

# Revue
# anthropologique

# Revue anthropologique

*FONDÉE PAR ABEL HOVELACQUE*

**ORGANE DE L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS
ET DE L'INSTITUT INTERNATIONAL D'ANTHROPOLOGIE**

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS



QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE
1936

---

LIBRAIRIE ÉMILE NOURRY
J. THIÉBAUD, Sr
62, RUE DES ECOLES, PARIS-Ve

# A PROPOS DU RYTHME DE CROISSANCE DE QUELQUES RÉGIONS DE LA TÊTE

Par Eugène PITTARD
et
Jean-Jacques BREITENBUCHER.

C'est un truisme de dire que les diverses parties qui composent le corps croissent (avec des valeurs diverses) au fur et à mesure de la croissance générale de celui-ci. Un rythme déterminé ne doit-il pas être suivi par tous les organes pour que le corps atteigne l'état complet de son développement, en grandeur et en poids. Pour constituer un individu normal il ne pourrait pas en être autrement. Mais ce que nous ne savons pas encore c'est, dans les diverses races — et aussi dans chaque race selon les sexes — la qualité de ce rythme, c'est-à-dire de combien s'agrandissent les divers organes au fur et à mesure que s'accomplissent les accroissements verticaux dont le total donnera la stature adulte.

Non pas que nous ignorions tout de ce rythme. Certains auteurs qui comme Godin (1) et — dans des conditions moins favorables — comme Rouma (2) et d'autres, ont pu suivre dans leur développement au cours de plusieurs années, les mêmes enfants, nous ont donné de très importants renseignements, mais ceux-ci sont doublement restreints. Tout d'abord ils ne nous conduisent pas jusqu'à l'âge adulte, ensuite ces documents sont habituellement limités aux segments principaux du tronc et des membres. Les diverses régions du crâne et de la face n'ont pas toujours été abordées à ce point de vue particulier.

D'ailleurs de telles enquêtes, pour être réellement intéressantes, pour acquérir une valeur philosophique, devraient être comparatives dans l'espace,c'est-à-dire étendues à tous les groupes ethniques et être

1. Godin, *La croissance pendant l'âge scolaire*, Neuchâtel et Bruxelles s. d. — *Recherches anthropométriques sur la croissance des diverses parties du corps*. Paris, 1903.
2. Rouma, *L'Ecolier cubain*. Bull. Soc. d'Anth. Bruxelles, 1928.

comparatives aussi entre les sexes. A quel point en sont nos investigations à cet égard ? Nous ne savons presque rien de la façon dont se développent, même *grosso modo*, les enfants encore moins les adoles- en dehors de quelques populations de l'Europe, de l'Amérique et du Japon.

Pour avoir une connaissance réelle de l'histoire du développement humain comparé, il faudrait pouvoir enquêter, bien entendu sur les mêmes individus, à des moments précis, toujours les mêmes, dès leur naissance, durant tout le cours de leur croissance, comme par exemple l'a fait Godin pour les élèves de la Flèche. Hélas ! nous n'en sommes pas encore là.

Toutefois nous pouvons avoir quelque idée de la croissance relative des divers organes composant le crâne et la face, en recherchant dans des enquêtes anthropologiques, ayant porté sur un grand nombre d'individus (mais ici, nous n'aurons alors que des adultes) comment se présentent, au fur et à mesure que se développe la taille totale, les divers organes en question. Naturellement, c'est là une méthode indirecte ; elle est grossière, et sujette à bien des erreurs, parce qu'elle n'utilise que des documents massifs, à l'état fini, si l'on peut dire. Néanmoins, une telle analyse peut conduire à des résultats intéressants (1). Elle pourra être au moins une lueur, un point de départ, un désir de voir plus loin, surtout si nous avons la possibilité de comparer les deux sexes dans le même cadre ethnique.

C'est dans un tel but, c'est pour avoir quelque idée de ce développement comparatif, selon les races et les sexes, que nous avons relevé, dans les registres anthropologiques de Pittard les fiches individuelles de deux populations asiatico-européennes, les Tziganes et les Tatars, dont cet auteur a mesuré plus de 2.000 individus. Les origines de ces deux populations sont différentes et leurs caractères physiques généraux ne sont pas les mêmes. A ce sujet, indiquons seulement (cela pourra suffire pour l'instant à leur donner leurs cachets respectifs) parmi les oppositions de leurs diagnoses morphologiques et descriptives, que les Tziganes sont des individus en majorité dolichocéphales et les Tatars des individus en majorité brachycéphales.

L'étalon de comparaison de notre étude a été, chaque fois, la valeur de la stature acquise. Au fur et à mesure que celle-ci s'élève dans un groupe, nous avons noté, en regard de ces étapes, le développement des régions craniennes et faciales que nous avions envisagées. Nous avons restreint celles-ci, dans cet essai, à deux ou trois seulement.

1. Papillault, *L'Homme moyen à Paris, variations suivant le sexe et suivant la taille*. Bull. et Mém. Soc. d'Anth. Paris, 1902.

Les groupes de statures ont été composés par échelons, d'abord de 5 cm. de différence, puis, par échelons de 10 cm. et même de 20 cm.

Nous commencerons par indiquer nos résultats selon la première de ces subdivisions et nous débuterons par l'étude des Tziganes.

## Etude des Tziganes ou Bohémiens.

### *Tziganes masculins.*

TABLEAU N° 1.

*Mesures en mm. :*

| Tailles | Moyenne des tailles | D. A. P. | D. T. | Frontal | Haut. du crâne | Long. du nez | Long. des oreilles |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1.460-1.510. | 1.495 | 185,3 | 145,7 | 107,7 | 121,7 | 51,3 | 60,1 |
| 1.520-1.570. | 1.553,4 | 186,5 | 147,7 | 109,3 | 118,3 | 49,7 | 61,1 |
| 1.572-1.622. | 1.619,2 | 189,8 | 149,4 | 113,3 | 121,2 | 51,4 | 61,9 |
| 1.624-1.674. | 1.648,8 | 189,6 | 148 | 109,9 | 121,1 | 51,8 | 62,3 |
| 1.676-1.726. | 1.698,7 | 190,7 | 148,1 | 110,8 | 122,3 | 52,6 | 63,5 |
| 1.728-1.778. | 1.746,3 | 188,9 | 150,7 | 111,4 | 125,3 | 54,2 | 64,4 |
| 1.780-1.830. | 1.794,5 | 188,4 | 149,8 | 112,8 | 124,7 | 54,4 | 66,2 |

Un simple coup d'œil sur les colonnes de ce tableau suffit à nous convaincre de l'erreur dans laquelle nous serions en nous imaginant qu'au fur et à mesure de la taille croissante nous allons constater partout et toujours des augmentations régulières des diverses régions craniennes et faciales envisagées.

### A. MESURES CRANIENNES.

*Diamètre antéro-postérieur.* — De 1 m. 46 à 1 m. 72 cette grandeur augmente au fur et à mesure de la taille croissante. Il y a bien, dans le groupe dont la stature est comprise entre 1 m. 62-1 m. 67 une légère diminution de ce diamètre si nous le comparons au précédent, mais la différence est insignifiante.

Cependant, voici un autre fait : les statures comprises entre 1 m. 728 et 1 m. 830 ont des valeurs, pour représenter ce D. A. P. qui sont plus petites que celles apportées par les groupes de tailles n'ayant que 1 m. 57.

Une telle constatation a de quoi renverser les idées que nous nous faisons habituellement sur les rythmes concomitants des parties et de l'ensemble. Et si nous n'avions que ces chiffres mêmes sous les yeux, que ces deux seuls groupes de tailles, nous aurions bien des difficultés

à chercher une explication. Mais la colonne suivante où figure le diamètre transverse cranien nous éclaire. Ces deux contingents qui renferment les plus hautes statures sont aussi ceux qui renferment les individus les moins dolichocéphales. C'est donc une différence dans la morphologie cranienne qui est cause de cette irrégularité. Pour en être convaincu,il suffit de calculer les valeurs des diamètres transverses non plus par groupe accroissant leur taille de 5 cm., mais par groupes l'augmentant de 10 cm. Les valeurs du diamètre T. sont successivement 146 mm. 7 ; 148 mm. 7 ; 149 mm. 4 ; 149 mm. 8. Le caractère de moindre dolichocéphalie des individus les plus grands peut donc expliquer pourquoi le D. A. P. de ces hommes-là est absolument un peu plus petit que celui des hommes dont la taille est moins élevée.

*Diamètre transverse cranien.* — Il ne suit pas non plus une marche régulière d'accroissement. Sans doute, si nous prenons les deux premiers termes et les deux derniers de ce petit tableau, nous constatons à l'évidence que les Tziganes masculins les plus grands ont un diamètre transverse d'une valeur plus élevée que les Tziganes les moins grands. Il n'est pas besoin de calculer ces valeurs. Un coup d'œil suffit. Les Tziganes composent un groupe ethnique relativement homogène, mais il ne l'est pas suffisamment pour qu'en passant d'un contingent de stature à un autre dont la taille est plus haute de 5 cm. seulement, l'augmentation concomitante de la largeur cranienne soit évidente. Nous devons faire ici une observation semblable à celle inscrite au chapitre précédent. La morphologie cranienne, c'est-à-dire les caractères de dolichocéphalie ou de brachycéphalie joue ici son rôle.

En additionnant les deux diamètres horizontaux principaux de la tête nous obtenons respectivement (dans l'ordre habituel) : 331,0 mm.; 334,2 ; 339,2 ; 337,6 ; 338,8 ; 349,6 ; 338,2. On ne constate pas une valeur croissant régulièrement au fur et à mesure que nous allons vers les plus hautes tailles.

Mais si nous considérons les deux premiers termes et les deux derniers termes de ce tableau, nous voyons une augmentation certaine : 332 mm. 6 d'un côté ; 343 mm. 9 de l'autre. Les individus les plus grands sont bien ceux qui possèdent les crânes les plus développés. Ce sont les individus dont la stature est intermédiaire qui, surtout, voient le flottement que nous avons constaté.

*Le diamètre frontal.* — Le seul diamètre frontal qui puisse être mesuré sur le vivant. Il correspond au frontal minimum des mesures craniennes.

Un coup d'œil sur le tableau nº 1 montre les caractéristiques précédemment relevées : les individus les plus petits ont un diamètre frontal moins développé que les individus les plus grands. Une telle formule paraît une banalité. Il faut toutefois remarquer que si nous avions seulement les 5 premiers termes du tableau, nous ne pourrions pas émettre une semblable conclusion. Pour être convaincu de l'accroissement du frontal minimum en fonction de la taille croissante il faut considérer les deux premiers et les deux derniers termes de ce tableau. Alors, nous n'avons aucun doute sur la réalité de cet agrandissement. Lorsque la taille est comprise entre 1 m. 46 et 1 m. 62, le diamètre frontal s'accroît très régulièrement. Lorsque la taille est comprise entre 1 m. 67 et 1 m. 85 cette région cranienne s'agrandit aussi très régulièrement. C'est le groupe de statures compris entre 1 m. 62 et 1 m. 72 qui crée l'irrégularité. Manouvrier avait déjà remarqué que les statures moyennes ne semblaient pas obéir aux lois d'accroissement comme les petites et les hautes statures. Les trois groupes les moins grands et les trois groupes les plus grands ont respectivement, pour représenter le diamètre frontal minimum les valeurs 109 mm. 4 ; 111 mm. 7. Le groupe intermédiaire montre un front large de 109 mm. 96, autrement dit 110 mm. Cette valeur se tient à égale distance entre les deux autres. Il y aurait à approfondir des recherches dans cette direction et nous conservons par devers nous ce souci.

*La hauteur du crâne.* — Un coup d'œil nous montre aisément qu'il en sera de ce diamètre vertical comme il en a été tout à l'heure des deux diamètres horizontaux et aussi du frontal. Les valeurs représentant cette dimension ne se suivent pas du tout en ordre croissant. Les individus dont la taille est comprise entre 1 m. 46 et 1 m. 51 — donc des individus très petits — ont une hauteur cranienne qui dépasse celle des individus dont la taille est comprise entre 1 m. 62 et 1 m. 67. Il a fallu gagner 16 cm. de taille — ce qui est considérable — pour retrouver une hauteur cranienne semblable.

Les groupes extrêmes se présentent comme dans les cas précédents. Les individus les plus petits ont une hauteur cranienne moins développée que les individus les plus grands. Si nous additionnons les valeurs des trois premiers groupes et celles des trois derniers, nous obtenons respectivement : 120 mm. 4 et 124 mm. 1. Il n'y a pas de doute quant à l'augmentation.

Nous avons eu la curiosité d'additionner les trois principaux diamètres craniens : diamètre antéro-postérieur, diamètre transverse et hauteur du crâne, dans les trois premiers groupes et dans les trois

derniers. Les moyennes sont les suivantes : 455 mm. 3 et 466 mm. 3. Il ne peut y avoir de doute au sujet de l'augmentation du crâne considéré dans son ensemble au fur et à mesure de la croissance de la stature. Le groupe intermédiaire (taille comprise entre 1 m. 62 et 1 m. 67) montre pour les trois valeurs additionnées le total 458 mm. 7. Nous pouvons, à ce sujet, faire la même observation que tout à l'heure à propos du frontal minimum.

## B. Mesures faciales.

Nous n'avons considéré, pour le moment et pour des raisons spéciales, que deux diamètres verticaux : la hauteur (longueur du nez) et la hauteur de l'oreille.

*Longueur du nez.* — L'un de nous a déjà fait remarquer dans un travail ancien (1) que la longueur du nez augmente d'une façon générale chez les Tziganes au fur et à mesure que la taille s'élève. Mais des détails semblables à ceux d'aujourd'hui n'ont pas encore été donnés.

Le tableau nº 1 nous montre tout d'abord que les Tziganes dont la taille est la plus petite ont un nez relativement très long. On sait qu'un long nez est une des caractéristiques de cette population et nous voyons les petits individus être fidèles au canon de leur groupe ethnique.

Si nous faisons abstraction de ces individus de petite stature (ils constituent d'ailleurs un très faible contingent) nous constatons qu'à partir de la taille dont la valeur est 1 m.52, jusqu'à la plus haute taille, la longueur du nez ne cesse de s'accroître. Les valeurs d'accroissement ne sont pas identiques ; parfois très faibles (tailles de 1 m. 57 à 1 m. 67) ; — et aussi de 1 m. 72 à 1 m. 83) mais parfois relativement fortes (tailles de 1 m. 67 à 1 m. 77). C'est la première fois que, dans la présente enquête, nous constatons un accroissement aussi régulier.

*Longueur de l'oreille.* — La dernière observation qui vient d'être faite vaut également pour ce qui concerne l'accroissement du pavillon. Ici il n'y aucun à-coup. Depuis la stature de 1 m. 46 à celle de 1 m. 83 la hauteur du pavillon ne cesse de montrer une augmentation. C'est là une observation extrêmement intéressante. Certains auteurs ont prétendu que le développement du pavillon auriculaire restait indifférent lorsque s'accroissait la taille. On voit qu'il n'en est rien. Cet

1. Eug. Pittard, *L'indice nasal et le développement des dimensions du nez*, etc. Rev. Anthrop. Paris, 1911.

appendice qui n'est pas intimement lié à l'architecture du crâne et de la face, qui est isolé des autres régions, participe néanmoins, dans sa croissance, au développement de la construction compliquée qu'est l'ensemble du corps. Les grands individus Tziganes ont de plus grandes oreilles que les petits Tziganes.

### *Tziganes féminins.*

Cette série est composée par un moins grand nombre d'individus. Aux sept subdivisions de la stature que présentent les hommes, nous n'en avons ici que 5. Néanmoins, chacun des groupes ainsi constitués — sauf celui où figurent les plus grandes femmes (il n'y en a ici que 21) est composé par un nombre d'individus assez considérable pour que les renseignements qu'ils nous fournissent aient une valeur réelle. Nous reprendrons l'examen des caractères considérés dans l'ordre suivi pour l'étude de la série masculine.

Tableau N° 2.

*Mesures en mm.* :

| Tailles | Moyenne des tailles | D. A. P. | D. T. | Frontal | Haut. du crâne | Long. du nez | Long. des oreilles |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1.420-1.470. | 1.454,7 | 177,6 | 142,8 | 106,8 | 109,5 | 46,1 | 57,1 |
| 1.472-1.522. | 1.499,5 | 178,2 | 141,9 | 106,3 | 110,9 | 47,3 | 57,5 |
| 1.522-1.572. | 1.558,2 | 180,0 | 143,4 | 107,4 | 111,4 | 47,7 | 58,5 |
| 1.574-1.624. | 1.592,7 | 181,7 | 142,3 | 107,6 | 113,1 | 45,4 | 58,2 |
| 1.626-1.676. | 1.640,0 | 184,3 | 146,5 | 109,0 | 112,8 | 52,0 | 62,7 |

*Diamètre antéro-postérieur.* — Il s'accroît régulièrement au fur et à mesure de la taille croissante. L'agrandissement de cette dimension n'est pas d'une valeur égale en passant d'un groupe donné à un suivant dont la stature a 5 cm. de plus que la précédente. On peut même constater de grands écarts.

*Diamètre transverse.* — Il ne présente plus cette régularité d'accroissement. Sans doute, en comparant les deux premiers termes du tableau n° 2 et les deux derniers, l'agrandissement est très manifeste. Mais tandis que le diamètre antéro-postérieur ne montrait aucun à-coup, ici nous sommes en face de deux irrégularités de croissance. Il n'en reste pas moins qu'avec une stature comprise entre 1 m. 42 et 1 m. 52, la valeur du diamètre transverse est, en moyenne, de 142 mm. 3 ; et qu'entre 1 m. 57 et 1 m. 67, elle est, en moyenne, de 144 mm. 4.

*Diamètre frontal.* — Ce qui vient d'être dit concernant le diamètre transverse s'applique au diamètre frontal. Irrégularités selon l'ordre croissant de la taille. mais augmentations très nettes au fur et à mesure que s'accroît celle-ci.

*Hauteur du crâne.* — L'augmentation de la hauteur du crâne est régulière dans les quatre premiers groupes. Le contingent des plus hautes statures a un crâne un peu moins développé dans le sens vertical que le contingent qui le précède.

*Hauteur du nez.* — Aucune régularité dans les trois premiers groupes de taille croissante, puis la valeur s'abaisse pour se montrer fortement augmentée chez les individus ayant la plus haute stature.

*Longueur de l'oreille.* — Cet avant-dernier groupe des statures est ici également cause d'une irrégularité dans la valeur croissante de cette dimension.

En résumé, aussi bien pour ce qui concerne les hommes que les femmes nous voyons augmenter les diverses dimensions envisagées dans ce travail, au fur et à mesure que croît la taille, mais lorsque ces augmentations du crâne et de la face sont considérées selon des échelons de 5 cm. de taille, elles ne se présentent pas en passant d'un groupe au suivant — pas plus dans un sexe que dans l'autre — avec régularité.

Avant de procéder à l'examen des échelons représentant 10 cm. d'augmentation de taille, jetons un dernier coup d'œil sur les deux premiers tableaux en calculant la valeur des écarts d'accroissement entre les individus les plus petits et les individus les plus grands.

Tableau N° 3.

*Dimensions en mm. :*

| Tailles | Moyenne des tailles | D. A. P. | D. T. | Frontal | Hauteur du crâne | Long. du nez | Longueur des oreilles |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | *Hommes.* | | | | |
| 29,95 | » | 3,4 | 4,1 | 5,8 | 3 | 3,1 | 6,1 |
| | | | *Femmes.* | | | | |
| 18,53 | » | 6,7 | 3,7 | 2,2 | 3,3 | 5,9 | 5,8 |

Trois des valeurs féminines sont plus fortes : le diamètre antéro-postérieur, la hauteur du crâne et la longueur du nez. On peut dire qu'en passant de leurs plus petites tailles à leurs plus grandes tailles,

les hommes et les femmes n'augmentent pas les diverses régions du crâne et de la face, ici envisagées, de la même façon que les hommes.

Avons-nous, en utilisant les chiffres ci-dessus, le droit de dire que lorsque les hommes accroissent leur taille de 30 cm. ils augmentent le diamètre antéro-postérieur de leur tête de 3 mm. 4 ; le diamètre transverse de 4 mm. 1 ; la largeur frontale de 5 mm. 8, etc., et que, de même, mais d'un autre côté, les chiffres ci-dessus peuvent être utilisés pour connaître l'accroissement concomitant des régions considérées chez les femmes ? Dans tous les cas la différence sexuelle d'accroissement mérite d'être enregistrée.

Il vaut la peine de faire encore une comparaison sexuelle, celle-ci à taille égale, ou presque égale, dans les deux sexes.

Les tableaux qui devraient représenter tous les éléments de telles comparaisons prendraient trop de place. Nous demandons au lecteur de se reporter aux tableaux 1 et 2. Il y constatera qu'*à taille égale*, toutes les dimensions craniennes et faciales présentement examinées sont absolument plus petites chez les femmes que chez les hommes. D'ailleurs, il n'y a que deux groupes de stature moyenne qui puissent être utilement comparés : celui qui est représenté par la valeur 1.619 mm. chez les hommes et 1.592 mm. 7 chez les femmes (ce qui est presque la même chose) ; et celui qui est représenté, chez les hommes, par la valeur 1.648 mm. et chez les femmes par la valeur 1.640 mm. Un seul chiffre est plus élevé dans la série féminine ; il représente la hauteur de l'oreille chez les femmes les plus grandes.

## Examen par échelons de 10 cm. de taille.

*Hommes.*

Tableau N° 4.

| Tailles | D. A. P. | D. T. | Frontal | Hauteur du crâne | Longueur du nez | Longueur des oreilles |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1.524 | 185,9 | 146,7 | 108,5 | 120 | 50,5 | 60,6 |
| 1.634 | 189,7 | 148,7 | 110,6 | 121,1 | 51 | 62,1 |
| 1.723 | 189,8 | 149,4 | 111,1 | 123,8 | 53,4 | 63,9 |
| 1.794 | 188,4 | 149,8 | 112,8 | 124,7 | 54,4 | 66,2 |

Si nous considérons seulement les trois premiers groupes de stature moyenne nous constatons que l'augmentation de stature de 10 cm. environ entraîne l'augmentation des diverses régions craniennes et faciales envisagées. Il n'y a aucun à-coup. Mais la valeur de cet accroissement n'est pas la même pour chaque échelon. On s'en rendra compte

grossièrement en additionnant les six augmentations de chaque groupe de taille. Ainsi, lorsque la taille moyenne est de 1 m. 63 le total des augmentations est de 11 mm. Lorsqu'elle passe à 1 m. 72 le même total est de 8 mm. seulement. Autrement dit, c'est en allant des très petites statures vers les statures moyennes que l'augmentation concomitante des diamètres craniens et faciaux est la plus forte. Dans le premier de ces passages d'une taille à une autre, c'est le diamètre antéro-postérieur qui s'accroît le plus.

Nous avons calculé les rapports des diverses grandeurs craniennes et faciales à la taille totale, pour chacun des trois groupes considérés. Voici les résultats.

Tableau N° 5.

| Tailles Moyennes | Rapports à la taille : du D. A. P. | du D. T. | du Frontal | de la hauteur du crâne | de la longueur du nez | de la long. de l'oreille |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1.460-1.570 | 12,2 | 9,6 | 7,1 | 7,9 | 3,3 | 3,9 |
| 1.572-1.674 | 11,6 | 9,1 | 6,8 | 7,4 | 3,2 | 3,8 |
| 1.676-1.778 | 11 | 8,6 | 6,4 | 7,2 | 3,1 | 3,7 |

Pour chacune des régions examinées, nous voyons, comme d'habitude dans une telle recherche, diminuer leurs dimensions relatives, au fur et à mesure de la taille croissante. A cet égard, la hauteur du crâne et les deux régions faciales montrent, entre les plus petites et les plus grandes tailles, très peu de différences.

Examinons maintenant, dans l'ordre ci-dessus, les Tziganes féminins.

Tableau N° 6.

*Mesures en mm.* :

| Tailles | D. A. P. | D. T. | Frontal | Hauteur du crâne | Longueur du nez | Longueur de l'oreille |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1.477,1 | 177,9 | 142,3 | 106,5 | 110,1 | 46,7 | 57,3 |
| 1.575,4 | 180,8 | 142,8 | 107,5 | 112,2 | 46,5 | 58,3 |
| 1.640 | 184,3 | 146,5 | 109 | 112,8 | 52 | 62,7 |

En passant d'un échelon au suivant, nous voyons toutes les dimensions ci-dessus augmenter, moins une : la longueur du nez qui est chez le premier groupe un peu — mais à peine — plus grande que dans le groupe suivant.

Les rapports calculés comme ci-dessus nous donnent les valeurs que voici :

TABLEAU N° 7

| Tailles moyennes | Rapports à la taille du D. A. P. | du D. T. | du frontal | de la hauteur du crâne | de la longueur du nez | de la long. de l'oreille |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1.420-1.522 | 12 | 9,6 | 7,2 | 7,4 | 3,1 | 3,8 |
| 1.522-1.624 | 11,5 | 9,1 | 6,8 | 7,1 | 2,9 | 3,7 |

D'une façon générale, ces résultats concordent avec ceux qui ont été donnés pour les hommes.

Nous avons calculé de combien, chez les Tziganes masculins, s'accroissent les diverses régions considérées, à chaque fois que la stature s'augmente de 10 cm.

Pour le groupe des plus petites tailles (de 1 m. 52 à 1 m. 63) cette augmentation se présente ainsi (dans l'ordre indiqué jusqu'à présent) :

| Mesures en millimètres | | |
|---|---|---|
| | du D. A. P. | 3,8 |
| | du D. T. | 2,0 |
| | du frontal | 2,1 |
| | de la hauteur du crâne | 1,1 |
| | de la longueur du nez | 0,5 |
| | de la longueur de l'oreille | 1,5 |

Mais si nous passons aux groupes des plus grandes tailles, les augmentations ne se présentent plus de la même façon (taille moyenne 1 m. 72) :

| Mesures en millimètres | | |
|---|---|---|
| | du D. A. P. | 0,1 |
| | du D. T. | 0,7 |
| | du frontal | 0,5 |
| | de la hauteur du crâne | 2,7 |
| | de la longueur du nez | 2,4 |
| | de la longueur de l'oreille | 1,8 |

Il paraîtrait, dès lors, bien difficile, en consultant ces chiffres, de dresser un tableau des augmentations cranio-faciales au fur et à mesure que la taille passe d'une valeur donnée à une autre valeur, ayant 10 cm. de plus que la précédente. Les résultats ci-dessus semblent d'ailleurs enchevêtrer des incohérences morphologiques parmi lesquelles nous essayerons de voir un peu plus clair.

Nous avons fait, pour les Tziganes féminins, le même calcul que ci-dessus pour les Tziganes masculins, pour savoir de combien s'accroissent, à chaque fois que la stature s'augmente de 10 cm. les diverses régions craniennes et faciales considérées. Voici d'abord les résultats pour les groupes des plus petites tailles (1 m. 47 à 1 m. 57) indiqués dans le même ordre que pour les Tziganes masculins :

| | | |
|---|---|---|
| Mesures en millimètres | du D. A. P. | 2,9 |
| | du D. T. | 0,5 |
| | du frontal | 1,0 |
| | de la hauteur du crâne | 2,1 |
| | de la longueur du nez | » |
| | de la longueur de l'oreille | 1,0 |

Nous ne mentionnons aucun chiffre dans la colonne concernant la longueur du nez puisqu'au lieu de constater une augmentation nous inscrivons une légère diminution.

Lorsque de ce groupe nous passons à celui des plus hautes tailles, nous trouvons (taille moyenne 1 m. 64) :

| | | |
|---|---|---|
| Mesures en millimètres | du D. A. P. | 3,5 |
| | du D. T. | 3,7 |
| | du frontal | 1,5 |
| | de la hauteur du crâne | 0,6 |
| | de la longueur du nez | 5,5 |
| | de la longueur de l'oreille | 4,4 |

Ces valeurs sont toutes — moins celle représentant l'augmentation de la hauteur du crâne — absolument plus grandes chez les individus féminins de plus haute stature que chez les individus masculins, également de plus haute taille totale.

C'est là une constatation fort intéressante pour la discussion des caractères sexuels secondaires. Le rythme de croissance n'est pas le même chez les hommes et chez les femmes d'un même groupe ethnique.

Les plus grandes femmes voient augmenter plus que les plus grands hommes les régions craniennes et faciales actuellement envisagées.

Naturellement, il faudrait voir ce qu'il résulterait de l'examen plus approfondi qui serait fait selon le décalage existant entre les tailles masculines et les tailles féminines dans un groupe ethnique donné.

Nous avons encore calculé, en prenant pour base un échelon de 20 cm. de taille, de combien s'agrandissent, dans ce passage à une stature si différente, les diverses parties craniennes et faciales envisagées. Un tel calcul est fait d'abord à l'aide de la série masculine.

Quand la taille des Tziganes masculins s'élève du groupe 1.460 mm.-1.674 mm. au groupe 1.674 mm.-1.830 mm. les grandeurs en question s'accroissent de :

| | | |
|---|---|---|
| Mesures en millimètres | du D. A. P. | 1,3 |
| | du D. T. | 1,9 |
| | du frontal | 0,8 |
| | de la hauteur du crâne | 3,7 |
| | de la longueur du nez | 3,2 |
| | de la longueur de l'oreille | 3,7 |

On remarque tout de suite la grande différence qu'il y a entre les agrandissements craniens (sauf la hauteur du crâne) et les agrandissements faciaux. Ceux-ci s'accroissent beaucoup plus que les autres — sauf la hauteur auriculo-bregmatique. On pourrait donc conclure que les principaux diamètres horizontaux du crâne acquièrent très vite leur développement final, et que, lorsque le développement général du corps, marqué par la taille croissante, continue, ils ne subissent presque plus de modifications, tandis que les parties faciales de la tête (nous n'en connaitrons ici que deux) continuent à croître au rythme de la taille. C'est pourquoi en passant de l'état d'adolescence à l'état d'adulte les physionomies — liées au visage et non au crâne — changent parfois si complètement.

Toutefois, pour ce qui touche au crâne seul, nous constatons que la hauteur auriculo-bregmatique subit un très fort accroissement. On voit combien le rythme d'agrandissement de cette partie du corps peut présenter de diversité.

Chez les Tziganes femmes, lorsque nous passons de la taille moyenne 1.454 mm. 7 à la taille moyenne 1.640 mm. — échelon de 20 cm. environ — nous constatons les augmentations suivantes :

| | | |
|---|---|---|
| Mesures en millimètres | du D. A. P. | 6,7 |
| | du D. T. | 3,7 |
| | du frontal | 2,2 |
| | de la hauteur du crâne | 3,3 |
| | de la longueur du nez | 5,9 |
| | de la longueur de l'oreille | 5,6 |

Ces augmentations ne se présentent pas de la même façon que chez les hommes. Le diamètre antéro-postérieur s'est incomparablement plus agrandi. Et il en est de même du diamètre transverse et de la hauteur du crâne. Comme chez les hommes nous voyons les grandeurs du nez et de l'oreille s'augmenter relativement plus que celles du crâne.

Une fois de plus nous constatons que dans un groupe ethnique donné les hommes et les femmes ne subissent pas les mêmes rythmes d'accroissement.

## Etude des Tatars.

Nous tenons à dire tout de suite que les Tatars composent un groupe racial nettement plus hétérogène que celui des Tziganes.

Tableau N° 8.

| Tailles | Moyenne des tailles | D. A. P. | D.T. | Frontal | Hauteur du crâne | Long. du nez | Long. des oreilles |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| — | — | — | — | — | — | — | — |
| 1.460-1.510 | 1.493 | 180,5 | 152 | 110,1 | 118,8 | 49,5 | 63,9 |
| 1.514-1.560 | 1.543 | 180,7 | 153,5 | 111,9 | 121,1 | 50,1 | 62,8 |
| 1.560-1.610 | 1.592 | 184,1 | 154,4 | 112,4 | 121,7 | 52 | 68,7 |
| 1.612-1.660 | 1.635 | 185,7 | 156 | 113,5 | 123,8 | 52,6 | 65,6 |
| 1.662-1.710 | 1.686 | 186,3 | 155,3 | 114,3 | 125,2 | 53,3 | 65,8 |
| 1.712-1.760 | 1.733 | 188,9 | 155,2 | 114,2 | 125,8 | 54,7 | 64,4 |
| 1.770-1.810 | 1.786 | 186,8 | 155 | 113,3 | 127,8 | 54,4 | 66,5 |

*Série masculine.*

Nous examinerons ce tableau dans l'ordre siuvi pour l'étude des Tziganes.

*Diamètre antéro-postérieur.* — Augmentation graduelle au fur et à mesure de la taille croissante, sauf, cependant, chez le groupe des plus grandes tailles dont le diamètre antéro-postérieur est de 2 mm. plus petit que celui du groupe qui le précède. De 5 cm. en 5 cm. de taille croissante le diamètre antéro-postérieur ne montre pas, pour ce qui le concerne, un accroissement régulier ; il est dans un cas de 2 décimales, dans un autre de 4 unités.

*Diamètre transverse.* — Il croît régulièrement de la taille de 1 m. 46 à celle de 1 m. 66. A partir de là on trouve une valeur qui reste la même jusqu'au groupe des plus grands hommes.

*Diamètre frontal.* — Il se développe régulièrement au fur et à mesure que la taille s'élève jusqu'à la limite des plus hautes tailles (1 m. 71). A partir de là il reste stationnaire et même il diminue dans le dernier groupe composé par les hommes les plus grands.

*Hauteur du crâne.* — La croissance de la hauteur du crâne, elle, ne présente aucun à-coup. Ce diamètre s'agrandit d'un bout de la colonne à l'autre. D'abord, cet accroissement est rapide. Puis en passant d'un groupe à l'autre il est parfois presque insensible. Mais il reste visible jusqu'au bout. Et même les individus les plus grands inscrivent sur ceux qui les précèdent immédiatement, un agrandissement marqué.

Si l'on veut bien se reporter un instant au tableau contenant, pour ce qui concerne les Tziganes, les mêmes indications on verra que les valeurs de ceux-ci étaient loin de se présenter dans un ordre semblable.

*Longueur du nez.* — Cette dimension augmente aussi régulièrement au fur et à mesure de la taille croissante. Il n'y a qu'une exception : celle du groupe des Tatars les plus grands. Leur longueur nasale est légèrement inférieure à celle des hommes qui les précèdent immédiatement.

*Longueur de l'oreille.* — Le développement de cet organe ne présente aucune régularité au cours du développement de la stature entière. C'est chez les individus dont la taille est comprise entre 1 m. 56 et 1 m. 61 que l'on trouve les plus longs pavillons. Et chez les hommes dont la taille est d'environ 20 cm. encore plus élevée, on note une longueur d'oreille qui est de 2 mm. en moyenne inférieure à celle-là. On comprend que des anthropologistes, rencontrant de pareilles hétérogénéités dans une série, aient pu conclure que le développement du pavillon était d'une marche indifférente à celle du développement général du corps.

Et pendant qu'il est question du pavillon, constatons encore un fait intéressant : les Tatars sont des hommes dont la stature moyenne est plus petite que celle des Tziganes. Or, dans leur ensemble ils ont une oreille plus grande. A l'aide des seuls documents actuellement sous nos yeux nous avons fait ce calcul :

| | Tziganes | Tatars |
|---|---|---|
| Taille moyenne ............... | 1.651 mm. | 1.638 mm. |
| Longueur moyenne du pavillon .. | 62 mm. 9 | 65 mm. 3 |

Pittard a donc eu raison de dire, dans son étude sur les populations de la Péninsule des Balkans, que les Tatars étaient des mégalothes (1).

*Série féminine.*

Les femmes tatares mesurées l'ont été en moins grand nombre que les femmes tziganes. Nous n'avons ici que trois groupes de stature. Ils ne sont d'ailleurs pas tout à fait les mêmes que ceux précédemment exprimés.

TABLEAU N° 9.

*Mesures en mm. :*

| Taille | Moyennes des tailles | D. A. P. | D. T. | Frontal | Hauteur du crâne | Long. du nez | Long. des oreilles |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1.470-1.520 | 1.492 | 181 | 150,8 | 107,0 | 116,3 | 49,6 | 62,6 |
| 1.530-1.580 | 1.561 | 178,4 | 147,2 | 108,6 | 116,1 | 50,3 | 62,4 |
| 1.585-1.636 | 1.606 | 181,6 | 155,1 | 110,5 | 119,8 | 50,1 | 61,3 |

1. Eug. Pittard, *Les Peuples des Balkans, recherches anthropologiques dans la Péninsule des Balkans.* Paris et Genève, 1920.

*Diamètre antéro-postérieur.* — Sa valeur ne suit pas l'ordre croissant de la taille. A peine les plus grandes femmes ont-elles cette dimension un peu plus développée que les plus petites femmes. Et pourtant il y a, entre ces deux groupes, une différence de stature de 10 cm.

*Diamètre transverse.* — Il présente aussi une irrégularité accentuée. Les femmes de stature moyenne ont ce diamètre plus petit que les femmes dont la taille moyenne est inférieure de 7 cm.

*Diamètre frontal.* — Cette dimension suit la marche accroissante de la stature avec régularité.

*Hauteur du crâne.* — En passant des plus petites tailles aux tailles moyennes on constate une très légère diminution de valeur, presque insensible d'ailleurs. Mais nous devrions trouver là une augmentation. Nous avons vu que chez les crânes masculins, la hauteur s'agrandissait nettement au fur et à mesure de la taille croissante. Il est vrai que la série féminine est composée d'un petit nombre d'individus et qu'ainsi nous ne pouvons pas mettre en parallèle des séries qui soient numériquement comparables.

*Longueur du nez.* — Cette dimension augmente en allant du groupe des plus petites femmes vers le groupe des femmes de taille moyenne, puis diminue de nouveau, d'ailleurs presque insensiblement.

*Longueur de l'oreille.* — Nous constatons ici un résultat plus extraordinaire encore. Le plus long pavillon auriculaire est celui des femmes les plus petites ; le moins long celui des femmes les plus grandes. Et n'oublions pas, en notant ces choses, que les valeurs en question sont des valeurs absolues. Il en résulterait que plus le corps des femmes tatares s'agrandit plus le pavillon auriculaire devient petit, absolument. Cette anomalie ne peut trouver qu'une explication : le nombre restreint d'individus composant chacun des groupes féminins de taille. Il est probable que nous avons affaire, dans chacun de ces petits groupes à des cas exceptionnels dans un sens et dans l'autre qui faussent la réalité.

Nous avons calculé la moyenne de la longueur du pavillon chez les femmes tatares et chez les femmes tziganes. Chez les premières cette moyenne est de 62 mm. ; chez les secondes de 58 mm. 8. Et, dans ce dernier groupe, nous avons des statures plus élevées. Les femmes Tatares, comme les hommes de leur groupe ethnique, sont des mégalothes.

Après l'examen de ces deux séries, il n'est pas possible de conclure,

comme nous l'avons fait pour les Tziganes, à savoir que les dimensions craniennes et faciales envisagées croissent régulièrement au fur et à mesure de la taille croissante. Nous avons constaté trop d'irrégularités dans ce groupe des Tatars.

### Examen par échelons de 10 cm.

*Tatars masculins.*

Tableau N° 10.

*Mesures en mm.* :

| Tailles | D. A. P. | D. T. | Frontal | Hauteur du crâne | Longueur du nez | Long. des oreilles |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1.518 | 180,6 | 152,6 | 111,0 | 119,9 | 49,8 | 63,35 |
| 1.613 | 184,9 | 155,2 | 112,9 | 122,7 | 52,3 | 67,15 |
| 1.704 | 187,6 | 155,2 | 114,2 | 125,9 | 54 | 65 |
| 1.786 | 186,8 | 155 | 113,3 | 127,8 | 54,4 | 66,5 |

Dans les trois premiers échelons de 10 cm. le diamètre antéro-postérieur s'accroît régulièrement. Mais le groupe ayant la stature la plus élevée possède un diamètre antéro-postérieur plus petit que le groupe qui le précède.

Une constatation de même sorte nous est offerte pour le diamètre transverse. Cette dimension s'accroît en allant des plus petites tailles vers les tailles moyennes, puis, comme dans le cas précédent, nous voyons les hommes plus grands posséder une dimension transverse de leur crâne un peu plus petite que les hommes du groupe précédent.

Le diamètre horizontal du frontal montre également une augmentation très régulière au fur et à mesure de la taille croissante. Mais le dernier échelon composé par les hommes les plus grands (il est vrai peu nombreux) ont un frontal plus petit que celui du groupe précédent.

La hauteur du crâne s'accroît sans discontinuer, et d'une valeur presque égale, dans les quatre échelons. Il en est de même pour la hauteur du nez.

Par contre la longueur de l'oreille, même avec ces échelons de 10 cm., montre les irrégularités que nous avons signalées précédemment.

Nous avons par devant nous trop peu d'individus féminins pour pouvoir constituer des échelons de 10 cm. Cependant, nous comparons un premier groupe de tailles (de 1 m. 47 à 1 m. 58) composé par les plus petites femmes à un petit groupe composé par les plus grandes femmes. Les valeurs se placent dans le même ordre que ci-dessus.

Tableau N° 10.

*Mesures en mm.* :

| Tailles | D. A. P. | D. T. | Frontal | Hauteur du crâne | Longueur du nez | Long. des oreilles |
|---|---|---|---|---|---|---|
| — | — | — | — | — | — | — |
| 1.526 | 179,7 | 149 | 107,8 | 116,2 | 49,9 | 62,5 |
| 1.606 | 181,6 | 155 | 110,5 | 119,8 | 50,1 | 61,3 |

La stature s'accroissant de 8 cm. (et non 10 cm.) les valeurs s'accroissent également, sauf celle qui représente la hauteur du pavillon.

Chez les Tatars masculins les valeurs d'accroissements, par échelons de 10 cm. sont, dans l'ordre habituel ci-dessus :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Mesures en millimètres | D. A. P. | 4,3 | 3,7 |
| | D. T. | 2,6 | » |
| | Frontal | 1,9 | 1,3 |
| | Hauteur du crâne | 1,8 | 4,2 |
| | Longueur du nez | 2,5 | 1,7 |
| | Longueur de l'oreille | » | » |

Il n'y a pas de gradations dans ces augmentations. Les valeurs sont fortes ou faibles, sans ordre croissant ou décroissant.

Nous avons calculé les valeurs d'augmentation en composant, chez les Tatars masculins, deux groupes seulement, séparés l'un de l'autre par une différence de taille de 20 cm. Voici les résultats, toujours dans le même ordre :

| | | |
|---|---|---|
| Mesures en millimètres | D. A. P. | 4,4 |
| | D. T. | 1,2 |
| | Frontal | 1,8 |
| | Hauteur du crâne | 5,5 |
| | Longueur du nez | 3,7 |
| | Longueur de l'oreille | 0,5 |

Les valeurs de ces augmentations sont très variables. Il ne peut pas en être autrement. D'abord parce que les dimensions considérées sont très différentes les unes des autres, ensuite que nous n'avons pas le droit d'imaginer que toutes les grandeurs doivent s'accroître proportionnellement. Ce sont là des dimensions absolues. Il vaut la peine de chercher leurs valeurs relatives. Nous avons alors calculé le rapport de chacune de ces dimensions à la taille par échelons de 10 cm.

Tableau N° 11.

| Tailles | Rapports à la taille totale par échelons de 10 cm. | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | du D.A.P. | D.T. | du frontal | de haut. du crâne | de long. du nez | de long. des oreilles |
| — | — | — | — | — | — | — |
| 1.460-1.560 | 11,9 | 10,0 | 7,3 | 7,9 | 3,3 | 4,1 |
| 1.560-1.660 | 11,5 | 9,6 | 7,0 | 7,6 | 3,2 | 4,1 |
| 1.662-1.760 | 10,9 | 9,1 | 6,7 | 7,4 | 3,2 | 3,8 |

Ces chiffres méritent d'être comparés avec ceux que les Tziganes masculins nous ont donnés pour les mêmes groupes de statures.

Chez les Tziganes le rapport du diamètre antéro-postérieur est un peu plus élevé, ceux du diamètre transverse, du frontal et de la hauteur du crâne, plus faibles. Souvent les différences sont peu appréciables, mais elles existent pourtant. Ce qui veut dire qu'avec une stature égale les divers crânes ici envisagés montrent une croissance inégale. Le diamètre antéro-postérieur des Tziganes croît relativement plus que celui des Tatars — ce qui peut s'expliquer par la dolichocéphalie générale des premiers. Les autres diamètres croissent relativement moins. La croissance du nez dans sa longueur verticale est quasiment la même dans les deux groupes considérés. La hauteur du pavillon est chaque fois plus petite chez les Tziganes, ce qui — répétons-le — confirme ce caractère de mégalothes que nous avons attribué aux Tatars.

Chez les femmes Tatares et dans le même ordre que ci-dessus nous avons trouvé pour les valeurs de ces rapports :

| | | |
|---|---|---|
| Rapports à la taille | D. A. P. | 11,1 |
| | D. T. | 9,8 |
| | Frontal | 7,1 |
| | Hauteur du crâne | 7,6 |
| | Longueur du nez | 3,3 |
| | Longueur de l'oreille | 4,1 |

Si nous comparons ces chiffres avec ceux fournis par la série masculine dont la taille moyenne est à peu près égale à celle des hommes, nous constatons que ceux-ci l'emportent sur les femmes par le développement des quatre diamètres craniens et que les deux diamètres faciaux ont des valeurs égales.

Conclusions : si, à taille égale dans les deux sexes, les diamètres faciaux envisagés croissent à égalité chez les femmes et chez les hommes les dimensions craniennes sont un peu plus développées chez les hommes.

Toujours pour ce qui concerne les femmes tatares nos calculs n'ont pu être effectués que sur un échelon de 10 cm. de taille accrue.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Mesures en millimètres | D. A. P. | 1,9 | 4,4 |
| | D. T. | 6,0 | 1,2 |
| | Frontal | 2,7 | 1,8 |
| | Hauteur du crâne | 3,6 | 5,5 |
| | Longueur du nez | 0,2 | 3,7 |
| | Longueur de l'oreille | » | 0,5 |

Si l'on se reporte aux valeurs de mêmes sortes exprimées pour les hommes, on constatera de grandes différences. L'accroissement du diamètre antéro-postérieur, de la hauteur du crâne, et de la longueur du nez, sont nettement plus faibles ; l'accroissement du diamètre transverse et du diamètre frontal nettement plus forts.

Pour aller encore plus loin dans cette analyse nous avons examiné comment se comportaient, à taille égale, les hommes et les femmes tatars au point de vue de ces accroissements.

Tableau N° 13.

*Mesures en mm.* :

| | Tailles | D.A.P. | D.T. | Frontal | Haut. du crâne | Long. du nez | Long. des oreilles |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Femmes ....... | 1.526 | 179,7 | 149,0 | 107 | 116,2 | 49,9 | 62,5 |
| Hommes....... | 1.518 | 180,6 | 152,6 | 111 | 119,9 | 49,8 | 63,3 |

Toutes ces dimensions ont des valeurs plus fortes chez les hommes, sauf celles qui représentent la longueur du nez. Il faut encore remarquer qu'ici, la taille moyenne des hommes est légèrement inférieure à celle des femmes. C'est une démonstration de plus que les hommes et les femmes, dans un même groupe ethnique, ayant une stature égale, ne développent pas leur crâne et leur face dans un rythme égal.

## Conclusions.

De cette analyse, par certains côtés fastidieuse, il ressort quelques faits intéressants. Il en est un sur lequel il faut insister, car, en dehors des anthropologistes de carrière, il n'en est guère tenu compte par les auteurs qu'attire l'étude de la morphologie humaine.

Un rythme de croissance donné, qu'aurait révélé une enquête quelconque ne peut pas être appliqué à n'importe quel autre groupe ethnique. Les hommes appartenant à des races différentes n'établissent pas leur état adulte tous de la même façon. Dans la construction du corps humain, les parties qui, par leur ensemble, constitueront l'édifice entier, ne se développent pas selon un rythme égal chez tous les hommes. Chez les uns certaines régions croissent relativement plus — ou plus vite — que d'autres. Dans cette présente étude on a vu qu'il en était ainsi lorsque nous mettons en comparaison les Tziganes et les Tatars.

Une enquête comme celle que nous avons conduite nous montre encore combien des séries humaines de valeur ethnique hétérogène peuvent nous induire en erreur, par ce manque d'unité, sur l'histoire

réelle du développement des divers caractères morphologiques. Il serait désirable, pour que nous puissions être exactement renseignés, que l'Anthropologie puisse disposer, comme la Botanique et la Zoologie, de séries pures.

Dans l'étude du rythme de croissance du crâne et de la face, il y a lieu d'envisager— et très nettement semble-t-il — les variations de morphologie cranienne. Les caractères de dolichocéphalie et de brachycéphalie jouent ici un rôle. Nous avons vu des individus plus grands que d'autres, mais dolichocéphales, avoir, par exemple, un diamètre antéro-postérieur plus petit que des individus de taille notablement plus petite, mais brachycéphales. On doit s'attendre à un renseignement inverse pour ce qui touche au diamètre transverse.

Dans une série numériquement importante, où les échelons de taille peuvent être nombreux, on constate que les statures intermédiaires n'obéissent pas — comme le font les individus ayant les statures les plus petites ou les plus grandes — aux lois régulières d'accroissement. Il y a là une recherche à entreprendre. Mais on ne peut espérer un résultat intéressant que lorsqu'on aura par devers soi des séries relativement homogènes.

C'est pourquoi nous n'oserions pas signaler nos résultats comme applicables à tous les hommes.

*Pour ce qui concerne les Tziganes* :

Lorsque nous considérons ce groupe seulement, nous constatons que la hauteur du crâne et la largeur frontale sont des régions qui semblent acquérir assez tard leur développement adulte. Et il en est de même pour ce qui concerne la longueur du nez et celle du pavillon auriculaire. Mais il n'en est pas de même pour ce qui touche au diamètre antéro-postérieur et au diamètre transverse qui, chez les individus les plus grands ne sont presque pas différents de ce qu'ils sont chez les individus les plus petits. Nous ne pouvons indiquer ces faits de démonstration de croissance que par une voie indirecte qui ne nous renseigne sur certains points qu'inexactement. Mais c'est là, au moins, une indication intéressante, une voie pour la poursuite, dans de meilleures conditions que celles invoquées ici, de nos connaissances au sujet de la croissance du crâne et de la face.

Les individus de plus grandes tailles augmentent moins (ce qui paraît normal) que les individus les plus petits leurs diamètres craniens — sauf la hauteur du crâne et les trois dimensions du front du nez et de l'oreille.

Les hommes et les femmes ne présentent pas leur accroissement

selon un rythme égal. Dans le groupe des hautes tailles féminines l'augmentation des valeurs — sauf celle de la hauteur du crâne — sont absolument plus grandes que chez les hommes les plus grands. Or, leur taille moyenne est notablement plus petite.

Lorsque nous considérons un échelon de différence de taille de 20 cm. (c'est là une très grande différence de stature) les agrandissements faciaux s'accroissent plus que les agrandissements craniens (sauf la hauteur auriculo-bregmatique).

Il ne semble pas que, chez les femmes, une constatation exactement semblable puisse être enregistrée. Vrai pour les deux grandeurs faciales envisagées, l'agrandissement — considéré dans l'ordre ci-dessus — ne l'est plus pour le crâne.

*Pour ce qui concerne les Tatars* :

Dans l'histoire de leur développement corporel il est un point sur lequel il faut immédiatement attirer l'attention, car ce caractère a été considéré comme propre à ce groupe humain : la longueur du pavillon auriculaire qui, à taille égale, dépasse celle des autres groupes humains. Dans le contingent que nous avons examiné, les hommes les plus grands ont une longueur de pavillon inférieure à celle des hommes dont la stature est plus basse de 20 cm. On comprend qu'il y ait là de quoi dérouter les auteurs qui ont voulu étudier le développement de l'oreille en fonction du développement général du corps.

Le résultat extraordinaire ci-dessus vaut également pour la série féminine (rappelons que celle-ci est numériquement très faible).

Lorsque nous comparons, à taille égale les hommes et les femmes, nous constatons que les dimensions craniennes et faciales considérées ont des valeurs plus grandes chez les hommes, exception faite pour la longueur du nez.

Ces quelques résultats sont une démonstration de plus que dans un groupe ethnique, même lorsque nous égalisons la base de la comparaison sous l'aspect du développement général adulte, les hommes et les femmes de ce groupe n'accroissent pas les parties de leur corps (ici certains éléments du crâne et de la face) selon un rythme égal.

Ce travail ne doit être considéré que comme un coup de sonde dans un terrain très difficile à pénétrer. Il n'a porté que sur un champ de recherches extrêmement étroit. Il devrait être poursuivi, dans des conditions largement comparatives, sur tous les caractères du crâne et de la face.

# APERÇU SUR LA MORTALITÉ INFANTILE
## ET
## CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DE LA
# TACHE MONGOLIQUE
# DANS UNE CITÉ SINO-ANNAMITE
## SAIGON-CHOLON (COCHINCHINE)

Par le Médecin Lieutenant-Colonel Gaston MURAZ,

du Corps de Santé Colonial,
Ex-Directeur des Services d'Hygiène et de
Police Sanitaire de la Région Saïgon-Cholon

### Démographie. Natalité et Mortalité.

La Région Saïgon-Cholon a été formée, en 1931, par la fusion administrative des deux Municipalités de Saïgon et de Cholon.

A Saïgon, population surtout annamite et européenne ; à Cholon, habitants surtout chinois et annamites.

Le tableau ci-dessous nous indique avec plus de précisions, pour la période 1932-1933, la proportion de ces divers éléments ethniques.

| Catégories | Totaux pour la région de Saïgon-Cholon | Subdivision de : Saïgon | Subdivision de : Cholon |
|---|---|---|---|
| a) *Européens* (et Assimilés) ......... | 9.475 | 8.429 | 1.316 |
| b) *Population asiatique* : | | | |
| Annamites ..................... | 133.225 | 78.578 | 54.647 |
| Chinois ........................ | 88.512 | 22.406 | 66.106 |
| Minh-Huong (métis d'Annamites et de Chinois).................... | 3.078 | 1.340 | 1.738 |
| Autres Asiatiques .............. | 7.167 | 6.840 | 327 |
| Total .................... | 241.727 | 117.593 | 124.134 |

Si l'on veut résumer, pour la population asiatique, les effets dégressifs dus à la crise économique, on aboutit aux chiffres suivants :

| Naissances | | Totaux pour la région de Saïgon-Cholon | Subdivision de Saïgon | Subdivision de Cholon |
|---|---|---|---|---|
| En 1930 : | Annamites | 8.698 | 4.322 | 4.376 |
| | Chinois | 5.100 | 1.492 | 3.608 |
| | Minh-Huong | 225 | 34 | 191 |
| | Autres Asiatiques | 14 | 10 | 4 |
| | Totaux | 14.037 | 5.858 | 8.179 |
| En 1931 : | Annamites | 8.563 | 4.489 | 4.074 |
| | Chinois | 4.748 | 1.460 | 3.288 |
| | Minh-Huong | 169 | 19 | 150 |
| | Autres Asiatiques | 17 | 16 | 1 |
| | Totaux | 13.497 | 5.984 | 7.513 |
| En 1932 : | Annamites | 8.872 | 4.664 | 4.208 |
| | Chinois | 4.502 | 1.466 | 3.036 |
| | Minh-Huong | 139 | 23 | 116 |
| | Autres Asiatiques | 9 | 6 | 3 |
| | Totaux | 13.522 | 6.159 | 7.363 |
| En 1933 : | Annamites | 8.948 | 4.521 | 4.427 |
| | Chinois | 3.822 | 1.356 | 2.466 |
| | Minh-Huong | 154 | 27 | 127 |
| | Autres Asiatiques | 17 | 13 | 4 |
| | Totaux | 12.941 | 5.917 | 7.024 |

Soit 242 naissances de moins qu'en 1932 à Saïgon et 339 naissances de moins qu'en 1932 à Cholon.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| En 1930 : | Annamites | 6.485 | 2.392 | 4.093 |
| | Chinois | 3.587 | 405 | 3.182 |
| | Minh-Huong | 19 | 8 | 11 |
| | Autres Asiatiques | 21 | 8 | 13 |
| | Totaux | 10.112 | 2.813 | 7.299 |
| En 1931 : | Annamites | 6.103 | 2.508 | 3.595 |
| | Chinois | 3.576 | 396 | 3.180 |
| | Minh-Huong | 17 | 12 | 5 |
| | Autres Asiatiques | 21 | 8 | 13 |
| | Totaux | 9.717 | 2.924 | 6.793 |

| Naissances | Totaux pour la région de Saïgon-Cholon | Subdivision de : Saïgon | Subdivision de : Cholon |
|---|---|---|---|
| En 1932 : Annamites .......... | 5.994 | 2.625 | 3.369 |
| Chinois ............. | 2.824 | 349 | 2.475 |
| Minh-Huong ......... | 17 | 9 | 8 |
| Autres Asiatiques .... | 13 | 4 | 9 |
| Totaux ...... | 8.848 | 2.987 | 5.861 |
| En 1933 : Annamites .......... | 5.591 | 2.179 | 3.412 |
| Chinois ............. | 2.329 | 244 | 2.085 |
| Minh-Huong ......... | 23 | 9 | 14 |
| Autres Asiatiques .... | 16 | 6 | 10 |
| Totaux ....... | 7.959 | 2.438 | 5.521 |

Etablis selon l'âge, ces décès se discriminent ainsi :

| | | | |
|---|---|---|---|
| En 1930 : Mort-nés............. | 667 | 291 | 376 |
| De 0 à 1 mois ........ | 762 | 64 | 698 |
| De 1 mois à 1 an .... | 3.337 | 1.057 | 2.280 |
| De 1 an à 5 ans ..... | 1.332 | 426 | 907 |
| Adultes.............. | 4.014 | 975 | 3.039 |
| Totaux ..... | 10.112 | 2.813 | 7.299 |
| En 1931 : Mort-nés............. | 610 | 270 | 340 |
| De 0 à 1 mois ........ | 686 | 62 | 624 |
| De 1 mois à 1 an .... | 2.988 | 1.075 | 1.913 |
| De 1 an à 5 ans ..... | 1.496 | 540 | 956 |
| Adultes.............. | 3.937 | 977 | 2.960 |
| Totaux ...... | 9.717 | 2.924 | 6.793 |
| En 1932 : Mort-nés............. | 573 | 240 | 333 |
| De 0 à 1 mois ........ | 701 | 145 | 556 |
| De 1 mois à 1 an .... | 2.583 | 1.015 | 1.568 |
| De 1 an à 5 ans ..... | 1.636 | 709 | 927 |
| Adultes.............. | 3.355 | 878 | 2.477 |
| Totaux ...... | 7.959 | 2.438 | 5.521 |
| En 1933 : Mort-nés............. | 510 | 211 | 299 |
| De 0 à 1 mois ........ | 616 | 132 | 484 |
| De 1 mois à 1 an .... | 2.538 | 989 | 1.549 |
| De 1 an à 5 ans ..... | 803 | 292 | 511 |
| Adultes.............. | 3.492 | 814 | 2.678 |
| Totaux ...... | 7.959 | 2.438 | 5.521 |

Soit 549 décès de moins qu'en 1932 à Saïgon et 340 décès de moins qu'en 1932 à Cholon.

Quant à la population non-asiatique, son pourcentage de natalité est de 4,81 %, celui de sa léthalité de 6,57 %.

L'examen des tableaux précédents montre tout d'abord à Saïgon un gros excédent des naissances sur les décès. Cette différence, qui était de 3.045 en 1930, de 3.060 en 1931, de 3.172 en 1932 et de 3.479 en 1933, est tout illusoire.

En effet, le territoire de la Subdivision de Saïgon est dépourvu d'hôpitaux indigènes. Les Chinois vont mourir dans les hôpitaux des Congrégations chinoises de Cholon, les Annamites à l'Hôpital indigène de Cochinchine à Cholon et à l'Hôpital de Giadinh.

Par contre, nombreuses sont les femmes indigènes domiciliées à l'extérieur qui, attirées par le confort des maternités privées situées sur le territoire de la Région, viennent y faire leurs couches.

Il existe donc bien, en fin de compte, un excédent important de naissances sur les décès, mais plus faible en réalité que ne paraît l'indiquer la comparaison des chiffres bruts donnés par l'état civil et consignés dans les tableaux qu'on vient de lire.

Le phénomène inverse se produit d'ailleurs pour Cholon, où le total des décès enregistrés est très supérieur au chiffre normal.

En additionnant les données des deux Subdivisions on arrive donc à une image beaucoup plus exacte de la réalité.

Si l'on envisage les chiffres de Saïgon seulement, on a, pour une population indigène de 109.164 (recensement du 31 décembre 1932), un pourcentage de naissances de 54,20 pour 1.000 habitants et un pourcentage de décès de 22,33 pour 1.000 habitants, alors que les pourcentages calculés par rapport à la population totale des deux Subdivisions, nous donnent, pour une population totale de 231.782 habitants, une proportion de naissances de 58,08 pour 1.000 et une proportion de décès de 45,03 pour 1.000. Ce dernier chiffre est sensiblement plus près de la réalité que le pourcentage de 22,33 pour 1.000 établi pour la population de la Subdivision de Saïgon.

A Cholon, le fléchissement des naissances constaté depuis 1930 s'est peu accentué en 1933. En effet, par rapport à l'année précédente, nous n'avons eu à enregistrer qu'une diminution de 339 naissances, tandis qu'en 1931, par rapport à 1930, la diminution a été de 666 unités.

Le mouvement de la population donne bien le reflet exact de l'activité économique du pays.

En 1930, les effets de la crise économique ont commencé à se faire sentir. En 1931, cette crise s'accentuant encore, nous avons assisté à un véritable exode de la population chinoise vers la Chine, de la popu-

lation annamite vers les campagnes où la vie est moins chère que dans les centres urbains. Cette émigration explique tout à fait la diminution du chiffre des naissances dans le cours de l'année 1933 : 339 naissances par rapport à 1932 et 499 par rapport à 1931.

Le tableau des décès, dressé par âge, nous met en lumière :

1° Saigon :

*a*) une mortinatalité élevée : 211 mort-nés sur 2.438 décès, soit 8,69 % du total des décès ;
*b*) une mortalité élevée des enfants de 0 à 1 mois : 132 sur 2.438 décès, soit 5,45 % du total des décès ;
*c*) la mortalité extrêmement élevée des enfants de 1 mois à 1 an : 989 décès sur 2.438, soit 40,56 % du total des décès.

En faisant abstraction des mort-nés, la mortalité des enfants de 0 à 1 an s'élève à 132 + 989 = 1.121 sur un chiffre total de 2.438, soit 45,97 %.

Si nous additionnons le chiffre des mort-nés avec celui des décès de 0 à 1 an, nous arrivons au total très élevé de 211 + 1.121 = 1.332 décès sur une léthalité globale de 2.438, soit un pourcentage énorme de 54,63 % du total des décès.

2° A Cholon :

*a*) une mortinatalité élevée : 299 mort-nés sur 5.521 décès, soit 5,41 % du total des décès ;
*b*) la mortalité, élevée aussi, des enfants de 0 à 1 mois : 484 sur 5.521, soit 8,76 % du total des décès ;
*c*) la mortalité extrêmement élevée des enfants de 1 mois à 1 an : 1.549 sur 5.521, soit 28,05 % du total des décès.

En faisant abstraction des mort-nés, la mortalité des enfants de 0 à 1 an s'élève à 484 + 1.549 = 2.033 sur un total de 5.521 décès, soit une proportion de 36,82 %.

Enfin, si, comme pour Saïgon, nous additionnons les 3 chiffres partiels de mortalité, la léthalité globale est accusée par un pourcentage de 299 + 484 + 1.549 = 2.332, soit sur 5.521, 42,23 % (pourcentage un peu au-dessous de celui de Saïgon, mais tout aussi déplorable).

MORTALITÉ INFANTILE : *Tableau comparatif des décès par âge.*

Tableau d'ensemble pour le territoire
de la Région de Saïgon-Cholon.

| Catégories | 1930 Nombre des décès | 1930 Pourcentage des décès | 1931 Nombre des décès | 1931 Pourcentage des décès | 1932 Nombre des décès | 1932 Pourcentage des décès | 1933 Nombre des décès | 1933 Pourcentage des décès |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Mort-nés .......... | 667 | 6,59 | 711 | 7,31 | 576 | 7,31 | 510 | 6,40 |
| 0 à 1 mois ......... | 762 | 7,53 | 687 | 7,07 | 707 | 8,00 | 616 | 7,73 |
| 1 mois à 1 an ....... | 3.337 | 33,00 | 2.995 | 30,82 | 2.555 | 29,27 | 2.538 | 32,01 |
| Total des décès de 0 à 1 an, non compris les mort-nés ..... | 4.099 | 40,53 | 3.682 | 37,82 | 3.292 | 37,27 | 3.154 | 39,62 |
| Total, y compris les mort-nés ........ | 4.766 | 47,13 | 4.293 | 44,18 | 3.868 | 43,79 | 3.664 | 46,03 |
| Total annuel des décès | 10.112 | | 9.717 | | 8.833 | | 7.959 | |

*Saïgon.*

| Catégories | 1930 Nombre des décès | 1930 Pourcentage des décès | 1931 Nombre des décès | 1931 Pourcentage des décès | 1932 Nombre des décès | 1932 Pourcentage des décès | 1933 Nombre des décès | 1933 Pourcentage des décès |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Mort-nés .......... | 291 | 10,13 | 370 | 9,23 | 240 | 8,03 | 211 | 8,69 |
| 0 à 1 mois ........ | 64 | 2,27 | 62 | 2,12 | 145 | 4,85 | 132 | 5,45 |
| 1 mois à 1 an ....... | 1.057 | 37,57 | 1.075 | 36,76 | 1.015 | 36,76 | 989 | 40,56 |
| Total des décès de 0 à 1 an, non compris les mort-nés ..... | 1.121 | 39,85 | 1.137 | 38,88 | 1.160 | 38,83 | 1.121 | 45,97 |
| Total, y compris les mort-nés ........ | 1.412 | 50,19 | 1.407 | 48,12 | 1.400 | 46,83 | 1.332 | 54,63 |
| Total annuel des décès | 2.813 | | 2,924 | | 2.987 | | 2,438 | |

*Cholon.*

| Catégories | 1930 Nombre des décès | 1930 Pourcentage des décès | 1931 Nombre des décès | 1931 Pourcentage des décès | 1932 Nombre des décès | 1932 Pourcentage des décès | 1933 Nombre des décès | 1933 Pourcentage des décès |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Mort-nés .......... | 376 | 5,14 | 341 | 4,98 | 336 | 5,69 | 299 | 5,41 |
| 0 à 1 mois ........ | 698 | 9,04 | 625 | 9,14 | 562 | 9,62 | 484 | 8,76 |
| 1 mois à 1 an ....... | 2.280 | 31,20 | 1.920 | 28,09 | 1.570 | 26,62 | 1.549 | 28,05 |
| Total des décès de 0 à 1 an, non compris les mort-nés ..... | 2.978 | 40,80 | 2.545 | 37,46 | 2.132 | 36,16 | 2.033 | 36,82 |
| Total, y compris les mort-nés ........ | 3.354 | 45,95 | 2.886 | 42,48 | 2.468 | 41,85 | 2.332 | 42,23 |
| Total annuel des décès | 7.299 | | 6.793 | | 5.896 | | 5.521 | |

3° Mortalité infantile comparée :

La mortalité infantile est donnée par le rapport entre le total des décès de 0 à 1 an (non compris les mort-nés) et le total des naissances de l'année.

*Tableau comparatif de la mortalité infantile de* 1930 *à* 1933.

| Causes de décès | Totaux pour la région de Saïgon-Cholon | Subdivision de : Saïgon | Cholon |
|---|---|---|---|
| En 1930 : Décès de 0 à 1 an (non compris les mort-nés) | 4.099 | 1.121 | 2.278 |
| Naissances vivantes .. | 13.661 | 5.858 | 7.803 |
| Mortalité infantile ... | 28,81% | 19,13% | 38,17% |
| En 1931 : Décès de 0 à 1 an (non compris les mort-nés) | 3.682 | 1.137 | 2.545 |
| Naissances vivantes .. | 13.787 | 5.984 | 7.803 |
| Mortalité infantile.... | 26,76% | 19,00% | 35,40% |
| En 1932 : Décès de 0 à 1 an (non compris les mort-nés) | 3.292 | 1.160 | 2.132 |
| Naissances vivantes .. | 13.294 | 6.159 | 7.135 |
| Mortalité infantile.... | 24,46% | 18,82% | 29,88% |
| En 1933 : Décès de 0 à 1 an (non compris les mort-nés). | 3.168 | 1.121 | 2.047 |
| Naissances vivantes .. | 12.941 | 5.917 | 7.024 |
| Mortalité infantile.... | 24,48% | 18,94% | 29,14% |

Il ressort du tableau ci-dessus que la mortalité infantile a diminué d'une façon notable au cours des 3 dernières années, passant de 19,13 % en 1930 à 18,91 % en 1933 à Saïgon, et de 38,17 % en 1930 à 29,14 % en 1933 à Cholon.

Il faut voir là l'heureux effet des mesures d'hygiène et de prophylaxie générale qui améliorent les conditions de vie de la population en même temps que son bien-être, ainsi que les premières conséquences de l'éducation hygiénique des populations indigènes qui ont une confiance chaque jour plus grande dans les méthodes européennes.

Cependant, là encore, les chiffres sont faussés pour les raisons exposées plus haut, et il faut, pour plus de vérité, se rapporter aux chiffres calculés par rapport à l'agglomération Saïgon-Cholon. Ils nous donnent pour les 4 dernières années :

| Saïgon-Cholon | 1930 | 1931 | 1932 | 1933 |
|---|---|---|---|---|
| Mortalité infantile .... | 28,81 % | 26,76 % | 24,16 % | 24,48 % |

chiffres beaucoup plus voisins de la réalité et marquant un progrès réel qui s'affirme, on le voit, d'année en année.

L'étude de cette mortalité infantile, comparée par maladie pour les 2 dernières années, aboutit aux 2 tableaux suivants :

*Causes de la mortalité infantile en* 1932 *et* 1933.

| Causes de décès | Totaux pour la région de Saïgon-Cholon | Subdivision de : | |
|---|---|---|---|
| | | Saïgon | Cholon |
| En 1932 : Mort-nés | 378 | 216 | 162 |
| Prématurés | 179 | 6 | 173 |
| Débilité congénitale | 375 | 164 | 211 |
| Athrepsie | 461 | 126 | 335 |
| Hérédo-syphilis | 259 | 121 | 138 |
| Broncho-pneumonie | 313 | 98 | 224 |
| Pneumonie double | 2 | 2 | — |
| Convulsions | 520 | 207 | 313 |
| Gastro-entérite | 405 | 155 | 250 |
| Entérite | 576 | 334 | 242 |
| Tétanos | 53 | 1 ombilical | 52 |
| Paludisme | 93 | 93 | — |
| Fièvre | 41 | 41 | — |
| Noma | 1 | 1 | — |
| Dysenterie | 5 | 5 | — |
| Diarrhée | 5 | 5 | — |
| Béribéri infantile | 3 | 3 | — |
| Immersion | 1 | 1 | — |
| Péritonite | 1 | 1 | — |
| Méningite | 8 | 8 | — |
| Purpura | 1 | 1 | — |
| Divers | 52 | 20 | 32 |
| En 1933 : Mort-nés | 510 | 211 | 299 |
| Prématurés | 140 | — | 140 |
| Débilité congénitale | 442 | 185 | 257 |
| Athrepsie | 417 | 150 | 267 |
| Hérédo-syphilis | 194 | 85 | 109 |
| Broncho-pneumonie | 350 | 84 | 266 |
| Pneumonie | 18 | 2 | 16 |
| Convulsions | 863 | 160 | 703 |
| Gastro-entérite | 464 | 208 | 252 |
| Entérite | 347 | 22 | 325 |
| Tétanos | 57 | 2 | 55 |
| Paludisme | 327 | 63 | 254 |
| Fièvre | 59 | 59 | |
| Noma | 8 | — | 8 |
| Dysenterie | 15 | 1 | 14 |
| Diarrhée | 64 | 14 | 50 |
| Bronchite | 32 | 26 | 6 |
| Béribéri infantile | 6 | 6 | — |
| Immersion | 26 | 1 | 25 |
| Péritonite | 1 | — | 1 |
| Erysipèle | 1 | 1 | — |
| Divers | 105 | 6 | 99 |

A Saïgon, il y a diminution du nombre des morts-nés, des prématurés et des hérédo-syphilitiques ; la mortalité infantile par maladies du tube digestif et de l'appareil respiratoire est en régression. Par contre, les maladies générales augmentent de plus en plus.

En ce qui concerne la Subdivision de Cholon, les mort-nés, les prématurés et les hérédo-syphilitiques sont en diminution notable, les enfants débiles et athrepsiques sont également en régression marquée ; les maladies du tube digestif, de l'appareil respiratoire et du système nerveux des enfants de premier âge marquent une augmentation constante pendant l'année.

Le tétanos infantile est en diminution très nette en 1933 (deux cas seulement à Saïgon). Heureux effet, sans nul doute, de l'éducation des mères indigènes qui ont davantage recours aux sages-femmes diplômées et aux maternités publiques ou privées au moment de la parturition.

C'est ainsi qu'à Saïgon, en 1933, sur 5.917 naissances indigènes déclarées, 5.514 ont été pratiquées par les sages-femmes diplômées, dont 4.979 dans leurs maternités privées, et 535 seulement au domicile des parturientes (avec l'aide de sages-femmes), soit 93,18 % et 403 sans le concours des sages-femmes, soit 6,82 %.

A Cholon, sur 7.024 naissances indigènes déclarées, 3.928 accouchements ont été pratiqués par les sages-femmes diplômées, 2.834 dans leurs maternités privées et 1.094 au domicile des accouchées, soit 56 % ; 566 au domicile des parturientes sans aide de sage-femme, soit 8 % et 2.530 à la Maternité indigène de Cochinchine, soit 36 %.

*En résumé*, 90 % *des naissances indigènes déclarées ont eu lieu avec l'assistance des sages-femmes diplômées, ce qui éclaire bien la presque disparition du tétanos ombilical.*

## Observation de la tache mongolique.

Ce long préambule démographique ne nous a pas semblé inutile pour montrer la fréquence du métissage dans la population de la Région Saïgon-Cholon. Annamites, Chinois, Minh-Huong, Cambodgiens, Indiens (dits improprement « Malabars ») se sont fusionnés pendant longtemps dans cette grande cité et cela explique bien que nos pourcentages de présence de la tache sacrée à la naissance se soient, — malgré un deuxième contrôle, on le verra, — sensiblement éloignés de la proportion connue de cette même pigmentation fugace dans des races non soumises à des brassages si accusés (Chinois laotiens).

Des chiffres, déjà publiés, nous apprennent en effet que la tache est constatée :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Chez les Javanais, | dans | 97 à 99 % | des cas, |
| — Chinois, | — | 98 % | — |
| — Annamites | — | 89 % | — |
| — Japonais, | — | 90 % | — |
| — Siamois, | — | 89 % | — |
| — Chinois du Laos, | | 83 % | — |

Et M. Pierre Champion, assistant au Laboratoire d'Anthropologie du Muséum national d'Histoire naturelle, a bien voulu nous communiquer, — ce dont nous le remercions ici, — les résultats de récentes investigations concernant l'Indochine :

| | | |
|---|---|---|
| Chez les Annamites de Cochinchine, dans | 65,86 % | des cas |
| — — du Tonkin, | 53,88 % | — |
| — — d'Annam, | 74,05 % | — |
| — Laotiens | 67,34 % | — |
| — Tonkinois, | 21,66 % | — |

Depuis Balz qui, le premier, fit connaître en 1882 ce stigmate après de nombreuses observations faites en Chine et au Japon, d'assez nombreux auteurs ont signalé sa fréquence d'apparition à la naissance. Mais, comme l'a recommandé le professeur Rivet, tous ces observateurs ont-ils bien exercé leur contrôle au moment opportun, nous voulons dire *dans les premières heures* qui suivent la naissance ? C'est peu probable. De là, les divergences d'appréciation qui peuvent être au moins, nous semble-t-il, de l'ordre de 10 centièmes des pourcentages publiés.

Notre enquête personnelle a porté sur un milieu où le contrôle est chaque jour exercé pour un service plus général. C'est celui des maternités privées, placées, dans la Région Saïgon-Cholon, sous notre autorité (Direction des Services d'Hygiène et de Police sanitaire).

Ces maternités étaient, en 1933, au nombre de 35, 18 à Saïgon et 17 à Cholon. En principe, à Cholon, leur clientèle est chinoise. A Saïgon, sauf en quelques-uns de ces établissements, les parturientes sont annamites.

Au cours de cette même année, le nombre d'accouchements faits dans ou par ces maternités a été, nous l'avons vu plus haut, de 9.442. C'est sur ces nouveaux-nés que notre observation a porté, pendant près de 8 mois (novembre 1932-juin 1933), réunissant 4.189 examens dont les résultats sont résumés dans les deux tableaux ci-après.

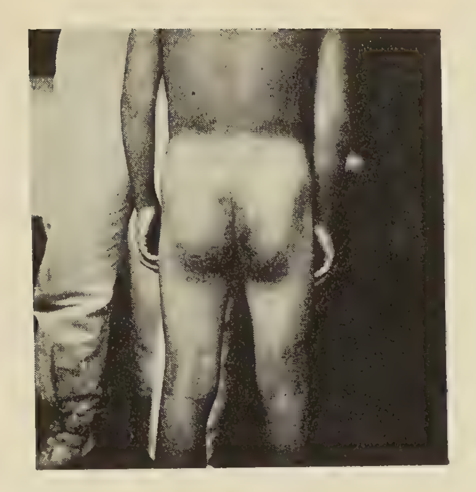


FIG. 1.

Tache au lieu d'élection (persistance à 8 ans).



FIG. 2.

Tache polycyclique (3me jour).

A. — MATERNITÉS PRIVÉES DE SAÏGON.

*Sujets observés* : Nourrissons de race annamite (issus de père et mère annamites) (1).

| Nom de la Maternité | Nombre d'enfants présentés | Nombre d'enfants porteurs de la tache mongolique | Pourcentage (par maternité) | Siège habituel | Aberrance de la tache | | | | | | | Taches multiples |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | Fesse | Dos | Cuisse | Jambe | Pied | Main | Face | |
| 1. Duong-thi-Hoa........ | 142 | 111 | 78 | 59 | 17 | 1 | — | — | — | — | — | 34 |
| 2. Tran-thi-Lâu ........ | 246 | 222 | 90 | 129 | 24 | — | — | — | — | 2 | — | 67 |
| 3. Tran-thi-Binh ....... | 208 | 149 | 71 | 72 | 31 | — | — | — | — | — | — | 46 |
| 4. Phan-thi-Gioi ........ | 405 | 308 | 76 | 119 | 115 | 1 | — | — | — | — | — | 73 |
| 5. Pham-thi-Hang ....... | 189 | 113 | 59 | 26 | 54 | — | 1 | 1 | — | — | — | 31 |
| 6. Nguyen-thi-Trang ... | 656 | 468 | 71 | 218 | 140 | 1 | — | 2 | 1 | — | — | 106 |
| 7. Nguyen-thi-Tuc ...... | 92 | 68 | 73 | 41 | 17 | — | — | — | — | — | — | 10 |
| 8. Nguyen-thi-Nga ...... | 69 | 53 | 76 | 14 | 15 | — | — | — | — | — | — | 24 |
| 9. Nguyen-thi-Du........ | 34 | 19 | 55 | 8 | 4 | — | — | — | — | — | — | 7 |
| 10. Do-thi-Tân .......... | 111 | 81 | 72 | 38 | 17 | — | 1 | — | — | — | 1 | 24 |
| 11. Le-thi-Lâu .......... | 274 | 202 | 73 | 63 | 71 | — | — | — | 2 | 1 | — | 65 |
| 12. Tran-thi-An .......... | 44 | 31 | 70 | 20 | 2 | — | — | — | — | — | — | 9 |
| 13. Dao-My. ............ | 165 | 126 | 76 | 69 | 31 | 1 | — | — | — | — | — | 25 |
| 14. Thai-thi-Hoa ........ | 119 | 100 | 84 | 40 | 12 | — | — | — | — | — | — | 48 |
| 15. Nguyen-thi-Tiên ..... | 135 | 85 | 62 | 61 | 14 | — | — | — | — | — | — | 10 |
| 16. Nguyen-thi-Ba ....... | 46 | 25 | 54 | 8 | 3 | — | — | — | — | — | — | 14 |
| Totaux ........... | 2.935 | 2.161 | 73 | 985 | 567 | 4 | 2 | 3 | 3 | 3 | 1 | 593 |
| Pourcentages ..... | | | 73 | 40 | 26 | 0,18 | 0,09 | 0,13 | 0,13 | 0,13 | 0,04 | 27 |

(1) Observés principalement par le Dr Nguyen-van-Kiêu.



FIG. 3.

Taches multiples.



FIG. 4.

Tache aberrante (jambe et pied), 6me jour.

B. — Maternités privées de Cholon.

*Sujets observés* : Nourrissons de race chinoise (issus de père et mère chinois — cantonnais —) (1).

| Nom de la Maternité | Nombre d'enfants présentés | Nombre d'enfants porteurs de la tache mongolique | Pourcentage (par maternité) | Siège habituel | Aberrance de la tache | | | | | | | Taches multiples |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | Fesse | Dos | Cuisse | Jambe | Pied | Main | Face | |
| 1. Bureau d'hygiène | 324 | 199 | 61,41 | 150 | 22 | — | — | — | — | — | — | 27 |
| 2. Tran-Han | 175 | 150 | 85,71 | 52 | 74 | — | — | — | — | — | — | 24 |
| 3. Tran-que-Tien | 147 | 117 | 79,59 | 63 | 35 | 1 | — | — | 1 | — | — | 17 |
| 4. Cao-Nguyen-Tuong | 74 | 59 | 79,72 | 24 | 18 | — | — | 1 | — | — | — | 16 |
| 5. Quach-Thoai | 112 | 82 | 73,21 | 26 | 35 | — | — | — | — | — | — | 21 |
| 6. Ngo-Phung | 73 | 53 | 72,60 | 34 | 11 | — | — | — | — | — | — | 8 |
| 7. Banh-Cam-Lang | 68 | 44 | 64,70 | 25 | 12 | — | — | — | — | — | — | 7 |
| 8. Quach-Tu | 61 | 45 | 73,77 | 18 | 16 | — | — | — | — | — | — | 11 |
| 9. Vo-thi-Buong | 52 | 44 | 84,61 | 26 | 11 | — | 1 | — | 1 | 1 | — | 4 |
| 10. Huynh-Anh | 47 | 39 | 82,97 | 19 | 6 | — | — | — | — | — | — | 14 |
| 11. Le-thi-Qui | 29 | 22 | 75,86 | 12 | 5 | — | — | — | — | — | — | 5 |
| 12. Nguyen-thi-Trong | 25 | 25 | 100 | 13 | 4 | — | — | — | — | — | 1 | 7 |
| 13. Chung-Nam-Que | 21 | 16 | 76,19 | 6 | 1 | — | — | — | — | — | — | 9 |
| 14. Tran-Anh | 17 | 13 | 76,47 | 5 | 2 | — | — | — | — | — | — | 6 |
| 15. Tran-thi-Bau | 10 | 5 | 50 | 1 | 1 | — | — | — | — | 1 | — | 2 |
| 16. Maternité Binh-Dông | 7 | 5 | 71,42 | — | 2 | — | — | — | 1 | 1 | — | 1 |
| 17. Poste de Phudinh | 5 | 4 | 80 | 1 | 3 | — | — | — | — | — | — | — |
| 18. Vuong-thi-Qui | 4 | 3 | 75 | — | 2 | — | — | — | — | — | — | 1 |
| 19. Poste de Phulâm | 2 | 2 | 100 | 1 | 1 | — | — | — | — | — | — | — |
| 20. Le-thi-Vang | 1 | 1 | 100 | 1 | — | — | — | — | — | — | — | — |
| Totaux | 1.254 | 928 | 74 | 477 | 261 | 1 | 1 | 1 | 3 | 3 | 1 | 180 |
| Pourcentages | | | 74 | 38,03 | 20,81 | 0,07 | 0,07 | 0,07 | 0,20 | 0,20 | 0,07 | 14,35 |

(1) Observés principalement par le médecin indo-chinois Nguyen-tân-Chà.

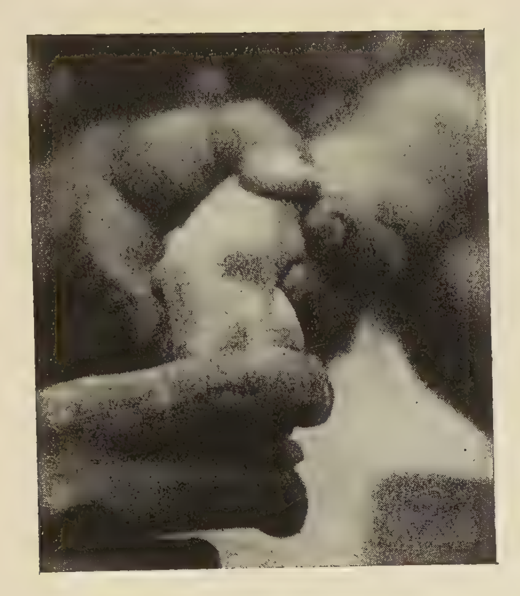


FIG. 5.

Tache aberrante (bras, face interne), 8me jour.

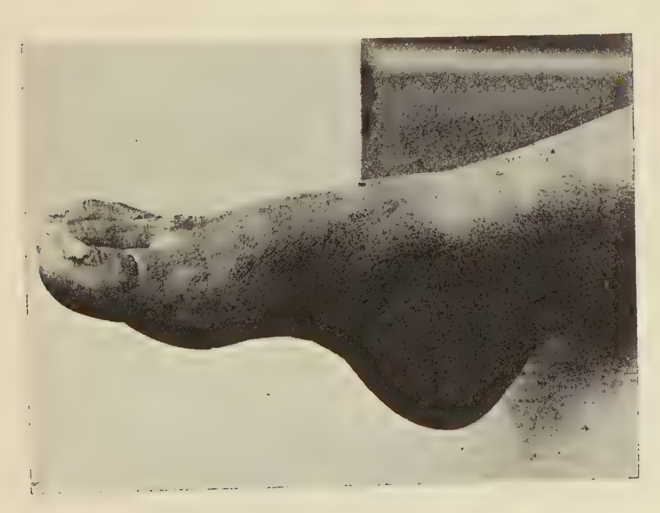


FIG. 6.

Aberrance et persistance de la tache (jambe et pied, 5 ans).

Surpris, d'une part, d'aboutir à un pourcentage presque identique dans les 2 villes, d'autre part de trouver ce dernier (Chinois de Cholon) très inférieur au chiffre donné pour les Chinois du Laos (83 %), nous avons retardé de quelques mois la publication de ces chiffres et procédé à un deuxième contrôle sur un nombre plus restreint de nouveau-nés.

Les 4.189 examens consignés dans les tableaux précédents avaient été pratiqués soit par des médecins, soit par des sages-femmes. Des causes d'erreurs pouvaient provenir de l'intervention de ces dernières. Nous décidâmes donc de confier ce deuxième contrôle exclusivement à des médecins (M. Tran-van-Loi, à Saïgon ; M. Nguyen-tân-Chà, à Cholon). Il a abouti aux pourcentages que voici :

### Subdivision de Saïgon.

Nombre d'enfants présentés (parents *annamites*).......... 150
Nombre d'enfants porteurs de taches mongoliques........ *114*

| Siège habituel (fesses, régions coccygiennes) | Aberrance de la tache | | | | | | | | Taches multiples | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | épaule | face | bras | poitrine | dos | mains | jambes | pieds | | |
| 90 | 2 | 0 | 6 | 0 | 1 | 3 | 1 | 5 | 6 | *114* |
| % : 78,9 | 1,75 | — | 5,26 | — | 0,88 | 2,64 | 0,88 | 4,38 | 5,26 | *76*% |

### Subdivision de Cholon.

Nombre d'enfants présentés (parents *chinois*)............ 200
Nombre d'enfants porteurs de taches mongoliques....... *162*

| Siège habituel (fesses, régions coccygiennes) | Aberrance de la tache | | | | | | | | Taches multiples | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | épaule | face | bras | poitrine | dos | mains | jambes | pieds | | |
| 148 | 0 | 1 | 3 | 0 | 2 | 2 | 1 | 1 | 4 | *162* |
| % : 91,37 | — | 0,61 | 1,85 | — | 1,24 | 1,24 | 0,61 | 0,61 | 2,47 | *81*% |

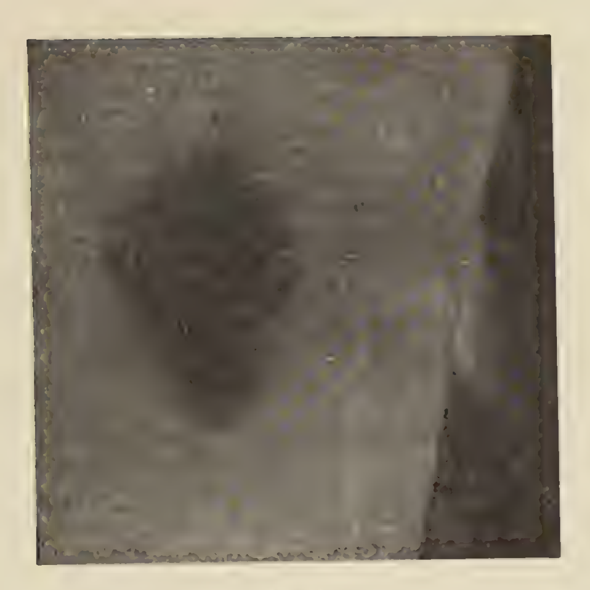


FIG. 7.

Aberrance et persistance de la tache (dos, 5 ans).



FIG. 8.

Aberrance et persistance de la tache (jambe, 5 ans).

*En définitive, nous pouvons conclure que la tache mongolique existe chez 76 % des enfants annamites de Saïgon (issus de parents annamites et chez 81 % des enfants chinois de Cholon (issus de parents chinois).* )

### Conditions de l'observation. Sexe. Filiation.

En général, ces nourrissons ont été observés par nos soins dans les heures qui ont suivi la naissance, le délai le plus long ne pouvant dépasser 48 heures puisque, tous les deux jours, les maternités privées de la Région Saïgon-Cholon sont visitées par nos médecins indochinois aux fins de vaccination jennérienne, de vaccination par le B. C. G. et de surveillance générale.

*Sexe* : la répartition a été à peu près égale.

*Parents* : la couleur jaune clair de la peau devient parfois livide chez les Chinois (opiomanes, alcooliques). Les cheveux sont lisses, les poils rares (le duvet est abondant chez le nouveau-né). Les principales dominantes pathologiques constatées chez eux et leurs ascendants sont l'opiomanie (en diminution depuis la crise économique), le paludisme, la syphilis, la tuberculose à forme pulmonaire, le tabagisme.

### Caractères de la tache mongolique.

Les détails suivants sont communs à l'Annamite et au Chinois.

*Siège* : par ordre de fréquence, position sacrée (au sommet du pli interfessier, en prenant très souvent ce sommet comme centre) (*figure n°* 1) ; puis sur les masses lombo-fessières et sacro-lombaires. Nous verrons plus loin les modalités d'aberrance de la tache.

*Couleur* : bleu ardoisé plus ou moins foncé selon l'état de santé du nourrisson et le degré de pigmentation cutanée.

*Forme* : circulaire, ou ovalaire, ou très souvent polycyclique comme le montre le cas-type des *figures* 2 *et* 3.

*Dimensions* : de la grandeur d'une pièce de 0 fr. 50 à celle de la paume manuelle.

### Nombre. Aberrance de la tache mongolique.

La *figure* 4 (photo prise le 6e jour) représente un cas d'aberrance constitué par 2 taches situées, la plus grande sur le tiers inféro-externe de la jambe gauche, la plus petite sur la malléole externe du même membre, alors que la région lombo-sacrée ne présente aucune pigmentation.



Fig. 9.

Aberrance et persistance de la tache (face, 15 ans).

*La figure* 5 correspond à une présence de la tache, photographiée au 8e jour, sur la partie inféro-interne du bras droit, la région sacrée de cet enfant étant le siège de taches multiples.

Nous avons condensé dans les tableaux ci-dessus ces deux ordres de caractères, l'aberrance et la multiplicité. En résumé, les positions de la tache sont traduites par les pourcentages sensiblement décroissants que voici :

| Situation | Chez l'enfant *annamite* | Chez l'enfant *chinois* |
|---|---|---|
| Siège sacré (habituel) | 40% | 38,03% |
| Taches multiples | 27% | 14,35% |
| Fesse | 26% | 20,81% |
| Dos | 0,18% | 0,70% |
| Main | 0,13% | 0,20% |
| Pied | 0,13% | 0,20% |
| Jambe | 0,13% | 0,07% |
| Cuisse | 0,09% | 0,07% |
| Face | 0,04% | 0,07% |

**Persistance de la tache mongolique,**

Nous n'avons pas cru inutile de porter notre attention sur la *durée* de cette pigmentation chez l'enfant. Pour cela, nous avons fait visiter par nos médecins indo-chinois les différents groupes scolaires libres des 2 villes (Saïgon possède 42 écoles libres annamites ; Cholon, 67 écoles libres chinoises). Cette enquête nous a donné les résultats ci-après :

*Tache mongolique*

observée sur des nourrissons et des enfants de 1 à 14 ans.

Subdivision de Saïgon *(race annamite).*

| Age des enfants observés | Nombre d'enfants présentés | Nombre d'enfants porteurs de taches mongoliques | Pourcentage | Siège habituel et son pourcentage |
|---|---|---|---|---|
| 1 mois | 50 | 31 | 62,00 % | 19 — 38,00 % |
| 5 mois | 20 | 10 | 50,00 % | 7 — 35,00 % |
| 11 mois | 15 | 5 | 33,33 % | 3 — 20,00 % |
| 2 ans | 22 | 4 | 18,18 % | 4 — 18,18 % |
| 8 ans | 36 | 6 | 16,66 % | 4 — 11,11 % |
| 12 ans | 10 | 2 | 20,00 % | 2 — 20,00 % |
| 14 ans | 10 | 1 | 10,00 % | 1 — 10,00 % |

Subdivision de Cholon *(race chinoise).*

| Age des enfants observés | Nombre d'enfants présentés | Nombre d'enfants porteurs de taches mongoliques | Pourcentage | Siège habituel et son pourcentage |
|---|---|---|---|---|
| 1 mois | 29 | 19 | 65,51 % | 14 — 48,27 % |
| 5 mois | 22 | 16 | 72,72 % | 12 — 54,54 % |
| 11 mois | 28 | 20 | 71,42 % | 15 — 53,57 % |
| 2 ans | 57 | 36 | 63,15 % | 34 — 59,47 % |
| 8 ans | 73 | 16 | 21,92 % | 13 — 17,80 % |
| 12 ans | 137 | 12 | 8,75 % | 11 — 7,29 % |
| 14 ans | 25 | 2 | 8,00 % | 1 — 4,00 % |

La *figure* 6 représente, chez une enfant de 5 ans, une grande tache gris-clair occupant, sur le pied droit, presque toute la face dorsale et la partie interne de l'articulation tibio-tarsienne.

Sur la *figure* 7, on observe une persistance maculaire dans la zone dorso-lombaire droite (garçon de 5 ans).

La *figure* 8 nous montre, chez une fillette de 5 ans, une tache mongolique placée sur la crête tibiale, au tiers supérieur de la jambe droite.

Enfin, plus intéressante que les précédentes, la *photographie n°* 9 illustre le cas d'une tache de la face, aberrante et velue.

Il s'agit d'une fille annamite de 15 ans. Cette enfant présente dans la partie fronto-naso-orbitaire droite un vaste placard bleu-ardoisé, sur quoi le sourcil s'est développé exagérément : des poils de 2 centimètres de longueur vont jusqu'à déborder sur la ligne médiane que, d'ailleurs, la tache dépasse largement. La racine et la partie moyenne du nez sont teintées et la pigmentation envahit, au-dessous de la paupière inférieure droite et vers la région temporale, une aire faciale importante. En outre, toute la peau du visage, — le front excepté — est criblé de petit plomb de chasse, dit « cendrée », formant un piqueté presque uniforme et de la même couleur bleu-ardoisé que la tache orbito-nasale.

## Folklore.

Quelle signification Annamites et Chinois de la Région Saïgon-Cholon donnent-ils à la tache mongolique ?

*Les Annamites* l'appellent « bot », ce qui veut dire « tache », tout bonnement.

Nous n'avons pu recueillir que deux interprétations, dont la première est bien simpliste.

Les mères qui accouchent d'un enfant « taché » auraient, au cours de leur grossesse, essuyé sur leurs propres fesses leurs doigts maculés de suie au cours des travaux culinaires. Ces empreintes se reproduiraient à peu près à la même place chez leur rejeton.

La deuxième explication touche de plus près aux croyances religieuses, bien qu'elle ne puisse s'appliquer qu'aux mères multipares. Un enfant meurt. La mère, avant l'ensevelissement, marque le petit cadavre d'une croix à l'encre de Chine, ou d'une tache d'un colorant rouge, sur n'importe quelle partie du corps. Lorsque naîtra un autre enfant, s'il est porteur d'une tache mongolique, la mère sera convaincue que le précédent est revenu en elle par métensomatose. Si la tache est absente, elle sera non moins certaine que son premier enfant a quitté à jamais la terre pour le ciel *ou* l'enfer. Elle préfère donc, dans le doute cruel de ces deux destinations, voir renaître en elle son enfant, ce qui lui est confirmé par la constatation de la tache dermique.

Très superstitieux, *les Chinois* interprètent de différentes manières la présence de la tache mongolique, qu'ils nomment « Hat-nâp-chi », ou « tache congénitale noirâtre ».

*a*) D'après leurs principes de métempsychose, les âmes charitables peuvent devenir bouddhas et ne se réincarnent pas. Les âmes amoureuses reviennent sur terre pour y assouvir leurs passions. Enfin, les âmes méchantes sont transformées en animaux, en insectes, pour servir les hommes ou les autres animaux. L'âme du futur petit être humain hésite ; elle appréhende une transmigration bestiale. Les diables des enfers lui administrent alors des coups pour le pousser vers la métamorphose. C'est ainsi que les enfants indociles portent sur le bas du dos ou sur les fesses, les « bleus » de ces contusions. Les enfants très récalcitrants, qui se sont donc débattus, arrivent au monde avec des marques un peu partout (taches aberrantes) et les êtres obéissants et bons ne présentent, où que ce soit, aucune trace de « coups ».

*b*) Les taches multiples seraient plus fréquentes chez les prématurés, chez les débiles, et les mères chinoises y lisent les voies de fait des diables, ordonnant à un *même* enfant sa réincarnation (avortements répétés des syphilitiques).

*c*) Enfin, de nombreuses Chinoises affirment que la tache coccygienne est la signature « de l'esprit belliqueux *des Mongols* ». Plus la tache est étendue, plus l'éducation de l'enfant sera délicate et difficile.

Dans cette dernière croyance populaire, il est curieux de retrouver le sens de la thèse scientifique qui fait de la tache mongolique, malgré les recherches contradictoires d'Adachi et Fujisawa, un caractère authentique de l'imprégnation indonésienne.



# LE SQUELETTE D'IN-EKER (HOGGAR)

Par

M. le Dr N. KOSSOVITCH et M. FERNAND BENOIT,

de l'Institut Pasteur, Ancien membre de l'École de Rome

La région d'In-Eker, dans la partie occidentale du Hoggar (com. indigène du Tidikelt), sur la piste d'Arrem-Tit à In-Salah, à environ 150 kil. N.-O. de Tamanrasset, présente les mêmes vestiges préhistoriques que les autres parties du massif montagneux du Hoggar ; on y rencontre également quelques gravures rupestres, parmi lesquelles nous signalerons les éléphants qui se trouvent à peu de distance du blockhaus d'In-Eker (1) et un animal ressemblant à un rhinocéros, sculpté découvert par les auteurs de ces lignes, *sur deux gravures rupestres profondément incisées du Hoggar.*

Un oued fossile qui semble avoir été un affluent de l'oued Tekouiat (2) présente ce même « paysage d'archipel » dont l'origine et l'évolution ont été nettement expliquées par le comte Begouën, membre comme nous de la Mission Scientifique Saharienne (1930-1931) (3) : des mottes de terre, couronnées d'étels ou tamaris aux racines enchevêtrées, émergent de loin en loin de la nappe de sable — seul vestige de la « terrasse » ancienne qui constituait le sol à l'époque préhistorique et qui, décapée par l'érosion éolienne, n'est reconnaissable qu'à ces quelques témoins maintenus par le clayonnage des racines.

1. Photo publiée dans *l'Illustration,* 16 mai 1931, p. 96.
2. Voir le croquis hypsométrique de la région, dans *Les territoires du Sud de l'Algérie.* Alger, 1930 (Gouvernement général de l'Algérie. Commissariat du Centenaire).
3. *Les vestiges des terrasses de l'oued Igharghar et le dessèchement du Sahara* (*XVe Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistorique.* Paris, 1931).

La rive ouest de l'oued (large de plus d'un kilomètre) est rocheuse ; le sol s'élève peu à peu en effet jusqu'au pied d'une imposante gara, à la roche luisante, qui domine le paysage désolé de la vallée d'In-Eker. Certains quartiers de rocher semblaient présenter une pose intentionnelle ; ils avaient été portés auprès d'une arête formant saillie longitudinale dans le sens de l'Oued, en direction générale N.-E.-S.-O.

Une fouille nous permit de voir qu'il s'agissait d'une tombe dont le squelette bien conservé a pu être dégagé (1er janvier 1931) et a été étudié par l'un de nous au Laboratoire d'Anthropologie de l'Ecole des Hautes-Etudes.

Cette sépulture offre un aspect particulier. Au lieu de se présenter sous la forme habituelle du *Kerkour* (*adebni* du Hoggar), ou tas de pierres sèches en forme de pyramide, comme il en existe dans la région d'In-Eker et comme nous en avons fouillé dans le Tefedest (Garet el Djenoun, à l'ouest de l'Igharghar), elle est caractérisée par l'utilisation de l'arête rocheuse qui forme la paroi S.-E. de la fosse : cette arête étant inclinée à 45°, le squelette était en partie engagé sous le rocher, de telle sorte que cette tombe n'est pas loin d'offrir un type assez imprévu de sépulture sous roche. La fosse était fermée sur le côté N.-O. par de grands blocs posés de champ et la couverture faite de dalles de pierre très épaisses, dont la plus grande, recouvrant plus de la moitié de la tombe, ne mesurait pas moins d'un mètre de longueur.

Un tel type de tombeau paraît être très original en cette région ; et c'est pourquoi il n'est guère possible d'en tirer de déductions. Nous nous bornerons à remarquer que les pierres qui recouvrent les pentes de la montagne jusqu'à l'oued auraient permis l'inhumation sous un tumulus de pierres sèches, selon l'usage habituel du Sahara et du Hoggar. La couverture par d'énormes quartiers de roche donne à cette tombe un aspect mégalithique, fort étrange, si on la compare au type du *Kerkour*, composé de pierres de petit appareil amoncelées en pyramide. Ce sont là des caractères qui, s'ils pouvaient être retrouvés dans d'autres sépultures, nous amèneraient à voir dans la tombe d'In-Eker un intermédiaire entre la sépulture sous dolmen (parfois enterré), de type mégalithique, et la sépulture sous *Kerkour*.

L'âge de la tombe, certainement préislamique, ne peut être défini de façon plus précise. Il est difficile d'y voir une sépulture de nomade et au contraire vraisemblable de supposer qu'elle est contemporaine de l'époque, très vague, où régnait encore une certaine végétation dans la vallée de l'oued Tekouiat.

Le corps reposait à 0 m. 75 sous le dallage de la couverture et la

tête, encastrée sous l'abri du rocher, était en outre protégée par deux pierres butées l'une contre l'autre en forme de dos d'âne.

Aucun matériel archéologique n'accompagnait le squelette.

L'orientation du corps, commandée par l'utilisation de l'arête rocheuse, était celle de la stratification, soit N.-E.-S.-O., la tête étant à l'Est et les pieds au S.-O. La face était dirigée vers l'Ouest, la tête reposant sur la partie occipitale.

Cette fouille a été effectuée le 31 décembre 1930 et le 1er janvier 1931, au cours de la Mission Scientifique Saharienne.

Les ossements en fossilisation complète sont en très bon état de conservation.

Le corps se présentait dans une position très repliée, selon le mode général des sépultures préislamiques du Hoggar. Les vertèbres du cou étaient perpendiculaires au sol. Les os étaient rapprochés et enchevêtrés : les genoux touchaient le côté droit du crâne, les mains étaient ramenées sur le front. Cette position du squelette indique que le corps avait été mis en cet état immédiatement après la mort, avant le refroidissement *post mortem*.

*Mâchoires et dents.* — Les deux mâchoires, considérées dans leur ensemble, ont des dimensions assez fortes ; les apophyses et les saillies osseuses, de même que les insertions musculaires, sont peu marquées.

La mâchoire supérieure, en particulier, est étroite. Les mâchoires ont un prognathisme peu accentué. La rencontre des deux mâchoires est normale ; la parabole de la mâchoire inférieure est inscrite dans la parabole de la mâchoire supérieure.

La disposition des dents est normale ; l'arcade dentaire longue et peu large. Les dents ne sont pas toutes en place : plusieurs sont tombées du squelette, mais les alvéoles restées béantes permettent de les reconstituer. Pas de dents cariées.

Absence complète de dents de lait ; toutes les dents sont des dents définitives ; il n'y a plus trace de dents temporaires. Les incisives sont de dimension moyenne et de forme normale ; les canines sont également normales et bien rangées ; les prémolaires et molaires sont normales ; les dents de sagesse sont absentes et les alvéoles sont rétractées.

Cette dernière constatation nous permet de fixer approximativement l'âge du sujet : plus de 25-30 ans. Nous avons donc à faire à un squelette d'homme adulte.

*Crâne et craniométrie :*

| | |
|---|---|
| Diamètre antéro-postérieur maximum | 191 |
| Diamètre transversal | 143 |
| Hauteur du crâne | 134 |
| Diamètre frontal minimum | 100 |
| Diamètre frontal maximum | 121 |
| Indice céphalique largeur-longueur | 74,8 |
| Indice hauteur/d. a.-p. | 70,1 |
| Indice hauteur/d. tr. | 93,7 |
| Fronto-pariétal | 71,3 |
| Diamètre bimastoïdien | 129 |
| Diamètre bizygomatique | 140 |
| Diamètre naso-mentonnier | 127 |
| Diamètre naso-alvéolaire | 79 |
| Diamètre alvéolo-basilaire | 104 |
| Indice facial morphologique | 90,71 |
| Indice céphalo-facial | 97,90 |
| Indice zygo-frontal | 71,42 |
| Hauteur du nez | 54 |
| Largeur du nez | 27 |
| Indice nasal | 50,0 |
| Largeur orbitaire | 40,1 |
| Hauteur orbitaire | 33,5 |
| Largeur interorbitaire | 2[illegible] |
| Largeur du bord alvéolaire supér. | 70 |
| Voûte palatine { longueur | 45 |
| Voûte palatine { largeur | 43 |
| Trou occipital { longueur | 39 |
| Trou occipital { largeur | 33 |
| Courbe frontale | 129 |
| Courbe pariétale | 137 |
| Courbe occipitale | 117 |
| Courbe transverse | 314 |
| Courbe horizontale | 532 |

Mâchoires :

| | |
|---|---|
| Hauteur maxim. branche montante | 68 |
| Hauteur minim. — | 57 |
| Largeur maxim. — | 44 |
| Largeur minim. — | 39 |
| Longueur de la mandibule | 115 |
| Angle mandibulaire | 1.250 |
| Angle Rivet (naso-alvéolo-basilaire) | 770 |

*Morphologie.* — Les sutures dentelées ne sont pas synostosées ; forme pentagonale assez haute ; front d'une hauteur moyenne avec fosses temporales profondes ; l'inclinaison est légèrement fuyante. La bosse frontale est bien développée ; les bosses pariétales sont évi-

dentes et situées très en arrière. Les arcades sourcilières sont bien marquées de chaque côté de la glabelle. Les orbites sont quadrangulaires. Les os nasaux sont assez longs, l'ouverture nasale dénonce la race métissée. Les pommettes sont saillantes, les zygomas écartés. Le menton est légèrement saillant.

*Base du crâne.* — La fossette scaphoïde est effacée ; aile externe normale ; épine de Civinini bien marquée.

La dolichocéphalie est accentuée ; leptoprosopie, leptorrhinie.

*Membres supérieurs* :

Humérus : Longueur totale 339 mm. ; largeur max. 50 ; largeur inférieure : 64 mm. Corps robuste.

Radius : longueur 27,8 ; corps massif.

Mains : longues, doigts minces.

*Membres inférieurs* :

Fémur : Synostose complète de la tête fémorale ; longueur 460 mm. : circonférence de la tête fémorale : 126 mm. ; diamètre de la diaphyse au milieu ; gauche 29 ; droite 28 ; diamètres des condyles : 80 (gauche) et 79 (droite). La courbure est normale ; hauteur de la tête 37 ; largeur de la tête 35.

Tibia : synostose des deux épiphyses ; longueur 345 ; circonférence min. 80 ; circonférence au niveau du trou nourricier 82. Largeur maximum de la tête du tibia : 65.

Péroné : longueur 341 ; épais, malléole massive.

Pied : calcanéum long et fort ; épiphyse presque complètement soudée du calcanéum.

La taille probable, calculée d'après la méthode de Manouvrier, peut être ainsi fixée :

d'après sa longueur fémorale : 1 m. 677 ;
d'après sa longueur tibiale : 1 m. 625 ;
d'après sa longueur humérale : 1 m. 644 ;
d'après les 3 longueurs : 4946 : 3 = 1 m. 648.

## Conclusions.

On peut affirmer que le squelette est celui d'un homme adulte de race métissée, en se basant sur le caractère du crâne, sur la forme du bassin, l'aspect des os longs des membres. La taille est au-dessous de la moyenne générale, à sa limite supérieure.

Le squelette examiné est d'inhumation ancienne, le mode de sépulture indique à une époque préislamique.

Avant de pouvoir tenter une filiation, avant de pouvoir rapprocher avec quelque certitude le squelette examiné d'un groupe ethnique quelconque de l'Afrique du Nord ou de l'Europe, il est nécessaire de multiplier les observations anthropométriques des squelettes de cette région, riche en tumuli. Des découvertes semblables et semblablement intéressantes pourront, dans l'avenir, montrer s'il s'agit d'un type isolé ou d'un type vraiment représentatif d'une variété ethnique disparue.

Toutes les recherches à ce sujet méritent d'être signalées. Mais ce ne sera que par l'étude de plusieurs tombes de caractère similaire, dont quelqu'une pourra présenter un matériel archéologique, et par la comparaison des squelettes, encore trop rares à cette heure, que nous aurons quelque certitude sur le peuplement ancien du Hoggar.



# L'ANCIEN ÉGYPTIEN ET LES LANGUES AFRICAINES

Par Rémy COTTEVIEILLE-GIRAUDET,

**Du Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale**
**Ancien membre de l'Ecole française du Caire.**

Bien que le fait puisse paraître extraordinaire en raison des progrès incessants de la linguistique, la langue des Hiéroglyphes, quelque connue qu'elle soit dans son mécanisme grammatical et dans son vocabulaire, n'a pas jusqu'ici reçu de place définitive dans le classement des langues du Proche-Orient classique. Cela tient d'abord à ce que l'égyptien, étant écrit dans un système compliqué qu'on transcrit en outre au moyen d'un certain nombre de signes conventionnels, ne se laisse guère aborder avec fruit par un linguiste non spécialisé. Cela tient aussi à ce que les égyptologues, qui seraient tout désignés pour hâter la solution du problème, se sont montrés peu soucieux de linguistique, se contentant d'interpréter les textes d'une langue dont ils s'accommodent fort bien d'ignorer l'origine et l'histoire. Ou bien, les rares égyptologues qui se sont posé la question de l'origine de l'égyptien étaient insuffisamment informés, la plupart ne connaissant par ailleurs que les langues sémitiques et ignorant ou se désintéressant des autres langues (berbère, couchitique) parlées dans l'Afrique blanche : si bien qu'ayant remarqué quelques affinités évidentes entre l'égyptien et le sémitique ils n'hésitèrent pas, malgré les divergences infiniment plus nombreuses, à regarder l'égyptien soit comme une langue franchement sémitique (Ember, Farina), soit — opinions moins absolues — comme une langue proto-sémitique (Maspero) ou chamito-sémitique (Marcel Cohen).

Qu'il y ait en égyptien *quelques* éléments communs avec les langues sémitiques (pronoms personnels, un temps verbal appelé « pseudo-participe », un nombre appréciable de racines et de mots), cela est

indéniable mais n'implique nullement que l'égyptien les tienne du sémitique, ni à plus forte raison qu'il soit lui-même sémitique : outre qu'il peut ne s'agir là que de *contaminations*, il se pourrait également que ce que l'égyptien et le sémitique ont de commun leur vienne indépendamment d'ailleurs. En réalité, il est absolument impossible de faire entrer l'égyptien dans la famille sémitique ; celle-ci forme un faisceau extrêmement étroit auprès duquel l'égyptien fait figure d'étranger. Divergences dans la phonétique, dans la structure et le développement des racines (la racine sémitique est essentiellement trilitère ; les racines égyptiennes sont fréquemment bilitères ou monolitères) ; divergences surtout dans la conjugaison : à part le « pseudo-participe » qui s'apparente au parfait sémitique, le verbe égyptien n'a rien à voir avec l'exceptionnellement riche conjugaison sémitique, et ne saurait être basé sur les mêmes principes, puisque cette dernière implique le trilitérisme absolu. Certains modes égyptiens, comme le factitif en *s*-, n'existent pas en sémitique. Quant à la lexicologie, si l'on s'en tient aux indications du grand *Wörterbuch* d'Erman-Grapow, elle ne montre pas même 2 % d'étymologies sémitiques ; en admettant même qu'il soit licite d'augmenter ce pourcentage, il ne sera jamais très élevé. Surtout, les mots *fondamentaux* de l'égyptien (famille, corps humain, habitat, matériel domestique, etc.), sauf de rares exceptions, n'ont rien à voir avec le sémitique. Que l'égyptien ne soit pas une langue sémitique, c'est l'évidence même ; qu'en raison des rapports des Mésopotamiens et des Nilotiques des *contaminations* anciennes aient eu lieu de part et d'autre, cela ne saurait faire l'ombre d'un doute.

D'après Maspero, « on dirait que le parler des habitants de l'Egypte et ceux des peuples sémites, après avoir appartenu à un même groupe, se sont séparés de très bonne heure, dans un temps où leur vocabulaire et leur système grammatical flottaient encore... Tandis que l'égyptien, cultivé plus tôt, s'arrêtait dans sa croissance, les dialectes sémitiques continuaient à évoluer pendant des siècles (1) ». L'égyptien serait ainsi, suivant une expression de Maspero, un « protosémitique », un sémitique embryonnaire, arrêté en cours d'élaboration. Cependant, le faible pourcentage des éléments communs à l'égyptien et au sémitique fait douter de cette hypothèse : comment concevoir que le sémitique ait conservé si peu d'éléments grammaticaux et lexicographiques de son protosémitique ? Et où aurait-il puisé ceux qui les remplacent ? Si le sémitique fut précédé d'un protosémitique, l'égyptien ne possède pas les caractères requis pour en avoir fait partie.

1. G. Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient classique*, t. I (1905), p. 46.

La théorie chamito-sémitique, tout en tablant comme la précédente sur une parenté originelle de l'égyptien et du sémitique, prend les choses plus largement et, si l'on peut dire, de l'autre bout de la lorgnette : l'égyptien, le berbère, le couchitique (parlé en Ethiopie) et le sémitique seraient quatre rejetons d'un chamito-sémitique commun, dont seul le sémitique aurait conservé les traits essentiels et primitifs (phonétique, trilitérisme, conjugaison, etc.) ; égyptien, berbère et couchitique seraient du chamito-sémitique *usé, dégénéré* : non pas du protosémitique, mais du postsémitique. Je ne crois pas à l'extrême richesse et complexité originelles des langues : les idiomes archaïques, à l'instar des cerveaux primitifs qui les ont créés, furent certainement rudimentaires, surtout dans la conjugaison et l'expression des nuances abstraites. Je tiens pour improbables que les racines bilitères et monolitères de l'égyptien, du berbère et du couchitique ne soient que les épaves de trilitères plus anciens : le trilitérisme ne saurait être logiquement un stade primitif, et en effet les trilitères sémitiques se laissent généralement ramener à des « germes bilitères » qui représentent l'état probable des racines présémitiques. L'égyptien fut écrit bien avant l'ensemble des dialectes sémitiques : comment dès 3500 ans avant notre ère serait-il déjà dégénéré au point d'être un postsémitique méconnaissable, alors que l'arabe, récemment écrit, aurait précisément conservé la richesse originelle ?

Parenté pour parenté, je préfèrerais le point de vue de Maspero ; mais je crois plus conforme à la réalité de regarder l'égyptien, le berbère et le couchitique comme formant à eux trois un bloc distinct, une famille proprement africaine n'ayant avec l'étranger sémitique que des relations de *contaminations*. Toute la famille hamitique (1) aura été *sémitisée* anciennement, comme plus récemment le berbère a été contaminé par l'arabe.

* * *

Cependant, l'élaboration de la famille hamitique qui appartient à des populations blanches pose des problèmes délicats du côté du Continent Noir. C'est cette question qu'on envisagera ici avec quelques détails.

Dès 1923, compulsant les ouvrages de Delafosse, Eboué, etc., sur les parlers soudanais, et plus tard ceux de Reinisch et de Murray sur le nubien, je ne fus pas peu surpris de constater entre ces langues négro-

1. Je préfère écrire *h*amitique que *ch*amitique.

africaines et l'égyptien de troublantes affinités de vocabulaire : une large part des mots égyptiens (ou plutôt hamitiques en général) qu'il est impossible d'expliquer par le sémitique se révèle apparentée à des vocables négro-africains. Cette constation ne devait-elle pas attirer avec mon attention la critique la plus intransigeante ?

Jusqu'ici je n'avais rien voulu publier de mes observations que seuls connaissaient quelques intimes, les réservant intégralement pour un ouvrage d'ensemble. Si je livre aujourd'hui quelques réflexions, c'est pour des raisons qu'on comprendra bientôt, car depuis douze ans que j'envisage la question je pense que mon opinion en vaut bien une autre, et qu'il est de mon devoir d'intervenir dans le débat.

Le problème à résoudre est double : il s'agit en premier lieu d'établir et de critiquer des faits ; en second lieu de les interpréter.

## I. — Les faits.

Comparer la langue des hiéroglyphes avec des idiomes nègres actuels soulève immédiatement deux objections de principe qu'il est d'abord indispensable de résoudre.

1° Est-il licite de comparer une langue morte depuis deux mille ans et dont les plus anciens textes remontent à cinq mille ans avec une langue moderne quelle qu'elle soit ? Oui assurément. En ce qui concerne l'égyptien, n'oublions pas qu'il s'est perpétué dans le copte, parlé jusqu'au XII^e^ siècle de notre ère, avec des changements assez peu considérables pour que Champollion ait pu par le copte comprendre l'égyptien. De leur côté, les langues négro-africaines sont forcément des langues très anciennes ; si elles n'ont pas manqué d'évoluer au cours des âges, du moins avons-nous trois possibilités de nous assurer que cette évolution fut particulièrement lente : les variantes phonétiques entre dialectes géographiquement éloignés et appartenant à des groupes différents sont relativement restreintes ; le moyen-nubien des inscriptions chrétiennes des VII^e^-XI^e^ siècles de notre ère est presque identique au nubien moderne ; les termes soudanais notés par les voyageurs arabes du Moyen-Age (Ibn Batouta, el-Bekri) se retrouvent sans changement de nos jours.

2° Peut-on accorder la moindre valeur à des rapprochements de mots monosyllabiques, lesquels abondent en négro-africain comme en égyptien ? Non, s'il ne s'agissait que d'observations isolées, mais il n'en est pas de même lorsqu'on réunit plusieurs dizaines d'observations.

Ces objections écartées, voici quelques exemples de comparaisons réunissant, j'ose l'espérer, toute garantie tant du côté phonétique

que du côté sémantique ; on notera que les termes envisagés comptent parmi les plus usuels (1) :

| Egyptien | Négro-africain |
|---|---|
| *y'.t* « support ». | *yo* « porter » (sango). |
| *y'w.t* « bétail ». | *iw* « paître » (nubien). |
| *ywr(y.t)* « fève », copte *ourô*. | *war* « haricot » (baya). |
| '*š*' « être nombreux », copte *ašai*. | *so͂* « être nombreux » (assanti, abrou, zéma, aféma, baoulé...). |
| *w'* « dire, parler ». | *we̅* « dire, parler » (nubien). *we* « parole, palabre » (baya, mandjia). |
| *w'* « feu ». | *wa* (sango), *we* (baya). *we͂* (mandjia) « feu ». |
| *b'k* « esclave », copte *bôk*. | *bika, pika* « esclave » (bantou). |
| *bnr* « datte ». | *bénti* > *bétti* « datte » (nubien). |
| *pd̲.t* « arc », copte *pite*. | *buta* (inzabi), *ᵐboto* (sango) « arc ». |
| *mdw* « parler, parole ». | *muda* « dire » (sara). |
| *n.t* « eau ». | *nι̅* (krao), *ne* (dégha) « eau ». |
| *nb* « or » (métal), copte *noub*. | *nab* « or » (nubien). |
| *hm* « crier, cri ». | *hemo͂* (baya), *hemῖ* (mandjia). « crier ». |
| *ḥp.t* « rame ». | *kapi, kafi* « pagaie » (bantou). |
| *ḥnw.t* « femme ». | *hâno* « femme » (bobo). |
| *ḥr* « tête », copte *ho*. | *ur* « tête » (nubien). |
| *ḥt̲.t* « hyène », copte *hoite*. | *a̅di, e̅di* « hyène » (nubien). |
| *z* > *s* « homme », copte *sa*. | *zo* (sango), *zu* (banda), *se* (goua), *sè* (kyama), *sa͂, sῖ* (akyé)... « homme ». |
| *s'* « dos », copte *soi*. | *si, sḭ* (agni), *sḭ* (aféma, baoulé) « dos ». |
| *sk* « île ». | *siki* « île » (banda, baya, mandjia). |
| *šw* « lumière, soleil ». | *swe* « soleil, jour » (mandjia). |

1. Je m'excuse de ne pouvoir donner ici que la transcription des hiéroglyphes ; je rappelle également que les hiéroglyphes n'écrivent que les consonnes et semi-consonnes. Les mots sont rangés dans l'ordre alphabétique égyptien. Le *t* final précédé d'un point est la marque du genre féminin. Le *d̲* égyptien paraît avoir été en réalité un *ǧ* (*dj*) ; *č* = *tch*, *ž* = *j* français ; *ı̰* = *ing*.

| Egyptien | Négro-africain |
|---|---|
| *šr.t* « nez ». | *sórin* « nez » (nubien). |
| *q'y* « être haut ». | *ṅo* ($^{n}$*go*) « haut » (baya, mandjia). |
| *qny* « giron », copte *koun.* | *kini* (sango), *gunu* (baya) « cuisse ». |
| *qrʿ* « bouclier », copte *gal.* | *káru* (nubien), *gele* (baya, mandjia) « bouclier ». |
| *k'y* « barque ». | *ga* (mandjia), *kũ* (mouin), *kḭ* (bozo), *ṅo* ($^{n}$*go*) (sango)... « pirogue ». |
| *kt*, et *ktt* « petit », copte *kouǧi.* | *kidē*, *kudud* (nubien), *kete* (sango), *kudoi* (sara)... « petit ». |
| *gn*, *gnn* « être faible », copte *gnon.* | *gonã* « s'évanouir » (baya, mandjia). |
| *gḥs*, « gazelle », copte *ghos.* | *ṅasa* ($^{n}$*gasa*) « cabri » (sango). |
| *ṭ'* « terre », copte *to.* | *tu* (samo), *te* (bobo), *ti* (bantou), *du* (maou), *da* (nubien), *odõ* (goua), *toto* (inzabi), *ča* (bamiléké)... « terre ». |
| *d'yw* « pagne ». | *tüye* « pagne » (mandjia). |
| *dy* « donner », copte *ti.* | *di* (dyoula, maou), *adi* (sara) « donner ». |
| *ḏ'y* « bateau », copte *ǧoi.* | *tò* (abrioui, plaoui, teoui), *tõ* (krao), *tõ*, *twa* (sara), *te* (baya)... « pirogue ». |
| *ḏ'ḏ'* « tête », copte *ǧôǧ, ǧô.* | *čiči* (banda), *doiže*, *doye*, *doÿ*, *do*, *ǧoi*, *ǧo*, *žo* (sara), *ču* (bamiléké), *zu* (baya, mandjia)... « tête ». |
| *d.t* « main » (*d* < *ḏ*). | *ti* (sango), *ǧi*, *zi*, *dia* (sara)... « main ». |

Je ne suis pas seul à m'être aperçu des relations qui existent entre l'égyptien (et le hamitique) et le négro-africain. De son côté, M^lle^ L. Homburger, spécialiste des langues noires, n'a pas été sans les remarquer, du jour où elle ouvrit un dictionnaire égyptien : elle vit, s'enthousiasma et publia coup sur coup une douzaine d'articles... C'est cette fécondité qui m'incita à écrire les présentes pages, parce que j'ai nettement l'impression que M^lle^ Homburger *va trop loin et que ses exagérations ne réussissent et ne réussiront qu'à jeter le discrédit sur tout rapprochement de l'égyptien et des langues nigritiques.* Il y a entre les

deux familles de langues un nombre appréciable de mots communs, c'est un fait acquis, mais là où je ne puis suivre M^lle^ Homburger, c'est qu'elle part du principe que, puisqu'il existe *des* concordances, *tout* l'égyptien et *tout* le négro-africain doivent correspondre : hypothèse évidemment tendancieuse. Dans la pratique, pour rattacher à tout prix le négro-africain à l'égyptien, M^lle^ Homburger non seulement use mais abuse de toutes les ressources de la phonétique ; elle rapproche et rapproche avec une systématisation et une confiance désarmantes, sans se douter que ce n'est pas parce que deux mots *peuvent à la rigueur* être apparentés qu'ils le sont dans la réalité. De la possibilité à la certitude en phonétique comparée, il y a de la marge.

Feuilletons au hasard l'un des articles de M^lle^ Homburger, *Les dialectes coptes et mandés* (1) ; voici quelques spécimens des rapprochements qu'on y trouve préconisés :

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| (p. 8) | Mandé | *bele* « bâton » | = | copte | *šbot* |
| (p. 12) | — | *pã* « sauter » | = | — | *fotsi* |
| (p. 12) | — | *lã* « semer » | = | — | *čroč* |
| (p. 18) | — | *dia* « joie » | = | — | *raše* |
| (p. 15) | — | *ñugu* « feuille potagère » | = | — | *čloị* |
| (p. 25) | — | *ge* « mener au pâturage » | = | — | *rōeis* |

Tout étant à l'avenant, le phonéticien le moins exigeant a de quoi rester rêveur. Basées sur de tels rapprochements, les longues listes que M^lle^ H. nous propose comme démonstrations n'ont, malgré leur apparence de netteté et de rigueur, qu'un caractère absolument fictif. Ceci n'empêche pas l'auteur d'insister à tout propos sur l' « évidence » de ses rapprochements (*op. cit.*, pp. 48, 54, 55). S'il suffit, pour que le rapprochement de deux mots étrangers soit « évident », que ceux-ci possèdent une consonne ou une voyelle *qu'on puisse apparenter*, je me fais fort de démontrer quand on voudra que l'esquimau vient du grec. Sur plusieurs centaines de rapprochements phonétiques publiés par M^lle^ Homburger dans *Les dialectes coptes et mandés*, nous n'en pouvons retenir qu'une vingtaine, dont plusieurs sous bénéfice d'inventaire. La même proportion s'applique à ses autres études.

Nous avons une autre grave critique à faire aux constructions hâtives de M^lle^ Homburger : elle se méprend fréquemment sur la sémantique. Pour ne citer que le même article, ne rapproche-t-elle pas (p. 25 et p. 33) le mandé *kaka-lo* « débauché » du copte *kehni* auquel elle prête-

1. *Bull. Soc. ling. de Paris*, t. XXX (Paris, 1930), p. 1 à 57.

le sens de « débauche » (*sic*), probablement parce qu'elle a trouvé dans le *Lexicon copticum* de Peyron, p. 76, le mot *kehni* traduit par « fornix obliqua » : M[lle] Homburger a oublié que le latin « fornix » veut dire « voûte, arcade, galerie », et qu'il n'a affaire à la fornication que par métonymie, notamment dans Suétone qui l'emploie pour désigner une personne débauchée, le terme « fornix » s'appliquant chez certains auteurs (Horace, Sénèque, Juvénal...) à la cellule souterraine et *voûtée* où se tenaient les prostituées.

Toutefois, la complexité des problèmes de la linguistique africaine ne s'en tient pas à une parenté entre les vocabulaires hamitique et négro-africain : il existe des rapports certains entre les vocabulaires égyptien (et hamitique en général) et boschiman-hottentot : connexions plus troublantes encore que les précédentes, puisque actuellement les langues hamitiques et le boschiman-hottentot sont distants de près de 3.000 km. D'anciens linguistes s'étaient aperçus de telles connexions (Lepsius, Pruner, Max Müller, Meinhof), mais la théorie qu'ils en avaient déduite, que les Boschimans-Hottentots seraient des Hamites émigrés vers le Sud est, je m'empresse de le dire, complètement abandonnée. Les comparaisons sont d'autant plus dignes d'attention que les mots égyptiens qui s'apparentent au boschiman-hottentot sont anciens et de l'usage le plus courant ; on notera en outre que beaucoup d'entre eux coexistent également en négro-africain (1) :

| Egyptien | Boschiman-hottentot |
|---|---|
| *'.t*, *y'.t* « temps ». | ‖ *aiä* « temps » (boschiman). |
| *yw* « être » (verbe), copte *e*, *a*. | *e*, *ā*, *o*, *oa*, *wa*, *ea*, *ye* (boschiman), *i*, *a* (hottentot) « être ». [Négro-africain *ē* (nubien.] |
| *yw* « venir ». | *ya*, ǀ *ē* « venir », ‖ *e*, ‖ *ā*, *u*, *o* (boschiman), ‖ *a* (hottentot) « aller ». |
| *yḫ.t*, *ḫ.t* « chose ». | *ḫu*, *ḫū* (b.), *ḫui* (h.) « chose ». |
| *yz* > *ys* « tombe ». | *aiša* (b.), ‖ *aos* (h.) « tombe ». |
| *b'* « âme ». | † *āba* « esprit » (b.). |
| *b'.t* « buisson », copte *bô*, *bou*. | ⊙ *bō*, ⊙ *bwa* « buisson » (b.). |

1. Les signes ǀ , ‖ , †, !, ⊙ sont la transcription des cinq « clics » boschimans-hottentots. On s'est surtout servi ici de : Bleek, *Comparative vocabularies of Bushman languages* (Cambridge, 1929).

<table>
<tr><th>Egyptien</th><th>Boschiman-hottentot</th></tr>
<tr><td>p « enfant ».</td><td>⊙ pwo, ⊙ pwā « enfant, fils » (b.). [Négro-africain bié (dorhosié-finng), be (mandjia), bi (lobi), id.]</td></tr>
<tr><td>m'' « voir ».</td><td>moo, mū (b.), mũ (h.) « voir ».</td></tr>
<tr><td>my « donner » (seulement à l'impératif), copte moi, ma.</td><td>maa, mā (b.), ma (h.) « donner ». [Négro-africain mu (sango...). id.]</td></tr>
<tr><td>nw « voir », copte nau.</td><td>| nā, | na, | nē, | ne, | nī (b.) « voir ».</td></tr>
<tr><td>nw « temps ».</td><td>! naū « jour » (b.).</td></tr>
<tr><td>nw.t « ciel ».</td><td>| nāa, | nā « ciel » (b.).</td></tr>
<tr><td>ḫ'b, ḫb « hippopotame ».</td><td>kubu, ṅuvu « hippopotame » (b.). [Négro-africain gubu (baya, mandjia), yabo, ab, ãb (sara), id.]</td></tr>
<tr><td>ẖ.t « ventre », copte ḫê.</td><td>! gū, | ḫoa, | ḫwi, | koa, † kē... « ventre » (b.). [Négro-africain ku (baoulé, aféma), ko (zéma)..., id.]</td></tr>
<tr><td>sy « aller ».</td><td>sī, sa, se, ši, ša, še, či, čwa, čaa... (b.), si (h.) « aller, venir ». [Négro-africain sa (bamiléké), sú (nubien du Kordofan), swo (bozo), id.]</td></tr>
<tr><td>ś.t « siège, place », copte se.</td><td>si (b.), ! ās (h.) « place ».</td></tr>
<tr><td>śr « un notable ».</td><td>surri, sorte de prêtre, ou plutôt de maître des cérémonies (h.).</td></tr>
<tr><td>qm' « bœuf ».</td><td>gum, gume, gumi « bœuf » (b.).</td></tr>
<tr><td>k' « esprit, double ».</td><td>‖ gãũa « esprit, double » (b.).</td></tr>
<tr><td>k' « mâle », vieux copte ko.</td><td>‖ gō, qau, ‖ kō, ! go, gwai, etc. « mâle » (b.). [Négro-africain ko (gan), kai (vaï), oko (banda), id.]</td></tr>
<tr><td>g' « blesser » (en coupant).</td><td>| gī, ‖ gai, ‖ kau, | ko, | gā, ‖ kāa... (b.) ! kei (h.) « couper ». [ Négro africain gau (sara)..., id.]</td></tr>
</table>

| Egyptien | Boschiman-hottentot |
|---|---|
| *g'w*, et *g'g'w* « regarder ». | ǁ *kwa*, *qoã*, ǁ *ga*, ǁ *koi*, † *kā*, ǁ *gauë*,etc. (b.), *gō*, *ge*, ! *gava* (h.) « regarder ». Forme redoublée : *kokō* (b.), *gōgō* (h.), id. |
| *gw*, sorte de cheval. | \| *gwe*, \| *kwe*, ǁ *qwi* « zèbre, cheval, quagga » (b.). |
| *gb*, dieu de la terre. | *hũb*, ! *gũb*, ! *hũb* (h.), † *gum* (b.) « terre, sol ». |
| *ṯ'* « être chaud, brûlant ». | *dū*, *dau*, *dao*... « brûler » (b.). [Négro-africain *dô* « brûler » (baya, mandjia), *to* « chauffer » (sango).] |

Ainsi, tandis que les contaminations sémitiques ont enrichi le vocabulaire hamitique de termes qui sont le plus souvent des synonymes, la couche profonde du lexique hamitique est *d'abord* à rechercher sur la terre même d'Afrique. Si les trois familles linguistiques africaines (hamitique, négro-africain, boschiman-hottentot) sont par leurs contextures philologiques parfaitement autonomes, on trouve répandue indistinctement à l'intérieur des trois cadres qu'elles constituent, tout au fond, dans ce qu'ils ont de plus ancien, *une matière lexicologique commune*. Celle-ci ignore les cadres plutôt qu'elle ne les a transgressés. Elle gît au-dessous des trois familles comme une stratification ancienne qu'auraient recouverte selon les lieux des sédiments différents. L'existence indéniable de cette matière lexicologique *pan-africaine* (j'insiste sur la valeur de cette expression) est le problème qu'il nous faut maintenant résoudre.

## II. — L'interprétation.

Examinons d'abord l'explication de Mlle Homburger, qui n'embrasse d'ailleurs que l'égyptien et le négro-africain (des autres langues hamitiques il n'est pas question). Pour cet auteur, *aucun doute n'est possible* : toutes les langues négro-africaines ne sont que les filles de l'ancien égyptien. La langue des hiéroglyphes a rayonné dans l'Afrique entière et ses sons dénaturés résonnent dans la brousse et la forêt, sur les rives du Niger et du Congo comme sur les pourtours des Grands

Lacs. Bien plus — c'est le second point de la théorie Homburger — les différentes langues nègres ne dérivent pas d'une unique langue négro-africaine issue à un moment quelconque de l'égyptien : autant qu'elles sont, « les diverses langues africaines représentent des dialectes égyptiens apportés à des époques différentes, par des individus originaires de régions différentes ». Ainsi, telle langue nègre dérive de l'égyptien hiéroglyphique, telle autre du démotique, telle autre du copte : le mandé par exemple est une transformation d'un dialecte copte du Nord de l'Egypte ; il a gagné le pays mandé par la Tripolitaine et les oasis (*sic*). Bref, du temps des pyramides à l'époque chrétienne inclusivement, l'égyptien n'a cessé de ruisseler dans toutes les directions à travers le Continent Noir. En retour, il résulte que l'étude historique de l'égyptien peut être « éclairée » par l'étude des langues négro-africaines (Cf. l'article de Mlle Homburger *Sur l'évolution de l'égyptien éclairée par le peul et le mandé*) (1).

Outre qu'elle s'oppose radicalement à ce que Mlle Homburger elle-même soutint jusqu'ici (l'unité foncière des idiomes négro-africains remontant à une langue-mère unique), la théorie ci-dessus exposée appelle un faisceau d'objections :

1° *D'ordre linguistique* : *a*) Concernant le fond même de la théorie. Le copte, au cours de sa déjà longue vie, l'égyptien au cours de son extraordinaire carrière ont *relativement peu* varié ; d'autre part le nubien actuel est presque identique au moyen-nubien plus vieux de 1.200 ans : si donc quelque idiome africain est issu de l'égyptien ou du copte, il doit se présenter à nous, sinon à peine modifié, au moins sous des traits franchement reconnaissables. Or, non seulement l'égyptien ou le copte ne se reconnaissent dans aucune langue nègre, mais Mlle Homburger est obligée pour soutenir sa thèse de *forcer* la phonétique. Autre fait : les langues nègres sont agglutinantes et certaines isolantes : est-il licite de faire dériver ces langues d'une langue flexionnelle ? Troisième point : que sont devenus en mandé les nombreux mots grecs du copte ; sont-ils à ce point méconnaissables qu'on en perd toute trace ? Enfin, les Nègres n'ont pas attendu la révélation du copte pour avoir un langage : celui-ci a donc cédé partout ? Circonstance inouïe dans l'histoire des langues.

*b*) Concernant la question dialectologique. Egyptologue, j'avoue sans difficulté que nous ne connaissons guère historiquement la langue égyptienne : la dialectologie copte elle-même n'est qu'imparfaitement

1. *L'Anthropologie*, t. XL (Paris, 1930), p. 110.

connue ; celle des hiéroglyphes, qui n'écrivent que les consonnes, nous est à peu près inaccessible ; la grammaire et le vocabulaire du démotique, qui forme la transition entre l'égyptien et le copte, sont tout juste ébauchés. Dans ces conditions, prétendre rapprocher les divers idiomes nègres des stades historiques et des dialectes égyptiens est tenter une étrange aventure ; avec la meilleure volonté je n'arrive pas à me pénétrer que le mandé puisse être non seulement du copte, mais du copte du Nord... Quant à vouloir « éclairer » l'évolution de l'égyptien par les dialectes nègres, pour dire les choses comme elles sont, c'est faire éclairer le soleil par la lune. Qu'on se rappelle sur quelles bases phonétiques scabreuses sont établis les rapprochements de Mlle Homburger : on a tout lieu de craindre que l'auteur ne soit entrée dans le domaine de la fantaisie pure.

2° *D'ordre historique.* — L'histoire ne permet pas de concevoir un tel épanouissement dans toute l'Afrique de la langue des Pharaons. Leur politique nubienne et soudanaise se contenta d'intervenir dans la vallée même du Nil : le Moyen Empire annexa la Nubie jusqu'à la seconde cataracte, le Nouvel Empire conquit l'actuel Soudan anglo-égyptien *sans toutefois atteindre Khartoum.* Dans la brousse, sauf peut-être dans quelques villages du Kordofan et du Darfour (?), entendit-on seulement parler de la Kémit ? Comment les idiomes du Sénégal ou de la Guinée viendraient-ils donc de l'égyptien ? Que les Egyptiens, naturellement sédentaires et peureux, aient eu *périodiquement* l'idée de s'enfoncer dans la savane et la forêt, bravant les innombrables guerriers noirs et leur enseignant leur langue, ce n'est même pas à envisager ; l'Egypte aurait-elle eu assez de population pour expédier des missionnaires dans toute l'Afrique ? Et aucun texte n'aurait fait allusion à cette activité insoupçonnée des Pharaons... et des Coptes ? D'ailleurs, la domination égyptienne n'a fait disparaître nulle part les langues indigènes : on a toujours parlé berbère à Siouah, et en Nubie le peuple continua non seulement à parler sa langue, mais se mit à l'écrire en hiéroglyphes après que la Nubie se fut déclarée indépendante (fin de la XXe dynastie). Cette langue « méroïtique » n'est pas de l'égyptien (quoi qu'en pense Mlle H.) : sinon, on n'en serait plus à se demander s'il faut y voir du couchitique ou du vieux-nubien (1). Lorsque les Coptes christianisèrent la Nubie, loin d'imposer le copte aux Nubiens, ils traduisirent en leur langue les textes sacrés.

1. Voir R. Cottevieille-Giraudet, *Le nom de Candace, Mém. de l'Institut français d'Archéologie orientale*, t. LXVI (Le Caire, 1935), p. 744 et p. 747.

3° *D'ordre culturel.* — Toute langue est le véhicule d'une civilisation. Mlle H. me narrait un jour qu'il n'était pas plus étonnant d'admettre que les Nègres parlent des succédanés de l'égyptien que d'entendre les fils des Incas parler espagnol. L'espagnol fut introduit en Amérique par un lot important d'immigrants dont on connaît l'histoire, lesquels n'ont pas seulement amené avec eux leur langue, mais toute la civilisation latine (rouages administratifs, sciences, arts, religion). Or, sauf sur le Haut-Nil occupé par Pharaon, puis christianisé par les Coptes, on ne trouve aucune trace d'influence égyptienne dans le Continent Noir. Si les Coptes avaient imposé leur langue aux Mandés, ils les auraient convertis au Christianisme.

La thèse de Mlle H. se heurte à toutes les impossibilités, linguistiques, historiques, ethnographiques. Qu'en restera-t-il ? Quelques bonnes identifications noyées dans un tissu d'invraisemblances. C'est le moins qu'on en puisse dire.

Certes, Mlle H. s'étonne bien à tort que sa théorie ait « paru révolutionnaire », qu'elle ait « été généralement accueillie avec scepticisme », et que « les raisons d'ordre technique invoquées » n'aient réussi ni à éblouir ni à convaincre les « linguistes exercés et habitués aux méthodes de la grammaire comparée » auxquels elles prétendent s'adresser (*Les dialectes coptes et mandés*, p. 2).

En réalité, le problème à résoudre dépasse les possibilités de la linguistique : quoi qu'on ait dit, dès que la linguistique aborde les questions d'origine, d'aires d'extension ou de migrations, elle est la science sœur de l'anthropologie et ne peut se passer de ses lumières. Le psychologue pourrait-il faire abstraction de la physiologie ? Faire marcher côte à côte la linguistique et l'anthropologie dans des cas précis n'est ni les confondre ni identifier *race* et *langue*. Nous avons étudié naguère le lien qui unit *race* (entendue au sens zoologique) et *langue* (1). Voici brièvement résumées nos vues à ce sujet :

1° A l'origine, on peut établir la balance : race = langue ; chaque race aurait forgé *sa* langue à son image mentale et selon ses besoins.

2° Mais les vicissitudes humaines ont effacé cette équation dès la préhistoire, les vainqueurs ayant imposé leur langue aux vaincus. Aussi, race et langue sont-ils depuis longtemps des concepts à dissocier.

1. R. Cottevieille-Giraudet, *Race et Langue*, *Institut international d'Anthropologie*, IIIe session (Amsterdam), Paris, 1928, p. 197 sqq.

3° Toutefois, lorsqu'une langue en remplace une autre, jamais elle ne la détruit complètement : des éléments, des vocables de la langue ancienne s'incorporent, soit fortuitement, soit par nécessité, dans la langue nouvelle. Aussi haut que l'on remonte dans l'histoire des langues — l'égyptien en est le plus fameux exemple — on les trouve *contaminées*, « *métissées* ». Plus les langues mises en présence sont primitives, c'est-à-dire rudimentaires et flottantes, plus elles sont « perméables » aux contaminations ; on peut admettre que des langues soient à peu près la fusion de deux langues antérieures.

4° Enfin, lorsqu'il existe entre deux familles indépendantes, telles que le hamitique et le négro-africain, des faits indéniables de parenté, ceux-ci n'impliquent nullement une filiation ni même un cousinage : deux groupes linguistiques peuvent avoir emprunté des éléments communs à une tierce langue, elle-même entièrement différente, *que cette tierce langue continue à exister quelque part ou qu'elle ait disparu, tuée par les deux autres dans lesquelles elle se survit en partie, indépendamment.* Ce phénomène se produit spécialement dans le cas où le territoire d'une population quelconque se trouve envahi, mi-partie par un bloc ethno-linguistique, mi-partie par un autre : c'est le cas du celtique dont le domaine fut ensuite partagé entre le germanique et le latin ; aujourd'hui des mots celtiques survivent dans des langues romanes et dans des langues germaniques. Dans cet exemple, les trois langues se réfèrent à l'indo-européen : le même phénomène aurait eu lieu si elles avaient appartenu à des familles différentes.

Que toutes les langues historiques soient *métissées* à l'image des peuples qui les parlent, c'est la notion de base qu'il ne faut jamais perdre de vue lorsqu'on veut esquisser leur histoire. Toute langue est *stratifiée* comme un sol : déterminer les étages successifs de cette stratification, n'est-ce pas ébaucher l'histoire de la formation d'un peuple ? Inversement, établir l'histoire raciale d'une expression géographique, c'est apporter du même coup une vivante contribution aux origines de la langue qui s'y est développée. C'est pourquoi la linguistique et l'anthropologie peuvent être appelées sciences sœurs. On essaiera ici d'aborder le problème des langues africaines sous cet angle ; chaque fois que nous avons appliqué cette méthode dans des recherches similaires, nous nous en sommes bien trouvé.

Sans retracer intégralement le passé ethnique de l'Afrique, il nous est nécessaire de remonter à l'époque qui précéda et l'arrivée des races claires qu'on y voit actuellement (Hamites) et la domination de la race noire : cette époque est le Pléistocène supérieur. La vie est alors

intense sur tout le continent ; les déserts n'existent pas encore ; le Sahara lui-même est irrigué, fertile et peuplé : la savane et la forêt s'avancent jusqu'à la Méditerranée. De cette mer au Cap, de l'Atlantique à l'Océan Indien règne avec quelques variantes une même civilisation, caractérisée par une industrie lithique, le *Capsien*, par des gravures et peintures rupestres, l'utilisation des œufs d'autruche, certaines coutumes funéraires, etc. *Cette civilisation capsienne* (apparentée à l'Aurignacien de l'Age du Renne européen) *joue dans toute l'Afrique, au Paléolithique supérieur, un rôle souverain.*

Au point de vue raciologique, nous sommes assez bien renseignés sur cette période grâce à la paléontologie humaine. Les races claires du Nord de l'Afrique actuelle sont encore en Asie et en Europe ; les Nègres s'élaborent en silence quelque part dans le Sud-Est (pays bantou). Deux points sont acquis, que je me contenterai de rappeler, leur démonstration n'étant plus à faire :

1° Au Pléistocène supérieur (et dès auparavant) *une* race peuple essentiellement la surface entière de l'Afrique : c'est la race négroïde (*Homo Negroïdus*), race de taille médiocre aux caractères nigritiques, mais de peau jaunâtre, son origine remontant au plus vieux Pléistocène (1), antérieurement au *noircissement* progressif des races nigritiques plus récentes (*Homo Africanus*, *Homo Oceanicus*...). *Pan-africaine* en effet, ses témoins fossiles se retrouvent indistinctement au milieu du Sahara (Homme d'Asselar), au Maghreb (ossements des abris paléolithiques de La Mouillah près de Lalla Marnia, frontière marocaine), au Cap (crânes boskopoïdes). Et qui plus est, comme si elle n'avait pas assez de l'Afrique, la race négroïde prouve sa force d'expansion dès le Paléolithique moyen en franchissant les isthmes transméditerranéens et en se répandant en Europe méridionale (Négroïdes de Grimaldi). Au Néolithique et à l'Enéolithique, les squelettes négroïdes se rencontrent, mêlés aux races immigrantes, au Maghreb (Oran, Tébessa, etc.), en Haute Egypte et jusqu'en Europe (Italie du Nord, Suisse, Balkans). De nos jours, si on a signalé des restes négroïdes dans la vallée du Rhône (Verneau), à plus forte raison les retrouve-t-on tant dans l'Afrique blanche que dans l'Afrique noire. De l'Atlantique à l'Océan Indien, chez les Berbères maghrébins et sahariens, les Egyptiens, les Ethiopiens, c'est-à-dire dans l'ensemble des populations hamitiques, fréquents sont les individus présentant les cheveux crépus, le faciès nigritique et la peau jaunâtre des Négroïdes autochtones.

1. R. Cottevieille-Giraudet, *Des races actuelles aux hommes fossiles, Institut international d'anthropologie*, VI[e] session (Bruxelles, 1935).

Quant au monde noir, nous avons plusieurs fois insisté sur ce fait, que beaucoup de divergences de stature, de traits ou de coloration observées parmi les tribus du Soudan (*lato sensu*) sont dues à des métissages de l'*Homo Africanus* avec son prédécesseur, l'*Homo Negroïdus*.

Bref, *une race pan-africaine régna en maître jusqu'à la fin du Pléistocène de la Méditerranée au Cap. Elle fut dès les débuts de l'Holocène séparée en deux tronçons* par les changements climatiques (établissement de la barrière désertique de l'Afrique nord) et les mouvements raciaux qu'ils déterminèrent : *le tronçon septentrional fut submergé par les populations claires d'origine sud-asiatique* (majorité d'*Homo Mediterraneus*), qui *vont devenir* les Hamites ; *le tronçon sud fut incorporé au monde noir.*

2° Cependant, lors du partage de l'Afrique entre les Hamites et les Noirs, un territoire fut omis du Sud-Ouest du continent : celui qui est occupé actuellement par les Boschimans et les Hottentots. On saisira toute l'importance de ce fait, les Boschimans-Hottentots étant les descendants directs des Négroïdes quaternaires (Pr. Boule) et de nos jours la seule agglomération constituée presque uniquement par l'*Homo Negroïdus* : pour l'anthropologiste le monde boschiman-hottentot est le dernier quartier qui reste de l'Afrique antéhistorique. Je préciserai que je ne crois pas que les Boschimans et Hottentots soient les descendants de Négroïdes capsiens refoulés dans le Sud-Ouest par les Hamites ou les Noirs, mais les descendants de tribus autochtones non envahies, les autres tribus négroïdes n'ayant ni disparu ni émigré, mais s'étant incorporées sur place aux envahisseurs blancs ou noirs. Les Boschimans-Hottentots actuels sont les cousins de tous les Négroïdes disséminés tant dans les populations hamitiques que soudanaises, et comme les arrière-neveux des hommes fossiles d'Asselar et de Grimaldi. En Afrique du Nord et en Egypte, combien n'ai-je pas rencontré d'indigènes qu'il eût été aisé de prendre pour des Boschimans ou des Hottentots !

Cette vieille parenté de sang se traduit immanquablement en ethnographie par des concordances. Ainsi, le décor peint de certains vases égyptiens énéolithiques représente des femmes *stéatopyges*, tandis que d'autres vases sont eux-mêmes façonnés en forme de femme stéatopyge (1). Or, on sait que la stéatopygie, caractère propre à l'*Homo Negroïdus* ne s'observe spécialement de nos jours que chez les femmes boschimanes et hottentotes. Bien plus, si les Boschimans-Hottentots

1. R. Cottevieille-Giraudet, *L'Egypte avant l'histoire* (Le Caire, 1933), pp. 103 et 110.

ont conservé à travers les âges nombre d'éléments de la civilisation pan-africaine de leurs ancêtres capsiens (1), toute une classe de bibelots de l'Egypte énéolithique est qualifiée par les égyptologues de « style boschiman » (2), bien que les Boschimans n'aient jamais remonté au Nord de l'Equateur. C'est que, dans de nombreux cas, l'art égyptien primitif est comme l'art boschiman-hottentot une tradition de l'art capsien. Cette similitude entre des arts de l'Egypte et du Kalahari n'est-elle pas l'expression même de l'unité de la civilisation capsienne et de sa répartition pan-africaine ?

Enfin, selon les principes que nous avons admis antérieurement, peut-on concevoir qu'une telle civilisation se soit perpétuée des siècles durant sans le soutien d'une langue pan-africaine qui en assurait l'expression et la tradition ? Qu'il y eut une « langue capsienne », ou plutôt une famille linguistique capsienne diversifiée selon les régions ; *que l'Afrique capsienne ait ainsi formé un bloc racio-ethno-linguistique, c'est là une hypothèse qui ne saurait faire l'ombre d'un doute, et qui se révèle le complément inéluctable de notre argumentation.*

Nous disposons dès lors des données nécessaires à une synthèse embrassant la triple énigme de la linguistique africaine : nature des rapports existant entre le hamitique et le négro-africain, entre le hamitique et le boschiman-hottentot, entre le négro-africain et le boschiman-hottentot.

1° Il est normal que des éléments de la langue capsienne se perpétuent à la fois dans les langues hamitiques et dans les idiomes négro-africains, qu'ils les imprègnent *indistinctement* comme jusqu'à nos jours la race et la civilisation capsiennes imprègnent les mondes hamitique et nègre. Or, que la langue des Négroïdes capsiens survive en partie dans les deux familles linguistiques qui l'ont remplacée, ce n'est rien moins que la réponse logique au premier point du problème à résoudre : la nature des rapports existant entre le hamitique et le négro-africain. Point de filiation dans un sens ou dans l'autre, point d'origine commune ; et pourtant *une relation dans les origines*, du fait qu'ils recèlent des reliques communes : un substrat de la vieille langue qu'ils ont dépossédée et dont ils ont partagé les territoires.

2° Dès l'instant que les Boschimans et les Hottentots perpétuent de nos jours l'*Homo Negroïdus* capsien, qu'ils parlent un idiome tout à

1. Boule, *Les hommes fossiles*, 2e éd. (Paris, 1923), p. 311 sq.
2. *L'Egypte avant l'histoire, op. cit.*, pp. 102, 103, 110.

fait spécial dont des éléments se retrouvent pourtant à la fois en hamitique et en négro-africain, n'est-on pas en droit de conclure que *la langue capsienne n'a pas été rayée de la carte, et que le boschiman-hottentot actuel en est un rejeton*, probablement dégénéré ? Ainsi s'expliquent respectivement les deuxième et troisième points du problème qu'on a posé, à savoir les relations du hamitique et du boschiman-hottentot d'une part, du négro-africain et du boschiman-hottentot d'autre part. Pratiquement, un terme qui se révèle commun à l'égyptien (ou autre langue hamitique), au négro-africain et au boschiman-hottentot, ou commun seulement à une langue hamitique et au boschiman-hottentot, est un terme pan-africain relevant de la langue capsienne. Pour les mots qui ne sont communs qu'à l'égyptien (ou autre idiome hamitique) et au négro-africain, deux cas essentiels sont à envisager : ou ce sont des mots capsiens tombés en boschiman-hottentot ; ou ce sont des mots hamitiques introduits en négro-africain (les contaminations hamitiques sont fréquentes en négro-africain). Peut-être ne sera-t-il pas impossible quelque jour de reconstituer en partie la langue capsienne, grâce à de multiples recoupements entre la langue qui en est issue (le boschiman-hottentot) et les langues qu'elle a contaminées (hamitique, négro-africain).

Le négro-africain et le boschiman-hottentot sont proprement africains ; le hamitique également, car si ses affinités originelles sont à rechercher dans le sud de l'Asie néolithique comme les races (*Homo Mediterraneus*, *Homo Asiaticus*) qui l'ont introduit, elles ne suffisent pas à l'expliquer : il faut tenir le plus grand compte de ce que le monde hamitique s'est réellement instauré l'héritier du monde capsien dans les trois domaines humain, culturel et linguistique. Depuis 1931, mes conclusions n'ont guère varié (1) ; je définirais volontiers le hamitique : *une langue d'origine sud-asiatique, mûrie et enrichie sur le sol nord-africain par des emprunts massifs faits à la langue capsienne* ; *le tout ayant été par la suite contaminé de sémitique*. Mieux que toute autre langue, en raison de son antiquité et de sa richesse, l'ancien égyptien est l'image de cette constitution complexe de la famille hamitique.

1. R. Cottevieille-Giraudet, *L'Egypte avant l'histoire*, *op. cit.*, p. 150-151.



# DÉCOUVERTES DE STATIONS PALÉOLITHIQUES ET D'UNE STATION NÉOLITHIQUE DANS LA RÉGION DES DOUKKALA

Par Charles DELMARÈS,
Interprète principal au Territoire de Mazagan (Maroc).

En plus de ses remarquables vestiges de l'occupation portugaise, Mazagan et la région des Doukkala offrent encore un intérêt préhistorique des plus intéressants en raison de la diversité des civilisations que les découvertes de ces dernières années ont révélées.

Les recherches préhistoriques en Doukkala sont grandement facilitées par un excellent réseau de routes principales et secondaires, de pistes aménagées et de pistes empierrées, desservant tous les points du territoire et se reliant en plusieurs endroits aux grandes voies de circulation et en particulier à la magnifique route côtière de Mazagan à Safi, doublée sur la partie de son itinéraire Mazagan-Cap Blanc par une route en corniche longeant l'Océan.

Les recherches ont révélé le passé préhistorique de cette région et l'intérêt des premiers résultats obtenus a attiré l'attention de M. L. Chatelain, Chef du Service des Antiquités du Maroc qui chargea M. Ruhlmann, Inspecteur des Antiquités, de poursuivre les recherches commencées et d'en entreprendre de nouvelles. Le concours dévoué de mazaganais s'intéressant aux curiosités locales, a permis à ce dernier de recueillir des quantités abondantes de silex taillés et une intéressante collection de pierres polies.

Les différents gisements et stations explorés englobent les phases du paléolithique inférieur, moyen, supérieur et celle du néolithique.



Fig. 1. — 1. Paléolithique inférieur, station du partiteur des eaux d'irrigation par l'Oued Bouchane.

2. Pointes et perçoirs moustériens.

3. Station paléolithique moyen et supérieur de Sidi-Moussa, banlieue est de Mazagan.

* * *

Le paléolithique inférieur est représenté en l'état actuel des recherches dans la région des Doukkala par la station dite « du partiteur des eaux d'irrigation par l'oued Bouchane » située dans la tribu des Oulad Amrane, en Doukkala-Sud.

Le paléolithique moyen est représenté en l'état actuel des recherches par la station de surface dite de «Sidi Moussa» située aux abords immédiats du sanctuaire du même nom, dans la proche banlieue Est de Mazagan (silex taillé très abondant mais très mélangé). L'étude de cette station apparaît des plus complexes.

Le Paléolithique supérieur est représenté en l'état actuel des recherches :

1° par le gisement dit de « Sidi Bouzid » situé en bordure de la mer, à proximité du sanctuaire du même nom, banlieue Sud-Ouest de Mazagan, à droite de la route en corniche longeant la mer de Mazagan au Cap Blanc ;

2° par le gisement en place dit « Grottes de la Khenzira » des Oulad Brahim », fraction des Oulad Djemâa, Oulad Bouaziz-Nord, à la base d'une crête rocheuse que l'on aperçoit à gauche de cette même route en corniche, Sidi Bouzid Cap Blanc, au kilomètre 15.

Ce gisement a fait l'objet d'une étude approfondie de la part du Service des Antiquités sous la direction de M. A. Ruhlmann.

L'exploration des grottes a été poursuivie avec méthode pendant plusieurs mois. Elles ont livré à leur auteur d'abondantes récoltes de silex taillés. L'étude stratigraphique du gisement a été faite, le plan des grottes et des abords immédiats a été levé. Les différents aspects de ces abris humains ont été photographiés.

Il faut signaler la présence, à l'entrée des grottes, un peu en contrebas, de grosses molaires d'animaux en partie enchâssées dans la roche calcaire.

Le néolithique est représenté en l'état actuel des recherches, par la station de surface dite « Temâan » située entre le douar des Gharbia et le phare de direction de Sidi Messbah, banlieue Est de Mazagan. Cette station est la continuation de la station de Sidi-Moussa, avec laquelle elle se confond en différents points.

Mes recherches m'ont permis de recueillir sur divers points de la sta-

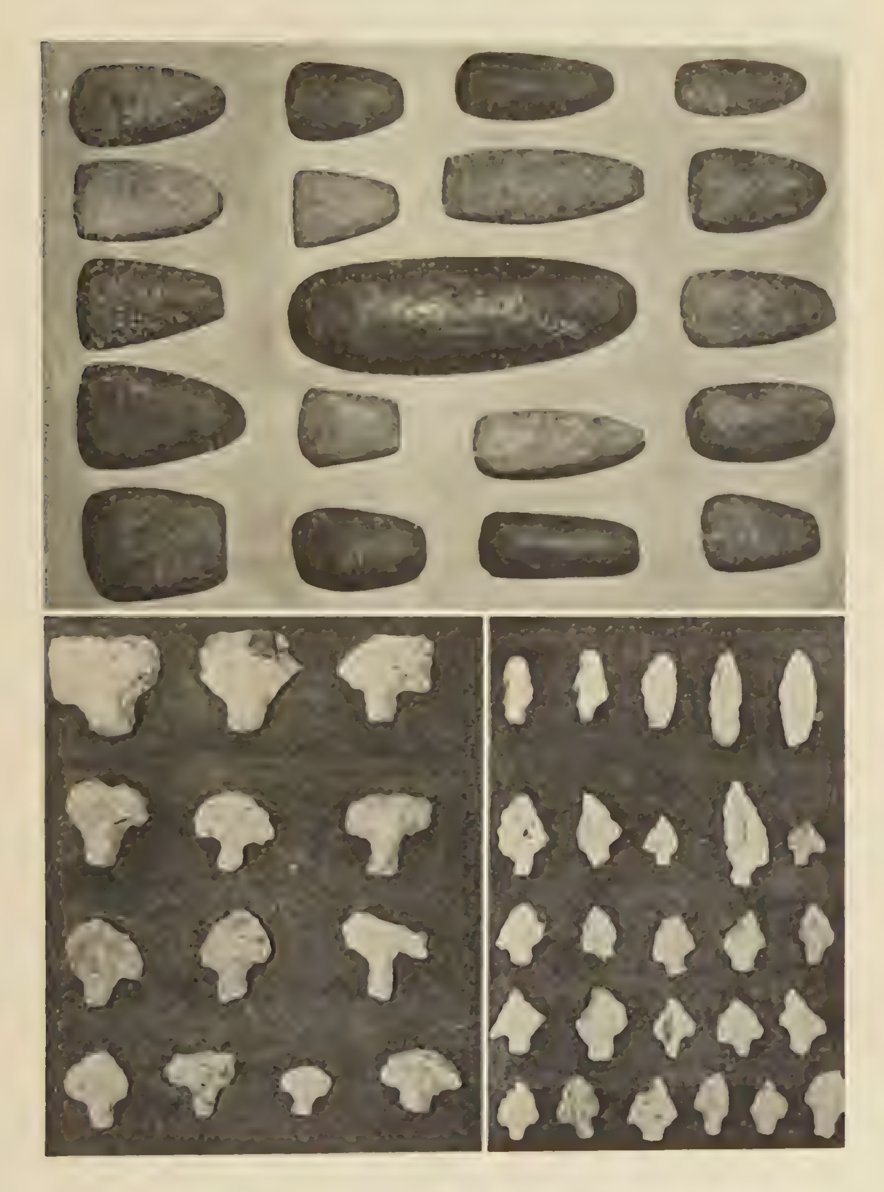


Fig. 2. — 4. Sidi-Moussa. Grattoirs pédonculés.
5. Sidi-Moussa. Pointes de flèches, bi-faces et pointes de flèches pédonculées.
6. Station néolithique de Temâan : Hachettes polies.

tion, une collection intéressante de hachettes polies, une meule dormante et quelques pointes à main en quartzite.

* * *

L'ensemble de l'outillage de ces différentes stations et gisements préhistoriques est des plus variés, pointes à main, « coups de poing » percuteurs, nucléi, grattoirs, racloirs, lames, grattoirs sur lames, pointes de flèches et grattoirs pédonculés, grattoirs elliptiques ou en forme de fer à cheval, perçoirs en silex, différents types, etc..., etc... et présente un grand intérêt.

Le Service des Antiquités du Maroc, en possession de tous les éléments d'appréciation, est très qualifié pour en dresser des inventaires descriptifs détaillés et étudier les problèmes se rapportant aux civilisations correspondantes qui seront déterminées avec toutes les garanties désirables.

Qu'il me soit permis d'exprimer à M. L. Chatelain, Chef du Service des Antiquités du Maroc et à M. A. Ruhlmann, Inspecteur dans ce Service, ma reconnaissance pour tout l'intérêt qu'ils ont bien voulu témoigner aux découvertes qui leur furent signalées.



# UNE MISE AU POINT

Par J. HAMAL-NANDRIN et J. SERVAIS.

Dans la *Revue belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art* publiée par l'Académie royale d'Archéologie de Belgique, t. V, fasc. 3, juillet-septembre 1935, M^lle R. Doize a fait paraître une note intitulée « Lampes omaliennes ».

Dans cette note, M^lle Doize figure des objets qu'elle considère comme étant les luminaires (?) découverts par François Huybrigts (1) à Roclenge-sur-Geer (province de Limbourg) et décrits par lui en 1914, dans le *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg* (2).

Mais les objets, en forme de tubes, appelés luminaires par Huybrigts et les lampes, actuellement exposées au Musée de Tongres et dessinées par M^lle Doize, sont deux choses absolument différentes.

Les luminaires (?) de Huybrigts ont disparu, en août 1914, dans l'incendie de sa maison par les Allemands (3).

Quelques temps auparavant, le 29 mai 1914, avec le savant archéologue Joseph Déchelette et Marcel De Puydt, nous nous étions rendus chez Huybrigts.

*Joseph Déchelette, après examen des dits luminaires, déclara que c'étaient des creusets.*

Ajoutons, d'autre part, que les objets figurés par M^lle Doize, ne

1. François Huybrigts, Secrétaire de la Société Scientifique et Littéraire du Limbourg, décédé à Tongres en 1924.
2. Fr. Huybrigts, Compte rendu des fouilles et acquisitions faites durant l'année 1913-1914.
3. Après la guerre, l'un de nous avait été chargé par la Juridiction des Dommages de Guerre, de faire un rapport sur la valeur de la collection d'objets préhistoriques de Huybrigts, détruite lors de l'incendie de sa maison.
Huybrigts lui avait affirmé que tout ce qu'il possédait d'intéressant avait disparu. Il est en tout cas certain que les luminaires dont il parle dans son mémoire de 1914 n'existaient plus.

peuvent, à notre avis, provenir d'un fond de cabane omalien ; voici pourquoi : après notre visite du 29 mai 1914, Huybrigts n'a plus exploré de fonds de cabanes omaliens ; si réellement les lampes reproduites par M$^{lle}$ Doize, avaient été recueillies par Huybrigts dans un fond de cabane omalien, elles devaient donc être déjà en sa possession lors de notre visite, or à notre connaissance, Huybrigts n'a fait mention de ces lampes dans aucun de ses comptes rendus de fouilles.

Nous pouvons affirmer qu'il ne nous en a jamais parlé, lors et après notre visite chez lui avec Joseph Déchelette ; ce qu'il se serait empressé de faire s'il avait fait cette découverte : les objets reproduits par M$^{lle}$ Doize pouvant être qualifiés « luminaires » avec beaucoup plus de raison que les « tubes faiblement ouverts à une extrémité et à extérieur pour ainsi dire complètement vitrifié » trouvés et décrits par lui.

C'est donc à tort que M$^{lle}$ Doize voudrait identifier « ses lampes » avec les objets trouvés en 1914 à Roclenge-sur-Geer par Huybrigts et baptisés par lui « luminaires » dans son article.

Nous donnons ci-après la partie du texte de Huybrigts, concernant ces luminaires que M$^{lle}$ Doize reproduit dans son article « Lampes omaliennes ».

« ... *Nous avons découvert une habitation préhistorique très particu-*
« *lière et à proximité un fond de cabane où l'on avait pratiqué la taille*
« *d'instruments en silex.*

« *L'habitation présentait cette particularité que nous y avons ren-*
« *contré peu d'instruments en silex, mais une nombreuse variété de*
« *poterie.*

« *Parmi cette poterie on peut signaler de grands morceaux de patera,*
« *des morceaux de bols ou vases à boire et, chose extraordinaire, de*
« *petits vases ayant la forme d'un tube fermé et élargi à une extrémité,*
« *fort aminci et faiblement ouvert à l'autre extrémité.* »

« ... *L'amincissement et l'aplatissement, vers le haut de ces tubes*
« *fait supposer qu'il s'agit de la forme tout à fait primitive du luminaire*
« *de nos premiers ancêtres, car dans ces tubes on pouvait introduire de*
« *l'huile, de la graisse et une mêche.* »

Nous croyons nécessaire de donner le restant du texte de Huybrigts que M$^{lle}$ Doize a omis de mentionner :

« *Comme quelques-uns de ces petits vases ont été brisés par hasard*
« *nous pouvons constater que l'intérieur d'un de ces vases a été bien lissé*
« *au moyen d'une lame de couteau en silex qui avait exactement* 12 *millim.*

« *de largeur, car l'empreinte de la lame y est bien marquée, ni l'extérieur,*
« *ni l'intérieur n'ont la forme complètement ovale, l'intérieur présente un*
« *côté plat de 3 cm. de largeur, le côté opposé arrondi ou bombé, de ma-*
« *nière à obtenir un creux de 1,5 cm. à 2 cm.*

« *Ce qui est encore à remarquer, c'est qu'extérieurement ces petits*
« *vases sont pour ainsi dire complètement vitrifiés. Les tubes ont 7 à*
« *8 cm. de longueur.* »

Il est facile de se rendre compte que les luminaires de Huybrigts n'ont aucun rapport (forme et aspect) avec les lampes reproduites par M^lle^ Doize et exposées par elle au Musée de Tongres.

Comme nous le disons plus haut, Huybrigts écrit : « ... Nous avons découvert une habitation préhistorique très particulière et à proximité d'un fond de cabane....... Parmi cette poterie (découverte dans cette habitation très particulière) on peut signaler de grands morceaux de patera et de petits vases ayant la forme de tube... (les prétendus luminaires)..., etc... ».

Huybrigts ne dit donc pas que ses luminaires ont été recueillis dans un fond de cabane (omalien), mais au contraire : il distingue, il ne confond pas comme M^lle^ Doize, l'industrie du fond de cabane voisin avec l'industrie de son habitation préhistorique très particulière où il a trouvé de grands morceaux de patera (1), genre de poterie à fond plat inconnue dans l'industrie omalienne.

Une vitrine du Musée de Tongres renferme des objets préhistoriques ? silex et tessons de poteries provenant d'emplacements d'habitations omaliens. Ces objets ont été classés et étiquetés par M^lle^ Doize.

Avec les fragments de poteries, les lames et les outils omaliens M^lle^ Doize a placé un silex taillé qu'elle étiquette « tranchet » avec un point d'interrogation, ce silex taillé est une pierre à fusil ou à briquet. Ajoutons que le « tranchet » est inconnu dans l'industrie omalienne.

Nous serions heureux d'apprendre pour quelles raisons M^lle^ Doize, qui s'est chargée de trier et de classer les silex taillés et les poteries néolithiques déposés par Huybrigts au Musée de Tongres avant la guerre donne Roclenge-sur-Geer comme provenance à tout ce qui, dans la masse de produits omaliens recueillis par Huybrigts sur les bords du Geer, offre quelque intérêt : aucun silex ou fragment de

1. Huybrigts, peu au courant de la préhistoire, mais qui s'occupait très spécialement d'antiquités romaines, savait évidemment ce qu'on appelle « patera ».

poterie, ni les lampes reproduites par M[lle] Doize, ne portent d'inscriptions ou de marques de distinction quelconques faites par Huybrigts, du moins nous n'en avons vu aucune, lors de notre visite au Musée de Tongres, le 19 octobre dernier.

Comment M[lle] Doize peut-elle alors affirmer que ces « lampes » .

*a*) proviennent de Roclenge-sur-Geer ?
*b*) qu'elles sont omaliennes ?

* * *

Nous avons demandé à M. Marcel De Puydt, de nous donner son avis. Voici la réponse à notre lettre du 12 octobre 1935.

A mon grand regret, il m'a été impossible, depuis mon départ de Liège en 1920, de visiter Tongres et son nouveau Musée.

Je n'ai donc rien vu par moi-même et tout ce que je pouvais affirmer à M[lle] Doize, en la remerciant du tiré à part de son mémoire, c'est que je n'avais jamais découvert ni vu découvrir de lampes semblables à celles dessinées par l'auteur et reproduites dans son travail.

Il n'est jamais, au surplus, entré dans mes intentions de faire une analyse critique du mémoire de M[lle] Doize, mais comme il y est question d'Omalien et de découvertes faites par Fr. Huybrigts, je crois utile de rappeler ici certains souvenirs.

J'ai toujours eu d'excellentes relations avec Huybrigts et j'ai même pratiqué à Bassenge, d'accord avec lui, des fouilles ou recherches qui ont fait l'objet de mon mémoire « Niva et Bassenge » publié en 1904 par la Société d'Anthropologie de Bruxelles.

Quant aux produits des fouilles Huybrigts recueillis à Bassenge et à Roclenge-sur-Geer, ils étaient très considérables et je les ai vus partiellement à Tongres, sans en faire une étude réelle.

Cependant, au sujet précisément de lampes ou luminaires, j'ai eu un court entretien avec Huybrigts, entretien aussi inoubliable pour moi que la mémorable excursion du grand préhistorien Dechelette à Tongres, peu de temps avant l'invasion allemande (1).

Déchelette considérait comme *creusets* les récipients en poterie présentés comme *luminaires* par Huybrigts. Or, pour aider à élucider

1. Excursion organisée en l'honneur de M. et Mme Dechelette par J. Hamal-Nandrin, dont faisait partie l'auteur de la présente note.

cette question intéressant surtout les préhistoriens liégeois, je priai Huybrigts de me *prêter* un de ses luminaires ou creusets pour le faire étudier à l'Université de Liège et en prendre un moulage pour le Musée Curtius.

Ce prêt ne fut pas accordé mais mon vieil ami voulut m'offrir, pour moi personnellement, *la moitié du luminaire ou creuset qu'il tenait à la main.*

C'était une pièce trop précieuse pour la laisser briser. A certains points de vue on peut critiquer mon refus, car l'acceptation de l'offre Huybrigts aurait permis de présenter un document *positif*, à l'appui d'un souvenir.

Quoi qu'il en soit, je puis affirmer que les luminaires ou creusets montrés par Huybrigts étaient bien les *luminaires en tubes* décrits minutieusement dans les publications Huybrigts dont M^lle^ Doize reproduit des extraits.

Ces extraits, remarquons-le, paraissent démontrer que, de bonne foi, Huybrigts considérait ces luminaires « de nos premiers ancêtres » comme préhistoriques mais ces seuls textes ne suffisent pas à prouver le caractère *omalien* des objets ni dans la pensée de Huybrigts, ni dans l'interprétation qu'en donnerait un lecteur archéologique.

Je crois aussi pouvoir affirmer que les luminaires ou creusets Huybrigts-Dechelette, examinés à Tongres en 1914, étaient *fort différents* des lampes que je ne connais que par les dessins de M^lle^ Doize, dessins reproduits dans son mémoire intitulé : « *Lampes omaliennes* ».

La présente note est adressée à mes deux chers collègues et amis liégeois en suite du désir exprimé dans leur lettre du 12 octobre 1935.



# XVI^e CONGRÈS INTERNATIONAL D'ANTHROPOLOGIE

Sur l'invitation du Gouvernement belge et du Commissariat général de l'exposition universelle et internationale de Bruxelles l'Institut International d'Anthropologie a tenu son XVI^e Congrès international à Bruxelles du 1^er au 8 septembre 1935.

L'émotion soulevée dans le monde entier par le dramatique accident qui enleva Sa Majesté la Reine Astrid à l'affection de son peuple et des siens, quelques mois à peine après la fin tragique du Roi Albert I^er étreignait alors Bruxelles et le Congrès fut ouvert dans une atmosphère de deuil. Il ne pouvait être question ni des solennités ni des fêtes que les dévoués organisateurs du Congrès avaient largement prévues. Ce Congrès fut exclusivement réservé au travail.

Le 1^er septembre la séance d'ouverture au Palais des Académies est levée en signe de deuil après une courte allocution du Président Louis Marin et l'envoi à S. M. Léopold III d'un télégramme de condoléances respectueuses.

Elle est reprise à 15 heures à l'Ecole moyenne A. (où se dérouleront par suite tous les actes du Congrès) sous la présidence de M. Louis Marin et en présence de M. Kraentzel, représentant le Ministre de l'Instruction publique empêché par le deuil national. Au bureau, P^r Fraipont, président du Comité d'Organisation ; R. P. Schmitz, délégué du Saint-Siège, P^r Frassetto, délégué du Gouvernement fasciste, P^r Pittard, délégué de l'Université de Genève, P^r Willems, M. G. Hasse, M. le Comte Bégouen, M. de Pierpont, D^r Dekeyser, secrétaire général du Congrès.

Prenant le premier la parole, le Président Louis Marin, après un respectueux hommage à la mémoire de S. M. la Reine invite les congressistes au travail qui est « la loi du monde ».

Après une éloquente synthèse des conditions favorables à la recherche scientifique, à la dispersion du savoir et à son application aux

mœurs et usages, il montre, aux applaudissements de l'assistance, que ces conditions se trouvent précisément réunies sur cette terre si hospitalière de Belgique. Cet admirable pays ayant par là même « pris place dans l'Histoire parmi les nations éducatrices qui, par de hardies expériences, ont bien guidé, bien servi la civilisation ».

Citant en exemple, entre autres qualités fondamentales du peuple belge « son amour du travail, du travail bien fait, loyal » il salue « sa vie laborieuse, familiale, morale ».

M. Louis Marin remercie ensuite les animateurs du Congrès, le P^r Fraipont et le D^r Dekeyser et indique tous les éléments de travail qui se trouvent actuellement groupés à Bruxelles.

Puis il résume les principales modifications apportées aux statuts de l'I. I. A. « construction administrative qui conciliera avec le caractère international de notre Société les obligations imposées par les lois, pour le choix d'un Siège social ».

Sa péroraison est un nouvel et pressant appel au travail.

Le R. P. Schmitz, délégué du Saint-Siège, prend ensuite la parole et fait des vœux pour le succès du Congrès.

Puis le P^r Pittard, délégué de l'Université de Genève, s'associe d'abord dans un délicat hommage à la douleur de nos amis Belges. Précisant ensuite l'intérêt et l'ampleur de la discipline anthropologique il insiste sur l'intérêt que présenterait l'enseignement officiel et complet de cette science dans toutes les Universités.

M. le P^r Fraipont, président du Comité d'organisation apporte alors dans une émouvante allocution l'écho de la profonde douleur de ses compatriotes. Il salue les congressistes au nom de la Belgique et leur souhaite la bienvenue. Puis il fait sur l' « Evolution psychique de l'Homme » une conférence d'une belle tenue littéraire, très documentée et riche d'aperçus personnels.

A 16 heures la séance est levée et les membres de l'I. I. A. se constituent en Assemblée générale.

Le compte rendu de cette importante Assemblée, la première depuis la modification des statuts, ainsi que celui de l'Assemblée du 6 septembre sera donné ultérieurement.

Les séances de travail tenues les jours suivants furent particulièrement suivies et les discussions y furent des plus animées, sous la présidence :

A la 1^re Section, de MM. P^r Pittard, P^r Frassetto, P^r Shéa.

A la 2^e, de MM. le Comte Bégouen, P^r Vayson de Pradenne, Reygasse, P^r Absolon.

A la 3^e, de MM. D^r Le Pera, D^r Frets.

A la 4e, de MM. Guyader, Herber.

A la 5e, MM. de Horn, Dechevoy, Pr Van Wolfften, R. P. Tastevin, Nikitine, Louis Marin, Bernardini-Spoestedt.

Les première, deuxième et cinquième sections brillèrent particulièrement par le nombre et la qualité des travaux présentés ainsi que par l'ampleur des discussions.

Au cours de cette semaine l'Exposition universelle et internationale, si remarquablement ordonnée, exerça sur les Congressistes un attrait bien compréhensible, et nous serions impardonnables de ne pas signaler spécialement la merveilleuse exposition rétrospective « Un Siècle d'Art » que nous avons tous admirée.

La visite des salles de Préhistoire du Musée du Cinquantenaire, celle du Musée d'Histoire naturelle et du Musée d'Ethnographie de Tervueren furent pour tous les Anthropologistes l'occasion de voir ou de revoir d'inestimables, d'uniques documents.

En outre, le 4 septembre une excursion remarquablement organisée permit aux Congressistes après une visite du Musée de Namur sous la direction du président de la Société archéologique, M. de Pierpont, d'admirer la vallée de la Meuse, Dinant, le Château d'Ardenne (où fut servi le déjeuner) et enfin la très justement célèbre Grotte de Han.

Le 7 septembre, sous la direction de MM. Hamal-Nandrin et Servais, autre excursion particulièrement goûtée des Préhistoriens qui purent se livrer à des fouilles de fonds de cabanes à Liers, deux tranchées ayant été aimablement ouvertes à leur intention. Ils y firent des découvertes intéressantes et nombreuses, surtout dans la tranchée ouverte sur un atelier. Déjeuner sur l'herbe, retour par Liége et Seraing après visite des grottes de Ramioul et d'Engihoul. Dans cette dernière des découvertes d'ossements (rhinocéros, lion, ours) ajoutèrent encore à l'intérêt de cette belle journée.

La veille, il nous avait été donné d'entendre deux conférences des plus remarquables, l'une du Pr Verlaine (de Liége) sur « L'intelligence des Singes, considérations sur les fondements de l'intelligence humaine ». Conférence rehaussée de projections d'un très grand intérêt documentaire ;

L'autre du Pr Willems (de Bruxelles) sur « L'enseignement de l'Anthropologie » dont l'intérêt fut souligné par la vive discussion qui suivit et a laquelle prirent part MM. Pittard, Frassetto, Dr Regnault Comte Bégouen et Fraipont. Les idées exprimées par le Pr Willems mériteraient d'être propagées au delà de nos assemblées.

A la séance de clôture à laquelle assistaient, outre les personnalités

présentes le 1er septembre, M. le Pr Absolon, délégué de la Tchécoslovaquie, les lauréats des prix Hollandais, d'Ault du Mesnil, Lombroso furent proclamés.

Le prix hollandais d'Anthropologie est attribué à M. Davidson Black (de Peiping) pour ses travaux sur le Sinanthrope. Mais, le titulaire du prix étant malheureusement décédé depuis la décision du jury et, le but du prix étant d'aider le titulaire à poursuivre ses travaux, le jury décide, d'accord avec le bureau de l'I. I. A., que le montant du prix, réservé du fait du décès du titulaire, sera versé à M. le Pr Loth (dont le travail était classé second et très près du premier) pour l'aider à continuer ses remarquables études sur les parties molles du corps humain.

Le prix d'Ault du Mesnil est attribué à M. Patte, professeur à l'Université de Poitiers, pour son travail sur la Préhistoire Indochinoise.

Le prix Lombroso, à M. le Dr Vervaek (de Bruxelles), pour l'ensemble de ses travaux et son action si heureuse sur le régime pénitentiaire en Belgique.

Avant de se séparer, après une allocution chaleureuse de M. le Pr Fraipont, les Congressistes, acceptant avec reconnaissance l'invitation du Gouvernement roumain, avaient décidé que le XVIIe Congrès International d'Anthropologie serait tenu en septembre 1937 à Bucarest.



RÉUNION SCIENTIFIQUE RESTREINTE, AVEC, POUR SEUL SUJET D'ÉTUDE ET DE DISCUSSION :

# LE MÉSOLITHIQUE

La période mésolithique apparaît toujours plus comme une des préoccupations essentielles des Préhistoriens.

Ses caractéristiques générales, ses aspects variés, sa délimitation dans la chronologie préhistorique doivent être exposés comparativement et discutés à la lumière des découvertes faites dans les divers pays. Elles sont actuellement assez nombreuses pour tenter d'établir des confrontations.

De tels exposés, de telles discussions ne peuvent avoir lieu avec des résultats suffisants lors des Congrès internationaux. Ces grandes assises scientifiques n'offrent pas le « climat » indispensable à de tels travaux : il est difficile, à un tel moment, de donner plus de place à un problème qu'à un autre.

C'est pourquoi nous avons pensé réunir les savants préoccupés de cette si intéressante période de l'histoire humaine dans une sorte de petit congrès international, de « journées scientifiques » où, seules, seraient discutées les questions relatives au Mésolithique.

* * *

Pour cette réunion scientifique restreinte, nous avons pensé, pour deux raisons, choisir la ville de Nancy où habitent M. et Mme St. Just Péquart, les découvreurs du Mésolithique de Bretagne. Dernièrement, M. et Mme St. Just Péquart ont consacré plusieurs mois à reprendre les fouilles de Piette au Mas d'Azil. Ils étaient donc tout désignés pour devenir les animateurs de cette réunion. Au surplus, la position géographique de Nancy est favorable à une telle rencontre internationale.

Celle-ci aurait lieu au début du printemps (environs du 7-10 mai prochain).

Voici un programme scientifique provisoire, simplement indicatif,

élaboré pour cette réunion. Il pourra servir de base aux discussions et être modifié s'il y a lieu.

Ajoutons que la Ville de Nancy offrira à ses hôtes quelques délassements (réceptions, soirée théâtrale, etc.). En outre, diverses excursions pourront être organisées.

Nous vous serions obligés de nous faire savoir si vous seriez disposé, en principe, à assister à ce colloque. Les dernières indications vous seront alors envoyées rapidement.

Nous vous informons que déjà plusieurs savants, appartenant à divers pays, pressentis au sujet d'une telle réunion, la considèrent comme très désirable.

PROGRAMME PROVISOIRE.

1° Définition du Mésolithique. Ses caractéristiques. Sa délimitation dans la chronologie préhistorique.

2° Exposé des trouvailles et des observations faites au cours des fouilles :
- *a*) Industries lithiques et osseuses.
- *b*) Faune et flore.
- *c*) Sépultures et rites funéraires.
- *d*) Etude des vestiges humains. Caractéristiques raciales.
- *e*) Art.

3° Etude et discussions des facies locaux :
Le Mésolithique continental se différencie-t-il du Mésolithique côtier dans chaque pays où il est signalé.

4° Etude de la typologie dans ses grandes lignes.
Exposé comparatif des différentes industries mésolithiques et leur aire de dispersion.

5° Toute conclusion devra être basée sur l'étude de gisements intacts et en stratigraphie, les gisements de surface ne devant être invoqués qu'à titre d'indications.

6° Le fait de donner à une station et à ses industries une appellation rappelant le nom de la localité où elles furent découvertes ne doit être pris, à l'heure actuelle, que comme un indicatif dans l'espace et non dans le temps.

* * *

Les personnes qui désireraient participer à ces Journées scientifiques sont priées d'en informer le plus vite possible M. de Francqueville, secrétaire de l'Ecole d'Anthropologie, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris, VI^e. Les dernières indications — relatives en particulier aux dates définitives, lieux de réunions, etc. — leur seront aussitôt envoyées.

N.-B. — Si le nombre des participants s'avérait insuffisant, la réunion n'aurait pas lieu.

# INFORMATIONS

## FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SOCIÉTÉS D'EUGÉNIQUE

La prochaine réunion se tiendra cet été du 16 au 21 juillet aux Pays-Bas, à Scheveningue et à La Haye.

Le programme détaillé sera publié ultérieurement.

La conférence habituelle organisée à cette occasion portera cette année sur les sujets suivants :

Nouvelles recherches sur l'hérédité des troubles mentaux.

Nouvelles méthodes pour l'étude de la psychologie normale au point de vue de l'hérédité.

Mutations dans les règnes végétal et animal.

Mutations chez l'homme.

Statistiques ayant trait à la sélection dans le règne animal et chez l'homme.

Rapports concernant la stérilisation humaine.

Les personnes désireuses d'être invitées à cette réunion sont priées de s'adresser au :

**Dr Georges Schreiber, vice-président de la section d'eugénique de l'Institut International d'anthropologie, 26, avenue du Recteur Poincaré, Paris XVIe.**



# LIVRES ET REVUES

*Les Races de l'Afrique* par C. G. SELIGMAN, Professeur d'Ethnologie à l'Université de Londres. Préface et traduction du Dr George Montandon, Professeur d'Ethnologie à l'Ecole d'Anthropologie, 224 pages, 16 planches hors texte, 3 cartes, in-8°. Paris, Payot, 1935.

Après avoir étudié autrefois les Mélanésiens et les Vedda de Ceylan, Seligman revient, par le présent ouvrage, à cette Afrique à laquelle il a consacré notamment son travail intitulé *Pagan Tribues of the Nilotic Sudan*. Comme le fait remarquer le traducteur, il s'agit plutôt des *ethnies* de l'Afrique que de ses *races*. Car Seligman, tout en s'attachant avec beaucoup de précision aux caractères somatiques des populations qu'il étudie, et en tirant parti, pour ses classifications, des particularités linguistiques (kamitiques, sémitiques, bochimans) fait avant tout œuvre de *sociologue*. On y trouve à chaque pas des exemples extrêmement intéressants et utilisables pour les thèses qui font encore l'objet des controverses sociologiques. Patriarcat et matriarcat, rites funéraires, droits et attributions respectifs des deux sexes, etc. A la réflexion on y trouve même des arguments de poids en faveur de la thèse des cycles culturels du Dr Montandon.

L'illustration, discrète mais fort bien choisie, est une véritable réussite ; elle représente d'ailleurs un travail considérable.

R. GUYADER.

Dr Al. STEHLIK. — *Les Mammifères fossiles de Stranska Skala*, près de Brno. Société des sciences naturelles de Moravie, 1934 (texte en tchèque avec résumé en allemand).

— L'Hyæna spelæa dans le pleistocène de Moravie.

— L'arctomys primigenius, deux articles en tchèque extraits de la *Revue Priroda*. Brno, 1934.

Le distingué conservateur de paléontologie du Musée national à Brno continue ses remarquables études sur les mammifères fossiles du pliocène et du pleistocène de Moravie. Nous ne pouvons en connaissance de cause parler que de la première, grâce au résumé allemand qui en est donné à la fin. Les savants des pays dont la langue n'est pas très connue au delà de leurs frontières, devraient toujours donner un résumé dans une langue plus répandue (français, anglais ou allemand) car sans cela leurs travaux restent ignorés de la majeure partie du monde savant.

Tel est le cas pour les études du Dr Stelik, et c'est très regrettable, car des animaux comme la hyène et l'arctomys tiennent une place importante dans la faune quaternaire et l'érudition du Dr Stehlik est grande. Nous n'entrerons pas dans les détails de l'étude si précise qu'il a faite du gisement déjà célèbre de Stranska Skala, le seul endroit en Tchécoslovaquie où se rencontre une faune complète depuis le pliocène. Je me souviens de l'avoir visité avec le Dr K. Absolon et d'en avoir admiré le riche matériel conservé au Musée depuis les premières fouilles du Dr Woldrichs. Un des principaux mérites du Dr Stehlik et de son équipe est d'avoir su distinguer les couches non remaniées de celles qui avaient été bouleversées, cela en avait causé un mélange qu'il importait de bien établir. Quatre-vingt-huit espèces animales ont été déterminées. Pour en revenir à la question des langues, il est fâcheux également que les légendes des planches ne soient qu'en tchéque. Regrettons aussi qu'il y ait sur la même planche des objets à des échelles différentes, sans que celles-ci soient indiquées nettement.

H. B.

Thurnwald (Richard). — *Die menschliche Gesellschaft in ihren ethno-soziologischen Grundlagen.* Berlin et Leipzig, Walter de Gruyter und Co., 1932, in-8°. *Zweiter Band. Werden, Wandel und Gestaltung von Familie, Verwandtschaft und Bünden im Lichte der Völkerforschung*, viii et 360 p., 12 pl. de photogr., 1 fig. *Dritter Band. Werden, Wandel und Gestaltung der Wirtschaft im Lichte der Völkerforschung*, viii et 248 p., 12 pl. de photogr., 9 diagr.

Nous avons signalé déjà la publication de cet ouvrage, et analysé, dans ses grandes lignes, le premier volume consacré aux formes de civilisations des peuples primitifs (Cf. *Rev. anthropol.*, avril-juin 1932, p. 199-200).

Dans le second volume, M. Richard Thurnwald étudie la structure de la *famille*, dont il analyse en détail toutes les modalités, ainsi que les diverses fonctions sociales.

L'A. expose, en s'appuyant sur les données de l'ethnologie, de la sociologie, ainsi que sur les renseignements fournis par l'histoire des peuples de l'Antiquité, la constitution de la famille sous ses diverses formes : matriarcat, patriarcat. Il décrit les divers types primordiaux de la famille, ainsi que les types secondaires nés de la dissociation et de la spécialisation des éléments primitifs. Il analyse la *position*, le *rôle*, l'*influence* et les *fonctions* de la femme dans les sociétés primitives ; la vie commune des sexes ; le mariage, les rites sexuels ; les diverses formes d'unions en fonction de la structure sociale des groupements ; les diverses formes de parenté ; l'organisation du matriarcat (sororat, lévirat, couvade, etc.), du patriarcat ; l'organisation des classes d'âge ; les cérémonies se rattachant à la puberté et les conséquences qui en découlent ; le rôle et la situation des vieillards, celui des veuves.

Une seconde partie est consacrée aux divers types de sociétés ou de groupements sociaux (sociétés d'hommes, de jeunes gens) ; aux rites d'initiation auxquels sont soumis les jeunes hommes et les jeunes filles lors de leur admission. Après quelques pages sur les sociétés secrètes : nature, fonction, caractères religieux, magique et social, M. Thurnwald termine en étudiant sommairement les divers types d'habitations qui correspondent aux différentes formes d'organisation sociale.

Dans le troisième volume, M. Thurnwald aborde l'étude de l'*organisa-*

*tion économique* des sociétés primitives, envisagée plus particulièrement à la lumière des renseignements fournis par l'ethnologie. Ce sont, en réalité, les diverses formes d'activité sociale des sociétés primitives et supérieures, ainsi que leurs modalités si multiples, que l'auteur étudie dans ce livre. Il analyse, successivement, les caractères, les formes et les fonctions de l'économie sociale. Il en décrit la structure dans les formes sociales élémentaires : cueilleurs, chasseurs, pasteurs, et associations de ces divers éléments sociaux. Il étudie les *fonctions* de l'économie sociale sous ses diverses formes : commerce, transports, marchés, accumulation des biens, naissance et évolution du capitalisme, travail et ses modalités économiques et sociales, communisme primitif.

Toutes ces questions sont ici minutieusement analysées. M. Thurnwald les illustre d'exemples nombreux, concrets, choisis chez les peuples où ces types d'organisations se présentent sous leurs formes les plus caractéristiques.

Chaque volume est accompagné d'une bibliographie étendue.

J. N.

Casimir Moszynski. — *Kultura ludowa Slowian* (La culture populaire des Slaves), t. II. Cracovie, 1933.

Le folklore de la Pologne du XXe siècle compte comme celui du XIXe siècle parmi les plus belles productions de la littérature ethnographique de l'Europe. N'oublions pas qu'entre 1870 et 1890 le folklore polonais possédait comme représentant un des géants de la littérature traditionniste, Oscar Kolberg qui publia près de cinquante volumes de matériaux : chants, contes, coutumes et usages populaires de la Pologne. Le XIXe siècle se ferma sur la mort d'éminents théoriciens et essayistes : Jean Karlowicz, Antoine Kalina, Jean Swientek, Jérôme Lopacinski et Sigismond Gloger. Les deux derniers ont eu une fin tragique : le premier périt dans un accident de voiture, l'autre avala par erreur une dose exagérée d'un médicament.

Ces larges brèches paraissaient fort menaçantes... Et voici que de nouveau trois travailleurs de premier ordre surgirent : Stanislas Bystvon, Adam Fischer et Casimir Moszynski. Avec Séverin Udziela et Stanislas Ciszewski, deux anciens qui restèrent de la génération précédente ils redressèrent la science folkloriste de la Pologne.

Dans un travail plus étendu nous retracerons à l'Anthropologie le tableau de l'œuvre folkloriste de la Pologne de 1914-1935. Ici nous nous contenterons de passer en revue le contenu de l'ouvrage de Moszynski : *La culture populaire des Slaves*, t. II, Culture spirituelle. Un volume de taille : 726 pages d'un grand in-8°. Il a été déjà précédé du volume traitant de la culture matérielle et sera suivi d'un troisième.

Après le monumental livre de Herman Grimm consacré à l'ensemble des croyances populaires germaniques, travail intitulé un peu improprement *Mythologie germanique* (1), les folkloristes parlant des différents idiomes slaves essayèrent de donner aussi de vastes publications similaires se rapportant aux croyances populaires slaves. Le Russe Afanassiev a publié *Les aperçus poétiques des Slaves concernant la nature* (2).

1. *Deutsche Mythologie*. Göttingen, 1835, 1844, 1854, 4e édition par E. H. Meyer, 1-3. Berlin, 1875-1878.

2. *Poétitcheskiïa vazviènïïa Slaviane na prirodon*, 3 volumes. Moscou, 1865-1869.

Le Slovène Georges Krek a donné plus tard en allemand un gros volume intitulé *Introduction à la connaissance de la littérature slave* (1).

Le Polonais Moszynski a fait sa tentative dans sa langue natale. Chacun de ces trois travaux dispose de matériaux toujours nouveaux, chacun présente donc des avantages sur les autres et pour n'importe quelle recherche concernant des idées populaires des peuples slaves ces trois publications constituent de vastes greniers de notions.

Le tome II de Moszynski représente d'abord la science populaire telle qu'on la rencontre dans le folklore slave (p. 1-231), puis la vie religieuse (231-722). La première partie traite : 1° de la cosmographie et géographie 2° de la météorologie, 3° des « notions de la nature vivante », 4° des manifestations de la vie psychique. 5° des sciences mathématiques et des mesures, 6° de la médecine.

La deuxième est consacrée aux sujets suivants : 1. Culte ; 2. Magie ; 3. Extase ; 4. Sorcellerie ; 5. Croyances au ciel et au soleil ; 6. Croyances à la lune ; 7. Aux éclipses du soleil et de la lune ; 8. A l'étoile du berger et aux autres astres ; 9. Aux nuées et à l'arc-en-ciel ; 10. Au vent; 11. A, l'orage ; 12. Aux feux follets ; 13. Au feu ; 14. A l'eau ; 15. Aux pierres ; 16. Aux plantes ; 17. Aux animaux ; 18. Aux êtres fantastiques (dragons), 19. A l'homme et aux produits de la main humaine.

Le dernier chapitre (n° XI) englobe l'introduction à la démonologie, les sujets démoniaques et sémidémoniaques, les croyances relatives aux spectres, aux diables, à Dieu et aux saints, finalement aux nombres.

Il est impossible d'entrer dans tous les détails de ce livre remarquable. Nous dirons seulement que l'abondance de matériaux et de soin avec lequel Moszynski a dépouillé l'énorme littérature folkloriste polonaise, russe, bulgare, serbo-croate et tchèque l'élève au premier rang parmi les publications congénères. Ce qui manque, c'est l'index bibliographique, mais l'auteur nous le promet pour le tome III que tous les folkloristes et ethnographes attendront avec impatience.

D^r V. Bugiel.

Tauxier (L.). — *Religion, mœurs et coutumes des Agnis de la Côte d'Ivoire* (*Indénié et Sanwi*). Paris, Librairie orientaliste Paul Genthner, 1932, in-8°, 258 p., 20 pl. (*Etudes soudanaises*).

On doit à M. L. Tauxier toute une série de remarquables travaux sus l'ethnographie des populations de la Côte d'Ivoire, au milieu desqueller il a vécu de longues années en qualité d'administrateur colonial. Nous avons eu déjà l'occasion de signaler ici l'étude qu'il a consacrée à la religion des *Bambara* (Cf. *Rev. anthropol.*, avril-juin 1928, p. 208-210).

Les documents qui font l'objet du présent volume ont été recueillis par M. Tauxier chez les *Agnis* de la Côte d'Ivoire dans les cercles de l'Indénié (ou mieux du N'Dénié) et de Sanwi en 1925 et 1926. Les *Agnis* sont étroitement apparentés aux *Achantis* de la Gold Coast.

L'A. a divisé son livre en deux parties consacrées, respectivement, aux *Agnis* de l'Indénié et aux *Agnis* du Sanwi.

L'Indénié — ou N'Dénié — situé à l'E. de la Côte d'Ivoire entre le 5° et le 6° de lat. N. et le 5° et le 6° de long. E. appartient à la zone forestière de la Côte d'Ivoire.

Après avoir exposé ce qu'on sait du passé, c'est-à-dire de l'histoire des *Agnis* de l'Indénié, M. Tauxier étudie les mœurs et les coutumes de ces

1. *Einleitung in die slavische Litteratur Geschichte*, 2e édition. Graz, 1887 (Luchner und Lubensky).

indigènes. Il décrit, successivement, les diverses formes de leur activité sociale : culture à la houe, cueillette, élevage, chasse et pêche ; les industries indigènes : extraction et travail de l'or : une des principales formes de l'activité de ces populations ; travail du bois, de l'argile, de la pierre ; préparation des peaux ; commerce. Il expose ensuite l'organisation de la famille, les modalités du mariage, le régime des successions. Il consacre un chapitre aux pouvoirs publics, c'est-à-dire à l'organisation politique, sociale et judiciaire. L'A. s'étend longuement sur la religion des *Agnis*, qui se présente sous la forme d'un polythéisme étendu, émergé de l'animisme primitif, ayant un dieu suprême *Nyamyi*, qui est en réalité le dieu du Ciel — Atmosphère, des nuages et de la foudre, conception relativement récente due aux contacts des *Agnis* avec les *Djoulas* musulmanisés. A côté de ce dieu suprême, on trouve une série de petits dieux d'origine étrangère, ainsi que des dieux locaux ou dieux génies, et des dieux domestiques.

Les cultes dont ces divinités sont l'objet consistent en offrandes, en sacrifices d'animaux faits selon des rites spéciaux. Ces populations ont recours aux féticheurs, auxquels ils prêtent des dons et des droits singuliers, ainsi qu'en témoignent divers cas soumis à l'administration et sur lesquels M. Tauxier donne de longs et suggestifs détails.

Le second livre est réservé aux *Agnis* du Sanwi. Après avoir décrit le milieu géographique, c'est-à-dire le cercle d'Assinie, habité par ces populations, et fourni quelques indications sur la météorologie, la flore et la faune de ces régions, M. Tauxier en étudie assez longuement l'histoire, c'est-à-dire les migrations ethniques dont elle ont été le théâtre, ainsi que les diverses phases de la pénétration française. Il fournit quelques indications sommaires sur l'anthropologie des *Agnis* du Sanwi : (taille variant entre 1 m. 53 et 1 m. 70), indice céphalique (77,13 en moyenne). L'anthropologie de ces populations est d'ailleurs assez mal connue et nécessiterait des recherches systématiques. M. Tauxier fournit également quelques renseignements sommaires sur les idiomes parlés par ces populations.

Au point de vue de l'activité sociale, ces indigènes pratiquent la culture (bananes, taros, cacao, café). Ils se livrent à la chasse, à la pêche et font également un petit élevage (chèvres naines, poulets). M. Tauxier décrit l'organisation de la famille, en se basant sur les indications fournies par M. Cartron. A noter encore quelques renseignements sur l'organisation politique des *Agnis* du Sanwi, divisés en trois groupes : 1° *Atoumbré* (gens de l'avant), 2° *Fama* ou *Famafoué* (gens de la droite), 3° *Bé* ou *Béfocée* (gens de la gauche).

En ce qui concerne les conceptions religieuses, les *Agnis* du Sanwi diffèrent peu de leurs congénères de l'Indénié. Outre *Nyamyi*, dieu suprême ou dieu du ciel, *Asié*, la terre, *Euä*, le soleil et *Sara*, la lune, auxquels on fait des sacrifices, les *Agnis* du Sanwi possèdent des petites divinités locales, les *amoua* ou *amouis*, autour desquelles se groupe une confrérie dirigée par un féticheur en renom. Les *Agnis* du Sanwi croient à la sorcellerie et, comme les autres Nègres, à l'immortalité du principe spirituel, qui se traduit par la réincarnation, celle-ci constituant un cycle d'existence à double face qui ne finit jamais.

Un dernier chapitre est consacré par M. Tauxier au folklore des *Agnis* du Sanwi. L'A. donne un certain nombre de contes dans lesquels l'araignée (*Ekédeba* ou *Ekenndiba*) est le personnage principal. Les *Eonza* (*Ewonza* ou *Ewanza*), qui sont les géants de la forêt, et les *Ewoué*, nains noirs représentant souvent les maladies ainsi que les revenants ou esprits des morts (*Eoumé*) y jouent également un rôle assez important.

J. Nippgen.

MATIEGKA (J.). — *Homo predmostensis. L'homme fossile de Predmosti en Moravie (Tchécoslovaquie)*, I, *Les crânes*. Prague, Académie tchèque des Sciences et des Arts, in-4°, 145 p., 30 fig., plus 18 planches hors texte, 1934.

On parle depuis longtemps des crânes de Predmost, mais sans les connaître de façon détaillée. La magistrale étude de Matiegka permettra dorénavant d'en juger en connaissance de cause. L'ouvrage est écrit en tchèque, mais un résumé des plus copieux en français constituant une réelle seconde partie de l'ouvrage (p. 105-139), et le fait que les légendes des figures et de tous les tableaux sont rédigés dans les deux langues, permettent à chacun de prendre une connaissance approfondie du sujet.

Les squelettes de Predmost, découverts en 1894 par Maska, étaient pressés accroupis dans une seule sépulture, de l'époque aurignacienne incontestablement ; divers fragments dispersés provenaient probablement de ce que les sépultures n'avaient pas été à l'abri des bêtes sauvages. On a les squelettes complets ou les fragments de 27 individus. A quelques exceptions près, ces squelettes montrent de telles ressemblances qu'ils sont non seulement apparentés racialement, mais aussi familialement. Le squelette n° III, d'un adulte mâle, est le mieux conservé et peut passer pour paradigme de la série ; aussi est-il décrit le plus en détail, ses principales caractéristiques étant les suivantes (les chiffres entre crochets sont le rappel de la classe moyenne de certains indices).

Capacité 1.608 cmc. Indice céphalique 71,96. Arcades sourcilières fortes au point de marquer un vrai torus. Frontal fortement fuyant. Voûte surbaissée : hauteur-longueur 66.00 [70-75], hauteur-largeur 91.72 [92-97], hauteur moyenne 76.9 [80-85]. La voûte vue d'arrière est en forme de tente doublement conique (le Sinanthrope a la même forme, plus marquée encore). Ecaille temporale basse. Apophyses mastoïdes fortes. Torus occipital quelque peu accusé. Face grande mais moyenne par son indice 87.32 [84-89]. Orbites remarquablement basses 69.05 (la largeur nous paraît en avoir été prise au point maxillo-frontal [78-83] et non au dacryon [82-87]. Nez étroit 44.06 [47-52]. Branche ascendante de la mandibule basse et large. Menton dit négatif. Dents fortes et très usées.

La majorité de ces caractères pourraient faire croire qu'on a affaire à un être fort primitif, mais, en outre de la grande capacité et de la leptorhinie, les os de tous les individus (à l'exception de fragments du crâne n° XVIII) offrent une minceur et une gracilité remarquables, contrastant avec les très fortes impressions musculaires. De plus, les moulages intracraniens montrent que le cerveau était celui de l'*Homo sapiens* actuel. L'homme de Predmost ne doit donc pas descendre de l'hominien de Néanderthal. Sa stature était grande. Il ne présentait pas de trace de négroïdisme, ni de mongoloïdisme. Les hommes de Predmost étaient de purs Europoïdes et Matiegka n'hésite pas, en conclusion, à les considérer comme une simple variante du type de Cro-Magnon.

Les excellentes planches en phototypie parachèvent les données du texte de ce beau mémoire, qui restera un des principaux témoins de la préhistoire du sol et de la littérature anthropologique tchécoslovaques.

George MONTANDON.

M. E. Dellenbach, *La conquête du massif alpin et de ses abords par les populations préhistoriques*, 1 vol. 270 p., 9 cartes, Edit. Georg. et Cie, Genève, 1935.

Il s'agit là d'un ouvrage de près de 300 pages accompagné de 9 cartes originales et qui comprend une bibliographie extrêmement importante.

Le massif alpin qui fut, à un moment, pour les hommes modernes, comme un pôle répulsif, l'a-t-il été aussi pour les Préhistoriques des diverses époques ? Au contraire, si ce massif a été abordé par les anciennes populations, à quels moments l'a-t-il été et par quelles voies ? Une fois découvertes, les Alpes ont-elles été occupées sans interruption ?

Dans ce grand massif qui va de Vienne à la Méditerranée on ne trouve aucune trace des Chelléens et des Acheuléens. Les premières occupations humaines datent du Moustérien. Les hommes de cette époque ont été des chasseurs d'ours. La Suisse seule les a connus. Ils ont habité, temporairement, des cavernes de hautes altitudes et ils ont certainement pratiqué un culte de l'animal chassé (trouvailles de Bächler rappelées par Mlle D.).

De l'Aurignacien et du Solutréen nous ne trouvons aucune trace. A la période madgalénienne le pourtour alpin est occupé par des stations assez nombreuses. A la période mésolithique une seule région semble avoir été parcourue par les Hommes : le massif de l'Isère où l'on venait chasser les marmottes (trouvailles d'Hip. Müller). C'est seulement à la période néolithique que les hommes ont vraiment conquis les Alpes. Mais ce n'est guère qu'en Suisse que l'intérieur même du massif a connu des peuplements abondants.

L'auteur lui-même considère cette publication comme une étape : « Nous savons pertinemment, dit-elle, que le présent travail, tout étendu qu'il est, tout ardu qu'il a été, ne peut être qu'un commencement, une étape. Nous avons surtout fait œuvre de défrichement. Nous l'avons dit maintes fois : il faudra un jour reprendre tous les objets découverts, aujourd'hui dispersés, et les soumettre à une nouvelle analyse chronologique. »

Cet ouvrage se présente donc comme le premier essai de synthèse tenté jusqu'à présent. Il fallait un véritable courage pour l'entreprendre. On se rendra compte du long effort qu'il a fallu soutenir en consultant le « Répertoire des stations paléolithiques, mésolithiques et néolithiques rencontrées dans le massif alpin » qui termine le volume.

Cette publication est indispensable pour tous ceux qui voudront aborder le même sujet, ou tel sujet connexe, en particulier pour tous ceux qui chercheront à établir des rapports entre les hommes et les milieux en Europe.

E. A. P.

Eugène Pittard. — *La Castration chez l'homme et les modifications morphologiques qu'elle entraîne. Recherches sur les adeptes d'une secte d'eunuques mystiques.* Les Skoptzy (chez Masson, Paris, 1934).

Dans cette remarquable monographie abondamment illustrée de très belles photographies, (qui n'ont pas dû être faciles à obtenir d'ailleurs), et de graphiques très démonstratifs, Eugène Pittard apporte avec sa précision et sa rigueur scientifique habituelles une très intéressante docu-

mentation sur les caractères anthropométriques des castrés volontaires qui sont les Skoptzy.

C'est la première fois qu'est réunie pareille série d'observations sur ce sujet. Elle ne comprend pas moins de 100 cas (dont 50 relatifs à des sujets castrés avant la puberté). Semblable documentation n'a été possible que grâce à plusieurs campagnes scientifiques en divers points de la Roumanie, et l'auteur a dû vaincre des difficultés considérables.

Il a fallu qu'il use de ses qualités bien connues de séduction personnelle pour pouvoir réussir où d'autres avaient échoué ou n'avaient dû leur réussite, partielle d'ailleurs, qu'à des méthodes de coercition (Dr W. Koch pendant l'occupation allemande).

L'étude de W. Koch, la plus importante jusqu'alors, ne réunissait cependant que 12 cas.

Avec l'auteur on peut diviser les conclusions de ce travail en deux catégories : l'une relative aux résultats certains, confirmés ; l'autre aux résultats qui, sans être définitivement acquis, paraissent probables.

### I. — *Modifications certaines dues à la castration.*

Les résultats certains ont trait exclusivement à des individus opérés avant la puberté.

Les modifications se produisent dans le sens plus et dans le sens moins augmentation ou diminution par rapport à la moyenne raciale.

Augmentation de la grandeur du corps dans son ensemble (la moyenne de la stature des castrés précoces dépasse « incomparablement » la moyenne de stature raciale).

Cette augmentation de la stature est due à l'*allongement des membres inférieurs*, le mécanisme en est connu. Cette macroskélie est due à la soudure tardive des épiphyses. Le segment tibia d'ailleurs s'allonge suivant un rythme plus accéléré que le segment fémur.

Les eunuques castrés sont hypermacroskèles, on trouve des indices supérieurs à 115.

Les membres supérieurs sont aussi remarquablement plus longs que chez les individus normaux.

De même la face présente une augmentation suivant ses diamètres tant horizontaux que verticaux.

Par contre, le volume du crâne est *diminué*, le développement du crâne se trouvant arrêté dans ses trois dimensions : diamètres antéro-postérieur et transverse, hauteur auriculo-bregmatique.

Cette diminution du crâne « sous-entend fatalement une diminution concomitante de l'encéphale ».

### II. — *Modifications probables produites par la castration.*

Là encore les observations sont relatives à des castrés précoces.

Il s'agit surtout de modifications portant sur les dimensions des diverses régions de la face.

Certaines paraissent diminuées par rapport à la moyenne : largeur du nez et des oreilles ; longueur du nez ; grandeur de la bouche.

Certaines, par contre, augmentées : diamètre biangulaire interne, diamètres ophryo-mentonnier et ophryo-alvéolaire, diamètre bizygomatique, diamètre frontal, hauteur de l'oreille.

Le manque d'homogénéité ethnique absolue du groupe envisagé ne permet pas, de l'avis de Pittard, de donner ces modifications, vu leur faible amplitude, comme absolument incontestables.

A côté de ces modifications qui ont pu être précisées par les très nombreuses mensurations de l'auteur, d'autres modifications très intéressantes ont été relevées par lui :

Conservation de la voix infantile, douceur particulière de la peau (souvent peau blême de la face) ; rides précoces ; absence de pilosité masculine, barbe, moustache, poils pubères, ou mêmes constatations de pilosités féminines (cette dernière observation nous semble pleine d'intérêt étant donné les expériences sur les animaux de Pezard et Caridroit), poils axillaires ; aspect poupin ; sinus frontaux peu accusés ; selle turcique très développée ; os hyoïde peu développé ; bassin large avec augmentation du diamètre bitrochantérien, faible diamètre biacromial ; développement adipeux précoce ; jambes massives. En somme, une certaine évolution vers le type féminin.

Chez les Skoptzy castrés tardivement, que Pittard appelle plaisamment les Skoptzy poilus (ceux d'entre eux qui ne se rasent pas ayant barbe et moustache abondante), l'auteur note un développement exagéré des seins et une saillie anormale des fesses.

Les castrés tant précoces que tardifs semblent vieillir de façon prématurée. Ridés relativement jeunes ils prennent rapidement l'aspect de vieilles femmes.

Ce résumé des conclusions du Prof. Pittard ne donne qu'une faible idée de ce travail bourré de documents précis et qui, nous y revenons, porte sur la plus grande série de castrés, tant précoces que tardifs, étudiée dans un même groupe ethnique, jusqu'à ce jour.

H. Briand.

Stefko (W. H.). — *Recherches sur la morphologie du cerveau des Mongols.* Dans *Anthropologie* (Prague), t. 12, fasc. 1-2, p. 6-26, plus 3 planches hors texte, 1934 (en français, avec bref résumé en tchèque).

— *Morphologie comparée du cerveau de nouveau-nés mongols.* — *Ibidem*, fasc. 3-5, p. 127-142, plus 3 planches hors texte, 1934 (en français avec bref résumé en tchèque).

Ces deux mémoires démontrent qu'il y a une différence raciale dans le développement du cerveau des Mongoloïdes et des Europoïdes.

Selon le premier mémoire, dans la gyrification de la région frontale des Mongols, la structure du *Sulcus frontalis superior* présente la particularité qu'il est, dans la grande majorité des cas, remplacé par de petites fissures irrégulières. Toute la région frontale des Mongols a une structure du type de 3-4 circonvolutions. Le *Sulcus frontalis superior* et les *sulci radiati* ne présentent pas de caractères différentiels sur les cerveaux mongols. L'autre région, qui présente une gyrification particulière, est la région occipitale. Le *Sulcus occipitalis transversus* présente une série de particularités spéciales aussi bien dans la différenciation que dans la structure chez les Mongols purs et chez les Bouriato-Mongols.

Selon le second mémoire, le tableau général du développement de la

morphologie chez les Mongols témoigne d'une formation plus lente des scissures et d'une stabilité plus persistante des rapports primaires, établis encore durant la vie utérine. La mise en parallèle des tableaux morphologiques, présentés par les cerveaux des Mongols adultes et nouveau-nés, montre que les particularités observées dans plusieurs régions du cerveau d'un nouveau-né, ne subissent qu'une complication vraiment infime, ou se conservent même dans quelques cas adultes. Le lobe frontal et, en partie, le lobe temporal, peuvent servir d'exemples. Le lobe occipital subit, à ce qu'il semble, une certaine modification au cours de son développement progressif, mais les correspondances des sillons, dans le sens de la complication, conservent aussi, dans la plupart des cas, leur caractère primitif primaire. Cela permet d'affirmer que tout le tableau de la morphologie du cerveau chez les Mongols (et ceci est surtout apparent sur les lobes isolés) présente un type déterminé de développement, que l'on peut qualifier de développement infantile.

George MONTANDON.

SCHEBESTA (Paul) et LEBZELTER (Victor). — *Anthropology of the Central African Pygmies in the Belgian Congo.* Prague, Académie tchèque des Sciences et des Arts, in-4º, 143 p., 1 carte, 5 fig., 13 diagrammes, plus 66 planches hors texte, 1933.

Le présent mémoire (en tchèque et en anglais) est une heureuse mise au point de la conception que nous devons nous faire des Pygmées du Congo belge. Ils sont à diviser en Pygmées vrais ou Bambouti, habitant la région de l'Itouri, et en Pygmiformes (le terme de Pygméïdes étant plus général), lesquels sont le résultat de métissages avec les Nègres. Les Bambouti ne se divisent pas en tribus, mais on les divise, d'après leurs langues qui sont celles de leurs voisins, en Aka (au Nord-Ouest) qui parlent des langues soudanaises, en Efé (au Nord-Est) qui vivent surtout avec les Mangbétou et les Baniari, et en Basoua (au Sud), qui vivent principalement avec les Babira. Les Pygmiformes comprennent deux grands groupes : les Batoua, sur le lac Kivou et dans le Rouanda, et les Batchoua dans la Province de l'Equateur. (En dehors du Congo belge, existent 3 autres grands groupes : les Babinga sur la rive droite de l'Oubanghi, les Akoa dans le Gabon et les Badjelli dans le Cameroun.) Les Bambouti sont environ 25.000, les Batchoua 50.000 ; le nombre des Batoua n'est pas indiqué. Les uns et les autres ont beaucoup d'enfants et leur densité n'a jamais pu être beaucoup plus grande que ce qu'elle est aujourd'hui. Les mensurations ont porté sur environ 700 individus des deux sexes. Nous condensons le tableau de ce qui a trait aux seuls Bambouti.

Stature masculine 144, féminine 136. Corps remarquablement lourd et maladroit d'apparence, dans sa petitesse, tête relativement large, nuque courte, épaules larges, thorax puissant, tronc trop long sur jambes petites et grêles et muni de bras longs et minces. Rotule projetée en avant. Démarche gauche et dandinante, orteils souvent portés en dedans. Mains et pieds graciles. Couleur de la peau gris jaunâtre. Système pileux fortement développé sur la face et sur le corps ; quelques cas de duvet, chez des femmes et seulement aux bras et jambes, cas qui paraissent n'être que des cas de moindre développement pileux.

Deux types physionomiques : le plus nombreux, à face relativement longue et en pointe, à partir d'arcades zygomatiques proéminentes jus-

qu'au menton pointu, à prognathisme peut-être plus marqué et à peau plus claire, le second type, moins nombreux, à face plus ronde. Le front n'est jamais fuyant, mais bombé et à bosses frontales proéminentes. Presque pas de racine nasale. Nez plus large que long. Yeux écartés. Lèvres non projetées en avant, mais bouche large. Menton en retrait.

En tenant compte de tous les caractères chez les Pygmées et les Pygmiformes, on peut distinguer 6 types :

*a*) Type pygmée I : dolicho ou sousdolichocéphale, face courte, nez large, lèvres épaisses.
*b*) Type pygmée II : sousdolichocéphale, face très courte, nez très large, lèvres minces.
*c*) Type pygmée III : brachycéphale, face courte, lèvres plus minces.
*d*) Type europoïde : plus grand, face plus étroite, ner étroit, lèvres minces.
*e*) Type négroïde I : plus grand, dolichocéphale, face courte, nez large, lèvres épaisses.
*f*) Type négroïde II : brachycéphale, sans cela comme le précédent.

Il n'y a aucun Europoïde parmi les Batchoua ; d'autre part, l'élément étranger parmi les Aka est purement europoïde. Les influences europoïde et négroïde se sont donc probablement produites séparément.

Les Pygmées et Pygmiformes ont une odeur *sui generis*, qui n'est pas celle du Nègre et qui est désagréable aussi bien au Nègre qu'au Blanc. Il se produit des métissages entre Nègres et Pygmées. Schebesta, qui a recueilli ces observations et mensurations, travaillées par Lebzelter, est convaincu que les vrais Pygmées ne sont nullement des êtres dégénérés et qu'ils représentent une véritable race, distincte de toutes les autres.

Ajoutons que le Pygmée ne s'accroupit pas comme le Nègre, mais s'assied, sur la terre, sur un tronc, sur des feuilles. Les tatouages et mutilations existent, mais moins que chez les Nègres et leur ont été empruntés.

Le texte est suivi de tableaux de mensurations très copieux et de planches, dont plusieurs sont fort instructives.

George Montandon.

Pospisil (Frantisek). — *Etnologicke materialie z jihozapadu U. S. A.* (Matériaux ethnologiques du Sud-Ouest des Etats-Unis), en tchèque, avec un bref résumé en anglais. Brno, Editions d'Etat, in-8°, 256 p., 416 fig. (dont 2 planches en couleurs), 1932-1933.

C'est une introduction générale à une série de monographies qui paraîtront, en diverses langues, sur la région en question — dont les Indiens Pueblos sont parmi les tribus les plus intéressantes. L'auteur, ayant visité la région en question, possède donc la sûreté que donne toujours à un auteur le fait d'avoir parcouru le pays dont il parle. Cette introduction générale est très fouillée et représente déjà, en elle-même, un fort amas de connaissances. Les très nombreuses illustrations (peut-être quelquefois à trop petite échelle), illustrations aussi bien géographiques, que somatiques et ethnographiques, aideront à la facile compréhension du texte.

George Montandon.

Donici (Alex). — *Crania scythica. Contribution à l'étude anthropologique du crâne scythe et essai relatif à l'origine géographique des Scythes.* (Bucarest). Academia Romana, *Memoriile Sectiunii Stiintifice*, sér. III, t. 10, mém. 9, 52 p., 6 graph., 2 cartes, 1 fig., 1935.

Cette étude est faite sur la base de 77 crânes scythes (57 ♂, 20 ♀), provenant des fouilles de l'auteur et de confrères sur le sol de la Roumanie (l'auteur ne donne pas de détail à ce sujet). Les deux conclusions consécutives à leur étude détaillée sont les suivantes :

A. Les crânes scythes étaient de deux types : *a*) type (le plus commun) dolichocéphale, à face longue et nez étroit ; *b*) type brachycéphale à face et nez plus élargis.

B. Comme les deux cartes de l'indice céphalique, pour la région s'étendant de la Mer Noire au lac Balkach, le montrent excellemment, ce territoire des Scythes présentait une sous-dolichocéphalie à l'époque protohistorique scythe, tandis qu'elle est aujourd'hui nettement brachycéphale.

Or, cette différence entre les époques ne pouvant être mise sur le compte des facteurs mésologiques, et les crânes scythiques n'étant pas mongoloïdes, les habitants actuels de ces régions ne sont nullement les descendants des Scythes et des constructeurs des tumulus du Sud de la Russie. Les Scythes, d'autre part, ne représentent pas une race, mais un complexe de races.

Nous sommes pleinement d'accord avec l'auteur et les Scythes doivent avoir compris aussi bien des Proto-alpins que des Protonordiques. Nous ne reprochons qu'une chose à l'auteur, c'est d'employer synonymiquement les termes « ethnique » et « racial ». Depuis toujours, « ethnique » englobe tous les caractères de l'homme, tandis que « racial » s'applique au seul somatique et doit s'y appliquer seul. Toute synonymie est un appauvrissement et non un enrichissement de la faculté d'expression, en même temps qu'une source de confusion.

George Montandon.

Dr George Montandon, Professeur d'Ethnologie à l'Ecole d'Anthropologie. *L'Ethnie française*, 1 vol. in-8°, 240 pp., 5 fig., 33 cartes dans le texte et 48 pl. hors texte. Paris. Payot, 1935.

Les événements mondiaux ont, depuis la grande guerre, attiré l'attention non seulement des hommes politiques et des sociologues, mais aussi des anthropologistes et des ethnologues, sur les problèmes raciaux, d'une importance indéniable et qui sont généralement mal connus.

C'est donc très à propos que paraît après d'autres ouvrages traitant des questions raciales et culturelles (1) le dernier livre du Dr Montandon.

L'auteur qui occupe une place de tout premier plan parmi les ethnologues de notre époque y traite avec clarté et en s'appuyant sur des données anthropologiques, démographiques et statistiques, des divers éléments constitutifs de la population française.

Il n'est plus de nations — et cela est vrai surtout pour la partie occi-

1. *La Race, les Races*. Paris, Payot, 1933 ; *Traité d'Ethnologie culturelle* (*Ibid.*), 1934.

dentale de l'Europe — qui puissent se targuer de n'être pas un puzzle de races diverses dont les éléments, plus ou moins fondus entre eux, ne peuvent être discernés sans une étude approfondie de leurs caractères.

C'est à la solution de ce problème que s'est attaché l'auteur en ce qui concerne la France et, subsidiairement, les pays d'ethnie française : la Belgique wallone, la Suisse romande, l'Afrique mineure et pour partie le Canada.

Une importance primordiale s'attache à la valeur des termes employés (trop souvent l'exposition des ouvrages estconfuse et mal comprise parce que le lecteur leur attache un sens erroné), aussi le livre débute-t-il par la définition des mots *Race* laquelle est déterminée par les caractères somatiques (si l'on ajoute au nom de la race la terminaison *oïde* on a affaire aux grands groupements raciaux) ; *Ethnie*, ensemble des caractères somatiques, linguistiques et culturels ; *Nation*, groupement politique.

Tout en reconnaissant combien il est illusoire de croire tout expliquer par l'anthropométrie comme on se le figurait aux temps héroïques de l'anthropologie, le Dr Montandon démontre son utilité si elle est appuyée par la morphologie. La couleur des cheveux a pour lui une importance primordiale, le blondisme étant le caractère dominant des races nordiques alors que le brun se trouve chez les races alpine, dinarique et atlanto-méditerranéennes qui toutes ont concouru à la formation de l'ethnie française.

S'appuyant sur l'étude somatique des populations de la France, l'auteur les répartit ainsi : « ... éléments méditerranéens au Sud, alpins au centre, subnordiques au nord, l'élément celtique ou alpin formant pour ainsi dire le pivot de l'histoire raciologique de la Gaule et de la France. »

Ces considérations reposent sur l'étude de la complexion, de la stature, de la pigmentation et de l'indice céphalique.

Les nombreuses cartes que contient le volume se rapportent à ces divers éléments de l'analyse morphologique ; les unes sont reproduites des divers auteurs qui ont traité ces questions — ce qui évite l'obligation de recourir à leurs ouvrages — les autres sont de l'auteur lui-même.

En fin de chaque chapitre, une abondante bibliographie met le lecteur à même de consulter ce qui a été publié sur le sujet et un index des noms cités termine le volume.

Enfin, pour que les caractères sur lesquels s'appuie la discrimination des diverses races composant l'ethnie française soient plus sensibles au lecteur non accoutumé aux examens morphologiques, de nombreuses photographies fort bien venues représentent les types raciaux qui sont décrits.

Cet ouvrage n'est pas seulement destiné aux spécialistes, mais sera lu avec fruit par tous ceux que préoccupent à un point de vue quelconque les graves problèmes raciaux.

P. Royer.



# BIBLIOGRAPHIE

Drexel (Prof. A.). — Die Rassen der Menscheit, mit besonderer Berücksichtigung des nigritisches Stammes (Bibliotheca ethnologica-linguistica Africana, t. V, fasc. 1-4. Innssbrück, 1934).

Desmazières (O.). — Le Président Clemenceau et la préhistoire (ext. des mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, t. IX, 6e série, 1934, éditions de l'Ouest, Angers, 1935).

Marchand (Dr H.). — Stations préhistoriques littorales de la grande Kabylie (*Bull. de la Société d'Histoire naturelle de l'Afrique du Nord*, p. 335-348, t. XXV).

— Les liquides sanguins, archives préhistoriques (ext. de *Revue de Médecine de l'Afrique du Nord*, Baconnier, Alger, 1935).

— Les industries lithiques de la grotte Anglade à Guyotville (*Bull. de la Société d'Histoire naturelle de l'Afrique du Nord*, t. XXVI, p. 42-46, imprimerie Minerva, Alger, 1935.

Talko-Hryncewicz. — Materjaly do antropologji Gorali Polskich (Académie de Pologne, Krakow, 1934).

Pina (Luis de). — Notas para a prehistoria vimaranense (separata da homenagem a Martino Sarmento, Guimaraes, 1933).

— Subsidios para a arqueologia do Concelho de Guimaraes sepultura lino-romana da Lapinha (separata da Revista de Guimaraes, 1930).

Morlaas (Dr.). — Du mimage au langage (ext. de *l'Encéphale*, Doin et Co, no 3, 1935).

Maertens de Noordhout. — Du nouveau concernant la période Omalienne (*Bull. de la Société royale d'Anthropologie*, t. XLVIII, p. 11-12. Bruxelles, 1933).

Wood Leigh. — Notes on the somatology and pathology of ancien Egypt (University of California publication, vol. 34, pp. 1-54, Berkeley, 1934.)

Kroeber (A. L.). — Yurok and neighboring kin term system (University of California pub. vol. 35, no 2, pp. 15-22, Berkeley, 1934).

Steward (Julian). — Two Paink autobiographies (University of California, vol. 33, pp. 423-438, Berkeley, 1934).

Roffo (Dr Pierre). — Les civilisations paléolithiques du M'Zab (imprimerie Heintz, Alger, 1934).

Swedes of to day Portraits by Yvan Kamke, with text by Herman Lundberg (Stechert et Co, New-York, London, 1935).

*Le gérant* : J Thiébaud.

1544. — Imp. Jouve et Cie, 15, rue Racine, Paris. — 3-1936

# LES CRANES CROMAGNOÏDES DE LA BISCORDINE

Par George MONTANDON,

Professeur à l'Ecole d'Anthropologie.

*Travail du Laboratoire d'Anthropologie de l'Ecole des Hautes-Etudes* (1).

SOMMAIRE



## LA BISCORDINE

Depuis une quarantaine d'années, les grottes de la région du Lot que baigne la Dordogne à Lacave et dans les alentours de cette localité, ont été fouillées par Armand Viré : les préhistoriens connaissent bien les publications relatives à ses découvertes, parues dans les divers

1. Pour l'utilisation de certaines mensurations, fréquemment à prendre sur des crânes préhistoriques parce que la pièce à l'étude est incomplète, ce travail sert de complément au mémoire du Laboratoire, *Le squelette du Professeur Papillault*, paru dans les Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris, 8e série, t 6, f. 1/3, p. 5-22, 1935.

périodiques traitant de préhistoire. Ces publications se rapportent presque exclusivement à l'ethnographie préhistorique ; cependant, deux pages (une prise de date) ont trait à l'anthroposomatique, dans le BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE, au compte rendu de la séance du 28 mai 1925, sous le titre *Un crâne du magdalénien finissant* (?) *à l'abri Murat, commune de Rocamadour* (*Lot*), par Armand VIRÉ & André NIEDERLANDER. Il s'agissait d'un crâne dont :

> ... la partie supérieure et toute la face avaient été brisées et dispersées... de même que tout l'ensemble du corps. Seule la mâchoire inférieure était complète quoique brisée. Quelques fragments de l'arcade orbitaire furent retrouvés dans la terre un peu plus loin.
>
> D'après le peu qui nous reste, on peut rapprocher cet individu de la race de Cro-Magnon et de Chancelade.
>
> Nous avons affaire à un individu robuste et âgé ; les dents sont fortes et usées obliquement jusqu'à l'alvéole ; les insertions musculaires, particulièrement à la base du crâne, sont énormes.
>
> Quant à l'outillage, il... se rapporte à la phase terminale du Magdalénien, sans être encore de l'Azylien.

Mais en outre de cette trouvaille, Armand VIRÉ avait découvert, en 1907, deux autres crânes, dans la grotte de la Biscordine. Comme cependant, l'industrie préhistorique était le principal objet de ses études et comme lesdits crânes ne pouvaient être datés, il les rangea et les laissa dans un bahut pendant un quart de siècle. En été 1935, il les remit à Roland GRUNEVALD de MORTILLET, afin qu'il les confiât à qui pourrait les examiner, et, éventuellement, les étudier. Comme nous nous trouvions en relations avec R. GRUNEVALD, celui-ci voulut bien nous les confier en vue de leur étude.

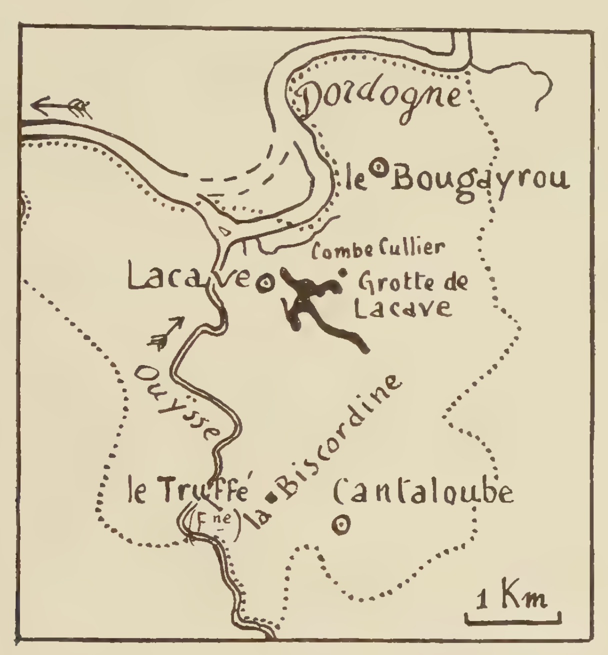
Comment, s'écrieront certains ! Tenir compte de crânes non datés ! Or, de même qu'il est des diagnostics qui s'établissent dès le seuil de la chambre du malade, de même, lorsque l'œil se trouve en face de certaines pièces, il en reconnaît le type avec certitude *prima vista*. Quelque préhistorien oserait-il nier que le crâne de Broken Hill ne fût pas celui d'un Hominien, et prétendre qu'il fût celui d'un Homme, parce qu'il n'est pas daté et vivait peut-être à une époque récente (1) ? Au reste, les données quant à la chronologie du crâne de la Biscor-

1. La position à prendre est naturellement inverse quand on est en présence d'une morphologie moderne prétendûment ancienne : la détermination rigoureuse de la situation géologique est alors nécessaire et les erreurs récentes commises dans l'Est-Africain sont une leçon de la prudence à observer.

dine ne sont pas tout à fait nulles et c'est elles qui vont être tout d'abord exposées.

* * *

La Biscordine (voir le plan) est une petite grotte de 4 à 5 mètres de diamètre, sur le rive droite et à 3/4 de kilomètre de l'Ouysse, affluent de gauche de la Dordogne, et qui se trouve d'autre part à 2 1/2 kilomètres et exactement au Sud de Lacave ; sur la carte au 1/50.000 (feuille Brive, S.-E.), il faut la situer à égale distance de la lettre *r* de (la) Font del Truffé et du *C* de Cantaloube. « La Biscor-




La grotte de La Biscordine dans la commune de Lacave (Lot).
En pointillé : limites de la commune.
En noir plat : les grottes.

dine » est aujourd'hui un lieu-dit, qui provient du nom d'une ancienne propriétaire du terrain. En 1907, le propriétaire du lieu vida la grotte pour en utiliser les terres. M. Viré, en quête de grottes, aperçut cette excavation, vidée, et y trouva les deux crânes dont il est question ; les ouvriers, qui avaient buté sur deux squelettes fragmentaires dans la terre à camionner, avaient tout chargé, sauf les crânes qu'ils

rejetèrent dans le fond de la grotte. Donc, pas de stratification, ni d'industrie ! Cependant, M. Viré trouva, fixé à la paroi par une formation stalagmitique, un grattoir, lequel pouvait être aussi bien néolithique que paléolithique. D'autre part, notons pour mémoire que les grottes de la région, aux dires d'Armand Viré, vont de l'Aurignacien à la Tène, avec une majorité de gisements magdaléniens.

Il n'y a pas à rechercher à quelle époque il y a lieu de rattacher les crânes de la Biscordine (bien que M. Viré nous ait dit oralement avoir l'impression générale qu'il devait s'agir à la Biscordine de magdalénien), mais bien à quel *type* ils appartiennent — et la réponse ne saurait être douteuse. Ajoutons toutefois qu'en parlant ainsi, c'est au premier crâne, masculin, que nous pensons avant tout ; les deux pièces n'allaient peut-être pas ensemble et nous les étudierons séparément : d'abord le calvarium (crâne sans mandibule) qui est masculin, puis la calotte (crâne sans mandibule, sans face et sans base) qui est féminine (1).

## LE CRANE MASCULIN

### Réajustement.

Le crâne, en réalité un *calvarium*, se présentait comme une belle pièce lourde d'un seul tenant. Il lui manquait seulement (en outre de la mandibule) : la majeure partie de l'os malaire droit avec l'arcade zygomatique, le plancher de l'orbite droite et tout le fond de l'orbite gauche (c'est-à-dire, en outre des lacrymaux et de l'ethmoïde, la plus grande partie du sphénoïde dont aussi son aile gauche), les os internes du nez, les os nasaux, la partie supérieure de l'écaille temporale droite, et, par-ci, par-là, quelques parcelles osseuses, ainsi que 9 dents (sur 16).

Le *poids* de ce calvarium, avant toute manipulation, était de 1.077 grammes, poids donc très notable et dépassant de beaucoup

1. Pendant la rédaction de ces pages, Roland Grunevald nous a aimablement remis trois autres crânes, également trouvés par Armand Viré, dans la Combe Cullier qui est en fait un diverticule de la grande grotte de Lacave. Ces trois crânes, d'ailleurs beaucoup plus endommagés que le calvarium de la Biscordine, sont datés et appartiennent au néolithique. Or, ils n'ont, typologiquement, rien de commun avec celui de la Biscordine, et, quoique manifestant quelques particularités notables qui feront l'objet d'une courte description ultérieure, ils se rattachent au type de l'Homme actuel.

les moyennes actuelles de crânes même complets, pour lesquels on compte en effet :

| | |
|---|---|
| Petites races ........................ | 500-600 gr. |
| Races moyennes .................... | 600-750 gr. |
| Races lourdes ........................ | 750-850 gr. |

Si notre crâne était complet, il pèserait sans doute un minimum de 1.200 grammes.

Cependant, la pièce n'avait pas été découverte telle quelle, mais se trouvait partiellement disloquée. Les fragments avaient été réunis au moyen de colle forte et de pellicules de papier. L'assemblage n'était pas mauvais ; toutefois, la mâchoire ne s'adaptait pas parfaitement avec le frontal au nasion, de sorte que la face était légèrement déviée vers la gauche et vers le bas. Une réadaptation parut nécessaire. Elle fut opérée, avec son habileté coutumière, par M. Paul Clavelin, Assistant au Laboratoire d'Anatomie comparée du Muséum, du Prof. R. Anthony. Il n'est pas inutile de donner le détail de cette technique, à l'application de laquelle nous avons assisté, technique de dislocation, de solidification, puis de réadaptation des os. Il arrive en effet encore fréquemment que des chercheurs, désirant consolider une pièce sur le terrain, alors que la réadaptation qu'ils ont opérée n'est pas bonne, emploient le procédé au silicate, ce qui interdit un réajustement ultérieur, ou n'aient pas à leur disposition, sur place, les ingrédients nécessaires pour d'autres procédés, ou bien reculent devant leur préparation de telle sorte qu'ils ne font pas subir de préparation aux os, abstention qui est la cause de tant de détériorations de pièces osseuses en cours de voyage. Le procédé décrit n'est, *nota bene*, pas indiqué dans le chapitre « Consolidation des ossements fossiles » (p. 119-124) du *Manuel de recherches préhistoriques* (Paris, Costes) ; or, il est le plus simple de tous, car il est presque toujours possible de trouver un seau d'eau, de la gélatine chez le droguiste ou de la colle forte durcie chez le menuisier.

*Dislocation des fragments.* — Comme ils n'avaient été réunis qu'au moyen de colle forte et de pellicules de papier, ce papier et la colle sont alternativement humectés avec de l'eau bouillante, au moyen d'un petit pinceau mou, et éliminés avec une aiguille à dissocier. La mâchoire et le malaire gauche qui font bloc sont ainsi détachés (et le calvarium, ayant perdu sa face, est devenu calvaria).

*Solidification des os.* — 5 à 6 feuilles, de format courant, de gélatine (ou la valeur d'environ 5 cc. de colle forte sèche) sont dissoutes dans 5 à 6 litres d'eau qu'on fait bouillir (ce qui dure environ 5 heures ; on

peut aussi, comme nous le fîmes, bouillir une heure, laisser continuer la dissolution à froid jusqu'au lendemain, et rebouillir alors une heure) : quand la dissolution est parfaite, l'eau se sent limpide au toucher, mais cela ne signifie pas qu'il n'y ait pas assez de gélatine : il ne faut pas que l'eau soit plus visqueuse.

On trempe les os dans cette dissolution bouillante pendant 5 à 10 minutes, jusqu'à ce que les bulles, immédiatement provoquées par la pénétration de l'eau gélatineuse dans les porosités osseuses, cessent de se produire. On sort les os et on les laisse sécher jusqu'au lendemain.

Dans notre cas, la calvaria se disloqua en 6 pièces : le frontal, les deux pariétaux partiellement soudés, le temporal droit, le temporal gauche, l'écaille de l'occipital, l'apophyse basilaire de l'occipital, soit en tout, avec la face, 7 fragments.

*Réadaptation des fragments.* — Les fragments étant tout à fait secs et s'adaptant parfaitement, on se sert, pour rendre cette adaptation solide, de 2 produits : 1° de soude-grès, s'employant à froid (tubes dans le commerce) ; 2° du mastic de Stahl, qui est préparé au Muséum en gros gâteaux durs selon la formule : 3/4 de cire pour 1/4 de résine, plus du plâtre en quantité variable (environ autant que la moitié des deux autres ingrédients ensemble) qu'on ajoute ensuite, à chaud, aux deux autres produits, petit à petit ; la pâte dure doit se rayer difficilement à l'ongle : elle doit, d'autre part, lorsqu'on la fond en vue de son emploi, devenir tout à fait liquide (s'il y a trop de plâtre, on n'a pas cette bonne liquéfaction). Le mastic s'emploie à chaud.

Les fragments étant adaptés sont quelque peu écartés et l'on met du soude-grès sur les surfaces qui s'affronteront (pas cependant sur toute l'étendue des sutures) ; on rapproche les fragments et on les maintient serrés pendant une minute. Puis on laisse sécher le crâne recollé jusqu'au lendemain. C'est le soude-grès qui donne la vraie solidité à la réunion des fragments, tandis que le mastic ne fera que compléter la solidification en remplissant certains interstices. Dans notre cas, la mâchoire ne fut pas immédiatement soudée à la calvaria, son absence permettant une application plus aisée du mastic.

Le lendemain, un peu de mastic bouillant est versé, à l'intérieur du crâne, le long des sutures. Celles-ci sont ainsi collées par l'intérieur et elles auront, extérieurement, l'aspect qu'elles offraient lorsque le crâne fut trouvé ; on peut aussi remplir de mastic, à l'extérieur, les sutures et les espaces laissés par de petits os wormiens tombés, puis bien aplanir le mastic au ras des sutures, ce qui permet de distinguer encore nettement celles-ci, mais ne laisse pas deviner l'épaisseur des os. Le mastic qui aura coulé à travers les sutures sera éliminé ensuite avec une spatule fine chauffée. On verse aussi du mastic en certains points de la base du crâne.

Même opération pour la mâchoire, mais les deux étapes se succédant immédiatement : soude-grès aux points de contact, puis, au bout de quelques minutes, remplissage au mastic chaud des ouvertures qui subsistent. Un pont de mastic est en outre dûment établi pour compléter la substance osseuse manquante entre la tubérosité de la mâchoire et le temporal, ce pont recevant, à la spatule, la forme de l'apophyse ptérygoïde absente.

Le crâne est maintenant solide : il peut être manipulé et mensuré. Notons, dans notre cas, un petit défaut de coaptation entre le malaire gauche et l'arcade zygomatique, celle-ci dépassant le malaire en hauteur d'une fraction de millimètre ; entre une adaptation parfaite au nasion et celle à l'arcade, lesquelles paraissaient s'exclure, nous avons préféré la première. Les mensurations n'en sont pas affectées ou pour une part tout à fait négligeable.

## Caractères descriptifs.

*Sexe.* — Il s'agit d'un homme incontestablement.

*Age.* — La synchondrose sphéno-occipitale est ossifiée. Toutes les sutures sont ouvertes, à l'exception de la *pars obelica* de la suture sagittale, dont la synostose partielle a empêché les deux pariétaux de se séparer dans l'eau bouillante. Par rapport à l'état des sutures, les dents sont fortement abrasées. Le sujet doit avoir été âgé d'une trentaine d'années.

*Caractères marquants.* — (*Prim.*) signifie caractère de primitivité :

*Epaisseur des os de la voûte.* — La reconstitution de la pièce permit, comme décrit plus haut, de se rendre compte de cette épaisseur, considérable pour un Homo sapiens (*Prim.*). Quoiqu'il ait donc été possible de la mesurer, nous faisons rentrer cette donnée dans les caractères descriptifs, cette mesure n'étant pas analogue aux mesures du cubage, des diamètres, circonférences et angles des mensurations habituelles. L'épaisseur de l'os, le long de la suture coronale, comme on peut s'en rendre compte par la photographie du frontal en grandeur naturelle (fig. 6), est de 12 mm. au bregma et de 11 à 12 mm. sur une distance de 8 cm., soit de 4 cm. de part et d'autre du bregma, pour aller s'amincissant vers le pterion. Le long de la suture lambdoïde, elle est de 9 mm. au lambda, s'épaississant de là jusqu'à 12 mm. à l'astérion. Sur le bord inférieur du pariétal formant la *pars asterica* de la suture pariéto-temporale, l'épaisseur va jusqu'à 13 mm. Là où la voûte devient plus mince, elle ne s'amincit jamais de façon anormale pour le sujet, de telle sorte qu'elle est *in toto* beaucoup plus épaisse que chez l'Homme moyen actuel. Cette épaisseur cadre, par contre, avec celle, fréquente, de sujets du paléolithique supérieur.

*Morphologie des contours.* — On sait que Giuseppe Sergi a établi une classification cranienne selon la forme géométrique que présente la face supérieure (*norma verticalis*) du crâne. Cependant, en outre du fait que la classification de Sergi a varié et qu'elle a été modifiée

par ses élèves, entre autres par Frassetto, ces diverses nomenclatures nous paraissent trop compliquées pour être d'un usage courant. Nous simplifions donc selon le schéma suivant, dans lequel peut rentrer toute forme cranienne symétrique :

| | |
|---|---|
| 3 formes circulaires | ellipsoïde (ellipse)<br>ovoïde (ove, pointe en avant)<br>sphéroïde (sphère). |
| 3 formes angulaires | pentagonoïde (pentagone, pointe en arrière)<br>rhomboïde (rhombe)<br>sphénoïde (trapèze, base large en arrière). |

Le crâne de la Biscordine est ellipsoïde.

Mais la notation de l'aspect de la face supérieure doit être complétée par celle de la face postérieure (*norma occipitalis*), la classification comportant les 4 formes suivantes, selon la proposition de Haberer :

En coin (pariétaux saillants en forme angulaire).
En bombe (pariétaux saillants en forme arrondie).
En hutte (pariétaux verticaux).
En tente (pariétaux rentrants vers le haut, que la forme soit angulaire ou arrondie).

Cette dernière forme est particulièrement significative, étant en général un signe de primitivité (cf. le Sinanthrope !). Or, le crâne de la Biscordine a légèrement la forme en tente.

De profil (*norma lateralis*), le front et l'occiput sont normalement fuyants, de sorte que la voûte monte et descend en une courbe symétrique, mais cette voûte est élevée et cet aspect est encore exagéré par une élévation propre de la *pars verticis* de la région sagittale. Similairement, la partie centrale de la région médiane du frontal présente une légère formation en carène, bien visible dans l'éclairage en trois quarts. Marquons, par contre, en confirmation de la régularité de la courbe générale du profil, que l'écaille de l'occiput ne fait qu'ébaucher de la façon la plus légère la protrusion assez fréquente chez l'Homme actuel (en particulier chez le Nordique) et qui, chez le Néandertalien, est un vrai « chignon ».

*Dépression prélambdoïde.* — En arrière de la surélévation mentionnée de la *pars verticis* de la suture sagittale, cette suture présente la dépression en longueur ainsi nommée, dans la *pars obelica* de la suture. Cette disposition, qui se rencontre sur des crânes très divers, prend parfois l'aspect d'un vrai chéneau, mais nous ne sommes pas d'accord avec Vallois lorsqu'il dit (... *Beni-Segoual*, p. 100) : « Sa signifi-

cation n'est pas connue. » Nous adoptons l'explication qu'en donne Todd (1) d'un apport de matériel, pour la fermeture de la suture, qui est resté en route, et nous n'attribuons donc, jusqu'à plus ample informé, qu'une signification individuelle et non raciale à ce caractère.

*Sutures.* — Elles sont complexes et englobent ou englobaient de nombreux petits os wormiens.

*Arcades sourcilières.* — Elles sont très fortes et c'est ce caractère qui frappe le plus, et immédiatement, à l'aspect de la pièce complète. Elles forment indubitablement une ébauche de torus, avec gouttière parallèle au-dessus des arcades (*Prim.*). Ce fort bourrelet est continu d'une suture fronto-malaire à l'autre.

Les deux *lignes courbes temporales*, qui partent des extrémités des arcades sourcilières, s'élèvent ensemble, sur une distance de 3 cm., en un seul bourrelet plat, large de 3 à 9 mm. Puis, sur le pariétal, ces lignes montent très haut, ce qui démontre la puissance que possédait le muscle temporal.

La *courbe supérieure du temporal* est plus horizontale (*Prim.*) que ce n'est le cas pour la majorité des hommes actuels ; aussi bien la convexité de la courbe que l'angle dessiné par cette courbe avec la *pars asterica* de la suture pariéto-temporale sont moins accentués que ce n'est le cas chez l'Homme actuel.

Les *arcades zygomatiques* sont massives et celle de gauche se prolonge par une crête supramastoïde rejoignant l'angle précité.

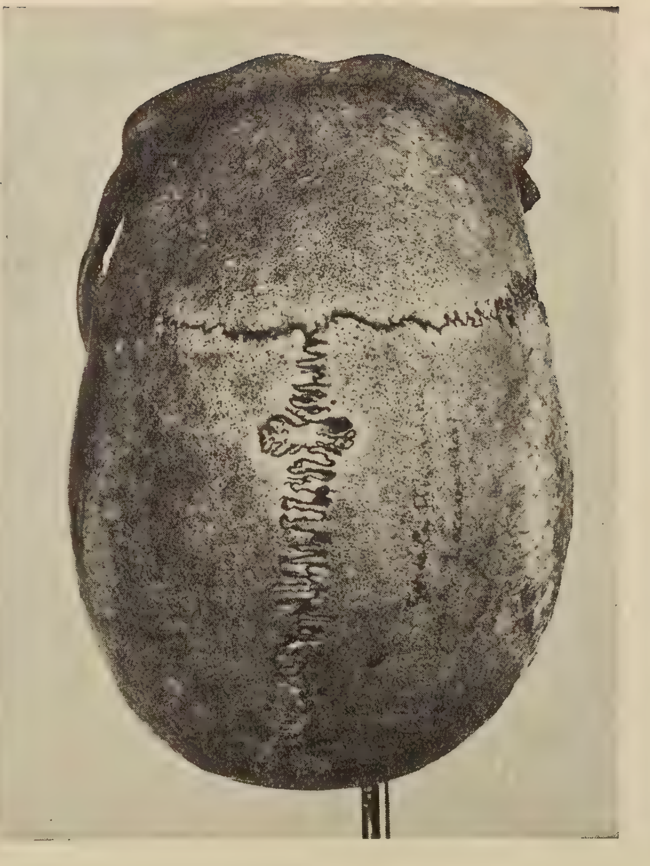
C'est le rebord de cette crête qui forme le bord supérieur du conduit auditif externe, de sorte que le porion se trouve sur le rebord même, inférieur, de la crête. Selon un dispositif plus rare chez l'Homme actuel, le conduit auditif, elliptique, s'engage sous ladite crête d'en bas et d'en arrière (comme chez 9,8 % des hommes actuels, contre 13,6 % d'orifices circulaires et 76 % d'orifices elliptiques horizontaux, selon Le Double).

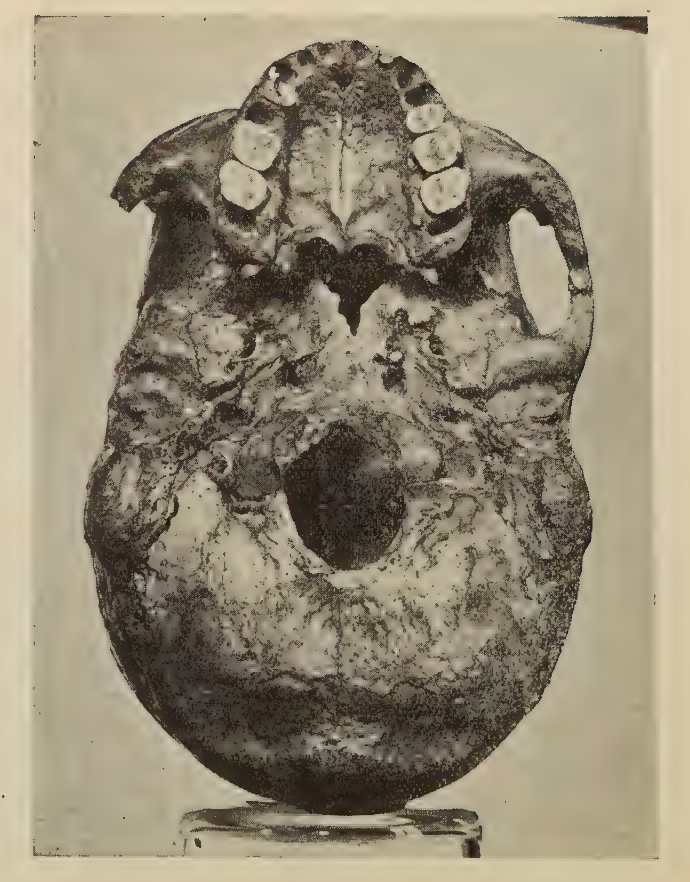
Les *apophyses mastoïdes* sont extrêmement massives (*Prim.*).

La considération de la norme basilaire montre que, de l'autre côté de la rainure digastrique, les apophyses ne sont pas doublées par un « pecten mastoideus ».

Par contre, la paroi postérieure de la cavité glénoïde montre une forte ébauche d'*apophyse postglénoïde* (*Prim.*), de telle sorte que le condyle de la mandibule s'articulait, dans sa partie interne, avec le

1. Todd (Wingate) et Lyon Jr (D. W.), *Cranial suture closure*, American Journal of Physical Anthropology, en 4 parties, t. 7-8, 1924-1925.





Crane masculin de la Biscordine (selon le plan poro-sous-orbitaire ; 1/2 de grandeur naturelle).

Fig. 1. — *Norma verticalis.*

Fig. 2. — *Norma basilaris.*



CRANE MASCULIN DE LA BISCORDINE (selon le plan poro-sous-orbitaire ; 1/2 de grandeur naturelle).

Fig. 3. — *Norma facialis.*

Fig. 4. — *Norma occipitalis.*

Crane masculin de la Biscordine.
Fig. 5. — *Norma lateralis* (1/2 de grandeur naturelle).
Fig. 6. — *Frontal vu d'arrière* (grandeur naturelle).



Crane féminin de la Biscordine.
(1/2 de grandeur naturelle).

Fig. 7. — *Norma verticalis.*
Fig. 8. — *Norma lateralis* (plan poro-nasal).

tympanique (comme c'est uniquement le cas chez l'Homme moderne en général), mais, dans sa partie externe, avec ladite apophyse post-glénoïde (chez la majorité des hommes d'Afalou, l'articulation se fait avec la seule dite apophyse à l'exclusion du tympanique).

La *ligne courbe supérieure de l'occipital*, fondue avec la ligne courbe suprême, est robustement marquée.

Les *condyles* sont puissants et fortement bombés.

*Face* :

La *racine du nez* est très fortement enfoncée sous la glabelle (*Prim.*). Suture naso-frontale tourmentée avec résidu de suture métopique (également très tourmentée, sur 1/2 cm.).

Les *os nasaux*, qui font défaut, étaient très étroits.

Les *orbites*, à rebords en bourrelets, sont très basses et quadrangulaires (*Prim.*).

Le *nez* paraît étroit, sans gouttières au bord inférieur.

La *face* paraît large.

De profil, elle est *orthognathe.*

Le *maxillaire* est robuste. Son processus alvéolaire n'a ni la forme en O, ni celle en V, mais celle en U.

Pour les *dents*, voir p. 124.

## Capacité cranienne.

Le *cubage au millet* (opéré par P. Clavelin, en notre présence, après reconstitution de la pièce) donne 1.475 cmc., soit 1.465 plus 10 supputés pour l'espace pris par le mastic à l'intérieur de la voûte ; si l'on estime en outre que la ouate qui substituait le sphénoïde a quelque peu fait protrusion dans la cavité cranienne malgré la contrepression exercée lorsqu'elle fut appliquée, on pourrait élever le chiffre jusqu'à 1.500 cmc. au maximum. D'autre part, on se souviendra, pour comparaisons éventuelles, que le cubage au plomb, selon Broca, donne en moyenne 80 cmc. de plus que le millet.

Par ailleurs, le *calcul de la capacité* selon la formule de Manouvrier donne :

$$\frac{\text{longueur} \times \text{largeur} \times \text{hauteur}}{2} = \frac{X}{1{,}14} = 1.728 \text{ cmc.}$$

ce qui montre qu'ici le facteur diviseur 1,14 est trop faible. C'est le facteur de 1,32 qui donnerait environ 1.500 cmc., facteur se rapprochant le plus du facteur maximum prévu par Broca (1.02 à 1.20).

La forte capacité du crâne de la Biscordine rentre donc tout à fait dans le cadre de celles habituelles des hommes fossiles.

**Mensurations.**

| | |
|---|---|
| Longueur maximum | 197 |
| — glabelle-inion (au sommet de l'ébauche de torus occipital : 192) | 189 |
| Largeur maximum | 137 |
| — frontal maximum | 113 |
| — frontal minimum | 100 |
| — du « torus » suborbitaire | 113 |
| — biorbitaire externe | 111 |
| Hauteur basilo-bregmatique | 146 |
| — poro-bregmatique (en projection) | 122 |
| — poro-verticale (en projection) | 127 |
| — de la calotte (verticale, en projection, sur la ligne glabelle-inion) | 107 |
| Largeur bizygomatique (en doublant la mesure prise à gauche) | 140 |
| Hauteur face supérieure | 74,5 |
| — nez | 55,5 |
| Largeur nez | 26,0 |
| — interorbitaire maxillofrontale | 20,5 |
| — orbite gauche (au maxillofrontal) | 43,0 |
| Hauteur orbite gauche | 28,0 |
| Longueur alvéolaire maximum | 58,0 |
| Largeur alvéolaire maximum | 67,5 |
| Largeur palatale | 47,0 |
| Diamètre nasion-basion | 101 |
| — prosthion-basion | 99,5 |
| Largeur bimastoïdienne à la pointe | 108 |
| — bimastoïdienne maximum | 134 |
| — biastérique | 112 |
| Longueur foramen occipital | 38,0 |
| Largeur foramen occipital | 31,5 |
| Circonférence horizontale | 555 |
| — transversale (poro-bregmatique) | 313 |
| Arc nasion-opisthion | 402 |
| — nasion-bregma | 135 |
| — bregma-lambda | 138 |
| — lambda-opisthion | 129 |

**Indices et angles** (limites des classes moyennes entre crochets).

| | |
|---|---|
| Indice céphalique | 69,5 |
| I. basilobregmo-longitudinal [70-75] | 74,1 |
| I. basilobregmo-transversal [92-97] | 106,6 |

| | |
|---|---|
| I. basilobregmatique moyen Hrdlicka (pas mixte Manouvrier) [80-85] | 87,4 |
| I. porobregmo-longitudinal [60-65] | 61,4 |
| I. porobregmo-transversal [82-87] | 89,1 |
| I. porobregmatique moyen [70-75] | 73,1 |
| I. porovertico-longitudinal [60-65] | 64,5 |
| I. porovertico-transversal [82-87] | 92,7 |
| I. porovertical moyen [70-75] | 76,0 |
| I. de la calotte | 58,8 |
| Angle du frontal sur la ligne bregma-front-nasion | 125° |
| Angle bregma-glabelle-inion | 61° |
| I. fronto-circonférentiel | 18,0 |
| I. fronto-pariétal | 73,0 |
| I. fronto-biorbitaire externe | 90,1 |
| I. fronto-toruleux | 88,5 |
| I. fronto-zygomatique | 71,4 |
| I. zygo-pariétal | 102,2 |
| I. supérofacial [51-53] (1) | 53,2 |
| I. nasal [47-52] | 46,8 |
| I. orbitaire (au maxillofrontal) [79-84] (2) | 65,1 |
| I. maxillaire [110-115] | 116,4 |
| I. palatin [80-85] | 83,0 |
| I. du foramen | 82,9 |
| I. pariéto-frontal sagittal [∓ 100] | 102,2 |
| I. basilo-sagittal | 25,1 |
| Prognathisme : I. de Flower (basionnasion-basionprosthion) [98-102] | 101,5 |
| Prognathisme : Angle de Weisbach-Rivet (au prosthion) [70°-72°] | 69° |
| Prognathisme : Angle supérieur total avec le plan de Francfort [80°-84°] | 81° |

**Déductions.**

Il est évident que, pour une pièce importante, telles que le sont en général les ossements préhistoriques, le nombre des mensurations prises et des indices calculés sera plus grand que pour l'étude de crânes actuels, et nous avons ici augmenté le nombre des opérations préconisées dans notre travail à l'usage des élèves du Laboratoire d'Anthropologie des Hautes Etudes pour l'étude de séries de squelettes (3).

Les chiffres obtenus permettent plusieurs remarques. Nous insisterons maintenant sur celles de valeur générale et réservons au chapitre suivant une confrontation avec les crânes connus du Paléolithique supérieur.

*Indice céphalique.* — Alors qu'il ne saurait s'agir le moins du monde, pour notre calvarium, d'une déformation éventuelle *post-mortem*, cet

1. Indice facial : [84-89].
2. Au dacryon : [83-88].
3. Voir Note de la page 105.

indice (69,5) marque nettement l'hyperdolichocéphalie, aussi bien pour la numération à 6 unités (moins de 71) que pour la numération quinaire (moins de 70).

*Hauteur de la voûte.* — La voûte est élevée. A la vérité, le calvarium, vu latéralement, marque simplement une tendance à l'hypsicranie et est en fait orthocrane (74,1 rentrant dans la classe moyenne 70-75), mais, vu d'arrière, il est très élevé, hyperacrocrane (106,6 pour la classe moyenne 92-97) ; aussi est-ce ce dernier caractère qui l'emporte dans le calcul de l'indice moyen de hauteur (87,4 pour la classe moyenne 80-85) le plus important indice de hauteur, à notre sens, et qui suffirait à la caractérisation de cette dimension s'il y avait entente entre collègues.

Mais la base du crâne peut manquer et la seule hauteur porion-bregma être mesurée ; c'est pour permettre la comparaison avec d'autres pièces préhistoriques que cette hauteur a également été recherchée. Enfin, tandis que les hauteurs porion-bregma et porion-vertex ne varient en général pas beaucoup, la voussure interpariétale de notre calvarium fait que la hauteur porion-vertex dépasse de 5 mm. celle au bregma et les trois indices de hauteur poro-verticaux ont donc aussi été calculés.

Chacune des trois hauteurs permettant le calcul de 3 indices, le crâne de la Biscordine n'est bas pour aucun des 9 indices ; c'est, d'autre part, pour la hauteur poro-bregmatique qu'il est le moins élevé, ne l'étant que par rapport au diamètre transversal. Pour les hauteurs basilobregmatique et poroverticale, le crâne est élevé aussi bien par rapport au diamètre transverse que dans l'indice moyen. En somme, pour 5 des 9 indices, le crâne est élevé, et pour 4 il est moyen, et comme les indices moyens ont une signification plus grande que les indices singuliers (2 indices moyens révèlent un crâne élevé et le 3e crâne moyen), on peut dire que le crâne est élevé *in toto*. Ce caractère, sur lequel nous avons quelque peu insisté, le différencie des Cromagniens classiques comme nous le verrons encore et l'on peut même dire qu'il est le seul grand caractère qui l'en différencie.

*Indice de la calotte.* — Il marque tout aussi nettement la forme élevée de la pièce. Variant de 39 à 46 chez les Néandertaliens, de 47 à 58 chez les Cromagniens et de 56 à 65 chez les Hommes actuels, cet indice, de 56,6 pour la Biscordine, rentre aussi bien dans les Cromagniens à voûte élevée (Cromagniens moins typiques) que dans les Hommes actuels (dont les chiffres bas correspondent en général aux dolichocéphales et les chiffres forts aux brachycéphales).

L'*angle bregma-convexité frontale-nasion*, obtenu sur le diagramme, est de 125° ; nous avons dit ailleurs (1) qu'il nous paraissait bien représentatif de la courbure de cet os, quoiqu'on puisse, certes, le remplacer par un indice calculé comme celui de la calotte. En tout cas, l'indice corde à arc frontal (corde bregma-nasion à arc bregma-nasion) ne remplit pas le rôle voulu pour des crânes munis d'une glabelle notablement proéminente.

Quant à l'obliquité du frontal par rapport à l'ensemble de la boîte cranienne, elle se mesure par la valeur de l'*angle bregma-glabelle-inion*, angle dit à tort angle bregmatique, puisqu'un angle se définit toujours par le point central où il se mesure ; c'est donc un angle glabellaire, mais comme cette dénomination ne suffit pas à définir ses côtés, le mieux est de la désigner selon la règle géométrique utilisée dans le terme ci-dessus.

L'*indice fronto-circonférentiel* a été calculé parce que, malheureusement peu usagé, il est le seul qui permette de comparer la largeur du front avec d'autres pièces quelle que soit la valeur pour l'indice céphalique de ces dernières, ce qui n'est pas le cas de l'indice fronto-pariétal, lequel ne permet la confrontation que de pièces d'approximativement même indice céphalique.

*Largeur minimum du front.* — Elle est forte (100 mm.) par rapport à l'Homme actuel, puisqu'elle est inférieure à 100 pour presque tous les groupes humains, et l'*indice fronto-pariétal*, de 73, correspond à ceux de groupes à indice très élevé de cet ordre. Mais il faut surtout remarquer que la *largeur du torus* (113 mm.) dépasse notablement celle du front et qu'elle est aussi supérieure à la *largeur biorbitaire externe* (111 mm.), prise aux points frontomalaires.

*Face.* — Large de façon absolue (140 mm.), elle a cependant, vu la hauteur de la face supérieure, un indice de mésoprosopie (53,2 pour la classe moyenne de 51 à 53), tendant même à la leptoprosopie.

*Nez.* — Il est nettement leptorhinien (46,8 pour la classe moyenne de 47 à 52), caractère cromagnien.

*Orbites.* — Elles sont hypersurbaissées avec l'indice extrêmement bas de 65,1, caractère cromagnien purissime.

*Mâchoires.* — Le processus alvéolaire est large, euryuranien (116,4 pour la classe moyenne de 110 à 114) tandis que le palais est moyen,

1. *Au Pays des Aïnou. Exploration anthropologique.* Paris, Masson, 1927, p. 47.

mésostaphylin (83,0 pour la classe moyenne de 80 à 84). Mais la largeur modérée du palais est due à l'épaisseur des deux processus alvéolaires et la mâchoire peut, somme toute, être qualifiée de quelque peu large, cela étant en harmonie avec la configuration de la face.

*Arcs.* — La ligne de base du crâne qu'est le *diamètre basion-nasion* est de valeur moyenne, mais comme l'*arc sagittal* (nasion-opisthion) est très grand, l'*indice basilo-sagittal* est très petit (25,1), rentrant dans la catégorie des valeurs féminines (on sait que, calculé pour des groupes, cet indice est plus fort pour les hommes que pour les femmes).

L'arc sagittal se divisant en arcs frontal, pariétal et occipital (ce dernier presque toujours plus petit que les autres n'a pas grand intérêt), la *relation de l'arc pariétal à l'arc frontal* (supposé valoir 100) es toujours intéressante à noter, vu que l'arc pariétal dépasse l'arc frontal, en règle générale :

chez l'homme par rapport à la femme,
chez les modernes par rapport aux préhistoriques,
chez les brachycéphales par rapport aux dolichocéphales.

Or, chez le sujet de la Biscordine, le pariétal dépasse le frontal (indice de 102,2) malgré qu'il soit dolichocéphale, malgré qu'il s'agisse d'un sujet préhistorique et malgré que l'arc frontal soit augmenté de la valeur supplémentaire que représente le torus dans la mensuration de l'arc.

*Gnathisme.* — Il n'y a pas de prognathisme alvéolaire chez le sujet de la Biscordine, ainsi qu'on le voit immédiatement à la simple inspection, tout au plus un certain mésognathisme. En ce qui concerne le gnathisme de la mâchoire supérieure *in toto*, nous estimons que sa valeur calculée par un seul procédé risque de donner une indication trompeuse. En effet, en ce qui concerne le procédé Weisbach-Rivet, il faut songer que si un triangle est suspendu à un point (le nasion), sa pointe antérieure (le prosthion) marque un gnathisme divers selon le balancement du triangle (c'est-à-dire selon la position absolue du basion) sans que le triangle ait à changer de forme. L'expression du gnathisme doit donc être recherchée par plusieurs procédés et la Biscordine est un bon exemple des indications différentes des divers procédés pour un même sujet : alors que l'angle Weisbach-Rivet (Nasion-Prosthion-Basion) marque un prognathisme léger, de 69° [classe moyenne 70°-72°], l'angle de la ligne Nasion-Prosthion sur le plan de Francfort donne du mésognathisme avec tendance au progna-

thisme, de 81° [classe moyenne 80°-84°], et l'indice de Flower, $\frac{\text{(nasion-basion} \times 100)}{\text{prosthion-basion}}$, du mésognathisme avec tendance à l'orthognathisme, de 101,5 [classe moyenne 98-102]. On dira, en somme, que le crâne de la Biscordine est mésognathe, en se souvenant que, dans la nomenclature et l'inspection courantes, le mésognathisme va avec l'orthognathisme comme s'opposant au prognathisme. C'est bien aussi l'important pour la Biscordine : ce crâne, tant à l'inspection qu'à la mensuration, n'est pas prognathe.

*Dents.* — Les dents présentes sont : l'incisive latérale gauche, la 1re prémolaire droite (partiellement cassée), la 2e prémolaire gauche, les molaires I et II de chaque côté ; toutes sont très fortement abrasées, les molaires I présentant de ce fait, du côté interne, une vraie cuvette. Pas de carie.

L'*indice dentaire de Flower* (rapport de la longueur des prémolaires et molaires au diamètre basion-nasion) ne peut être pris avec exactitude vu l'absence (ou la détérioration) des prémolaires et des 3es molaires ; sa mesure approximative et maximum est de 42, de chaque côté, ce qui donne un indice de 41,6, chiffre faisant rentrer le système dentaire de la Biscordine parmi les microdontes (classe moyenne : 42-43).

Le plus fort diamètre des molaires se présente au niveau de l'abrasion et ce *diamètre*, *intéro-externe*, est de :

| Droite | | Gauche | |
|---|---|---|---|
| | | $PM_2$.......... | 10 mm. 0 |
| $M_1$........... | 12 mm. 5 | $M_1$.......... | 12 mm. 7 |
| $M_2$........... | 13 mm. 1 | $M_2$.......... | 13 mm. 0 |

Perpendiculairement à ce diamètre, *l'antéro-postérieur* offre les dimensions suivantes :

| Droite | | Gauche | |
|---|---|---|---|
| | | $PM_2$.......... | 6 mm. 5 |
| $M_1$........... | 10 mm. 3 | $M_1$.......... | 10 mm. 1 |
| $M_2$........... | 9 mm. 8 | $M_2$.......... | 9 mm. 6 |

Les molaires II étant en général plus petites que les I dans les races actuelles, les molaires II sont ici aussi plus petites dans le diamètre longitudinal, mais plus grandes dans le diamètre transversal.

La dimension des alvéoles de la molaire III montre que celle-ci était nettement plus petite que les précédentes, sans être cependant anormalement petite.

## LE CRANE FÉMININ (fig. 7 et 8).

Le crâne féminin comporte : frontal, pariétaux (pas total, le droit), écaille de l'occipital (ébréchée), temporal gauche, petite partie du sphénoïde à gauche. Cette calva ou calotte ne mériterait pas une étude spéciale si elle n'avait pas accompagné le crâne masculin — dont elle a tout à fait le même coloris.

Vue d'en haut, la calotte offre une forme mixte entre l'ellipsoïde et la pentagonoïde ; vue d'arrière, elle a légèrement la forme en tente doublement conique comme le crâne masculin. L'épaisseur des parois est moyenne, d'environ 4 mm. sur la portion fracturée du pariétal droit. Les arcades sourcilières ne proéminent pas. Par contre, la suture temporo-pariétale gauche n'est pas très bombée, ce qui s'accorde avec ce qu'on constate sur le crâne masculin. Les mesures et indices possibles sont les suivants :

| | |
|---|---|
| Longueur maximum | 18,4 |
| Largeur maximum | 12,7 |
| Frontal maximum | 11,0 |
| — minimum | 9,7 |
| Hauteur porion-bregma | 10,5 |
| Largeur biastérique | 10,8 |
| Arc frontal | 11,8 |
| Arc pariétal | 12,3 |
| Indice céphalique | 69,0 |
| — porobregmo-longitudinal [60-65] | 57,7 |
| — porobregmo-transversal [82-87] | 82,7 |
| — porobregmatique moyen [70-75] | 67,5 |
| — fronto-pariétal | 72,4 |
| — pariéto-frontal sagittal | 104,2 |

On notera avant tout l'hyperdolichocéphalie, plus forte encore que chez le crâne masculin, malgré l'absence d'un glabelle proéminente, et qui ne saurait être mise sur le compte d'une déformation. D'autre part la voûte, au lieu d'être surélevée, est surbaissée, contrairement donc au crâne masculin, et se rapproche par là davantage du type cromagnien classique. Enfin, le pariétal, dans la ligne médiane, est encore plus développé, par rapport au frontal, que chez le crâne masculin, et cela malgré qu'il s'agisse d'une femme (voir p. 123).

Il ne paraît pas nécessaire de tirer d'autres déductions de cette calotte — que nous estimons bien, en somme, avoir appartenu au même fond que le crâne masculin.

## LES CROMAGNOIDES

Nous avons appelé l'Homme de la Biscordine un Cromagnoïde et non pas un Cromagnien. De façon générale, il serait désirable que tous les grands groupes raciaux reçussent la désinence zoologique *-oïde*, car un groupe d'hommes, s'il se rassemble autour d'individus extrêmes, n'est pas fait que de ces cas paradigmes. Les types de l'Homo sapiens du Paléolithique supérieur doivent se concevoir comme étant entre eux dans la même relation que sont, entre eux, les types actuels : de même qu'aujourd'hui, pour le globe, les types paradigmes sont aux extrémités des groupes pygmoïde, australoïde, négroïde, mongoloïde et europoïde, et, pour l'Europe, aux extrémités des groupes blond, alpin et méditerranéen; groupes séparés par tous les chaînons intermédiaires, de même, au Paléolithique supérieur européen, on aura eu plusieurs types extrêmes dont les individus les plus marqués, parmi ceux qui nous sont connus, paraissent être divers négroïdes (ceux de Grimaldi ne sont malheureusement représentés que par une femme et un adolescent), le vieillard de Cro-Magnon et l'Esquimoïde de Chancelade. Le gros des sujets du Paléolithique supérieur paraissent remplir certains points, non pas d'un chapelet, mais d'un réseau, entre les trois extrémités de ce triangle.

Tant pour appuyer cette vue générale des choses que pour établir le signalement précis des Cromagnoïdes, composons tout d'abord le tableau des mesures des principaux crânes appartenant, soit par leur stratification, soit par leur morphologie, au Paléolithique de façon indubitable : ceux de Cro-Magnon, de Combe-Capelle et de Chancelade, tous trois points en Dordogne, de la Biscordine dans le Lot, de Grimaldi sur la Riviera Italienne, de Mechta-el-Arbi, de la Grotte des Hyènes et d'Afalou-bou-Rhummel (1), tous trois dans la Province de

1. Le mémoire sur les crânes d'Afalou (... *Beni-Segoual* : voir Bibliographie), et dont la partie relative à la craniologie et à l'ostéologie est de Vallois, nécessite ici une remarque. Dans les données fragmentaires des mensurations que donne ce mémoire, les hommes et les femmes ne sont bien souvent pas séparés. Mais la façon dont les chiffres relatifs aux sexes combinés est établie est bizarre. C'est ainsi que le tableau de la page 203 (reproduit partiellement aux pages 225 et 238) donne les crânes d'Afalou mêlés. Mais comment sont-ils mêlés ? — Voici :

La longueur maximum 183 à 196 signifie la distance sur laquelle le sexe féminin (173-196) et le sexe masculin (183-206,5) *chevauchent* (cf. p. 90). La largeur maximum ne correspond qu'aux femmes seules (cf. p. 90). L'indice céphalique englobe tous les hommes et toutes les femmes (cf. p. 92). Le diamètre bizygomatique ne correspond qu'aux hommes seuls (cf. p. 119), etc.

Constantine, d'Obercassel en Prusse Rhénane, enfin de Predmost, de Brno et de Mladec (Lautsch), tous trois en Moravie ; les ouvrages originaux relatifs à ces ossements sont énumérés en finale dans la Bibliographie. Mais nous éliminons résolument les crânes féminins, ceux-ci, en moindre nombre d'ailleurs, ne faisant que brouiller les données, et les sexes devant, si possible, à notre sens, être étudiés séparément.

Les principales constatations qui se dégagent de ce tableau et de la description que l'on a de ces crânes et squelettes, paraissent être les suivantes :

*Stature.* — Elle est grande pour le gros du groupe (1). Nous ne possédons pas encore la stature des squelettes de Moravie, mais nous savons qu'elle est grande pour Obercassel et les squelettes d'Algérie. Cependant, cette stature grande se modifie dans deux directions : chez les Cromagniens proprement dits, elle devient très grande (les deux statures indiquées sont très grandes telles qu'elles ont été calculées d'après les coefficients de MANOUVRIER, mais, selon VERNEAU, les coefficients n'étant valables que pour les tailles moyennes, ces statures devraient encore être augmentées d'environ 5 cm.), tandis que chez le Chancelade, elle devient petite, presque très petite.

*Capacité cranienne.* — A part le Mechta-el-Arbi II de COLE, qui mesure 1.400 cmc. de façon dubitative (ce qui dépasse déjà la moyenne de l'humanité actuelle), tous les crânes masculins en question oscillent entre les chiffres approximatifs de 1.500 à 1.700. Ils se classent donc pour ainsi dire tous dans la catégorie des aristencéphales ou crânes à grande capacité (classe moyenne masculine 1.300-1.450). Il ne serait pas étonnant que cette grande capacité commune aux Hominiens de Neandertal, aux Hommes du Paléolithique supérieur, et, parmi les Hommes actuels, aux Esquimoïdes, capacité supérieure à la

Nous avouons que les règles qui ont présidé à l'établissement de ce système nous échappent. Aussi ce gros mémoire, malgré toute sa valeur et sa belle présentation, est-il moins utilisable pour les comparaisons qu'il n'en donne l'impression au premier abord.

1. L'estimation de la stature nous paraît devoir se faire au mieux de la façon suivante, les chiffres de droite étant ceux qu'il y a lieu de soustraire pour obtenir la stature féminine approximative de la classe correspondante :

*Stature masculine* (en centimètres) :

| | | Femmes |
|---|---|---|
| Très grande | 180-X | — 13 |
| Grande | 170-179 | — 12 |
| Moyenne | 160-169 | — 11 |
| Petite | 150-158 | — 10 |
| Très petite | X-149 | — 9 |

moyenne actuelle, allât de pair avec une moindre complication de la structure intime de la substance cérébrale.

*Epaisseur des os.* — Les deux groupes géographiques les plus nombreux s'opposent quant à ce caractère. Ceux de Moravie (sauf exceptions, par exemple le N° XIV) ont des os minces, tandis que ceux d'Algérie les ont très épais, du moins ceux d'Afalou. C'est ainsi que si les Hommes modernes ont en général un frontal de 5 à 6 mm. d'épaisseur, ceux d'Afalou (deux sexes) ont de 7 à 12 mm. On a vu que celui de la Biscordine présentait en cet endroit 11-12 mm. Les Cromagniens n'ont pas été étudiés sous ce rapport spécialement, mais plusieurs d'entre eux sont mentionnés comme très robustes. Il en est de même de celui de Chancelade. On peut dire, nous semble-t-il, que si les parois de la boîte cranienne sont habituellement minces chez l'Homme actuel (quoiqu'il y ait des individus à parois aussi épaisses que chez les Afalou parmi les modernes), ces parois sont habituellement épaisses chez les types du Paléolithique (quoique certains d'entre eux les aient minces comme les Hommes actuels).

*Arcades sourcilières.* — C'est la masse moyenne des sujets en étude qui manifestent le développement le plus marqué de ce caractère : Mechta, Afalou, Moravie, Biscordine. Il s'atténue par contre quelque peu dans la direction des Cromagniens et disparaît complètement dans Chancelade.

*Apophyses mastoïdes.* — Leur massivité est un phénomène général pour tous les hommes du niveau en question : pour les Cromagniens, pour les Algériens, pour les Moraviens, pour la Biscordine, enfin même pour Chancelade. Nous disons « même » parce que c'est un fait connu que les Esquimaux et Tchouktchi esquimoïdes d'aujourd'hui ont l'apophyse mastoïde très réduite, comme, du reste, les Mongoloïdes en général (1).

*Dolichocéphalie.* — Il s'agit là aussi d'un caractère commun à toutes les pièces, et 4 d'entre elles sont même hyperdolichocéphales, que l'on use de l'échelle à 6 paliers que nous suivons habituellement (hyperdolichocéphalie : moins de 71 pour les crânes, moins de 72 pour les vivants) ou de l'échelle quinaire (moins de 70 pour les crânes, moins de 71 pour les vivants) : un Afalou isolé a 65,1, Combe-Capelle (qui passe, aux yeux de certains auteurs, pour avoir subi une certaine

1. Voir *Au Pays des Aïnou*, de l'auteur de ce mémoire, Paris, Masson, p. 31.

déformation *post-mortem*) et Brno II ont tous deux 65,7, la Biscordine a 69,5. On remarquera que ces quatre hyperdolichocéphales ne sont ni les uns, ni les autres, des exemplaires de types paradigmes extrêmes. Il existe cependant un Cromagnien, très incomplet, qui paraît avoir une hyperdolichocéphalie encore plus prononcée si nous empruntons à Verneau (p. 85) les chiffres d'autres Cromagniens masculins non cités dans notre tableau (tous de la Grotte de la Barma Grande sur la Riviera) :

| | |
|---|---|
| Musée de Menton | 72,2 |
| N° 1 | 63,0 ? |
| N° 2 | 71,4 ? |
| Jeune | 76,3 ? |

*Hauteur de la voûte.* — Pour confronter les valeurs des classes moyennes des différents indices de hauteur avec les chiffres du tableau, voir p. 120. Se remémorer, de plus, qu'un indice moyen de hauteur a une signification de valeur double de celle d'un indice simple, de sorte que nous dirons les 3 indices relatifs à une dimension de hauteur équivaloir à 4 « indices virtuels » (l'indice moyen étant compté pour 2). Si l'on souligne de 3 couleurs différentes les indices, selon qu'ils indiquent une voûte surbaissée, moyenne ou surélevée, on distingue immédiatement 4 groupes de crânes.

Le 1er groupe comprend les Cromagniens. Leurs 8 indices virtuels indiquent tous une voûte surbaissée.

A l'opposé, le 4e groupe ne comprend que Chancelade : ses 4 indices virtuels indiquent tous une voûte surélevée.

Le 2e groupe, le plus vaste, englobe les Algériens et les Moraviens. Il comprend une grande majorité d'indices bas et moyens et quelques indices élevés (nos limites des classes moyennes sont de 2 à 3 unités inférieures à celles de Vallois, qui fait donc déjà des crânes élevés de voûtes que nous considérons comme moyennes), leur valeur générale étant à la limite des crânes bas et moyens.

Le 3e groupe enfin comprend Obercassel, Combe-Capelle et la Biscordine, dont tous les indices sont moyens ou élevés : les 4 indices virtuels d'Obercassel sont moyens, Combe-Capelle a 3 indices virtuels moyens et 1 élevé, la Biscordine, sur ses 12 indices virtuels (dont 4, indiqués à la page 120, ne figurent pas sur le grand tableau) en a 5 de moyens et 7 d'élevés. C'est donc le crâne qui, sous le rapport de la voûte, se rapproche le plus de Chancelade.

*Dysharmonie de face large à tête longue.* — D'après les chiffres de

## SQUELETTES MASCULINS DES TYPES

**Mesures**

| Cro-Magnon I (vieillard) | Cro-Magnon III | Grotte des Enfants | Barma-Grande II | Mechta Lagotala I | Mechta Cole II | Grotte des Hyènes | Afalou [Sexes mêlés entre crochets] Ensemble : limites et moyenne | Groupe cen (typique) limites et moyenn |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1,80 | — | 1,89 | 1,77 | (3) 1.72 | — | 1,68 | (11) 1,62-1,80 : 1,72 | |
| 1590 | | 1715 | 1880 | 1535 ? | 1400 ? | — | (14) 1486-1774 : 1622 | |
| 202 | 202 | 198 | 206 | 196 | 187 | 182 | (23) 183-206,5 | (7) 190-19 |
| 149 | 151 | 151 | 142 ? | 150 | 139 | 136 | (23) 133-159 | (7) 140-14 |
| 126 | 122 | 127 | 133 ? | | | 109,5 | | |
| 103 | 97 | 103 | 112 | 95 | 99 | 102 | [86-114] | |
| 116 | 112 | 124 | 120 | | | | | |
| 132 | — | 133 | 158 | | | | (13) 136-151 | 139-143 |
| | | | | 113 | 113 | | [107-129] | |
| | | | | | | | (22) 51°-64° | |
| 144 | — | 155 ? | 152 | 143 | 135 ? | 134 | (21) 126,5-152 : 141,6 | |
| — | — | | | | | 104 | | |
| 67 | — | | | 72 | 66 | 57 | (22) 60-74 : { 67,5 corrigé en 70 | |
| 104 | — | | | | | | | |
| 104 | 108 | 117 | | | | | | |
| — | — | 107 | 110 | | | 112 | (12) 100-119 : 108,3 | |
| 51 | — | 51 | 53 | | | 42 | (21) 48,5-57 : 52,7 | |
| 23 | — | 29 | 25 | | | 24 | (21) 26-31 : 28,4 | |
| 44 d | — | 45 d | 43 d | | | 41,5 d | (22) 38-46 : 41,8 mf | |
| 27 | — | 30 | 30 | | | 30,5 | (22) 27,5-34 : 31 | |
| | | | | | | | (13) 23-30 : 24,7 | |
| 568 | 565 | 560 | 547 | | | 508 | (19) 523-576 : 546,5 | |
| 330 | — | 323 | 350 | | | 318 | | |
| 405 | — | 391 | — | | | | (19) 375-411 : 391,9 | |
| 145 ? | 148 | 137 | 146 | | | 135 | | |
| 133 ? | 133 ? | 133 | — | | | 135 | | |
| 127 | — | 121 | — | | | 130 | | |
| 36 | — | | | | | | | |
| 29 | — | | | | | | | |
| | — | | | | | | | |
| | — | | | | | | | |

## DU PALÉOLITHIQUE SUPÉRIEUR

**absolues.**

| Predmost III | Predmost IX | Brno IX | Brno II | Mladec I | Mladec V | Combe-Capelle | Biscordine | Obercassel | Chancelade | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | — | 1,72 | 1,50 | Stature. |
| 608 | 1555 | | | | | | 1500 | 1500 | | Capacité cranienne. |
| 201 | 196 | 192 | 204 | 199 | 206 | 198 | 197 | 194 | 193 | Longueur maximum. |
| 45 ? | 145 | 139 | 134 | 141 | 149 | 130 | 137 | 144 | 139 | Largeur maximum. |
| 128 | 128 | — | 115 | 126 ? | 127 ? | 114 | 113 | 114 | 122 | Largeur frontale maximum. |
| 04 | 105 | 90 | 95 | 94 ? | 105 | 107 | 100 | 100 | 101 | Largeur frontale minimum. |
| 16 | 114 | — | — | 102 | — | 95 ? | 111 | 114 | — | Largeur biorbitaire externe. |
| 33 ? | 134 | — | 140 | 138 | — | 139 | 146 | 138 | 150 | Hauteur basion-bregma. |
| | | | | | | | 122 | | | Hauteur porion-bregma. |
| | | | | | | | 114 | | | Hauteur de la calotte. |
| | | | | | | | 61° | | | Angle bregma-glabelle-inion. |
| 142 | 135 | — | — | 133 | — | — | 140 ? | 153 | 140 | Largeur bizygomatique. |
| 124 | 117 | — | — | 106 | — | — | — | 125 | 102 | Hauteur nasion-gnathion. |
| 76 | 67 | — | — | 69 | — | — | 73,5 | 72 | (1) | Hauteur nasion-prosthion. |
| 08 ? | 127 | | | | | | 101 | | | Diamètre nasion-basion |
| 14 ? | 108 | | | | | | 99,5 | | | Diamètre prosthion-basion. |
| 10 ? | 105 ? | — | — | 112 | — | 113 | 112 | 118 | 108 | Largeur biastérique. |
| 92,5 | 97,5* | — | — | — | — | 92 | — | 131 | 93 | Largeur bigoniaque. |
| 59 | 54 | — | — | 51 | — | 50 ? | 55,5 | 52 | 61 | Hauteur du nez. |
| 26 | 25 | — | — | 25 | — | 26 ? | 26 | 23 | 26 | Largeur du nez. |
| 42 | 39 | — | — | 43 | — | 40 | 43 mf | 45 | 38 d | Largeur de l'orbite (mf = au maxillo-frontal ; d = au dacryon). |
| 29 | 26 | — | — | 29,5 | — | 28 | 28 | 30 | 33 | Hauteur de l'orbite. |
| 27 | 28 | | | | | | 20,5 | | | Largeur interorbitaire (au maxillo-frontal). |
| 550 | 548 | 520 | 533 | 550 ? | 575 | — | 555 | 552 | — | Circonférence. |
| 310 | 302 | — | 339 | 311 | 325 | — | 313 | 312 | — | Arc transversal. |
| 394 | 384 | — | 381 | 392 | — | — | 402 | 383 | 391 | Arc sagittal. |
| 137 | 132 | 135 | 130 | 133 | 140 | — | 135 | 135 | 130 | Arc frontal. |
| 135 | 132 | — | 141 | 129 | 127 | — | 138 | 125 | 147 | Arc pariétal. |
| 122 | 120 | — | 110 | 130 | — | — | 129 | 123 | 114 | Arc occipital. |
| — | 35 | | | | | | 38 | | | Longueur du foramen. |
| — | 28 | | | | | | 31,5 | | | Largeur du foramen. |
| 63 | 58 | | | | | | 58 | | | Longueur alvéolaire. |
| 68 | 70 | | | | | | 67,5 | | | Largeur alvéolaire. |

1) Voir note page 134.

* Ce chiffre du Tableau II est devenu par erreur 102 sur le Tableau IV du mémoire y relatif.

## Indice

(Les Indices calculés par l'aut

| Cro-Magnon I (vieillard) | Cro-Magnon III | Grotte des Enfants | Barma-Grande II | Mechta Lagotala I | Mechta Cole II | Grotte des Hyènes | Afalou [sexes mêlés entre crochets] Ensemble : limites et moyenne | Groupe central (typique) : limites et moyen |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 73,8 | 74,8 | 76,3 | 71,4? | 76,4 | 74,3 | 74,7 | (23) (65)-70-80:[75,2] | (7) 71,3-76,8 : 74 |
| 65,3 | — | 66,2 | 76,7* | | | | | |
| 88,6 | — | 88,1 | 111,3*? | | | | | |
| 75,3 | — | 76,2 | 90,8*? | | | | | |
| | | | | 57,6 | 60,4 | | [(32) 56,3-68,3:62,6] | (7) 57,6-63,8 : 60 |
| | | | | 75,3 | 81,2 | | [(32) 75,0-92,7:83,2] | (7) 79,1-84,7 : 82 |
| | | | | | | | (22) 49,5-62,8 : 57,6 | 55,5-59,5 |
| 84,6 | 87,9 | 84,1? | 93,7*? | | | | | |
| 69,1 | 64,2 | 68,2? | 78,9*? | 63,3 | 71,2 | 75,0 | [(33) 59,3-76,8:68,8] | (7) 61,4-72,8 : 67 |
| 81,7* | | 81,1* | 84,2*? | | | | (19) 72,1-84,2 | |
| 69,8 | 71,5 | 77,5? | | | | | | |
| 71,5 | — | 66,4 | 73,7* | | | | | |
| — | — | 103,8* | 98,2* | | | | | |
| 80,6 | — | 80,0 | 78,9* | | | | | |
| — | — | 69,0*? | 72,4* | | | | | |
| 96,6* | — | 102,6*? | 107,0*? | | | | | |
| 80,6 | | | | | | | | |
| 72,2 | — | | | | | 77,6 | (12) 74,8-92,4 : 85,9 | |
| 46,5 | — | — | | 50,0 | 48,8? | 43,5 | (22) 40,8-52,8 corrigé en 40,8-55,3 | (6) 45,0-48,6 : 45. |
| 45,1 | — | 56,9? | 47,2 | 56,6 | 44,4? | 57,1 | (21) 49,0-58,8 | (7) 52,8-58,8 : 54. |
| 61,4d | — | 66,7 d | 69,8 | 83,3 | — | 72,6 d | (21) 67-85 mf | (7) 67,0-80,4 : 72. |
| | | | | | | | (12) 21,9-26,7 : 23,6 | |
| | | | | | | | (101,5)-110-120 | |
| | | | | | | | [(8 ♂ et ♀?)80,1-93,8] | |
| 19,7*? | | | — | | | | [(32) pariét.plus gr.: 2× ; — égal : 5× ; — plus pet.: 15×] | |
| | | | — | | | | | |
| | | | — | | | | | |

U PALEOLITHIQUE SUPÉRIEUR

**ıdices.**

**nt surmontés d'une astérique.)**

| …redmost III | Predmost IX | Brno I | Brno II | Mladec I | Mladec V | Combe-Capelle | Biscordine | Obercassel | Chancelade | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ,9 | 73,9 | 72,3 | 65,7 | 70,9 | 72,3 | 65,7 | 69,5 | 74,2 | 72,0 | Indice céphalique. |
| ,0 | 68,4 | — | 68,6 | 69,4 | — | 70,2 | 74,1 | 71,1 | 77,7 | I. basilobregmo-longit. |
| ,7 | 92,4 | — | 104,5 | 97,9 | — | 99,3 | 106,6 | 95,8 | 107,9 | I. basilobreg.-transver. |
| ,9 | 78,6 | | 78,1 | 73,0 | — | 82,2 | 87,4 | 81,7 | 90,4 | I. basilobregmatique moyen. |
| | | | | | | | 61,4 | | | I. porobregmo-longitudinal. |
| | | | | | | | 89,1 | | | I. porobregmo-transv. |
| | | | | | | | 73,1 | | | I. porobregmatique moyen. |
| | | | | | | | 58,8 | | | I. de la calotte (sur ligne glabelle-inion). |
| | | | | | | | 25,3 | | | I. de la flèche du frontal. |
| ,3 | 88,3 | — | 85,8 | 89,4? | 85,2? | 87,7 | 82,5 | 79,2 | 87,8 | I. maximofronto-pariétal. |
| ,7 | 72,4 | 64,8 | 70,9 | 66,7? | 70,5 | 82,3 | 73,0 | 69,4 | 72,7 | I. (minimo) fronto-par. |
| ,3* | 82,0* | | | | | | 88,5 | | | I. fronto-frontal. |
| ,9 | 72,4 | — | — | 79,4 | — | 86,9 | 81,7 | 81,9 | 77,7 | I. astéro-pariétal. |
| ,2 | 77,8 | — | — | 70,7 | — | — | 71,4 | 65,4 | 72,1 | I. fronto-zygomatique. |
| ,9 | 92,9* | — | — | — | — | 85,9 | — | 131,0 | 92,1 | I. gonio-frontal. |
| ,7 | 84,4 | — | — | 76,7 | — | — | 79,3 | 74,5 | — | I. biorbito-zygomatique. |
| ,1 | 72,2* | — | — | — | — | — | — | 85,6 | 66,4 | I. gonio-zygomatique. |
| | | | | | | | 102,2 | | | I. zygo-pariétal. |
| — | 80,0 | | | | | | 82,9 | | | I. du foramen. |
| ,3 | 86,7 | — | — | 79,7 | — | — | — | 81,7 | (1) | I. facial. |
| ,5 | 49,6 | — | — | 51,9 | — | 53,9 | 52,5 | 47,1 | (1) | I. supérofacial. |
| ,1 | 46,3 | — | — | 49,0 | — | 42,6 | 46,8 | 44,2 | 42,6 | I. nasal. |
| ,0 | 66,7 | — | — | 68,6 | — | 70,0 | 65,1mf | 66,7 | 86,8d | I. orbitaire (mf = au maxillofrontal, d = au dacryon). |
| ,3* | 24,6* | | | | | | 18,5 | | | I. interorbito-biorbitaire. |
| ,9* | 120,4* | | | | | | 116,4 | | | I. maxilloalvéolaire. |
| | | | | | | | 83,0 | | | I. palatin. |
| ,5* | 100,0* | | | | | | 102,2 | | | I. pariéto-frontal sagittal. |
| ,4*? | 31,1* | | | | | | 25,1 | | | I. basilo-sagittal. |
| ,7* | 117,6* | | | | | | 101,5 | | | Prognath. I. de Flower. |
| | | | | | | | 69° | | | Prognath. Angle Weisbach-Rivet. |
| | | | | | | | | | | Prognath. Angle supérieur total. |

1) Voir note de la page 134.

l'indice supérofacial qu'il était possible de calculer plus souvent que l'indice facial total, puisque la mandibule manque à plusieurs pièces, non seulement l'euryprosopie est absolue (mésoprosopie : 51 à 53) pour le vieillard type de Cro-Magnon, mais aussi pour les deux Mechta, la Grotte des Hyènes et les 6 exemplaires du groupe central d'Afalou (ainsi sans doute que pour la moyenne de l'ensemble d'Afalou), enfin pour Brno IX et pour Obercassel. Mais pour Combe-Capelle, la Biscordine et tous les autres Moraviens, on a de la mésoprosopie, et uniquement pour Chancelade de la leptoprosopie (1). Cependant, malgré la mésoprosopie, la dysharmonie subsiste pour la généralité de ces crânes, surtout quand on a affaire à de l'hyperdolichocéphalie telle qu'elle existe pour Combe-Capelle et la Biscordine. La dysharmonie de face large à tête longue peut donc être donnée comme un caractère commun à l'ensemble des sujets, à l'exception de Chancelade et avec un renforcement de ce caractère chez le vieillard de Cro-Magnon (la face étant mesurée par Verneau à partir de l'ophryon, les indices faciaux de ses Cromagniens ne sont pas comparables).

*Les orbites.* — Ici, Chancelade s'oppose à l'immense majorité des autres crânes. La classe moyenne, la mésoconchie, allant de 79 à 84 pour la mesure au point maxillofrontal (elle irait de 83 à 88 pour la mesure prise au dacryon), seuls Chancelade et un Afalou (le N° 28, si différent des autres à bien des égards et trouvé à part) sont hypsiconches, Mechta I et 4 Afalou sont mésoconches, mais tous les autres crânes sont chamaeconches ou hyperchamaeconches. Nous donnons

1. Matiegka (son tabl. IV) attribue à Chancelade :
102 pour la distance nasion-mentale,
81 — nasion-alvéolaire,
72,8 pour l'indice facial total, et
57,9 — supérieur.

Or, Testut a mesuré la face à partir de l'ophryon : ses 102 mm. représentent la hauteur ophryo-alvéolaire (p. 40) et son indice de 72,85 (p. 41) celui calculé avec cette hauteur. D'autre part, nous ne voyons pas où ont été pris par Matiegka le chiffre de 81 et l'indice de 72,8. Si l'on additionne (p. 40 de Testut : mais serait-ce juste ?) la hauteur spino-alvéolaire de 16 à la ligne naso-spinale de 61, on obtient 77 mm. Plus loin (p. 42-43), Testut parle d'un « indice de largeur » (dont il donne par erreur, à la page 42, la largeur comme diviseur, vu les chiffres obtenus à la page suivante) de 154, rapport donc de la largeur de la face à sa hauteur supérieure ; de ce chiffre de 154, on peut déduire que la hauteur nasion-prosthion (nasio-alvéolaire) est de 90,9. L'indice supérofacial calculé avec ce chiffre (rapport de la hauteur supérieure à la largeur) nous donne 64,9 ; le même indice, calculé avec 77, donnerait 55,5. Peut-être Matiegka a-t-il eu l'occasion de mesurer le crâne authentique de Chancelade. Ce dernier est en tout cas nettement leptoprosope.

aussi ici les indices des Cromagniens de la Riviera ne figurant pas au tableau, car (sauf celui du Musée de Menton) tous leurs crânes ont permis d'obtenir l'indice orbitaire :

| | |
|---|---|
| Grotte du Cavillon | 65,1 ? |
| Baousso da Torre II | 61,9 ? |
| Barma Grande I | 60,4 ? |
| — II | 69,8 |
| — Jeune | 73,8 ? |

Si les orbites des Cromagniens, de Mechta et des Hyènes ont été mesurées au dacryon, cela ne change pas la classification de ces crânes, dont les chiffres d'indice orbitaire seraient alors encore plus bas, encore plus chamaeconches.

*L'espace interorbitaire* est très fort chez les Afalou ; il en est de même chez les Predmostiens ; par contre, dans la Biscordine, il correspond à celui des races actuelles.

*Le nez.* — La classe moyenne allant de 47 à 52, le nez est le plus leptorhinien dans Chancelade et Combe-Capelle et il l'est encore dans Obercassel et la Biscordine. Des 3 Moraviens dont l'indice nasal a pu être pris, 2 sont leptorhiniens et 1 mésorhinien. Quant aux Cromagniens, ils sont les uns leptorhiniens, les autres mésorhiniens, les autres encore platyrhiniens. En effet, voici les chiffres des Cromagniens de la Riviera (VERNEAU) en outre du vieillard de Cro-Magnon :

| | |
|---|---|
| Grotte du Cavillon | 50,0 ? |
| Barma Grande II | 47,2 ? |

Quant aux Algériens — et c'est là un de leurs principaux signes distinctifs par rapport aux autres Cromagnoïdes — ils sont platyrhiniens. Seul Mechta II est leptorhinien avec son dubitatif 44,4, quelques Afalous sont mésorhiniens, mais Mechta I, les Hyènes, la plupart des Afalous, leur groupe central et leur moyenne sont platyrhiniens.

*Gnathisme.* — Etant donné la platyrhinie des crânes algériens, on pourrait s'attendre à ce qu'ils fussent aussi prognathes. Il n'en est rien, et c'est une des raisons pour lesquelles ce groupe doit être taxé de subnégroïde plutôt que de négroïde. Certes, certains des crânes du tableau, tel entre autres celui de la Biscordine, présentent, sous certains aspects, un prognathisme léger : pour ce dernier crâne, l'angle Weisbach-Rivet est de 69°, mais cela prouve simplement, comme nous

l'avons déjà relevé, que ce seul procédé est insuffisant, et si l'on mesure le gnathisme des types du Paléolithique supérieur selon divers procédés, on constate l'orthognathisme de l'ensemble (1).

## CONCLUSIONS

Sur la base des données qui précèdent, les types des Hommes du Paléolithique supérieur peuvent être considérés comme formant un magma, dont les individus sont pourvus de quelques caractères propres à la plupart d'entre eux, tandis que certains sujets, se spécialisant dans divers de leurs caractères, s'éloignent du centre morphologique et prennent une direction spéciale, direction morphologique tout d'abord, qui peut avoir été accompagnée par la suite d'un regroupement géographique.

Quels sont les caractères les plus fréquents du magma central, de ce qu'on peut appeler les *Cromagnoïdes* ? Ce sont, par rapport à l'Europoïde moderne :

une stature grande,
une capacité cranienne élevée,
des parois craniennes épaisses,
des arcades sourcilières très fortes,
des apophyses mastoïdes très robustes,
de l'hyperdolichocéphalie ou une tendance à ladite,
une voûte basse ou moyenne,
une dysharmonie de face large à tête longue,
des orbites surbaissées,
un nez étroit,
une face orthognathe.

Mais l'on distingue trois aboutissements divergents dans le magma.

a) *Chez les uns* :

la stature, de grande, devient très grande,
les arcades sourcilières s'atténuent,
la voûte, de basse ou moyenne, devient franchement basse,

1. Giuffrida-Ruggeri (*Su l'origine dell'Uomo*, Bologne, Zanichelli, 1921), et plus récemment Mendes-Correa (*A posiçao sistematica do esqueleto de Combe-Capelle*, Porto, Instituto de Antropologia de Universidade, 1933) considéraient déjà Combe-Capelle comme manifestant une certaine tendance au négroïdisme, mais cette tendance est plus incontestable chez les crânes algériens.

la face, de large, devient très large, et la dysharmonie cranio-faciale s'accentue,
l'orbite, de basse, devient très basse,

et l'on a le *type de Cro-Magnon*, le *Cromagnien spécialisé*, dont l'histoire subséquente, à destinée peut-être multiple (il en existe des sujets modernes analogues aux Canaries et dans le type dit dalique du Nord de l'Europe), ne nous est pas encore connue avec certitude.

b) *Chez d'autres :*

la stature reste grande, mais les proportions des membres acquièrent, entre autres par l'allongement des secteurs antérieurs, un caractère de négroïdisme,
la voûte, variable, reste habituellement moyenne avec tendance au surbaissement,
la face, vue de face, reste en général moyenne avec tendance à l'élargissement,
la face, vue de profil, sauf quelques cas de léger prognathisme, reste orthognathe,
mais le nez, d'étroit devenant large, imprime un autre caractère de négroïdisme à ce groupe,

et l'on a, les caractères partiels de négroïdisme étant les plus frappants par rapport au gros des crânes contemporains, un *groupe paléolithique subnégroïde*, vraisemblablement à variétés diverses.

c) *Chez d'autres, enfin :*

la stature devient petite,
les arcades sourcilières s'effacent,
la voûte devient surélevée,
la face s'allonge,
l'orbite devient haute,
le nez devient très étroit,

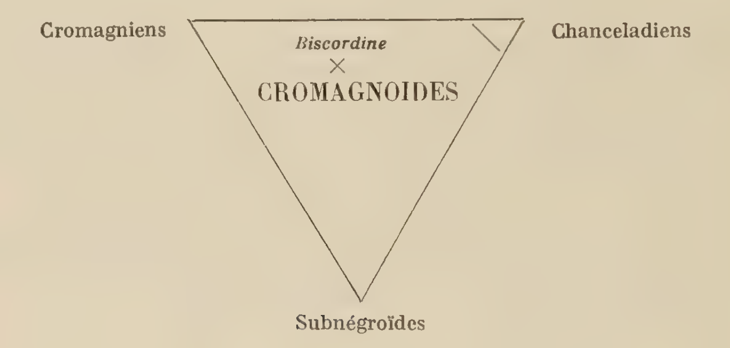
et l'on a, par l'intermédiaire de sujets mixtes comme la Biscordine et Obercassel, le *type paléolithique esquimoïde.*

* * *

Quelle position occupe donc le crâne de la Biscordine entre ces trois pôles ? Il occupe une position quelque peu centrale. Pas parfaitement

centrale cependant ! Dans un triangle équilatéral, dont les trois extrémités seraient occupées par les Cromagniens, les Chanceladiens (dont l'unique représentant net est Chancelade) et les Subnégroïdes, le sujet de la Biscordine n'ayant aucun caractère négroïde est à écarter de ce dernier pôle et à rapprocher de la ligne Cro-Magnon — Chancelade. Il s'apparente à ce dernier type par sa voûte élevée avec son ébauche de carène, mais il se rapproche des Cromagniens par ses orbites extrêmement basses, tandis qu'il partage enfin avec les Afalous certains de leurs caractères qui ne sont pas négroïdes, à savoir la très forte épaisseur des os et les puissantes arcades sourcilières.

Le crâne de la Biscordine se place donc parmi les Cromagnoïdes, en leur centre morphologique, mais plus près de la ligne Cro-Magnon — Chancelade que des Subnégroïdes, et plus près de Cro-Magnon que de Chancelade :




Quant à la descendance génétique de ce type général qu'est l'Homme cromagnoïde, type somme toute brutal par rapport à l'Homme moderne, quant à ses relations en particulier avec les Hominiens de Néandertal, de la Rhodesia, de Solo, avec les Néandertaloïdes en général, c'est une question que l'état actuel des découvertes ne permet pas encore d'élucider de façon définitive (1).

1. Tandis que ce mémoire était sous presse, un nouveau crâne cromagnoïde typique était trouvé, dans le paléolithique supérieur du Duché de Luxembourg, par Heuertz ; ce dernier l'étudie actuellement dans le Laboratoire d'Anatomie comparée du Muséum.

## BIBLIOGRAPHIE

### DES OUVRAGES DE DESCRIPTION ORIGINALE DES PRINCIPAUX CRANES DU PALÉOLITHIQUE SUPÉRIEUR.

BROCA. — *Sur les crânes et ossements des Eysies*, BULLETINS DE LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS, 2e série, t. 3, p. 350-392, 3 fig., 1868 (Squelettes de Cro-Magnon).

TESTUT (L.). — *Recherches anthropologiques sur le squelette quaternaire de Chancelade (Dordogne)*, BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE LYON, t. 8, 121 p., plus 14 pl. hors texte, 1889 (Type esquimoïde de Chancelade).

VERNEAU (René). — *Les grottes de Grimaldi (Baoussé-Roussé)*, t. II, fasc. 1, ANTHROPOLOGIE, Imprimerie de Monaco, in-4°, 212 p., 45 fig., plus 11 pl. hors texte, 1906 (Types de Cro-Magnon et négroïde de Grimaldi).

VERWORN (M.), BONNET (R.) & STEINMANN (G.). — *Der diluviale Menschenfund von Obercassel bei Bonn*, Wiesbaden, 1919.

LAGOTALA (H.). — *Etude des ossements humains de Mechta-el-Arbi*, RECUEIL DES NOTICES ET MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE, HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE DE CONSTANTINE, p. 143-152, 1924.

SZOMBATHY (Josef). — *Die diluvialen Menschenreste aus der Fürst-Johanns-Höhle bei Lautsch in Mähren*, DIE EISZEIT (in-4°), t. 2, fasc. 1, p. 1-26 ; fasc. 2, p. 73-95 ; 48 fig. dans et hors texte, plus 2 pl. hors texte, 1925 (Lautsch ou Mladec).

ROYER (P.). — *Etude des ossements humains découverts par M. Debruge dans la « Grotte des Hyènes » du Djebel Roknia, Commune Mixte de Belezma* (1925-1926), RECUEIL DES NOTICES ET MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE, HISTORIQUE et GÉOGRAPHIQUE DE CONSTANTINE, 15 p., plus 1 pl. hors texte, année 1927 (paru 1928).

COLE (F. C.). — Etude des squelettes humains, p. 165-189 du mémoire de POND (A. W.), *A contribution to the study of prehistoric Man in Algeria, North Africa*, LOGAN MUSEUM BULLETIN, t. 1, n° 2, 189 p., 12 fig., 1928 (Nouveaux ossements de Mechta-el-Arbi).

MATIEGKA (J.). — *Homo predmostensis, L'homme fossile de Predmosti en Moravie (Tchécoslovaquie). I. Les crânes*, Prague, Académie tchèque des Sciences et des Arts, IIe classe, in-4°, 145 p., 28 fig., plus 18 pl. hors texte, 1934 (En tchèque avec très long résumé en français).

ARAMBOURG (C.), BOULE (M.), VALLOIS (H.) & VERNEAU (R.). — *Les grottes paléolithiques des Beni-Segoual (Algérie)*, ARCHIVES DE L'INSTITUT DE PALÉONTOLOGIE HUMAINE, Mémoire 13, 242 p., 48 fig., plus 22 pl. hors texte, 1934 (Squelettes d'Afalou).

# NOUVELLE CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DE L'ANTHROPOLOGIE ANATOMIQUE DES TOUAREG

Par

E. LEBLANC,
Professeur d'Anatomie
à la Faculté de Médecine d'Alger.

J. BERGEROT,
Médecin-Lieutenant
à la Cie des Ajjers.

En 1928, une mission d'études dans le Hoggar avait permis à l'un de nous de relever des mensurations sur les Touareg Hoggar et de noter les caractères morphologiques de ce groupe berbère du Sahara (Voir : *Revue anthropologique*, 1929).

Un second voyage d'études en 1934 et une collaboration à Djanet soit au cours de la mission au Tassili, soit plus tard, à la récolte automnale des dattes dans la palmeraie, qui ramène à Djanet les Touareg nomadisants (relevés du Dr Bergerot) nous ont fourni les documents complémentaires ci-joints sur les Touareg Ajjers et Hoggar auxquels ont pu s'ajouter quelques observations prises sur des Touareg Iforas soit en 1934 soit en 1935, au cours d'un troisième voyage au Sahara.

## Touareg Ajjers.

Les Touareg Ajjers examinés à Djanet (Tassili des Ajjers) appartiennent à des tribus nobles ou des tribus serves (Imrad).

Ici comme au Hoggar, ce classement social ne correspond pas toujours à plus de pureté de type au bénéfice des nobles. Certains Imrad sont de type blanc mieux défini, plus racé que quelques-uns de ceux dont ils dépendent, au moins pour la guerre (avant notre occupation du Sahara), par la tioussé (redevance annuelle en grain ou en chèvres), par la taxe de passage et par les directives de nomadisme des campements.

Les éléments nobles qui figurent dans les tableaux ci-joints, sont les suivants :

*Ihadanaren* : tribu qui se dit n'être ni Ajjer ni Hoggar ; vestige d'une époque où, tribus Hoggar et Ajjers mêlées, étaient sous la souveraineté des Imanen qui furent longtemps famille royale.

*Imanghasaten* : dont la plupart sont à Takkamat et au Fezzan avec des serfs dans le Tassili. Ils seraient d'origine arabe d'après les Touareg du Fezzan.

*Tribus serves.*

*Idjerajeriouen* : Imrad des Ouaghen (tribu noble du Fezzan et du Niger).

*Kel-Djanet* : Imrad des Ouaghen. Les sédentarisés sont groupés dans les Ksour Azelouaz, Miane et Adjaïl, dans la palmeraie de Djanet.

Cette nomenclature relevée sur place est conforme aux indications données par Duveyrier dans son livre : *Les Touareg du Nord.*

Seuls les Ajjers de type nettement blanc ou présentant des caractères dominants de race blanche, ont été examinés. Les autres, négroïdes avérés par les signes apparents : couleur de la peau, cheveux, prognathisme, forme et indice du nez, ont été écartés.

Il peut se trouver qu'un notable et un chef, particulièrement chez les Imrad, soient de race noire. C'est ainsi que parmi les Kel-Djanet, l'amrar (chef) du village d'Adjaïl, nègre pur, n'a pu figurer sur le tableau des relevés anthropométriques.

## Touareg Hoggar.

Au Hoggar, dans le même voyage de 1934, l'un de nous a pu ajouter 14 observations à celles qu'il avait publiées en 1929 (*Revue Anthropologique* : « Les Touareg », par E. Leblanc). Il a été possible d'étudier, en outre de quelques membres de la famille de l'Aménokal, des représentants de tribus d'Imrad qui ne figurent pas dans les tableaux précédents, tels les Kel-Ohet et les Kel-Amghid.

Les Kel-Amghid sont des pasteurs sédentarisés de la région d'Amghid (Tin-Isselmaken) où la présence précieuse des « guelta » (bassins d'eau) assez vastes, a fixé familles et troupeaux de chèvres.

## Touareg Iforas.

Le voyage saharien de 1934 et celui de 1935 ont permis de dresser quelques observations relatives à des Iforas de Temassinin et de Kidal (Adrar des Iforas).

| Noms, origine et âge | Mensurations | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | L. céph. max. | Larg. max. | H. aur. breg. | Diam. bizygo | Haut. visage | Haut. tête | D. naso menton. | D. naso alvéol. | Haut. nez | Largeur nez | Taille totale | Grande enverg. | Haut. pubis | Haut. genou | D. bi acrom. |
| **Touareg Ajjers.** | | | | | | | | | | | | | | | |
| S. ag Chaada, Iahdanaren, 38 ans. | 200 | 146 | 141 | 131 | 181 | 254 | 125 | 79 | 65 | 34 | 169 | 170 | | | 35,8 |
| M. ag Jokin, Iahdanaren, 52 ans. | 192 | 151 | 132 | 133 | 191 | 253 | 129 | 72 | » | » | 177 | 178 | | 50 | 38,0 |
| B. ag Salah, Idjerajeriouen, 25 ans. | 203 | 150 | 141 | 138 | 185 | 256 | 127 | 78 | 78 | 57 | 170 | 173 | 84 | 48 | 40,2 |
| Djakal, Idjerajeriouen, 28 ans. | 200 | 152 | 148 | 139 | 200 | 250 | 124 | 78 | 63 | 41 | 166 | 172 | 81 | 44 | 38,8 |
| Lamis, Idjerajeriouen, 22 ans. | 197 | 152 | 145 | 142 | 190 | 264 | 129 | 73 | 60 | 35 | 174 | 180 | 88 | 52 | 37,6 |
| Bedidi, Iahdanaren, 45 ans. | 200 | 152 | 130 | 140 | 190 | 245 | | | 43 | 40 | 166 | 187 | 91 | 49 | 40 |
| Sibo ag Bedidi, Iahdanaren, 13 ans. | 180 | 145 | 135 | 125 | 160 | 230 | | | 46 | 30 | 148 | 149 | | | 31 |
| Fakei, Kel Tobran Djanet 23 ans. | 182 | 146 | 136 | 130 | 177 | 248 | | | 55 | 35 | 175,5 | 182,5 | 88 | 49,5 | 39,0 |
| M. ag Achenhob, Kel TobranDjanet 25 ans. | 195 | 147 | 141 | 139 | 193 | 256 | 127 | 76 | 60 | 39 | 168 | 170 | 86 | 48 | 37,8 |
| Joula, Kel TobranDjanet, 20 ans. | 191 | 148 | 145 | 154 | 191 | 259 | 124 | | 53 | 57 | 172 | 169 | 83 | 44,5 | 38,5 |
| Salem ag Abd., Kel TobranDjanet, 26 ans. | 182 | 150 | 135 | 187 | 190 | 250 | | | 52 | 41 | 174 | 175 | 90,5 | 51 | 39,5 |
| Allah ag Djebour, Imanghasaten (mère Iforas), 40 ans. | 206 | 146 | 139 | 142 | 185 | 265 | 120 | 75 | 60 | 45 | 182 | 194 | 94 | 53,5 | 40,7 |
| Hamma, KelTobranDjanet, 40 ans. | 187 | 151 | 140 | 131 | 178 | 243 | 110 | | 65 | 38 | 173 | 176 | 86,5 | 46,5 | 37,3 |

| | Indices | | | | Rapports | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Haut. largeur | Facial sup. | Facial total | Nasal | Bizygo h. visage | G. env. à taille | H. pubis à taille | H. genou à taille | Biacr. à taille | Bicrét. à taille | Bassin épaules | Caractères anthropométriques et morphologiques |
| | 96,5 | 60,3 | 95,4 | 52,3 | 72,3 | 100 | | | 21,1 | | | Hyperdolicho-métriocéphale, leptoprosope, face large, leptorhinien, grande taille, épaules étroites, cheveux ondulés, nez long à pointe tombante, menton étroit, teint et yeux bruns. |
| 6 | 87,4 | 54,1 | 96,9 | » | 69,6 | 100 | | | 21,4 | | | Tapeino-nasocéphale, mésoleptoprosope, face large, taille haute, épaules étroites, teint et yeux bruns, nez droit. |
| .8 | 94 | 56,5 | 92 | 71,9 | 74,5 | 103 | 49,4 | 28,5 | 23,6 | 16,3 | 69 | Dolicho-métriocéphale, leptoprosope, mésorhinien, taille haute, membre inférieur court, jambe moyenne, épaules moyennes, bassin moyen, cheveux ondulés, yeux bruns, nez droit à pointe, pommettes saillantes, menton étroit, pas de prognathisme. |
| | 97,3 | 56,1 | 89,1 | 65 | 68 | 103 | 48,8 | 26,4 | 23,3 | 16,2 | 70 | Dolicho-métriocéphale, leptomésoprosope, leptorhinien, face peu large, taille moyenne, membre supérieur court, épaules moyennes, bassin moyen, cheveux ondulés, yeux bruns, nez droit. |
| ,1 | 95,3 | 51,3 | 90,8 | 58,3 | 74,7 | 103 | 50,5 | 29,8 | 21,6 | 15,6 | 72 | Méso-dolichocéphale, métriocéphale, mésoleptoprosope, leptorhinien, taille très haute, membre inférieur moyen, jambe longue, épaules étroites, bassin étroit, cheveux frisés, nez droit, yeux bruns, pommettes saillantes. |
| | 85,5 | | | 93 | 73,6 | 112 | 54,8 | 29,5 | 24 | 18,3 | 76,2 | Dolichocéphale, tapeinocéphale, face large, platyrhinien, taille moyenne, membre inférieur long, jambe longue, épaules larges, bassin large, nez large et court, cheveux droits, menton large, métissage apparent. |
| ,5 | 93,1 | | | 65,2 | 78,1 | 100 | | | 20,9 | 14,8 | 70,9 | Mésocéphale, métriocéphale, face large, leptorhinien, épaules étroites, bassin étroit, figure ovale, pommettes écartées, pas de prognathisme. Caractères de race blanche. |
| ,2 | 93,1 | | | 63,6 | 73,4 | 104 | 50,1 | 28,2 | 22,2 | 15 | 67,7 | Mésocéphale, métriocéphale, face large, leptorhinien, taille haute, membre inférieur moyen, jambe longue, épaules étroites, bassin étroit, cheveux ondulés, nez droit pointe tombante, menton étroit. |
| ,3 | 95,9 | 54,6 | 92,8 | 65 | 72 | 101 | 51,1 | 28,5 | 22,5 | 16 | 71,9 | Dolichocéphale, métriocéphale, mésoleptoprosope, leptorhinien, face large, taille moyenne, épaules légèrement étroites, bassin légèrement étroit, membre inférieur moyen, nez droit, menton étroit. |
| ,4 | 98,6 | | 92,5 | 69,8 | 80,4 | 101 | 48,2 | 25,9 | 22,3 | 16,3 | 73 | Dolichocéphale, akrocéphale, leptoprosope, leptorhinien, taille haute, épaules étroites, bassin moyen, membre supérieur court, yeux bruns, cheveux ondulés, nez droit, menton étroit. |
| ,4 | 90 | | | 78,8 | 98,4 | 100 | 52 | 29,3 | 22,7 | 14,3 | 63,5 | Brachy tapeinocéphale, face très large, mésorhinien, épaules moyennes, taille très haute, membre supérieur très court, membre inférieur long, bassin étroit, facies berbère type, nez brusqué à ailes larges, prognatihsme labial, cheveux ondulés, possibilité de léger métissage. |
| ,8 | 95,2 | 52,8 | 84,5 | 75 | 76,7 | 106,5 | 51,6 | 29,3 | 22,3 | 15,7 | 69,8 | Dolichométriocéphale, mésochamæprosope, mésorhinien, face large, taille très haute, membre supérieur court, épaules étroites, membre inférieur long, jambe longue, bassin étroit, cheveux ondulés, nez droit, large, ailes obliques, menton étroit, peau blanche, pigmentée, visage brutal, pommettes saillantes. |
| ,7 | 92,7 | | 83,9 | 58,4 | 73 | 101 | 50 | 26,8 | 21,5 | 15,7 | 72,9 | Mésocéphale, métriocéphale, chamæprosope, leptorhinien, face large, taille haute, membre inférieur moyen, épaules étroites, bassin étroit, cheveux droits, nez berbère, pommettes saillantes. |

| Noms, origine et âge | Mensurations | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | L. céph. max. | Larg. max. | H. aur. breg. | Diam. bizygo. | Haut. visage | Haut. tête | D. naso menton. | D. naso alvéol. | Haut. nez | Largeur nez | Taille totale | Grande enverg. | Haut. pubis | Haut. genou | D. bi acrom. | D. bi |
| M. b. Moh., Kel Tadjart Djanet, 40 ans. | 189 | 143 | 138 | 137 | 187 | 264 | | | 55 | 41 | 180,5 | 192 | 94,5 | 51,5 | 39,6 | 28 |
| H. b. Abdelkrim, Kel Djanet, 32 ans. | 185 | 145 | 130 | 135 | 195 | 245 | 82 | | 55 | 42 | 173,5 | 185 | 95 | | 38 | 25 |
| M. b. R'ali, Kel Djanet, 35 ans. | 185 | 145 | 135 | 135 | 180 | 230 | | | 52 | 36 | 166 | 167,5 | | | 36 | 27 |
| **Touareg Hoggar.** | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Maghli ag Amayas, gendre Amenokal, Kel R'ela, 33 ans. | 200 | 140 | 140 | 135 | | 200 | | | 45 | 33 | 180 | 184 | | | 34 | 26 |
| H. ag Akhamouk, (fils Amenokal), Kel R'ela, 11 ans. | 200 | 145 | 140 | 120 | 170 | 225 | | | 45 | 30 | 150 | 159 | | | 34 | 24 |
| M. ag Akhamouk, (fils Amenokal), Kel Réla 13 ans. | 190 | 135 | 135 | 122 | 150 | 230 | | | 45 | 30 | 155 | 163 | | | 34 | 23 |
| A. ag Akeroud, Kel Ohet, 19 ans. | 197 | 144 | 136 | 137 | 164 | 250 | 124 | 72 | 53 | 39 | 173 | 180 | 91,5 | 50 | 38,2 | 26 |
| S. ag Akeroud, (amrar), Kel Ohet, 60 ans. | 205 | 145 | 135 | 140 | 195 | 245 | | | 58 | 35 | 178 | 180 | 92 | 49 | 40 | 26 |
| Doua ag Iklan, Kel Ohet, 40 ans. | 187 | 147 | 138 | 136 | 190 | 245 | 135 | 79 | 65 | 33 | 166 | 170 | | 48 | 37,2 | 26 |
| Oujanet, Kel Ohet, 55 ans. | 195 | 144 | 135 | 140 | 175 | 240 | 112 | 75 | 55 | 40 | 154 | 163 | | 46 | 38,5 | 26 |
| M. ag Fanghena, Amghid, 22 ans. | 200 | 146 | 145 | 141 | 203 | 265 | 143 | 92 | 67 | 37 | 179,5 | 182,5 | 93,5 | 53,5 | 37 | 29 |
| L. ag Ban Ghama, Ibotnaten, 35 ans. | 208 | 145 | 125 | 140 | 185 | 215 | | | 54 | 32 | 170 | 175 | 88 | 48 | 34 | 26 |
| Sella ag ba Ah, Kel Amghid, 45 ans. | 185 | 140 | 140 | 135 | 190 | 240 | | | 53 | 30 | 166,5 | 174 | 86 | | 36,5 | 25 |
| Khaouedag Kenni, Kel Amghid, 25 ans. | 190 | 150 | 140 | 140 | 180 | 240 | | | 45 | 34 | 163 | 169 | 83 | | 34,5 | 26 |

| Indices | | | | Rapports | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Haut. largeur | Facial sup. | Facial total | Nasal | Bizygo h. visage | G. env. à taille | H. pubis à taille | H. genou à taille | Biacr. à taille | Bicrét. à taille | Bassin épaules | Caractères anthropométriques et morphologiques |
| 96,5 | | | 74,5 | 73,2 | 106 | 52,3 | 28,5 | 21,9 | 15,8 | 72,4 | Dolichocéphale, métriocéphale, mésorhinien, face large, taille haute, épaules étroites, bassin étroit, cheveux frisés, nez droit épais, menton étroit, présomption métissage. |
| 89,6 | | 60,7 | 76,3 | 69,2 | 106 | 54,7 | | 21,8 | 14,7 | 67,1 | Dolichocéphale, tapeïnocéphale, mésorhinien, face large, chamæprosope, taille haute, épaules étroites, bassin étroit, membre supérieur long, membre supérieur court, cheveux frisés, nez busqué, lèvres épaisses, métissé. |
| 93,1 | | | 57,6 | 75 | 100 | | | 21,6 | 16,2 | 75 | Brachycéphale, métriocéphale, leptorhinien, face large, taille moyenne, épaules étroites, bassin moyen, cheveux frisés, nez busqué à ailes horizontales. |
| 00 | | | 73,3 | | 102 | | | 18,8 | 14,4 | 76,5 | Dolicho-akrocéphale, tête petite, mésorhinien face large, épaules étroites, bassin étroit, taille très haute, nez busqué à ailes obliques, cheveux ondulés, pommettes peu saillantes, menton étroit, yeux sombres. |
| 96,5 | | | 66,6 | | 106 | | | 22,6 | 16 | 70,5 | Dolicho-métriocéphale, face large, leptorhinine, épaules moyennes, bassin moyen, nez large et plat, lèvres épaisses, iris sombre, cheveux droits. |
| 00 | | | 66,6 | | 105 | | | 21,9 | 14,8 | 67,6 | Dolicho-akrocéphale, face large, leptorhinien, épaules étroites, bassin étroit, visage triangulaire, nez concave à pointe relevée, prognathisme maxillo-labial, taches violettes des lèvres, iris sombre, cheveux droits. |
| 93 | 52,5 | 90,5 | 73,5 | 83,5 | 104 | 52,8 | 28,8 | 22 | 15,2 | 69,3 | Méso-métriocéphale, méso-leptoprosope, face large, mésorhinien, taille haute, membre inférieur long, épaules étroites, bassin étroit peau brune, iris foncé, pommettes saillantes, nez droit à pointe arrondie, menton étroit. |
| 93 | | | 60,3 | 71,2 | 101 | 51,7 | 27,5 | 22,4 | 15 | 67 | Hyperdolicho-métriocéphale, face large, leptorhinien, taille haute, épaules étroites, bassin étroit, cheveux frisés, nez long, menton étroit, pommettes saillantes. |
| 93,8 | 58 | 99,2 | 50,7 | 71,5 | 102 | | 28,9 | 22,4 | 15,9 | 71,2 | Méso-métriocéphale, leptoprosope, face large, leptorhinien, taille moyenne, épaules légèrement étroites, bassin étroit, cheveux frisés, nez busqué, lèvres minces, menton étroit. |
| 93,7 | 53,5 | 80 | 72,3 | 80 | 105 | | 29,8 | 25 | 16,8 | 67,5 | Dolicho-métriocéphale, méso-chamæprosope, face large, mésorhinien, taille courte, jambe longue, épaules larges, bassin moyen, peau bronzée, nez droit, court, large. |
| 99,3 | 65,2 | 101 | 55,2 | 69,4 | 101 | 52,6 | 29,8 | 20,6 | 16,2 | 78,6 | Dolichrocéphale, akrocéphale, leptoprosope, face assez large, leptorhinien, taille très haute, épaules étroites, bassin moyen, membre inférieur long, jambe longue, cheveux ondulés, nez légèrement busqué, pas de prognathisme. |
| 86,2 | | | 59,2 | 75,6 | 102,9 | 51,7 | 28,2 | 20 | 15,2 | 66,6 | Dolichocéphale, tapeïnocéphale, face large, leptorhinien, taille haute, épaules étroites, bassin étroit, membre inférieur long, jambe longue, nez busqué à pointe arrondie, prognathisme, cheveux droits. |
| 00 | | | 56,6 | 71 | 104 | 51,6 | | 21,9 | 15,3 | 69,8 | Dolicho-akrocéphale, face large, leptorhinien, taille moyenne, épaules étroites, bassin étroit, membre inférieur long, membre supérieur court, nez busqué, pommettes saillantes, menton étroit et fuyant, cheveux frisés, thorax cylindrique long. |
| 93,3 | | | 75,5 | 77,7 | 103,6 | 50,9 | | 21,1 | 15,9 | 75,3 | Méso-métriocéphale, face large, mésorhinien taille moyenne, épaules étroites, bassin étroit, nez busqué à pointe tombante, pommettes saillantes cheveux ondulés, forte musculature, pas de prognathisme. |

| Noms, origine et âge | Mensurations | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | L. cép. max. | Larg. max. | H. aur. breg. | Diam. bizygo. | Haut. visage | Haut. tête | D. naso menton. | D. naso alvéol. | Haut nez | Largeur nez | Taille totale | Grande enverg. | Haut. pubis | Haut. genou | D. bi. acrom. |
| Aomeur Oen Zouaï, Kel Amghid, 25 ans. | 190 | 150 | 140 | 130 | 180 | 250 | | | 50 | 36 | 160 | 161 | 79,5 | | 32, |
| Bouya ag Mohamed, Kel Amghid, 30 ans. | 185 | 145 | 135 | 140 | 190 | 245 | | | 58 | 41 | 170 | 178 | 87 | | 38, |
| Ahmed ag Zouaï, Kel Amghid, 15 ans. | 182 | 140 | 140 | 125 | 165 | 235 | | | 46 | 36 | 164 | 167 | 86 | | 32, |
| **Touareg Iforas.** | | | | | | | | | | | | | | | |
| Elhafsem ag Moussa, Iforas (Temassinin), 18 ans. | 202 | 147 | 134 | 137 | 197 | 256 | 121 | 72 | 58 | 38 | 176 | 182 | 92 | 51 | 37, |
| Mama O. Mot., Iforas (Temassinin), 22 ans. | 197 | 145 | 135 | 130 | 190 | 240 | | | 58 | 35 | 172,5 | 172,5 | 84 | 50 | 38, |
| Moh. ag Ahm. Serir, Iforas (Temassinin), 20 ans. | 195 | 145 | 135 | 135 | 180 | 240 | | | 41 | 32 | 170,5 | 184 | 91 | 50 | 36 |
| Moh. ag Sidi, Iforas, (Temassinin), 31 ans. | 190 | 145 | 145 | 130 | 195 | 245 | | | 46 | 33 | 181 | 180 | 96 | 53,5 | 38 |
| Orni. ag Ahm, Iforas, (Temassinin), 50 ans. | 202 | 158 | 144 | 142 | 180 | 248 | 117 | 77 | 67 | 42 | 181 | 185 | 94 | 52 | 39, |
| Ahm. ag Idriss, Iforas, (Temassinin), 32 ans. | 192 | 150 | 135 | 130 | 205 | 240 | | | 50 | 34 | 177,5 | 186 | 93 | 51 | 36 |
| Dikna, Iforas (Kidal), 20 ans. | 195 | 135 | 140 | 125 | | | 128 | 70 | 53 | 34 | 182,5 | 186,5 | | | 38, |
| Abha, Iforas (Kidal), 27 ans. | 200 | 145 | 140 | 135 | | | 126 | 74 | 57 | 35 | 182,5 | 193 | | | 38 |
| Fonteka, Iforas (Kidal), 24 ans. | 205 | 145 | 135 | 130 | | | 112 | 60 | | | 175 | 181 | | | 32, |
| Kiadi, Iforas (Kidal), 25 ans. | 205 | 145 | 135 | 125 | | | 123 | 67 | 55 | 35 | 172,5 | 178,5 | | | 38 |
| (Aoulef), Iforas (Kidal), 20 ans. | 195 | 150 | 140 | 135 | | | 117 | 61 | 54 | 31 | 179,5 | 186,5 | | | 39 |

| Indices | | | | Rapports | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Haut. largeur | Facial sup. | Facial total | Nasal | Bizygo h. visage | G. env. à taille | H. pubis à taille | H. genou à taille | Biacr. à taille | Bicrét. à taille | Bassin épaules | Caractères anthropométriques et morphologiques |
| 93,3 | | | 72 | 72,2 | 100,6 | 49,3 | | 20,2 | 15,6 | 76,9 | Méso-métriocéphale, face large, mésorhinien, taille moyenne, épaules étroites, bassin étroit, membre inférieur un peu court, corps chétif, nez busqué, œil large et oblique, cheveux frisés. |
| 93,1 | | | 70,6 | 73,6 | 104,7 | 51,1 | | 22,6 | 14,7 | 64,9 | Méso-métriocéphale face large, mésorhinien, taille haute, épaules moyennes, bassin étroit, membre supérieur court, membre inférieur long, nez busqué, prognathisme, taches violettes des gencives, cheveux très frisés, thorax long, métissage certain. |
| 100 | | | 78,2 | 75,8 | 101,8 | 52,4 | | 19,8 | 15,5 | 73,1 | Méso-akrocéphale, face large, mésorhinien, taille moyenne, épaules étroites, membre supérieur court, bassin étroit, membre inférieur long, nez busqué et large pommettes saillantes, cheveux laineux, pas de prognathisme. |
| 91,1 | 52,5 | 88,2 | 65,5 | 74,6 | 103 | 52,2 | 28,9 | 21,3 | 16 | 75 | Dolicho-tapeïnocéphale, mésoprosope, face large, leptorhinien, taille très haute, épaules étroites, membre supérieur court, bassin peu étroit, membre inférieur long, cheveux frisés, nez droit, menton étroit, pommettes saillantes. |
| 93,1 | | | 60,3 | 68,4 | 100 | 48,7 | 28,9 | 22,8 | 14,7 | 66,2 | Dolicho-métriocéphale, face largeur moyenne, longue. leptorhinien, taille haute, épaules moyennes, membre supérieur court, bassin étroit, membre inférieur court, nez arrondi, cheveux frisés, pas de prognathisme. |
| 93,1 | | | 78 | 75 | 107,7 | 53,3 | 29,3 | 21,1 | 16,7 | 79,1 | Dolicho-métriocéphale, face large, mésorhinien, taille haute, épaules étroites, membre supérieur court, bassin moyen, membre inférieur long, cheveux droits, nez large, menton étroit, prognathisme. |
| 100 | | | 71,7 | 66,6 | 99,4 | 53 | 29,5 | 20,9 | 15 | 71 | Dolicho-akrocéphale, face largeur moyenne, mésorhinien, taille haute, épaules étroites, membre supérieur très court, bassin étroit, membre inférieur long, nez droit, pointe arrondie, pas de prognathisme. |
| 91,1 | 54,2 | 82,4 | 62,6 | 78,8 | 102,2 | 51,9 | 28,7 | 22,1 | 17,1 | 77,8 | Méso-tapeïnocéphale, méso-chamæprosope, face large, leptorhinien, taille tres haute, épaules étroites, membre supérieur très court, bassin moyen, membre inférieur long, nez droit à ailes relevées, iris sombre, pommettes saillantes. |
| 86,6 | | | 68 | 63,4 | 104,8 | 52,4 | 28,7 | 20,2 | 14,9 | 73,6 | Méso-tapeïnocéphale, face étroite, leptorhinien, taille très haute, épaules étroites, membre supérieur court, bassin étroit, membre inférieur long, face longue, cheveux frisés, nez fort, pas de prognathisme. |
| 103,7 | 56 | 102,3 | 64,1 | | 102,1 | | | 21 | 14,2 | 67,5 | Hyperdolicho–akrocéphale, leptoprosope, leptorhinien. taille très haute, épaules étroites, bassin étroit, pommettes peu saillantes, nez légèrement busqué à pointe mince, cheveux ondulés, iris sombre, menton étroit. |
| 96,5 | 54,8 | 93,3 | 61,4 | | 105,6 | | | 20,7 | 15,3 | 73,7 | Dolicho-métriocéphale, méso-leptoprosope, leptorhinien, taille très haute, épaules étroites, bassin étroit, saillie sourcilière, pommettes saillantes, cheveux noirs et droits, iris sombre, nez busq., à pointe plong. et ailes obliques. |
| 93,1 | 46,1 | 86,1 | » | | 103,4 | | | 18,5 | 14 | 75 | Hyperdolicho-métriocéphale, chamæmésoprosope, leptorhinien, épaules étroites, bassin étroit, nez droit à pointe, iris brun clair, cheveux droits, taille très haute. |
| 93,1 | 53,6 | 98,7 | 63,6 | | 103,4 | | | 22 | 15,6 | 71 | Hyperdolicho-métriocéphale, méso-leptoprosope, leptorhinien, épaules étroites, bassin étroit, légère saillie sourcilière, front bosselé, pommettes saillantes, iris brun clair, pas de prognathisme, nez droit à pointe étroite, cheveux ondulés, taille haute. |
| 93,3 | 45,1 | 86,6 | 57,4 | | 103,9 | | | 21,7 | 14,7 | 67,9 | Dolicho-métriocéphale, chamæ-mésoprosope, leptorhinien, épaules étroites, bassin étroit, pommettes peu saillantes, nez busqué à pointe étroite, menton étroit, iris brun, cheveux légèrement frisés, taille très haute. |

Les Iforas de Temassinin proviennent de souches tripolitaines dont les descendants résident encore à R'hadamès, ou de Kel-souk (également région de l'Adrar) disparu depuis longtemps. Ce sont des Cheurfa, c'est-à-dire de caste religieuse.

Les Iforas de Kidal vus à Adrar et à Aoulef (Touat), très beaux types berbères sahariens, caractérisent bien la tribu de l'Adrar qui se différencie assez nettement des Iforas de Temassinin.

## Remarques tirées des tableaux anthropométriques et morphologiques.

### Touareg Ajjers.

*Caractères analytiques* :

| | | |
|---|---|---|
| Indice céphalique | Dolichocéphalie | 62 % |
| | Mésocéphalie | 25 % |
| | Brachycéphalie | 13 % |
| Indice hauteur-largeur | Akrocéphalie | 6 % |
| | Métriocéphalie | 68 % |
| | Tapeinocéphalie | 25 % |
| Indice nasal | Leptorhinie | 60 % |
| | Mésorhinie | 33 % |
| | Platyrhinie | 6 % |
| | Taille haute | 75 % |
| | Taille très haute (au-dessus de 1 m. 72) | 60 % |
| | Epaules étroites | 81 % |
| | Bassin étroit | 72 % |
| | Cheveux droits ou ondulés | 66 % |

Dans l'ensemble, les Touareg Ajjers sont donc des dolichocéphales ou mésocéphales de haute taille à crâne moyennement élevé, leptorhiniens ou mésorhiniens. La face est large, les épaules et le bassin étroits.

Les cheveux et la barbe qu'ils portent tous, sont noirs, droits ou ondulés, rarement frisés sauf métissage.

Le nez a souvent les caractères du nez des berbères sahariens, long, busqué à la partie supérieure ou moyenne, à pointe étroite et basse avec des ailes obliques en haut. Quand le nez est droit ou concave et large, assez court, il est indicatif, de sang nègre.

Le prognathisme est rare hors du croisement noir ; les pommettes sont plus ou moins saillantes et le menton étroit.

Le métissage, apparent parfois, 18 % pour le lot présenté, est souvent masqué. Le sang noir se révèle alors par la tendance à la brachycéphalie, le nez droit mésorhinien ou faiblement platyrhinien, les cheveux frisés, les taches violacées des muqueuses.

### Touareg Hoggar.

*Caractères analytiques :*

| | | |
|---|---|---|
| Indice céphalique | Dolichocéphalie | 53 % |
| | Mésocéphalie | 46 % |
| | Brachycéphalie | 0 |
| Indice hauteur-largeur | Akrocéphalie | 42 % |
| | Métriocéphalie | 57 % |
| | Tapeinocéphalie | 7 % |
| Indice nasal | Leptorhinie | 50 % |
| | Mésorhinie | 50 % |
| | Platyrhinie | 0 |
| | Taille haute | 58 % |
| | Taille très haute | 30 % |
| | Epaules étroites | 76 % |
| | Bassin étroit | 76 % |
| | Cheveux droits ou ondulés | 50 % |

La forme du nez se prête aux mêmes remarques que pour les Ajjers et déjà le métissage révélé par l'examen et après triage préalable, est de 21 %.

Ces particularités ainsi que la divergence des indices avec les premiers établis pour les Hoggar, proviennent de ce que les Kel-Amghid ont des caractères peu racés comparés à ceux des nobles et des Imrad triés qui avaient été examinés en 1928.

En effet, si l'on distrait les Kel-Amghid des autres Hoggar, les séries se rapprochent :

| | | |
|---|---|---|
| Dolichocéphalie | 75 % | 1928 : 76 % |
| Leptorhinie | 50 % | — 50 % |
| Taille haute | 66 % | — 85 % |
| Bassin étroit | 78 % | — 77 % |
| Epaules étroites | 93 % | — 89 % |

Il faut voir dans ces constatations la preuve de cette remarque : qu'on ne peut avoir d'homogenéité que dans les tribus nobles, avec ou sans les Imrad qui vivent avec elles et ont très vraisemblablement mêlé leur sang à celui de leurs nobles.

### Touareg Iforas.

*Caractères analytiques :*

| | | |
|---|---|---|
| Indice céphalique | Dolichocéphalie | 81 % |
| | Mésocéphalie | 18 % |
| | Brachycéphalie | 0 |
| Indice hauteur-largeur | Akrocéphalie | 18 % |
| | Métriocéphalie | 54 % |
| | Tapeinocéphalie | 27 % |
| Indice nasal | Leptorhinie | 81 % |
| | Mésorhinie | 18 % |
| | Platyrhinie | 0 |
| | Taille haute = ou > 1 m. 68 | 100 % |
| | Taille très haute = ou > 1 m. 72 | 100 % |
| | Epaules étroites | 100 % |
| | Bassin étroit | 72 % |

Les cheveux sont ondulés, droits ou frisés. Il n'y a pas de prognathisme. Nez busqué, d'un modelé assez fin. Iris et cheveux presque toujours très foncés.

Tous ces caractères dans lesquels dominent la dolichocéphalie, la leptorhinie et une très haute taille avec l'étroitesse des épaules et du bassin, rappellent pour une part ceux des Iforas vus en 1928 et aussi avec plus de netteté et plus d'homogénéité, ceux des Touareg Hoggar.

Les Iforas de Kidal se distinguent des Iforas de Temassinin par les rapports suivants :

| | |
|---|---|
| Dolichocéphalie, indice moyen : | |
| pour 10 Iforas de Kidal | 71 |
| pour 11 Iforas de Temassinin | 74 |
| Leptorhinie, indice moyen : | |
| Iforas de Kidal | 61 |
| Iforas de Temassinin | 67 |
| Taille moyenne : | |
| Iforas de Kidal | 1 m. 77 |
| Iforas de Temassinin | 1 m. 73 |

En outre, la face a plus de caractère, le nez est mieux modelé, le corps plus élégant.

Comme il est vraisemblable que les deux groupes ont appartenu à la même tribu de départ, il apparaît que c'est celui qui est allé jusque dans l'Adrar et s'y est isolé, qui a dû le mieux garder les traits anthropologiques anciens.

# LES INDUSTRIES A MICROLITHES DE LA COTE DE L'OCÉAN ATLANTIQUE

Par le Commandant OCTOBON.

---

Comment se présentent les industries côtières sur le littoral de l'Océan Atlantique ?

Aucun travail d'ensemble n'a encore essayé de coordonner et d'interpréter les observations faites sur divers points de la côte de l'Océan et dans les îles voisines.

Les stations y sont cependant à la fois variées et nombreuses.

Les unes, étudiées depuis très longtemps, sont à revoir à la clarté des idées nouvelles ; les autres, peu fréquentées, n'ont apporté jusqu'ici que des données peu utilisables : d'autres enfin ont été depuis ces dernières années, fouillées avec soin et nous ont révélé des aspects nouveaux du problème posé par la question du cheminement le long des côtes.

Après avoir, pendant plusieurs années, parcouru une partie de ces régions, et rassemblé, près des auteurs des recherches, un complément de renseignements à leurs publications, nous nous décidons à tenter cet essai, qui n'aura, nous en avons la conviction, qu'un caractère tout à fait provisoire.

Nous nous efforcerons surtout de démêler les divergences qui séparent ces stations, pour éviter l'écueil des analogies. Nous laisserons à d'autres le soin de relier, s'il y a lieu, ces industries des côtes françaises aux industries étrangères.

Pour étudier ces faciès divers nous les grouperons par centres, sans donner à ce mot aucun sens pouvant préjuger d'une parenté quelconque entre eux, et nous n'envisagerons dans cette étude que les industries à microlithes géométriques ou non.

* * *

Après avoir quitté les cotes espagnoles et portugaises de l'Océan, bien connues par leurs industries des amas de coquilles et leurs stations asturiennes, la première zone que l'on rencontre sur les côtes françaises va des Pyrénées à la Gironde. Après avoir étudié sur place quelques-unes de ces stations, nous avons pris connaissance des collections Daleau et Dulignon-Desgranges ; nous avons complété notre documentation aux musées de Bordeaux, d'Angoulême, et auprès des fouilleurs ou chercheurs actuels.

Les différences qui séparent les diverses industries ne ressortent pas clairement des travaux publiés.

Déjà M. Chauvet, qui avait suivi tous les travaux de Dulignon-Desgranges, nous avait mis en garde contre les conclusions hâtives que l'on pourrait tirer des collections et des travaux de ce chercheur érudit. C'est pour les éviter que nous avons tenu à les étudier pièces en mains. M. Dalleau nous a également fourni toutes les pièces des stations dont nous avions repris l'étude.

Compte tenu de notre ignorance pour la région au Sud de l'étang de Cazeaux, nous distinguerons trois centres :

1° Zone des étangs d'Arcachon à Hourtin ;
2° Zone du Camp de Souges ;
3° Zone de Lesparre et du Médoc.

### 1° Zone des Etangs.

Une différence assez sensible sépare les industries des étangs de Carcans, d'Hourtins, de Lacanau et d'Arcachon. Le principal prospecteur en fut Dalleau. Sur la carte qu'il a dressée et publiée, Dulignon-Desgrange ajoute d'autres stations. Il en existe beaucoup d'autres et l'on ne peut se faire qu'une idée assez imprécise de ces industries d'après la littérature archéologique.

Sur les bords de l'étang de Lacanau les industries sont de tendance nettement tardenoisienne, bien que nous n'y ayons étudié que des outillages qui nous paraissent très incomplets. Le microburin manque jusqu'ici.

La station de la *Bincouse* a donné de nombreux microlithes, un petit percuteur en quartz, des micro grattoirs, toute une récolte de petites lamelles retouchées ou utilisées ; des micro tranchets très retouchés ; les outils y sont tirés de la lame.

La station de *Pisse-lièvre*, avec ses petites coches bilatérales, ses

petites lamelles retouchées, les petits nucléi et les grattoirs nucléiformes qu'elle livre, ses rares trapèzes ou pointes de flèches à tranchant transversal, est nettement de même technique.

La station de la *Rouille* est plus riche en microlithes géométriques ; elle a donné des triangles scalènes, d'autres plus réguliers et finement retouchés, des triangles isocèles, quelques petits grattoirs, des coches latérales, toujours sur lames, et un grand nombre de petits grattoirs encroûtés encore ou tirés de petits nodules de silex roulé.

On a l'impression, dans ces stations, qu'à une industrie un peu plus ancienne, en silex noir, est venue s'ajouter une industrie un peu plus récente de silex clair ou blond et de dimensions un peu plus petites. Dalleau avait déjà signalé cela. Mais il est possible qu'il n'y ait là qu'une illusion, et que le choix de la matière ait été imposé par l'outil à fabriquer ; les micro géo sont en effet plus généralement en silex blond.

Quoi qu'il en soit, nous ne connaissons ni poterie, ni pointe de flèche à pédoncule et ailerons ayant cette origine.

En allant vers le Nord les industries paraissent devenir à la fois plus nombreuses et plus riches.

Les plus connues des rives des *étangs de Carcans* et d'*Hourtins* sont :

*Le Débarcadère*, qui a donné des microlithes triangulaires avec de petits nucléi ; quelques lames retouchées du type de la gravette et un petit tranchet.

*Lachanau*, qui est très riche en microlithes géométriques ; de nombreux éclats gardent le cortex des petits nodules de silex d'où ils sont arrachés. Quelques petits grattoirs, des lamelles à tranchant abattu, de rares triangles scalènes forment le reste de l'outillage.

Les stations de *la Carlisse* sont moins variées : elles ont fourni cependant des lamelles à dos abattu et quelques triangles scalènes.

Bien que nous n'ayons pas eu connaissance de poterie venue de ces deux premières stations, il semble qu'elles aient livré une ou deux pointes à pédoncule et ailerons. M. Dalleau nous a même présenté un morceau de bronze patiné venant de la station *de Lachanau.*

Les récoltes ont été plus abondantes dans la station *de Lagnière* ; elles y sont aussi moins pures. Cette dernière est nettement du Tardenoisien III, avec ses petits tranchets, ses grandes lames à gros bulbe, ses pointes de la gravette, ses triangles scalènes, ses microlithes et les pointes de flèches à pédoncules et ailerons qu'elle a livrés. Il faut remarquer cependant que cette station n'a pas livré jusqu'ici de haches polies.

## 2° Camp de Souges.

La région au N.-E. des étangs forme le Camp militaire de Souges. Nous eûmes plusieurs fois l'occasion d'y exécuter des recherches, et nous avions signalé à notre collègue, M. Méroc, l'existence de petites stations à allures tardenoisiennes, en le priant de reprendre et de continuer nos études. Malgré la difficulté de les repérer M. Méroc a retrouvé la plupart de celles que nous lui avions signalées, et en a découvert d'autres. Les caractères de ces petits groupements nous sont ainsi confirmés.

Sur un fonds de microlithes géométriques et de fragments tirés de la lame, sont venus se greffer d'autres apports plus récents. La physionomie de chaque petit lot varie : l'un possède de la poterie, l'autre l'ignore ; l'un a le micro burin, l'autre n'en livre pas ; ici nous trouvons du triangle, là du trapèze ; mais la pauvreté et l'exiguïté des points habités, séparés souvent par plusieurs centaines de mètres, donnent l'impression de fonds de cabanes beaucoup plus que d'agglomérations.

Certains fonds de huttes livrent uniquement quelques éclats et quelques microlithes.

*La station du lavoir* ou de *l'abreuvoir* est jusqu'ici la plus riche ; elle a livré plusieurs centaines de pièces, mais une cinquantaine seulement sont achevées, retouchées ou utilisées ; on trouve parmi ces pièces le micro burin, le grattoir crénelé, les pièces microgéométriques, le trapèze rectangle ou pointe du Tardenois, avec de la poterie ; ni haches, ni pierre polie, ni pointes de flèches à péd. et ailerons. La poterie, fruste, se réduit à deux types de pâte sans décor et sans anses : 'une composée de deux pâtes différentes plaquées (jaune clair et noir, diffèrent essentiellement des poteries dont la cuisson ou l'emploi ont diversement coloré la surface interne, externe ou l'intérieur) ; l'autre plus épaisse et plus fruste, à dégraissant plus grossier de couleur jaunâtre, grisâtre ou noirâtre.

## 3° Médoc et Bas-Médoc.

Dans le Bas-Médoc et sur l'ancien littoral les petites stations sont plus nombreuses. Il semble que le triangle compris entre la Gironde, l'Océan et les étangs ait été très habité depuis le Mésolithique.

Les groupes ethniques qui l'ont habité ont été probablement cantonnés dans cette région et ont dû vivre assez isolés du reste des

populations, car leur outillage a évolué sur place, sans grands apports nouveaux.

Le fonds de la plupart des gisements étudiés est mésolithique ; on peut en étudier de nombreux spécimens aux musées de Bordeaux et d'Angoulême, dans la collection Dulignon et dans la collection Dalleau.

D'autres collections particulières en possèdent de bonnes séries. Notre collège à la Société préhistorique française, M. Ferrier, nous a signalé qu'il avait découvert dans la région, une station à microlithes géométriques de technique également tardenoisienne. Les renseignements complémentaires que nous avait donnés M. Dalleau sur des recherches déjà anciennes, confirment l'impression que nous avions gardée de nos prospections sur le terrain.

Il semble donc légitime de relier toute la chaîne des stations qui suivent l'ancien rivage de l'océan, le long des rives orientales des marais, du Sud d'Arcachon jusqu'à la Gironde.

Toutes ont un fonds commun, imposé peut-être par la matière première, formée de petits nodules de silex roulé, triés dans les sables landais, mais on peut différencier assez nettement quelques-unes d'entre elles, et en laissant en suspens celles qui sont trop pauvres pour être utilement classées, y distinguer des groupements qui s'égaillent dans le temps, du mésolithique à la fin du néolithique.

Comme elles paraissent en général plus riches, plus nombreuses, plus évoluées dans le temps, et surtout plus groupées et plus récentes dans le Nord, on peut se demander s'il n'y a pas eu mouvement du sud au nord et stagnation dans le cul-de-sac de Lesparre, avec apport, vers cette époque, de la poterie, de la hache polie et de la pointe de flèche à pédoncule.

Ces armes et ce matériel nouveau semblent n'avoir pas influencé également tous les groupements anciens, de tradition mésolithique.

* * *

La 2e région d'étude va de la Gironde à l'embouchure de la Loire. Elle est plus délicate à débrouiller. On peut la diviser, pour l'étude, en trois zones :

1° Les îles du littoral ;
2° Le littoral ;
3° La bande de terrain allant de la Gironde à l'embouchure de la Loire.

## 1° Les Iles.

Les îles d'Oléron, de Ré, d'Yeu et de Noirmoutier ont fait l'objet de nombreux travaux. Les géologues ne sont pas tous d'accord sur la date de leur détachement du Continent, par suite de l'usure due aux courants marins combinés avec les mouvements du sol. Il est probable qu'à l'aurore des temps néolithiques leurs relations avec la terre, si elles n'avaient lieu par des isthmes, devaient cependant être beaucoup plus aisées. Cela suffit à expliquer la grande ressemblance sinon l'identité de quelques-unes des industries qu'elles ont livrées.

*Ile d'Oléron.* — Ses stations et ses mégalithes ont été souvent étudiés. Pineau, Luguet, Boisselier, Aubert entre autres les ont décrits. La *station d'Ors* est la plus connue. Elle appartient à un néolithique assez avancé et paraît avoir été habitée par des populations à la fois adonnées à la pêche et à l'agriculture. L'abondance des petits tranchets, que Pineau regardait comme des outils destinés à ouvrir les bivalves, lui donne un caractère assez particulier.

*Ile de Ré.* — Elle est surtout connue par les travaux du Dr Atgié qui lui a consacré de nombreuses études. Le Dr Baudoin l'a également plusieurs fois citée. Elle n'a pas livré, à notre connaissance, d'industries à microlithes géométriques ni d'industries des types étudiés déjà.

Le néolithique y est banal ; il possède la pointe de flèche à pédoncule et ailerons. Le tumulus de *Peu Pierroux* a donné un mobilier assez riche et le bronze y est bien représenté.

*Ile d'Yeu.* — Les collections Boismoreau, Baudoin, Lucien Rousseau, Bocquier, possèdent une grande partie des récoltes faites sur cette île. On y a découvert un kjokkenmodding que M. le Dr Baudoin classe au néolithique. Elle n'a livré aucune industrie microlithique spéciale. En revanche les sépultures sous ciste n'y sont pas rares.

*Ile de Noirmoutier.* — D'assez nombreuses monographies ont été faites sur les découvertes de cette île. On y a signalé du paléo, du néo., de l'énéo et du bronze.

L'outillage rapporté au néo. est de même technique que celui des environs des Sables-d'Olonne et du Médoc : petits galets de gravier marin, décapés et utilisés, petites lamelles, petits éclats adaptés ou utilisés .

M. Bocquier classe ceux des outillages frustes qu'il a trouvés en place, par rapport aux pièces qu'il a trouvées dans d'autres stations. Nous craignons qu'il n'y ait là une cause d'erreurs due à de simples

analogies. L'auteur n'a cependant rencontré ni pointes de flèches à pédoncule et ailerons, ni haches polies dans les niveaux des sables noirs, ou des sables rouges, alors que les stations prises comme points de comparaison les possèdent.

Les poteries trouvées dans les sables noirs semblent indiquer que ces foyers sont plus récents. Elles peuvent être d'âge néolithique, mais leur technique diffère de celle qui accompagne habituellement le néo. supérieur ou moyen.

L'île a également donné des traces de Kojkk. comme de nombreux points de la région entre Oléron et Ouessant.

## 2° Région côtière.

Les stations étudiées par Pineau dans la région de *Marennes* donnent des haches polies, des grattoirs, de la poterie, des molettes, des tranchets, des meules, des pointes en feuilles de laurier, et s'apparentent à un néolithique assez récent, qui s'éloigne de la période qui nous intéresse.

Dans la région des *Sables-d'Olonne*, M. Bocquier a repris, avec quelques collaborateurs, les recherches de ses prédécesseurs, et a publié une liste des principales collections qui groupent les récoltes faites dans cette région. L'abondance de la hache polie et des pointes pédonculées laisse supposer que les traces d'occupation mésolithique, s'il en existe, doivent être noyées sous la masse des documents nouveaux, et n'ont pas été remarquées par les chercheurs.

On ne connaît aucune tendance vers les techniques géométriques si nombreuses dans le Sud.

En revanche toutes ces stations ont comme points communs l'allure imposée par la matière première. Nous retrouvons les mêmes petits nodules de silex roulé, décapités pour obtenir un plan de frappe, la même utilisation des minuscules éclats obtenus, les mêmes petits nucléi, l'utilisation des mêmes calottes siliceuses venues de la préparation des nucléi ; nous y retrouvons également les mêmes petits ciseaux doubles des outillages côtiers, si voisins des pièces esquillées du paléolithique et des résidus de nucléi.

Il nous semble cependant que des stations du genre de celle de *Caillola*, qui n'ont livré ni haches polies ni pointes de flèches et sont scellées par le sable de la dune, sont assez nettement apparentées aux industries de technique mésolithique non tardenoisiennes et sont les plus vieux témoins, sur ce littoral, des nombreux faciès enrichis plus tard par l'apport du polissage, des pointes de flèches nouvelles ou de

la poterie courante que l'on rencontre entre les embouchures de la Garonne et de la Loire.

C'est par les analogies qu'il a constatées entre certaines pièces isolées de leur milieu et des pièces semblables de gisements parfois très éloignés (Deux-Sèvres, Loire-Inférieure) que M. Bocquier attribue au néolithique les foyers de *Caillola*. Peut-être, dans le temps, ce savant chercheur a-t-il raison, mais l'ensemble de la station ne peut être rattachée au néolacustre. Il est trop près de ce fonds constant reconnu par M. Bocquier lui-même et appelé par lui avec raison « *néolithique côtier* ».

Or ce fonds est celui de tout le mésolithique à microlithes non géométriques que nous rencontrons dans les Landes, dans la Gironde, dans la Dordogne et dans la Charente et sur lequel se greffent tous les apports successifs du tardenoisien évolué, du néolithique final et de l'énéolithique.

### 3° Zone intérieure.

Il semble donc que, jusqu'ici tout au moins, la côte et les îles n'aient pas livré d'industries à microlithes géométriques. Les stations, après le paléo, s'y révèlent sous deux grands faciès : l'un avec pointes de flèches, ou haches polies, ou poteries (ou plusieurs de ces objets), l'autre de fonds semblable et sans aucun de ces objets nouveaux.

Dans les stations les plus récentes les silex du Grand-Pressigny sont venus varier et enrichir la matière première, dont disposaient les indigènes, et qui, par ses caractéristiques, détermine les dimensions de leurs outillages. Il n'en est pas de même dans la zone plus éloignée de l'Océan ; à côté de gisements paléolithiques très connus on voit fleurir toute une variété de faciès divers de chacune des grandes civilisations méso. ou néolithiques.

La présence de micro-géo. nombreux dans certaines stations très archaïques ou appartenant au Tardenoisien III, pose un problème qui est loin d'être résolu.

On peut actuellement envisager trois hypothèses :

1° Les industries à microlithes géométriques, arrêtées par la Gironde, ont emprunté la voie directe : Blaye, Jonzac, Cognac ; elles ont évité le marais niortais et le Bocage pour gagner les pays nantais et fleurir à Guérande.

2° Venues par mer, ainsi que le laissent entendre les fouilles de Saint-Just-Péquart dans les îles morbihannaises, elles ont repris pied au Nord de la Loire.

3° Les industries de la Saintonge et de l'Angoumois sont indépendantes de celles du littoral ; elles sont les bastions avancés du gros foyer mésolithique que nous voyons évoluer dans la zone Quercy-Périgord. Guérande ne serait alors qu'une des antennes avancées des industries du Martinet et du Cuzouls.

Nous nous déclarons incapable de prendre parti pour le moment mais nous penchons plutôt vers la 3e hypothèse ; elle laisse hors de ce courant les stations des îles du Morbihan, jusqu'ici très spéciales.

Quoi qu'il en ait été, c'est dans la région de *Jarnac*, sous la tourbe, à *la Garde Epée*, que nous retrouvons les premiers micro. géo. dans un milieu très archaïque, de faciès aurignaco-magdalénien, mais avec le micro-burin (un seul exemplaire vu dans la collection de M. Delamain l'inventeur du gisement). M. Cartailhac, au vu d'un petit lot de pièces, tendait à les rejeter dans un aurignacien final type Grimaldi. Devant l'ensemble des récoltes nous n'avions pas pu partager cet avis et nous le considérons comme appartenant à un mésolithique archaïque. La Garde Epée n'a aucun point de contact avec l'industrie de plein air récoltée autour du dolmen voisin, ni avec les industries d'allure campignienne assez fréquentes dans la région. Elle est également étrangère aux industries à haches polies et à pointes de flèches à pédoncule de la région. Elle n'est pas davantage identique aux industries des étangs d'Hourtin, du Médoc et des stations à microlithes géo. ou non de la Charente.

Ces dernières sont assez abondantes. On peut en étudier quelques-unes au Musée d'Angoulême. Elles comprennent tout un outillage dont la pointe de flèche et la hache polie ne sont pas toujours absentes. En revanche la pointe à tranchant transversal y est fréquente. D'autres faciès, beaucoup plus archaïques, gardent le burin paléo.

D'autres ont, avec le burin micro (rare il est vrai) des micro. géo. très purs dans un fonds de technique tardenoisienne, avec mélange de formes nouvelles et même, sur certains gisements, des pointes de flèches à pédoncule et ailerons et de la hache polie en roches locales.

Les stations de *Lesterps*, que nous avons étudiées avec M. Bonnet, et de Balzac, prospectées avec M. Conort, sont les plus intéressantes de celles que nous connaissons.

Mais le caractère si spécial que les nodules de silex roulé impriment à toutes les stations côtières de l'océan, n'existe plus ici et il faut une très grande pratique de l'ensemble de ces industries pour se risquer à des comparaisons qui ne sautent pas du tout aux yeux, devant deux ensembles venus l'un des bords de la mer et l'autre de l'intérieur des terres.

La matière première est abondante dans l'angoumois et seuls les microlithes géométriques ou non gardent dans les deux groupes leurs dimensions respectives.

Nous avons également étudié ailleurs la station de *Ségor*, que nous avons rejetée à la fin du mésolithique, et dont le caractère très particulier ne s'est retrouvé jusqu'ici que dans la Montagne noire. Elle aussi ne peut être complètement comparée à rien de connu, bien que son caractère dominant soit une exagération de la tendance vers les formes géométriques. Certains groupes des pièces de Ségor accompagnent les faciès de fonds mésolithique côtier jusqu'en Irlande. On ne peut la lier aux stations côtières que nous étudions ici, et dont elle est probablement contemporaine.

* * *

La VIe zone d'étude va de l'embouchure de la Loire jusqu'à l'entrée de la Manche.

On peut y distinguer trois centres :

1° La zone de Saint-Nazaire ;
2° La zone de Vannes ;
3° Le Finistère.

### 1° Zone de Saint-Nazaire.

L'attention des archéologues a été attirée sur les environs de Saint-Nazaire, au point de vue qui nous préoccupe, par les études de *Quilgars*. M. Aveneau de la Grancière a bien voulu nous communiquer les réflexions qu'une très longue connaissance des industries locales et des lieux lui ont suggérées.

Nous retrouvons ici les industries à microlithes géométriques.

Deux types de stations ont été décrits : l'un plus archaïque, plus mésolithique ; l'autre de même tradition, mais alourdi par des éléments nouveaux et des pièces qui semblent s'être ajoutées. Ce dernier type, comme date, est certainement néolithique, mais il transmet aux industries postérieures de nombreuses pièces, entre autres ces trapèzes et ces pointes de flèches à tranchant transversal que nous retrouverons dans de nombreux mégalithes et au pied de nombreux menhirs.

Il y a certainement encore de nombreuses stations à découvrir dans cette région. Les deux plus connues sont celles de *Quilgars*. On ne peut plus accepter aujourd'hui les conclusions de cet auteur, qui sont

trop tributaires des théories en faveur alors. Il considérait la station de *la Butte des pierres* comme post-néolithique, et la 2e station comme datant des Romains.

Ces stations sont identiques à de nombreuses stations du Médoc et des Landes et elles doivent être reportées au Tardenoisien III, c'est-à-dire à un néolithique de tradition tardenoisienne.

### 2° Région de Vannes.

En passant dans la région de Vannes nous retrouvons ces deux aspects de la question et ces deux faciès typiques des industries à microlithes qui, si elles ont leurs racines dans le paléo. ont connu au mésolithique et à la base du néo. une si belle fortune.

Les observations peuvent actuellement se grouper autour des recherches faites par Le Rouzic sur la terre ferme et par Mme et M. St. Just-Péquart dans les îles.

Il est certes prématuré de conclure, et des documents nouveaux viennent chaque année enrichir nos connaissances, mais on peut distinguer déjà deux aspects très nets : les camps, les îles.

*Téviec*, avec ses petites lames de 2 à 5 cm., ses burins abondants, ses lames à encoches, ses trapèzes, ses silex triangulaires de très petites dimensions, son outillage moyen de racloirs, rabots-grattoirs grossiers sur nucléi, que n'accompagnent ni la pointe de flèche à ailerons, ni la hache polie, ni la poterie, est nettement mésolithique. Elle est de technique apparentée au Tardenoisien. *Téviec* ne peut cependant être classé dans aucun des faciès connus à ce jour. Est-il antérieur ou postérieur au Tard. I ? Nous n'en savons rien. Une seule chose est certaine, c'est que ces traditions industrielles sont identiques.

Nous ne rappellerons que pour mémoire la riche moisson d'observations que ses savants et persévérants fouilleurs ont pu faire.

*Hoédic*, avec son allure un peu particulière, nous donne, dans un kjokk. comparable à celui de Téviec, une industrie de même nature au point de vue siliceux : l'outillage d'os n'existe pas ici.

Les pointes fines, les lamelles tronquées, les trapèzes, allant de la pointe du Tardenois au trapèze à pédoncule, ses petits triangles bien retouchés, à base concave, et les lamelles à base rétrécie sont, pris individuellement, d'un beau style tardenoisien.

Mais l'ensemble s'écarte assez sensiblement des stations classiques. *Hoédic* n'a également livré ni pierre polie, ni flèches à pédoncule et ailerons. Les sépultures de ces deux stations s'écartent à la fois des sépultures tardenoisiennes connues et des inhumations ou incinéra-

tions néolithiques. Les caractères anthropologiques nous diront peut-être s'il faut regarder du côté du Portugal ou du côté du Périgord pour chercher les frères ou les cousins germains de *Téviec* et d'*Hoédic*. *Muge* et *Axpéa* dans le sud, le *Cuzoul* et le *Ruth* dans l'est, donneront de bons points de comparaisons.

Les industries côtières du continent sont plus spéciales, le mode d'existence aussi, car les groupements sont souvent limités par des enceintes. M. Le Rouzic leur a consacré plusieurs études récentes. Comme ce savant archéologue a bien voulu nous permettre d'examiner de nombreux échantillons des principales stations et compléter notre documentation par des notes et des photographies, nous pouvons donner une appréciation des faits conforme à ses vues.

Nous trouvons en effet une industrie microlithique sans tendance vers les géométriques. Elle est nettement conditionnée par la petitesse des galets roulés. Comme dans les industries côtières nous trouvons un outillage pauvre, peu varié, tiré d'une matière ingrate, conservant une partie de son cortex, même dans les pièces minuscules, mais accompagné presque partout de la poterie, de la hache polie en roche locale ou importée et de la pointe de flèche à pédoncule et ailerons. Les tranchets affectent la plupart du temps l'allure de pointes de flèches à tranchant transversal. Le petit tranchet type de la Dordogne paraît exceptionnel ou même ignoré.

Le grand tranchet type de Campigny n'existe pas. Percuteurs, broyeurs, ciseaux doubles sont abondants.

Sur d'autres stations, comme *Er Lanic*, on a l'impression d'une industrie locale beaucoup plus récente. L'outillage est plus gros, la matière première abondante et meilleure, les silex d'importation plus fréquents. Le grand nombre de haches polies livrées par ce gisement, sa richesse en pointes de flèches de toutes formes, dont certains exemplaires possèdent les larges ailerons tranchants des types mégalithiques, l'extrême variété de la poterie, semblent même rejeter l'ensemble des stations de cette île au début du métal, avec persistance pendant tout le bronze.

Il faut signaler également le grand nombre de meules entières ou fragmentées livrées par *Er Lanic*.

Le Rouzic avait séparé ces stations en trois types qu'il appelait, dans l'ordre de richesse et d'évolution du travail :

*a*) type de *Beg-er-Goh-Lannec* ;
*b*) type *du Camp du Lizo* ;
*c*) type d'*er Lannic*.

Le premier serait du début du néo ; le dernier de l'âge du bronze. Malgré l'exiguïté des pièces nous avons rejeté l'ensemble aux divers stades du néolithique.

Il y a donc, dans cette région du *Morbihan*, entre le paléo. et le métal, au moins trois types d'industries : celles qui possèdent les micro-géo. et qu'il faut classer jusqu'à plus ample informé au mésolithique ; celles qui n'ont que des silex locaux et dont la matière première conditionnée les dimensions ; celles qui possèdent en plus les grands silex étrangers. Ces deux dernières sont, sans doute, contemporaines dans leurs faciès les plus anciens.

Il nous a paru nécessaire d'ajouter que la présence de minuscules outils très finement taillés au milieu des outils moyens et gros de même usage, prouve une technique très évoluée, et l'abondance de ces pièces nous paraît trahir une lointaine origine mésolithique. Nous en trouvons une autre preuve en ce qu'on pourrait changer des séries entières de ces microlithes contre des pièces semblables de certaines stations du Médoc sans attirer l'attention des spécialistes, tellement il y a identité de formes et de facture entre elles.

### 3° Finistère.

Dans le Finistère les points de comparaison sont encore assez rares. Si nous en exceptons les kjokk. signalés, dont le plus connu est celui de *la Torche*, il semble que nous n'ayons jusqu'ici que les stations inédites de *Ploudalmézeau*.

La série des études de *Halna du Fretay* ne nous renseigne qu'imparfaitement sur le contenu des grands ateliers qu'il a découverts à Vieux-Châtel en Plonevez, Prozay, Kervogot, Rulosquet en Ploaré, Kervini en Poullan.

C'est en effet dans les pièces négligées par les anciens collectionneurs que l'on trouve la solution véritable des énigmes posées sur le terrain. Cependant l'abondance des pointes de flèches signalées, leur variété, les nombreuses haches polies découvertes sur ces stations les font classer dans un néolithique avancé. La beauté des pièces habituellement exposées par les amateurs ou les musées rend l'étude des techniques assez malaisée.

Cependant, dans la région de *Ploudalmézeau* certaines stations suivies avec attention ont déjà fourni à M. L'Hostis des documents intéressants. Nous y retrouvons cette technique des petits grattoirs minuscules, des ciseaux doubles, des outils à croûte, et des petites lamelles tirées du cailloutis de silex local.

Ici encore les pointes de flèches et les haches polies ne sont pas rares et font partie d'un néolithique avancé, sinon du chalcolithique. Mais la micro industrie qui les accompagne, sans tendance vers les formes géométriques, contient les mêmes types que les industries plus méridionales déjà étudiées : petits grattoirs sur bouts de lames épaisses, réduction en miniature des grattoirs carénés, petits nucléi utilisés comme rabots, racloirs discoïdaux finement retouchés, lames et lamelles très étroites, pièces esquillées.

Dans ces lots se glissent d'ailleurs des pièces beaucoup plus grandes, quelques grès et des silex qui paraissent importés.

*En résumé :*

Il semble ressortir du rapide résumé précédent que l'on se trouve, sur les côtes françaises de l'océan et après le paléolithique, devant la situation générale suivante :

1° Les industries de *Téviec* — *Hoédic* — avec, dans l'intérieur des terres celle de la *Garde épée* (mésolithique) et celle de *Ségor* (fin du mésolithique).

2° Les industries du *Tardenoisien I du Bas-Médoc* et des *Landes* (méso ?).

3° Les industries du *Tardenoisien évolué* du *Bas-Médoc* et des *Landes*, de la *Charente*, de la *Loire-Inférieure* (Néolithiques divers).

4° Les industries à microlithes ayant peu (ou pas) de tendance vers les géométriques, de tradition plutôt continentale) Girondine ou Périgourdine) à faciès assez spécial et répandues de la Gironde au Finistère.

Elles gardent leur air de parenté, leur allure de « *néolithique* » *côtier* à outillage tiré de petits nodules de silex roulé. Elles paraissent s'être installées sur les côtes, en certains points de la Saintonge, de l'Aunis et de l'Armorique, tout à fait au début du néolithique, et avoir évolué sur place jusqu'au fer.

5° Les industries de *tradition lacustre* semblent avoir métissé fortement, de siècle en siècle, les deux grands groupes précédents, et s'être peu à peu substitués à eux, sauf dans le Médoc et sur le littoral landais, où l'allure tardenoisienne semble persister et dominer jusqu'au métal.

6° Enfin sur certains points *le campignien* paraît avoir lancé quelques antennes, mais il est, en général, resté assez loin des côtes.

# LES MODÈLES D'ARGILE DE CHAUMIÈRES DANS LA CIVILISATION DE LA CÉRAMIQUE PEINTE EN UKRAINE

Par Kazimierz MAJEWSKI.

A côté d'un grand nombre de produits de plastique figurée de la civilisation de la céramique peinte en Ukraine, l'on connaît quatre modèles d'argile représentant des intérieurs de chaumières placés sur une plate-forme soutenue par de petits pieds.

Deux de ces modèles ont été mis à jour par Marjan Himmer à Popu-

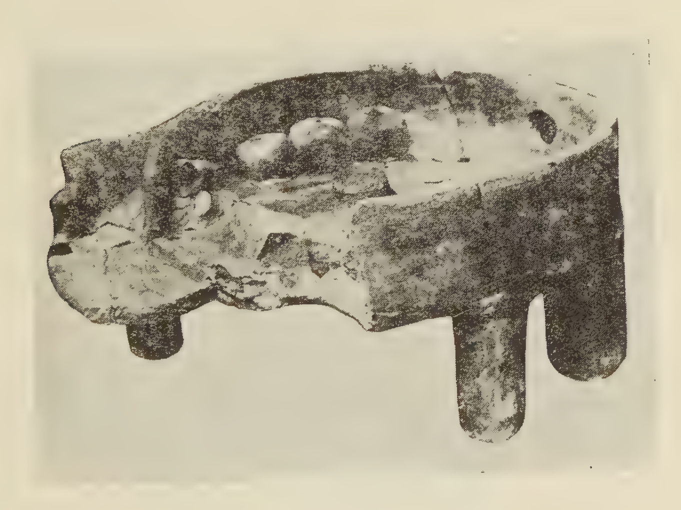


Fig. 1 *a*.

dnia (fig. 1 et 2), département de Human en Ukraine, et se trouvent aujourd'hui au musée archéologique de Erazm Majewski, à Varsovie.

Les deux autres (fig. 3 et 4) ont été déterrés par Walerja Kozs-



Fig. 1 *b*.



Fig. 1 *c*.

lowska, à Suchkiwkl dans le même département et sont maintenant au musée historique d'Ukraine, à Kiew.

Deux problèmes fondamentaux se posent pour l'interprétation de ces modèles : 1º ce qu'ils représentent ; 2º quelle était leur destination. Sur le premier point, Erazm Majewski (1), Léon Kozlowski (2), Jozef Kostrewski (3) et Helena Cehak (4) les considèrent comme des



Fig. 2.

chaumières, mais E. Majewski et d'après lui L. Kozlowski les ont appelés « enclos sur pilotis » et L. Kozlowski remarque à ce sujet qu'au cours des fouilles sur le terrain de la civilisation de la céramique

1. E. Majewski, Miniatura neolityczna siedziby przedhistorycznej z Popudni, Swiatowit, XI, 1913, p. 77-79, tab. VI-VIII ; le même Najstarsza zagroda na palach z konca neolitu, w plastycznej miniaturowej reprodukcji przedhistorycznej, Sprawozdania Tow. Nauk. Warsz. Styczen, 1913, p. 1-24, f. 1-3, tab. 1-2 ; le même, Habitation humaine (enclos) sur pilotis de la fin du néolithique. *Bull. et Mémoires de la Société d'Anthrop. de Paris*, Séance du 3 avril 1913

2. L. Kozowski, Modsza epoka kamienna w Polsce, Lwów, 1924, p. 127-132, tab. XXX, f. 1-6 ; le même, Budowle kultury ceramiki malowanej, Lwów, 1930, p. 24.

3. J. Kostrzewski, Poczatki kultury ludzkiej, Wielka Historja Powszechna ; vol. I, p. 187.

4. H. Cehak, Plastyka eneolitycznej kultury ceramiki malowanej w Polsce, Swiatowit, XIV, 1930-1931, p. 204-108.

peinte à Koszylowce, il a découvert en effet l'existence de chaumières sur pilotis (1).

Au contraire, Valérie Kozlowska (2), Wlodimierz Antoniewicz (3) et Marjan Himmer (4) regardent ces modèles comme des chaumières ordinaires surélevées par des pieds qui leur servent d'appui.

La seconde interprétation est beaucoup plus vraisemblable : elle est appuyée par la quantité d'arguments convaincants que représentent les différents objets d'argile, surtout des vases, qui, tous, sont soutenus par des pieds. Nous connaissons de tels vases non seulement dans la civilisation du bronze de Chypre (5), d'Anatolie (6), de Crète, de Grèce, mais surtout dans les fouilles de la civilisation de la céramique peinte en Ukraine (7).

Ces analogies nous permettent de considérer avec beaucoup de vraisemblance les pieds de nos modèles d'Ukraine comme des appuis qui servaient à hausser l'objet et à le rendre par conséquent plus apparent.

L'autre question est le problème de la destination de ces modèles. Antoniewicz, Kozlowska, Himmer et Sczerbakiwskyj (8) les regardent comme des objets sacrés, Kozlowski et Cehak y voient des représentations d'objets de sacrifice placés avec le défunt dans la chaumière rituelle que l'on brûlait avec lui. Ailio (9) considère les modèles de Suszkiwka comme des jouets d'enfant.

Suivant notre opinion, il n'y a pas assez d'arguments thématiques et stratigraphiques pour qualifier ces modèles d'objets sacrés ; la seconde interprétation manque également d'arguments convaincants ;

1. L. Kozowski, Budowlé kultury ceramiki malowanej, p. 26.
2. V. Kozowska, Trypilska, Kultura, Kiev, 1926, p. 52-57 ; cf. G. Sandrock, La civilisation de Tripolie en Ukraine, *Rev. Arch. Serv.* V. 30, 1929, II, p. 313-317, f. 2-3.
3. W. Antoniewicz, Archeoologja Polski, Warszawa, 1928, p. 70.
4. M. Himner, Etude sur la civilisation prêmycénienne dans le bassin de la Mer Noire, d'après des fouilles personnelle, Swiatowit, XIV, 1930-1931, p. 151-158.
5. Cesnola-Stern, Cypern, tab. XIV, cf. Hall, The civil. of Greece in the bronze age, London, 1927, p. 212, f. 275.
6. R. Dussaud, Civil. préhelléniques, Paris, 1914, p. 136, f. 100.
7. V. Kozlowska, *loc. cit.*, p. 54 ; cf. Himner, *loc. cit.*, p. 82, tab. XII, 1-3.
8. Wadym Szczerbakiwskyj, Ukrajinske neolithické « ploščadky » a obrad spalování, Obzor praehistoricky, II, 1923. p. 113-115, f. 3 ; le même Maliowana neolityčna kramika na Potavščyni, Prague, 1923, p. 1-27.
9. J. Ailio, Fragen der russischen Steinzeit, Helsingfors, 1922, p. 93, f. 27 ; cf. Schuchhardt, Alteuropa, 2e éd., Berlin, 1926, p. 155.

enfin, pour des jouets d'enfant, ils sont trop précieux et d'une exécution trop artistique.

Par contre, il paraît probable que de tels objets furent exécutés dans les ateliers céramiques comme une sorte de chef-d'œuvre de l'atelier ou de l'artiste ; ils n'avaient aucune destination pratique et devaient servir seulement de décoration.

Les interprétations souvent discordantes et quelquefois même contradictoires de ces modèles attirent notre attention sur deux fautes de méthode commises par quelques savants. D'abord, la pauvreté des matériaux de comparaison utilisés pour interpréter les mo-

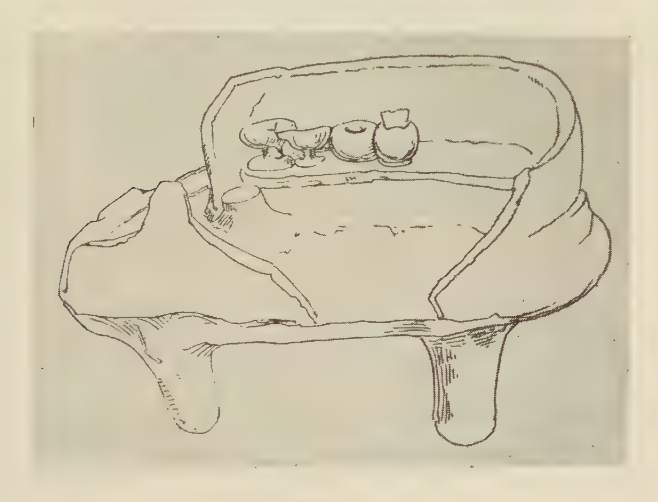


Fig. 3.

dèles : or, en pareil cas et faute d'analogies immédiates, les objets médiatement analogues peuvent rendre de grands services en permettant de comprendre beaucoup de détails du modèle : les objets montés sur pieds paraissaient, en ce cas, particulièrement importants.

L'autre faute, beaucoup plus grave, est qu'en interprétant les modèles, on n'a pas tenu compte de leurs valeurs formelles et plastiques. On peut observer très fréquemment la même faute dans les recherches préhistoriques comme chez les savants qui s'occupent de l'histoire de la civilisation et qui se servent souvent dans leurs recherches d'objets qualifiés objets d'art comme de matériaux de source. Ayant le plus souvent à faire à des objets d'usage pratique, ils s'intéressent surtout à la matière qui les compose, à la technique de leur

exécution et enfin à leur destination pratique. Or, ils se servent des mêmes catégories pour interpréter les œuvres d'art. Puisqu'elles ont pour eux, surtout, sinon exclusivement, la valeur de sources qui leur permettent de reconnaître la réalité des mœurs et de la civilisation en un temps et un lieu déterminés, ils cherchent surtout à comprendre leur contenu thématique, mais oublient les éléments fondamentaux contenus dans toute œuvre d'art, les éléments artistiques et esthétiques.



Fig. 4.

Quant aux modèles de Popudnia et de Suszkiwka, nous devons observer que si ceux qui les examinent ne perdaient pas de vue qu'ils ont devant eux une œuvre d'art dont l'exécutant, le potier artiste, a renoncé dans une certaine mesure, peut-être inconsciemment, à la « vérité naturelle » pour réaliser les valeurs formelles et compositionnelles et pour exprimer son élan créateur et ses prédilections esthétiques, ils ne traiteraient pas ces objets comme s'ils étaient des modèles exécutés par un architecte le compas à la main.



# LES TALISMANS CONTRE LE MAUVAIS ŒIL

## ERREURS ET VRAISEMBLANCES

Par le Dr J. H. PROBST-BIRABEN.

Il y a quelques dizaines d'années, que mythologues et folkloristes essaient d'expliquer les signes qu'ils rencontrent à chaque instant, sur les objets, les vêtements, dans la parure journalière des populations arabo-berbères de l'Afrique du Nord. Citons *Eugène Lefébure*, *Pallary*, *Doutté*, parmi les érudits du XIXe siècle.

Si la méthode comparative était déjà employée, on ne recourait pas encore aux interprétations psychanalytiques. En tout cas, on faisait montre de moins d'imagination, et cela se conçoit, parce que les hypothèses principales n'avaient pas encore été épuisées. Il faut, ou on croit, trouver du nouveau.

C'est ainsi que le savant professeur *Westermarck*, de l'Université de Londres, sociologue et ethnographe célèbre, ce qui ne diminue pas son importance générale, émet sur le sens de certains dessins des opinions un peu hardies, quand, par exemple, il considère tous les *peignes* (*mechta*), ou râteaux, comme prophylactiques, comme des mains de *Fatma* modifiées, et tous les chevrons, avec points, ou tous les cercles, comme des représentations schématiques de l'*œil*, aussi grand talisman que la main, et au moins aussi répandu.

A notre humble avis, l'attrait de suppositions nouvelles ne doit pas éblouir le critique, lui faire oublier les règles de la patience et de la prudence, sans l'observation desquelles, l'enthousiasme remplace l'impartialité.

Conformément à nos méthodes préférées, nous allons brièvement étudier la *main* et l'*œil*, mettant au point, chaque fois, les hypothèses qui nous semblent hasardées.

I

Il n'y a pas de signe ou de symbole qui ait donné lieu à plus d'interprétations que la main. En dehors de l'Europe méridionale, on en a perdu l'usage, jadis fort généralisé, puisqu'on en retrouve des figurations nombreuses dans les parures des tombeaux de l'âge de bronze, et plus récemment de ceux de l'antiquité historique, civilisée. Son aire de diffusion fut donc très étendue. Aujourd'hui, on ne rencontre guère cette amulette que sur les bords de la Méditerranée. On l'a appliquée ou peinte, dans les temps préhistoriques, sur les parois des grottes du *Magdalénien* et de l'*Aurignacien.* Notre regretté *Cartailhac* y voyait déjà un envoûtement primitif, la marque magique de la puissance, entraînant nécessairement à sa suite l'effet : capture des proies, victoire sur des ennemis.

L'érudit maltais de *Constantine*, aujourd'hui disparu, *Joseph Bosco*, partisan, comme son compatriote *Caruana*, de l'origine punique en *Afrique du Nord* de beaucoup de survivances, demeurées vivaces chez les *Arabo-Berbères*, croyait la main prophylactique introduite par les *Carthaginois*, empruntée ensuite par les *Romains*, léguée par eux aux *Numides*, rajeunie par les musulmans conquérants, qui la connaissaient avec des variantes.

C'est un signe universel, employé depuis les temps historiques, surtout sur les bords de la Méditerranée. Il est un fait, c'est que les Espagnols, et principalement les Italiens du Sud, s'en servent comme talisman courant, tout autant que les Arabes et les Berbères. Il a été dit que les musulmans apportèrent d'autres formes et d'autres sens que ceux connus des chrétiens. Viennent-ils, au contraire, tous, d'une même inspiration méditerranéenne, peut-être proche-orientale, et non dérivée de l'usage journalier, vulgaire, largement diffusé en Occident à l'âge du bronze ? Le problème est actuellement insoluble. Nous devons provisoirement nous borner à la constatation de la grande dispersion de la survivance, et cependant admettre, en toute vraisemblance, que dans bien des pays, comme il arrive pour la plupart des témoins du passé étudiés par le folklore, il y a eu *addition de formes* et *de sens*, *se renforçant les uns les autres*, enrichissant l'intention primitive, car *rien ne disparaît*, *s'il s'use* plus ou moins, mais tout subsiste plus ou moins intact, sous le nouveau analogue. Nous croyons avoir prouvé ce principe depuis 20 ans, dans les *Revues spéciales de Sociologie et d'Ethnographie.*

N'est-ce que l'équivalent, portatif, en un geste naturel, de la *mechta*, peigne ou râteau, instrument à pointes multiples des tatouages africains, peint sur les portes et souvent à 5 dents, qu'on rencontre sur les poteries de *Mycène* et aussi de tout l'archipel ? Les Berbères répètent évidemment dans leurs *tatouages* des dessins méditerranéens traditionnels, rajeunis par *Carthage* et l'occupation romaine.

Il ne s'agit pas, nous le répétons, de dérivations d'une forme à l'autre mais *d'addition* de croyances, à propos des mêmes symboles, sur le fond de défense contre le mauvais œil, l' « *aïn* » ou l' « *occhio* ».

On connaît la *main blanche* de *Moïse*, qui protège et bénit. Disposée en trident, elle est le signe distinctif du *cohen*, le « *pidion* ». En *Egypte*, comme en *Chaldée*, on représentait la main qui adore. Les juifs modernes disent que c'est *la droite* de l'*Eternel* que signifie la petite main d'argent, ou d'or, des colliers et des breloques, portant, en hébreu, un nom divin, « *Schadaï* », שדי, *tout Puissant*.

Nous avons tellement constaté de *judaïsations* et *d'islamisations de vieilles coutumes païennes*, dans notre *Afrique du Nord*, que les acceptions actuelles communes ne retiennent plus notre attention. La *nymphe* romaine de *Sidi-Mçid*, près de *Constantine*, a succédé à une divinité aquatique punique au même lieu, comme le marabout imaginaire musulman lui a donné son nom, sans remplacer le vieux culte, son sens et ses rites. Il en est de même de la vénération pour le *serpent* sacré des Berbères, des Phéniciens, des Grecs et des Perses, devenu le *djinn* « *hanech* », confondu ou associé à un saint de l'Islam, à *Sidi Bou Abdallah* de *Ouarizane*, ou à *Sidi Hnida*, près de Bône.

On a répété que les Musulmans peignaient la main sur leurs maisons, parce que *Fathma* aurait trempé sa main dans le sang, pendant une bataille, l'appliquant sur un étendart, d'où le nom usuel arabe de l'amulette et du signe : *main de Fathma* (1).

Mais ni cette dénomination, ni celle de *Kef Myriam*, usitée en Palestine, rappelant *Marie*, ne sont le point de départ. Les juifs ont rattaché le signe à la *Bible*, pour en marquer licitement leurs demeures, ce serait alors le souvenir de la main de l'ange appliquée sur les portes juives, en Egypte, pour les excepter du fléau envoyé par Dieu.

Avec des variantes de détail, on note des mains talismans dans les palafittes de Suisse, les stations néolithiques de la Scandinavie et des pays jadis parcourus par les Celtes, en Egypte pharaonique, sans influence sémitique.

Il est probable que ce dessin ne défendait pas seulement contre le

1. Les Arabes n'emploient ce terme que dans les pays européanisés.

mauvais-œil, mais remémorait un peu partout la possession, ou la bénédiction, cependant les doigts figurent des pointes réputées efficaces contre toutes les mauvaises influences. Les magiciens de notre Moyen Age et leurs successeurs, se servent, dans le même but de défense contre les mauvais élémentaux, *les larves de l'astral*, comme ils disent, de l'épée ou du poignard, spécialement consacrés. Il est hors de doute que la main présentant l'auriculaire et l'index, l'auriculaire et le pouce, cachant les autres doigts, *en fourche* par conséquent, commune dans les pendeloques antiques et même préhistoriques, très portée dans l'*Italie du Sud* moderne, qui en a hérité, ne présente pas des sens accumulés, mais affirme la croyance au pouvoir des cornes ou pointes seulement.

Repoussons absolument l'hypothèse de *Westermarck*, qui voit des schémas de mains non seulement dans le « *mechta* », ou peigne, des peintures murales grossières et des tatouages, mais dans une simplification à 5 branches de la « *djerida* » ou palme. *Herber* assimile aussi un tatouage de *djerida* schématisée à la main (1). On pourrait aussi bien voir dans ce signe un appauvrissement du chandelier à 7 branches ou de tout autre candélabre associé à de vieux cultes. Quant au *mechta*, il est moins aisé de lui conserver cette appellation, ce n'est peut-être pas un peigne, pas plus qu'une main. Est-ce une antenne barbelée d'insecte, car n'oublions pas qu'on trouve beaucoup d'animaux stylisés dans les tatouages et les décorations de poteries ? Est-ce un schéma de barque comme on en rencontre sur les poteries de *Crète*, de *Rhodes*, de *Chypre*, de l'*Egypte prépharaonique*, des gravures rupestres des *pays Scandinaves* ? (2). Il est extrêmement difficile d'affirmer ceci ou cela, en général. On peut dire que certains tatouages et dessins schématiques, classés par nous : « *mechta* » peigne, ou « *djerida* », palme, sont quelquefois, des mains simplifiées, réduites à cinq lignes, parallèles ou divergentes, mais pas du tout que toutes les fois que nous rencontrons un peigne ou un râteau à 5 dents, une palme à 4 ou 5 rameaux, c'est d'une main qu'il s'agit. L'artiste a probablement trouvé cette exécution plus facile et d'ailleurs, nous croyons que ces figurations à 5 découpures sont bien plus rares que les autres.

Reste à examiner une explication vraisemblablement inspirée par la lecture de *Freud*, médecin, au Dr *Herber*. Ce dernier écrit, dans son enthousiasme pour le *pansexualisme* psychanalytique : « *la main, c'est un quintuple phallus* » (3).

1. Herber, *La Main de Fathma, in Hesperis*, 1927, p. 210, 214.
2. De Morgan, *L'Humanité préhistorique*. Paris, Berr, p. 168 à 278, *passim*.
3. Herber, *La Main de Fathma, Hesperis*, 1927, p. 215.

Voici comment il raisonne : en projetant la main en avant, pour conjurer le sort, les Nord-Africains s'écrient : « *Khamsa fi aïnik* », mes 5 (doigts) dans ton œil. Or, on ne saurait mettre 5 doigts dans un œil, il serait plus logique de le boucher avec le *digitus infamis*. On l'appelle le *doigt roi*, ce qui correspond à notre terme de *majeur*. Employer le mot « *seb'a* », le doigt, est une insulte, car en le proférant on avance le médius d'une manière obscène. A Rome, il jouait le rôle de talisman contre le mauvais œil, au même titre que le phallus. Il ajoute encore que l'expression tunisienne populaire, des Arabes et des Juifs sans éducation : « *Khamsa huatad* », cinq poissons, est l'équivalent de « *Khamsa fi aïnik* » et par conséquent de « *zob fi aïnik* » (1).

*Herber* croit que si la *Main de Fathma* est méplate, c'est parce que les musulmans et les juifs qui les imitent, ne connaissent ou n'aiment pas la ronde bosse. S'ils reproduisaient des reliefs, ils figureraient le médius saillant à angle droit. Il rappelle que les Israélites du *Maroc* tracent sur le front des bébés un large trait avec le majeur trempé dans du « *Kohl* », absolument comme les sorcières romaines marquaient de leur *digitus infamis* humecté de salive, dans le *Satiricon* de *Pétrone*.

Tout cela est assez troublant, mais ne nous convainc guère. Nous y reviendrons tout à l'heure.

Nous savons bien que la main fermée des Italiens du Sud : « *la fica* », avec le pouce faisant indécemment saillie entre l'index et le majeur, est une amulette très répandue depuis une haute antiquité et qu'elle comporte à la fois une signification obscène et une intention magique. Ce n'est pas une raison pour que toutes les représentations de mains soient nécessairement phalliques.

Admettons que le doigt du milieu soit très souvent considéré comme la représentation du phallus, et que ce dernier, dans beaucoup de pays, soit un porte-bonheur. S'en suit-il que la main soit une collection, un faisceau de 5 phallus ? « *Zob fi ainik* » peut remplacer « *Khamsa fi ainik* », posséder une parenté d'intention, sans se confondre avec cette expression. Il y a quelque imagination à passer de « *zob fiaïnik* » à « *Khamsa fi aïnik* » et de ce dernier à la conjuration tunisienne « *Khamsa houatat* » cinq poissons. D'ailleurs, nous avons entendu dire à *Kairouan* et à *Sousse* « *setta* » ou « *Sebâa houatat* » au moins aussi fréquemment et cela signifie *six* et *sept* poissons. Peut-être qu'après avoir pris l'habitude de répéter « 5 doigts, on a adjoint le même nombre au mot pluriel poissons, qui primitivement était tout autre.

Le poisson n'est pas l'ιχθυς chrétien, c'est un talisman très ancien,

1. *Ibid.*, p. 215 à 219.

d'avant et pendant la domination de Carthage, rafraîchi par l'occupation romaine, figuration d'un *djinn* poisson chez les juifs et les arabo-berbères, successeur des dieux et génies aquatiques vénérés aux mêmes lieux : sources et bords de la mer. Les dames juives du peuple offrent de la semoule humectée de miel, ou des miettes de *makroud* (gâteau au miel), aux poissons du ruisseau déversoir de la piscine antique de *Sidi Mçid* (1).

Passage d'éléments d'une survivance dans une autre, fusion de détails, sont des incidents fréquents constatés par le folklore. Ici rien ne permet de croire que les dames berbères judaïsées perpétuent un vieux culte phallique. C'est aller trop loin dans la manie pansexualiste.

Pourquoi ne s'agirait-il pas du rappel de poissons sacrés protecteurs du rivage. ? S'il se produisait une transposition par atténuation de termes, ce ne serait pas dans les Sociétés Nord-africaines, ou des paroles réputées obscènes par les Européens, sont d'un emploi tout naturel, dans la bouche de femmes très honnêtes, sans que personne y voie de mal, ni même ne songe au mot à mot réel. On sait que les Européens mettent malice à la lecture de passages des *mille et une nuits*, quand les Orientaux les trouvent tout naturels et ne s'y arrêtent pas. Différence de mentalités.

Quelque chose de bien bizarre, c'est la suggestion d'*Edmond Doutté*, dans son ouvrage hâtif et peu critique : « *Magie et religion dans l'Afrique du Nord* », le nombre cinq aurait fait fortune, parce qu'il avait absorbé le pouvoir magique de la main. *Doutté* songeait ici au *pentagramme*, mais on peut aussi bien penser à l'hexagramme ou Sceau de Salomon. Bien entendu, ce dernier est-il plus malaisé à rapprocher de quoi que ce soit, que l'étoile à 5 pointes, tracée aisément d'un seul trait ½ (2), très reproduite dans les « *djedouel* » ou talismans à inscriptions de lettres arabes, de caractères dits à *lunettes*, qui sont des emprunts aux *alphabets magiques, juifs secrets*. Le nombre 5 est un des cinq nombres sacrés impairs (1, 3, 5, 7, 9) des sciences occultes sémitiques, des petites religions du *Proche-Orient*, très vénéré dans les *compagnonnages* et la *Franc-Maçonnerie*, dont les rituels dérivent directement ou indirectement. C'est l'*étoile flamboyante* et aussi le symbole du *Microcosme* (la tête et les 4 membres). Il est impossible de déterminer si, au contraire de ce que croyait *Doutte*, ceux qui se servaient de la main comme phylactère, n'ont pas été très fiers de pouvoir apparenter cette amulette à toutes les significations du nombre 5, et les

1. Probst-Biraben, *Le Culte des poissons et des tortues. Voile d'Isis*. Paris, 1933.

2. Doutté, *Magie et Religion dans l'Afrique du Nord*, Alger, Jourdan.

lui attribuer relativement tard. Il est peu admissible que toutes les croyances attachées au 5, soient nées du pouvoir magique de la main, il vaut mieux supposer prudemment que ces survivances ont des origines multiples, ont vécu, tantôt isolément, et se sont tantôt amalgamées.

Ne songez pas non plus à la *fica*, signe où la main est fermée et le pouce placé de façon obscène entre l'index et le majeur. Des amulettes en pendeloques ou breloques le reproduisent. Mais pourquoi attribuer à une variante inconvenante le point de départ de toutes les figurations de la main : repliée, les doigts étendus, certains cachés, d'autres apparents ? La main, parmi beaucoup d'autres sens, en a eu de phalliques ou de sexuels, cela n'a rien d'étonnant, ce n'est pas une raison pour en déduire une explication génétique et générale. La main, apanage de l'homme, permet la défense, la chasse et le travail, la bénédiction. Ce fut un des premiers symboles de la magie homéopathique, un signe de mise en possession et d'envoûtement, un talisman protecteur, non seulement contre le mauvais œil, mais aussi contre les démons et tous les êtres surnaturels, ennemis de l'attardé dans des formes de civilisation très anciennes. Plus tard, les conquérants arabes de l'Afrique ajoutèrent encore des sens aux mêmes figurations, ou en colportèrent de nouveaux récoltés dans leurs voyages.

L'imagination des ethnographes est parfois trop vive. Ils ne se mettent pas dans l'état d'esprit du primitif, ou du demi-civilisé, de l'homme du peuple. Or, il faut se dépouiller du vêtement léger fourni par l'éducation et la culture scientifique de l'intellectuel moderne. Peut-être convient-il aussi de connaître les croyances des sorciers et des mages des campagnes européennes qui se transmettent beaucoup de choses analogues et qui remontent fort loin.

Analysons maintenant d'autres représentations fréquentes, qu'on interprète souvent avec fantaisie.

## II

Il existe des dessins d'yeux, indiscutables, exécutés dans la décoration ou le tatouage, dans un but de protection vis-à-vis de la « *jettatura* », de l' « *aïn* », mauvais œil. Il est naturel d'opposer un *bon regard* à un qui porte malheur. On a signalé un peu partout des talismans de ce genre. Au Maroc, on porte des yeux de huppe, ou même un fragment de la pierre appelée *œil de chat*. Mais *Westermarck* dans ses

« *Survivances païennes dans la civilisation mahométane* » élargit ce fait réel, au point de voir à tout instant des stylisations ou des schémas oculaires. Il peut arriver que certains points, certains cercles, maints chevrons surmontant un dessin circulaire, aient pris dans l'œil talismanique leur origine lointaine. Nous dirons franchement qu'admettre cette restriction est une énorme concession. Les indigènes Nord-africains ne sont pas si subtils. Bien doués pour la décoration, ils se sont servis des motifs élémentaires de la céramique rurale, qu'on trace ou qu'on imprime aisément avec les doigts, ces premiers pinceaux. Ils ont exécuté des variations avec ces bases simples, au gré de leur goût, sans intention superstitieuse. Répétons qu'ils en ont fait exceptionnellement, çà et là, comme d'autres potiers méditerranéens, mais pas du tout en général.

Il se peut que quelquefois le triangle soit le schéma d'un œil, mais d'autre part ce polygone est une figure si simple, qu'elle a paru une sorte de miracle aux hommes d'autrefois. Très fiers d'avoir su la tracer, il en ont fait un *pantacle*, après s'en être servis comme d'un talisman. Les étuis triangulaires en métal ou en cuir des « *horous* », souvent formés par des « *djedouel* » ou carrés magiques, écrits sur parchemin ou sur papier, dans des circonstances spéciales, n'ont absolument aucun rapport avec une figuration de l'œil. Quant au double triangle, ou *Sceau de Salomon*, très utilisé de la Syrie et de la Palestine au Maroc, c'est un symbole divin méditerranéen, et il faudrait vraiment n'avoir aucune hypothèse à émettre, pour en déduire que ce n'est qu'une complication de l'œil schématique de préservation.

*Ridgeway*, très érudit, et même souvent digne d'être suivi dans maintes explications, prend le fameux croissant de *Tanit* ou même le « *hallel* » de l'Islam pour 2 défenses de sanglier ou 2 cornes opposées (2). *Westermarck* ne repousse pas entièrement la supposition, mais songe à une paupière ou à une moitié d'œil grossièrement dessiné. Il reproduit 2 croissants renversés d'une gravure punique, avec un petit cercle tangent (3). Est-ce bien celà, d'autant que l'indication de la paupière inférieure manque ? Il est très probable qu'il se trompe, puisque dans une autre reproduction, également punique, contenue dans son ouvrage (4), un cercle d'où émanent des rayons fait pendant à un cercle surmonté du croissant renversé. Le moins averti des éco-

1. WESTERMARCK, *Survivances païennes*, etc. Payot. Paris, 1935, p. 53 et 55.
2. *Ibid.*, p. 67.
3. *Ibid.*, fig. 72, p. 68.
4. *Ibid.*, fig. 70, p. 62.

liers des écoles d'indigènes d'Algérie dira en les voyant : « C'est le soleil et la lune », et il y a de très grandes chances qu'il ait raison.

Mais là où la fantaisie nous semble réellement se donner un cours très libre, c'est quand *Westermarck* considère toutes les rosaces, ou demi-rosaces, comme des yeux, toutes les pastilles, ou sequins, d'une décoration, comme des répétitions de ce prétendu motif magique, tous les rinceaux à ornements en *spirale*, de la mer Egée à l'Atlantique, pour des yeux prophylactiques unis par un serti. Les premiers décorateurs qui ont conçu des rinceaux simples de ce genre, ont opéré, comme moi-même, quand j'étais enfant, ils ont coupé des bouts de corde égaux et se sont amusés à construire avec des enroulements identiques, qu'ils ont placés à la suite les uns des autres. Avec des ficelles ou des cordes, cela se voit quand on étudie l'art portugais *manuelin*, on construit de bien intéressants motifs, sans se soucier ni de la magie ni de l'animisme.

Nous ne saurions davantage considérer comme des yeux tous les boutons qui mouchètent les pointes d'étoiles brodées, ou tracées sur le cuir, le cuivre, l'argent ou l'or, mettre des boules à l'extrémité de pointes vient à l'idée de n'importe qui, et nous pouvons nous assurer que l'indigène marocain, qui, poursuivant un rêve intérieur, ajoute cette fioriture, ne pense pas du tout à schématiser des yeux magiques. Nous savons décorer à la manière des berbères et des arabes, et nous avons observé, en pratiquant sans modèles, combien l'on simplifie ou l'on complique, en partant de centres ou d'axes donnés, sans aucune intention.

Certes, les dessins *tectiformes* des tatouages de l'Afrique du Nord, proches parents des motifs rustiques des poteries berbères, au point que l'on peut supposer les gravures cutanées une simple application de la décoration domestique très ancienne de la Méditerrannée, ont fortement intrigué les enquêteurs, de *Chante* et *Bertholion*, à *Carton*, à *Herber*, à *Maîtrot* et à nous-même. *Carton* songe à des schémas d'oiseaux, nous serions portés à considérer quelques angles obtus surmontant un trait, fioriture ou non, comme des dessins de flèches, reproduites plus ou moins mal depuis des millénaires, dans certains cas et, pour des usures ou des simplifications de « *chedjour* » ou arbres, ou même à des lettres oubliées d'alphabets préhistoriques de *Crète*, d'*Egypte*. Quelquefois, enfin, on pourrait songer à des rappels de tentes, avec les pieux qui la soutiennent, si la tige ou les tiges verticales ne dépassent pas le niveau des 2 lignes obliques (1).

1. Dr Carton, *Ornementation et stigmates tégumentaires chez les indi-*

Ce ne sont pas des yeux stylisés avec leurs sourcils, assimilation d'autant moins vraisemblable que les sourcils des orientaux sont naturellement ou artificiellement bien horizontaux et non pas obliques. S'il y a un ou plusieurs points au-dessous, ce n'est pas un rappel de prunelle, mais l'affirmation du sens décoratif de l'opérateur musulman qui n'aime pas laisser un espace vide et l'agrémente d'un ou de plusieurs points.

Les *chevrons*, très employés par les tisserands et les brodeurs marocains, sertis ou non par des lignes de disques, agrémentés de hachures, qu'on trouve fréquemment sur les poteries berbères, du pays des Touareg à la Kabylie, et un peu partout dans l'Univers, là où on aime la décoration rectiligne, de l'Océanie à l'Amérique Centrale, ne sont pas des rangées de sourcils comme le croit encore *Westermarck*. Il est beaucoup plus commun de les rencontrer simples, sans association avec des points ou des disques, qu'en zigzags répétés et parallèles.

Le dessin n'a pas toujours été un charme à l'origine, mais souvent un agrément, un jeu de l'homme ou de la femme pendant les heures d'inactivité, ou de mauvais temps, à plus forte raison à l'époque historique. Chez nos Berbères, ou en gros chez nos juifs et musulmans du Nord de l'Afrique ou du Proche-Orient, les zigzags ne sont pas des yeux. On pourrait l'avoir oublié, direz-vous, et répéter machinalement les modèles traditionnels, ancestraux ? L'hypothèse n'est pas nécessaire, elle n'est pas fondée sur des faits, elle est de pure imagination.

Il faut voir là des exemples d'analogies hasardeuses et de généralisations hâtives. A moins d'admettre que toutes les décorations, tous les dessins des indigènes de l'Afrique du Nord, remontant certes à une assez haute antiquité, sont prophylactiques et magiques, parce que quelques-uns le sont, on doit soigneusement peser les choses, user de la critique archéologique qui n'est pas autre chose qu'une application particulière de l'esprit critique scientifique.

Il y a des mains et des yeux talismaniques, mais tout ce qui a des pointes, ou présente des formes rondes, sectiformes, curvilignes, *n'est pas nécessairement main ou œil magiques*. Il est parfaitement raisonnable de ne pas considérer comme intentionnels tous les dessins et tous les objets qu'on rencontre dans l'Afrique du Nord, en n'oubliant pas que l'Européen moderne, attribue aux indigènes les idées qu'il aurait eues à sa place, qu'il court vers l'explication difficile, quand les choses sont souvent beaucoup plus simples qu'il ne le juge.

*gènes de l'Afrique du Nord*. Société d'anthropologie de Bruxelles, 1909, p. 22, 23, pl. II et V.

# NOUVELLES CONTRIBUTIONS A L'ÉTUDE DES ISOHÉMAGGLUTININES EN ROUMANIE

Par G. POPOVICIU et I. BIRAU.

Des recherches antérieures faites par Manuila et Popoviciu (1, 2, 3) sur les propriétés sanguines de race (isohémagglutinines) des nationalités de la Roumanie, il résulte que les Roumains ressemblent — sous ce rapport — aux peuples balkaniques, tandis que les Hongrois sont plutôt asiatiques.

D'après Popoviciu (2, 4, 5) les Hongrois du côté de la frontière hongroise ont seulement cette propriété, tandis que ceux des régions montagneuses de la Transsylvanie se rapprochent des Roumains. Les Secuis (population magyare du Sud-Est de la Transsylvanie) par exemple sont presque identiques aux Roumains qui habitent le même lieu.

Des différences régionales existent aussi parmi les Roumains : ceux du N. V. de la Transsylvanie et ceux de l'Ancien Royaume se rapprochent des peuples Slaves de l'alentour, tandis que, au centre de la Transsylvanie, la propriété européenne a été trouvée plus exagérée par rapport à la propriété asiatique.

Les recherches de Popoviciu et Manuila ont été confirmées par celles de Dumitrescu (6), effectuées sur les Roumains de l'Ancien Royaume et ceux des régions environnantes de la Bucovine et de la Transsylvanie.

1. Manuila-Popoviciu, *C. R. Soc. Biol.*, t. 90, p. 542, 1924.
2. Popoviciu, *C. R. Soc. Biol.*, t. 90, p. 1069, 1924.
3. Manuila, *C. R. Soc. Biol.*, t. 90, p. 1071, 1924.
4. Popoviciu, *Cultura*, p. 229, 1924.
5. Popoviciu, *Rev. Anthropologique*, t. 35, p. 1, nº. 4-6, 1925.
6. Dumitrescu, *Romània Med.*, 15 mai 1934.

Pour mieux élucider le problème des différences régionales entre les habitants d'un même pays (Roumains et Hongrois), ainsi que les ressemblances entre deux nationalités, lorsqu'elles habitent une même région, nous avons fait de nouvelles recherches sur les isohémagglutinines dans le centre montagneux de la Transsylvanie ainsi que dans quelques villages plus rapprochés de la frontière de l'Vest.

Voici nos résultats, calculés d'après Bernstein (1) en p, q, r.

| Département | Village | Nationalité | Nombre des recherches | p | q | r |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Cluj | Luna de Sus | Roumains | 191 | 3,1580 ($g_2$) | 0,7889 ($b_3$) | 6,0581 ($n_1$) |
| » | Luna de Sus | Hongrois | 208 | 3,6626 ($h_2$) | 1,5312 ($d_1$) | 4,8062 ($k_4$) |
| Cluj<br>» | Luna de Sus<br>Somesul Rece | Roumains | 466 | 3,0119 ($g_1$) | 0,7351 ($b_3$) | 6,2530 ($n_3$) |
| » | Stolna | Roumains | 188 | 3,2366 ($g_3$) | 0,7468 ($b_3$) | 6,0166 ($n_1$) |
| »<br>» | Capusul Mic<br>Capusul Mare | Hongrois | 412 | 3,5521 ($h_1$) | 1,3784 ($c_4$) | 5,0695 ($l_1$) |
| » | Capusul Mic | Roumains | 200 | 2,7844 ($f_3$) | 1,0512 ($c_1$) | 6,1644 ($n_2$) |
| » | Paniceni | Roumains | 212 | 2,7521 ($f_3$) | 1,1405 ($c_2$) | 6,1074 ($n_2$) |
| » | *Hameaux :* | | | | | |
| » Muntele Rece | Vidreni | Roumains | 216 | 3,5151 ($h_1$) | 0,5133 ($b_4$) | 5,9666 ($m_5$) |
| » Muntele Rece | Dodesti | » | 94 | 3,4108 ($g_5$) | 0,9411 ($b_5$) | 5,6480 ($m_2$) |
| »<br>» Muntele Rece | Paltineni<br>Bordesti | » | 195 | 2,3284 ($e_4$) | 1,0308 ($c_1$) | 6,6408 ($o_2$) |
| » | Muntele Rece (total) | » | 505 | 3,0689 ($g_1$) | 0,8319 ($b_4$) | 6,0992 ($n_1$) |
| » | Vlaha | Hongrois | 172 | 3,8989 ($h_4$) | 1,7883 ($d_3$) | 4,3128 ($i_4$) |
| Bihor | Budureasa | Roumains | 135 | 4,8678 ($k_4$) | 0,9014 ($b_5$) | 4,2308 ($i_3$) |
| » | Câmpenii de Sus | » | 40 | 4,2636 ($i_3$) | 0,9929 ($b_5$) | 4,7434 ($k_3$) |
| » | Salonta | Hongrois | 535 | 3,3856 ($g_4$) | 1,3417 ($c_4$) | 5,2729 ($l_3$) |
| » | Homorogul Român | Roumains | 341 | 2,3370 ($e_4$) | 1,3148 ($c_4$) | 6,3482 ($n_4$) |
| Turda Aries | Avram Iancu | » | 397 | 3,6869 ($h_2$) | 0,7274 ($b_3$) | 5,5957 ($m_1$) |
| Arad | Capruta | » | 149 | 2,4058 ($e_5$) | 1,4622 ($c_5$) | 6,1219 ($m_2$) |
| » | Dumbravita | » | 370 | 2,8481 ($f_4$) | 1,3467 ($c_4$) | 5,8052 ($m_2$) |

Nos résultats récents confirment les conclusions anciennes de Popoviciu d'où il ressortait que les habitants de la Roumanie diffèrent plutôt d'après la région que d'après la nationalité. En général les Hongrois, considérés dans nos recherches, se remarquent par un fond européen (p), plus riche que chez les Roumains, étant à l'exception

1. V. Steffan, *Handb. d. Blutgruppenkunde*. Ed. Lehmann, München, 1932.

d'un seul village (Salonta) des régions montagneuses tandis que les Roumains considérés ont été plutôt de la plaine et des vallées. Dans un village roumain montagneux (Muntele Rece) on a remarqué une augmentation de la proportion de la propriété p, dans les hameaux situés sur les sommets et la diminution concomitante du q.

La proportion de p élevée chez les Hongrois des régions montagneuses est très semblable à celle des Roumains des environs ; cette élévation est donc d'origine roumaine ; pourtant une certaine influence des Allemands, assimilés dans quelques villages hongrois, ne peut pas être complètement exclue.

La proportion de q est en général plus grande chez les Hongrois que chez les Roumains, ce qui pourrait prouver un fond hongrois greffé sur le fond roumain, d'où résulte la population hongroise de ces régions.

Pourtant l'augmentation de la proportion du q chez la population hongroise pourrait être aussi bien de nature slave, ce qui résulte de nos autres recherches.

(*Institut de Physiologie, Faculté de Médecine*).



# COMPARAISON ENTRE LES GROUPES SANGUINS DES ROUMAINS ET CEUX DES AUTRES PEUPLES DE LA ROUMANIE

Par G. POPOVICIU.

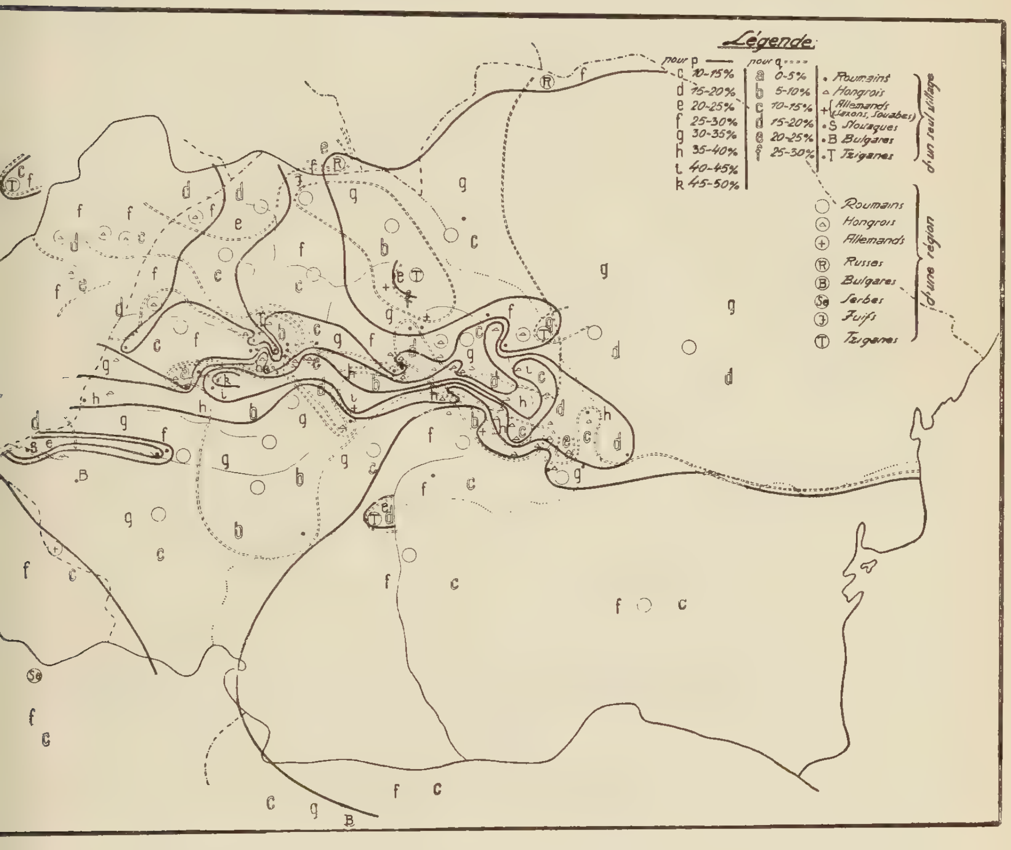
L'ancienne méthode de l'index biologique de race de Hirschfeld $\frac{AB + A}{AB + B}$ étant démontrée comme erronée, nous avons tâché de refaire, d'après de nouveaux critériums, toutes les anciennes données roumaines en déterminant ainsi la proportion du groupe A d'isohémagglutinine en p, du groupe B en q, du groupe O en r (Bernstein). Nous les avons comparées aussi à d'autres nouveaux résultats roumains de la Transsylvanie, ainsi qu'à ceux établis pour les peuples voisins.

Les résultats actuels sont tirés d'un pareil calcul, effectué (1) sur plus de 20.000 cas, — recherches antérieures de Manuila-Popoviciu, Popoviciu, Manuila, Dumitrescu, — et sur plus de 4.000 cas, recherches de la note précédente (Popoviciu-Birau) (2). Nous y ajoutons les p, q et r, que nous avons déterminés d'après les recherches récentes de Ramneantu-David (3), faites sur plus de 20.000 cas, qui intéressent surtout les Secuis (fraction hongroise du Sud-Est de la Transsylvanie) et les Roumains de la même région.

Les recherches roumaines (45.000 cas) sont représentées sur la carte nº 1 ci-jointe. Elle nous donne les groupes p et q, la proportion

1. Avec la collaboration de MM. R. Opreanu, I. Birau et Mlle R. Moga.
2. V. pour la bibliographie la même note.
3. *Bul. eug. si biopol.*, 1935, nº. 1-3, p. 36.

du groupe r résultant de la connaissance des premiers. En dehors des données des villages (notées avec des points, triangles, croix, etc.) cette carte représente les moyennes des diverses autres régions qui résultent des autres données, plus uniformes et plus également dispersées pour une même région (notées avec des cercles simples ou contenant des triangles, croix, etc.).




*Carte N° 1.* — Répartition du *p* et *q* en Roumanie.

Nos résultats démontrent que la propriété plus européenne (p) est plus élevée (jusqu'à $p = k_1 = 48\text{-}49\%$) pour les Roumains qui habitent les régions montagneuses de la Transsylvanie et de l'Ancien Royaume que pour ceux de la plaine et des vallées, régions plus exposées aux migrations du Sud-Est. Cette propriété européenne diminue (à

$e_1$ = 20-21 %), vers la périphérie du côté N.-O. de la Transsylvanie et dans l'ancien Royaume, à l'avantage de la propriété des peuples slaves du N.-E. ; en même temps la propriété plus asiatique (q) augmente (à q = $d_3$ = 17-18 %).

Les Hongrois des régions montagneuses des environs de Cluj (Montagnes d'Ouest) ont la proportion de la propriété p élevée pareille à celle des Roumains des mêmes régions, tandis que pour




*Carte N° 2.* — Indice de Wellisch ($I_0$) chez les Roumains (notés avec des cercles simples) et les Hongrois (notés avec des cercles contenant l'étoile).

*i* correspond à $I_0$ = 1,3 — 1,35
*k* — — = 1,25 — 1,3
*l* — — = 1,2 — 1,25
*m* — — = 1,15 — 1,2
etc.

la proportion de la propriété q, dans la majorité des régions montagneuses, les Hongrois ainsi que les Roumains présentent des chiffres à un niveau parfois très abaissé (à q = $a_5$ = 4-5 %). Les mêmes résultats ressortent des recherches de Ramneantu-David sur les Secuis où la proportion du p se trouve très élevée (maximum $i_4$ = 43-44 %), analogue à celle des Roumains des régions monta-

gneuses, y compris ceux des Montagnes de l'Ouest. Simultanément à cette augmentation du p, la proportion du q est parfois très diminuée chez les Secuis (minimum $b_5$ = 9-10 %) à l'exception d'une région restreinte où le q est plus élevé (jusqu'à $e_1$ = 20-21 %). Ce fait pourrait prouver une influence hongroise, pourtant elle paraît être plutôt roumaine (Moldavie).




*Carte N° 3.* — Indice chez $I_*$ les Roumains (notés avec des cercles simples) et les Hongrois (notés avec des cercles contenant l'étoile).

*b* correspond à $I_*$ = 0,5 — 1,0
*c* — — = 1,0 — 1,5
*d* — — = 1,5 — 2,0
*e* — — = 2,0 — 2,5
etc...

La moyenne des résultats de ces diverses régions, rend probable une même augmentation de la propriété p, et un même abaissement du q pour quelques autres régions montagneuses de la Roumanie, encore insuffisamment étudiées, telles que les Montagnes de l'Ouest et la portion N.-E. de la chaîne des Carpates. De nouvelles recherches nous donneront des renseignements plus précis aussi sur les diverses régions de l'ancien Royaume. Il paraît que dans la Valachie l'abais-

sement du p dans les plaines ($f_2$ = 26-27 %) par rapport aux régions montagneuses ($f_4$ = 28-29 %), ainsi que l'augmentation de q (de $c_3$ = 12-13 % à $c_5$ = 14-15 % et peut-être plus) viennent de l'Est par la Moldavie, où le niveau du q est à $d_1$ (15-16 %) et celui du p (chez les Russes) à $f_3$ (= 27-28 %). Ceci résulte d'ailleurs aussi des indices de Wellisch $I_0$ et $I_*$ (V. carte n[os] 2 et 3).

Les recherches faites sur d'autres peuples (Allemands : Saxons, Souabes ; Slaves : Bulgares, Slovaques, Russes ; Juifs ; même sur les Tziganes sédentaires), démontrent que ceux-ci prennent en général la caractéristique de la région, en gardant, plus ou moins, quelques ressemblances avec leurs frères des autres régions (spécialement les Tziganes nomades).

Nos conclusions sont basées aussi sur l'indice de Wellisch pour l'Europe ($I_0 = \frac{r + p}{r + q} = \frac{10 - q}{10 - p}$ v. carte n° 2), pour les races mongoloïdes ($I_* = \frac{r - p}{q}$ v. carte n° 3), ainsi que sur la représentation de nos résultats dans le triangle de Streng. Elles montrent que les Hongrois des régions montagneuses de la Roumanie, ressemblent plutôt aux Roumains des mêmes endroits qu'à leurs frères de la plaine hongroise. D'ailleurs les Hongrois de la Roumanie, y compris ceux de la frontière d'Ouest, étaient encore Roumains dans une grande proportion, il y a 70-80 ans (*Balogh*, *Bozdog*). D'autre part leurs frères de la plaine ne peuvent être considérés comme étant d'une race sanguine spécifique hongroise. Ainsi la race sanguine, dans le centre de la Hongrie d'aujourd'hui, y compris le côté d'au delà du Danube (Pannonie) et surtout vers la frontière de l'Est, ressemble à celle des Roumains de Transsylvanie, en ce qui concerne la proportion de la propriété européenne (p). Dans ces régions, les Roumains ont existé au moment de l'arrivée des Hongrois (Draganu), puis, ils ont disparu graduellement comme langue, persistant comme race. Seulement autour de Szegedin, — c'est-à-dire à l'affluence des rivières, lieu d'attraction pour les peuples Ural-Altaïques, — on trouve une puissante influence asiatique, greffée sur un fond roumain. Dans les régions du Nord et du Sud de la Hongrie actuelle, la race sanguine des Hongrois ressemble à celle des Slaves voisins.

Le fond européen (p) des Roumains des régions montagneuses, est plutôt celui des populations des Alpes, de l'Italie du Nord, de la vallée du Rhin et la Scandinavie; en partie du Balkan, etc. Les Roumains du centre montagneux de la Transsylvanie ainsi que les Hongrois de cette même région et les Secuis présentent une pureté de race européenne

qu'on ne trouve que dans peu de régions montagneuses de l'Europe. Les proportions de la propriété p et q, se trouvent ici, au niveau de celle de la race alpine et même de celle nordique. Aux périphéries de la Roumanie, elles s'approchent de celles de la race mongoloïde ; en tout cas, il y a une influence slave et non hongroise.

L'indice de Wellisch $I_0$ ainsi que le niveau du p et du q montrent des rapports entre les Roumains et les peuples des Alpes, du Rhin, de la Scandinavie, de l'Italie, de la France, de l'Espagne, du Balkan ainsi que ceux situés autour de la Mer Noire, en Asie Mineure (race « arienne » ?, influence jusqu'à un certain point romaine ?).

Dans le triangle de Streng les Roumains occupent une position intermédiaire d'une part, entre les Anglais, Allemands de l'Ouest et les Latins, d'autre part entre ceux qui font la transition vers les peuples mongoloïdes (Allemands d'Est, Czéchoslovaques, Polonais, Bulgares, Jugoslaves, Russes, etc.). Les Hongrois de la Roumanie entrent dans l'espace occupé par les Roumains dans ce triangle et sont loin, avec les Hongrois de Budapest (Slaves, Allemands magyarisés) de leurs frères de la plaine hongroise.

(*Institut de Physiologie, Faculté de Médecine*).



# INFORMATIONS

La Fédération internationale latine des Sociétés d'Eugénique, fondée sur l'initiative de M. Corrado Gini, président de la Societa Italiana di Genetica et Eugenica, et à laquelle a adhéré la section Française d'Eugénique de l'I. I. A. (ancienne Société Française d'Eugénique), a tenu sa première réunion constitutive à Mexico le 18 décembre 1935.

Y ont pris part les délégués de la Société Italienne de Génétique et d'Eugénique, de la Société Argentine de Biotypologie, Eugénique et Médecine sociale, de la Ligue nationale d'Hygiène et de Prophylaxie sociale du Pérou, de la Société Mexicaine d'Eugénique, ainsi que les envoyés de Colombie, Cuba, Costa-Rica, Chili, Guatémala, San-Salvador, Nicaragua, Haïti, Uruguay, Honduras, Panama, Paraguay.

M. Renato Kehl, Président de la Commission centrale Brésilienne d'Eugénique a adressé l'adhésion de cette commission.

Les résolutions suivantes ont été votées :

1° Considérant l'importance des études et problèmes d'Eugénique, susciter la création de Sociétés d'Eugénique dans les pays latino-américains qui, plus tard, adhèreront à la Fédération internationale latine des Sociétés d'Eugénique.

2° Que le premier Congrès de la Fédération Internationale Latine des Sociétés d'Eugénique ait lieu à Paris en 1937 à l'occasion de l'Exposition mondiale.

3° Le Comité organisateur du premier Congrès de la Fédération internationale latine des Sociétés d'Eugénique comprendra le Président de la Fédération et les Présidents des Sociétés d'Eugénique qui la composent, en recommandant que ce Comité commence aussitôt ses travaux.

4° Copie de ces résolutions sera envoyée à chacune des sociétés qui composent la Fédération internationale latine des Sociétés d'Eugénique et à celles qui adhèreront ultérieurement.

Outre les Sociétés mentionnées ci-dessus, adhèrent à la Fédération les Sociétés suivantes : Section d'Eugénique, de Démographie et d'Anthropologie de l'Institut social roumain (Dr Manuila, président), Laboratoire d'Anthropologie (Prof. Pittard) pour la Suisse romande. Societat Catalana d'Eugenica (M. Puig i Sais).

La Réunion prévue dans ces résolutions pourrait être tenue à Paris, soit avant, soit après le Congrès international d'Anthropologie qui doit avoir lieu à Bucarest en 1937.

M. Louis Marin, Président de l'I. I. A. a accepté la présidence de cette réunion.

On peut dès à présent adresser les adhésions à M. de Francqueville, secrétaire de l'I. I. A., 16 rue de l'Ecole de Médecine, Paris, VIe.



# LIVRES ET REVUES

Drexel (A.). — *Vormensch oder Urmensch ?* Dans *Mensch und Rasse* (Innsbruck), t. I, fasc. 1, p. 10-12, plus 1 planche hors texte, octobre 1934.

Drexel (A.). — *Ursprung und Differenzierung der Menschenrassen.* — *Ibid.*, fasc. 2, p. 4-9, septembre 1935.

L'éclosion, ces dernières années, de toute une série de périodiques sur les questions de race dans les pays de langue allemande, témoigne de l'intérêt qui y règne pour les sujets de cet ordre. C'est la *Zeitschrift für Rassenkunde* (Breslau, Stuttgart), la *Zeitschrift fur Rassenphysiologie*, l'*Archiv für Rassen u. Gesellschafts-Biologie*, puis *Volk und Rasse* (tous trois à Munich), enfin *Mensch und Rasse* (Innsbruck). Ce dernier périodique paraît principalement vouloir traiter les sujets qu'il aborde de façon synthétique. Nous ferons tout de suite une remarque à propos d'un fait qui nous a frappé à la lecture des deux premiers fascicules de ce périodique. Une bonne partie des articles étant de son Directeur, le professeur Albert Drexel, il lui arrive de citer tel auteur, avec indication de la page citée, alors que le livre n'est pas cité ou cité dans un autre article. Cela se produit même dans le tout premier mémoire du premier fascicule (*Das Rassenbild von Europa*), où des indications de pages de Biasutti, von Eickstedt, etc., sont données sans qu'on puisse savoir (à moins d'être raciologue spécialisé : nous ne nous plaignons donc pas pour nous-même) de quel ouvrage il s'agit.

Le premier mémoire dont nous rendons ici compte fait preuve d'un certain parti pris. A propos de l'ouvrage de Broom, *Les origines de l'homme*, Drexel ne veut pas qu'un être quelconque puisse être taxé de Préhumain : ce seraient ou des animaux ou des hommes primitifs. Nous croyons plus scientifique l'absence de préjugé à cet égard. Il y a lieu, nous semble-t-il, d'être tout à fait indifférent quant à la solution qui interviendra peut-être un jour au sujet de savoir s'il y a eu des êtres intermédiaires, des Préhumains ou Demi-Humains (et même des Quarts-d'Humain !), ou seulement des Protohumains ou Humains primitifs. D'ailleurs, n'y a-t-il pas là, en définitive, une question de mots, tel type étant taxé, sur la base de ce que nous en savons aujourd'hui, par les uns de Protohumain, par les autres de Préhumain ?

Le second mémoire est l'exposé, largement compréhensif et fort intéressant, de la conception que se fait l'auteur des processus de différenciation de l'espèce humaine en races. Tenant compte des trois modes d'origine proposés : le polygénisme, l'ologénisme et le monogénisme, puis des trois ordres de facteurs mis en avant pour expliquer les différenciations : les forces internes, les agents externes et l'hybridation, Drexel admet l'action simultanée de ces trois ordres de facteurs, mais selon une échelle d'importance décroissante : les forces internes, cause primaire, seraient principalement promotrices des groupes de base, les agents externes agiraient surtout dans la production des types secondaires, l'hybridation entrerait de façon prépondérante en action pour la manifestation des types mixtes, tertiaires.

George Montandon.

Weinert (Hans). — *Neue Blutgruppenuntersuchungen an Affen im Jahre* 1932 (Nouvelles recherches sur les groupes sanguins chez les singes en 1932) ; Dans *Zeitschrift für Rassen-Physiologie* (Munich), t. 6, fasc. 2, p. 75-81, 1933.

L'auteur a eu l'occasion d'examiner en 1932 le sang de 4 chimpanzés dont 3 (l'examen chez l'un d'entre eux ne faisait que confirmer un examen précédent du même sujet) a présenté des réactions qui paraissaient d'abord vouloir le classer comme B — ce qui aurait donné pour la première fois la réaction B chez un anthropoïde d'Afrique — puis ont été tout à fait atypiques.

L'auteur montre ensuite l'état de la question au 1er décembre 1932, lequel se résume par le tableau suivant :

| Anthropoïdes | Groupes sanguins | | | | | Somme |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | O | A | B | AB | Total | |
| Chimpanzés | 6 | 58 | | | 64 | — 1 à réactions atypiques |
| Gorilles | | 4 | | | 4 | |
| Orangs-Outangs | | 4 | 5 | 2 | 11 | |
| Gibbons | | 2 | 6 | 2 | 10 | — 2 à réactions atypiques |
| | 6 | 68 | 11 | 4 | 89 | — 3 à réactions atypiques |

Quant aux singes catarhiniens, dont un certain nombre ont aussi été examinés, leurs réactions ne se laissent pas du tout homologuer avec celles des Anthropoïdes et des Hommes.

La conclusion de ce bref mais important mémoire est que les singes inférieurs et les Hommes n'ont rien de commun dans les phénomènes d'agglutination spécifique selon les groupes, tandis que les Anthropoïdes et les Hommes — sans parler d'autres différences possibles — peuvent être répartis dans les quatre mêmes groupes sanguins O, A, B et AB.

George Montandon.

Carrel (Dr Alexis). — *L'homme, cet inconnu.* Paris, Plon, in-8°, 1935.

Destiné au grand public, cet ouvrage intéressera cependant tout spécialiste de l'une quelconque des sciences dont le faisceau forme la Science de l'Homme. La thèse essentielle du livre, c'est que les phénomènes physiologiques ne sont pas réductibles à la physico-chimie, mais que « l'homme est à la fois un objet matériel, un être vivant, un foyer d'activités mentales ». L'argumentation de l'auteur est puissante ; toutefois, la constatation théorique de l'état des faits ne lui suffit pas. Il réclame un renversement des valeurs de la « cité nouvelle », c'est-à-dire de la vie moderne, contre nature matériellement et spirituellement, des centres industriels ; il demande que le qualitatif remplace le quantitatif dans l'appréciation des hommes, que des centres de synthèse soient créés, que des individus qui en sont capables se dévouent à cette synthèse, car, dit-il, avec raison, la synthèse n'a jamais été le fait d'un collège, d'un groupe d'individus, mais bien d'hommes isolés. La médecine, au sens large, lui paraît la branche de la connaissance d'où pourraient rayonner toutes les données sur la Science de l'Homme.

Si ces considérations étaient exprimées par un théologien, elles ne pré-

senteraient peut-être rien d'extraordinaire, quelque fluide que soit la langue dans laquelle elles sont rendues. Venant d'un des premiers physiologistes de notre temps, elles portent à réfléchir.

George Montandon.

Breuil (H.). — *Les peintures rupestres schématiques de la Péninsule Ibérique*, Vol. IV. Sud-Est et Est de l'Espagne, 150 pages in-4°, avec 90 fig. dans le texte et 45 pl. Paris, 1935, Imprimerie de Lagny.

Après la monographie des peintures rupestres schématiques de Las Batuecas et de Garcibuey, de celles de la Vieille-Castille et du Portugal, à laquelle est consacré le premier volume *Au Nord du Tage*, suivie de la publication monumentale des peintures du même style du « Bassin du Guadiana », d'Estrémadure en particulier (Almadén et Badajos), le troisième volume fut consacré à l'art rupestre de « Sierra Morena », avec ses remarquables stations de Fuencaliente et de Canforos.

Le 4e volume traite des abris peints du « Sud-Est et Est de l'Espagne ». L'auteur y a passé successivement en revue les roches peintes se trouvant dans la région calcaire du Nord de la province d'Almeria, puis celles des montagnes gneissiques du Sud de cette province (chap. I-V). Le VIe chapitre est réservé à la description des dessins schématiques de la province d'Albacete, qui y sont superposés à l'art levantin réaliste paléolithique supérieur dans les stations de Minateda, Monte Arabi et Alpera ; comme il en est de même pour ceux des autres provinces d'Espagne orientale, analysés dans le VIIe chapitre.

On remarquera une certaine analogie des éléments picturaux du Sud-Est et de l'Est avec ceux de Sierra Morena, en ceci, que la figure humaine y prédomine, bien que la figure animale n'y soit pas rare, et qu'on retrouve dans les deux cycles (Canforos, Sierra Morena-Villar del Humo, Est) le motif de l'homme tenant un équidé par la bride.

Suivent : une récapitulation, concernant toute la péninsule, des documents nouvellement publiés depuis la parution des trois premiers volumes (Cachao da Rapa, division en cinq séries de ses éléments géométriques ; dolmen peint à Jallas, à décoration totale des parois intérieures), ainsi que quelques mots sur les peintures schématiques du Sud-Ouest de la France (Chap. VIII et IX).

Après l'analyse descriptive, l'auteur réunit les éléments de comparaison : dolmens gravés d'Andalousie et de Catalogne, mégalithes gravés au Nord des Pyrénées, de France, d'Irlande ; statues-menhirs et dalles funéraires de la péninsule ibérique ; céramique décorée d'éléments schématiques d'âge énéolithique ; idoles almériennes ; idoles cylindriques et phalanges ; plaquettes-idoles rectangulaires ; crosses des dolmens portugais, objets anchoriformes ou en Phi. Les motifs de ces divers éléments, en partie indubitablement datés d'âge néo-énéolithique, paraissent souvent être directement empruntés des peintures sur roche de la même région, tel par exemple le motif bi-triangulaire de la figuration féminine du vase de Velez-Blanco (Almeria) et les figures du même type peintes sur la paroi rocheuse dans l'abri du Gabal à Velez Blanco.

On lira avec grand profit le dernier chapitre de cet ouvrage concernant l'âge des peintures rupestres schématiques.

Le Corpus en 4 volumes des peintures rupestres schématiques de la Péninsule Ibérique, publié par la *Fondation Singer-Polignac*, irréprochablement illustré et imprimé, répond parfaitement au but que s'est posé

son auteur : réunion, description et reproduction exactes de tous les matériaux schématiques de l'art rupestre de la péninsule ibérique.

La série des quatre volumes des Peintures rupestres schématiques est le fruit d'un labeur énorme. Elle se range dignement à côté des magnifiques publications — malheureusement arrêtées depuis quelque temps — concernant l'art des cavernes, celles d'Altamira, des Cavernes cantabriques, de La Paiega, de La Pileta, de Font de Gaume, des Combarelles, qui virent le jour grâce à la munificence du Prince Albert de Monaco.

P. Wernert.

*Psychopathologie criminelle*, par le Dr Ladislaw Thot, professeur à l'Université de la Plata.

Cette étude aussi remarquable que documentée a paru dans le *Bulletin de l'Institut de Criminologie* de Lisbonne (1933). Elle a pour but de montrer les relations entre la psychiatrie et le droit pénal. Un pareil traité ne peut se résumer : il suffit d'en indiquer les différents chapitres pour démontrer que toutes les questions ont été abordées, et j'ajoute que l'auteur indique toujours une solution judicieuse. Dans une première partie sont examinés les rapports entre les infirmités mentales et la psychologie des criminels : ce qui nécessite l'étude du problème de l'imputabilité et celle du traitement à appliquer.

Dans une seconde partie sont mis en lumière trois problèmes de la psychopathologie criminelle : l'alcoolisme, l'épilepsie, la débilité mentale.

La troisième partie examine les problèmes des monomanies, de la démence, des déséquilibrés, des tarés sexuels et des délits qui s'y rapportent. Les psychoses des prisons ne sont pas oubliées. Enfin un dernier chapitre indique les directives nouvelles de l'Anthropologie criminelle et met au courant des perfectionnements utilisés par certains pays.

Une bibliographie précieuse complète ce traité qui mériterait d'être traduit en Français en raison de son intérêt et de sa documentation.

G. Paul-Boncour.

*Le régime des prisons, la tuberculose, la folie et le suicide dans les établissements pénitentiaires de Lisbonne*, par le Dr Goncalves, Directeur de la Section de Statistique à l'Institut de Criminologie de Lisbonne (*Bulletin de l'Institut de Criminologie*, 1934.)

Il importe de signaler ce travail de documentation statistique, dont les qualités de précision sont remarquables, et qui nous donne des renseignements précieux sur l'influence de l'incarcération et sur les transformations du régime pénitentiaire. Ce qui doit aussi être remarqué c'est la multiplicité des tableaux, des graphiques et des pourcentages, de telle sorte qu'en parcourant ce travail on obtient une patine claire et solide sur des points généralement laissés dans l'ombre ou mal exposés dans des travaux similaires.

J'avoue avec plaisir que j'ai utilisé nombre de ces données et de ces renseignements au cours de mon enseignement criminologique à l'Ecole d'Anthropologie.

G. Paul-Boncour.

*Psychologie profonde du jargon populaire*, par le Professeur A. Niceforo (Extrait de la *Giusticia penale*, 1935).

L'étude des jargons et de l'argot a toujours intéressé la psychologie criminelle : cette étude est en effet des plus utiles pour décrire et comprendre le mécanisme de ces langages spéciaux et aussi pour éclairer l'âme du criminel. Le professeur Nicefora qui étudie, depuis plusieurs années, ce phénomène et a du reste écrit sur ce sujet des livres aussi remarqués que remarquables (par exemple le génie de l'argot), fait observer que l'argot n'est pas un parler spécial aux criminels : il démontre quelles sont les transformations du langage sous l'influence de causes biologiques et sociales et que le langage des criminels reflète le milieu d'où ces derniers sont issus. Dans l'étude qui nous occupe actuellement l'auteur rappelle les différentes dénominations données au bas langage et la composition hétérogène de ce parler, ainsi que sa structure et son but. Les classes inférieures sont différentes bio-psychologiquement ; elles sentent aussi différemment et il est tout naturel que leur moyen d'expression soit autre que celui des classes supérieures. Cette différence est aussi engendrée par la répulsion d'un être inférieur à l'égard d'un supérieur et par le besoin du premier de se protéger contre le second. En outre ce langage spécial a un côté agressif. Comme le dit Niceforo, le bas langage est pour le peuple une sorte de pamphlet parlé, une expression d'un besoin de dénigrement, de méchanceté hypocrite.

Le procédé qui déforme le langage consiste à matérialiser les images et à les inférioriser (statologie, obscénité, images grossières). Niceforo expose les règles de la déformation et de la trituration des mots avec une méthode d'analyse impeccable. C'est ainsi qu'il n'admire pas le pittoresque de l'argot, car il considère que cette qualité n'a pas été voulue, mais résulte du hasard. Le pittoresque naît après coup et n'est pas l'expression d'une volonté intelligente. Enfin poussant l'analyse jusqu'au bout, l'auteur démontre que l'argot a une origine instructive en ce sens qu'il reflète les tendances ordurières, impudiques, érotiques de ceux qui l'emploient. C'est « une décharge verbale ».

Ces développements sont inclus dans un opuscule de 80 pages : souhaitons que Niceforo écrive en français un volume documenté et qui aura certainement autant de succès que tous ceux qui ont été publiés par le savant professeur de somalogie de Naples.

G. Paul-Boncour.

D. Peyroniy. — *Le gisement Castanet* (*Bull. Soc. Préh. Fr.*, 1935, n° 9).

Cet abri sous roche situé à Sergeac (Dordogne) a fourni deux niveaux aurignaciens : l'un caractérisé par les pointes en os à base fendue, l'autre par les pointes losangiques non fendues. Les documents les plus intéressants sont de petites pièces en bois de renne façonnées et polies sur une partie de leur surface, tandis que l'autre extrémité forme une sorte de languette brute. M. Peyrony y voit, avec raison, nous semble-t-il, les déchets de fabrication des pointes à base fendue. A signaler aussi son interprétation des pièces d'ivoire aplaties et arquées avec perforation terminale qu'il pense avoir été des bandeaux pour maintenir la coiffure.

Rappelons enfin la présence du phoque du Groënland parmi la faune de ce gisement.

A. V. P.

D. Peyrony. — *L'art azilien périgourdin* (Congrès préh. de Fr., XIe sess., 1934).

Après avoir fait remarquer que dans les niveaux aziliens du Périgord (définis d'ailleurs plutôt par leur position stratigraphique que par leur industrie) on ne trouve pas de galets peints, l'auteur décrit quelques rares galets gravés provenant de ces milieux. Dans l'ensemble la décoration consiste dans une division en zones généralement obliques les unes sur les autres et couvertes de hachures. Tout en notant quelque analogie entre certains schémas aziliens et d'autres du magdalénien final, l'auteur se déclare surtout impressionné par la ressemblance de l'ensemble avec les graffiti sur œufs d'autruche, découverts en Afrique du Nord dans les milieux capsiens. Mais il est fort prudent dans ses conclusions, attitude dont on ne peut que le louer.

A. V. P.

Reschke (Heinz). — *Linguistische Untersuchung der Mythologie und Initiation in Neuguinea.* — Münster c. W., Verlag der Aschendorffschen Verlagsbuchhandlung, 1935, xvi + 167 p. (*Anthropos. Ethnologische Bibliothek*, Bd. III, 5, H.).

Les recherches de linguistique et de mythologie poursuivies par M. Heinz Reschke en Nouvelle-Guinée intéressent, plus particulièrement, les groupes ethniques suivants : *Papous* (Mowumbo, Nord-Papua, Marindanim, Kuni, Banaro) et *Mélanésiens* (Bukua, Tami, Jabim, insulaires de Graged, Karesan, Yakamul, Suein, Ulau).

Après quelques indications géographiques générales, l'auteur aborde l'étude des religions de ces insulaires. Il décrit l'idée du dieu suprême, le culte des héros et la mythologie lunaire. Une seconde partie est consacrée aux cérémonies d'initiation qui jouent un rôle si important chez ces populations. Il en analyse les diverses particularités.

J. Nippgen.

De maitre (Edmond). — *L'enfer du Pacifique. Chez les chercheurs d'or et les cannibales de la Nouvelle-Guinée.* Paris, Editions Bernard Grasset, s. d. [1935], 263 p., 1 carte h. t., nombr. photogr. h. t.

Ce fut en septembre 1914 que l'ancienne Terre de l'Empereur Guillaume, le *Kaiser Wilhelmland* et les îles environnantes — parties de la Nouvelle-Guinée — avec leurs volcans, leurs cannibales, leurs palmiers, leurs lépreux, leurs requins et leurs crocodiles devinrent possessions anglaises.

M. Demaitre retrace, tout d'abord, un tableau des luttes que se livrèrent, à ce moment, Allemands et Anglais. Il nous entretient ensuite longuement des modes de vie des indigènes de ces régions ; des diverses expéditions effectuées dans ces pays, enfin des émouvants efforts accomplis par les prospecteurs à la recherche des mines d'or de ces parties de la Nouvelle-Guinée. L'ouvrage, abondamment illustré, fourmille de renseignements sur ces régions, et particulièrement sur les mœurs, si primitives, des insulaires indigènes qui les habitent.

J. Nippgen.

Bernatzik (Hugo Adolf). — *Südsee.* Leipzig, Bibliographisches Institut, s. d. [1934], 128 p., 1 carte, 103 photogr. h. t.

L'auteur, à qui on est redevable d'une série de remarquables ouvrages, fruits de ses voyages au Congo belge et en Guinée portugaise, décrit ici les épisodes de son voyage dans l'hémisphère austral, au cours duquel il a visité certaines régions de l'Australie, des îles Salomon, de la Nouvelle-Guinée, de Java et de Sumatra. Il décrit ici, sommairement, ses impressions de cette randonnée, notant les coutumes, les mœurs, les formes variées de l'activité sociale des populations avec lesquelles il est entré en contact. Comme pour les autres ouvrages dus à la plume de M. Bernatzik, l'intérêt du livre réside, principalement, dans la magnifique série de photographies qui l'illustre : sites, types ethniques, occupation, etc., des populations de la Polynésie et de l'Archipel Asiatique

J. Nippgen.

Jouglet (René). — *Dans le sillage des jonques.* Paris, Editions Bernard Grasset, s. d. [1935], 252 p., 15 p. d'héliogr. h. t.

M. René Jouglet qui nous avait déjà promené au « cœur étrange des Philippines, nous conduit cette fois en Extrême-Orient, en Chine, au Japon et en Indochine. L'auteur décrit sommairement les régions qu'il a parcourues. Il en note rapidement les caractères, l'aspect, les particularités, relate ses impressions au milieu de ces populations asiatiques et donne d'intéressants aperçus sur leurs modes de vie, leurs activités sociales, politiques, religieuses, sans omettre les mille détails, souvent fort captivants, de la vie journalière. Il nous promène ainsi à Yuma-Fou, à Hong-Kong, à Canton, à Macao, à Shanghaï. Au Japon il nous fait visiter hâtivement Nagasaki, Kobe, Tokarazuro, Osaka, Kyoto, Tokyo, Nikko et la mer de Chine, « futur lac du Japon ». Enfin, en Indochine, il nous conduit au Cambodge, au Laos, dans l'Annam et au Tonkin...

J. Nippgen.

*The Magdalenian Skeleton from Cap-Blanc in the Field Museum of Natural History* by Gerhardt von Bonin (University of Illinois Bulletin, vol. XXXII, April 23, 1935, nº 34).

Cette étude a pour sujet le squelette d'un individu féminin, provenant de l'abri de Cap-Blanc sur la Benne, tributaire gauche de la Vézère, gisement découvert par le Dr Lalanne ; c'est d'ailleurs le seul spécimen humain paléolithique appartenant à un institut des Etats-Unis. L'abri en question a été traité par Lalanne et Breuil en 1911 (L'abri sculpté de Cap-Blanc à Laussel (Dordogne). *L'Anthropologie*, f. 22).

Dans l'introduction, von Bonin donne un résumé sur les types humains préhistoriques actuellement connus, en discutant très brièvement leur valeur comparative. Mais il insiste dès l'abord et avec raison sur le fait que les études anthropologiques doivent se fonder, pour avoir une réelle valeur, sur des comparaisons sérielles, avec emploi des méthodes statistiques ; il est donc très difficile de tirer des conclusions générales des rares pièces fossiles que nous possédons de l'homme et de ses prédécesseurs.

En conséquence, l'auteur limite la partie principale de son ouvrage à une étude craniométrique, ostéométrique et descriptive détaillée

(avec 9 planches de photographies et de diagraphies), jugeant que la contribution la plus utile à l'anthropologie préhistorique consiste pour le moment à fournir des documents aussi complets et aussi précis que possible sur les individus connus, de manière à augmenter par étapes les indications dont plus tard on pourra tirer des déductions comparatives.

Il restreint donc ses conclusions au strict minimum, en résumant les caractères principaux de l'individu étudié : femme de 20 ans environ, taille 156 cm., grande capacité cranienne, cubitus incurvé, platymérie, platycnémie, péroné cannelé ; époque magdalénienne. Et sa théorie générale, posée au seul titre d'hypothèse provisoire, est la suivante : il y a continuation directe entre les hommes du Paléolithique supérieur et du Néolithique de la France. Une population d'envahisseurs (dolichocéphaliques ?) s'est croisée avec eux en donnant naissance à la race dite Nordique (homme néolithique de la Grande-Bretagne, homme de l'âge du fer norvégien, Anglo-Saxons), race dont les migrations ultérieures ne peuvent d'ailleurs pas être établies actuellement.

Le terme de dolichocéphalique, même accompagné d'un point d'interrogation dubitatif, étonne pour le moins, appliqué à la race envahissante.

Marcel Heuesfz.



# BIBLIOGRAPHIE

Anales del Instituto de psicologia de la Facultad de filosofia y lettras de la Universitad de Buenos-Aires (Publication dirigée par Enrique Mouchet, tomo I, Buenos-Aires, 1935).

Annuario della Reale Accademia d'Italia, VI, 1933-1934 (Roma, 1935).

Barros e Cunha (Prof. J. G. de). — Alguns crânios de Angola de S. Tomé na colleçcao de Instituto de Antropologia de Coïmbra (Ext. das actas do Congresso nacional de antropologia colonial, Porto, 1934).

Castellanos (Alfredo). — El hombre prehistorico en la provincia de Cordoba (Ext. de *Revista de Amigos de la Arqueologia*, t. VII, Montevideo, 1934).

Damm (Dr Hans). — Die Völkerkundlichen Sammlungen in deutschen Sprachgebiet in Iahre, 1935. Leipzig, 1935, ext. *Petermanns Mitteilungen.*

Darpeix (A.). — Quelques observations sur le Moustérien du gisement Sandongne à Tabaterie, Dordogne (Ext. du Congrès préhistor., XIe sess. Monnoyer, Le Mans, 1935).

Hambly (Wilfrid D.). — Culture Areas of Nigeria (Field Museum of natural history, vol. XXI, no 3, Chicago, 1935).

Israeli (Nathan). — Outlook upon the future of British unemployed mental patients and others (The science press printing Co Lancaster P. A. New-York, 1935).

Leenhardt (M.). — Vocabulaire et grammaire de la langue Houaïlou (Université de Paris, travaux et mémoires de l'Institut d'ethnologie, 1935).

Majewski (Kazimierz). — Figuralna plastyka cykladzka geneza i rozwoj form (Lwow, 1935).

Montandon (Dr George). — L'Ethnie Française — avec 5 figures, 33 cartes dans le texte et 48 pl. h. t. — 30 fr. Payot, Paris, 1935.

Mydlarski (Jean). — Aptitude physique de la jeunesse polonaise (*Przeglad fizjologji ruchu.* Varsovie, 1934).

Perrier (Dr Charles). — Le menton et ses rapports avec le visage, le front, le nez et la bouche (Imprimerie Rey, Lyon, 1935).

Sabatini (A.). — Anthropologia della popolazioni di Cufra gli Zueira, Tebri, i Sudanesi (Ext. de *Rivista di Antropologia*, vol. XXXI. Roma, 1935).

Voegelin (Charles F.). — Tübatulabal grammar (University of California publications in american archeology et ethnology, vol. 34, no 2, pp. 55-190 ; vol. 34, no 3, pp. 191-246. Berkeley, 1935).

Young (Ching Chi). — L'écriture et les manuscrits Lolos, préface de H. Maspéro avec 8 clichés et 3 textes Lolos (Imprimerie et éditions Union, Genève, 1935).

*Le gérant* : J. Thiébaud.

1852. — Imp. Jouve et Cie, 15, rue Racine, Paris. — 7-1936

# LE MIMISME HUMAIN ET L'ANTHROPOLOGIE DU LANGAGE

Par Marcel JOUSSE,

Professeur d'Anthropologie linguistique
à l'Ecole d'Anthropologie.

Depuis longtemps, l'Anthropologie statique a comparé, sous leurs aspects anatomiques les plus divers et les plus précis, l'Anthropoïde et l'Anthropos. Il en est résulté l'ensemble de travaux remarquables que l'on sait.

A son tour, l'Anthropologie dynamique commence à confronter les comportements gestuels de l'Anthropoïde et de l'Anthropos, en y appliquant la même rigueur de méthode et d'analyse, ce qui fait bien augurer des résultats futurs. Dès à présent, le nombre et la valeur des ouvrages, publiés au cours de ces dernières années, montrent que cette confrontation gestuelle attire tout spécialement l'attention d'une large élite d'observateurs et d'expérimentateurs. Des noms comme ceux de Köhler, de Yerkes, de Kellog, ont tout de suite fait autorité.

De ces recherches, menées parallèlement sur l'Anthropoïde et l'Anthropos, une des branches les plus délicates de l'Anthropologie ne pourra que profiter grandement. Il s'agit de l'Anthropologie du Langage ou Science de la Gesticulation significative qu'il faut d'ailleurs bien se garder de confondre avec la Linguistique ou Science des Langues, domaine grammatico-philologique magistralement exploité par les Meillet, les Vendryes, etc.

A cette fréquente confusion de deux disciplines scientifiques, dépendantes mais distinctes, certains anthropologistes du Langage ont peut-être involontairement contribué. Jusqu'en ces dernières années, en effet, l'Anthropologie du Langage semblait trop souvent méconnaître les richesses inexplorées de son propre terrain et se contentait de faire des incursions à travers les phénomènes grammaticaux des Langues particulières, c'est-à-dire à travers la Linguistique.

Ne soyons cependant pas trop sévères pour des professeurs — la

plupart éminents — qui avaient besoin de traiter, chaque année, un sujet nouveau devant un auditoire fidèlement assidu à leurs leçons pendant de nombreuses années. Or, pour permettre ce renouvellement annuel, le domaine anthropologique pur leur apparaissait beaucoup trop restreint, étant donné la conception qu'on se faisait du Langage.

Le Langage, en effet, était presque uniquement considéré comme un ensemble de sons que les lettres de l'alphabet transcrivaient normalement et pouvaient remplacer.

C'est contre cet inadmissible appauvrissement d'une matière extraordinairement complexe que la nouvelle Anthropologie du Langage a cru nécessaire de réagir. On pourra juger de l'opportunité et du rapide succès de cette réaction scientifique en comparant deux études, parues à dix années d'intervalle, l'une publiée sous le nom du Dr Barat en 1923, dans le Traité de Psychologie du Dr Dumas (t. I, p. 733) et intitulée : *Le Langage* ; l'autre donnée par notre fidèle disciple le Dr André Ombredane, en 1933, dans le *Nouveau Traité de Psychologie* du même Dr Dumas (t. III, p. 363) sous le titre: *Le Langage, gesticulation significative, mimique et conventionnelle.*

La loyauté scientifique nous oblige, d'ailleurs, à ajouter que, dès 1928, c'est-à-dire trois ans seulement après la publication de nos premiers travaux sur le Geste comme base du Langage, le Dr Morlaâs les utilisait pour sa suggestive *Contribution à l'étude de l'Apraxie.* Tout récemment dans une étude parue dans *L'Encéphale* (no de mars 1935) sous le titre : *Du Mimage au Langage*, il signalait la coïncidence de nos observations avec celles du Dr Pierre Marie sur l'Aphasie.

Enfin, l'actuelle publication des Cours de notre maître, le Dr Pierre Janet, au Collège de France, montre que l'auteur de *L'Intelligence avant le Langage* avait immédiatement adopté les résultats de nos recherches.

Contrôlés, vérifiés et utilisés par tous ces spécialistes du Geste et du Langage, nos travaux anthropologiques peuvent donc ainsi, avec une sécurité accrue, servir de point de départ pour de nouvelles recherches.

L'Anthropologie du Langage ne doit pas s'appauvrir dans les méthodes de la Linguistique philologique. C'est, au contraire, la Linguistique philologique qui doit enrichir ses méthodes, souvent trop livresques, en les revivifiant au contact des faits vivants, découverts par l'Anthropologie du Langage.

Ce sont ces faits anthropologiques dont nous voudrions schématiser, aussi brièvement que possible, l'enchaînement vivant en étudiant : 1o le *Mimisme humain*, 2o le *Cinémimisme* et le *Manuélage*, 3o le *Phonomimisme* et le *Langage.*

## I. — Le Mimisme humain.

En face des Anthropoïdes les plus richement doués de « Mimétisme opératoire », le petit de l'Anthropos nous apparaît avec une caractéristique singulière et qui n'a pas été suffisamment mise en relief jusqu'ici : le *Mimisme.*

Sans doute, pendant les premiers mois de son existence, le petit Anthropos est livré, comme l'animal, aux quelques gestes réflexes de la respiration, de la nutrition, de l'agitation diffuse, du cri, etc. Mais au fur et à mesure que s'enrichit sa gesticulation, un certain nombre de ses gestes prennent une orientation étrange et toute nouvelle. On dirait que ce petit Anthropos devient, chaque jour davantage, une sorte de motocamera vivante et plastique, cinémimique et phonomimique, dans laquelle viennent se refléter, retentir en écho et se rejouer toutes les actions et interactions visibles et audibles des êtres animés et inanimés qui l'environnent.

En effet, il ne se borne pas à manier tel ou tel objet comme il le voit faire aux êtres humains autour de lui. Ce maniement d'un « outil réel », d'après un prototype gestuel préalablement aperçu, nous l'avons nommé plus haut « Mimétisme opératoire » et les Anthropoïdes s'en montrent assez adroitement capables.

Mais chez le petit Anthropos, il s'agit de tout autre chose et c'est pour bien différencier cette « autre » chose que nous l'avons appelée *Mimisme*, en y distinguant le *Cinémimisme* (ou Mimisme des mouvements) et le *Phonomimisme* (ou Mimisme des sons).

## II. — Le Cinémimisme et le Manuélage.

Dans le Mimisme, le geste cinémimique peut, pour ainsi dire, « se décoller » de l'objet et « se rejouer à vide ». Ce rejeu à vide prend une telle extension qu'il arrive à accaparer à peu près toute l'activité gestuelle du jeune Anthropos. On dirait que, une par une, les actions et interactions visibles de l'Univers, reflétées dans ses yeux sous forme de microscopiques mimèmes oculaires, tendent à s'amplifier et à irradier à travers toute sa musculature globale sous forme de macroscopiques mimèmes corporels et *surtout manuels.*

Insistons, en effet, tout de suite et beaucoup, sur l'extraordinaire importance des mains du petit Anthropos dans la manifestation du Mimisme. Nous prévoyons ainsi, dès à présent, que le mimage comme intercommunication logique entre un Anthropos et un autre Anthro-

pos tendra toujours à être un « manuélage » cinémimique bien plus spontanément qu'un « langage » phonomimique. (Comme la précision scientifique du sujet traité nous y oblige, nous rendons naturellement ici au mot « langage » son sens propre et normal de « gesticulation linguale ».) Il suffit de rappeler que deux hommes en présence, ne parlant pas la même langue et voulant communiquer intellectuellement l'un avec l'autre, utilisent d'emblée le mimage manuel plastique et très rarement le mimage oral sonore. Les rapports entre soldats français et américains nous ont fourni à tous, pendant la dernière guerre, une preuve quotidienne de la propension invincible de l' « Anthropos éternel » au mimage manuel.

Ce primat du manuélage nous donnerait même la tentation d'ajouter que l'Anthropos est doué de Mimisme parce qu'il a deux mains. Mais une observation plus complète des faits nous empêche d'employer ce piquant aphorisme, calqué sur celui du vieux philosophe grec. En effet, l'Anthropoïde n'est pas doué de Mimisme et pourtant... il a quatre mains. Ce n'est donc pas faute d'organes gestuels d'intercommunication que l'Anthropoïde est en déficience mimique quand on le compare au jeune Anthropos.

Chez ce dernier, toutes les fois que l'irradiation des mimèmes oculaires trouve, devant elle, des éléments gestuels suffisamment montés, elle les utilise et les modèle en une synthèse mimique plus ou moins bien réussie.

Cet indispensable assouplissement préalable peut ainsi nous expliquer pourquoi l'irradiation des mimèmes oculaires, d'abord nulle ou presque nulle dans les premiers mois de l'existence, se manifeste ensuite progressivement au fur et à mesure du montage des gestes corporels et manuels pour devenir enfin d'une richesse indéfinie. La musculature ne rejoue synthétiquement que ce qu'elle a d'abord joué fragmentairement.

Aussi a-t-on remarqué que les rejeux mimiques du jeune Anthropos sont d'abord fragmentaires et erratiques. C'est moins l'ébauche globalement maladroite d'un ensemble gestuel que tel ou tel point — généralement le plus saillant — de cet ensemble. Puis, lentement, progressivement, le point s'étire en ligne, la phase gestuelle se prolonge dans une gesticulation polyphasée qui lui assigne sa vraie place et sa fonction dans le rejeu global de l'interaction.

Bientôt le petit Anthropos ne vit plus, semble-t-il, pour manier le Réel objectif, mais pour agencer les interactions de ses mimèmes subjectifs. Et c'est en cela que son Mimisme « à vide » diffère essentiellement du Mimétisme opératoire des Anthropoïdes, toujours « collé »

à l'objet. Le jeune Anthropos est comme contraint d'agir, non plus dans *notre* monde d'objets, mais dans *son* univers de mimèmes intussusceptionnés en lui. Le monde extérieur ne sert qu'à fournir sans cesse à son intussusceptionnante curiosité le plus grand nombre possible de mimèmes nouveaux qui, d'eux-mêmes, se mettront à rejouer et à se combiner diversement et inlassablement dans tous ses muscles.

* * *

Ces mimèmes ont, en effet, une énergie si intense qu'ils paraissent lui devenir aussi réels et même plus réels que la Réalité des choses.

Il est agi par eux et par leurs interactions, comme nous-mêmes sommes agis par les interactions du monde extérieur.

Ne craignons pas de trop insister sur cette omnipotence des interactions mimiques. En effet, lorsque la gesticulation élémentaire a acquis une richesse suffisante, jamais les mimèmes ne sont intussusceptionnés ni rejoués à l'état isolé, comme les mots artificiels d'un dictionnaire, mais toujours sous la forme dynamique d'interactions extrêmement complexes. L'Interaction est l'unité de rejeu mimique. Une fois intelligée, elle sera le Geste propositionnel, généralement triphasé :

l'*Agent agissant sur l'Agi.*

Le petit Anthropos devient ainsi, par la force spontanée de ses Mimèmes interactionnels, un Mimodramatiste malgré lui. Il entre dans ce que la vieille psychologie appelait le *stade du jeu*. « L'Enfant *veut* toujours jouer ! » entendons-nous répéter fréquemment. C'est, à l'origine, du moins, anthropologiquement inexact. L'Enfant ne veut pas plus jouer qu'il ne veut avoir faim ou soif. L'observation attentive nous montre bien plutôt que le petit Anthropos « est joué », comme il « est affamé », comme il « est assoiffé ». Un vrai besoin anthropologique, résultant de la loi du Mimisme, le pousse à devenir, en quelque manière, toutes choses et toutes choses dans leurs interactions spontanément imbriquées.

Il ne devient pas, comme dans des « poses plastiques » indépendantes, une statue vivante mais immobile, puis une autre statue vivante et immobile, et encore une autre statue vivante et immobile, sans aucun lien des unes avec les autres. Non, il n'y a pas « morcelage ». Mais, par une « successivation » vitalement et musculairement

fluente, les successives interactions de l'Univers s'incarnent en lui sans solution de continuité.

On pourrait dire qu'il n'a jamais fini de rejouer ce qui s'est forcément joué en lui d'une façon finie. Son pouvoir de « composition », de « décomposition », de « recomposition » des interactions gestuelles est indéfini. Sa curiosité, à l'inverse de celle de l'Anthropoïde, est universelle et mécanicienne, en ce sens qu'il est poussé, malgré lui, à se rendre compte *comment* tout joue devant lui, afin, dirait-on, que tout puisse exactement se rejouer en lui. C'est, en quelque façon, la science avant la conscience.

Chez le petit Anthropos, en effet, cette incessante et universalisante Mimodramatique corporelle et manuelle est d'abord très confusément consciente, tellement elle est automatique et contraignante. Elle se joue de tous ses muscles, comme en jouerait une sorte de « somnambulisme éveillé ».

Ainsi en est-il, d'ailleurs, dans l'Anthropos adulte pour cette tyrannisante « mimodramatique oculaire » que nous appelons, très inexactement, la « rêverie visuelle ». On sait, en effet, que les actuelles recherches psychologiques et psychiâtriques sur le « rêve éveillé » ont montré combien nos gestes oculaires sont, même pendant la veille et la veille la plus attentive, sans cesse joués par ces rejeux involontaires et presque tous inconscients.

Nous subissons ces rejeux beaucoup plus que nous ne les dirigeons. Il est infiniment rare — et peut-être introuvable — l'Anthropos adulte qui pourrait se vanter de ne laisser rejouer en lui que les seuls mimèmes oculaires de son choix. Notre gesticulation oculaire est rejouée beaucoup plus que nous ne la jouons volontairement. Il est à peu près impossible de n'avoir en nous que les interactions des Mimèmes oculaires que nous permettons. Peut-être est-ce parce que nous n'avons pas, sur ce subtil mécanisme, exercé et entraîné notre pouvoir d'inhibition. Notre gesticulation purement oculaire, même la plus intense, ne gêne aucunement nos voisins, pas plus d'ailleurs que ne les gêne notre gesticulation auriculaire. Alors, personne ne s'en est soucié, pas même nous. *De minimis non curat praetor.*

En revanche, à force de raidissements réitérés dès l'enfance et sous la contrainte de notre milieu social stéréotypé, nous avons réussi à inhiber, tant bien que mal, la tendance globalement modelante de l'irradiation des mimèmes oculaires à travers notre musculature corporelle et manuelle.

Mais ne nous illusionnons pas trop. « On pense avec tout son corps », continue de nous répéter Pierre Janet. La pauvre pensée

humaine actuellement, hélas ! ne saurait être autre chose que la prise de conscience plus ou moins claire et l'intellection propositionnelle de nos mimèmes de toute sorte. Notre si parfaite éducation, en nous atrophiant d'ailleurs la mémoire qui est uniquement rejeu plus ou moins libre de ces mimèmes, n'a fait que rendre artificiellement et difficilement microscopique ce qui était spontanément macroscopique.

Il suffit, en effet, d'une légère excitation morbide ou même de quelques coupes de champagne, pour faire sauter la camisole de force sociale et redonner aux mimèmes corporels et manuels toute leur belle ampleur, anthropologiquement normale. Envers et contre tout, l'Anthropos petit ou grand reste ce qu'il est essentiellement par toutes ses fibres : un Mimodramatiste global et universel.

* * *

Dans ses Mimodrames, remarquons-le bien, toujours le jeune Anthropos « joue à quelque chose ». Et c'est en cela qu'ils sont des mimodrames organisés et non pas des agitations purement physiologiques. Cette organisation interne ne veut pas dire, d'ailleurs, que chacun des gestes mimiquement interactionnels qui en forment la trame, soit consciemment prémédité et composé. Mais tous sont logiquement — quasi grammaticalement — décomposables.

Au contraire, en dehors du maniement réel de tel ou tel objet, l'Anthropoïde « ne joue à rien ». Il gambade et se trémousse en une agitation qu'il nous est impossible d'analyser mimiquement. Nous pourrions dire qu'il semble parfois « jouer avec » quelque chose. Mais si nous donnons au mot « jouer » absolument le même sens que lorsqu'il s'agit du jeune Anthropos, sachons que nous faisons de l'anthropomorphisme. Son « jeu » apparent rentre dans la répétition des gestes du Mimétisme opératoire. C'est l'objet, réellement aperçu ou réellement manié, qui le modèle et le dirige.

Quand le petit Anthropos se sert d'un objet pour son jeu, cet objet n'est, la plupart du temps, qu'un support de mimèmes interactionnels qui n'ont aucun rapport avec l'usage coutumier de cet objet et qui, d'ailleurs, peuvent varier indéfiniment. Un bâton ne servira plus à frapper, mais, sous les gestes mimiques du petit joueur, il se métamorphosera en un fusil, en un cheval, etc. Le jeune Anthropos peut jouer n'importe quoi sur n'importe quoi.

Or jamais nous ne voyons l'Anthropoïde se comporter ainsi. Son Mimétisme opératoire ne peut pas « abstraire » ses gestes du *hic et*

*nunc*, dirions-nous en employant une expression très juste des vieux philosophes.

En revanche, le Mimisme du jeune Anthropos « abstrait » et « décolle» perpétuellement, des actions et des objets présents, les mimèmes caractéristiques et transitoires qu'il intussusceptionne en face d'eux. Comme il a désormais ses mimèmes en lui, il les rejoue à vide, n'importe où et n'importe quand. Prenant appui sur l'espace présent et sur le temps présent, il arrive, pour ainsi dire, de lui-même et sans le savoir, à bondir hors de l'espace et du temps.

Cette abstraction, victorieuse de l'espace et du temps, n'enlève d'ailleurs rien au caractère plastiquement concret des mimèmes. En effet, il ne faut pas, comme notre vocabulaire empirique le fait trop souvent, confondre *abstraction* et *algébrisation.*

Le petit Anthropos, avec tout son être plein de mimèmes, peut jouer dans le concrétisme abstrait. L'Anthropoïde, lui, ne manie que les objets concrets, sans jamais pouvoir en abstraire ses gestes opératoires.

Ainsi placé au milieu des innombrables interactions de l'Univers, le jeune Anthropos n'est donc pas, comme l'Anthropoïde, le contemplateur inerte qu'il semblerait être au premier abord. Dès que ces interactions viennent se réfléchir, non seulement dans ses yeux, mais aussi — grâce à l'irradiation globalisante du Mimisme — dans son être tout entier, alors, bon gré mal gré, il est rejoué, dans toutes ses fibres modelées, par ces interactions du monde extérieur.

Sans pouvoir inhiber le geste interactionnel, spontanément commencé en lui, il rejoue les trois phases de toute interaction, c'est-à-dire le Mimodrame d'un Agent agissant sur un Agi. Par exemple :

*Le Chevauchant cravachant le Galopant*
(Le Cavalier cravache le Cheval)

Naturellement, à la disposition du jeune Anthropos, il n'y a ni cavalier réel, ni cravache réelle, ni cheval réel. Il n'y a que des mimèmes caractéristiques et transitoires. Mais ils sont réellement en lui et réellement agissants.

Rejoué microscopiquement ou macroscopiquement, ce petit Mimodrame est, à l'origine et pendant un certain nombre de mois, assez vaguement conscient.

Mais un jour arrive où le jeune Anthropos prend une conscience plus claire de ce rejeu interactionnel de mimèmes. Il l'intellige et le dirige.

Ayant vu, par exemple, passer une locomotive, il vient vers sa mère

pour lui rejouer et lui « réciter » cinémimiquement, de ses deux bras alternativement étendus et ramenés vers lui, le mouvement caractéristique du va-et-vient des bielles.

Au bout de quelques années, d'ailleurs, le milieu social — français, par exemple — aura réussi à inhiber, dans le jeune Anthropos, ces gestes cinémimiques significatifs, en le contraignant à les transposer sur ses muscles laryngo-buccaux sous cette forme algébrisée et apparemment conventionnelle aujourd'hui : *La locomotive propulse les bielles.*

Mais si plus tard notre jeune Français, devenu un adulte grave, se met en devoir de faire comprendre à un étranger, peu familier avec notre langue, ce que veut dire : *propulse les bielles*, les mimèmes refoulés du va-et-vient caractéristique rejoueront, d'eux-mêmes et largement, dans les muscles des bras de l' « Anthropos éternel » et éternellement mimeur.

Ce que nous avons vu faire spontanément au jeune Anthropos venant vers sa mère après avoir aperçu une locomotive en marche, nous sommes obligés de constater que l'Anthropoïde s'en montre absolument incapable. Et pourtant, comme le petit Anthropos, il voit la locomotive et il a des bras et des mains gestuellement aptes à exécuter le mouvement des bielles. Il a tous les organes et tous les gestes, mais il n'a pas le Mimisme intelligeur.

L'Anthropos grandissant « fait » donc ainsi, lui-même, par *Imitation*, c'est-à-dire consciemment et volontairement, ce qui « se faisait » auparavant en lui par *Mimisme*, c'est-à-dire inconsciemment et involontairement. L'outil expressif s'était monté en lui sans lui : il en prend désormais la maîtrise et le reproduit, selon son bon plaisir, pour signifier. Dès lors, le *Geste propositionnel* est né. L'expression logique humaine a son unité fondamentale.

Le drame innombrable des interactions de l'Univers est désormais « livré aux mains » consciemment et volontairement savantes du Mimodramatiste éveillé.

Déjà, dès les premiers mois de son existence, un certain nombre d'êtres animés et inanimés étaient venus, d'eux-mêmes, monter en lui — sans lui — leur geste caractéristique, leur « nom gestuel ». Ce geste caractéristique, prégnant de multiples gestes transitoires, s'était révélé comme agissant, de multiples façons, sur d'autres êtres, également reçus par la musculature manuelle du jeune Cinémimeur selon leur geste caractéristique.

Le manuélage ou mimage manuel sort donc du jeu anthropologique avec sa Stylistique propositionnelle méthodologiquement orientée. Il

suffira à l'inlassable Mimodramatiste de prolonger, pendant des millénaires, l'œuvre du Mimisme et d'*imiter* volontairement ce qui *s'était mimé* spontanément.

Ainsi l'Anthropos élaborera toute cette immense gesticulation significative, corporelle et surtout manuelle, que Mallery nous montre chez les Amérindiens, dans la célèbre étude anthropologique que l'éditeur Payot est en train de faire traduire en français.

## III. — Le Phonomimisme et le Langage.

Tout en étant psycho-physiologiquement prédominante dans l'Anthropos spontané, la tendance instinctive à mimer corporellement et surtout manuellement les actions et interactions de l'Univers n'est pas la seule.

En effet, les êtres animés et inanimés de l'Univers n'ont pas uniquement des actions et interactions plastiques et visibles. Ils ont aussi des actions et interactions sonores et audibles qui se répercutent mimiquement sur les muscles subtils de l'oreille interne de l'Anthropos sous la forme de mimèmes auriculaires. C'est le *Phonomimisme auriculaire.*

Comme le Cinémimisme oculaire, ce Phonomimisme auriculaire se joue secrètement en gestes microscopiques et sur des organes jusqu'ici inaccessibles à l'observation d'autrui. Nul autre que le sujet lui-même ne voit les rejeux mimiques oculaires. Nul autre que le sujet lui-même n'entend les rejeux auriculaires. Aucun enregistrement expérimental, à même ces muscles mimeurs, n'est donc directement possible.

Par bonheur, la conformation de l'appareil respiratoire et laryngo-buccal de l'Anthropos se trouve fortuitement être telle que, sous la pression du souffle, les sons les plus divers peuvent être émis avec des intensités, des durées, des hauteurs et des timbres variables presque à l'infini.

Alors se produit une nouvelle spécialisation de la loi générale du Mimisme humain. De même que le Cinémimisme oculaire irradie et s'amplifie dans le Cinémimisme corporel et manuel, le Phonomimisme auriculaire a, lui aussi et spontanément, son amplifiante irradiation en écho sur la musculature laryngo-buccale. Le son qui s'est joué mimiquement et microphoniquement dans l'oreille interne a tendance à se rejouer mimiquement et mégaphoniquement sur les lèvres. C'est le *Phonomimisme oral.*

* * *

C'est naturellement sous cette propulsante contrainte du Phonomimisme auriculaire et oral que tout enfant, élevé en liberté à la campagne, se met de lui-même à « nommer » un certain nombre d'animaux et d'objets par le son caractéristique qu'ils émettent. Témoin ce jeune enfant sarthois, parlant à peine, et qui accourait vers sa mère la fermière, en portant rythmomimiquement la main à la bouche et en criant avec des intonations mélodiques et des timbres d'une saisissante justesse :

*Miaou ham cô ! Miaou ham cô !*

Un gros et redoutable chat du voisinage venait effectivement d'étrangler une poulette.

A cette riche spontanéité phonomimique du petit Anthropos, si nous comparons le comportement laryngo-buccal de l'Anthropoïde, nous trouvons ce dernier encore plus évidemment dénué de Phonomimisme qu'il ne l'était de Cinémimisme.

Signalons, en passant, que le petit Anthropos, élevé librement en contact avec les innombrables sonorités de la campagne et de la nature, se révèle incomparablement plus phonomimeur des choses que le petit Anthropos « cloîtré », fils de tel professeur citadin. Ce petit Anthropos cloîtré, le seul naturellement que les pédagogues-professeurs nous aient décrit avec une savante complaisance, vit avec sa mère entre quatre murs. Il est ainsi privé à peu près de tout ce qui pourrait monter spontanément en lui les riches phonomimèmes des choses sonores, mouvantes et vivantes. Ses organes auriculaires sont presque uniquement baignés — ou plutôt, noyés — dans les sons très pauvres de la parole humaine. Combien révélatrice s'avère, sur ce point, la naïve et suggestive réponse d'un petit Parisien de cinq ans qui nous disait : « Mes oreilles, cela sert à écouter les bouches. » Avec ses oreilles, un petit enfant de la campagne entend bien plus souvent « les sons des choses » et de tels sons se rejouent ainsi en écho, plus spontanément et plus nettement, sur ses gestes auriculaires et laryngo-buccaux.

Cependant, en face d'un même objet caractéristiquement sonore et de ses diverses actions transitoires audibles, l'observation faite sur un certain nombre d'enfants nous montre que le Phonomimisme oral ne joue pas toujours avec la netteté d'un écho aussi mécaniquement répercuté que dans le cas cité plus haut. Mimisme humain n'est pas

Machinisme brutal. Dans les rejeux gestuels du jeune Anthropos, il nous faut compter avec l'interférence de l' « équation personnelle », vivante, très vite intelligente et donc interprétante. Entre le son émis par l'objet et le son rejoué par la bouche, il n'y a parfois qu'une analogie plus ou moins immédiatement perceptible. Le Phonomimisme devient ainsi le Phono-analogisme. Du phonomimème au phono-analogème s'échelonneront tous les intermédiaires possibles.

D'ailleurs, ce n'est pas toujours et nécessairement à l'objet lui-même ou à ses actions transitoires que ce phono-analogème est emprunté. L'Anthropos, en faisant un geste spontané ou mimique, a tendance à émettre lui-même un son qui peut devenir sémantiquement caractéristique de ce geste. Qu'on pense à l'*ahan* sonore qui constitue comme le geste audible et phono-analogique du geste visible et corporel du bûcheron.

C'est sous la poussée, si anthropologiquement instinctive et toujours si vivace, du Phonomimisme réduit au Phono-analogisme que les écrivains de nos pauvres langues desséchées ont éprouvé l'invincible besoin d'élaborer, plume en main, leur individuelle et plus ou moins heureuse « harmonie imitative » :

*Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes...*
*Les souffles de la nuit flottaient sur Galgala...*
*L'insecte net gratte la sécheresse...*

Tant il est difficile à l'Anthropos, même le plus graphiquement algébrisé, de chasser le naturel, c'est-à-dire le Mimisme humain !

* * *

Il importe de faire remarquer que, de sa nature même, si fluide et si instable, le mimème audible est moins contraignant et, par conséquent, moins précis que le mimème visible. Chaque groupement humain, indépendant des autres groupements humains, a donc eu sa manière de choisir et d'entendre le son caractéristique d'un objet ou d'un geste parmi la pluralité des sons émis. Il faudrait, comme on commence à le faire aujourd'hui avec le cinéma parlant, avoir méticuleusement enregistré, jadis, chacun des gestes des hommes (chasseurs, guerriers, pasteurs, agriculteurs, etc.), gestes qui ont fait spontanément jaillir du gosier tels ou tels sons parmi lesquels *tel* groupement humain a choisi *tel* son comme étant caractéristique.

Le phonomimème et surtout le phono-analogème, étant ainsi origi-

nellement moins « modelés par l'objet » que le cinémimème plastique, ont paresseusement et progressivement perdu le contact avec cet objet dicteur et rectificateur. Il s'ensuit qu'un phono-analogème en arrive à ne plus présenter aucun rapport perceptible avec le son de l'objet ou de ses actions. Ce phono-analogème apparaît alors, au sujet parlant, comme un artificiel phono-algébrème qui aurait été jadis conventionnellement proféré et attribué à l'objet. De génération en génération, dans chaque groupement humain et pendant des millénaires et des millénaires, l'algébrème sonore a désormais vécu de sa vie propre, livré aux curieuses et déformantes lois psycho-physiologiques de l'audition et de l'articulation.

Pour être à même de pouvoir analyser scientifiquement ces déformations gestuelles, auriculaires et laryngo-buccales, il faudrait connaître et déterminer toutes les influences des éléments atmosphériques et climatériques, les influences des altitudes, des aliments, des boissons, les contaminations d'une langue sur une autre, etc.

Il n'y a d'ailleurs pas, dans les diverses régions d'un même pays, deux gorges et deux palais conformés identiquement, capables de proférer un son rigoureusement identique.

De ces innombrables facteurs, encore peu étudiés, résulte l'évolution incessante des articulations laryngo-buccales dans les langues officielles et dans les langues provinciales, dans ces précieux dialectes et patois que notre maître Rousselot a si génialement étudiés à l'aide des appareils enregistreurs de la Phonétique expérimentale.

* * *

Nous pouvons ainsi, en terminant, résumer la lente transformation du manuélage en langage. Cette transformation multimillénaire a d'ailleurs entraîné avec elle un changement parallèle du Mimographisme en Phonographisme dans l'évolution anthropologique de l'écriture, comme nous le montrerons par la suite.

Le son, phonomimiquement émis par le geste laryngo-buccal, ne vient donc d'abord que renforcer, préciser et parfaire audiblement la signification de tel ou tel geste manuel mimique et visible.

Peu à peu, chaque geste manuel caractéristique ou transitoire est doublé d'un adjuvant sonore.

A un moment donné, la multiplicité des gestes sonores est devenue telle qu'elle décalque exactement et peut contre-balancer la multiplicité des gestes manuels. On arrive à une égalité de gestes corporels-manuels et de gestes laryngo-buccaux.

Comme le geste laryngo-buccal sonore, tout en étant beaucoup moins expressif, se révèle moins dispendieux et réclame moins d'énergie que le geste corporel ou même manuel, il réussit peu à peu à prédominer.

Le geste corporel-manuel, devenant de moins en moins indispensable, se réduit progressivement. Le geste laryngo-buccal l'emporte de plus en plus et commence à vivre de sa vie propre et indépendante.

Alors, les rôles du manuélage et du langage s'intervertissent.

Le tout-puissant geste manuel devient simplement un adjuvant du geste oral. Cet adjuvant, utile mais non pas nécessaire désormais, est de plus en plus négligé. Aussi tend-il à disparaître presque complètement.

Cette gesticulation significative, corporelle et manuelle, finit même par être oubliée à tel point qu'on a aujourd'hui besoin d'études spéciales et de méticuleuses recherches anthropologiques et ethniques pour retrouver son importance originelle et son emploi prépondérant de jadis.

Mais cette transposition du mimage expressif manuel sur les muscles du système laryngo-buccal n'en a pas altéré la nature profonde. Nous sommes toujours dans l'Anthropologie du geste significatif.

D'ailleurs, les phases d'un geste propositionnel manuel, en se transposant ainsi dans les phases correspondantes d'un geste propositionnel laryngo-buccal, peuvent garder longtemps intact le sens concrètement cinémimique de l'original.

Dans un grand nombre de milieux ethniques, en effet, la gesticulation significative laryngo-buccale n'est vraiment et totalement compréhensible que si l'on connaît la gesticulation manuelle dont elle dérive et continue à dépendre sémantiquement.

De là l'importance anthropologique immense qu'il y a à rechercher le sens premier et cinémimique de ce qu'on a appelé jusqu'ici les *racines*. Ces racines sont tout simplement la transposition sonore des antiques gestes cinémimiques du manuélage. Les mimogrammes et leur subséquente utilisation comme phonogrammes nous sont ici d'un précieux secours.

On nous avait autrefois répété, au cours de nos études de Linguistique grammaticale, que les racines indo-européennes, sémitiques ou chinoises avaient toutes des significations concrètes. Nous en connaissons maintenant la raison. Or, c'est l'Anthropologie du Langage, et non pas la Linguistique philologique, qui pouvait nous l'apprendre.

* * *

En face de la loi du Mimisme humain et de son jeu contraignant, le vieux et fameux « problème de l'origine du langage » nous apparaît donc pour ce qu'il est en réalité : un « pseudo-problème » posé par l'ignorance des lois anthropologiques.

Doué de son Mimisme essentiel et intelligeur, le premier Anthropos s'est exprimé en gestes propositionnels mimiques aussi spontanément qu'il a marché avec ses jambes.

A d'autres maintenant, aux Boule et aux Teilhard de Chardin, de nous expliquer pourquoi l'Anthropos seul est doué de Mimisme.



# STATIONS PALÉOLITHIQUES DU SUD-OUEST DU WYOMING (ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE)

Par Etienne-B. RENAUD, Ph. D.

## Introduction.

Au cours de nombreux voyages d'exploration archéologique depuis 1928 dans les Etats des « Hautes Plaines de l'Ouest Américain » nous avons souvent rencontré des instruments de pierre comparables à ceux du Paléolithique de l'Europe Occidentale. Rares étaient ceux ressemblant à l'industrie bi-face chelléo-acheuléenne ; bien plus nombreux étaient ceux analogues aux racloirs et pointes sur éclats moustériens, et les grattoirs, couteaux, perçoirs, etc., sur lames de type aurignacien-magdalénien. Nos études sur les belles pointes de Yuma et leur spécialisation, maintenant classique en Amérique, des pointes de Folsom, ont montré leur similarité de forme et de technique avec certaines pointes solutréennes françaises et cantabriennes. Mes rapports archéologiques sur les Etats du Colorado, du Wyoming, du Nebraska, du Nouveau-Mexique et de l'Oklahoma, et autres articles en anglais et en français, ont mentionné ces faits.

L'été dernier, en juin 1935, la « Second Denver-Wyoming Expedition », que je dirigeais, a visité dans le coin S.-O. de l'Etat de Wyoming neuf stations situées sur d'anciennes terrasses fluviales. C'étaient des ateliers de fabrication d'outils d'aspect nettement Chelléen, Acheuléen et Clactonien, et s'y trouvait aussi mêlée une industrie, clairement plus récente d'apparence et de forme, de facies général moustérien. C'était la première fois qu'on rencontrait un tel ensemble de spécimens si nombreux, en place, la plupart fortement patinés, certains roulés et polis, et sans mélange d'objets de facture indienne, préhistorique sans doute, mais d'aspect plutôt néolithique et avec pointes de flèches et de lances, pendants perforés, molettes, etc., ainsi que foyers et « tipi-rings » ou cercles de tentes.

Je dois dire que l'honneur de la découverte de ces instruments, les plus anciens en Amérique, est dû en partie à l'initiative de Mr. Edison Lohr, pendant quelque temps mon élève, et de Mr. Harold Dunning, amateur archéologiste. Tous deux revenant d'un voyage en automobile dans l'Etat de l'Utah trouvèrent des spécimens leur semblant intéressants et qu'ils m'apportèrent. Les reconnaissant comme très semblables à ceux trouvés dans les sablières de la Somme et de sites anglais que j'avais visités, je laissai partir mon expédition régulière pour le Nouveau-Mexique, et j'organisai immédiatement une autre expédition comprenant les deux jeunes gens, déjà nommés, comme guides, Thomas Garth et Néola Eyer, bacheliers en anthropologie, et Mrs. Shirley Brewer, bachelière en science, comme assistants. La distance de Denver, capitale du Colorado, notre point de départ, au premier site visité est de 688 km. par route, ce qui nous conduisit dans le coin S.-O. du Wyoming. Le pays traversé dans le Wyoming occidental, sauf en quelques endroits, est un immense désert de sable et de gravier, sans un arbre à l'horizon sur de vastes espaces, et où la chaleur est torride, ce qui rendait la marche et le travail pénibles. Cependant les sites étaient très abondants et en peu de temps nous avions visité neuf de ces stations et ramassé près de 1.100 spécimens. Nous allons maintenant entrer en quelques détails descriptifs.

## I. — Les Stations Paléolithiques.

Le premier site visité, celui où nos guides avaient trouvé l'échantillonnage rapporté, est le plus vaste, le plus riche, et servira de type pour notre description. Il est situé à environ huit kilomètres E. de Lyman, et commence juste au sud de la route nationale n° 30 ou «Lincoln Highway». De là il s'étend jusqu'au sommet de hautes buttes caillouteuses à plus d'un kilomètre au sud de la route, ainsi que sur les pentes de monticules érodés situés entre ces deux points. Une chaleur brûlante de 95 degrés Fahrenheit et le manque de temps ne nous permirent pas d'établir les limites est-ouest de ce site très étendu. Cet espace est entièrement dépourvu d'arbres et le sol est nu, sauf qu'ici et là il y a une herbe courte et sèche, et en de rares endroits des buissons rabougris défendant mal la surface sableuse contre l'érosion du vent et de la pluie. Du sommet plat de la plus haute butte la vue s'étend au nord à travers une large dépression au fond de laquelle coule Black's Fork, bordée par une ligne de collines éloignées. Très loin au sud on distingue à peine le haut profil estompé des Wasatch Moun-

tains. Sur le sommet des buttes et sur leurs flancs, quand ils ne sont pas trop ravinés par l'érosion, et spécialement sur le sol ondulé, au niveau général de la route, là où le vent n'a pas accumulé de sable en vagues irrégulières et où herbes et buissons ne couvrent pas l'ancienne surface d'occupation, pierres et galets sont très abondants. Ils sont de toutes tailles, généralement arrondis par l'action roulante des eaux, et souvent tannés, patinés par le soleil brûlant et les éléments. Ils présentent une variété de couleurs et de nuances : jaune pâle, brun clair ou foncé, parfois presque noir, plus rarement rouge orangé. Un grand nombre de ces cailloux, gros ou petits, restés à l'état naturel ou bien travaillés par l'homme, ont une surface polie, brillante, la patination du désert, effet de l'action incessante du vent et du sable fin. En contraste avec les plus anciens spécimens, patinés, souvent polis, plus gros et plus sombres de couleur, une industrie évidemment plus récente, comprenant surtout des éclats et quelques lames aux arêtes vives, en quartzite gris non patiné, se distinguait facilement par sa couleur claire et ses plus petites dimensions.

Ces remarques quant à l'aspect du sol, des galets et des pièces travaillées, s'appliquent à peu près également aux neuf stations visitées. Pour éviter des répétitions inutiles, je mentionnerai seulement un autre site, trouvé le jour suivant en venant d'une direction opposée, et qu'ensuite nous avons reconnu comme formant partie intégrale de la première station. Il s'agit de la vaste terrasse s'étendant au nord de la route déjà nommée et prolongeant la partie basse de la station type jusqu'au bord découpé d'où tombe une pente abrupte jusqu'aux bas-fonds d'une vieille vallée où le cours sinueux de Black's Fork se distingue à distance. La surface de ce site est, comme l'autre, sableuse, ondulée, sans aucun arbre, et couverte de pierres et de spécimens travaillés. Il y a lieu de remarquer que les gros et rudes instruments, fortement patinés, sont ici plus rares tandis que l'industrie moins vieille, à éclats de quartzite gris clair, y est très abondante. On ne rencontra rien d'intéressant dans les bas-fonds humides, herbeux ou couverts de boue sèche, probablement sujets aux inondations à la fonte des neiges.

Considérons ensemble ces deux sites qui se complètent. Si l'on tourne le dos à la rivière et que l'on regarde vers le sud, on voit à distance la ligne du sommet de la plus haute butte, et la plus éloignée, coupant horizontalement le bleu pâle du ciel. Puis, en avant de cette terrasse massive, véritable plateau, on distingue les sommets plats ou légèrement inclinés, souvent arrondis par l'érosion, de monticules et d'éperons de différentes altitudes, mais moins élevés que la haute table du

fond. Ils peuvent bien représenter les restes, disséqués par les éléments, d'une ou de deux anciennes terrasses, dont les parties plus basses et plus isolées se voient des deux côtés, nord et sud, près de la route. La terrasse principale, de beaucoup la plus étendue et la plus riche en spécimens, est le niveau général sur lequel la route est construite. Elle s'étend du pied des monticules au bord abrupt des bas-fonds assez étendus au milieu desquels coule maintenant la rivière. Les nombreux instruments d'aspect ancien et très roulés, aux bords émoussés, sont évidemment dérivés des terrasses plus élevées. On a déjà remarqué que les éclats de quartzite gris clair, aux arêtes vives, ont été trouvés en plus grande abondance sur la basse terrasse et surtout au nord du chemin, vers la marge inférieure de ce niveau.

Le site le plus pauvre et le dernier à l'ouest est à quelques kilomètres après avoir passé Lyman en allant vers Fort Bridger. Une demi-journée de recherche dans cette direction n'en a révélé aucun autre dans cette section du pays. C'est la limite occidentale du groupe. Mais en allant vers l'est plusieurs sites ont été rencontrés tant d'un côté que de 'autre de la route et de la rivière, et ils étaient assez riches en spécimens du même genre. Les deux les plus à l'est du groupe nous ont montré qu'en certains endroits le vent avait accumulé de véritables dunes de sable. Sur cette formation plus récente nous avons vu les restes de camps d'Indiens probablement préhistoriques et encore sans l'usage du métal. On y a reconnu des foyers en partie couverts de sable, des cercles de pierres marquant la base des tentes, et ramassé des molettes à main pour écraser graines, racines et viande sèche, aussi des pointes de flèches en pierre et autres articles lithiques, râcloirs, couteaux, etc. Là où le vent avait déplacé le sable et ainsi mis à découvert l'ancien niveau d'occupation on trouvait à nouveau les vieilles industries mentionnées ailleurs, établissant ainsi la différence d'âge.

Le dernier site à l'est est à environ 9 km. 5 E. de Granger, c'est-à-dire que nos neufs stations s'échelonnent sur une étendue d'une soixantaine de kilomètres du N.-E. au S.-O., sur les deux rives de Black's Fork, mais à des distances variables de la rivière selon la formation du terrain et le contour de la présente vallée.

## II. — Les Spécimens.

Avec l'aide de Mr. A.-C. Thomas, un de mes assistants, j'ai examiné avec soin l'automne dernier au Laboratoire d'Anthropologie de l'Université de Denver notre récolte de près de 1.100 spéciemns du S.-O. du

STATIONS PALÉOLITHIQUES DU S.-O. DU WYOMING

| Séries → | I | | II | | | | III | | | | IV | | | | V | | | | Totaux | | | Distribution des stations par section |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Sub-divisions | | | A | | B | | A | | B | | A | | B | | A | | B | | par site | | | |
| Sites ↓ | Bi-face | Uni-face | Bi-face | Uni-face | Bi-face | Uni-face | Bi-face | Uni-face | Bi-face | Uni face | Bi-face | Uni-face | Bi-face | Uni-face | Bi-face | Uni-face | Bi face | Uni-face | Bi-face | Uni-face | total | |
| 3 | 2 | 0 | 0 | 0 | 2 | 1 | 2 | 0 | 0 | 0 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 8 | 1 | 9 | Section Ouest |
| 2 | 8 | 5 | 8 | 4 | 2 | 1 | 9 | 14 | 0 | 0 | 4 | 3 | 6 | 5 | 3 | 10 | 5 | 9 | 45 | 51 | 96 | |
| 1 | 37 | 9 | 19 | 8 | 19 | 4 | 27 | 19 | 17 | 1 | 11 | 4 | 10 | 4 | 11 | 9 | 11 | 22 | 162 | 80 | 242 | Station type |
| 4 | 14 | 3 | 20 | 6 | 16 | 5 | 8 | 3 | 0 | 0 | 14 | 1 | 16 | 8 | 22 | 21 | 18 | 34 | 128 | 81 | 209 | |
| 5 | 12 | 2 | 20 | 3 | 15 | 4 | 12 | 4 | 0 | 0 | 6 | 2 | 0 | 0 | 10 | 3 | 11 | 16 | 86 | 34 | 120 | Section centrale |
| 6 | 8 | 1 | 6 | 3 | 6 | 2 | 11 | 2 | 6 | 44 | 8 | 4 | 0 | 0 | 0 | 9 | 2 | 11 | 47 | 76 | 123 | |
| 7 | 2 | 1 | 19 | 17 | 13 | 3 | 10 | 40 | 0 | 0 | 0 | 0 | 7 | 8 | 5 | 9 | 1 | 14 | 57 | 92 | 149 | Section Est |
| 8 | 18 | 3 | 0 | 0 | 6 | 4 | 7 | 11 | 0 | 0 | 4 | 1 | 4 | 1 | 2 | 8 | 0 | 0 | 41 | 28 | 69 | |
| 9 | 6 | 3 | 4 | 1 | 8 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 | 4 | 6 | 4 | 5 | 6 | 3 | 11 | 35 | 30 | 65 | |
| | 107 | 27 | 96 | 42 | 87 | 25 | 86 | 93 | 23 | 45 | 52 | 19 | 49 | 30 | 58 | 75 | 51 | 117 | 609 | 473 | 1.082 | |
| | 134 | | 138 | | 112 | | 179 | | 68 | | 71 | | 79 | | 133 | | 168 | | | | | |
| | | | 250 | | | | 247 | | | | 150 agate | | | | 301 quartzite | | | | | | | |
| | 631 chert | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Wyoming. Nous les avons classés successivement par sites, d'après la matière dont ils sont faits, par séries selon leur technique et leur apparence physique, et, enfin, par types. La table ci-jointe montre clairement l'importance respective des neuf stations exprimée par le nombre de spécimens qui y ont été recueillis. Elle indique de plus leurs caractères de technique et d'apparence par la distribution de ces pièces en cinq séries, et leurs subdivisions en bifaces et unifaces, et aussi la pierre dont ils sont fabriqués. Au total 1.082 spécimens ont été ainsi classés, comprenant 609 bifaces sur rognon, nucléeus ou grand éclat et 473 unifaces sur éclats. C'est un échantillonnage qui semble suffisant pour une discussion valide.

On a reconnu trois *matériaux* utilisés : chert, de couleurs variées, 631 pièces ou 58.31 % du total ; quartzite, principalement brun et gris clair, 301 pièces ou 27,81 % ; et agate (moss-agate), 150 pièces ou 13,86 %. Ces trois espèces de pierre ont été rencontrées en différentes proportions à toutes les stations, sauf au site nº 3 où le quartzite manquait. Leur utilisation par rapport à la subdivision en bifaces et unifaces est intéressante.

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Chert | bifaces | 399 | ou | 63,23 % ; | unifaces | 232 | ou | 36,76 % |
| Agate | — | 102 | | 67,33 % ; | — | 49 | | 32,66 % |
| Quartzite | — | 109 | | 36,23 % ; | — | 192 | | 63,77 % |

Il est évident que l'agate et le chert ont une distribution similaire avec forte proportion de bifaces généralement sur rognons, tandis que le quartzite montre un pourcentage contraire, et c'est justement le quartzite gris clair qui a été utilisé pour façonner l'industrie plus récente à en juger par la technique, les types d'instruments et les arêtes vives qu'ils ont encore. Ceci est confirmé par une autre observation, celle de la proportion des spécimens roulés. On compte ainsi 107 bifaces ou 79,85 % et 27 unifaces ou 29,14 % pour 134 spécimens de chert (Série I) et 52 bifaces ou 73,23 % et 19 unifaces ou 26,76 % pour les 71 pièces d'agate (Série IV-A) ; pourcentages assez semblables pour deux séries qui semblent approximativement du même âge, tandis qu'il n'y a aucun instrument de quartzite qui soit roulé, ce qui est naturel s'il s'agit d'une série plus récente. Comparant maintenant deux séries ne comprenant que des pièces à arêtes vives, nous voyons les 247 spécimens de chert (Série III) dont 109 bifaces et 138 unifaces sur éclats, soit respectivement 44,12 et 55,87 %, alors que 301 instruments de quartzite (Série V) se divisent en 109 bifaces et 192 unifaces, ou 36,21 et 63,78 %, c'est-à-dire proportionnellement davantage

d'éclats unifaces en quartzite qu'en chert. Sur la base de cette double comparaison, de la proportion des bifaces généralement sur rognons ou nucléus et des unifaces sur éclats, et du pourcentage des pièces roulées et de celles qui ne le sont pas, nous obtenons une indication qui se précisera plus tard après l'examen par séries et par types d'instruments, que l'industrie en chert et celle en agate sont apparentées quant aux types et à l'âge relatif, tandis que l'industrie en quartzite est quelque chose de différent et de plus récent.

Ceci nous conduit donc à examiner notre collection par *séries.* Celles-ci ont pour première base la nature de la pierre dont sont faites les pièces les composant ; les subdivisions répondent à l'aspect et à la technique des spécimens. Ainsi les séries I, II, III comprennent tous les instruments de chert ; la série IV ceux d'agate et la série V ceux de quartzite.

La *série I* compte 134 spécimens grands ou moyens. Ils sont tous faits de chert variant en couleur d'un gris jaunâtre à un brun chaud, plusieurs presque noirs et quelques-uns vert foncé. Ils sont fortement patinés et semblent avoir été roulés par les eaux, leurs arêtes étant émoussées, leur surface polie et lustrée par l'action incessante du vent et du sable fin (desert polish). Ils ont été trouvés particulièrement en abondance au site 1, 46 pièces, et sa partie basse, site 4, 47 spécimens ; 12 au site 2, voisin à l'ouest ; 14 au site 5, milieu du groupe ; 21 au site 8, l'avant-dernier à l'est ; moins fréquemment aux autres. Ces pièces roulées et patinées ont été rencontrées à tous les sites de la région et constituent donc une caractéristique de la collection. Il est à remarquer que 107 sont bifaces et seulement 27 unifaces sur éclats ; c'est-à-dire que cette industrie, qui semble bien la plus ancienne de toutes en ce district, est avant tout une industrie biface telle qu'on s'y attend au paléolithique inférieur. Les principaux types d'instruments sont des coups de poing d'aspect chelléen dont plusieurs primitifs et quelques-uns évolués, des tranchoirs, des ciseaux massifs, des racloirs, des éclats utilisables et aussi des pièces amorphes ou inclassables ; deux spécimens semblent avoir été en contact avec le feu.

La *série II* comprend 250 pièces, toutes de chert, la plupart des mêmes couleurs et d'une apparence semblable aux spécimens de la première série ; quelques-unes sont moins polies. La principale différence entre les deux groupes et la raison justifiant cette seconde série c'est que les instruments ont des arêtes plus vives, ou bien que ceux qui ont été roulés et émoussés furent plus tard retravaillés, ce qui leur donne en partie des arêtes plus coupantes. Les éclats plus récemment enlevés pour réutilisation de la pièce ancienne sont d'une couleur plus

claire que le reste de la surface ; cependant tous les éclats de façonnage et d'avivage sont patinés, ce qui suggère leur antiquité, mais de nuance plus claire que les pièces de la série I. C'est pourquoi l'on peut considérer en toute sécurité cette deuxième série, dans son état actuel, comme moins ancienne que la première. Un autre fait, peut-être moins probant, mais intéressant, c'est qu'il y a 183 bifaces contre 67 unifaces sur éclats, soit, respectivement, 73,2 et 26,8 %, c'est-à-dire une augmentation de 6 % pour les éclats unifaces en comparaison avec la série I, acceptée comme représentant une industrie plus ancienne. Dans ces deux groupes on trouve des pièces amorphes, quelques coups de poing, tranchoirs, racloirs, etc. ; des éclats clactoniens apparaissent avec la série II.

Cette série se subdivise en deux : Série II-A correspond bien à la description qu'on vient d'en donner ; la série II-B contient davantage de spécimens de chert foncé, quelques-uns sont verts, le reste étant gris de diverses nuances. La patination originelle de certaines pièces est presque orange, la patination secondaire, celle des éclats de retouche plus récente, est claire. La surface de ces instruments est moins polie que celle des séries I et II-A. Il s'y rencontre des spécimens à retouche alternée, un coup de percuteur étant donné successivement à droite et à gauche de l'arête ainsi en zigzag. Il y a aussi une différence dans les proportions de bifaces à unifaces : série II-A, bifaces 96, unifaces 42 ; série II-B, bifaces 87, unifaces 25.

La *série III* se compose d'instruments en chert tous à arêtes vives, évidemment plus récents que les spécimens de la série I et probablement aussi la plupart de ceux de la série II mixte. Ces pièces sont patinées, mais beaucoup moins que celles des deux premières séries. Leur couleur est crême, jaune clair, gris ou beige, rarement rouge. Leur surface est uniformément mate. La taille varie beaucoup, de petite à vraiment grande. Le nombre des spécimens de cette série, 247, comprend 109 bifaces et 138 unifaces, ce qui montre une différence réelle en comparaison avec les deux autres séries, et c'est la première fois que les éclats sont plus nombreux que les bifaces, ce qui semble correspondre au fait que ce groupe est très probablement moins ancien que les deux précédents. Plusieurs éclats font partie de cette série, ainsi qu'un grand disque et un coup de poing mince et élégant, tous les deux façonnés sur galets plats et de nuance chamois.

Une subdivision, ou série III-B, a été établie pour 68 pièces provenant des sites 1 et 6, montrant une grande détérioration due aux éléments, et principalement d'origine thermique telle que produite par un changement brusque et considérable de température ; aussi le contact

du feu. Leur surface est mate, rugueuse et parfois écaillée ou craquelée Il est aussi à remarquer que dans ce groupe le nombre des éclats unifaces est double de celui des bifaces, 45 et 23 respectivement.

La *série IV* comprend 150 spécimens faits d'agate (moss-agate). Ils sont en général plus petits que ceux de chert. Les uns sont roulés et arrondis, à surface lustrée et plus ou moins patinée, rappelant les conditions d'apparence des pièces de la série I et leur âge peut être approximativement le même ou un peu moindre. Quelques-uns ont souffert d'être si longtemps exposés aux éléments comme ceux de la série III-B. Ce groupe qui semble bien ancien, constitue la subdivision IV-A, et compte 71 spécimens de couleur gris bleuté, ou crème foncé, avec formations dendriques noires. Il y a 52 bifaces et 19 unifaces sur éclats ou respectivement 73,23 et 29,76 %, soit une différence de 6 % en comparaison avec la série I, mais identique à la série II, ce qui peut être une indication de sa place dans l'ordre chronologique. Les instruments de cette classe sont de facture indifférente ou même pauvre.

Les outils de la subdivision IV-B, comme ceux de la série III, ont une surface moins patinée et des arêtes vives et tranchantes. Sur 79 pièces il y a 49 bifaces et 30 unifaces, soit 62,02 et 37,97 %, ce qui place ce groupe 11 % en dessous de la série II en industrie sur rognon ou nucléus et 18 % plus bas que la série III en éclats unifaces. Ils sont de dimensions moyennes ou petites. Leur couleur est gris foncé, quelques-uns crème, et tous montrent des formations dendriques noires. Les éclats de façonnage sont peu soignés et sans patination ; la facture de ces outils est plutôt pauvre.

La *série V* et dernière est constituée par tous les spécimens de quartzite, 301 en tout. Elle se subdivise naturellement en deux groupes d'apparence et d'âge différents. La classe V-A varie beaucoup de nuances : gris foncé, brun, rouge et violet, avec quelques-uns d'un blanc sale. Les instruments sont de taille moyenne et parfois vraiment grande, avec beaucoup de la surface originelle préservée. Ils sont généralement faits d'un galet ovale dont le talon ou le côté arrondi forme une bonne préhension et une protection naturelle pour la main, Quelques coups de percuteur, hardis et violents, souvent alternés. suffisent à produire ces outils d'aspect primitif. Il y en a 133, dont certains amorphes, un grand coup de poing, des tranchoirs grands et moyens, des disques, des râcloirs, de rudes pointes. Ces spécimens se divisent en 58 bifaces et 75 éclats unifaces ou 43,60 et 56,39 %, soit seulement 1 % de différence avec la série III ; ils pourraient être à peu près du même âge.

La série V-B est la seconde subdivision des spécimens de quartzite, ceux-ci de couleur gris clair et de grain assez fin, sans croûte réservée et de dimensions plus petites. Un bon nombre d'entre eux ont un bulbe de percussion bien défini et un plan de frappe de type Clactonien. Il y a des râcloirs, des lames diverses, quelques pointes et des éclats utilisables. Les bifaces sont peu nombreux, seulement 51, tandis qu'il y a 117 éclats unifaces, ce qui donne une proportion de 30,35 contre 69,64, de beaucoup le pourcentage le plus considérable pour cette classe. Ceci semble naturel pour un groupe évidemment plus récent que tous les autres, sans patination, à arêtes vives, et sans effets visibles des ravages du temps, comme on l'a vu pour d'autres séries.

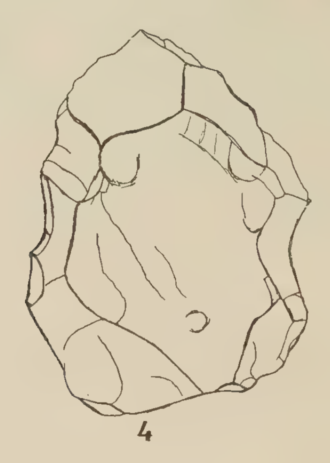
Ces cinq séries et leurs subdivisions sont donc vraiment distinctes, et constituent des classes d'aspects bien différents,en couleur, patination, dimensions, technique, matériel et âge aussi. Voyons maintenant les *types* d'instruments de cette collection.

Ici et là, mélangés à d'autres instruments, des spécimens ressemblant à des *coups de poing* ont été trouvés mêlés à des types divers dans



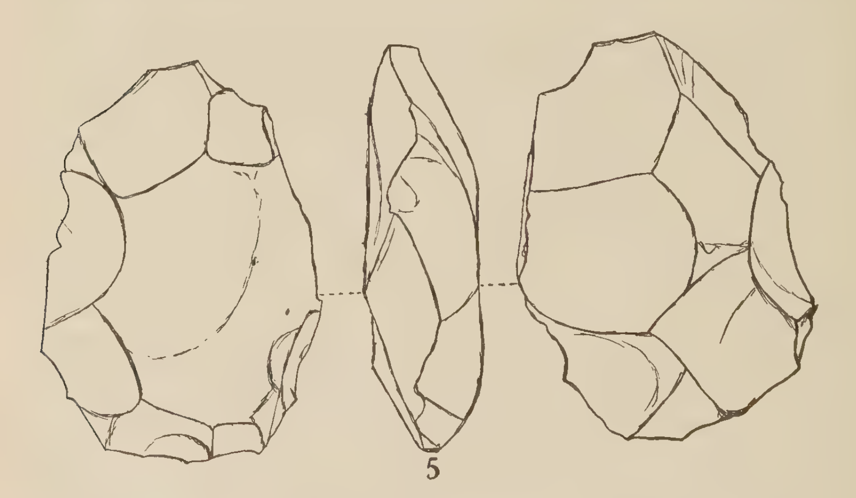

le Colorado et ailleurs, comme je l'ai signalé dans mes rapports archéologiques. Mais ici ils se rencontrent en nombre, de types plus définis, et associés avec d'autres spécimens d'aspect paléolithique. Sur nos sites du Wyoming nous avons récolté onze coups de poing de genre chelléen primitif, grossièrement façonnés, de contour irrégulier, souvent avec une partie de la surface naturelle préservée, comme ceux parfois attribués au pré-Chelléen. Il y en a 14 mieux faits et moins lourds, de type Chelléen plus évolué, plus symétrique ; quatre autres peuvent être attribués à l'Acheuléen, plutôt ancien, dont trois de petites dimensions et un à l'arête cordée ou sinueuse, de forme en

amande mais sans retouche bien fine. Presque tous ces coups de poing sont en chert ; trois appartiennent à la série I, 18 à la série II,



4

5 à la série III, aucun à la série IV en agate, et trois à la série V, en quartzite. Plusieurs autres se rapprochent du genre coup de poing mais

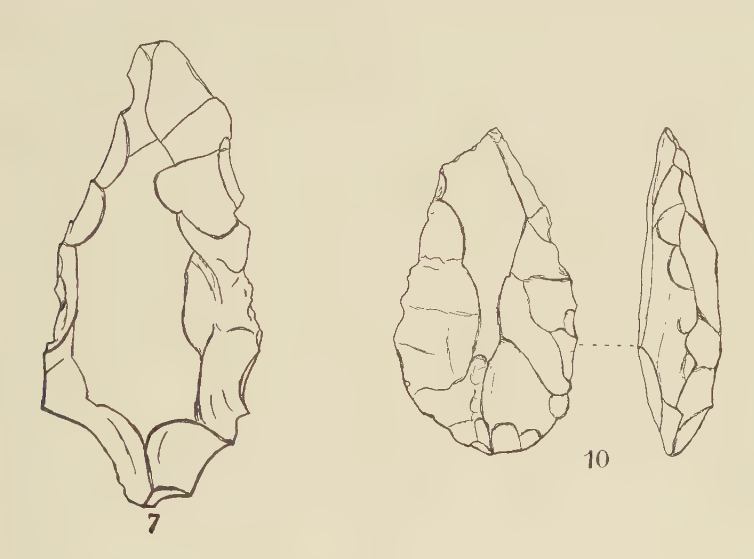


5

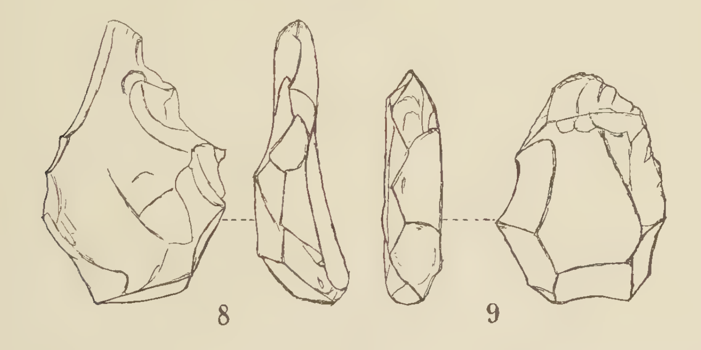
sans contour ni type bien déterminé et donc ne permettant pas une classification certaine.

On a aussi identifié sans peine une quarantaine d'éclats du type désigné sous le nom de *Clactonien*. Ils sont généralement de dimensions

moyennes, et quelques-uns de plus grande taille. Ils présentent un conchoïde de fracture assez proéminent, un plan de frappe sans facettes de préparation comme on en voit sur les éclats Levallois, mais incliné à

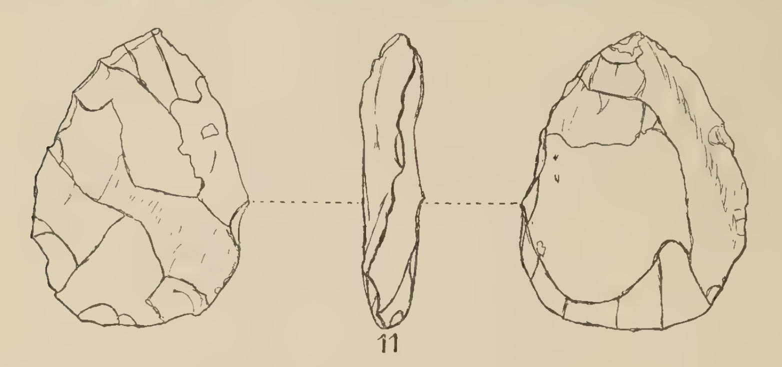



environ 120 degrés par rapport à l'axe de l'éclat. En fait, cet angle varie de 105 à 125 degrés, et plus fréquemment de 118 à 123 degrés d'après les mesures prises sur nos spécimens. Aucun de ces éclats

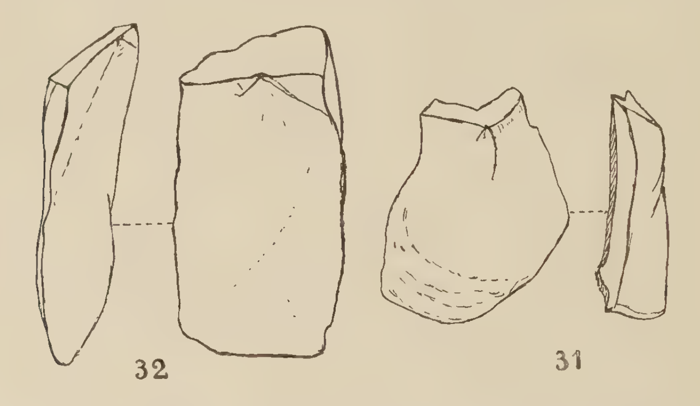



n'appartient à la plus ancienne série I ; six viennent de la série II et cinq de la série III, donc onze en chert ; deux sont en agate de la série IV ; mais la majorité, 26, sont en quartzite et appartiennent en nombre égal aux séries V-A et V-B. En plus de ceux-ci certains instru-

ments de diverses formes ont conservé une partie de l'ancienne plate-forme unie et inclinée Clactonienne du nucléus ou de l'éclat dont ils proviennent. Ces éclats et outils de technique Clactonienne trouvés




dans le S.-O. du Wyoming ressemblent de près à ceux du Clactonien ancien d'Angleterre qui commencent à apparaître vers le temps du Chelléen II et dont l'évolution continua parallèlement à l'Acheuléen. Donc la présence du Chelléen primitif et évolué, et de l'Acheuléen




ancien, avec des éclats Clactoniens, constitue un ensemble industriel semblable à celui du Paléolithique inférieur de l'Europe Occidentale tel qu'on le rencontre en France et en Angleterre. Cette association et la ressemblance typologique frappante entre les spécimens du Vieux et du Nouveau Monde suggèrent une antiquité respectable pour les trouvailles du Wyoming. Mais évidemment le dernier mot doit rester au géologiste et au paléontologiste qui étudieront les terrasses où sont situées les stations en question.

En dehors des instruments classiques qui viennent d'être mentionnés nous devons passer rapidement en revue quelques autres formes.

Les outils les plus volumineux sont des *tranchoirs* ou *hachoirs latéraux* (side-choppers) faits d'un galet ovale dont l'arête en zigzag a été obtenue par des coups violents, mais bien dirigés et généralement alternés, d'un percuteur en pierre dure. Une grande partie de la croûte ou surface naturelle a été conservée pour la protection de la main. Quatre de ces tranchoirs au long côté travaillé sont en quartzite brun

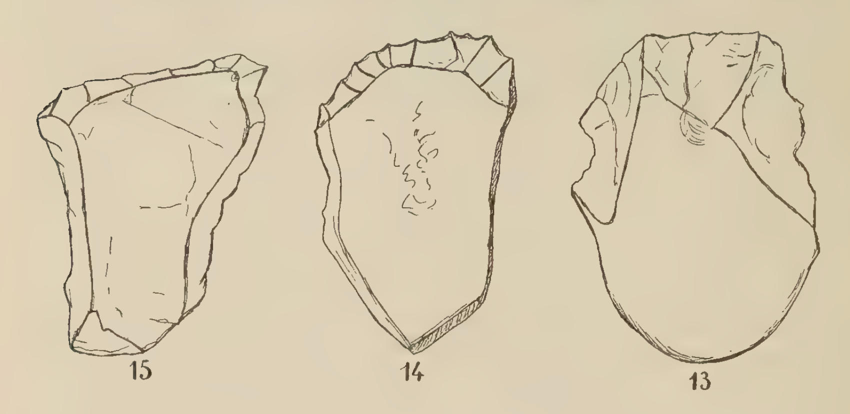


12

ou gris foncé (série V-A), et deux en chert. Ce sont des bifaces probablement Chelléens. Il y a aussi de gros éclats, rudement façonnés sur une arête latérale et qu'on pourrait facilement utiliser comme tranchoirs. Citons, entre autres, quatre éclats de ce genre en quartzite et quatre autres en chert, dont deux de patination sombre et deux de couleur plus claire, tous du genre Chelléen. Deux autres spécimens de chert de nuance pâle se rapprochent de la forme d'une forte lame, et ont une meilleure retouche, Chelléenne avancée ou Acheuléenne ancienne. On pourrait aussi mentionner deux râcloirs concaves ou à large encoche, de chert patiné et d'aspect paléolithique inférieur.

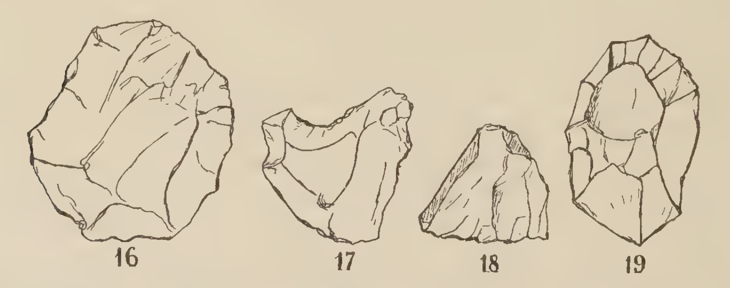
Revenons aux tranchoirs ; il y en a trois d'assez bonnes dimensions, d'apparence et de facture semblables à ceux discutés plus haut, égale-

ment en quartzite, mais travaillés au bout, ou partie transversale, ce qui en fait de petites *haches à main* (end-choppers). Un autre galet, plus épais, a été façonné en forme de pointe grossière ou de petit coup de poing rudimentaire pouvant servir à fracturer de gros os pour




en extraire la moelle. Une grande partie de la surface originelle de ces pierres arrondies par les eaux a été préservée par l'ouvrier préhistorique pour protéger sa main quand il se servait de ces outils primitifs de facies chelléen. Un petit hachoir semble fait avec plus de soin que les autres du même genre, les éclats étant moins violents et plus étroits. Il y a aussi une sorte de marteau à main fait d'un lourd caillou de quartzite blanc roulé à pointe rudement taillée.

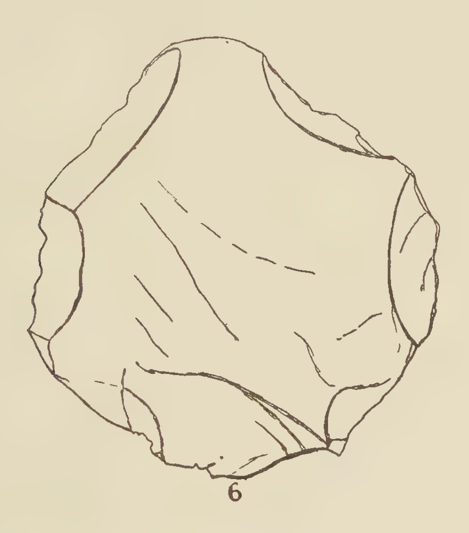
Passons à un autre groupe d'outils. Nous avons dix *grattoirs* gros-




siers, presque des rabots, en chert, la face ventrale plate, la face dorsale sans forme déterminée, une extrémité presque droite ou légèrement convexe a été façonnée par percussion rarement soignée, comme on en voit communément au Chelléen ; quelques spécimens présentent des éclats moins grands et mieux dirigés suggérant une phase plus

évoluée. On peut y ajouter un grattoir nucléiforme en agate blanchâtre, un autre assez grossier de même matière, et deux assez petits en quartzite, de meilleure facture, sur lames épaisses, et possiblement Moustériens.

Il y a un groupe de *disques* ou discoïdes, objets de forme plus ou moins circulaire ou polygonale, les uns bifaces, les autres, plus rarement, à face inférieure plate. Ils sont façonnés par percussion du même genre que les autres spécimens associés avec eux. Mentionnons



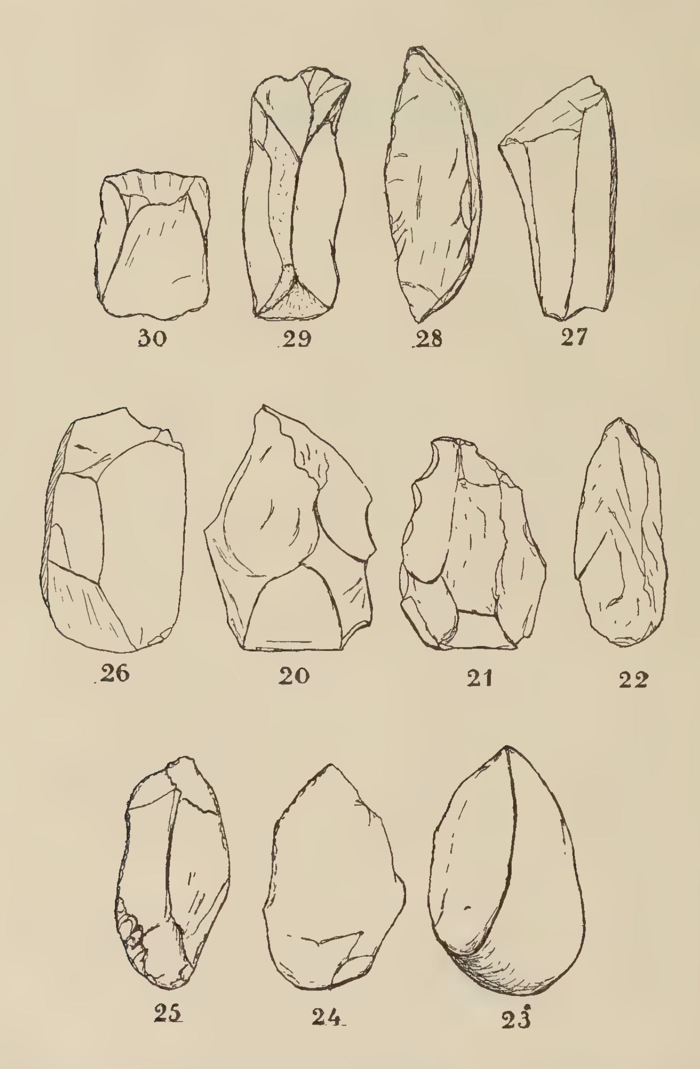
6

particulièrement deux grands disques de contours plus ou moins irréguliers, faits de chert de couleur claire, les bords du galet plat taillés à grands éclats. Ce sont des bifaces d'aspect Paléolithique ancien. Neuf disques de quartzite, plus petits et mieux faits, se rapportent probablement au Moustérien.

Parmi un groupe assez nombreux et varié d'éclats d'un genre général Moustérien on en remarque six, moyens et grands, ovales ou pointus, la face dorsale ayant conservé une partie de la surface naturelle du galet dont ils ont été faits en un ou deux coups bien dirigés d'un percuteur de pierre. Ces éclats sont utilisables comme forts *râcloirs* (side-scrapers). Il y a aussi une douzaine d'éclats rectangulaires plus petits et pouvant servir de râcloirs ou grattoirs comme on en voit au Moustérien et quelques éclats à encocher.

Les outils en chert de technique et de type rappelant l'industrie Moustérienne sont rares, mais il faut cependant mentionner une lame

mince, bien faite, en chert couleur chamois, avec retouche marginale ; un spécimen comme on en trouve au Moustérien avancé, V ou VI. Nous avons une dizaine de *lames* Moustériennes d'un type plus ordi-




naire, la plupart en quartzite. Elles sont de bonne taille, mais pas très régulières de forme ; toutes ont un dos plat, sans retouche, permettant au doigt de presser pour couper avec ces couteaux grossiers, droits ou légèrement convexes.

Finalement, il y a une dizaine de *pointes* Moustériennes, surtout à base épaisse, quelques-unes avec un reste de croûte originale ; quatre sont en chert, les autres en quartzite.

Beaucoup de spécimens sont amorphes, ou de facture et de forme permettant difficilement de les classer comme type d'outil, ou de les assigner à une industrie particulière. Il est intéressant de remarquer que la plupart des instruments attribués au Chelléen sont en chert, généralement bien patiné, ou en quartzite de couleur foncée, c'est-à-dire apparemment des séries considérées plus anciennes. D'autre part, les outils assignés au type Moustérien sont surtout faits de chert pâle et peu ou pas patiné, et encore le plus souvent de quartzite gris clair, c'est-à-dire évidemment plus récent d'après nos critères. Les instruments attribués à l'Acheuléen sont peu nombreux en dehors des coups de poing, car ils sont difficiles à distinguer parfois des autres pièces du Paléolithique inférieur un peu soignées.

Il est inutile de discuter l'âge relatif du Chelléen inférieur et supérieur, du Clactonien et de l'Acheuléen, après les excellentes études stratigraphiques de l'Abbé H. Breuil et L. Koslowski, publiées dans l'*Anthropologie*, après observations minutieuses des terrasses de la Somme. Comme il a déjà été dit, l'âge du Paléolithique inférieur et moyen du Wyoming devra être établi de même façon par les géologistes et paléontologistes américains.

Il peut être intéressant de mentionner ici que venant de terminer mon rapport archéologique sur la Deuxième Expédition « Denver-Wyoming », et donc ne l'ayant influencé en rien, parvint à mon bureau un livre de belle présentation intitulé *Paleolithic Man and the Nile Valley in Nubia and Upper Egypt.* C'est une étude de cette vaste région pour les époques pliocène et pléistocène, par K. S. Sandford et W. J. Arkell, et éditée par J. H. Breasted et T. J. Allen, publiée par la presse de l'Université de Chicago, en août 1933. Mr. Thomas, mon assistant, et moi, nous avons été immédiatement frappés par la ressemblance qui existe entre les paysages de la Haute-Egypte représentés sur les planches IX et XI et la région S.-O. du Wyoming d'où vient notre collection ; dans les deux cas des terrasses fluviales, un pays désertique de graviers et galets, à végétation insignifiante. Nous fûmes de plus très intéressés par le fait que nos spécimens ressemblaient de si près quant à la forme, la technique et les dimensions aux illustrations africaines des planches XIII et XL. En plus de ce double parallélisme de la topographie de régions si éloignées et de la typologie de l'industrie lithique, nous étions arrivés indépendamment à des conclusions semblables, assignant nos spécimens respectifs aux

mêmes industries Chelléenne, Acheuléenne et Moustérienne et reconnaissant aussi dans les deux séries africaine et américaine les éclats Clactoniens avec une inclination du plan de frappe variant pratiquement entre les mêmes degrés. Plusieurs observations et conclusions des auteurs du rapport égyptien pourraient être citées dans mon étude du Wyoming comme s'appliquant également bien aux spécimens de notre collection.

Une coïncidence tout aussi extraordinaire est le fait qu'à la veille de la publication de mon rapport préliminaire, parut dans le *New-York Times* du 29 décembre 1935 un article par H. de Terra, directeur de « Yale-Cambridge India Expedition ». Il y décrit brièvement sa découverte de six stations sur huit milles de distance le long de la rivière Sloan, dans le N.-O. du Punjab, au pied des Siwalik Hills. Ces sites, comme ceux de la Haute Egypte et du Wyoming, sont des ateliers où les explorateurs ont trouvé des spécimens du Paléolithique inférieur, pré-Chelléen, Chelléen, et des outils d'autres phases plus récentes mélangés aux premiers, tout comme les nôtres. La description de certains instruments de l'Inde pourrait servir aussi bien à ceux du Far-West américain. La seule différence importante c'est que l'industrie à éclats aux Indes est décrite comme étant Levalloisienne, alors qu'en Egypte et au Wyoming elle est Clactonienne. Il se pourrait bien que l'industrie biface, sur rognon ou nucléus, soit assez semblable au Paléolithique ancien sur plusieurs continents, tandis que l'industrie à éclats, Clactonienne ou Levalloisienne, en devienne l'élément distinctif. En tous cas, il est des plus encourageants qu'à quelques mois de différence, trois expéditions entièrement indépendantes aient découvert, à l'insu les unes des autres, sur trois continents, de nouveaux districts où ils ont récolté des spécimens nombreux sur des terrasses fluviales et plus tard reconnus comme appartenant à des industries similaires du Paléolithique inférieur et moyen.

## DESCRIPTION DES FIGURES

Fig. 1. — Coup de poing de chert brun clair fortement patiné, presque noir et poli sur la surface naturelle conservée en partie sur les deux faces : éclats de façonnage de deux époques.

94 × 75 × 31 mm. Site 4, Série II-A (1).

1. Toutes les dimensions sont indiquées dans l'ordre suivant : longueur, largeur, épaisseur.

Fig. 2. — Coup de poing de chert gris, patiné et poli sur l'ancienne surface conservés en partie sur les deux faces ; éclats alternés.
98 × 60 × 27 mm. Site 1, Série III-A.

Fig. 3. — Coup de poing de chert vert clair, fortement patiné sur l'ancienne surface, couleur brun jaune sur la face dorsale, bun foncé sur la face ventrale ; éclats alternés, retouche plus récente pour amincir la base.
99 × 73 × 33 mm. Site 2, Série III-A.

Fig. 4. — Coup de poing de chert tabulaire gris brun ; marques de détérioration thermique ; fortement patiné et poli sur une face et les éclats anciens, couleur de brun à noirâtre ; retouche plus récente pour rendre la pointe et les bords plus coupants.
127 × 87 × 29 mm. Site 7, Série II-A.

Fig. 5. — Coup de poing de quartzite brun, à grands éclats alternés ; une grande partie de la surface naturelle réservée sur la surface dorsale et un bord.
134 × 95 × 37 mm. Site 1, Série V-A.

Fig. 6. — Grand disque de chert tabulaire jaune, patiné brun jaunâtre ; marques de détérioration thermique sur la face dorsale ; grands éclats de façonnage alternés ; grande partie de la surface originelle préservée.
141 × 131 × 28 mm. Site 6, Série III-A.

Fig. 7. — Coup de poing de chert tabulaire jaune, patiné surtout sur la face dorsale ; grands éclats de façonnage alternés ; partie de la surface naturelle réservée sur les deux faces.
150 × 68 × 19 mm. Site 1, Série III-A.

Fig. 8. — Petit coup de poing sur éclat de chert fortement patiné de couleur brune, surface polie, pièce roulée, excepté sur un bord à quelques éclats d'avivage plus récents et plus clairs ; plan de frappe à la base.
90 × 58 × 27 mm, Site 1, Série I.

Fig. 9. — Petit coup de poing de chert tabulaire gris, patiné et poli ; grands éclats alternés, bien dirigés ; partie de la surface naturelle réservée sur les deux faces.
74 × 56 × 19 mm. Site 1, Série III-A.

Fig. 10. — Coup de poing de bonne forme et facture, en chert gris fortement patiné brun foncé et lustré sur toute sa surface et les éclats assez grands et alternés ; partie de la surface naturelle sur les deux faces ; bonne préhension.
102 × 60 × 25 mm. Site 1, Série II-A.

Fig. 11. — Coup de poing de chert tabulaire gris, patiné mais mat ; partie de la croûte jaune rougâtre préservée sur les deux faces ; très bonne préhension.
99 × 76 × 21 mm. Site 6, Série II-B.

Fig. 12. — Grand tranchoir latéral fait d'un galet de quartzite brun ; très grands éclats alternés, la croûte naturelle couvre tout le reste. Excellente préhension.
182 × 104 × 46 mm. Site 4, Série V-A.

Fig. 13. — Tranchoir transversal ou hachoir fait d'un galet de quartzite gris foncé ; grands éclats de façonnage, la croûte naturelle couvre tout le reste ; très bonne préhension.
110 × 78 × 32 mm. Site 2, Série V-A.

Fig. 14. — Grand grattoir ou rabot de chert tabulaire vert ; l'extrémité seule a été travaillée, la croûte brune couvre le reste ; bonne préhension,
109 × 65 × 37 mm. Site I, Série II-B.

Fig. 15. — Grattoir sur grand éclat mince de quartzite gris clair ; fort tbulbe de percussion, plate-forme inclinée ; simple retouche à l'extrémité ransversale ; bonne préhension.
95 × 81 × 13 mm. Site 1, Série V-B.

Fig. 16. — Disque fait d'un caillou de quartzite brun clair ; une partie de la croûte reste sur la face dorsale.
72 × 69 × 28 mm. Site 4, Série V-A.

Fig. 17. — Racloir à encoche avec traces d'usage, sur éclat Clactonien de chert gris patiné brun jaunâtre et poli sur l'ancienne surface ; mat sur la retouche plus récente.
51 × 53 × 13 mm. Site 1, Série III-A.

Fig. 18. — Profil d'un grattoir nucléiforme en agate grise, surface ventrale polie par l'usage, partie dorsale haute et de bonne préhension ; restes de croûte brune à deux endroits.
45 × 29 × 35 mm. Site 4, Série IV-B.

Fig. 19. — Grattoir d'agate grise, vu de dessus, façonné à grands éclats, meilleure retouche sur le bord utilisé.
67 × 46 × 23 mm. Site 1, Série IV-B.

Fig. 20. — Pointe sur éclat épais de quartzite gris foncé ; fort bulbe de percussion, reste d'un plan de frappe Clactonien ; façonné à grands éclats ; bonne préhension ; l'utilisation comme racloir sur un bord et grattoir à la base.
81 × 58 × 23 mm. Site 1, Série V-A.

Fig. 21. — Pointe sur éclat épais de quartzite gris clair ; gros bulbe et reste d'un plan de frappe Clactonien ; croûte sur la face dorsale. Grands éclats de façonnage, retouche plus fine sur un bord, usé et ravivé.
67 × 50 × 21,5 mm. Site 5, Série V-B.

Fig. 22. — Pointe allongée sur éclat de quartzite gris clair ; bulbe, plan de frappe Clactonien, pas de retouche ; partie dorsale représentant la sur face originale d'un caillou très roulé.
71 × 32 × 14 mm. Site 9, Série V-B.

Fig. 23. — Pointe épaisse faite d'un caillou de quartzite gris clair ; surface naturelle couvrant une partie de la face dorsale ; gros bulbe de percussion ; utilisable comme racloir sur les deux bords.
83 × 54 × 22 mm. Site 5, Série V-B.

Fig. 24. — Pointe grossière sur éclat de chert gris brun ; surface naturelle couvrant presque toute la face dorsale, rprésentée ici ; un bord a été utilisé comme racloir.
76 × 49 × 20 mm. Site 2, Série II-B.

Fig. 25. — Lame mince de chert chamois, façonnée avec soin et utilisée comme racloir, peut-être couteau.
79 × 41 × 11 mm. Site 2, Série III-A.

Fig. 26. — Racloir à bord droit, sur éclat épais de quartzite gris clair ; fort bulbe de percussion, plate-forme Clactonienne ; façonné à grands éclats, sans retouche marginale ; reste de croûte brune sur le dos pour protection, bonne préhension.
82 × 48 × 23 mm. Site 9, Série V-B.

Fig. 27. — Couteau sur éclat Clactonien de quartzite gris clair ; reste de croûte brune pour protection sur le dos et long éclat sur une face, donne excellente préhension ; pourrait aussi être utilisé comme racloir et grattoir.
80 × 37 × 13 mm. Site 5, Série V-B.

Fig. 28. — Couteau sur éclat mince de quartzite gris clair, façonné avec soin, à petits éclats sur les deux faces, dos abattu, bord tranchant ; très bon outil.
88 × 34 × 8 mm. Site 6, Série V-B.

Fig. 29. — Lame rectangulaire sur éclat de quartzite gris clair ; reste de croûte polie gris foncé ; section triangulaire ; utilisable comme couteau ou racloir.
82 × 34 × 12 mm. Site 4, Série V-B.

Fig. 30. — Grattoir rectangulaire sur éclat de quartzite gris clair ; bonne retouche ; partie dorsale représentant l'ancienne surface du caillou. Il y en a une douzaine du même genre provenant de sites différents.
51 × 42 × 13 mm. Site 4, Série V-B.

Fig. 31. — Eclat Clactonien de chert gris ; surface ancienne brun foncé, très patinée et polie, encore visible sur les bords et une partie du dos ; gros bulbe de percussion sur la face ventrale et bulbe négatif sur la face dorsale ; plan de frappe incliné.
79 × 57 × 17 mm. Site 2, Série III-A.

Fig. 32. — Grand éclat Clactonien rectangulaire en quartzite gris clair, sans retouche ; gros bulbe de percussion, plan de frappe uni et incliné, arêtes vives ; reste de l'ancienne surface sur la face dorsale.
112 × 58 × 26 mm. Site 4, Série V-B.

## BIBLIOGRAPHIE


1. L'Antiquité de l'Homme dans l'Amérique du Nord. *L'Anthropologie*, t. XXXVIII, pp. 23-49. Paris, 1928.
2. Prehistoric Culture of the Cimarron Valley, Northeastern New Mexico and Western Oklahoma. *Colorado Scientific Proceedings*, vol. 12, nº 5. Denver, Colorado, 1930.
3. Les plus anciennes cultures préhistoriques du Sud-Ouest américain. *L'Anthropologie*, vol. XI, pp. 233-258. Paris, 1930.
4. Exploration archéologique du Colorado oriental. *Journal de la Société des Américanistes*, vol. XXIII, pp. 397-399. Paris, 1930.
5. Prehistoric Flaked Points from Colorado and Neighboring Districts. Proceedings of the Colorado Museum of Natural History, vol. X, nº 2. Denver, Colorado, March 31, 1931.
6. Archaeological Survey of Eastern Colorado. First Report. University of Denver. Department of Anthropology, June 1931.
7. Archaeological Survey of Eastern Colorado. Second Report. University of Denver. Department of Anthropology, March, 1932.
8. Archaeological Survey of Eastern Wyoming. University of Denver. Department of Anthropology and University of Wyoming, May, 1932.

9. Yuma-Folsom Artifacts (New Material). Proceedings of the Colorado Museum of Natural History, vol. XI, n° 2, nov. 1932.

10. Archaeological Survey of Eastern Colorado. Third Report. University of Denver. Department of Anthropology, March, 1933.

11. Ressemblances des cultures préhistoriques de l'Ancien et du Nouveau Monde. *Revue anthropologique*, nos 10-12, octobre-décembre 1933.

12. Archaeological Survey of Western Nebraska. University of Denver. Department of Anthropology, May, 1934.

13. The First Thousand Yuma-Folsom Artifacts. University of Denver. Department of Anthropology, October, 1934.

14. Archaeological Survey of Colorado. Fourth Report. Seasons 1933-1934. University of Denver. Dept. of Anthropology, March, 1935.

15. Breuil (Abbé H.) et Koslowski (L.). — Etudes de stratigraphie paléolithique dans le Nord de la France, la Belgique et l'Angleterre. *L'Anthropologie*, t. XLI, nos 5-6, t. XLII, nos 1-2, 3-4.

16. Sandford (K. S.) and Arkell (W. J.). — Paleolithic Man and the Nile Valley in Nubia and Upper Egypt. University of Chicago. Oriental Institute Publications, vol. XVII, August 1933.

17. Terra (H. de). — Digging into India's Past. Relics of Early Stone Age Culture found in Punjab by Yale-Cambridge Party. The New York Times, December 29, 1935.



# LES HOMMES FOSSILES DE LA MOUILLAH (ORAN)

Par le Dr H. MARCHAND.

Les exhumations retentissantes de C. Arambourg dans les grottes des Beni-Segoual (Algérie), en milieu Ibéro-Maurusien (1), ont tout récemment permis aux professeurs Boule, Vallois et Verneau (2) de créer le type fossile de Mechta-el-Arbi qu'ils rattachent à la race de Cro-Magnon. Ce type fossile est, dans ses grandes lignes, ainsi caractérisé :

Sujets de haute stature due tant à l'allongement du buste qu'à celui des membres inférieurs. Allongement considérable de l'avant-bras et de la jambe par rapport au bras et à la cuisse. Epaules larges. Sacrum étroit ; hanches moyennes.

Fortes empreintes musculaires, mais indices de robusticité des os longs jamais considérables en raison de leur grande longueur. Omoplate de type négroïde. Humérus eurybrachique. Perforation olécranienne dans la moitié des cas. Main remarquablement longue. Fémur à pilastre bien développé mais très modérément platymérique. Tibia modérément platycnémique. Péroné moyennement cannelé. Os du pied volumineux, particulièrement l'astragale et le calcaneum beaucoup plus développés en largeur que d'habitude.

Tête d'aspect rude, brutal. Crâne très épais. Indice céphalique dolicho-mésocéphale. Forte prédominance pentagonale. Capacité volumineuse.

Arcades sourcilières unies à la glabelle en un bourrelet extrêmement développé, sans former toutefois de visière. Apophyses mastoïdes énormes ; gouttières digastriques particulièrement profondes.

Face orthognathe, extrêmement large, avec pommettes saillantes. Orbites rectangulaires, toujours très basses. Ouverture nasale méso ou platyrhinienne. Saillie des os nasaux très prononcée.

Mandibule à corps très divergent avec projection en dehors des

angles goniaques. Région symphysienne haute ; menton bien accusé. Branche montante élevée.

Dentition caractérisée par une mutilation consistant en l'ablation d'un nombre variable d'incisives supérieures, généralement les deux médianes. Arcades dentaires très divergentes. Molaires peu différentes de celles des Européens actuels. Usure précoce et très accentuée de toutes les dents. Existence de la carie dentaire.

MM. Boule, Vallois et Verneau sont arrivés à cette conclusion que la race des Cro-Magnon a franchi les Pyrénées avant la fin du pléistocène, et que, continuant sa migration vers le Sud, elle a fini par atteindre l'Espagne méridionale où le professeur Verneau, notamment, l'avait depuis longtemps identifiée (1). Dans ces conditions, disent les auteurs, « ne serait-il pas possible d'admettre qu'un rameau de cette migration ait atteint le littoral africain ? Ainsi s'expliquerait l'existence chez l'homme d'Afalou [ = Beni-Segoual] de nombreux traits qui sont caractéristiques de la race de Cro-Magnon ».

Les caractères de la race des Cro-Magnon se rencontrent d'autre part dans l'archipel Canarien, comme l'ont également démontré de façon péremptoire des travaux déjà anciens de Verneau (4). On peut donc imaginer deux rameaux se séparant à un moment donné pour continuer, l'un vers l'O. en direction des Canaries, l'autre vers l'E. suivant la direction des côtes de l'Afrique Mineure. Plus de 1.000 kilomètres de côtes se développent toutefois entre le détroit de Gibraltar et le golfe de Bougie, territoire des Beni-Segoual, où s'ouvre la grotte d'Afalou. Trouver des jalons sur le long parcours (équivalent au moins à la traversée de l'Espagne) de cette migration africaine supposée, nous a paru une tâche à la fois nécessaire et des plus intéressantes. C'est dans ce but que, grâce à l'autorisation de M. P. Pallary que nous tenons à remercier ici, grâce aux facilités qui nous furent aussi accordées au laboratoire de géologie de la Faculté des Sciences d'Alger par M. le prof. Savornin, nous avons pu entreprendre l'étude qui nous paraissait la plus urgente à ce point de vue : celle des documents humains fossiles recueillis autrefois par Pallary dans le gisement Ibéro-Maurusien type de la Mouïllah.

* * *

Les documents paléanthropologiques recueillis à La Mouillah, près Oran, comportent exactement 11 caissettes d'un poids total éminemment respectable. Malheureusement — il faut bien le dire — les 9/10 de ce matériel sont constitués par d'innombrables esquilles, par des

fragments osseux sans connection les uns avec les autres et à peu près inutilisables pour l'anthropologiste. Nous avons pu cependant effectuer, comme on va le voir, une série de constatations et de mensurations qui sont loin d'êtres négligeables ou dépourvues d'intérêt.

**Degré de fossilisation**. — Il est peu marqué. Une certaine minéralisation extérieure est patente, mais le tissu osseux apparaît dans les fractures comme n'étant nullement fossilisé. Cette constatation n'a rien qui doive beaucoup surprendre ; on sait en effet que des ossements très anciens (moustériens par exemple) ont quelquefois une densité inférieure à celle des ossements de l'homme actuel. Nous renvoyons, sans vouloir insister, à ce que nous avons écrit déjà sur ce sujet à propos des documents humains de l'escargotière d'Aïn-Bahir [ 5 ].

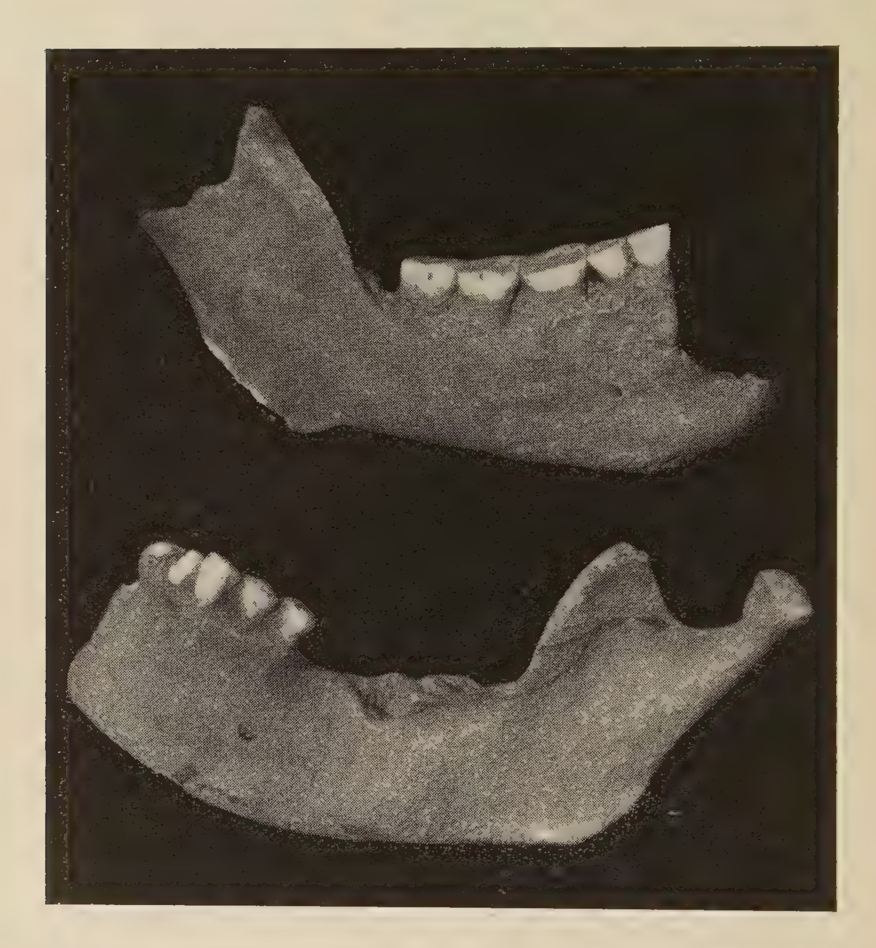
**Epaisseur des os**. — La partie moyenne de 2 os frontaux mesure 8 mm. d'épaisseur (contre 5 à 6 chez les hommes récents). Au niveau de la glabelle nous notons une fois 11, une autre fois 17 mm., et chez des sujets ne paraissant pas adultes. Enfin deux fragments de pariétaux donnent le chiffre de 9 mm. pour le bord supérieur au voisinage de la suture.

**Tête osseuse**. — Aucune région très étendue du crâne ni de la face n'a pu être reconstituée. Toutefois les apophyses mastoïdes et les mandibules ont pu être étudiées avec détail.

MM. Boule, Vallois et Verneau signalent que les *apophyses mastoïdes* des hommes des Beni-Segoual sont extrêmement puissantes (énormes, disent-ils) et font une saillie considérable particulièrement facile à apprécier en *norma basilaris*. De plus, la rainure qui donne naissance au muscle digastrique (rainure digastrique) est très fortement prononcée, si bien qu'il semble y avoir deux apophyses mastoïdes (une interne, une externe) séparées par une rainure profonde. Enfin, au niveau de la cavité glénoïde, l'apophyse post-glénoïde est anormalement développée ; elle forme une saillie triangulaire « qui descend au devant de la moitié externe du tympanique et forme à ce niveau la presque totalité de la paroi postérieure de la cavité ». Le matériel recueilli à La Mouillah comporte 5 apophyses mastoïdes attenant à des fragments du temporal. Toutes sont fortement développées ; toutes présentent des rugosités qui témoignent de l'insertion de muscles puissants. La rainure digastrique elle aussi est fortement marquée ; elle n'atteint pas cependant les 7 à 8 mm. de profondeur notés aux Beni-Segoual et le maximum que nous ayons pu constater

n'est que de 4. Nous n'avons pas constaté non plus à La Mouillah un développement exagéré de l'apophyse post-glénoïde.

Le nombre de *mandibules* que nous avons eues à notre disposition



est également de 5, toutes malheureusement incomplètes. Avant toute mensuration un fait frappe l'observateur : c'est l'élévation (là où elle est conservée) de la région symphysienne. Cette élévation très caractéristique (on peut l'observer dans les photographies annexées à ce travail) semble bien être, à La Mouillah comme aux grottes des Beni-Segoual, une sorte de compensation de l'ablation rituelle des incisives supérieures. Comme chez les hommes d'Afalou, le bord supérieur du maxillaire inférieur, ne trouvant au-dessus de lui rien qui le gêne,

semble s'être particulièrement développé en hauteur à ce niveau et tend à combler l'espace laissé libre par la mutilation du maxillaire supérieur. C'est ainsi que l'on peut noter une dénivellation tout à fait anormale de 1 cm. entre les surfaces triturantes des grosses molaires et des incisives inférieures (ou à défaut entre les niveaux des collets).

*Mandibule I.* — C'est celle figurée à la partie supérieure de la planche. Elle est réduite à la moitié droite du corps et à une partie peu importante de la branche montante. La dentition est représentée par les 3 molaires et les 2 prémolaires inférieures droites. Les mensurations possibles sont les suivantes :

| | |
|---|---|
| Ecart entre les plans des surfaces triturantes de la 3e molaire et de la 1re prémolaire ............ | 0 m. 010 |
| Hauteur du corps au niveau du trou mentonnier.. | 0 m. 030 |
| — de la 2e prémolaire.. | 0 m. 034 |
| — de la 3e molaire ..... | 0 m. 022 |
| Epaisseur du corps au niveau du trou mentonnier. | 0 m. 008 |
| — maxima du bord antérieur .......... | 0 m. 010 |
| Indice de robusticité ......................... | 26,6 |
| Angle mandibulaire............................ | 125° |

*Mandibule II.* — C'est celle figurée à la partie inférieure de la planche. Elle est réduite à la moitié gauche du corps et à la branche montante qui est intacte. Elle s'interrompt immédiatement après la 1re incisive, au niveau donc de la symphyse. La dentition comporte les deux incisives (réduites à leurs racines), la canine, les deux prémolaires. A la suite de la 2e prémolaire est un diasthème important où l'on voit le tissu osseux recouvrir l'alvéole de la 1re molaire, ce qui correspond vraisemblablement à une fracture de cette dent dans le jeune âge. La cavité alvéolaire de la 2e molaire fait suite ; enfin la 3e molaire est présente dans son alvéole, mais fracturée au niveau du collet. Nous avons pu effectuer les mensurations suivantes :

| | |
|---|---|
| Ecart entre les plans des collets de la 3e molaire et de la canine (à défaut des surfaces triturantes). | 0 m. 010 |
| Hauteur du corps au niveau du la région symphysienne.................................... | 0 m. 033 |
| Hauteur du corps au niveau du trou mentonnier.. | 0 m. 032 |
| — de la 3e molaire .... | 0 m. 023 |
| Epaisseur au niveau du trou mentonnier ........ | 0 m. 011 |
| Indice de robusticité ......................... | 34,3 |

Nous notons d'autre part pour la branche montante :

| | |
|---|---|
| Longueur | 0 m. 052 |
| Largeur minima | 0 m. 033 |
| — maxima | 0 m. 045 |
| Hauteur | 0 m. 054 |
| Indice hauteur-largeur | 83,3 |
| Angle mandibulaire | 115° |

Un fragment gauche du maxillaire supérieur correspond ici à la mandibule. Ce fragment supporte les trois molaires, les deux prémolaires représentées seulement par leurs racines, la canine et la 2e incisive. A la suite de la 2e incisive vient un diasthème de 6 mm. Ce diasthème correspond à la place *où devrait normalement se trouver la première incisive.* Comme il ne comporte pas de cavité alvéolaire, comme il présente bien au contraire une surface osseuse lisse, nous concluons à une mutilation dentaire *infiniment probable* que nous ne pouvons constater que partiellement. Nous aurions préféré la constater de façon plus nette : l'état du matériel entre nos mains ne l'a pas permis. A noter cependant encore que les surfaces triturantes des incisives inférieures correspondantes, fortement usées, sont usées dans un plan horizontal et non suivant un biseau. *Elles devraient être usées en biseau si des incisives antagonistes existaient au maxillaire supérieur.*

*Mandibule III.* — Moins intéressante que les deux précédentes elle est réduite à un fragment du corps supportant les deux premières molaires, les 2 prémolaires et la canine. En voici les mensurations :

| | |
|---|---|
| Ecart entre les plans des surfaces triturantes de la 2e molaire et de la canine | 0 m. 007 |
| Hauteur du corps au niveau de la canine | 0 m. 036 |
| — du trou mentonnier | 0 m. 033 |
| — de la 2e molaire | 0 m. 026 |
| Epaisseur au niveau du trou mentonnier | 0 m. 011 |
| Indice de robusticité | 33,3 |

Un fragment de la mâchoire supérieure s'oppose ici encore à cette mandibule. Il supporte les 2 prémolaires et la canine droites. A la suite de la canine on voit l'alvéole de la 2e incisive. Le fragment, fracturé, s'interrompt malheureusement à son niveau.

*Mandibule IV.* — Elle est représentée par la presque totalité du corps avec des branches montantes mutilées. Les dents en place sont réduites aux deux premières molaires droites et gauches, les autres

n'étant représentées que par leurs alvéoles vides et quelques mauvaises racines. Les mensurations possibles sont les suivantes :

| | |
|---|---|
| Hauteur du corps dans la région symphysienne... | 0 m. 032 |
| — au niveau du trou mentonnier.. | 0 m. 031 |
| — au niveau de la 2e molaire..... | 0 m. 027 |
| Epaisseur au niveau du trou mentonnier ........ | 0 m. 009 |
| Indice de robusticité ......................... | 29 |
| Angle mandibulaire.......................... | 109° |

Ici l'écart entre les plans des surfaces triturantes des incisives et des molaires est impossible à mesurer en l'absence des premières, mais on voit nettement le bord supérieur du maxillaire s'élever au niveau de la région symphysienne.

*Mandibule V.* — Elle comporte seulement un fragment droit et un gauche du corps. Le fragment droit supporte 2 molaires + 2 prémolaires + 1 canine, le gauche la canine et 2 incisives.

| | |
|---|---|
| Hauteur du corps au niveau du trou mentonnier .. | 0 m. 034 |
| — de la 2e prémolaire... | 0 m. 033 |
| — de la 2e molaire...... | 0 m. 029 |
| Epaisseur au niveau du trou mentonnier ......... | 0 m. 011 |
| Indice de robusticité ........................... | 39,2 |

Une branche montante isolée que l'on ne peut rattacher à aucune des mandibules précitées nous donne encore les chiffres suivants :

| | |
|---|---|
| Longueur.................................... | 0 m. 058 |
| Largeur minima............................. | 0 m. 034 |
| — maxima............................. | 0 m. 042 |
| Hauteur..................................... | 0 m. 060 |
| Indice hauteur-largeur ......................... | 70 |

De cet ensemble de mensurations il résulte tout d'abord que nous avons affaire à des mandibules relativement hautes, et épaisses sans exagération. Si nous notons 3 fois sur 5 en effet une épaisseur de 11 mm. au niveau du trou mentonnier, les indices de robusticité (26,6-34,3-33,3-29 et 39,2) sont toujours inférieurs à 40. La robusticité de ces mandibules est donc inférieure à celle des hommes des Beni-Segoual qui est comprise entre 27,7 et 46,8. A noter cependant une éminence mentonnière à relief bien marqué, un bord inférieur sinueux présentant en avant du gonion une légère concavité. Rien de spécial du côté des apophyses geni.

Les branches montantes, autant qu'on puisse en juger par deux

échantillons l'un pachyclade, l'autre leptoclade et quelques fragments, paraissent bien être dans l'ensemble modérément hautes. Le bord antérieur de la branche montante n'est que d'une épaisseur modérée : il ne présente jamais la disposition signalée à Afalou où MM. Boule, Vallois et Verneau ont noté souvent à ce niveau « une double crête avec, entre les deux, une fosse triangulaire très excavée correspondant à l'insertion des faisceaux antérieurs du muscle temporal dont le développement devait être considérable ».

Enfin l'angle mandibulaire (109 à 125°) correspond très sensiblement à celui des grottes des Beni-Segoual (109 à 131°). La valeur de cet angle correspond à une branche un peu plus verticale que chez la plupart des races actuelles.

Pour en terminer avec la tête osseuse il nous reste quelques mots à dire de la *dentition.*

Tout d'abord, la forme de l'arcade dentaire (observable sur la mandibule IV) est nettement parabolique avec écartement maximum correspondant aux troisièmes arrière-molaires.

La dentition est mésodonte. On sait d'ailleurs que la dimension des dents n'a qu'un intérêt relatif. « Les nombreux tableaux accumulés pour les races actuelles », écrivent MM. Boule, Vallois et Verneau, « ne semblent pas avoir donné de résultats bien démonstratifs, et nous manquons de termes de comparaison pour les races fossiles ».

Une considération plus intéressante est le rapport des dimensions des arrière-molaires entre elles. Nous observons une fois le rapport que l'on rencontre chez les races actuelles civilisées, à savoir que le volume de ces dents diminue de la 1re à la 3e. Sur une autre mandibule la 2e arrière-molaire est au contraire égale, ou même un peu plus grande que la première.

Les incisives sont très développées ; les canines sont fortes mais ne débordent guère en haut le plan des dents suivantes. Prémolaires et arrière-molaires s'affrontent sans laisser entre elles de diasthèmes. Enfin il n'y a pas de prognathisme dentaire ; toutes ces dents s'implantent bien verticalement sur le bord supérieur du maxillaire : la dentition est franchement orthognathe.

On sait l'importance attachée par les anthropologistes au nombre de tubercules supportés par les molaires. Aucune observation n'est possible, en raison de la grande usure, sur les molaires supérieures. A la mâchoire inférieure on peut constater par contre pour la 1re molaire 5 tubercules dans un premier cas, 4 dans un second cas.

L'usure précoce des surfaces triturantes des dents est un fait qui saute immédiatement aux yeux pour les hommes de La Mouïllah tout

comme pour les fossiles des Beni-Segoual. A remarquer que l'usure des incisives est horizontale et non en biseau, comme nous l'avons déjà fait remarquer, ce qui suppose l'absence de dents antagonistes à la mâchoire supérieure.

Enfin nous avons pu constater un cas de carie dentaire très net. Il s'agit d'une 2e molaire creusée d'un trou profond. Or, on sait qu' « en Europe cette affection n'a jamais été constatée chez les hommes paléolithiques et qu'elle n'apparaît qu'à l'époque de la pierre polie » [ 6 ].

**Colonne vertébrale.** — Elle n'est représentée que par une douzaine de vertèbres et la plupart mutilées ; il est donc impossible d'apprécier les courbures et les dimensions relatives tant des corps vertébraux que des différents segments. Un atlas et un axis bien conservés permettent toutefois une constatation intéressante : celle de l'asymétrie des facettes articulaires supérieures de ces vertèbres. Ainsi les cavités glénoïdes de l'atlas (de forme ovalaire allongée, sans étranglement médian) destinées à s'articuler avec les condyles occipitaux mesurent à droite 16 mm. de longueur pour 13 de largeur maxima ; à gauche on note par contre 16 mm. pour 15 mm. de largeur maxima et la surface articulaire tend à devenir circulaire. Pareille asymétrie entraîne infailliblement sa réplique au niveau des condyles occipitaux ; ils devaient être développés certainement à gauche plus qu'à droite sur le sujet considéré. Pour la signification de ces faits nous renvoyons à un mémoire antérieur [ 7 ].

Les surfaces articulaires supérieures d'un axis nous montrent une asymétrie beaucoup plus grande encore. C'est ainsi que l'on relève à droite les dimensions de 17 mm. de longueur pour 14 de largeur maxima ; à gauche 20 mm. contre 17. C'est là une asymétrie extrême qui saute aux yeux du moins prévenu et il est remarquable de constater là encore la prédominance du côté gauche.

A noter enfin, comme fait accessoire, le peu de développement des tubercules des apophyses épineuses. Nous relevons sur cet axis et sur quelques autres vertèbres cervicales une tendance à la non bifidité, tendance constatée également chez les hommes d'Afalou.

**Membre supérieur.** — Notre matériel d'étude ne comporte qu'une *clavicule* tout à fait infantile et une clavicule d'adulte épiphysée ; il est donc tout à fait impossible d'effectuer des mensurations utiles sur cet os. On peut dire toutefois que l'indice de robusticité — apprécié *grosso modo* — était modéré.

Un *omoplate* réduit à un fragment de la fosse sous-épineuse, au col

et à la cavité glénoïde, nous permet d'apprécier la forme et les dimensions de cette dernière. Il s'agit d'une cavité du type piriforme habituel mesurant 37 mm. de longueur pour 25 de largeur maxima.

Arrivons à l'*humérus*. Il n'est représenté dans notre matériel que par 3 extrémités supérieures (dont une infantile) et 6 extrémités inférieures comportant les surfaces articulaires. Toutes les diaphyses sont mutilées, ce qui élimine là encore la possibilité du calcul des indices de robusticité. Nous constatons un V deltoïdien et une gouttière bicipitale bien marqués, mais sans exagération ; les empreintes, rugosités et tubercules d'insertions musculaires sont d'une façon générale bien marqués eux aussi mais ne sont pas exagérés non plus.

La perforation olécranienne a été constatée 4 fois sur 6, soit un pourcentage de 66 %.

Enfin nous ne notons pas de platyomie manifeste. Deux mensurations nous donnent en effet au niveau du col chirurgical :

| | I | II (enfant) |
|---|---|---|
| Diamètre antéro-postérieur........... | 0 m. 026 | 0 m. 020 |
| — transverse................. | 0 m. 025 | 0 m. 016 |

Sept extrémités supérieures de *radius* comportant la cupule radiale et la tubérosité bicipitale ne présentent rien de particulièrement notable.

Il en est de même pour 7 extrémités supérieures et 4 extrémités inférieures de *cubitus* comportant toutes les surfaces articulaires ainsi que l'apophyse styloïde. Un cubitus entier (moins cependant quelques millimètres manquant à son extrémité inférieure et à peu près reconstituables par la pensée) nous permet de juger de l'absence de platôlénie et d'évoluer, certainement sans grande erreur, l'indice de robusticité :

| | | |
|---|---|---|
| Cubitus droit | Longueur (reconstitution)............... | 250 mm. |
| | Circonférence en son milieu ........... | 46 — |
| | Indice approché de robusticité ........ | 18 — |

A noter encore que les courbures de l'os, tant dans le sens latéral que dans le sens sagittal sont modérées. Les apophyses et le sillon olécrano-coronoïdien sont bien marqués, l'olécrane plutôt large avec un bec pas très proéminent.

Il nous reste un mot à dire de la *main*. Les os du carpe sont totalement absents, aucun rayon n'est entier et aucune des phalanges et des métacarpiens ne se présente en connection. Nous avons pu toutefois effectuer sur les métacarpiens les mensurations suivantes :

| I | II | III | IV | V |
|---|---|---|---|---|
| *Longueurs en millimètres* | | | | |
| 48 | 70 | 70 | 56 | 52 |
| 46 | 71 | 66 | 51 | 52 |
| | 70 | 66 | | 54 |
| | 71 | 72 | | |

Ce tableau donne une moyenne de 47 mm. pour le I^er^ métacarpien ; de 70,5 pour le II ; 68,5 pour le III ; 58 pour le IV et 52,5 enfin pour le V. Enfin la moyenne des longueurs trouvées pour la phalange osseuse est de 42 mm., pour la phalangine de 30 ; les phalangettes manquent totalement. Tous ces chiffres sont très supérieurs aux moyennes présentées par les Européens et classent irréfutablement la main des hommes de La Mouillah parmi les mains grandes ; il suffit pour s'en convaincre de se reporter aux chiffres publiés par exemple par Pfitzner [8] pour les Européens, soit : 43 mm. 4 pour le métacarpien I ; 64,6 pour le II ; 62 pour le III ; 55,9 pour le IV ; 51,9 pour le V. Cette main de La Mouillah peut être au total rapprochée de celle des fossiles des Beni-Segoual, remarquable aussi par sa longueur.

**Membre inférieur**. La ceinture pelvienne n'est représentée que par des débris sans intérêt.

Quatre diaphyses à peu près complètes et un fragment de diaphyse fémorale ne nous permettent de mesurer ni la longueur ni l'indice de robusticité des *fémurs*. La diaphyse de ces fémurs est rectiligne, sans angulation latérale particulière. L'angle de divergence (angle fait par la diaphyse avec le plan tangent au bord inférieur des condyles) est impossible à mesurer en l'absence de surfaces articulaires. Il en est de même pour l'indice de platymérie.

Nous pouvons constater, par contre que les crêtes de la ligne âpre sont bien marquées et qu'il existe un pilastre. Les mensurations suivantes ont pu être effectuées au niveau des trous nourriciers :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Diam. ant.-post. . . | 0 m. 023 | 0 m. 028 | 0 m. 026 | 0 m. 026 | 0 m. 030 |
| Diam. transverses . | 0 m. 021 | 0 m. 024 | 0 m. 024 | 0 m. 024 | 0 m. 027 |
| Indice pilastrique . | 109 | 116 | 108 | 108 | 111 |

La moyenne trouvée pour l'indice pilastrique est donc de 110. C'est une moyenne élevée.

Une seule *rotule* est intacte. Sa largeur est de 0 m. 043 pour une hauteur de 0 m. 038. Ceci donne un indice rotulien de 88. L'épaisseur du bord supérieur qui donne une idée de l'épaisseur du muscle extenseur est de 0 m. 018.

Cinq fragments de diaphyses, dépourvues de leurs extrémités articulaires représentent le *tibia*. Là encore l'indice de robusticité est donc impossible à calculer. En revanche nous pouvons noter au niveau du trou nourricier de l'os :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Diam. antér.-post. | 0 m. 030 | 0 m. 029 | 0 m. 030 | 0 m. 032 | 0 m. 031 |
| Diam. transverses | 0 m. 020 | 0 m. 022 | 0 m. 021 | 0 m. 021 | 0 m. 021 |
| Indice de plactyné-mie ........... | 66 | 78 | 70 | 65 | 67 |

La platycnémie est donc quelquefois nulle (indices supérieurs à 70) ; le plus souvent toutefois elle est parfaitement caractérisée, mais reste modérée.

Du *péroné*, dont nous n'avons pu examiner qu'une moitié de diaphyse et quelques extrémités inférieures, nous ne pouvons pas savoir grand' chose. A noter la présence de gouttières bien marquées, mais sans exagération. Il ne s'agit donc pas d'un péroné cannelé.

Du *pied* enfin nous connaissons surtout l'astragale et le calcaneum. Quelques métatarsiens et phalanges sans connections, le plus souvent mutilés d'ailleurs, ne peuvent pas donner d'indications utiles.

L'*astragale* ne possède pas un col particulièrement dévié en dedans ; le gros orteil devait être par conséquent sensiblement parallèle aux autres orteils et ne pas pouvoir servir à la préhension. Des mensurations effectuées sur 6 de ces os nous donnent les dimensions suivantes exprimées en millimètres :

| | I | II | III | IV | V | VI |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Longueurs ..................... | 56 | 51 | 51 | 47 | 54 | 58 |
| Largeurs ....................... | 41 | 40 | 40 | 38 | 37 | 44 |
| Hauteurs ...................... | 28 | 30 | 30 | 26 | 28 | 30 |
| Indice largeur-longueur ........ | 73,2 | 78,4 | 78,4 | 80,8 | 68,5 | 75,8 |
| Indice hauteur-longueur ........ | 50 | 58,8 | 58 8 | 55,3 | 51,8 | 51,7 |

L'indice largeur-longueur, compris entre 68,5 et 80,8, avec une moyenne de 75,8, est nettement supérieur à celui des Européens (72,6) et un peu supérieur à celui des Noirs d'Afrique (74,3) ; il est inférieur toutefois à celui des fossiles des Beni-Segoual (moyenne 83).

Quatre *calcaneum* nous donnent les chiffres suivants de longueur-largeur-hauteur :

| | I | II | III | IV |
|---|---|---|---|---|
| Longueurs ..................... | 71 | 71 | 72 | 73 |
| Largeurs ...................... | 42 | ? | 42 | ? |
| Hauteurs....................... | 42 | 40 | 37 | 38 |
| Indice largeur-longueur.......... | 59,1 | ? | 58,3 | ? |
| Indice hauteur-longueur.......... | 59,1 | 56,3 | 51,3 | 52 |

Enfin la portion du calcaneum située en arrière de la facette articulaire tibiale (talon) présente les dimensions suivantes :

Ces chiffres indiquent un talon bien développé, mais sans exagération manifeste.

| | I | II | III | IV |
|---|---|---|---|---|
| Longueur | 35 | 36 | 32 | 32 |
| Largeur maxima | 30 | 31 | 31 | 31 |
| Hauteur maxima | 43 | 43 | 37 | 41 |

**Calcul de la taille.** — Seul un cubitus nous permet, vu son état de bonne conservation, de tenter un essai de reconstitution de la taille. Les tables de correspondance d'Orfila nous indiquent que cette taille s'élèverait à 1 m. 69. D'après celles de Manouvrier nous n'obtenons que 1 m. 64. Enfin les tables de Rollet indiquent 1 m. 61 à 1 m. 65. La moyenne de ces chiffres est 1 m. 65 ; on comprend cependant combien il serait peu scientifique d'admettre un tel résultat sans discussion sur le vu d'une pièce unique. Bien qu'épiphysés les os longs des membres des squelettes de La Mouillah donnent l'impression d'une taille nettement supérieure à cette moyenne, et ce chiffre de 1 m. 65 est certainement trop faible.

* * *

Nous voici maintenant armés pour comparer — dans la mesure où leur état de conservation le permet — les squelettes de La Mouillah et ceux des Beni-Segoual. Disons de suite que nous apercevons entre ces deux groupes un grand nombre de ressemblances, mais quelques différences aussi.

Les points de divergence se manifestent surtout à propos de ce que nous connaissons du crâne des hommes de La Mouillah. Les apophyses mastoïdes par exemple sont certainement moins développées chez ces derniers que chez les hommes d'Afalou. En ce qui concerne la face, les mandibules de La Mouillah sont certainement moins robustes aussi, mais des caractères généraux importants (hauteur symphysienne, forme du menton, angle mandibulaire) sont à peu de chose près les mêmes dans les deux cas. La dentition présente d'autre part exactement les mêmes caractères, et l'on pourrait appliquer presque mot à mot aux hommes de La Mouillah ce qu'ont écrit MM. Boule, Vallois et Verneau à propos de la race de Mechta-el-Arbi ; il y a à ce point de vue correspondance complète (orthognathisme, molaires peu différentes de celles des Européens actuels, usure précoce, carie dentaire, etc.). Un seul fait demeure évidemment regrettable : l'absence

de possibilité d'une constatation péremptoire de mutilation dentaire à la mâchoire supérieure, mutilation rendue cependant infiniment probable par toute une série de constatations concordantes.

En ce qui concerne le squelette des membres, les ressemblances sont tout à fait étroites. « Sujets de haute stature ; fortes empreintes musculaires, mais indices de robusticité des os longs jamais considérable en raison de leur grande longueur ; humérus eurybrachique ; perforation olécranienne dans la moitié des cas ; main remarquablement longue ; fémur à pilastre bien développé mais très modérément platymérique ; tibia modérément platycnémique ; péroné moyennement cannelé ; os du pied volumineux », écrivent MM. Boule, Vallois et Verneau dans la diagnose de la race de Mechta-el-Arbi. Tout ceci peut s'appliquer rigoureusement aux fossiles de La Mouillah.

Au total donc, de grandes ressemblances et des divergences qui ne nous paraissent pas essentielles. Les hommes de La Mouillah appartiennent bien à notre sens à la race de Mechta-el-Arbi, et le gisement exploité par Pallary marque entre l'Espagne méridionale et le golfe de Bougie un indéniable jalon sur la route de migration supposée des Cro-Magnon.

Disons pour terminer qu'un autre jalon a été planté tout récemment dans le département d'Alger. Il s'agit de la découverte d'un fragment important de maxillaire inférieur, en niveau Ibéro-Maurusien, dans une escargotière sise à Champlain (Atlas Tellien, 25 km. E. de Médéa). La mandibule en question, découverte à côté des débris d'une boîte cranienne, d'os du bassin et d'un fémur, est remarquable par son épaisseur et par une mutilation consistant en l'ablation précoce de l'incisive latérale gauche et des deux incisives médianes. M. le Prof. Joleaud qui l'a étudiée [ 9 ] rappelle que pareille mutilation, quoique rare au maxillaire inférieur, a été observée à Afalou. Il y a donc tout lieu de croire qu'on se trouve bien là encore en présence d'un exemplaire de la race de Mechta.

Enfin, dans la grotte basse du phare, au cap Ténès où nous n'avions personnellement recueilli autrefois, toujours en niveau Ibéro-Maurusien, que des débris humains sans importance [ 10 ], de nouvelles fouilles ont été entreprises par le Dr P. Vidal, de Rivoli (département d'Oran), à pied d'œuvre dans la région. Un premier sujet exhumé (malheureusement à l'état de débris) montre toutefois une dentition rappelant par un certain nombre de caractères les sujets d'Afalou. Il y a tout lieu d'espérer que de nouvelles découvertes arriveront un jour de ce point de la côte.

## BIBLIOGRAPHIE ET NOTES

1. L'Ibéro-Maurusien (ou Oranien de Gobert et Vaufrey) est avant tout caractérisé par la petitesse de l'outillage : c'est une industrie d'armatures. Les types principaux en sont les suivants : nucléus de forme ellipsoïdale tronquée ou plus ou moins quadrangulaires, à un ou deux plans de frappe souvent disposés obliquement en biseaux convergents ; lames à dos rabattu qui forment le gros de l'outillage ; segments de cercles (ou tranches d'oranges) ; grattoirs de tous types (carènés exceptés) mais rares et de petite taille ; microlithes géométriques qui sont en général des trapèzes ou des triangles ; enfin microburins. A remarquer que le burin est totalement absent.

2. Voir : Arambourg, Bovie, Vallois et Verneau : Les grottes paléolithiques des Beni-Segoual (Algérie). *Archives de l'Institut de Paléontologie humaine*, Mémoire 13, décembre 1934.

3. R. Verneau : La race de Cro-Magnon, ses migrations, ses descendants. *Rev. d'Anthropologie*, 3e série, t. I, 1886.

4. R. Verneau : Rapport sur une mission scientifique dans l'archipel Canarien. Paris, Imprimerie nationale, 1887 (1 vol.).

5. Dr H. Marchand : Les documents humains de l'escargotière d'Ain-Bahir. *Recueils des Notices et Mémoires de la Soc. archéologique de Constantine*, mars 1934, pp. 2 et 3.

6. Boule, Vallois et Verneau : *loc. cit.*

7. Dr H. Marchand : De l'asymétrie condylienne occipitale chez les Berbères. *Rev. de Médecine et de Chirurgie de l'Afrique du Nord*, t. VIII, 1931.

8. Pfitzner : Maatzverhâltnisse des Handskeletes (Morphol. *Arbeiten*, Bd. I, 1892, p. 1.

9. L. Joleaud et Castellani : Escargotière préhistorique de Champlain, près Médéa (Alger). *Journal de la Soc. des Africanistes*, t. V, fasc. II, 1935.

10. Dr H. Marchand : La grotte basse du phare au cap Ténès. *Bull. de la Soc. de Géogr. et d'Archéol. de la province d'Oran*, t. LVI, 1935.



# LES BASES ET LES LIMITES DE L'ANTHROPOLOGIE

Par le Dr W. JANKOWSKY
(de Breslau).

L'Anthropologie est à présent un sujet d'intérêt général par la connaissance populaire de la science humaine. Mais le but de la nouvelle science paraît à beaucoup de personnes indistincte et son cercle d'ouvrage envers d'autres disciplines pas assez limité. On trouve un tel point de vue non seulement chez les ignorants, mais encore bien des personnes de science estiment l'Anthropologie comme superflue ; elle est, en effet, enseignée jusqu'à maintenant dans les Universités par les professeurs d'anatomie. Elle est combattue logiquement partout, ou l'on ne la considère que comme la science de la race et qu'on lui refuse la distinction raciale pour des causes personnelles.

Mais les représentants de l'Anthropologie eux-mêmes lui donnent un différent sens et une différente conférence. La division classique d'aujourd'hui — surtout en Allemagne — est celle en *Anthropologie générale* avec les sous-divisions : variabilité, sélection, hérédité, eugénique, etc. et en *Anthropologie spéciale* avec les sous-disciplines : science de l'homme et science des types (race, constitution, etc.). Cette classification est souvent attribuée à Martin, mais en fait n'est que l'ancienne classification connue dans bien d'autres disciplines. Elle fut complétée à la fin par des disciplines nouvelles comme la physiologie et la psychologie des races et on y a ajouté une troisième partie celle de l'*Anthropologie sociale.* Une telle extension du cadre premier n'est sans doute pas une évolution organique puisque les nouvelles disciplines comprennent presque toujours des directions d'études nouvelles, et la division est rompue en ajoutant une troisième partie (l'Anthropologie sociale). En outre, on peut disputer de ce que l'on doit compter à la partie générale et de ce qui revient à la partie spéciale. Mais sans égard pour ces arguments le fait le plus

important est que cette classification n'est pas acceptée partout. Quelques-uns ne veulent admettre que la science des races et encore, comme Palae-Anthropologie, moins la science des races préhistoriques. La doctrine des types constitutionnels et leurs relations avec les types pathologiques, de même que la psychologie des types, qui sont exclues jusqu'à présent de l'Anthropologie classique physique, ont augmenté encore la confusion. La cause vraie en est qu'il n'existe pas de définition claire des limites de l'Anthropologie nouvelle.

Nous ne ferons que mentionner le point de vue ancien qui mêlait (d'abord sans limite, puis en en reconnaissant le propre domaine) l'Ethnologie et l'Anthropologie. La recherche scientifique dans son développement, surtout au siècle passé, a précisé les points de contact des deux disciplines. Il y a sans doute des points communs entre les deux disciplines, entre les types matériels et spirituels et entre leur culture matérielle et psychique. Mais ces liaisons se compliquent de maintes influences extérieures, et nous ne parvenons à des résultats clairs et scientifiques, que dans la mesure où chacune des deux disciplines est arrivée à une fin certaine dont on ne peut rien dire. On en peut conclure qu'un seul professeur ne peut réaliser la discipline entière, Anthropologie et Ethnologie. La direction des recherches et les méthodes sont tellement différentes que l'une ou l'autre souffrira nécessairement d'une union. C'est pourquoi en Allemagne on a réalisé par principe la séparation ; on comprend facilement de minimes exceptions à ceci. A l'étranger on reconnaît la liaison entre la préhistoire et la science raciale préhistorique, et qui est étranger à ces choses doit savoir qu'en France on comprend par Ethnologie souvent ce que nous nommons Anthropologie. En Italie on trouve une discipline spéciale, l'Anthropologie criminelle en premier lieu. C'est pour cela que, d'une part, la méthode de mesure des criminels — dite Bertillonage — est en principe la même qu'en Anthropométrie et que, d'autre part, surtout les auteurs italiens ont étudié les types intellectuels des criminels.

L'Anthropologie est sans doute dans sa forme actuelle une science jeune. Partant, il est bien compréhensible que son devoir n'est pas encore suffisamment limité, et comme dans d'autres disciplines presque toujours il est une règle naturelle que le nouveau seul persiste contre le présent. *Surtout de ce point de vue un travail d'ensemble apparaît nécessaire quant aux buts et fondements de l'Anthropologie.*

Si nous la comprenons en général comme la science naturelle de l'homme, et sur ce point l'accord est général, il en résulte qu'elle est une science ancienne. Ceci est vraiment compréhensible, parce que

jadis l'homme a toujours été pour lui-même la plus importante créature et le plus important objet de recherche. En ce sens on a déjà connu une Anthropologie dans l'antiquité. La grande différence avec l'Anthropologie moderne est au moins aussi claire et aussi grande que celle entre la médecine antique et la médecine moderne. Elle est réalisée par le fait que la réflection spéculative (déductive) s'oppose aux recherches empiriques (en premier lieu inductives). Il est suffisamment connu, que ce changement dans l'histoire de la psychologie humaine ne progressa que très lentement malgré les indications des génies, et que nous trouvons en ce sens aujourd'hui encore des restes antiques.

Mais l'anatomie, la physiologie et la psychologie s'occupent empiriquement (inductivement) de l'homme, et malgré cela et malgré des relations intimes elles ne représentent pas l'Anthropologie au sens moderne. Il faut alors que celle-ci soit caractérisée d'une autre façon. *Cette marque distinctive nous la trouvons évidemment dans le développement de la science biologique même, et, par elle, nous concevons en même temps la raison pour laquelle une Anthropologie spéciale est absolument nécessaire.*

Chaque recherche scientifique doit avoir pour directive de rechercher des règles et des lois ayant dans son domaine une valeur générale. D'ailleurs les recherches en anatomie, physiologie et psychologie s'attachèrent aux principales connaissances, et cette directive fut aussi nécessairement suivie, et par suite les principes (les faits généraux) purent être trouvés avec facilité. A mesure qu'augmentèrent les connaissances biologiques — de même il en a été pour la physique et la chimie — un certain changement a dû se produire dans les recherches, c'est-à-dire dans les buts qu'elles se proposaient. Et après les découvertes générales, on dut favoriser de plus en plus les recherches spéciales. Ce développement est en fait réalisé, et nous trouvons dans la biologie auprès de *la discipline ancienne (générale)* une discipline plus *jeune*, *individuelle.* Naturellement, on peut choisir d'autres expressions pour cette confrontation. En tout cas, il est certain que les recherches étaient dirigées d'abord vers les formes des créatures (vers la morphologie), vers les groupes (systèmes) et, au début de ce siècle, on se détourna avec intention de ces études qui furent orientées en zoologie et en botanique, vers les événements vitaux spéciaux.

Pour *la biologie ancienne* les conceptions fondamentales sont caractérisées par des idées comme « l'homme », « l'animal », « la plante », etc., etc. Mais en réalité il n'existe réellement (concrètement) aucun homme, aucun animal, aucune plante ; mais ce sont *des idées abstrai-*

*tes* sans valeur réelle. Il existe en effet seulement un homme (animal, plante) d'une certaine race, d'un certain sexe, d'un certain âge, en un certain temps et à un certain endroit. L'inexactitude et le hasard qui contiennent ces idées abstraites sont mis en évidence par le fait que la division en botanique et zoologie, en genres et espèces, etc. (c'est-à-dire l'ordre systématique) est toujours dans une certaine contradiction avec les faits. Il n'y a, en effet, aucune limite entre les créatures végétales et animales ou entre les espèces malgré toutes les définitions de l'espèce.

Une autre idée qui était caractéristique pour le but général et la science entière au siècle passé est celle du « *normal* ». Le but des recherches était de constater le *normal*. On voulait, par exemple, constater la quantité de sang, de la sécrétion de l'estomac, etc. par jour, de l'homme en bonne santé ; combien de chaux, de sucre, etc. se trouvent dans le sang ou combien de chaleur se forme par une nourriture particulière. D'ailleurs, on reconnaissait que ces recherches ont une valeur très différente suivant l'âge et le sexe, et aussi en comparant le même âge et le même sexe on trouvait encore chez maintes personnes des différences remarquables sans pouvoir dire que celles-ci soient anormales. Le normal est aussi une conception abstraite qui n'a pas d'existence réelle. Là, où on devait donner des observations numériques, on dut compter comme normales toutes les variations ou donner comme normale une valeur moyenne abstraite, tirée de ces variations. De cette manière on ne pouvait pas obtenir de précision, c'est clair.

Peu à peu on reconnut, que les recherches ne firent aucun progrès avec le concept du normal et avec la systématique. De même, on remarquera que la biologie, jusqu'à présent, ne put être utile dans la vie pratique pour laquelle la conception du normal apparaît surtout acceptable. De cette manière on fut forcé de donner une grande importance justement aux différences négligées des cas normaux, c'est-à-dire à l'intérieur de l'espèce et de constituer une nouvelle discipline dirigée vers l'étude de l'individu. Il en fut ainsi, en effet, même longtemps avant la science moderne de l'hérédité, à laquelle nous devons surtout nos connaissances sur la personne individuelle. *La discipline* individuelle *de la biologie représente, comme nous allons l'expliquer, le début de l'Anthropologie elle-même.*

On n'ose pas admettre que cette contradiction entre la plus ancienne et plus théorique discipline et la plus jeune et plus empirique est due à ce que les résultats de la première et la manière de penser dirigée par la théorie étaient faux, bien que maintes idées d'autre-

fois durent être modifiées par les recherches modernes plus exactes. *C'est plutôt ainsi que les modes théorique (déductif) et empirique (inductif) existent nécessairement en même temps selon la psychologie humaine, dirigée de même vers la composition (synthèse) et vers la solution (analyse).* Si la systématique, pendant le changement déjà mentionné, fut refusée souvent par les recherches individuelles (faussement nommées « biologiques »), c'est aussi un point de vue borné. La division des animaux en classes, ordres, familles, genres et espèces, qui est nécessaire pour l'ordre dans la foule des observations, est fondée sur l'abstraction. On en peut conclure qu'on ne doit pas comprendre que toute abstraction et spéculation est superflue et que la recherche empirique est seule juste. Surtout elle a besoin d'être complétée par la première, et la nécessité de penser spéculativement trouve son expression dans les idées modernes de la théorie et l'hypothèse et dans leur grande valeur pratique (heuristique). La différence entre les méthodes de recherches générale et individuelle est que *la première renonce à la liaison complète avec les faits. Par contre, les résultats de la biologie dirigés vers l'individualité ont la plus grande valeur réelle.* Dans celle-ci, c'est-à-dire dans la possibilité d'être utilisée pour la vie pratique, consiste sa grande importance et sa grande extension. La biologie la plus nouvelle ne voulut plus constater la quantité de sang, de la respiration, la forme du squelette de l'homme en général, mais elle s'intéressait surtout, à l'étude des différences. Si, par exemple, il était connu ordinairement que l'engraissement entraînait une augmentation du poids et que l'exposition au soleil entraînait une brunissure de la peau, etc., il fallait étudier les individus, qui réagissaient différemment. On trouva aussi de nouvelles remarques dans l'observation d'individus comme par exemple, les groupes sanguins, et fondamentalement la morphologie, physiologie et psychologie reçurent de la nouvelle direction et des méthodes qui lui étaient nécessaires, une toute nouvelle façon. Mais il ne s'agit non seulement de la description de ces différences individuelles, il est aussi nécessaire de fixer de même le combien de certaines variations, et alors chez quels individus on les observe, c'est-à-dire en liaison avec quelles autres particularités. Toutes ces recherches représentent la grande discipline de *la science humaine.*

Le sujet le plus spécial de recherche serait l'individu unique. En effet, un tel peut être recherché singulièrement, mais chaque individu ne peut être l'objet d'une recherche particulière, pas à cause de cela, parce que l'intérêt pratique y manque. On recherchera donc toujours dans la biologie individuelle des règles et des accords (corrélation), et

la dernière question de la liaison des particularités entre elles mène déjà à une deuxième partie dans l'étude de l'individu, c'est *la science des groupes ou des types*. On peut résumer principalement des particularités, quelles qu'elles soient, comme un type, par exemple, tous les hommes qui ont une différente couleur des yeux (d'iris) ou une luxation des hanches en même temps que du strabisme, etc. Mais il serait très douteux que de telles particularités soient en corrélation réellement, donc il s'agira de groupes naturels. Il va sans dire que les types les plus importants sont ceux qui proviennent empiriquement des faits, c'est-à-dire qui procèdent d'une observation immédiate, comme les types raciaux, les types constitutionnels, les types sexuels (masculins et féminins), etc.

*Toutes ces recherches individuelles, la science humaine et la science des types, rentrent dans le cadre de l'Anthropologie.* Il y a cependant un point à modifier, en ce qui touche à la pathologie, ici la doctrine constitutionnelle fut reconnue plus claire en tant que but de recherche. La pathologie se présente même sur un pied d'égalité complète avec l'Anthropologie, puisqu'elle constate de même des particularités individuelles, à savoir les symptômes des maladies et qu'elle y concevait des types — ce sont des maladies. Cependant la limite entre la doctrine de pathologie et l'anthropologie ne peut causer des difficultés, et il est plus essentiel de comprendre qu'il y a entre les deux doctrines maintes liaisons puisqu'il n'y a aucune limite entre le normal et l'anormal.

Si on veut disposer pour la limite contre la biologie ancienne comme mentionné et donc aussi contre l'anatomie et la physiologie actuelle que celle-ci s'étende jusqu'aux espèces et que tout ce qui est au-dessous de l'espèce comme race, constitution, etc. appartiennent à l'ouvrage de l'Anthropologie, j'ai l'opinion que de telles limites forcées n'ont aucun sens. Par contre, il est important d'admettre qu'une division des recherches anthropologiques sus-mentionnées est nécessaire ou *utile* puisque pour celles-ci le but des recherches et les méthodes sont très différents. On pourrait renoncer absolument à l'expression « Anthropologie » et citer une « anatomie spéciale » (morphologie), physiologie et psychologie spéciales s'opposant à la partie « générale » de ces recherches. Mais celles-ci sont, dans leur conception, des doctrines de comparaison et par suite des parties de la zoologie et de la botanique. La nécessité d'observer l'homme à part et de choisir une expression particulière, découle de l'utilité de réaliser une telle doctrine particulière comme nous le faisons pour certains animaux domestiques et pour plantes de culture.

Pour cela, il faut que l'Anthropologie s'étende à toutes les parties sus-énumérées, donc non seulement à la morphologie et évolution des formes de l'homme, comme quelques-uns le désirent, mais en même temps aussi à la physiologie et psychologie. Ainsi seulement les événements vitaux pourront être constatés et ce travail signifiera une autre limite principale de l'anatomie d'aujourd'hui.

Au dernier siècle le problème de la descendance de l'homme a joué un rôle spécial pour l'Anthropologie et les travaux de Lamarck, Darwin, Haeckel et d'autres, de même la découverte des squelettes humains préhistoriques ont fait beaucoup pour le développement de la biologie et l'anthropologie modernes. Mais ces circonstances historiques, au commencement de la science, ne peuvent naturellement pas être comptées pour la délimitation des disciplines. L'homme occupe simplement la place d'un membre unique dans la longue échelle du développement, et l'hypothèse de la descendance représente, d'après son sens, une partie de la zoologie générale, donc une doctrine apparentée à l'anthropologie. En outre, la connaissance la plus exacte de la descendance nous servirait pour l'état présent de l'homme, sans doute moins qu'on le suppose généralement.

Mais alors aujourd'hui les théories de la descendance ne jouent plus le même rôle qu'au siècle passé, la relation entre l'influence du milieu et de la masse héréditaire était restée au centre des études. On accepta et on accepte encore jusqu'à présent l'influence du milieu pour déclarer la descendance de l'homme, mais aussi les différences des races et même à l'intérieur de celles-ci les différences subtiles. Mais il est frappant, que l'on n'a pas attendu des résultats suffisants de la doctrine étudiant ces influences par des méthodes scientifiques, c'est la mécanique du développement. Plutôt les hypothèses du milieu furent établies *a priori* et n'ont qu'une valeur spéculative. Mais, pour l'analyse de ce problème, bizarrement disputé, on doit demander une étude scientifique, c'est-à-dire on doit savoir d'abord en quelle manière et dans quelles limites l'homme change par le changement du milieu. Parce que les recherches expérimentales chez l'homme sont difficiles et qu'on a besoin des méthodes spéciales, il est opportun qu'une partie spéciale de la mécanique du développement s'occupant de l'homme soit ajoutée à l'Anthropologie.

Avec la mécanique du développement, l'hérédité est étroitement liée. Les faits d'hérédité ne sont, en tout cas, chez l'homme et chez les autres mammifères, pas essentiellement différents, comme par exemple, il en est de leur morphologie, physiologie et psychologie. En principe, il faut remarquer que la doctrine héréditaire humaine se

comprend seulement du point de vue de l'hérédité générale. Pour cela on ne devrait pas établir une doctrine spéciale de l'hérédité humaine, mais il y a des disciplines apparentées partout et l'utilité est décisive pour ajouter l'une à l'autre.

Les recherches ci-dessus citées s'étendent plus ou moins à l'homme isolé. Mais il est nécessaire d'étudier l'homme aussi dans le cadre de la population humaine. Car, en effet, il n'y a pas d'homme unique et pour la vie pratique une science des relations entre les hommes sera de grande importance. Il s'agit là de l'Anthropologie sociale. Cette doctrine est la plus jeune et la moins délimitée. En général, on y comprend seulement les types nommés sociaux. Mais il faut qu'on compte dans l'Anthropologie sociale tout ce qui concerne l'homme comme animal vivant en société. Ici, on recherchera les résultats de la symbiose humaine normale et de nouveau, comme ci-dessus, dans les domaines de la morphologie, physiologie et psychologie. (Les résultats anormaux, les maladies sont étudiés par la pathologie.) A mon avis, il n'est pas nécessaire d'établir des types sociaux spéciaux. Car ils ne sont pas, comme quelques-uns croient, d'après la théorie du milieu, les résultats de différences sociales, mais au contraire, la cause de la classification sociale, c'est-à-dire, ils sont des types constitutionnels. Plutôt le fait de la classification sociale et les différentes façons de celle-ci appartient à l'Anthropologie sociale, de même la constatation biologique des différentes manières de vivre (les paysans, les nomades, etc.), les fondements biologiques des différentes cultures et des différents événements historiques, ce qui ne doit pas être discuté ici. La relation importante entre les hommes est la propagation. En général, les façons de celle-ci comme sélection, panmixie, incestes, etc.) sont comptées à la doctrine d'hérédité. Cette subordination n'est pas opportune à mon avis, car il s'agit de circonstances précédant l'hérédité et il serait plus exact de borner la doctrine de l'hérédité aux faits physiologiques de l'hérédité qui représentent un domaine assez vaste et ne sont pas encore étudiés parfaitement.

Ce qui a été cité sur le développement de l'Anthropologie prouve qu'il n'y a pas de date exacte sur l'origine de l'Anthropologie, et que par exemple cela n'a pas de sens que Blumenbaih (1752-1840) ait été souvent cité comme père de l'Anthropologie nouvelle. Celle-ci, c'est-à-dire la biologie humaine, dirigée vers l'étude de l'individu, ne s'est pas développée tout d'un coup et ne s'est pas trouvée aussi connue et claire qu'on la peut présenter maintenant. Mais les questions spéciales et les travaux apparaissaient d'abord dans quelques disciplines comme dans celles des types corporels, de la constitution, en patho-

logie, etc., jusqu'à ce qu'en résulte une doctrine définie avec un but et un domaine précis.

En résumant, nous concevons la classification et le domaine de l'Anthropologie comme suit :

I. — *Morphologie* :

1. Description précise des symptômes individuels et collection du matériel et des faits correspondants (*science générale de l'homme* : la morphologie du squelette et des parties molles ; l'Anthropométrie avec les recherches mathématiques ; la somatoscopie, la variabilité, etc.).
2. La fixation de l'existence contemporaine des symptômes différents chez le même individu, c'est-à-dire la fixation des types (*la science des types* : les types d'âge avec les périodes typiques du développement individuel, les types sexuels, types constitutionnels, types raciaux, les bâtards raciaux, les types maladifs, etc. et la relation de ces types entre eux).
3. La fixation statistique sur l'existence dans l'espace et dans le temps, donc aussi le changement de ces particularités et de ces types.

II. — *Physiologie* :

1. La science générale de l'homme : les symptômes physiologiques individuels (selon le sens du § I, 1).
2. La science des types : les groupes sanguins, les types prédisposés aux maladies, d'autres types physiologiques et la relation de ces types entre eux et les types morphologiques.
3. La fixation statistique sur l'existence dans l'espace et dans le temps, donc le changement de ces symptômes et de ces types.

III. — *Psychologie* :

1. La science générale de l'homme : les symptômes psychologiques (selon le sens du § I, 1).
2. La science des types, inclue la relation entre eux et entre les types psychologiques, physiologiques et morphologiques.
3. La fixation statistique sur l'existence dans l'espace et dans le temps, donc aussi le changement de ces symptômes et de ces types.

IV. — *La doctrine de l'hérédité de l'homme* :

V. — *La mécanique du développement de l'homme* :
1. Ontogénie de l'homme.
2. Phylogénie de l'homme.
3. Les relations entre la masse héréditaire et le milieu.
4. L'influence de la symbiose humaine.

VI. — *L'Anthropologie sociale* :
1. Classifications sociales différentes.
2. La propagation selon la qualité : sélection, panmixie, inceste, les degrés de la parenté, etc.
3. La propagation selon la quantité (statistique).
4. L'eugénique.

Chacune de ces disciplines a naturellement d'autres sous-disciplines déjà connues, que je n'ai pas besoin d'exposer ici. De même, il n'est pas nécessaire de remarquer que chaque division (analyse) doit être complétée par une synthèse, cependant individuellement différente et se trouvant au dehors d'une exposition scientifique. Le nombre des types n'est pas limité à cause de leur base psychologique et on peut fixer de plus grands groupes, par exemple des types pigmentés et des types pileux. Pour certains, le fait résultant de la classification citée que la science raciale, représentant une petite partie de l'Anthropologie, présentera de l'intérêt. Ceci est connu depuis longtemps des experts et n'empêche pas qu'une grande importance soit donnée à cette partie.

Par le fait qu'il y a beaucoup de types, l'un à côté de l'autre, il en résulte immédiatement la question de leur relation. Les réponses sur ce point sont naturellement à tirer seulement de recherches pratiques (inductives), et on ne doit pas subordonner avant tout les autres types aux types raciaux. En général, les relations entre les particularités observées et entre les types sont peu recherchées. Nous connaissons seulement quelques-unes de ces liaisons entre les types constitutionnels et raciaux, d'une part, et les types pathologiques, d'autre part. Mais il manque par exemple, encore une base de discrimination sur la question importante de savoir si des particularités, sur lesquelles se basent la diagnose des types en certains cas, ne résultent pas de conditions pathologiques et ne modifient pas simplement le type. Par exemple, les pygmées sont vraisemblablement des types pathologiques. Ce cas prouve la nécessité des recherches biologiques exactes (inclues celles-ci dans la médecine).

Toutes les limites citées sont non seulement nécessaires pour des

raisons logiques systématiques, mais opportunes. Mais il est bien entendu que les liaisons avec les doctrines apparentées et une connaissance correspondante de celles-ci représentent une pareille nécessité.

La division ci-dessus ne doit pas être un schéma inflexible et on peut la changer quant à la classification et la formation de groupes, mais pas en relation à l'état de l'Anthropologie. Les explications sur le but des recherches et l'étendue de l'Anthropologie et, en somme, sur la nécessité d'une science distincte de l'homme découlent sans difficulté du développement naturel de la science biologique. Mais aussi la division en morphologie, physiologie et psychologie correspondent en tout cas à ce qui est confirmé dans la pathologie depuis longtemps et il est remarquable que la doctrine d'hérédité dirigée seulement au commencement vers la morphologie a suivi nécessairement les mêmes divisions.

Parce qu'une telle tentative de délimitation manquait jusqu'à présent, l'explication peut surtout justifier, malgré sa brièveté, une proposition éventuelle. On pourrait peut-être trouver que cette discipline est trop étendue pour être envisagée complètement par un spécialiste. C'est certain ! Mais on ne peut plus discuter aujourd'hui sur la nécessité d'une spécialisation. Car la pratique a prouvé depuis longtemps que les spécialistes se limitent à certains travaux. La situation est donc semblable à celle de l'enseignement de la médecine qui montre, malgré leur formation extérieure principalement différente, des faits analogues à cause des maladies morphologiques, physiologiques et psychologiques. Il est à remarquer, en tout cas, que les limites de cette discipline ne peuvent pas être définies au hasard (libre arbitraire), mais qu'elles résultent nécessairement de la division de la biologie en morphologie, physiologie et psychologie qui ne dépendent que de l'ensemble des événements vitaux.

En outre, ce programme contient aussi une direction pour l'éducation préparatoire qu'on demandera à un spécialiste en Anthropologie. Il n'y a pas encore de lois ou de règles habituelles pour l'éducation préparatoire dans notre nouvelle science. En effet, l'éducation d'aujourd'hui est en premier lieu morphologique, parce que les anthropologues, jusqu'à présent, furent la plupart d'abord des anatomistes. Cette éducation est insuffisante. Malgré la nécessité de la spécialisation, on doit exiger une science plus étendue comme fondement général de l'Anthropologie. D'autre part, une éducation préparatoire biologique dans le sens de la mécanique du développement ou seulement de la science zoologique ne peut suffire pour l'Anthropologie. Il

faut en tout cas que les fondements soient l'anatomie (morphologie), physiologie et psychologie humaine. Et la meilleure formation est donnée sans doute par la doctrine apparentée à l'anthropologie et la médecine. Car celle-ci ne représente dans son enseignement, au moins en partie, rien autre chose que la science humaine. Particulièrement, les exagérations et d'autres fautes ou le désir de quelques-uns de borner l'anthropologie à la science raciale proviennent à la base d'une éducation préparatoire insuffisante. On doit concevoir qu'un très grand hôpital, de même qu'un médecin très occupé a l'occasion de voir une plus grande quantité de faits quant à la science humaine et à la typologie que beaucoup d'instituts anthropologiques, et on comprendra l'importance de la médecine comme fondement de l'anthropologie. Partant, on ne saurait naturellement dire, que le médecin ne soit quand même un anthropologiste. Plutôt on doit ajouter une autre éducation que cependant les instituts anthropologiques, en général, ne sont pas capables de donner. D'après mon avis, il est nécessaire qu'une spécialisation dans le changement de celle-ci soit réalisée (par exemple, la possibilité de faire des recherches dans un hôpital) afin que la science humaine ne soit pas en danger de devenir une science morte.

Mais pour cela il est nécessaire d'avoir un clair programme d'études et d'éliminer des obstacles inutiles dans la science même, par une convention sur la classification, en termes techniques, etc. Nous avons besoin d'avoir une convention — cela va sans dire — internationale. C'est à ce but que l'exposé ci-dessus doit inciter.



# LIVRES ET REVUES

*Mohammadou-Aliou-Tyam* : « La vie d'El-Hadj-Omar », Qacida en langue Poular (Transcription, traduction, notes et glossaire), par Henri Gaden, ancien gouverneur des colonies. — Volume XXI des Travaux et Mémoires de l'Institut d'Ethnologie. Paris, 1935.

La « Qacida » ou poème biographique composé en langue Poular par Mohammadou-Aliou-Tyam est l'œuvre d'un indigène de l'Afrique Occidentale, actuellement colonie française, lequel est mort à Hâïré, en 1911, à l'âge de 80 ans. Le sujet de ce poème est la biographie d'un chef de guerre du nom d'El-Hadj-Omar qui joua un certain rôle dans les régions situées entre le Haut-Niger et le Sénégal et qui fut un grand zélateur de l'Islam entre 1846 et 1884. L'auteur indigène avait guerroyé sous les ordres du cheikh Omar et il travailla durant de longues dizaines d'années à l'élaboration de sa volumineuse Qacida.

En outre du mérite spécial d'avoir été l'historien des événements qui précédèrent, dans son pays, la conquête française (qui eut lieu vers 1890), Mohammadou-Aliou-Tyam présente au point de vue de la linguistique africaine un intérêt tout particulier en ce sens qu'il écrit son énorme poème dans la langue du pays, ne reculant pas devant les difficultés de l'application insolite des principes de versification arabe, au sol plutôt ingrat d'un idiome dont le classement ethnique reste jusqu'ici l'un des points les plus controversés de la linguistique africaine.

Il entrait par conséquent dans le rôle créateur d'un poète local, qui pouvait prétendre à émouvoir le grand public des illettrés de son pays natal. Une Qacida écrite sous cette forme était destinée à être apprise par cœur par les aveugles et les mendiants qui vont de porte en porte dans le pays de Fouta-Toro en chantant les strophes sur des tons modulés, et même dans les mosquées des marabouts en voyage pouvait élargir encore davantage l'auditoire immanquable de cette poésie épique.

Le savant français qui s'est chargé de donner accès à cette production si originale aux recueils de matériaux scientifiques, sur lesquels s'élève graduellement la linguistique comparative de l'Afrique Occidentale n'a pas reculé devant un labeur d'autant plus méritoire qu'il ne peut être apprécié à sa juste valeur que par un cercle fort restreint de lecteurs. Etant lui-même un ancien gouverneur des colonies qui a su se créer de vastes relations personnelles au milieu de la population indigène, pour le plus grand profit de son pays, car c'est la vraie méthode en fait d'activité coloniale, M. Henri Gaden a réussi à présenter sous une forme à la fois élégante et rigoureusement scientifique le texte en langue Poular du poème épique, dont il s'agit et qui ne contient pas moins de 1.180 vers. En regard du texte indigène il a donné une traduction française et un commentaire explicatif qui atteint à 1.160 paragraphes. Le glossaire remplit à peu près 70 pages.

* * *

L'un de mes amis, arabisant et orientaliste, M. Paul Brounovsky, que j'ai prié de me procurer quelques notes sur le livre de M. Henri Gaden, me communique les précisions suivantes, rentrant dans le domaine de sa compétence.

1. Le système de transcription adopté par l'auteur est simple et clair. C'est une question que M. Brounovsky a travaillé dans le terrain d'application aux langues caucasiennes.

2. L'accent d'intensité est partout marqué avec une grande précision, ce qui facilite la récitation.

3. Les 50 premiers vers sont présentés au lecteur avec traduction interlinéaire divisée mot à mot, ce qui est un véritable service pour les étudiants de la langue Poular (pp. XV à XXIII).

4. L'explication du terme arabe de *Qacida* est ici nécessaire. C'est le type du poème de sept à dix vers (selon Belot, *Dictionnaire de langue arabe*). Cependant, Thornton (*Elementary Arabic Grammar*) donne à la page 221 de son Manuel (§ 591) une explication plus précise de ce terme. Selon cet auteur « la poésie arabe classique (de 500 à 750 de notre ère) prend ordinairement la forme de courts poèmes qui ne dépassent guère une centaine de vers. C'est ce que l'on appelle une « Qasida ». Le mètre usuel employé en ce cas est le « Kâmil » qui veut dire « le vers parfait ».

* * *

En ce qui concerne le classement linguistique, aussi bien que la position relative du peuple *Peul* ou *Foula* dans l'ethnologie africaine, nous pouvons considérer d'abord un groupe d'auteurs plus anciens, à la tête desquels nous placerons le linguiste Abel Hovelacque « La Linguistique » et le général et ethnographe éminent L. Faidherbe. Le résumé de ce qui était l'acquis de la science vers la fin du XIXe siècle, peut être exprimé dans les traits suivants :

*a*) Le peuple des *Peulh* est établi entre le Sénégal et le lac Tchad dans l'Afrique Occidentale ;

*b*) Les dialectes principaux de sa langue (appelée « *poul* ») sont : le foutatoro, le foutadjallo, le boudou et le sokoto ; plus spécialement, on appelle « poular » le dialecte « peul » ou « poul » du Fouta-Sénégalais ;

*c*) L'une des particularités les plus intéressantes de la langue « poul » ou « peul » est le fait de partager tous les êtres en deux catégories comprenant — d'une part : tout ce qui appartient à l'humanité et — d'autre part, tout ce qui est en dehors de l'humanité (animaux et objets inanimés). C'est ce que le général Faidherbe a appelé le système des deux genres : le « genre hominien » et le « genre brut ».

Quant à la race du peuple *Poul*, les anthropologues de la fin du siècle avaient déjà la tendance à les considérer comme des parents des Nubiens du Haut-Nil.

* * *

Durant les derniers 40 ans, la question de l'origine des *Peulh* ou *Poul* et de leur classement, soit linguistique, soit anthropologique s'est considérablement élargie, en même temps qu'elle a été étendue à des horizons plus vastes, à tous les points de vue. L'un des exposés les plus lucides de la manière dont elle se présente actuellement a été donné par Déniker, dans son bel ouvrage : *Les Races et les peuples de la Terre*. Voir

l'édition posthume de 1926, pp. 538 et 542. Voici en quelques traits ce qu'il donne comme la clef du problème :

« Un groupe plus vaste auquel on donne le nom de *Foulah-Sandé* comprend un ensemble de populations provenant du mélange des Ethiopiens avec les Nigritiens (nègres soudanais ou nilotiques). Leur situation s'étend *à travers toute l'Afrique* sur une bande de 5 à 6 degrés de largeur, depuis le lac Rodolphe, en passant par le Darfour et le Ouadaï, le Baghirmi et le Bornou jusqu'aux bassins du Niger et du Sénégal. Cette zone occupe donc *deux parties distinctes* séparées par la ligne de partage entre les bassins du Nil et du Congo d'une part, et les bassins du Tchad, du Niger et du Sénégal d'autre part. A l'est de cette ligne vivent les populations *Sandé*, résultées du croisement des Ethiopiens avec les Nègres du Soudan oriental. A l'ouest, au contraire, on trouve des îlots, éparpillés sur un immense espace, d'une seule population celle des *Foulah* ou *Peulh*, issue du croisement des Ethiopiens avec les Nègres du Soudan central et occidental et imprégnée en plus de sang arabo-berber. Cette population parle la langue *foulbé* ou *Poular*, qui est un idiome agglutinant à suffixes, très mélodieux (on l'a surnommé l'italien de l'Afrique), à vocabulaire très riche et nuancé. Meinhof (*Die Sprachen der Hamiten*, Hambourg, 1912) rapporte la langue des Peulh au groupe Hamitique ; mais selon Delafosse (*Haut-Sénégal-Niger, le pays, les peuples, les langues*, 3 vol. Paris, 1912) c'est une langue nègre spéciale ne contenant presque pas d'éléments khamitiques.

Le vrai nom « Foul-bé », en leur propre langue, veut dire « les éparpillés ».

« L'élève du bétail étant l'occupation essentielle de ce peuple, il n'atteint nulle part la côte de l'Atlantique, parce que les pâturages indispensables au bétail n'y existent pas. Ils sont particulièrement nombreux dans les vallées du Sénégal et du Niger, ainsi que dans le Fouta-Djalon et le Darfour. Venus du Nord de l'Afrique ou même de la Syrie comme l'admet, avec de bons arguments, Delafosse, les Peulh se sont établis dans le Fouta du VIII^e^ au XI^e^ siècles et ont probablement adopté la langue des Toucouleurs = Tekrour (nigritiques) qui est devenue le « poular ». Leurs migrations depuis le Fouta vers l'Est sont de date récente » (p. 543).

Au point de vue purement linguistique, il y a lieu de citer, en fait d'ouvrages récents les livres de Fr. N. Fink (*Die Sprachstämme des Erdkreises*. Leipzig, 1909) et celui du Père W. Schmidt (*Die Sprachfamilien und Sprachenkreise der Erde*. Heidelberg, 1926).

Fink considère le Poul-Poulbé ou Foulah comme un peuple de race éthiopienne, dont le nom provient de la langue des Mandingues et veut dire « ceux de peau brun-claire » (p. 116).

W. Schmidt range la langue « poula » dans la classe des idiomes « Bantouïdes », considérant que l'idiome « poula » s'est arrêté dans la voie de développement qu'a parcourue la langue « bantou » dans des conditions plus favorables à l'évolution complète (p. 109).

On voit donc que le problème à la fois linguistique et anthropologique de l'origine et de la classification du Peulh et de la langue Poular s'est compliqué à mesure des matériaux plus considérables que la science a élaborés depuis environ un demi-siècle. Il faut donc reconnaître que le livre de M. Henri Gaden constitue une monographie d'un haut intérêt en ce sens qu'il est un pas de plus dans la voie qui mènera tôt ou tard à l'élucidation de l'un des problèmes les plus délicats et les plus importants de l'ethnogénie africaine.

Alexandre BASCHMAKOFF.

Dr Ch. Wolf, *Aspect actuel du problème de la stérilisation eugénique* (*La Presse médicale*, 29 juillet 1936).

Le Dr Ch. Wolf, de la Chaux-de-Fonds, vient de faire paraître un article qui constitue une mise au point excellente et très détaillée de l'important problème de la stérilisation eugénique.

Après avoir exposé les indications médicales, sociales et eugéniques proprement dites de la stérilisation humaine, l'auteur passe en revue la législation qui concerne cette dernière dans les divers pays. Il discute la valeur scientifique des indications posées, notamment par la législation allemande, et il rend compte des applications pratiques aux Etats-Unis, en Suisse et en Allemagne. Pour ce dernier pays, les statistiques officielles mentionneraient pour 1934, de 180 à 200.000 stérilisations.

Après avoir décrit les techniques usuelles en Allemagne et plus spécialement celles de Lexer pour l'homme, de Doderlein pour la femme, M. Wolf signale les risques opératoires, les avantages individuels et les dangers sociaux.

Cet article très objectif se termine par les conclusions suivantes qui reflètent l'état d'esprit d'un assez grand nombre d'eugénistes français et suisses :

La stérilisation, pratiquée avec prudence sur un petit nombre de malades soigneusement triés, est utile ; elle peut prévenir la naissance d'êtres voués à la maladie, à la démence, au malheur. Mais elle n'aura guère d'influence sur la mortalité générale.

La santé publique ne saurait être influencée que par des mesures extrêmement étendues, héroïques. Or, les perspectives de la natalité sont telles qu'un peuple ne peut y avoir recours sans risque de suicide, que s'il fournit parallèlement un effort considérable de repeuplement.

Dans l'état actuel de nos connaissances de l'hérédité, l'eugénisme intégral paraît prématuré. Il se justifierait surtout pour quelques maladies rares, sans importance sociale (hémophilie, chorée de Huntington) et pour la débilité mentale. La stérilisation des porteurs de germes de schizophrénie et de psychose maniaque dépressive, si elle devait tendre à l'élimination de ces maladies, risquerait d'appauvrir l'humanité.

L'Etat a-t-il le droit d'imposer une lésion de l'intégrité corporelle pour le bien de la nation ? Les peuples répondront selon leur tempérament et leurs conceptions politiques. C'est une question de sentiment et non une affaire de raison ; un peuple dont le sentiment réprouve la mainmise de l'Etat sur l'individu *ne se laissera convertir à la stérilisation obligatoire par aucun raisonnement* ; c'est pourquoi elle ne s'implantera sans doute pas en France. On a voulu convaincre les opposants en assimilant la stérilisation eugénique à d'autres mesures sociales, presque universellement admises : la quarantaine et la vaccination. Il n'y a aucun rapport : la quarantaine ne limite que la liberté, et temporairement ; elle ne touche pas l'intégrité corporelle. Quant à la vaccination, elle lèse pendant quelques jours l'intégrité corporelle, et représente un risque minime, mais elle ne laisse aucun dommage permanent, bien au contraire, puisque l'individu bénéficie de l'immunité autant que la société. La stérilisation provoque un amoindrissement définitif.

Le principe de la contrainte a été admis par de nombreux Etats mais l'Allemagne est seule à en poursuivre l'application jusqu'au bout. Sa tentative se justifie par la foi, non par la science.

L'Eglise catholique repousse la stérilisation énergiquement, qu'elle soit consentie ou non (*Encyclique* « de casti connubii »). Il n'appartient pas pour elle, à l'homme d'intervenir dans les voies de la nature. Son point

de vue aussi se justifie par la foi, et aucun raisonnement ne saurait l'attaquer.

En dehors des questions de foi, la médecine, aujourd'hui, ne peut pas encore prendre parti ; elle apprendra beaucoup de l'expérience allemande et jugera l'eugénisme à ses fruits. Pour l'instant, je pense qu'il ne faut être ni défaitiste, ni trop plein d'espoir et se contenter d'appliquer la stérilisation là où sa nécessité paraît évidente.

Dr Georges SCHREIBER.

ROFFO (Dr Pierre), *Atelier de technique levalloisienne à Berrouaghia (Département d'Alger)* Extr. du *Bulletin de la Société préhistorique française*, n° 12, 1935.

L'auteur situe exactement cet atelier, puis, il expose le résultat de ses fouilles : éléments lithiques en quartzites ou grès quartzitiques, roulés, sans patine ; parmi lesquels on peut distinguer des instruments de technique levalloisienne, quelques bifaces de technique chelléo-acheuléenne et des éclats de technique moustérienne ; le tout mêlé.

La faune ainsi que les niveaux stratigraphiques font absolument défaut par suite des remaniements du terrain.

D'après cette trouvaille, pouvons-nous établir un parallèle entre cette industrie nord-africaine et une industrie européenne similaire ? C'est ce que le Dr Roffo cherche dans sa conclusion ; sans pouvoir toutefois résoudre le problème.

Souhaitons qu'une fouille moins remaniée lui amène bientôt quelques précisions à ce sujet.

Planches et bibliographie complètent ce travail.

Suzanne G. DE MORTILLET.

ROFFO (Dr Pierre), *Découvertes préhistoriques dans le département d'Alger et la Station de Souk-el-Kremis.* Extrait du Ier Congrès de la Fédération des Sociétés Savantes de l'Afrique du Nord. — *Revue africaine*, n° 362 et 363, 1er et 2e trimestres 1933.

Dans la première partie de son ouvrage, l'auteur énumère quelques trouvailles de pièces, souvent isolées, qu'il qualifie lui-même, « d'Indices Paléolithiques » et cite également quelques stations (en général de surface).

Dans la seconde partie, il situe la station de Souk-el-Krémis, tant géographiquement que géologiquement ; puis, il énumère et décrit les pièces trouvées par lui, pêle-mêle, et dans lesquelles il reconnaît 2 types bien différents :

1° Une industrie à lames, en silex.

2° Une industrie de quartzites taillés dont le faciès serait, selon lui, à affinité moustérienne.

D'excellentes planches soutiennent et éclairent le texte. Importante bibliographie.

Suzanne G. DE MORTILLET.

MALHERBE-BUCKE (Julie), *Schwarz-Weiss. Im Heimatlande der Buren.* — Düsseldorf, Be-Vau-Verlag, G. m. b. H., 1934, 124 p.

Mme Julie Malherbe-Bucke a effectué un voyage dans l'Union de l'Afrique du Sud, c'est-à-dire au pays des *Boërs.* Ce sont les impressions de ce voyage qu'elle relate ici dans la série de chapitres qu'elle consacre aux particularités géographiques, physiques, climatériques de l'Afrique du Sud. Elle étudie les diverses formes d'activités, économique et sociale, qu'elle a observées, et fournit d'intéressants renseignements sur ces régions, notamment sur les diverses formes d'industries qui y sont pratiquées (pêche à la baleine, agriculture, exploitations minières dans lesquelles l'extraction de l'or et du diamant occupent la première place, etc.). Quelques pages sont consacrées plus spécialement aux grandes villes, notamment Le Cap, Dinbau. On regrettera l'absence complète de cartes et d'illustrations.

J. NIPPGEN.

FILCHNER (Wilhelm), *Kumbum Dschamba Ling. Das Kloster der hunderttausen Bilder Maîtreyas. Ein Auschnitt aus Leben und Lehre des heutigen Lamaismus.* Leipzig, F. A. Brockham, 1933, XVI+555 p., 1 carte h. t. au 1 : 4000e, 208 photogr., 412 fig.

M. Wilhelm Filchner a effectué d'importants voyages en Chine et au Tibet. Il décrit ici, plus particulièrement le cloître lamaïste de Kumbum, constitué par une série de bâtiments dont il analyse, très longuement, toutes les particularités de structure. Il étudie l'existence des prêtres, ou mieux des moines qui peuplent ce cloître : organisation religieuse, cérémonies, culte, fêtes religieuses. Il décrit également les occupations des lamas du cloître de Kumbum, ainsi que leur organisation sociale et religieuse. Enfin, il fournit des renseignements ethnologiques sur les populations de ces régions du Tibet, notamment sur celles de la région d'Amdo. Une très belle illustration photographique.

J. NIPPGEN.

LESTER (P.) et MILLOT (J.), *Les races humaines.* — Paris, Collection Armand Colin, in-16, 223 p., 23 fig., 1936.

Préfacé par Etienne Rabaud, l'ouvrage, après une brève introduction, se divise en deux parties : Anthropologie morphologique, par P. Lester et Anthropologie physiologique, par J. Millot. C'est un fort bon manuel pour le débutant, car les auteurs, en s'appuyant sur les dernières données de la science ethnologique, présentent les diverses opinions sans s'engager sur des positions excentriques, et la classification des races que propose Lester, dans la première partie de l'ouvrage, est une répartition de bon sens, au détail de laquelle certains de ses collègues apporteraient des changements, mais qui est parfaitement acceptable comme ligne générale et qui est d'une claire simplicité pour le grand public.

La seconde partie, Anthropologie physiologique, est une heureuse innovation pour un manuel ; tandis que les remarques qui s'y rapportaient étaient habituellement inexistantes, éparses ou reléguées dans un coin, les données physiologiques forment ici un bloc, d'étendue même légère-

ment supérieure à celle de la partie morphologique. Ces chapitres sur la physiologie raciale sont pleins de données intéressantes, quoique succinctes, vu le format du volume. Nous ne lui reprocherons qu'une chose, c'est d'avoir consacré trop de pages à Gobineau ; discutant la théorie de ce dernier, Millot est obligé de prendre parti — et il prend parti contre cette théorie : cela donne un petit air de polémique aux dernières pages. Or, l'attitude de l'ethnologue sur cette question nous paraît devoir être celle que nous avons exposée alors qu'un grand hebdomadaire nous demandait récemment, à propos d'une enquête sur la question raciale, de nous exprimer au sujet de la théorie de Gobineau : L'ethnologue de métier ne prendra pas parti pour ou contre cette thèse ; il n'en tiendra pas compte. Ce n'est pas la teneur de la thèse qui dicte cette attitude ; cette teneur est indifférente. C'est parce que le dit auteur part d'une idée préconçue que ses arguments sont contradictoires ou employés à faux, la première raison en étant que Gobineau confond les deux notions de base que sont la race, groupe somatique, et l'ethnie, groupe naturel (somatico-linguistico-culturel). La théorie de Gobineau peut donc être considérée comme de grand intérêt du point de vue littéraire ou philosophique. Du point de vue scientifique, elle est inexistante.

George Montandon.

Kühn (Herbert). — *Die vorgeschichtliche Kunst Deutschlands*. — Berlin, Propyläen-Verlag, in-8°, 612 p. (dont les p. 201-504 de figures et de cartes), plus 21 planches hors-texte, 1935.

Cet ouvrage, de toute beauté comme illustration, est consacré à l'art de l'Allemagne préhistorique exclusivement. Les divisions chronologiques sont les suivantes : Paléolithique (—20.000 à —8.000), Mésolithique (—8.000 à —2.000), Néolithique (—2.000 à —1.600), Bronze (—1.600. à —750), Fer (—750 à +300), Invasions (300 à 800), Vikings (800 à 1.050) Quant aux subdivisions, elles sont, pour le principe, conformes à la considération des époques selon des cycles culturels. Il et intéressant de noter les cycles envisagés, qui, comme on le voit, ont, pour l'auteur, une valeur géographique avant tout :

*Néolithique* :

Céramique peignée
— de Michelsberg
— rubannée
— nordique
— cordée
— caliciforme

*Bronze* :

Cycle germanique
— illyrien
— celtique
— batique

*Fer* :

Cycle germanique
— illyrien
— celtique
— baltique
— scytique
— romain

*Invasions* :

Cycle germanique
— baltique
— slave
— hun

Le Paléolithique est naturellement peu représenté en Allemagne ; les périodes néolithique et métallique sont d'autant plus riches, cette richesse se documentant par l'excellente et profuse illustration, qui fait de cet ouvrage un document de haute valeur didactique, et l'illustration de chaque époque est suivie d'une carte montrant les mouvements ethniques pour ladite époque.

George Montandon.

Du Bois (Cora). — *Wintu ethnography.* — (Berkeley) University of California Press, « Publications in American Archaeology and Ethnography », t. 36, nº 1, p. iv-148, 1 carte, 11 fig., 3 planches dans le texte, 1935.

Les populations parlant le wintun et qui peuplent la vallée du Sacramento, en Californie, se divisent en trois groupes : au Sud les Patwin, au centre les Wintun proprement dits ou Wintun centraux ou Nomiaki, au Nord les Wintu (sans *n*). C'est de ces derniers qu'il est question — leur habitat déborde d'ailleurs du bassin du haut Sacramento dans d'autres bassins (bonne carte !).

Etude ethnographique très complète de cette population, où l'on voit s'allier, comme c'est si souvent le cas en Océanie et en Amérique, une culture matérielle très primitive avec une structure sociale, et en particulier un système classificatoire de parenté, fort complexe ; l'étude de ce dernier système pour les Wintu fait constater que les huit principes de parenté, tels qu'ils ont été tracés par Kroeber, se trouvent chez les Wintu.

Mais l'auteur ne se contente pas d'une analyse descriptive des Wintu. Il étudie, comme cela se doit dans toute étude moderne d'ethnologie culturelle, la place qu'occupe la culture wintu par rapport aux autres, les principales lignes de leur situation étant les suivantes : la culture wintu occupe une place intermédiaire entre les faciès culturels nord-ouest californien et central californien ; par contre, l'influence de l'Est ou de la culture du Bassin est — à part la hutte de sudation — à peu près nulle. Ce qui, d'autre part, caractérise avant tout la culture wintu, c'est sa structure sociale amorphe, qui laisse une place importante à l'individualité humaine.

George Montandon.

Cerulli (Enrico). — « Studi etiopici ». I. *La lingua e la storia di Harrar.* — Rome, Institut pour l'Orient, in-8º, vii-471 p., plus 1 carte hors-texte.

Le harrari ou langue de Harrar est une langue qui, isolée au milieu des parlers galla, se rattache à l'amhara. Sortie de presse à la veille des définitives victoires italiennes, qui apporteront certainement des modifications de tout ordre en Ethiopie, cette œuvre monumentale de linguistique permettra de conserver le souvenir du harrari s'il venait à disparaître. En particulier le document dit *kitab al-fara'id* (le livre des devoirs), en arabe, puis transcrit en caractères latins, puis traduit en italien, et suivi d'annotations, restera sans doute pour les linguistes en monument inappréciable.

George Montandon.



# BIBLIOGRAPHIE


Académie des sciences de l'U. R. S. S. — Matériaux pour l'anthropologie des Kosaques Kirghises (Leningrad, 1928).

Ameghino (Florentino). — Obras postumas y truncas, vol. XIX (La Plata, 1935).

Bouyssonie (abbé) et Lejeune (L.) et Pérol (J.-F.). — La station de Lacan et son outillage (ext. du Congrès préhist. de France, XI[e] session. Le Mans, imprimerie Monnoyer, 1935).

Cuénot (L.). — L'Espèce (Encyclopédie scientifique, Doin et C[ie], Paris, 1935).

Chakladar (M. A.). — Problems of the racial composition of the Indians peoples (twenty third Indians science congress Indore, 1936).

Chatterjee (M. B. B. S.) et Das (Tarakchandra). — The Hos of Seraikella (Calcutta University Press, 1927).

Das (Tarackchandra). — The Bhumijas of Seraikella (Calcutta University Press, 1931).

Castellanos (D[r] Israël). — El pelo en los Cubanos (Carasa, Habana, 1933).

— Los estigmas somaticos de la degeneracion, su appreciacion en las razas de color (ext. de *Revista Vida nueva*, 15 oct. 1927, Habana).

Dodd (Stuart Carter). — A controlled experiment on rural hygiene in Syria (Publications of the American university of Beirut, série n° 7, 1934).

Ferguson (Henry-L.). — Indian notes and monographies, vol. XI, n° 1 (archeological exploration of Fishers Island, New York Heye found, 1935).

Field (Henry). — Arabs of central Irak. Their history, ethnology, and physicals characters, with introduction by sir Arthur Keith F. R. S., 156 plates, 48 text figures, 3 maps (Field museum of natural history, vol. IV, Bertold Laufer, Chicago, 1935).

Fuse (G.). — Arbeiten aus dem anatomischen Institut der Kaiserlich-Japanischen Universitat zu Sendaï, heft XVIII, feb. 1936 (Maruzen et C°, Tokyio).

Grewel (F.). — De doorbraaktijd der elementen van het blijvend gebit (Amsterdam, Scheltema et Holkema's boekhandel, 1935).

Hrdlicka (Alés). — The Pueblos, with comparative data on the bulk of the tribes of the Southwest and northern Mexico (Wistar Institut press Philadelphia, 1935).

Marneffe (Alphonse de). — La religion du trou, préhistoire, histoire, anthropologie (Editions de la Table ronde, Charleroi).

Nomland (Gladys Ayer). — Sinkyone notes (University of California public, vol. 36, nº 2, pp. 149-178, plate 4, map. I. Berkeley, 1935).

Oberhummer (Prof. Dr Eugen). — Medizinische Geographie (sonderabdrück aus Petermanns geographischen Mitteilungen, 1935, heft 9/10).

Seltzer (Cart. C.). — The racial charasteristics of Syrians and Armenians (Papers of the Peabody Museum Cambridge, Mass. U. S. A., 1936).

Sorbelli (Albano). — Enciclopedia del libro raccoleta di manuali di biblioteconomia i bibliografia diretta del segretario del P. N. F. (Biblioteca de l'Archigimasio, série II, N. XLVII, Bologna, 1935).

Société belge de géologie, de paléontologie et d'hydrologie : compte rendu par M. Michot de la session extraordinaire de 1934 tenue dans la bande Silurienne de Sambre-et-Meuse (ext. *Annales de la Société géologique de Belgique*, t. LVII. Liége, 1935).

Society of antiquaries of Scotland, session 1933-1934 (Neill et Cº, Edinburgh, 1934).

Vignati (Miltiades Alijo). — Una pipa angular de Punta Lara (notas del Museo de La Plata, Buenos-Aires, 1935).

Westermarck (Edward). — The future of mariage in western civilisation (Macmilland et Cº, London, 1936).

* * *

Vient de paraître, à l'*Argus* — Doyen des Bureaux d'extraits de Presse de France et de l'Etranger, — la nouvelle Edition, la Septième de : « *Nomenclature des Publications en Langue française du Monde entier* ».
C'est un volume très documenté, genre de travail unique, classé méthodiquement, contenant plus de 15.000 noms de Périodiques différents en langue française, dont chacun d'eux possédera un exemplaire.



# MONUMENT ADRIEN DE MORTILLET

Depuis un siècle la notion de l'Antiquité de l'espèce humaine s'est affermie. En 1838, Boucher de Perthes exhumait des sablières d'Abbeville le premier outil de silex travaillé incontestablement par l'homme contemporain des espèces animales disparues.

Trois générations seulement se sont succédées depuis cette époque.

La première a confirmé la réalité des faits constatés par Boucher de Perthes.

La seconde a cherché à établir une chronologie, au moins relative, des différentes phases par lesquelles passa l'humanité. Son principal représentant fut Gabriel de Mortillet, esprit clair et précis, qui établit une classification tellement bien adaptée à la réalité des faits qu'elle est aujourd'hui le cadre dans lequel toutes les acquisitions nouvelles viennent se placer.

La troisième génération a vu l'extension des fouilles minutieuses et de détail d'une innombrable quantité de stations.

Adrien de Mortillet est un des types représentatifs de cette génération.

D'abord collaborateur de son père, c'est lui qui, d'une plume à la fois artistique et exacte jusqu'à la minutie, composa toutes les planches du magistral ouvrage de Gabriel de Mortillet, le *Musée Préhistorique*.

Innombrables sont les notes qu'il a publiées et ceux d'entre nous qui ont dépassé la soixantaine se souviennent de son universelle érudition. A la Société d'Anthropologie, à la Société Préhistorique Française, à la Société d'Excursions Scientifiques, aux Congrès Préhistoriques de France, nous avons encore dans l'oreille les commentaires merveilleux dont il faisait suivre les communications de nos Collègues, les généralisations lumineuses qui, grâce à lui, reliaient les sujets les plus divers ; son enseignement à l'Ecole d'Anthropologie a suscité plus d'une vocation et les excursions qu'il dirigea pendant un demi-siècle à la Société d'Excursions Scientifiques, consacrées en principe à la Préhistoire, devenaient un enseignement général sur la Géologie, l'Archéologie, la Protohistoire et même l'Histoire.

C'est cette action féconde et longtemps prolongée que nous voudrions consacrer par un monument modeste, mais durable, un médaillon sur une stèle de granit, qui serait élevée au cœur du Paris qu'il aimait tant.

Nous osons espérer que vous voudrez bien nous aider à réaliser cette œuvre qui s'impose et contribuer à la réussite de la souscription que nous ouvrons à cet effet.

Le Comité.

Prière d'adresser toute la correspondance à M. R. Grunevald, Trésorier, 11, rue A. Guilmant, Meudon (Seine-et-Oise).

---

*Le gérant* : J. Thiébaud.

1921. — Imp. Jouve et Cie, 15, rue Racine, Paris. — 9-1936

# L'INDOCHINE PRÉHISTORIQUE

Par Etienne PATTE (1931).

Prix d'Ault du Mesnil, 1935.

En 1924, j'écrivais que toutes les industries en pierre signalées jusqu'alors en Indochine contenaient des outils polis. Malgré l'activité des recherches et la découverte de gisements sans outils polis, cette affirmation reste vraie, il n'y a pas de civilisation sans trace de polissage et l'on ne connaît pas encore le Paléolithique. Que serait d'ailleurs ce Paléolithique et quel critère permettrait de le reconnaître ? A un synchronisme, il ne faut point songer ; les arguments climatiques ou faunistiques sont sans valeur sensible en ces régions tropicales. Il ne reste donc que l'argument tiré de l'industrie lithique ; et, étant donné l'éloignement, celle-ci ne peut pas présenter les mêmes caractères et permettre les mêmes coupures qu'en Europe ; seule une notion simple et franche comme le polissage peut être utilisée. La définition ainsi employée est donc des plus sommaires. Il vaudrait certes mieux s'appuyer sur l'état culturel des populations préhistoriques ; mais ce pourrait être quelque peu prématuré.

En 1924, la nomenclature était simple, il n'y avait à parler que de quelques gisements et le Bacsonien de M. Mansuy était encore inédit. Depuis, le terme de Hoabinhien a été également créé. Il sera utile de classer ces diverses appellations, toutefois un exposé historique sera le plus clair. Nous étudierons successivement :

le Néolithique classique ou Enéolithique,
le Bacsonien et son faciès hoabinhien,
l'âge du Bronze,
la question des monuments mégalithiques,
les rapports avec la géologie,
l'anthropologie préhistorique et les rapports avec les autres pays,
les manifestations artistiques.

Un Néolithique caractérisé par la fréquence de la hache polie à tenon d'emmanchement est, de longue date, classique. Pendant longtemps on ne connut que des haches polies avec ou sans tenon. Une trouvaille de silex taillés conservés au Muséum d'Histoire naturelle passa inaperçue ; aussi, en 1923 [ p. 30 ], je ne pouvais citer, comme objets décrits hors des outils polis (haches, ciseaux, etc...,) qu'un seul grand grattoir en micrographite trouvé par M. Mansuy à Pho Binh Gia ; les découvertes de cet intrépide préhistorien étaient encore inédites (1). De la variété infinie des types de hache, on peut retenir des formes à tenon, parfaitement équarries, dont les plus beaux types viennent du Cambodge (Samrong Sen) [ Mansuy, 1902 et 1923 ], des formes moins



Fig. 1.— Herminette; Presqu'île de Malacca, d'après J. de Morgan. — A comparer aux types laotiens figurés par Mansuy [1920]. Échelle : 16 : 100.

régulières telles que celles de la région de Kontum et d'Attopeu décrites par Verneau [ 1901 ], des haches ou herminettes allongées, parfaitement équarries, à bords sub-parallèles, abondantes au Laos [ Mansuy, 1920 ], enfin des formes sans caractère local, à section plus ou moins ovale [ p. ex. Patte, 1925 ].

Ces divers types sont souvent associés et il existe des formes de transition ; toutefois, les formes bien définies ont des aires de répartition assez nettes. Heine-Geldern a montré le parti que l'on peut en tirer quant à l'étude des aires et des cycles culturels.

Le Kjökkenmödding cambodgien de Samrong Sen, bien que très riche et fouillé à plusieurs reprises, n'a fourni aucun outil de pierre hors des séries de haches, herminettes, etc... Celui de Tam Toa en

1. La phrase où M. Jodin [1913] signalait, sans les décrire, des « burins » trouvés dans l'Ile des Tortues, en milieu néolithique, ne m'avait pas frappé.

Annam, découvert par les R. R. P. P. Henri et Max de Pirey, a, le premier fourni quelques objets variés : lames, grattoirs, racloirs, en petit nombre toutefois. Le caractère d'insuffisance de ces outillages

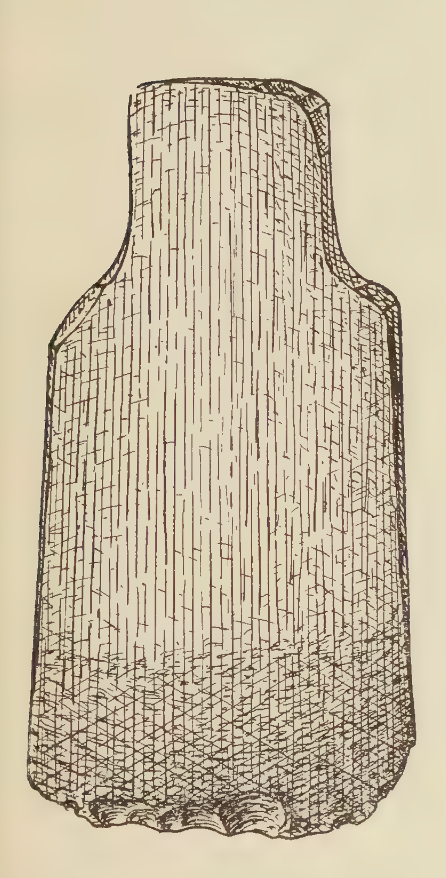


Fig. 2. — Herminette en phtanite.

Co Trang (province du Quang Binh), vallée supérieure du Fleuve de Long Day. Echelle : 1 : 1.

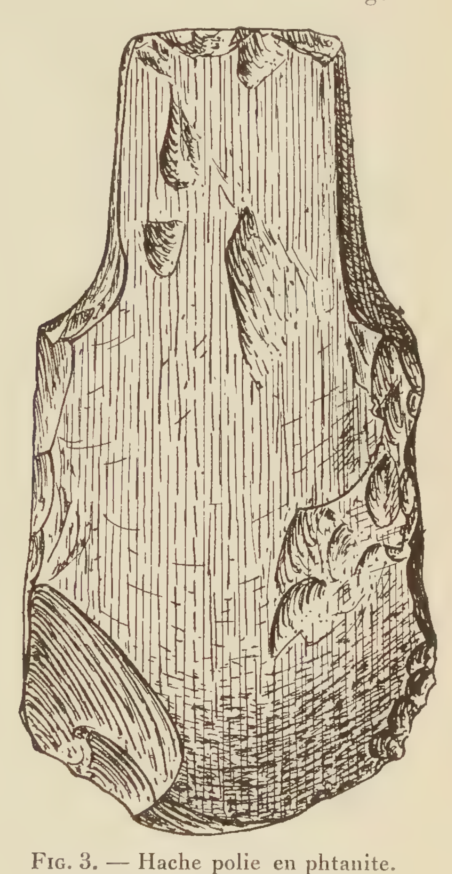


Fig. 3. — Hache polie en phtanite.

Cui Dat, à 40 km. de Minh Cam (Annam), sur l'emplacement d'une ancienne pagode. [Traces de prélèvement moderne par usure au tranchant, en vue d'obtenir une poudre prophylactique]. Echelle : 1

incomplets peut être l'indice de ce qu'ils auraient été complétés par des outils métalliques que leur valeur aurait fait réutiliser, ceux-ci nous seraient ainsi inconnus. Ce caractère d'insuffisance a été utilisé par J. de Morgan pour attribuer à l'Enéolithique certains prétendus

Néolithiques, en Susiane par exemple [ J. de Morgan, 1927, p. 96 ]. Mais le caractère pauvre de cette industrie peut indiquer l'emploi concomitant du bois, de matière ligneuse (bambou) (1) ou de coquilles aussi bien que celui du métal. Bien des Indochinois actuels, Tho etc..., nous fournissent l'exemple d'une industrie métallique très pauvre où le coupe-coupe joue le rôle quasi unique, par suite comparable, relativement, à l'outillage lithique des néolithiques du même pays. Il faut nous souvenir aussi de certaines peuplades, rarissimes aujourd'hui, comme les Koubous de Sumatra, n'ayant même pas d'industrie lithique [ Boule, 1926, p. 389, d'après Forbes ]. Et, en appliquant trop étroitement le raisonnement de J. de Morgan, que devrait-on penser de l'industrie chelléenne ?

Certaines haches, toutefois, la hache à tenon en particulier, donnent l'impression d'une copie de formes métalliques ; cependant certaines populations du Pacifique, que les explorateurs trouvèrent ignorant encore l'emploi du métal, faisaient et font encore des haches à tenon (archipel de Cook, îles Touamotou, etc...) ; si ces types étaient vraiment inspirés par les haches de métal, il faudrait admettre que les ancêtres de ces populations avaient oublié l'usage de celui-ci.

Il n'en est pas moins vrai que les trouvailles de Samrong Sen montrent l'association du Bronze et de la pierre. M. Mansuy, malgré ses fouilles régulières, n'a pu y observer de coupures dans la masse des amas de coquilles (2).

Le « Néolithique » à haches à tenon est-il en totalité contemporain des débuts de l'âge du Bronze en Indochine, ou ne l'a-t-il été que partiellement ? Le problème sera probablement longtemps insoluble. Dans l'Indochine actuelle, nous voyons encore en contact des civilisations supérieures, annamites et européennes, des populations attardées et disparates ; dans l'Indochine préhistorique, cette hétérogénéité

1. En Indochine, comme en Malaisie, Mindanao, etc., on se sert aujourd'hui de pointes de lance en bambou ; les arbalètes des Man du Tonkin lancent des flèches très pénétrantes taillées simplement dans du bambou, Sarasin [1917, fig. 150] a figuré des couteaux en bois des Iles Loyalty ; à Mindanao, on utilise aussi des flèches à pointes en bambou [Montano, 1886, p. 276].

2. Ceci n'est point conforme aux dires d'un fouilleur plus ancien, Jammes, selon qui, il y aurait eu trois couches dont une purement néolithique. Ces affirmations furent reproduites en 1922 dans un rapport annuel de la Smithsonian Institution et attribuées à un Professeur James (Jammes ne fut jamais professeur) ainsi que par M. Chauvet [1927]. M. Finot, ancien directeur de l'Ecole Française en Extrême-Orient, a écrit depuis, avec humour, ce qu'il fallait penser de cette stratigraphie inventée. Je regrette d'avoir fait confiance au « Professeur James » et d'avoir reproduit des indications fausses.

pouvait être encore plus grande et les simples polisseurs de haches ont pu être contemporains des polisseurs plus experts et des habiles fondeurs de Samrong Sen.

La question de la survivance de la hache à tenon se trouve encore posée par la découverte faite récemment à Dong Son, d'une hache polie et à tenon, dans un milieu archéologique de l'époque des Han, époque que l'on peut, à la rigueur et par extension, classer dans l'âge



Fig. 4. — Hache à tenon à peine indiqué, type de transition. Roche siliceuse. Mi Duc (Annam). Echelle : 1 : 1.



Fig. 5. — Hache de type cosmopolite. Roche siliceuse (lydienne ?). Rizières de Muc Bai près Dam Ha, région de Moncay (Tonkin). Echelle : 1 : 1.

du Bronze [ Goloubew, 1929, p. 34, pl. XXXIII ]. Or, il s'agit d'une civilisation très avancée et riche, avec épées, tambours de bronze, etc., et en possession du fer, qui ne se développa qu'à partir du Ier siècle de notre ère [ *ibid.*, p. 41 ]. Quelques autres rapprochements peuvent être tentés entre Dong Son et Samrong Sen. Les deux sites ont fourni des clochettes de bronze, aplaties [ *ibid.*, p. 23, fig. 12 ], de formes très voisines ; elles n'ont jamais, il est vrai, été trouvées en place dans le kjökkenmödding cambodgien et elles sont ici différemment ornées.

Toutefois un fait à retenir est l'emploi fréquent de l'ornementation

spiralée, si chère aux Dongsoniens, dans la céramique de Samrong Sen, ainsi que la présence de postes sur une clochette et un couteau du même site [ Cartailhac, 1890, fig. 7 et 13 ], une hache dyssymétrique enfin [ *ibid.*, fig. 5 ] permet une comparaison serrée avec une hache de Dong Son. M. Goloubew insiste de plus sur l'aspect néolithique de la poterie de Dong Son [ Goloubew 1929, p. 34 ], il signale de la poterie au panier [ p. 32 ] ce qui rappelle le « Néolithique » d'Annam ; mais, en fait de bronze, Dong Son a fourni des richesses que Samrong Sen n'offre pas ; et les amas de coquilles du Cambodge ont fourni des quantités incalculables de haches polies tandis que Dong Son n'en fournissait qu'une. Il est vrai que, par contre, en ce dernier site, M. Pajot a découvert, en quantité notable, des objets, la plupart assez frustes, en schiste taillé et partiellement poli [ *ibid.*, p. 311, pl. XXIII.A ] ; mais la présence de ces objets peut être due à une de ces survivances de l'emploi de la pierre, maintes fois signalées en divers pays, à diverses époques. Quant à la présence d'une hache à tenon à Dong Son, elle ne prouve pas grand' chose, en effet les haches polies, avec ou sans tenon, sont considérées aujourd'hui encore par les indigènes comme tombées avec la foudre ; elles ont une valeur surnaturelle et curative et sont par suite recherchées et conservées soigneusement. Cette croyance, étant très répandue, on la retrouve en Europe, dans l'Inde, dans la Péninsule malaise, à Java, etc... (1), est certainement fort ancienne ; elle peut expliquer très simplement la trouvaille de cette hache isolée.

La belle civilisation de Dong Son est-elle donc bien distincte et nettement postérieure à celle de Samrong Sen ou bien, comme le suppose M. Gouloubew [ *ibid.*, p. 34 ], la métallurgie s'est-elle, déjà parvenue à un stade avancé, greffée sur une civilisation primitive encore attardée à l'emploi de la pierre ? Notre ignorance de la stratigraphie du site de Samrong Sen rend la réponse particulièrement difficile.

Quittant l'Indochine, nous trouvons encore des liens entre des civilisations très évoluées et celle de Samrong Sen. Ici, le kjökkenmödding a fourni à plusieurs chercheurs, Jammes [ cf. Chauvet, 1927 ] etc., puis M. Mansuy [ 1923 ], de ces anneaux-disques en pierre qui ont provoqué tant d'hypothèses quant à leur utilisation. M. O. Siren, dans sa splendide étude sur l'histoire des arts anciens de la Chine, a décrit des anneaux de jade, mais il n'a pu les attribuer que provisoirement à l'époque Tchéou car la forme est restée immuable à travers les siècles ce qui est logique pour un type aussi simple ; de plus ces anneaux sont la réalisation d'une conception élémentaire qui a pu germer spontané-

1. Sur l'extension de ces croyances jusqu'en Afrique, cf. Evans, 1878, p. 61.

ment en divers pays, on connaît ces anneaux en Amérique comme en Europe.

Plus intéressant, par suite, est le rapprochement que l'on peut faire entre la hache à tenon indochinoise et un objet rituel et de luxe, un *ko* en jade à poignée de bronze incrusté de turquoise ; la lame de jade de cette arme (figurée également par M. O. Siren) n'est autre qu'une hache à tenon ; elle est attribuée à l'époque Yin (1401 à 1122 av. J.-C.) caractérisée par ses vases de bronze très décorés et par une écriture pictographique (1). Toutefois, encore ici, il faut se souvenir qu'en Chine comme en Indochine, les haches de pierre ont une valeur surnaturelle ; ainsi,



Fig. 6. — Hache polie, minuscule. Grotte de Qui Hau, près Diem Her (province de Lang Son, Tonkin) ; fouilles Mignot Echelle : 1 : 1.



Fig. 7. — Herminette polie, minuscule. Grotte de Ban Hau, près Diem Her (province de Lang Son) ; fouilles Mignot. Echelle : 1 : 1.

en devenant objets culturels ou cérémoniels, elles ont pu à la fois changer de rôle et persister.

Cette époque Yin permet un autre rapprochement [ cf. Patte, 1931 ] celui d'un poignard de jade et des pointes en schiste poli de Binh Ca [ Mansuy, 1920 ], il s'agit encore d'objets de forme simple, peu caractéristique.

Il n'en est pas moins vrai, qu'à titre de survivance au moins, il y a des relations entre l'Indochine « néolithique » et la Chine protohistorique. Pour toutes ces raisons, je suis persuadé, que la hache à tenon, et la ou les civilisations qu'elle caractérise, sont énéolithiques, le terme d'énéolithique étant même employé avec un sens plus ou moins élargi suivant le cas et pouvant s'appliquer à une partie de l'âge du Bronze.

1. Cf. Patte (1930-1931), et *critique* par M. Olov Janse *in* L'Anthropologie, 1933, p. 589-590 [note ajoutée].

Il est plus long mais plus prudent toutefois de parler de la « civilisation de la hache à tenon » ; civilisation largement répandue et assez bien connue aujourd'hui grâce à plusieurs fouilles ; on la connaît d'un bout à l'autre de l'Indochine, de la Cochinchine aux extrémités du Tonkin par des trouvailles de surface mais aussi par des grottes habitées ou sépulcrales du Tonkin ou de l'Annam [ Patte, 1923 ; Mansuy, 1920-1925 ], par des Kjökkenmöddings de l'intérieur [ Cambodge, cf. Mansuy, 1902-1923 ] ou de la côte [ Annam, cf. Patte, 1925 ]. Ces gisements ont livré des outils polis, variés : haches (1), herminettes, gouges, ciseaux, de rares outils taillés : lames, grattoirs, de la céramique le plus souvent faite au panier, parfois décorée au trait, parfois peinte et alors ornée de simples bandes d'ocre, des os travaillés assez rares : pointes à Samrong Sen, ciseaux (?) en plaques osseuses de *Trionyx* à Tam Toa, etc..., des objets de parure : perles en pierre, Minh Cam, anneaux en os (Samrong Sen), coquilles de toutes tailles, perforées, appartenant fréquemment au genre *Cypraea*, parfois au genre *Nassa* (genres tous deux employés comme monnaies, le second par les Mélanésiens de Nouvelle-Bretagne et de l'Archipel Bismarck), des ornements d'oreille gravés souvent d'une croix [ Mansuy, 1902-1923 ]. Les ornements d'oreille, dont l'usage s'est perpétué dans ces régions, sont exposés dès 1889 par M. Péroux ; ils sont en coquille ou en terre cuite. Il est à noter que l'un d'eux [ La Société..., 1889, p. 292, fig. 238 ] porte la même combinaison d'ornements (S enchaînés, traits et points) qu'une vase figuré par M. Mansuy [ 1902, pl. V ], vase provenant également de Samrong Sen.

Il faut citer encore des outils variés : pilons de terre cuite (2), ou mandrins pour façonner les vases, anneaux, disques en pierre, etc...

## La Céramique.

Il n'est pas encore possible de proposer une classification des céramiques néolithiques, mieux énéolithiques, d'Indochine. Il est pourtant permis de relever quelques identités de décors. Ainsi des lignes

1. Ces haches (ou ciseaux ou herminettes) sont parfois minuscules, la plus petite a été trouvée avec d'autres à Samrong Sen [Vitout, 1914] elle n'a que 26 mm. de long. M. Mignot, inspecteur de la garde indigène, en a trouvé aussi de fort délicates à Baxa (Tonkin, province de Lang Son [Mansuy et Colani, 1925, pl. XIII et XIV] (cf. fig. 6 et 7).

2. Les Polynésiens en particulier des îles Hawaï et des Marquises se servent de pilons en pierre, ayant une forme identique pour écraser le taro [British Museum, 1925, fig. 139].

multiples ondulées, comparables, viennent de Khétong (Annam) [ Mansuy et Fromaget, 1924, pl. IV, fig. 5 ] et de Samrong Sen [ Mansuy, 1923, pl. VII, fig. 5 ]. Le Kjökkenmödding de Tam Toa [ Patte, 1925, pl. V, fig. 3 ] a fourni un décor treillisé très simple, comparable à celui d'une poterie de Lang Van dans le Bac Son (Tonkin) [ Mansuy, 1925, pl. XXII, fig. 22 ] tandis que d'autres décors du même amas [ Patte, 1925, pl. V, fig. 1, 4 et 9 ] rappellent Samrong Sen [ Mansuy, 1923, pl. VI, fig. 3 ; pl. VIII, fig. 5 ].

Enfin deux motifs du Haut-Laos [ Mansuy, 1920, pl. VI, fig. 1 et 2 ]



Fig. 8. — Fragment de vase en pâte grossière, orné de traits gravés et d'un peu de peinture rouge le long du bord. Dunes près du Kjökkenmödding du Bau Tro ; Tam Toa, province de Dong Hoï (Annam). [Cf. Mansuy 1902. Pl. V, fig. 2, céramique du Cambodge]. Echelle : 1 : 1.



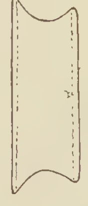


Fig 9. — Ornement d'oreille en terre cuite. Samrong Sen (Cambodge) ; coll. Péroux [d'après La Société... d'Anthropologie... à l'exposition universelle de 1889. — Fig. 238]. Echelle : 45 : 100.

sont comparables l'un et l'autre à des dessins de Samrong Sen [ Mansuy, 1902, pl. V, fig. 5 et fig. 1-2 ], bien que non réalisés de la même façon. Mais il s'agit, dans tous ces exemples, de décors très élémentaires.

Les poteries les plus belles et les plus ornées viennent du site de Samrong Sen, mais il n'est possible ici ni d'affirmer qu'il n'y a qu'un étage ni de proposer une stratigraphie ; le plus probable est qu'il y a bien des mélanges dans les récoltes.

Je rappellerai les régions où la hache à tenon (1) caractéristique de

1. J'ai signalé [Patte, 1930 (1931), p. 28] les modes d'emmanchement possibles de ces haches ou herminettes. Il faut ajouter une intéressante observation de Corre [1880, fig. 3, p. 534], relative à une herminette cambodgienne,

cette culture a été rencontrée : Inde, Chine, Célèbes, Formose, Japon, Corée ; aux temps modernes, elle était encore en usage jusqu'en Polynésie. Ailleurs, à Suse, dans le nord de l'Europe, en Lithuanie, en Volhynie (1), en Amérique, Caroline du Nord (2), chez les Eskimo (3), etc..., on trouve bien des formes à tenon, mais elles ne ressemblent qu'aux moins caractéristiques des pièces indochinoises ; cette idée de tenon est si élémentaire (si simple que l'on ne comprend



Fig. 10. — Outil taillé sur les deux faces, à bords tranchants ; épaisseur 26 mm., type du *Bacsonien*. Kjökkenmödding de Da But près Thanh Hoa (Annam) [cf. à certaines pièces australiennes : Thorpe 1932. Pl. XXXI, fig. 7]. Echelle : 1 : 4.



Fig. 11. — Hache polie, de type *australien* ; polissage limité au tranchant. Kj kkenmödding bacsonien de Da But. Echelle 1/4 ; épaisseur : 30 mm.

pas sa rareté hors d'Indochine) qu'elle peut être née spontanément n'importe où (4) et qu'elle n'indique pas une liaison avec ces derniers pays ; mais en ce qui concerne l'Extrême-Orient, les trouvailles sont si bien groupées autour de l'Indochine qu'il ne peut pas s'agir de l'effet de simples convergences.

Dans cette civilisation, il faut distinguer un ensemble avec haches plus ou moins bien exécutées et connu seulement par des gisements sans

actuelle, en métal, dont la soie est retenue par une bride, ce procédé rappelle celui que j'ai observé à la Fregenada en Espagne.

1. Cf. *Anthropologia*, de Kiev. Bd. IV, 1930, Pl. 20 ; haches taillées à tenon très net.

2. Wilson (Thomas), *A Study of prehistor. Anthropology*. Smithsonian Inst., 1890, fig. 20, nº 62, p. 645 : type « rare » de la Caroline du Nord ; voir aussi p. 656, fig. 29, nº 97, une grande pelle de l'Arkansas.

3. Les Eskimo usent de *grattoirs* en pierre polie en forme d'herminette très plate, ils les emmanchent comme leurs grattoirs classiques [Musée du Trocadéro].

4. J'ai observé en France quelques rarissimes exemples de haches polies à tenon, il s'agissait toujours de pièces réparées [Neuilly-en-Thelle, Oise ; Omerville, Seine-et-Oise] ; elles ne sont jamais régulières.

métal (dans l'état actuel de nos connaissances) et un ensemble morphologiquement plus évolué, peut-être plus récent avec haches admirablement polies et mélange de métal, dont le type est à Samrong Sen.

Le Préhistorique indochinois semblait limité à cette civilisation lorsque M. Mansuy publia en 1924 ses belles découvertes dans le Bac Son, découvertes très particulières qui lui permirent de définir un Bacsonien ; à vrai dire, M. Mansuy avait déjà rencontré ce niveau dans la grotte de Pho Binh Gia et l'avait signalé en 1909 ; mais ici les découvertes lithiques étaient trop peu importantes et passèrent inaperçues, éclipsées par l'intérêt anthropologique du gisement. Les découvertes de Bacsonien se multiplièrent rapidement, après 1923. M. Fromaget le



Fig. 12. — Hache polie incomplètement. Kjökkenmödding bacsonien de Da But. Echelle : 1 : 4. Le même type existe sans aucun polissage [Patte 1932. — Pl. V, fig. 1].

retrouvait en Annam, M. Pajot dans le sud du Tonkin, M[lle] Colani dans l'Ouest du Tonkin. A l'inverse des objets étudiés précédemment et à part de rares découvertes isolées [ Patte, 1923-II ], les outils bacsoniens ont été presque uniquement recueillis dans des cavernes ou des dépôts bien caractérisés (kjökkenmödding de Da But) ; cela est normal, ces objets, même lorsqu'ils sont polis, étant, en général, très frustes et attirant peu l'attention. Beaucoup de ces gisements étaient très caractéristiques et bien purs de mélange avec la civilisation de la hache à tenon ; aussi M. Mansuy a-t-il eu parfaitement raison de créer le terme de Bacsonien qui ne préjuge d'aucune assimilation avec les subdivisions palethnologiques des pays lointains et dispense heureusement des termes vagues et oscillants comme celui de néolithique inférieur. Un

premier caractère de l'outillage lithique bacsonien est la grande prédominance d'objets dérivés de galets de roches éruptives à grain souvent grossier telles que microgranites, rhyolites, porphyrites, tandis que les Enéolithiques ont employé surtout des roches à grain fin, phtanites, silex, basalte, etc...

Ce caractère lithologique est même si tranché que l'on pourrait se demander si le Bacsonien ne serait pas un facies spécial tenant à la roche ; il n'en est rien, Bacsonien et Enéolithique se sont rencontrés dans les mêmes parages et parfois superposés.

Le matériel lithique des Bacsoniens du Bac Son est assez simple. Les outils dérivent le plus souvent de galets et roches éruptives (microgranites et rhyolites) (1). Souvent les deux faces sont retouchées largement à la façon de pièces acheuléennes ou campigniennes ; souvent aussi une face naturelle du galet est restée indemne. Ce dernier cas est rarement réalisé d'une façon absolument parfaite, le plus souvent des retouches peu étendues suivent tout le bord du côté où la surface du galet est ménagée. M. Mansuy a également recueilli des grands éclats assez informes et des objets très mal venus, indéfinissables.

A cet outillage grossier, se trouvent associées des haches polies ; le polissage est limité le plus souvent au tranchant, mais il peut se rencontrer en quelques points épars et il est même des pièces entièrement polies ; ces dernières sont rares et n'ont jamais de tenon d'emmanchement.

Dans la province de Thanh Hoa où j'ai fouillé l'intéressant kjökkenmödding de Da But que M. Pajot avait signalé à l'Ecole française d'Extrême-Orient, les roches employées sont également d'origine locale ; ce sont des galets parfaits ou des fragments moins arrondis de diabase, ophite, andésite, etc..., empruntés aux torrents descendant des montagnes voisines. Le schiste a été utilisé plus rarement. L'outillage que j'ai recueilli ne diffère pas de celui du Bac Son, mais il est peut-être un peu plus complet. On a souvent utilisé des morceaux ayant naturellement la forme de pics ou de haches sans leur faire subir la moindre retouche ; ces pierres trouvées isolées n'auraient pas été ramassées, mais elles ont été intentionnellement apportées dans le kjökkenmödding. Il existe d'ailleurs tous les types de passage entre

1. Dans l'Est du Tonkin, sur d'énormes espaces, les rhyolites et microgranulites sont les seules roches qui ont pu être utilisées ; elles ne sont guère accompagnées que de schistes et de grès tendres. Dans les régions karstiques, les calcaires marmoréens renferment des phtanites très cassants. Les rhyolites sont très abondants dans tous les cours d'eau qui en traversent un gisement, on les trouve à d'énormes distances de leurs points d'origine.

ces pierres absolument brutes et les outils les mieux taillés. Souvent les galets ont été améliorés par enlèvement de quelques éclats ; il en est ainsi dérivé des objets rappelant un peu certaines pièces ovalaires du Paléolithique d'occident et bien plutôt certains outils du « Mésolithique » d'Europe (Campignien de France, de Pologne, etc.) ou certains types plus ou moins actuels de l'Alaska et surtout de l'Australie (1). Ils ne se distinguent pas des objets récoltés dans le Bac Son.

Il y a aussi des percuteurs qui sont loin d'être grossiers, leur profil est rectangulaire et ils se terminent par 2 faces planes formant dièdre, c'est une forme d'ailleurs répandue ailleurs.

Les pilons à base bien dressée et usée, droits ou obliques, méritent d'être retenus, en raison des comparaisons fournies par des régions voisines (Malacca, etc...).

Quelques rares haches sont entièrement polies ou presque, elles n'ont alors rien de bien spécial : lorsque le polissage est limité, les haches rappellent étrangement celles d'Australie (1) comme je l'avais remarqué pour le Bac Son [ Patte, 1925 ].

En plus des retouches ordinaires, plusieurs pièces ont été raclées dans un but qui nous échappe. Je pense que le raclage peut exister sur des pièces du Bac Son mais qu'il n'est pas apparu faute d'un décapage suffisant. Il en est de même pour le piquetage qui portait surtout sur les arêtes à l'intersection des retouches.

A côté des pièces dérivées de galets, il en est qui proviennent d'éclats assez larges rentrant dans la catégorie des racloirs.

Il faut encore bien remarquer tout d'abord la présence, rare il est vrai, de pierres à cupule dans le Bac Son [ Mansuy, 1924, pl. IX, fig. 1 ] comme dans le Thanh Hoa, puis l'abondance, extraordinaire dans de nombreux gisements du Bac Son, de morceaux de schistes à impression bifide [ Mansuy, *passim*, p. ex. 1924, pl. VIII et IX ]; ces pièces énigmatiques portent, sur la tranche des traces de raclage, cylindriques, convexes, allongées, d'une largeur moyenne de 7 mm. Le plus simple est peut-être d'y voir des polissoirs pour affûter des tiges de bambou, préalablement fendues et destinées à devenir des curettes en forme de gouge, ou des pointes de flèche. M. Mansuy a figuré [ 1925-I, p. 17, VIII, fig. 9 ] une « pendeloque » portant de telles traces, il peut s'agir d'un simple polissoir avec trou de suspension, il n'y a là aucun caractère d'amulette ou autre. Il faut remarquer aussi un de ces schistes [ Mansuy, 1909, fig. 14 ] qui porte une série de traits courts, transversaux, sensiblement équidistants, ces coches qui donnent à la pièce

1. Cf. *infra*, p. 307.

l'aspect orné de quelque amulette ou de quelque churinga, pouvaient servir simplement à éviter que le polissoir ne glisse dans la main.

Mlle Colani a montré [ 1929-1930, p. 285, pl. XLI ] que ces marques qu'elle nomme « marques bacsoniennes » se retrouvent jusque dans la Province de Thanh Hoa, à la limite du Tonkin et de l'Annam ; ces marques sont d'ailleurs associées à des séries de creux marginaux en forme de minuscules coups de gouge, séries que je compare sans hésitation à une série de 3 creux présentée par un galet recueilli en Bac Son par M. Mansuy [ 1924, pl. XIV, fig. 8 ]. Des exemplaires ont été récemment trouvés plus au Sud, en Annam, dans la province de Quang Binh ; ici il y a des galets avec traces sur une face non sur une tranche [ Colani, 1929-1930, p. 339, etc... ].

M. Mansuy avait signalé du Bac Son quelques objets en os ou en nacre, en particulier un poinçon en os des lits inférieurs de Pho Binh Gia [ 1924, pl. IX ], une spatule en os [ 1925-III, pl. XII, fig. 9 ] et une longue « cuiller » en nacre [ *ibid.*, pl. XII, fig. 7 ] dans la grande caverne de Dong Lay.

Dans le Thanh Hoa, M. Pajot a trouvé un grand ciseau fait d'une perche de bois de cerf ; j'ai trouvé un fragment de petit ciseau en os ; enfin des os de Poisson ont été souvent utilisés ou ont pu l'être : épines de Siluridés, taillées ou non, aiguilles denticulées de Trygonidés ou de Myliobatidés, dents du rostre de Poisson-scie. Des coquilles étaient employées comme godet et pour d'autres usages.

La parure était en honneur, M. Mansuy a trouvé quelques coquilles de Cyprées, perforées. Dans le Thanh Hoa, j'ai trouvé d'autres Cyprées et des valves d'Unionidés transformées en pendeloques. L'ocre est abondant, comme d'ailleurs dans les gisements énéolithiques et de l'âge du Fer et Bronze (Dong Son). Je ne puis pas citer toutes les trouvailles faites ici, trouvailles décrites d'ailleurs dans une monographie à l'impression.

La céramique rare dans les gisements fouillés du Bac Son est très abondante dans le Thanh Hoa ; il s'agit invariablement de poterie avec impression de vannerie [ Mansuy, 1924, pl. XIV, fig. 4-7 ; 1925-I, pl. XVIII ]. M. Mansuy a également recueilli des perles cylindriques en terre cuite à Con Ké [ 1925-I, p. 29, pl. X, fig. 8 ], mais leur âge n'est pas bien sûr.

M. Mansuy a remarqué une évolution de l'outillage bacsonien, mais c'est une évolution toute morphologique, aussi écrit-il [ 1925-I, p. 32 ] que le « Néolithique moyen » est caractérisé plus par la perfection relative des instruments qui lui sont attribués que par la stratigraphie... quoique certains gisements à sédimentation non troublée ont montré

que la hache de type primitif ne se rencontre pas avec la hache de type plus évolué. Cette évolution pourrait se suivre à Lang Van [ *ibid.*, p. 36 ] mais ce gisement [ *ibid.*, p. 16 ] aurait subi des remaniements. Pour M. Mansuy, la céramique ne se trouverait que dans les parties supérieures du Bacsonien, mais ce n'est pour lui qu'une vraisemblance [ cf. *ibid.*, p. 17 ; gisement de Lang-Van ] et dans certains gisements [ *ibid.*, p. 23 ; Lang Trang ] l'attribution aux niveaux supérieurs ne repose pas sur des faits d'observation ; dans certains gisements seulement [ Dong Thuoc, cf. pl. XIV, fig. 4-7 ], la céramique proviendrait uniquement des lits supérieurs. Certains gisements ont un caractère plus archaïque que d'autres, ainsi Lang Van, dans son ensemble, serait plus évolué que le néolithique plus inférieur des autres cavernes [ *ibid.*, p. 16 ], mais il n'y a là aucune preuve d'une plus grande ancienneté et la grande abondance à Lang Van, des schistes à impression bifide, objets si caractéristiques découverts pour la première fois à Pho Binh Gia où ils seraient même localisés dans les parties inférieures, démontre l'unité du groupe stratigraphique bacsonien. Dans cet ensemble parfaitement un, M. Mansuy propose de distinguer un horizon supérieur caractérisé par les gisements de *Dong Thuoc* et de *Pho Binh Gia* et un horizon plus ancien représenté à *Keo Phay* et renfermant déjà des pierres polies.

Le Bacsonien est connu grâce à des grottes d'habitation et à des grottes sépulcrales qui ont fourni des documents anthropologiques de tout premier intérêt, mais où la stratigraphie est inconnue ou absente.

Le Kjökkenmödding de Da But en Thanh Hoa renfermait au contraire des sépultures qui ont renseigné abondamment sur les rites funéraires qui étaient très variés dans le même site. Certains morts étaient accompagnés de leur hache et de leurs pendeloques ; certains avaient été décharnés et probablement ligotés dans la station accroupie, d'autres avaient subi une combustion partielle, et (dans un cas) les os avaient été regroupés et complétés comme pour simuler cette position accroupie ; un crâne enfin, placé entre les jambes d'un accroupi, renfermait, telle une urne, des ossements de très jeune enfant. Les os ou les objets comme les haches étaient parfois couverts d'ocre.

## Le Hoabinhien.

Peu après les découvertes de M. Mansuy dans l'Est du Tonkin, Mlle M. Colani a effectué, avec son âpre ténacité, des reconnaissances rapides dans de très nombreuses cavernes de la province de Hoabinh

dans l'Ouest du Tonkin ; le terme de Hoabinhien a été forgé par Mlle Colani à la suite de ces explorations ; dans l'esprit de cet auteur, il est applicable à 3 niveaux successifs dont l'un serait l'équivalent du Bacsonien (1).

Le Hoabinhien dit inférieur a été qualifié de Paléolithique, le reste est tenu pour Mésolithique. En réalité, il n'est pas possible de parler de couches inférieures, il n'a été fourni aucune coupe des gisements ; d'après les descriptions, ceux-ci sont d'ailleurs constitués chacun par une seule couche ; de l'aveu même de l'auteur, il n'y a pas de stratification. A propos de la caverne considérée comme la plus importante et la plus démonstrative, il est écrit : « Nous employons le mot couche ; en réalité, aucune stratification précise (2) et continue ne peut être relevée dans ce kjökkenmödding [ Colani, 1927, p. 8 ] » et à propos de la succession : « Il ne s'agit pas d'une stratification [ *ibid* ]. »

Jamais, dans la description, il n'est signalé de couches archéologiques séparées par des stériles. De plus, des remaniements sont soit certains, soit susceptibles d'être invoqués pour expliquer les faits contraires à la classification adoptée ; c'est ainsi que des haches polies sont signalées « à la surface ou dans des trous où elles ont glissé » et que « des kjökkenmöddinger qui n'ont pas subi de remaniements contiennent souvent des morceaux céramiques modernes : cela tient à ce que les faluns à coquilles de *Melania* étant particulièrement meubles, les tessons minces et coupants s'y introduisent facilement [ *ibid.* ] » [ cf. également p. 31 ] (3) et d'autre part, l'auteur nous annonce elle-même [ *ibid.*, p. 11 ] que la mesure des profondeurs, dans des terrains aussi meubles, n'a rien de rigoureux ». Il semble même qu'il y ait eu des ravinements [ cf. p. 13 ], si bien que la comparaison des profondeurs dans un même gisement, peut ne pas avoir de sens.

Dans ces conditions, il est impossible de parler de niveaux différents ; Mlle Colani écrit d'ailleurs [ p. 18 ] : « La division en périodes peut être critiquée ; dans ces dépôts très meubles, où l'on ne voit pour ainsi dire aucune stratification, rien n'indique ces divisions. Elles sont

1. « ... Nous emploierons le terme Hoabinhien, non pour désigner une époque (comme les noms Chelléen, Moustiérien, etc...) mais pour représenter nos dépôts préhistoriques les plus anciens, comme les plus récents ; ceux qui sont décrits ici ont un facies particulier à ces grottes de la province de Hoa-Binh [Colani, 1927, p. 6].

2. Pas de stratification non plus à X.-Kham [p. 20].

3. Même dans le gisement de Lang Kay, objet d'une étude spéciale [Colani, 1929, p. 354], les « dépôts ne paraissent pas avoir été remanié, bien que des tessons de céramique, les uns actuels, les autres plus anciens, se trouvent à tous les niveaux ».

basées sur des observations en quelque sorte morphologiques (1). »

La plus ou moins grande ancienneté des objets, dans un gisement donné, n'est établie que sur leur profondeur ; or, souvent, celles-ci ne sont pas très différentes (cf. p. 18, pp. 19-21, pp. 26-27, pp. 33-40).

La distinction n'est d'ailleurs pas toujours aisée entre les 3 périodes, il en est ainsi [ p. 52 ] pour un énorme instrument amygdaloïde [ pl. XI, fig. 12 ] ; il est certain, en effet, que cet outil ne serait aucunement déplacé dans le dépôt franchement bacsonien de Da But.

La classification en 3 périodes est établie surtout d'après les fouilles de Sao Dong [ *ibid.*, p. 18 ] ; une évolution est même admise dans chacune de ces périodes, ainsi les types les plus perfectionnés de la troisième période de l'industrie hoabinhienne se trouveraient à la surface ou tout près de la surface du sol [ *ibid.*, p. 16 ].

Mais une remarque au sujet de cette grotte nous rend bien sceptique quant à la valeur de cette classification ; en effet « en de nombreux points, la succession est moins nette ; dans l'amas de coquilles du fossé, il y a parfois des mélanges [ *ibid.*, p. 9 ] ». Or, dans une grotte où il n'y a pas de stratification pourquoi admettre des mélanges ici plutôt que là.

La classification est reprise avec plus de détail à la suite de toutes les descriptions locales [ *ibid.*, p. 56 ].

Le caractère le plus frappant du *Hoabinhien inférieur* serait « l'utilisation des formes naturelles poussée à un point extrême » [ *ibid.*, p. 56 ]. Mais le kjökkenmödding de Da But, si franchement bacsonien nous a donné des outils où cette utilisation est parfois telle qu'il n'y a pas une seule retouche d'accommodation (2).

La « hache courte » serait rare à ce niveau [ *ibid.*, p. 56 ]. Enfin, ce qui serait plus caractéristique, tous les objets *ne seraient travaillés que sur une face* [ *ibid.*, p. 56 ].

(Certains objets lourds ont été qualifiés de « coups de poing » mais en ne donnant pas à ce mot son sens usuel comme nous en avertit l'auteur [ p. 56, note ].)

Il est à remarquer que les objets les plus définissables où même sim-

1. Cf. également p. 25 « divisions horizontales, un peu artificielles ».

2. La survivance d'outils très grossiers n'aurait d'ailleurs rien d'étonnant pour un préhistorien, mais elle paraît très générale aussi dans la province de Hoa Binh ; grossièreté de taille ne veut donc pas dire ancienneté.

A M. Khang [p. 31], dans un dépôt n'ayant guère qu'un mètre d'épaisseur, avec les pierres taillées grossières, deux haches polies ont été rencontrées.

Les pièces grossières se rencontrent encore dans des gisements où la période archaïque hoabinienne ferait défaut [p. 35, note 1].

plement susceptibles d'être définis et nommés, ne seraient en aucune façon, déplacés dans un milieu bacsonien tel que Da But [ cf. par exemple pl. I, fig. 16 ; pl. IX, fig. 1, 9, etc..., pl. VII, VIII, etc... ] ; il en est de même pour beaucoup d'objets mal définis.

Comme types nouveaux apparus au Hoabinhien intermédiaire [ p. 57 ], il faudrait citer des pièces à contour parfaitement (?) elliptique et à face d'éclatement cambrée, des haches amygdaloïdes proprement dites [ *ibid.* ] et de très grands outils très frustes destinés à survivre dans le Hoabinhien III, de même que les haches polies tirées de simples galets affutés (1). Ces très grands outils et ces haches ne seraient point déplacées à Da But dans du Bacsonien indéniable. D'autre part la plupart des pièces seraient taillées sur une seule face : ce caractère ne serait donc point spécial au Hoabinhien I qu'il ne peut, par suite, point servir à caractériser (2) ; d'ailleurs il est écrit [ *ibid.*, p. 57 ] que les types très anciens persistent au Hoabinhien le moins ancien ; *le Hoabinhien I ne peut donc être défini que par des caractères négatifs* (3).

Le Hoabinhien III est caractérisé par l'apparition d'instruments « minuscules » : grattoirs et perçoirs. Il faut remarquer que les pointes des niveaux profonds se trouvent encore ici et que la taille en est même parfois plus mauvaise (cf. pl. I, fig. 2 et pl. III, fig. 1; objets signalés p. 58). Quant aux outils « minuscules » ils manquent justement à Da But, gisement que M^lle^ Colani classerait probablement dans le Hoabinhien III : cette absence n'a rien d'étonnant, mais elle n'est pas plus significative dans les gisements classés comme hoabinhiens I et II.

La classification proposée ne se retrouve pas partout, mais certains faits ne cadrant pas avec la classification évolutive sont expliqués par des remaniements ou même par des glissements pendant les fouilles : il est dit à propos d'un outil poli « comme il n'est pas grand, il a pu glisser d'un niveau supérieur pendant les fouilles ».

De même à Lang Néo, des remaniements sont admis et les arguments tirés de la profondeur ne sont plus considérés comme valables ; les objets préhistoriques gisant à une même profondeur n'appartiennent, le plus souvent, pas à la même période de l'industrie lithique

1. Les roches employées seraient plus variées, malheureusement leur nature n'est jamais indiquée ; ceci serait pourtant capital, ne serait-ce point à elle que serait due la variété des types décrits ?

2. Les outils à retouche uniface ne manquent pas dans le Bacsonien du Bacson [Mansuy, *passim*, par exemple, 1924 et 1925-1, pl. 1 (Kéophay)].

3. Un outil caractéristique serait la « hache courte » [Colani, 1929, pp. 357, 375 ; fig. 1-7] : mais ces outils me paraissent simplement des pièces ovalaires brisées, peut-être parfois réadaptées.

hoabinhienne [ *ibid.*, p. 38 ]. Ce qui permet d'admettre que « malgré la présence de quelques pierres polies, on peut affirmer que les premiers troglodytes, les plus anciens occupants de la grotte et de l'abri, avaient une culture paléolithique primitive » [ *ibid.*, p. 38 ].

De même à Som Jo [ *ibid.*, p. 45 ] et à Lang Vo [ *ibid.*, p. 49 ], les objets n'ont pu être répartis par époque que d'après leur forme. Les remaniements sont également admis à Lang Bay ; ils ne font d'ailleurs pas de doute, puisque des tessons de poterie actuelle se rencontrent dans la masse [ *ibid.*, p. 52 ].

Il est parfaitement reconnu, d'ailleurs, que, seules, 4 stations n'ont pas subi quelques remaniements à différentes époques ou de déplacements notables [ *ibid.*, p. 55 ]. En l'absence de stratigraphie, il n'est pas, en réalité, possible d'affirmer qu'il n'y en a pas eu dans ces gisements ; le seul argument est la conformité avec l'hypothèse gratuite d'une évolution avec perfectionnément graduel.

La période dite archaïque n'est même observée à sa place que dans 3 gisements [ *ibid.*, p. 55 ].

Il ne faut certes pas, en préhistoire, négliger les types spéciaux, sinon, l'on s'exposerait par exemple, en se basant uniquement sur les types banaux, confondre en Europe Archéolithique et Néolithique. Mais il ne faut pas cependant oublier que, par exemple dans notre Néolithique européen, il y a bien des faciès, les uns géographiques (1), les autres tenant aux catégories des gisements : habitats, enceintes défensives, ateliers, sépultures ; dans le cas qui nous occupe, étant donné l'aire de répartition et la multiplicité des trouvailles on ne saurait faire intervenir ce second genre d'influences. Par suite, comme les éléments qu'il présente en commun avec le Bacsonien sont très caractéristiques, il faut considérer le Hoabinhien comme un faciès géographique de celui-ci ainsi que le montre bien la carte hors-texte publiée par Mlle Colani [ 1927 ] (2).

Ces différences de faciès entre les régions de Hoabinh et du Bacson sont intéressantes à mettre en évidence, comme cela a été fait, mais il ne faut pas actuellement leur attribuer une trop grande valeur ; ainsi, les pierres à cupule ne sont représentées hors de la Province de Hoa

1. Je rappellerai seulement certaines régions du Nord de la France où les haches taillées, pics, tranchets sont presque exclusifs et les haches polies rarissimes.

2. Ce chapitre était rédigé lorsque j'ai pris connaissance du dernier travail de Mlle Colani [1930 (1931)] ; dans l'impossibilité de séparer la plupart du temps son « Paléolithique » et son « Néolithique » Mlle Colani est astreinte à parler de la culture « Bacsono-hoabinhienne ».

Binh que par deux exemplaires [ *ibid.*, p. 66 ; Mansuy, 1925-I, pl. IX, fig. 1 ] ; il s'en est donc fallu de peu qu'elles ne passent pour caractéristiques. Plus significative est l'absence en Hoabinh, des galets à rainures doubles si communs dans le Bac Son [ Colani, 1927, p. 76 ]. Mais l'on trouve dans les deux provinces, des pierres gravées de traits groupés et peu profonds, qui sont l'indice de préoccupations communes.

D'après M^lle Colani, la poterie n'existerait (et encore très rarement) que dans le Hoabinhien III ; peut-être préférait-on en Hoa Binh se servir de seaux taillés dans un internœud de bambou ; peut-être aussi la terre employée était-elle moins bonne et la cuisson moins avancée si bien que la céramique ne se serait pas conservée.

Il faut surtout ne pas perdre de vue les dépôts néolithiques européens où la céramique est très inégalement représentée et surtout les civilisations actuelles du Pacifique, Polynésienne et Mélanésienne, les unes connaissant, les autres ignorant la poterie. Des différences ethniques pourraient justement être invoquées en Indochine puisque nous savons maintenant qu'à cette époque coexistaient des types très différents, des Indonésiens et des Mélanésiens.

Mais à mon avis, le trait le plus caractéristique du faciès hoabinhien du Bacsonien est l'abondance de pièces épaisses unifaces, celles-ci m'ont vraiment frappé autrefois lorsque M^lle Colani a bien voulu me présenter ses récoltes. Ces pièces sont très rares dans le Bac Son. Elles méritent d'ailleurs une autre remarque ; elles rappellent en effet d'une façon assez précise les pierres taillées par les Tasmaniens éteints, pierres que j'ai pu voir au Muséum d'Histoire naturelle de Paris (1). Dans ces conditions en appliquant la méthode des Kulturkreis on pourrait penser que le Hoabinhien représente en partie un stade moins évolué que le Bacsonien aux affinités plus australiennes mais le rapprochement de pièces aussi frustes que les unifaces hoabinhiens et tasmaniens est bien précaire et la théorie des Kulturkreis n'est qu'une hypothèse à laquelle la préhistoire doit justement servir de pierre de touche.

Je ne dirai plus qu'un mot au sujet du Hoabinhien. Le Hoabinhien I a été attribué au Paléolithique (2), le reste, au Néolithique. D'après

1. On peut également comparer à certaines pièces hoabinhiennes, des échantillons figurés par Exteens [1913, p. 77 et 1914, p. 356-359] ; même une pièce peu courante du Hoabinhien [Colani, 1927, pl. 1, fig. 11] le « percuteur » pourrait se laisser assez bien comparer à un grattoir caréné tasmanien [Exteens, 1912, fig. 16].

2. Il a même été assimilé au Magdalénien, simplement parce qu'inférieur

ce que nous avons vu, il n'y a pas possibilité de scinder le groupe néolithique très homogène Bacsonien-Hoabinhien ; on n'a vraiment pas le droit de conclure à l'âge paléolithique de certaines trouvailles par suite de l'absence de pierres polies, en profondeur, dans quelques gisements, surtout après ce que nous avons vu, d'une part relativement à l'absence de stratigraphie dans les cavernes hoabinhiennes et aux conditions de gisements, d'autre part relativement aux affinités avec les dépôts néolithiques bacsoniens les mieux caractérisés. On peut se demander de plus si la présence de gros pilons n'indiquerait pas une civilisation agricole, ce qui serait un argument, peut-être le plus profond, en faveur du rattachement au néolithique, si celui-ci était discutable.

Je ne m'arrêterai guère à l'attribution d'une partie du Hoabinhien au Mésolithique, attribution à laquelle je ne saurais souscrire, en effet ici, il n'y a pour ainsi dire qu'une question de définition : Pour M^lle Colani [ 1929-1930, p. 273, note 2 ] en effet, il s'agit de Mésolithique quand les outils sont polis au tranchant seulement (1).

On ne saurait d'ailleurs trop s'élever contre certains néologismes en usage en Extrême-Orient. Les termes : outils en pierre polie, outils en pierre taillée, outils en pierre à demi-polis, sont certes longs et des termes plus courts seraient bien commodes, mais les termes de Néolithes, de Paléolithes proposés pour les remplacer sont extrêmement dangereux et propres à créer des confusions : on aurait trop tendance à traiter de paléolithique un gisement à « paléolithes ».

Quant à ce qui est des recherches de M^lle Colani, il semble que cet auteur tende [ 1930-1931 ] à considérer maintenant le terme de Mésolithique comme représentant un faciès ; parlant [ p. 318 ] d'un gisement « paléolithique » avoisinant un autre qui serait « mésolithique » identique à part une ou deux pièces un peu polies, elle écrit que « ce n'est pas admissible ».

La conception du Paléolithique pour M^lle Colani est d'ailleurs, semble-t-il, toute différente de la nôtre ; un gisement est attribué au Paléolithique malgré la présence d'objets polis [ p. 327 ].

au Néolithique ; mais comment comparer deux industries aussi différentes et dont le synchronisme ne saurait en aucune façon être démontré.

1. Je ferai remarquer seulement que si l'on raisonnait ainsi, en Suisse, le Mésolithique abonderait dans les stations lacustres. M. Vouga dans ses remarquables études, a même fait justice, dans ce pays, des anciennes classifications où la hache à peine polie était tenue pour plus ancienne que les autres.

## Extension du Bacsonien.

En Indochine, le Bacsonien a été trouvé dans l'Est du Tonkin (Bac Son), dans l'Ouest (Province de Hoa Binh) et au Sud, dans la province de Thangh Hoa (My Thé [ Colani, 1929-1930 ] et surtout Da But). M. J. Fromaget l'a retrouvé en Annam à Khétong sur la voie reliant la province de Quang Binh (Annam) à celle du Kammon (Laos). On le connaît aussi du Laos (1) ; il peut d'autre part être identifié ou au moins comparé de très près à diverses découvertes dues spécialement à P. V. van Stein-Callenfels et à Ivor Evans, dans la Péninsule de Malacca, à Sumatra (2), à Bornéo et aux Philippines ; dans divers de ces gisements, les pilons sont abondants, de même que l'ocre, tout ceci rappelle le Bac Son ou le Than Hoa. Il est remarquable que, en plusieurs de ces pays, les hommes aient été des dolichocéphales : Mélanésiens ou Australoïdes, comme en Indochine (où ils vivaient en compagnie d'Indonésiens) (3).

## Age du Bronze.

Etant donné le mélange des outils de pierre et de bronze à Samrong Sen (Cambodge), il est impossible d'arrêter l'étude de la préhistoire indochinoise sans dire quelques mots de l'âge du Bronze sur lequel il y a peu à dire hors de la captivante et récente étude de M. Goloubew [ 1929 ].

Les bronzes sont peu abondants à Samrong Sen ; ils contiendraient uniquement de l'Etain et du Cuivre, ce dernier métal entrant pour 100 dans les proportions de 88-95,2 ; 95,2-95,8-96-96,8 [ Noulet, 1879, pp. 25-26 ] donc en moyenne pour 95.

1. Les collections du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris possède une pièce elliptique très allongée rappelant le Bacsonien ; elle provient des Monts Pon Say près de Luang Prabang, ainsi que d'autres pierres taillées qui, elles, sont absolument identiques à certains grès taillés en forme de limace, du gisement néolithique bien connu de La Vignette en Seine-et-Marne.

2. Comparer, en particulier, des pierres taillées de Sumatra figurées par Kleiweg de Zwaan, 1928. On trouvera, dans cette note, un exposé très concis de nos connaissances sur la région indo-malaise.

3. Pourtant M. van Stein Callenfels [Vaufrey, 1927, p. 239] est tenté d'attribuer les industries de Malacca aux Sakaï dolichocéphales ; la présence de tribus dénommées également Sakaï à Sumatra a été notée. En réalité, on ne peut rien conclure de cette homonymie, car Deniker [1926, p. 479] nous apprend que ce nom est un simple sobriquet malais.

Bien des objets n'ont pas été trouvés en place ; il semble cependant permis d'affirmer que l'on a trouvé des pointes de flèche triangulaires à pédoncule et ailerons, des hameçons, des haches à douille, un ciseau, des *clochettes* à section ovale, de *curieux anneaux* [ Noulet, 1879, pl. VI ]. M. Mansuy a figuré un moule en grès pour une sorte de couperet très court [ 1924, pl. IX ].

La céramique de Samrong Sen, probablement contemporaine de ces bronzes, est parfois très ornée, elle est très variée.

Quoi qu'il en soit, l'industrie du bronze est déjà très évoluée ; le site de Samrong Sen ne nous met donc nullement en présence des débuts d'une métallurgie. L'industrie du Bronze se serait donc greffée ici sur une industrie néolithique, c'est ce que M. Goloubew suppose de son côté pour Dong Son. Malgré cela, ces bronzes ne sont, en général, comparables à aucun autre. Une comparaison très remarquable est fournie par l'Hindoustan, un bracelet de jambe de Lackhnau [ Schmidt et Koppers, 1924, fig. 121, n°9 ] rappelle singulièrement les anneaux qui avaient fort intrigué Noulet [ 1879, pl. VI ]. Des rapprochements très hasardés peuvent être tentés avec les haches à douille, de Sibérie et de Russie, de Chine et de Java. Je ne parle pas de la Birmanie (vallée de l'Irawadi, Etats Shan) avec ses haches à douille et à tranchant rond et évasé qui sont tout à fait de type indochinois (1) [ British, 1920, p. 182 ] ; c'est tout à fait normal, vue la proximité. Enfin des clochettes rappellent, tout en en différant, celles de Chine (clochette ornée de svastikas, du Musée Guimet ; clochettes servant de monnaie, Glockenmünzen [ Buschan, II, 1923, pp. 599, 601, fig. 383 ]) (2).

On connaît encore des objets de Bronze venant de la région de

1. Les propriétés surnaturelles des bronzes antiques, dans cette région, peut avoir été la cause d'échanges lointains aux temps modernes. Van der Sande [1907, p. 225, 226, 228, pl. XXIV, fig. 2 à 6] a figuré des haches trouvées en Nouvelle-Guinée, ce sont des « copper thunder spade », c'est-à-dire des bêches du tonnerre, qui pourraient être les mêmes que celles des Célèbes. Ces haches à douille à tranchant très évasé rappellent tout à fait celles du Cambodge et du Laos.

2. Certains pilons en terre cuite se prêtent à des comparaisons, comparaisons trop faciles, car ces objets sont très simples [Mansuy, 1923, pl. VIII, fig. 9 ; pl. IX, fig. 5] ; Noulet [1879, p. 26 ; pl. VIII, fig. 1] les nommait mandrins. Des objets identiques servent encore au Laos (à Nhommalath) pour façonner certains vases de type très archaïque ; M. Fromaget m'en a aimablement envoyé un exemplaire haut de 85 mm. ; mais on trouve des pilons en pierre, très analogues aux îles Hawaï [British, 1925, fig. 139], à Haïti [Buschan I, 1922, p. 279, fig. 108], et, en Roumanie, M. Andriesescu en a trouvé en terre cuite, à section elliptique, qu'il pense avoir servi au polissage des vases de l'époque de la Terre. Noulet a signalé que le même objet mais en fer sert encore aujourd'hui.

Luang Prabang, Haut-Laos [ Mansuy, 1920, pl. V ], mais il s'agit de pièces remises par les indigènes; ce sont une flèche à douille, un hameçon, des hachettes ou ciseaux à douilles que l'on peut comparer à celles trouvées par Jammes, par Moura et par Vitout au Cambodge. Il faut citer les haches-hallebardes trouvées un peu partout ; je compare ces objets aux Ko Chinois. On a trouvé en Chine des haches-hallebardes identiques à celles du Laos [ Evans, 1882, fig. 330 ].

A un groupe différent, « Dongsonien », se rattachent des découvertes plus ou moins isolées faites au voisinage du littoral au Tonkin et en Annam. Le site de Dong Son (Thanh Hoa) a été activement fouillé par M. Pajot ; précédemment M. André d'Argence avait sauvé (1) et réuni en une superbe collection des pièces de bronze recueillies à l'ouest du Delta tonkinois. M. d'Argence a bien voulu me pointer sur une carte les lieux d'origine et me dire que ses bronzes venaient surtout de la région à l'ouest du Song Day, branche du Fleuve Rouge ; ils y auraient pénétré venant du Sud-Sud-Est par le couloir de Chi Né. Ceci correspondrait bien à des relations avec le Thanh Hoa. On a toutefois recueilli de bien beaux bronzes à la Montagne de l'Eléphant ; rocher calcaire perdu comme une île au milieu du Delta à l'ouest du port de Haïphong et j'ai même recueilli plus à l'est, l'écho d'une trouvaille dans la région de Port-Courbet.

Au sud de Dong Son, des haches « en forme de soulier » du type de Dong Son se retrouvent dans le Quang Binh (= Province de Dong Hoï). Les trouvailles de Dong Son sur lesquelles je m'étendrai peu, renvoyant à la belle monographie de M. Goloubew [ 1929 ] nous font entrer franchement dans le domaine de la protohistoire, sinon de l'histoire,et éclairent d'autre part l'origine de bien des objets erratiques tels que les tambours de bronze, depuis longtemps connus. A Dong Son des sépultures ont été fouillées, qui contenaient du Bronze et de l'ocre rouge ; bien que les populations de Dong Son n'aient pas abandonné l'usage de la pierre polie et d'outils en schiste, elles ne remontent pas au delà de l'époque des Han comme en témoigne la trouvaille d'une épée de bronze chinoise et surtout de sapèques qui nous amènent à l'an 50 après Jésus-Christ. Ainsi se trouve confirmée une hypothèse de M. Parmentier [ 1915, p. 30 ] relative à une persistance de l'âge du Bronze, plus longue en Indochine qu'en Occident. S'agit-il bien encore

1. L'archéologie indochinoise lui en doit une réelle gratitude, car leur conservation est précaire, dès qu'elles sont découvertes ; les Annamites attribuent en effet à leur métal des pouvoirs extraordinaires, en raison de l'origine merveilleuse qu'ils leur prêtent [Parmentier, 1915].

de l'âge du Bronze ? Théoriquement non, pratiquement oui, malgré la présence du fer ; mais le fer, ici comme en Chine, a été très longtemps d'un emploi exceptionnel. La tradition chinoise fournit quelques indications chronologiques relatives à l'apparition des métaux. C'est vers la fin du III$^{e}$ millénaire avant Jésus-Christ qu'un chef Yu-Naï-Hwang-Ti aurait importé d'occident, avec l'écriture, le cuivre, l'étain ou l'antimoine, l'or, l'argent [ De Morgan, 1927, p. 228 ] ; en 2697 sous Hwang-Ti et en 2737 sous Chim-Noung, il y avait encore des armes en pierre [ Zaborowski, 1878, p. 835 ]. D'après Anderson, le bronze a dû être d'un usage courant en Chine sous la dynastie des Hia (2205-1818 av. J.-C.).

En 2220 les sauvages des fleuves Ho et Kiang apportaient du fer comme tribut. Le fer est signalé en usage sous la dynastie Tchéou qui régna à partir de 1134 ; mais son emploi ne se développe que très lentement [ Goloubew, 1929, p. 10 ]. D'après Wieger [ 1922, p. 16 ] ce ne serait même que vers l'an 1610 qu'auraient été faits les premiers instruments chinois en fer.

Il semble qu'il y ait eu sur la côte d'Annam un phénomène analogue à celui observé en Armorique, en Grande-Bretagne et en Scandinavie, pays où la civilisation de l'âge du Bronze s'est conservée jusqu'au II$^{e}$ âge du Fer, à peine modifiée par quelques emprunts [ Déchelette, p. 555 ]. Je suis, en ceci, tout à fait d'accord avec M. Vayson de Pradenne. Cet auteur [ 1924, pp. 490 et 503-504 ] rappelle l'existence d'une hache chinoise en bronze datant des Chang (1766-1122) et la persistance des armes en bronze au I$^{er}$ siècle de notre ère (chez les Mans) et peut-être même au III$^{e}$ ou IV$^{e}$ siècle ; ce ne serait qu'au III$^{e}$ avant J.-C. que seraient apparues les premières armes en fer [ *ibid.*, p. 489 ]. Il pense que le Sud de la Chine et l'Indochine ont conservé l'usage courant du bronze plus longtemps que la vieille Chine (1). Déjà en 1910

1. A propos d'un épisode de la vie de Confucius, les textes mentionnent que vers 1122 av. J.-C., à l'avènement de Ou-Ouang, on se servait en Chine de pointes de flèche en fer mais que l'on se souvenait de flèches en pierre et que l'on s'en servait même encore au pays de So Tchin au moins pour la chasse ; on cite également des haches (Chi-fou), des couteaux (Chi-t'ao), un instrument agricole (Chi-jin), une épée (Chi-Kien) en pierre ; les haches sont mentionnées dans les *Annales de la dynastie des Thang* (618-907 après J.-C.). Dans les *Annales des Song* (960-1278 après J.-C.), on parle de soldats combattant avec des flèches en pierre (Chi-Chi) [Chevreul, 1866, p. 284].

On trouvera dans Cartailhac [1880, p. 16] une longue liste de citations relatives aux dates auxquelles, d'après la tradition, des objets ou armes de pierre étaient encore utilisés en Chine, associés ou non au métal.

[ p. 371 ], M. Deyrolle signalait que, d'après la chronique, l'âge du fer en Indochine date à peine du IIe siècle.

Les Dongsoniens avaient acquis une grande maîtrise dans la métallurgie du bronze. La monographie de M. Goloubew permet de s'en rendre compte. Très remarquables sont les tambours de bronze dont l'ornementation, qui rappelle celle des armes, nous renseigne sur la mentalité et les croyances des populations presque à la façon d'un texte, car il s'agit en un art stylisé, de scènes rituelles ou mythiques. Ces tambours ont une extension intéressante, de la Mongolie à toute l'Asie du Sud-Est avec la Birmanie et l'Insulinde [ Goloubew, 1929, p. 3 ]. Une épée de type chinois a été rencontrée, elle indique bien l'époque des Han. Les autres armes, mieux représentées, étaient la hache, la lance et le javelot. Les pointes de flèche sont rares, fait à noter et à comparer à l'absence de ces armes dans les dépôts néolithiques. D'après la tradition, les flèches pourraient avoir été munies d'une pointe en os [ *ibid.*, p. 41 ]. Les haches dites « en forme de soulier » sont dyssymétriques, bien en forme de chaussure dont le montant correspondrait à la douille. Certaines de ces haches sont couvertes de gravures : hommes coiffés, cerfs, etc... elles me paraissent rituelles. Les poignards sont d'une pièce, lame et poignée ; M. Goloubew les compare à ceux de Chine et de Sibérie ; mais ils ont un cachet spécial. Certaines pièces rectangulaires paraissent bien des plaques d'armure.

Le bronze servait aussi à fondre des objets qui, très vraisemblablement, sont des socs de charrue. Les gravures d'un tambour montrent d'autre part des personnages probablement en train de décortiquer ou de pilonner des grains (riz ?) [ *ibid.*, p. 21, fig. 9 ].

Des vases en bronze, souvent ornés, se rencontrent aussi. Enfin, il y a toute une riche série d'objets de parure, agrafes, clochettes, boucles de ceinturon, des poids de balance [ p. 25, pl. XV *c* ]. Les ornements spiralés, les postes reviennent fréquemment sur ces divers objets.

L'analyse d'une hache et d'une vase ont montré que ces bronzes renfermaient une notable quantité de fer (Fe), 4,4 et 2,4 %, beaucoup d'étain (Sn) 15,3 et 16,1 %, et encore plus de plomb (Pb) 17,3 et 19,3 %, un peu d'argent (Ag) 0,012 et 0,017, des traces d'or (Au), le cuivre ne représente que 55,2 et 57,2 % de la masse [ *ibid.*, p. 46 ].

Le fer est rare, Dong Son n'a donné que deux débris, dont un fragment d'épée. Malgré cela la pierre était encore en usage (cf. *supra*).

La céramique contraste par son aspect généralement rustique ou grossier avec la richesse des bronzes, les motifs diffèrent également. Elle est rarement au tour, parfois cuite au panier ; certaines pièces émaillées sont attribuées aux Chinois. La poterie ayant souvent un

aspect encore néolithique, fait supposer à M. Goloubew qu'une civilisation très avancée s'est greffée sur une autre encore primitive.

Les gravures des haches et surtout des tambours, bien que stylisées, sont très vivantes, elles nous montrent des hommes coiffés de chapeaux à plume, masqués pour la guerre ou pour le culte, des joueurs de flûte (comparable au khêne) ou de tambour des décortiqueurs de grain, des barques, des fêtes nautiques (1). Il s'agit, somme toute, comme l'avait déjà pensé M. Finot, d'un peuple, agriculteur, chasseur à costume océanien et probablement totémiste. M. Goloubew insiste beaucoup sur les affinités indonésiennes de ces populations, affinités très compréhensibles : des crânes indonésiens ont été rencontrés par M. Mansuy, dans le Vieux néolithique de Pho Binh Gia (Tonkin) ; les Kha et Moï actuels des montagnes d'Annam sont des Indonésiens parfois presque purs ; enfin le groupe principal des Indonésiens est bien voisin. Je ne reprendrai pas les arguments et comparaisons développés avec autant de compétence que de prudence par M. Goloubew ; à vouloir les résumer, je risquerais soit de les anémier, soit d'en exagérer la force. Le rapprochement de plusieurs mythes indonésiens, de la fête des morts, etc..., est des plus intéressants ; les croyances des Dongsoniens nous apparaissent ainsi entachées d'un totémisme que je qualifierais de très évolué, non de primitif. Quant aux rapports avec les Indonésiens, ils se trouvent encore renforcés par la trouvaille faite à Java, d'un tambour de bronze avec spirales et oiseaux stylisés, qui pourrait bien avoir été fondu près de Dong Son [ *ibid.*, pp. 44-46 ].

Mais il faut se demander aussi si les affinités ne sont pas océaniennes avec un sens encore plus vaste. Des squelettes de Mélanésiens ont été découverts dans le Néolithique ancien par M. Mansuy, au Tonkin, par moi-même près de Dong Son ; et je ne puis m'empêcher de comparer certaines spirales et postes avec des têtes d'oiseaux (frégates) de l'art stylisé mélanésien [ cf. Deniker, 1926, p. 249, fig. 138-139 ] ; les petites crosses jointes aux spirales des tambours laotiens [ Goloubew, 1929, fig. 21 ] paraissent bien être les becs des oiseaux. Mais tandis que les affinités indonésiennes s'accordent avec une série de faits dont l'ensemble a un caractère d'évidence, la comparaison proposée reste presque isolée et ainsi sans force démonstrative ; il ne faut pas oublier que l'ornement spiralé et les postes sont très en honneur dans beaucoup d'arts décoratifs, qu'il est répandu en particulier en Polynésie,

1. Malgré la présence de Requins [fig. 20 F], il peut s'agir de fêtes sur l'eau douce ; à l'heure actuelle il y a des Requins dans le Gange (*Carcharias gangeticus*), le Mékhong, etc...

jusqu'en Nouvelle-Zélande (1), et que ces motifs peuvent avoir pris naissance de diverses manières, par stylisation de queues de lézard, de queues de chien (Bornéo), de tiges végétales en crosse (Bornéo), d'hommes (Nouvelle-Guinée) [ Van der Sande, 1907, p. 17, pl. V, fig. 6 ], etc... et qu'ils sont parfois inintelligibles [ *ibid.*, p. 202, pl. XXII, nº 3 ]. Le rapprochement proposé ici avec des oiseaux s'accorde avec la faveur de ces animaux dans l'art de l'âge du Bronze indochinois ; M. Goloubew [ 1930, p. 44 ] a même figuré des guerriers travestis en oiseaux-totems.

## Monuments mégalithiques.

Aucun monument mégalithique n'est connu d'Indochine, pourtant M. Parmentier [ 1928 ] a publié une intéressante étude sur un monument découvert à Xuan Loc,en Cochinchine, à 48 km. à l'Est de Bien Hoa ; mais il s'agit d'un édifice très ordonné, compliqué, fait de pierres travaillées et régulières ; donc malgré la dimension de certains blocs, ce n'est que par un abus de langage autorisé par la seule étymologie, que l'on peut parler de mégalithe. C'est de plus un monument anhistorique où n'ont été trouvés que des débris de vase en terre mal cuite. Dans l'Asie méridionale et orientale, l'architecture mégalithique elle-même n'est pas caractéristique d'une époque, très récente en certains pays, elle n'est pas abandonnée dans d'autres. Les protypes du monument de Xuan Loc pourraient être cherchés dans l'Inde où de vrais chambres mégalithiques sont entourées d'un cercle de pierres indépendantes ou reliées à l'édifice central.

## Rapports de la préhistoire et de la géologie.

Certains gisements avec haches polies à tenon sont à quelques mètres seulement au-dessus des cours d'eau ou de la mer ; c'est le cas de Lang Luc [ Mansuy, 1925, p. 17 ], de Tam Toa [ Patte ]. Un cas de surcreusement postérieur a pourtant été observé à Minh Cam (Annam) ; mais le fait est expliquable de diverses façons et n'infirme pas

1. La spirale ne manque pas en Mélanésie (cf. par exemple un vase de la Nouvelle-Guinée allemande [Buschan, II, 1923, fig. 48, nº 4 ; Schmidt et Koppers, 1924, fig. 100], divers objets [British Museum, 1925, fig. 105 et pl. VI]. C'est chez les vrais Mélanésiens que domine l'emploi des Oiseaux (et des Poissons) dans l'art décoratif, tandis que les Papouas emploient surtout comme motif l'homme et les autres animaux [*ibid.*, p. 128].

les conclusions générales. La mer n'était même pas plus élevée qu'aujourd'hui au Bacsonien comme le prouve le gisement de Da But en Thanh Hoa. J'ai traité cette question dans une notice spéciale [ 1928-1931 ]. Récemment M. Le Breton [ 1931 ] a considéré un dépôt coquillier avec poterie néolithique et coquilles percées comme appartenant à une terrasse de 18 m. ; ceci ne saurait me faire modifier les conclusions précédentes ; il s'agit certainement d'un kjökkenmödding établi après l'abandon par la mer de la terrasse de 15-18 m. Ed. Suess a, depuis longtemps, signalé les confusions que peuvent occasionner au point de vue géologique, les débris de cuisine. Il est même permis de se demander si la transgression flandrienne était totalement terminée aux époques qui nous intéressent. De toutes façons, la géologie ne peut, jusqu'à présent, nous fournir aucun élément de synchronisme. Les glaciations ne se sont pas faites sentir ici, sinon peut-être par des variations dans l'état hygrométrique comme celles qui ont été relevées en plusieurs régions asiatiques ou malaises (périodes sèches et humides) ; les glaciations sont d'ailleurs, d'une façon quasi certaine, antérieures aux civilisations retrouvées ici.

J'insisterai seulement sur un élément curieux et éventuel de synchronisme. M. Lacroix vient d'étudier l'aire de répartition des tectites, il y a une zone bien caractérisée qui comprend une partie de l'Extrême-Orient, en particulier l'Indochine, Haïnan, etc. Si comme cela paraît de mieux en mieux établi, il s'agit d'une pluie de météorites, cette pluie n'a pas pu se reproduire plusieurs fois au même point du globe ; ces tectites, fait unique en géologie, seraient donc des fossiles ultra-caractéristiques, appartenant à une même journée. Il y a donc grand intérêt à relever la présence des tectites soit dans des formations géologiques récentes ou à leur surface ainsi que dans les dépôts archéologiques où les tectites, qui ont une valeur surnaturelle dans l'esprit des populations actuelles, peuvent avoir été apportées comme fétiches. M. Parmentier en a signalé un échantillon dans une ruine khmère.

## Anthropologie préhistorique.

Grâce spécialement aux découvertes de M. Mansuy, nous possédons des documents anthropologiques de premier ordre.

Ce sont tout d'abord des crânes d'Indonésiens absolument typiques qui furent exhumés d'un milieu bacsonien (1) à Pho Binh Gia et étu-

1. Holbé [1915, p. 11] avait annoncé que les premières vagues de peuples envahisseurs à peau relativement claire, à crâne allongé, venant du Nord et

diés par le Dr Verneau. Leur présence ne saurait surprendre puisque des tribus indonésiennes, plus ou moins métissées, subsistent reléguées dans les montagnes d'Annam (Kha, Moï) et que leur sang, plus mêlé encore, se retrouve en Chine et Indochine (Lolo, etc...). Les Indonésiens se sont d'ailleurs étendus vraisemblablement jusqu'aux Indes (1) dominant l'Annam, où les Abor et Michmi de l'Himalaya sont rapprochés des Indonésiens par Deniker [ 1926, pp. 461-462 ]. Leur rôle était plus grand encore au début de notre ère comme nous l'avons vu d'après M. Goloubew. Un crâne d'Annamite, du XIIe siècle environ, provenant de Dong Son même et que j'ai étudié, témoigne d'une forte influence indonésienne. La céramique de Samrong Sen paraît bien avoir aussi, comme nous allons le voir, des caractères indonésiens.

Plus extraordinaire est la découverte de Mélanésiens, également dans des dépôts bacsoniens ; ce type, en effet, a totalement disparu d'Indochine ; toutefois sa découverte s'accorde, avec d'autres observations relatives à l'ancienne extension des Mélanésiens et Australiens en Asie. Il y a tout d'abord des affinités somatiques avec les deux types très voisins l'un de l'autre, veddah et dravidien. De Quatrefages et Hamy ont signalé aussi dans leurs *Crania ethnica* [ pp. 324, 325 ] les analogies des Australiens et de certains noirs de l'Inde (Gond, Kòl, Bhil) ; de Quatrefages a signalé également dans son Introduction à l'étude des races humaines (p. 332), la présence d'un crâne rappelant celui des Australiens et trouvé dans une sépulture mégalithique du Dekkan.

On peut encore rappeler les figurations humaines, de caractère australien, trouvées à Ghatsila (district de Chinboun).

Dans la péninsule malaise, les environs de Pénang ont donné un crâne qu'Huxley compara aux Papous, ou aux Australiens. Le crâne de Wadjack, trouvé ensuite à Java, a été également comparé aux Australiens dont il exagérerait même les caractères. Depuis d'autres découvertes ont été faites, il faut noter que, lorsque des restes industriels les accompagnent, il s'agit de pierres rappelant le Bacsonien.

qui arrivèrent jusqu'en Malaisie ne connaissaient pas les haches à tenon, « sans quoi ils les eussent importées en Insulinde ». La conclusion est exacte mais la raison n'est plus valable, les Polynésiens connaissant la hache ou mieux l'herminette à tenon.

1. J. de Morgan [1909, p. 18, note] pensait que l'Hindoustan, peuplé primitivement de Négritos, avait été envahi successivement par les Mélanésiens navigateurs, par des populations parentes des Tibétains descendues des montagnes situées au Nord, puis par des Aryens.

Heine-Geldern [1931] admet une invasion indonésienne également antérieure à celle des Aryens.

J'insisterai sur un fait sur lequel je n'ai dit que deux mots [ 1925, p. 25 ]. Les haches bacsoniennes à demi-polies, ovales, sont tout à fait comparables à des spécimens australiens. Bien que cette comparaison s'explique parfaitement par convergence, il faut avouer qu'elle est troublante, quelques haches conservées à Paris, au Muséum, méritent d'être signalées ; l'une provient du Queensland (1).

Hamy a figuré dans son *Précis de paléontologie humaine* (fig. 7) une hache polie en grünstein, venant des Indes anglaises : lourde, irrégulière, elle rappelle des spécimens de Da But. Il n'y a, semble-t-il, ici que convergence. Evans (1878) a cité un celt grossier, à tranchant seul poli, trouvé à Bornéo ; mais nous avons, mieux, maintenant, de ces régions. Le Brésil a fourni des haches identiques ; comme, à la suite de nombreux travaux tels que ceux de Rivet, il est reconnu que les stocks mélanésiens ont joué un rôle important en Amérique, il peut y avoir là l'effet de relations plus ou moins directes.

Mais un autre exemple de rapprochement ethnographique, encore entre le Brésil et l'Indochine, montre combien il faut être prudent dans les conclusions à tirer ; des sauvages du Brésil ont des ornements d'oreille ornés d'une croix [ British Museum, 1925, fig. 279, nº 4 ] tout comme ceux de Samrong Sen qui sont bien plus récents que les haches bacsoniennes.

Nous avons noté, en chemin, des analogies avec l'outillage tasmanien ; elles ne sont confirmées par aucune trouvaille ostéologique.

La céramique fournit par ses motifs d'autres comparaisons ; des fragments de Samrong Sen [ Mansuy, 1902, pl. IV, fig. 5 ; 1923, pl. VIII, fig. 2 ], ornés en relief d'une ligne de chevrons entre deux lignes en saillie, rappellent tout à fait un bol à fond conique de la Nouvelle-Guinée [ Van der Sande, 1907, pl. I ] ; il ne s'agit malheureusement que d'un motif assez élémentaire. Et encore ici, il y a surtout un ensemble d'affinités plus réellement indonésiennes, relevées, il y a 30 ans par Hubert [ 1902 ] ; cet auteur avait été frappé par la présence dans l'archipel indien et en Polynésie de haches et herminettes de type indochinois, et par l'identité des motifs de la céramique de Samrong Sen et des étoffes et vanneries des Dayaks, motifs comparables aussi à ceux de la céramique de tumulus du Japon.

Enfin, l'élément nigritique est encore représentée par des Négritos,

1. Le lecteur comparera avec intérêt les objets bacsoniens à ceux d'Australie taillés ou polis figurés par Thorpe en 1932. Il remarquera une pierre piquetée [pl. XXIX, fig. 3] ; cette technique du piquetage était très en honneur chez les Bacsoniens de Da But (note ajoutée depuis la rédaction).

un crâne de jeune négrito, avec déformation artificielle, a été trouvé dans la grotte de Minh Cam [ Patte, 1923 et 1925 ], accompagné de nombreux ornements en nacre et de haches polies à tenons. Ce négrito a pu être comparé à ceux du groupe des Philippines non à ceux des Andamans. Il y a encore des Négritos plus ou moins métissés en Annam ; après les études de de Quatrefages, de Legendre, etc..., on tend de plus en plus à reconnaître la trace de ces pygmées dans une énorme partie de l'Asie.

Faut-il rappeler ici que certaines haches à tenon sont des formes type — en Scandinavie, Finlande et Lithuanie, qu'il y a des haches à bords équarris au Danemark — que les javelots de schistes des environs de Tuyen Quang nous ramènent aussi vers la Sibérie et les provinces nordiques. Il s'agit probablement de convergence, sinon, c'est le Nord de la Chine qui aurait été le trait d'union.

M. Heine-Geldern s'est livré [ 1926-1927 ] à des rapprochements basés sur la forme de haches polies : — haches larges de l'Indonésie orientale — haches à tenon de type indochinois — haches régulières et équarries de l'Indonésie occidentale (à ce dernier groupe se rattachant les herminettes à dos en dièdre de Java et Sumatra et celles de la Péninsule malaise, où le dièdre n'existe qu'au voisinage du tranchant). Cet auteur s'est livré à des comparaisons entre l'extension de ces types et des groupes linguistiques du Sud-Est de l'Asie.

Il y aurait intérêt à distinguer plus nettement un autre groupe ou sous-groupe, celui des herminettes et haches longues et équarries du type laotien ; comme je l'ai déjà signalé [ 1923, p. 28 ], ce type se rencontre très franc dans la presqu'île de Malacca (cf. de Morgan, 1927, p. 135, fig. 166 ], mais ces outils seraient dus ici à des sauvages, très écartés dans la montagne, qui les auraient préparés peu avant 1885.

Dans des études plus récentes (1), M. Heine-Geldern a profité de l'extension des dernières recherches.

Le premier type « Walzenbeil » n'intéresse pas l'Indochine proprement dite, bien qu'il s'étende peut-être à l'ouest, vers la source de l'Irawady. Le second type « Schulterbeil » nous a déjà occupé ; à Samrong Sen, au Laos, il se mélange d'ailleurs au 3e type ou type équarri « Vierkantbeil » ; ce 3e type se rencontrerait d'une façon discontinue depuis le Kansu, le Honan où il appartient à la civilisation Yang

1. Cet auteur a eu l'extrême amabilité de me confier son manuscrit sur : *Die Steinzeit Südostasiens und die Urheimat des Austronesier*. Je ne saurai trop le remercier. On trouvera dans cet important travail un exposé des dernières découverte en Asie orientale et en Malaisie.

Shao, par le Yunnan, jusqu'au Tonkin et au Laos, il se serait développé jusque dans l'Inde et en Birmanie, mais il s'est étendu surtout jusqu'à Sumatra et Java ; d'ici, il aurait gagné par les Philippines jusqu'au Japon, ainsi que, par la Chaîne des îles de la Sonde jusqu'en Nouvelle-Zélande et à Tonga. L'origine relativement récente de ce type (Yang-Shao-Cultur), sa persistance en Polynésie s'accorderaient bien avec ce que nous avons vu de sa persistance, signalée par J. de Morgan, dans la presqu'île de Malacca et de sa présence dans le site si évolué de Samrong Sen.

### Manifestations artistiques.

En dehors de la céramique ornée et de quelques galets portant de simples traits, il faut citer certaines gravures décrites par Mlle Colani [ 1929-1930 et 1930-1931 ]. Dans le premier de ces mémoires, il est question d'un galet transformé en tête humaine (?), mais cela n'est pas net (peut-être faut-il incriminer la photographie) — d'un faisceau de feuilles, gravé sur un poinçon en os (sur la partie active de l'instrument, ce qui est curieux) — des traits gravés sur une petite hache, donnant l'impression d'un dessin schématisé. Plus intéressantes seraient, si elles étaient datées, des gravures pariétales : une espèce de tête d'herbivore vue de face avec son mufle et ses gros yeux — des visages stylisés à contour rectangulaire, à nez et sourcils groupés comme sur le « tête à la chouette » et surmontés d'un problématique Y.

Les gravures, objets du second mémoire sont beaucoup plus problématiques ; l'une [ pl. LIV, fig. 28-29 ] rappellerait les feuilles signalées plus haut (la phototypie, mauvaise, ne laisse rien voir). D'autres gravures [ p. 406, pl. LIX, fig. 9-11, p. 408, fig, 68 ] sont de simples amas de stries simples ou tourbillonnaires ; il n'y a aucune raison de penser que ces traits représentent des tiges de graminées (exception serait peut-être à faire pour une gravure où les lignes sont formées de traits placés bout à bout).

Une gravure, enfin, représenterait une feuille [ p. 409, fig. 70, pl. L, fig. 3 ], la figure donne bien cette impression, mais il y a eu, dans le dessin de reproduction, sélection de traits ; sur la photographie, on constate qu'il y a beaucoup de traits, peut-être parasites, mais qui rendent la comparaison au moins douteuse ; de même le contour est, en moitié, formé par une cassure ; cette gravure ne saurait être retenue comme un motif végétal et même peut-être comme ayant un sens. Il faut signaler, enfin, des pierres enduites de rouge, à dessins tourbillonnaires (p. 319).

Ces manifestations artistiques lorsqu'elles sont datées, appartiennent au Bacsonien proprement dit ou à son faciès hoabinhien.

* * *

Je terminerai en rappelant l'importance du peuplement préhistorique du sud-est de l'Asie quant à la signification du Pithécanthrope. J. de Morgan [ 1927, p. 141 ] pensait que l'absence de l'homme aux temps « quaternaires » indiquait que ce Primate n'était pas le précurseur de l'homme, car, sinon, il aurait fait souche dans cette région ; or, les hommes semblent n'y apparaître qu'à une époque toute récente. La découverte du *Sinanthropus* remet tout en question, le groupe *Pithecanthropus-Sinantropus*, s'il est réel, ayant une extension plus grande, on comprend qu'il ait pu disparaître dans la région indochinoise et malaise avant les invasions néolithiques.

Enfin, mon travail ne serait pas complet (1) si je ne signalais pas à la reconnaissance des préhistoriens l'aide apportée aux recherches préhistoriques par le Gouvernement général de l'Indochine qu'il s'agisse, des travaux soit du Service géologique où les recherches ont commencé en 1902 avec celles de M. Mansuy, soit de l'Ecole française d'Extrême-Orient.

## BIBLIOGRAPHIE

Boule (Marcellin), 1926. — Observations sur l'âge de la Pierre à Ceylan *L'Anthropologie*, 1926, p. 389.

British Museum, 1920. — A guide to the antiquities of the bronze age, 2e éd.

— 1925. — Handbook to the ethnographical collections, 2e éd.

Buschan II, 1923. — Illüstrierte Völkerkunde.

Cartailhac, 1880. — L'âge de la pierre en Asie. Extr. du Congrès des Orientalistes, 3e sess. Lyon, 1878 ; Lyon, 1880.

— 1890. — Les bronzes préhistoriques du Cambodge et les recherches de M. Ludovic Jammes. *L'Anthropologie*, 1890, p. 641.

Chauvet, 1927. — Objets préhistoriques trouvés à Samrong-Sen (Cambodge). *Bull. Archéologique*. Paris, Imp. nat. 1927, p. 291-299.

1. Ce travail a été préparé à l'occasion du Congrès de Paris de 1931 ; il paraît avec un grand retard, je préfère ne pas le remanier malgré l'importance des découvertes faites depuis dans les régions entourant l'Indochine.

CHEVREUL, 1866. — Note historique sur l'âge de pierre de la Chine. C. R. Ac. Sc., 13 août 1866, p. 281-284.

COLANI (Madeleine), 1927. — L'âge de la pierre dans la province de Hoabinh (Tonkin). *Mém. Serv. géol. de l'Indoch.*, vol. XII, fasc, 1, 1927.

— 1929. — Quelques paléolithes hoabinhiens typiques de l'abri sous roche de Lang Kay (Tonkin). *Bull. Soc. préh. franç.*, 1929, p. 353.

— 1929-1930. — Gravures primitives sur pierre et sur os (station hoabinhiennes et bacsoniennes). *Bull. E. F. E. O.*, 1929, p. 273-287, pl. XLI à XLV.

— 1930-1931. — Recherches sur le préhistorique indochinois. *Bull. E. F. E. O.*, t. XXX, p. 299 sqq.

CORRE, 1880. — Sur les instruments à l'âge de pierre au Cambodge. *B. Soc. Anthropol.* Paris, 1880, p. 532.

DENIKER, 1926. — Les Races et peuples de la Terre. Paris, Masson, 1926.

DEYROLLE, 1910. — La préhistoire en Indochine. *Bull. Soc. préh. française*, 1910, p. 371.

EVANS (John), 1878. — Les âges de la pierre, instruments, armes et ornements de la Grande-Bretagne (trad. franç., Paris, 1878).

— 1882. — L'âge du Bronze, instruments, armes et ornements de la Grande-Bretagne et de l'Irlande (trad. franç. Paris, Germer-Baillière, 1882.

EXTEENS, 1912. — L'industrie des Tasmaniens éteints. XIVe Congr. intern. d'Anthr. et d'Arch. préhist., t. II, p. 352 sqq. Genève, 1914.

— 1913. — La préhistoire à la portée de tous. Bruxelles-Paris, 1913.

FINOT (L.), 1928. — Ludovic Jammes, préhistorien. *Bull. Ecole franç. d'Extrême-Orient*, t. XXVIII, nos 3-4.

GOLOUBEW (Victor), 1929. — L'âge du Bronze au Tonkin et dans le Nord-Annam (Extr. du *Bull. de l'Ec. franç. d'Extrême-Orient*, t. XXIX, 1929, édition Van Oest, Paris).

HEINE GELDERN (Robert), 1926-1927. — Die Steinzeit Südostasiens. Sitzungberichten d. Anthrop. Gesellschaft in Wien Jahrg., 1926-1927.

HOLBÉ, 1915. — Quelques mots sur le préhistorique indochinois ; à propos des objets recueillis par M. de Pirey (Extr. *Bull. des amis du Vieux-Hué*, janvier-mars 1915).

HUBERT (H.), 1902. — Le préhistorique de l'Indo-Chine. Ier Congr. intern. des études d'Extrême-Orient. Hanoï, 1902. C. R. analytique des séances, pp. 43-44-VII.

JODIN (Alexandre), 1913. — Fouilles dans l'Ile des Tortues, à Bien Hoa (Cochinchine). *Bull. Soc. préh. franç.*, 1913, p. 65-69, 2 fig.

KLEIWEG DE ZWAAN (J. P.), 1928. — Wat weten wij van den voorhistorischen Mensch in den Indischen archipel en op het naburig aziatisch continent ? Samenvattend Overzicht, *in* Tijdschrift

van het kon. nederlandsch aardrijkskundig genootschap. 2e sér. dl XLV ; 1928, nº 4. Leiden, chez Brill.

Le Breton, 1931. — L'âge des Terrasses marines du Xu-Nghê dans le Nord-Annam (Indochine française). C. R. Ac. des Sc., 30 mars 1931, p. 806-807.

Mansuy, 1902. — Station préhistorique de Somron-Seng et de Longprao (Cambodge). Hanoï, 1902.

— 1909. — Gisement préhistorique de la Caverne de Pho Binh Gia (Tonkin). *L'Anthropologie*, t. XX, 1900, p. 531 sqq.

— 1920. — Contribution à l'étude de la préhistoire de l'Indochine

— 1920, I. — Contribution à l'étude de la préhistoire de l'Indochine. I. L'industrie de la pierre et du bronze dans la région de Luang Prabang, Haut-Laos. *Bull. cerv. géol. de l'Indochine*, vol. VII, fasc. 1. Hanoï-Haïphong, 1920.

— 1920, II. — Contribution à l'étude de la préhistoire de l'Indochine. II. Gisements préhistoriques des environs de Lang Son et de Tuyen-Quang, Tonkin (*Bull. Serv. Géol. de l'Indochine*, vol. VII, fasc. 2. Hanoï, 1920).

— 1923, III. — Résultats des nouvelles recherches effectuées dans le gisement préhistorique de Somrong Sen (Cambodge). *Mém. Serv. Géol. de l'Indochine*, vol. X, fasc. I. Hanoï-Haïphong, 1923.

— 1924, IV. — Contribution à l'étude de la préhistoire de l'Indochine. IV. Stations préhistoriques dans les cavernes du Massif calcaire de Bac-Son (Tonkin). *Mém. Serv. géol. de l'Indochine*, vol. XI, fasc. 2.

— 1925, I. — Contribution à l'étude de la préhistoire de l'Indochine. V. Nouvelles découvertes dans les cavernes du massif calcaire de Bac-Son. *Mém. Serv. géol. de l'Indochine*, vol. XII, fasc. 1.

Mansuy et Colani (M.), 1925, VII. — Néolithique inférieur (Bacsonien) et Néolithique supérieur dans le Haut-Tonkin (dernières recherches). *Mém. Serv. géol. de l'Indochine*, vol. XII, fasc. 3. Hanoï, 1925.

Mansuy, 1925. — La caverne sépulcrale néolithique de Ham-rong près de Thanh-hoa (Annam). *Bull. Serv. géol. de l'Indochine*, vol. XIV, fasc. 1.

Montano, 1886. — Voyage aux Philippines et en Malaisie. Paris, Hachette, 1886.

Morgan (Jacques de), 1927. — La préhistoire orientale. Paris, Geuthner, 1927.

Noulet, 1879. — L'âge de la pierre polie et du Bronze au Cambodge, d'après les découvertes de M. J. Moura. *Arch. du Mus. d'hist. nat. de Toulouse*. Toulouse, 1879.

Parmentier (H.), 1915. — Guide au Musée de l'Ecole française d'Extrême-Orient. Hanoï, 1915.

— 1928. — Vestiges mégalithiques à Xuân Loc. *Bull. E. F. E. O.*, t. XXVIII, pp. 479-485, pl. XVI-XVII.

PATTE (E.), 1923. — Notes sur le préhistorique indochinois. I. Résultats des fouilles de la grotte sépulcrale néolithique de Minh Cam (Annam). II. Note sur un outil en rhyolite grossièrement taillé provenant du massif du Bac Son (Tonkin) (*Bull. Serv. géol. de l'Indochine*, vol. XII, fasc. 1. Hanoï-Haïphong, 1923).

— 1924. — Dernières découvertes préhistoriques en Indochine, état actuel de nos connaissances. *Bull. Soc. préhistorique franç.*, 1924, p. 262.

— 1925. — Notes sur le Préhistorique indochinois. IV. Le kjökken-mödding néolithique du Bau Tro à Tam Toa près de Dong Hoï (Annam) (*Bull. serv. géol. de l'Indochine*, Hanoï) (Annam) (*Bull. Serv. géol. de l'Indochine*, Hanoï 1925 ; et *Bull. Ec. franç. d'Extrême-Orient*).

— 1925. — Notes sur le préhistorique indochinois. III. Etude anthropologique du crâne néolithique de Minh Cam (Annam) (*Bull. Serv. géol. de l'Indochine*, vol. XIII, fasc. 5, Hanoï, 1925).

— 1928-1931. — Les variations du niveau de la mer dans la région indochinoise. C. R. du Congr. des Soc. savantes en 1928. Sciences. Paris, Imprimerie nationale, 1931.

— 1930-1931. — Quelques points de comparaison fournis par la Chine préhistorique. Les haches à tenon indochinoises et les Ko, les poignards de Binh Ca (Tonkin), les poteries au panier, les anneaux de jade. Comparaison avec l'âge du Fer au Caucase. *Bull. E. F. E. O.*, t. XXX.

— 1932. — Notes sur le Préhistorique indochinois. V. Le kjökken-mödding néolithique de Da But et ses sépultures (Province de Thanh Hoa, Indochine) (*Bull. serv. géol. de l'Indochine*, vol. XIX, fasc. 3, Hanoï, 1932).

SARASIN (Fritz), 1917. — La Nouvelle-Calédonie et les îles Loyalty. Bâle-Paris, 1917.

SCHMIDT (W.) et KOPPERS (W.), 1924. — Völker und Kulturen. I. Gesellschaft und Wirtschaft der Völker (= T. IV de *Der Mensch aller Zeiten*). Regensburg, 1924.

La Société, l'Ecole et le laboratoire d'Anthropologie de Paris à l'Exposition universelle de 1889 (Palais des arts libéraux, Instruction publique). Paris, Imprimeries réunies, 1889.

THORPE (W. W.), 1932. — Ethnological notes ; nº 4, *in* Records of the Australian Museum, vol. XVIII, nº 6. Sidney, 1932 ; pp. 302-311, pl. XXVII-XXXII.

VAN DER SANDE, 1907. — *In* Nova Guinea. Vol. III. *Ethnographie and Anthropology.* Leyden, 1907.

VAYSON DE PRADENNE (A.), 1924. — L'étamage des armes de bronze en Chine. *L'Anthropologie*, t. XXXIV, 1924, p. 481, sqq.

Vaufrey, 1927. — Découverte d'industries préhistoriques à Sumatra et dans presqu'île de Malacca (d'après des lettres de M. Van Stein-Callenfels). *L'Anthropol.*, t. XXXVII, 1927, p. 229-231.

Verneau, 1931. — *In* Pavie. Mission Pavie en Indochine, 1879-1895. Etudes diverses. III. Recherches sur l'Histoire naturelle de l'Indochine orientale. *Anthropologie, préhistoire*, pp. 1-40.

Vitout, 1914. — Note sur quelques objets préhistoriques de Samrong Sen (Cambodge). *L'Anthropol.*, t. XXV, 1914, p. 114-120.

Zaborowski, 1878. — L'âge de la pierre en Chine et l'origine chinoise de la crémation des cadavres. Assoc. fr. p. l'av. des Sciences, Congrès de Paris, 1878, p. 835.



# ÉTUDE OBJECTIVE DU MILIEU SOCIAL

## SA DÉFINITION. SES EFFETS.

Par le Dr A. THOORIS,

Lauréat de l'Institut
Médecin à l'Institut prophylactique
Conseiller scientifique de la Fédération française d'Athlétisme.

## PRÉAMBULE

1. Qu'est-ce que la Mésologie ? — II. La notion de milieu est inintelligible sans celle d'appareil. — II. Nos quatre appareils périphériques et leurs analyseurs. Vestibules et excitants. — IV. L'appareil cérébral. — V. Leur synergie fonctionnelle. Leur hiérarchie dans l'entretien du tonus général de l'organisme. — VI. L'appareil génital. Sa place à part dans la forme humaine.

I. — Le mot : *Mésologie* est un mot peu usité. Le terme est cependant correctement formé et dit bien ce qu'il veut dire depuis qu'A. Comte l'a créé. C'est à croire que les mots sont des organes et s'atrophient, eux aussi, par défaut d'usage.

De plus en plus, imbus d'analyse, les savants, en effet, ne prennent plus garde aux ensembles et n'ont d'attention que pour leurs éléments. Or ce sont les ensembles que vise la *Mésologie.*

Science des milieux. On ne cesse de répéter que la science doit être objective mais sans dire par quoi et en quoi. Si, en termes d'espace, les choses qui en sont l'objet doivent être considérées en dehors de nous, elles ne peuvent l'être, en termes de temps, que par rapport à nous.

De sorte que le milieu ne peut être défini que par rapport à l'homme et l'homme ne peut l'être que par rapport au milieu dont il vit.

II. — Or l'homme est composé de quatre grands appareils périphériques, différenciés d'ailleurs par adaptation aux milieux qui leur sont propres.

L'appareil est une subdivision de notre corps formant un tout coordonné et composé d'organes qui concourent à sa fonction.

L'appareil musculaire s'est surtout adapté aux solides, l'appareil digestif aux liquides (1), l'appareil respiratoire aux gaz et l'appareil cérébral aux vibrations.

Autant de milieux que d'appareils ! Un appareil par milieu ! L'affinité déterminé de chaque appareil pour un milieu déterminé, a été démontrée cliniquement par Sigaud (2) et expérimentalement par Pavlov (3).

Chaque appareil est doté de récepteurs périphériques reliés à des récepteurs centraux par des conducteurs spéciaux. Ces récepteurs centraux sont reliés, à leur tour, à des organes travailleurs par d'autres conducteurs.

Les *récepteurs périphériques* ont reçu le nom *d'analyseurs* (4) parce que c'est de leur structure et de leur excitabilité spécifique que dépendent la décomposition et le choix des excitants qu'ils prennent au monde extérieur.

Les *analyseurs* sont de deux ordres : les analyseurs *supérieurs* qui équipent le *vestibule* de l'appareil et les analyseurs *inférieurs* qui équipent sa *pièce principale*. Ce sont ces derniers qui fonctionnent encore chez l'animal décapité.

Remarquons, en passant, que la fonction vestibulaire a été identifiée par la clinique sigaudienne avant qu'elle ne soit corroborée par la physiologie pavlovienne.

Ce sont les *vestibules* qui *trient* les excitants et les acheminent aux récepteurs centraux. Cela revient donc à définir le milieu par le vestibule et le vestibule par le milieu, le vestibule étant la partie de l'appareil qui élit son milieu et le milieu étant ce que le vestibule est à même de capter du dehors. Ce rapport constitue l'essentiel du fait biologique et séparer les deux termes, c'est tomber dans le chimique ou l'anatomique, c'est-à-dire hors de la vie, le plus ne pouvant être expliqué par le moins.

Le milieu, considéré dans ses rapports avec l'appareil, n'exprime pas seulement une relation topographique, statique, mais encore une relation temporelle, dynamique, du fait que ses éléments n'occupent

1. La digestion est une liquéfaction, et c'est sous la forme de chyme que l'aliment excite le tractus intestinal.
2. *Traité de la Digestion*, 1900-1908. G. Doin.
3. *Leçons sur l'activité du cortex cérébral*, 1929 (A. Legrand).
4. Chaque analyseur est un transformateur d'énergie extérieure en énergie spécifique ou processus nerveux (Pavlov).

pas seulement un lieu, mais une durée et sont donc des facteurs d'action.

Ces facteurs d'action ébranlent les analyseurs jusqu'aux centres où s'élaborent les activités de réponse et se forment des liens nouveaux entre les éléments captés et les organes travailleurs.

Les quatre appareils périphériques sont construits sur un même modèle, mais les copies en sont différentes.

Etant le premier dans l'ordre d'apparition embryologique et dans l'ordre de différenciation ontogénétique, l'appareil digestif s'avère ainsi fondamental et mérite qu'on commence par le décrire avant les autres, d'autant plus qu'il est la copie la plus explicite du modèle.

Les analyseurs supérieurs sont représentés par les récepteurs gustatifs, les analyseurs inférieurs par les récepteurs intestinaux, les organes travailleurs par les muscles et les glandes du tractus.

La fonction vestibulaire se traduit par la mastication et la salivation, celle-ci liquide pour rejeter les substances *refusées*, visqueuse pour enrober et transiter les substances *acceptées*.

Mais cette salivation est conditionnée par le *tonus* de la glande qui est à la secrétion, ce que le tonus musculaire est à la contraction. Il faut à tout organe travailleur un degré de tension, un seuil dynamique, un potentiel à partir d'où la fonction devient possible.

Les récepteurs du tractus intestinal représentent les analyseurs inférieurs de l'appareil. Ils en conditionnent le tonus nécessaire au travail lisso-secrétoire.

La fonction digestive se traduit par la secrétion de ferments propres à dédoubler les substances acceptées et par la secrétion biliaire propre à expulser les substances refusées.

On serait mal fondé à ne voir, dans l'aliment, qu'un combustible et, dans l'intestin, qu'un instrument d'adsorption, mais il faut considérer l'aliment élaboré comme l'excitant spécifique des récepteurs digestifs et le tonus du tractus comme la réponse à l'excitant. Or c'est ce tonus qui commande le *fait digestif* et le permet (1).

L'appareil est d'ailleurs pourvu d'un centre supérieur excité périodiquement par le sang *affamé*.

De même l'appareil respiratoire a pour vestibule le nez et ses analyseurs olfactifs. Ceux-ci acceptent l'athmosphère doué des qualités

1. C'est un fait qu'on commence à comprendre. Voici, par exemple, ce que dit Lami, L'excitation métabolique due à la nutrition, est un réflexe sympathico-vague ou réflexe végétatif dont le point de stimulation périphérique est probablement la paroi digestive. Seulement il oublie que Sigaud a dit cela en 1905.

adéquates et le refuse dans les autres cas soit par éternuement, soit par une défense musculaire de secours qui se traduit par l'obturation manuelle des narines. Les analyseurs inférieurs tapissent les acini pulmonaires et captent l'excitant atmosphérique réchauffé et humecté au cours de son trajet. L'excitation est transmise aux récepteurs centraux dont l'activité de réponse se traduit par l'entretien du tonus des acini nécessaire à la bonne exécution de l'acte respiratoire. L'atmosphère n'est donc pas seulement un agent d'oxydation mais un facteur d'action qui, lorsqu'il est accepté, suscite la tonicité réactionnelle nécessaire à l'échange des gaz où s'applique la fonction et quand il est refusé, provoque la toux et la suffocation. L'appareil est doté, lui aussi, d'un centre respiratoire excité périodiquement mais avec plus de fréquence par le sang *asphyxié.*

La description des copies végétatives du plan est facile ; avec les copies relatives (1), l'embarras commence.

En effet, l'appareil musculaire n'a plus la simplicité des appareils digestif et respiratoire. Il est composé en réalité de deux appareils spécialisés.

L'appareil cutané et l'appareil squeletto-musculaire.

La peau n'est pas qu'un mur orbe qui nous enferme sans portes ni fenêtres, mais est le siège de notre sens le plus ancien et ses réflexes apparaissent même avant la naissance. Le sens primitif du toucher est d'ailleurs le moins précis et le plus diffus des messages que le cerveau reçoive de l'ambiance.

Il est vrai que les deux appareils sont synergiques et ne font qu'un fonctionnellement, de sorte que Sigaud a eu raison de voir, dans la peau, le vestibule de l'appareil musculaire et que Pavlov n'a pas eu tort de voir, dans les récepteurs cutanés, les analyseurs supérieurs, dans les récepteurs des jointures les analyseurs inférieurs d'un seul et même appareil physiologique.

Le tonus strié en conditionne les contractions statiques et dynamiques, qui ne peuvent avoir lieu qu'à partir de la tension qu'il lui donne. Les excitants viennent de la partie la plus matérielle du monde extérieur et notamment de la résistance des choses qui nous a fait croire, dit Spencer, à leur réalité.

IV. — Reste l'appareil cérébral dont les analyseurs supérieurs spécialisés sont représentés, d'une part, par les rétines et, d'autre part, par les organes de Corti.

1. Je dis : appareil *relatif* comme on dit : appareil *végétatif.*

Les excitations visuelles et sonores conditionnent le tonus cérébral, comme les excitations atmosphériques conditionnent le tonus respiratoire. Le vestibule visuel dispose d'un volet mobile, la paupière, qui lui permet d'accepter ou de refuser l'excitant. Moins privilégié à ce point de vue, le vestibule auditif, comme le vestibule olfactif, doit avoir recours à l'appareil musculaire. L'homme se bouche les oreilles à l'aide des mains pour interdire ou amortir les excitations sonores.

Les analyseurs inférieurs ont été plus difficiles à détecter que ceux des autres appareils. Leurs récepteurs se trouvent, en fait, au niveau des organes d'expression qui concourent à la mimique, au langage et à l'écriture, et les excitants qu'ils captent ressemblent aux excitants que captent les analyseurs inférieurs de l'appareil musculaire, seulement les analyseurs sont ici spécialisés. Il n'est pas douteux que les stimulations transmises des organes travailleurs spécialisés au cerveau sont propres à en relever le tonus, tonus qui conditionne les élaborations nerveuses supérieures.

J'emploie, à dessein, le langage pavlovien qui permet d'employer les mêmes mots pour les mêmes choses malgré leurs différences apparentes, fait ressortir les analogies et facilite la synthèse.

V. — Il va de soi que ces quatre appareils ne font pas les cavaliers seuls et sont liés par une loi de synergie fonctionnelle entrevue par Bourdon et mise en évidence par Sigaud dans ses études cliniques. Leriche vient d'y insister, quand il dit « que toute réaction d'une fibre musculaire correspond à une réaction de même sens de la fibre nerveuse, de la cellule glandulaire, du canal vaso-lymphatique ». Et il ajoute, comme nous y avons maintes fois insisté, « que toutes les fonctions sont synergiques. Si nous connaissons l'état réactionnel du système digestif, nous connaissons du même coup celui de l'appareil cérébral ». Leriche est *sigaudien*, peut-être sans le savoir.

Vous êtes en droit d'être surpris que je donne aux quatre appareils et à leurs quatre milieux un même tour de description, mais le soin, que j'ai pris, tient au fait que le milieu social propre à l'appareil cérébral n'est pas seul à agir sur le tonus de ce dernier. Il ne faut pas oublier que les quatre appareils forment un tout solidaire morphologiquement et physiologiquement et que leur séparation n'a été qu'une *opération didactique* (1).

1. La lumière (Loeb) et le son (Ch. Henry) excitent les muscles. Les rayons ultraviolets (L. Ader) agissent sur le tonus des vaisseaux, de l'intestin, de l'estomac, de la vessie et de l'utérus.

Parmi les phénomènes de la vie courante il est aisé de constater que les facteurs d'action, bien que spécifiques, ne sont cependant pas exclusifs l'un de l'autre. C'est ainsi que l'excitant atmosphérique mêle ses effets à l'excitant alimentaire, dans l'éréthisme digestif, pour entretenir la béance du tractus grâce à l'antagonisme qu'il suscite entre la tension centrifuge du contenu hydroaérique et la tension centripète du contenant. On sait d'autre part comment, au niveau du même appareil, les excitations gustatives et olfactives s'intriquent dans la fonction vestibulaire.

Inversement la tension abdominale liée au tonus de l'appareil digestif n'est pas sans action sur le tonus du diaphragme dont il conditionne le jeu et par conséquent sur le tonus de l'appareil respiratoire dont ce muscle participe.

Les milieux de relation mêlent leurs effets comme les milieux végétatifs. On sait l'action que les excitations musculaires exercent sur le cerveau (1) et celle que les excitations visuelles et sonores exercent sur la tonicité musculaire. Le tourisme en est un excellent exemple.

Bien mieux les quatre milieux non seulement mêlent leurs effets mais les ajoutent. L'action du grand air ne s'ajoute-t-elle pas à celle des excitants matériels pour augmenter le tonus musculaire ? Les excitations sonores et surtout visuelles ne s'ajoutent-t-elles pas aux excitations alimentaires pour augmenter le tonus de l'appareil digestif ?

Toutefois le mélange n'entraîne pas l'égalité des effets. La nature humaine est essentiellement asymétrique. Les quatre appareils ne sont jamais sur le même pied, ils affectent un ordre hiérarchique qui fait que l'un d'eux a toujours le pas sur les autres. Le tonus général de tel individu aura sa source principale dans les excitations digestives, un autre l'aura dans les excitations respiratoires, un troisième dans les excitations musculaires ou cérébrales. De là la conception de ces quatre *types sigaudiens de formation*, dont on a tant parlé et qui avaient d'ailleurs été déjà entrevus par Husson et Thomas (2).

VI. — Mon étude des quatre appareils périphériques, qui composent la forme humaine, serait incomplète, surtout celle de l'ap-

1. Tous les Alpinistes savent ce que je veux dire.

2. Il est singulier que les Morphologistes italiens rejettent la notion positive de prédominance pour celle d'insuffisance, donc négative et l'adoptent dans l'endocrinologie qui, pour eux, explique et épuise la morphologie.

pareil cérébral, si je ne disais quelques mots de l'appareil génital et des excitants qui lui sont propres. Jamais les excitations visuelles et sonores ne se sont autant mêlées qu'aujourd'hui aux excitations sexuelles et inversement.

Cet appareil est singulier. Il ne concourt pas à la forme elle-même, mais semble inclus chez la femme, ajouté chez l'homme. On dirait d'un parasite introduit dans l'individu par l'espèce pour abriter le *germen* dans le *soma* et lui en confier la destination.

L'appareil génital est-il, lui aussi, une copie du même modèle ? Oui, en ce qui concerne les analyseurs inférieurs plus ou moins localisés et leur centre lombaire. Non, en ce qui concerne les analyseurs supérieurs qu'il emprunte aux vestibules des autres appareils et dont dépend plus ou moins son propre tonus. Si les analyseurs inférieurs ont leur centre vers la queue, centre que le sang excite périodiquement pour provoquer le *rut*, les analyseurs supérieurs, qui sont d'emprunt, ont aussi des centres d'emprunt, centres qui participent plus ou moins efficacement à la *sexualité de jeu* (1).

Inutile d'insister sur la façon dont l'appareil génital emploie, dans le baiser, le vestibule digestif ou respiratoire. Les Occidentaux se baisent du bout des lèvres ou vont jusqu'au maraîchinage. Les Orientaux se flairent en dodelinant du nez et l'on sait l'influence des effluves de la femelle sur le mâle. En servant d'organes vestibulaires à l'appareil génital, la peau, les yeux et les oreilles lui apportent l'appoint de la mimique, des sons et des images, qui d'ailleurs n'ont pas toujours l'effet positif qu'on en attend, car les centres supérieurs ont ici souvent une vertu empêchante à l'égard des centres inférieurs, et non pas seulement régulatrice.

1. Allaix a très bien observé la différence qui sépare le rut de la sexualité de jeu (*De l'Inversion sexuelle à la formation et à la détermination des sexes* (I. Perronnet), 1936).

———— ——

## CHAPITRE PREMIER

I. Définition du tonus biologique. Loi de l'optimum. Toute perte de tonus se traduit par une déformation. — II. Morphologie, Mésosologie et Réflexologie. — III. Les Réflexes sociaux. Réflexes hérités et acquis. Liste sommaire des Réflexes absolus. — IV. Les Réflexes conditionnels. — V. Milieu social ou conditionnel.

I. — Le mot *tonus* a été employé d'abord par les physiologistes pour désigner l'état de contraction minima que présente normalement le muscle au repos et à partir duquel se déclanche la contraction proprement dite, mais c'est là une acception trop limitée, que les morphologistes ont étendue à tous nos éléments corporels.

Nous entendons, en effet, par *tonus* d'un élément biologique quelconque, la meilleure forme qui soit en même temps la plus favorable à la fonction. Cette définition est suffisamment expliquée par la loi de l'*optimum* due à Baron (1). Un appareil est composé d'organes, un organe, de cellules. C'est la forme optima de la cellule qui conditionne l'exécution optima de sa fonction.

La fonction et la forme de la cellule sont les deux aspects contemporains d'un même phénomène dont le tonus révèle la condition initiale. Toute déformation a pour rançon une altération fonctionnelle .

La déformation peut se faire :

1° par affaissement : il s'agit d'une perte d'élasticité temporaire, comme dans les états subaigus, (2) marquée par la pesanteur : la fonction est suspendue ;

2° par rétraction évolutive, mode d'adaptation spécifique du type plat : la fonction s'accélère (3) ;

3° par dilatation évolutive, mode d'adaptation propre au type rond : la fonction se ralentit ;

4° par involution. La forme s'atrophie, la fonction se dissocie, processus fatal qui non seulement signale mais permet la vieillesse.

1. Professeur à l'Ecole d'Alfort, qui collabora jadis à cette Revue. Rival de Samson au point de vue doctrinal.

2. Sigaud, *Traité de la Digestion* (1900-1908). G. Doin.

3. Sigaud, *La Forme humaine. Sa signification* (1914). Maloine.

Seulement la déformation évolutive aboutit à la sclérose chez les plats et à la pléthore chez les ronds, de sorte que le tonus, résultat d'un compromis entre l'excitant et l'activité de réponse de l'élément excité, suit le sort de la dispute et descend la courbe jusqu'au silence de la mort.

Le tonus est lié à la forme de la cellule. Comme l'appareil est un composite de cellules, le tonus du composite est lié à celui des composants, il est même lié à celui des autres appareils par une synergie fonctionnelle, dont la dissociation finale prépare, poursuit et achève la rupture.

On peut définir le tonus par une expression plus brève, c'estce par quoi un élément vivant manifeste son *énergie de forme*. Cette énergie de forme actualise progressivement le potentiel plastique hérité, qui se débande peu à peu comme un ressort. Mais cette actualisation progressive n'est possible que sous la stimulation des facteurs d'action propres à chaque appareil. De sorte que le tonus, du fait qu'il est une réponse à l'excitant, est un réflexe. Ainsi la *Réflexologie* nous apparaît comme une Science qui relie la *Mésologie* à la *Morphologie*.

Les faits morphologique, réflexologique et mésologique, envisagés l'un en dehors de l'autre, sont inintelligibles biologiquement ; ls ne sont compréhensibles que par leurs rapports.

II. — On sait l'immense progrès que Pavlov a fait réaliser à la *Réflexologie*, en montrant que la notion de réflexe devait être appliquée aussi bien aux opérations corticales qu'aux opérations médullaires, aux phénomènes qui se passent dans les hémisphères cérébraux qu'à ceux qui ont lieu dans la moelle.

L'idée vient donc tout naturellement qu'une étude physique et éthique de l'homme, conduite objectivement, c'est-à-dire sans tenir compte des épiphénomènes de conscience, est possible, notamment une étude objective du milieu social considéré en tant que masse de facteurs d'action tombant sur nos hémisphères.

Il est évident qu'une telle étude exige des notions générales de réflexologie.

Le fait que Pavlov a rendu un hommage si éclatant à Descartes montre bien tout le prix qu'il attachait à l'idée cartésienne de l'animal pur automate, c'est-à-dire répondant par des réactions déterminées à des excitations déterminées .

« Je ne vois dans l'animal, dit J.-J. Rousseau (1), qu'une ma-

1. J.-J. R., *Discours sur l'inégalité parmi les hommes.*

chine ingénieuse à qui la nature a donné des sens pour se remonter elle-même et se garantir de tout ce qui prétend à la détruire ou à la déranger. J'aperçois précisément les mêmes choses dans la machine humaine avec cette différence que la nature seule fait tout dans les opérations de la bête au lieu que l'homme concourt aux siennes en qualité d'agent libre (1). »

La question est parfaitement posée sauf que la machine ne se remonte pas en cours de route, la vie ne pouvant pas être recommencée ni l'énergie du système recouvrée. Le montage se fait dans l'œuf fécondé une fois pour toutes. Celui-ci touche alors sa part et la dépense plus ou moins économiquement, capital et revenus.

Somme toute la *Mésologie* est l'étude des facteurs d'action susceptibles d'impressionner la surface de nos appareils, la *Réflexologie*, l'étude des manifestations réactionnelles accusées par les appareils et la *Morphologie*, l'étude des changements de forme passagers ou définitifs qui traduisent extérieurement ces réactions.

III. — De même que, pour étudier le milieu social, il a fallu décrire les trois autres milieux, le soin de dire ce qu'est une chose entraînant aussi celui de dire ce qu'elle n'est pas, de même doit-on, en l'espèce, préciser ce que sont et ne sont pas les *réflexes sociaux*.

Toutefois ce qui frappe surtout, dans l'étude des réflexes en général, c'est que les uns sont permanents, hérités, les autres temporaires, acquis. Or, il se trouve que les réflexes hérités ne peuvent se déclancher que par contact et que les réflexes acquis, au contraire, peuvent l'être à distance.

A la première catégorie appartiennent les réflexes alimentaires déclanchés par le contact de l'aliment avec le tractus digestif et les réflexes musculaires déclanchés, d'une part, au contact de la matière extérieure avec l'appareil cutané et, d'autre part, par les frottements, les résistances passives et les pressions réciproques des segments squeletto-musculaires. Ces derniers réflexes sont particulièrement recherchés par les médecins dans le diagnostic des maladies cérébro-spinales.

Les réflexes génitaux entrent également dans la première catégorie, le frottement du coït étant nécessaire et suffisant au jet séminal.

Ces réflexes ont justement pu être analysés chez les chiens, parce qu'on a pu leur extirper les hémisphères sans les tuer, mais on peut

1. Oui, en donnant un sens réflexologique à cette liberté dont n'est d'ailleurs pas dénué non plus l'animal.

s'attendre néanmoins à ce que, chez les chiens intacts et par analogie chez l'homme, ces réflexes séparés deviennent solidaires et révèlent même certaines affinités.

N'observe-t-on pas tous les jours, dans les faits divers de la presse, la facilité du réflexe d'attaque à s'associer à ceux de la faim ? Les belluaires ne sont pas sans redouter davantage la férocité de leurs pensionnaires lorsqu'ils sont à jeun ?

On peut classer les réflexes absolus par ordre de force décroissante ainsi qu'il suit (1) :

1° Réflexe de la vie et de la mort, remarquable par sa violence comme quand on enfonce par exemple un fer rouge dans la cuisse d'un chien jusqu'à l'os.

2° Réflexe de la faim, caractérisé par ses réactions musculaires (lisses et striées) et secrétoires au contact de l'aliment.

3° Réflexe d'attaque et de défense : mimique aggressive, grognements, relèvement de la lèvre supérieure découvrant les dents, hypertonie du train postérieur.

4° Réflexe de liberté. L'animal entravé ne présente pas les réactions à l'excitant qu'il accuse lorsqu'il est délivré.

5° Réflexe d'investigation. L'animal montre encore une certaine sensibilité aux approches, puisqu'il tourne la tête vers la personne, par où elle vient, bien qu'il n'en perçoive ni la forme ni les pas.

6° Réflexe génital. L'érection ne peut avoir lieu qu'au contact de la femelle et l'éjaculation se déclanche normalement après intromission du pénis.

7° Réflexe de but, dit de préhension. On le décèle chez le petit de l'homme qui, dès les premiers jours et pendant peu de semaines réagit à l'excitant comme un animal décérébré. Mettez votre doigt au contact de la paume de sa main, instantanément elle se ferme. Vous vous sentez saisi et pouvez même soulever l'enfant sans qu'il lâche prise.

Tous ces réflexes sont remarquables : 1° par leur persistance après ablation des hémisphères, opération que supportent chats et chiens, mais non le singe ni l'homme, parce que plus différenciés ; 2° par leur stabilité qui leur a valu le nom d'absolus ; 3° par le fait qu'ils sont indispensables au renforcement des réflexes à distance ; 4° enfin, par leur caractère congénital.

IV. — A la deuxième catégorie appartiennent les réflexes déclanchés par les excitants visuels, sonores ou olfactifs. Notons en effet

1. Pavlov, *L'activité du cortex*. A. Legrand, 1923.

que les réflexes respiratoires sont mixtes, par contact de l'air avec tous les récepteurs de l'appareil, par ébranlement vibratoire des récepteurs vestibulaires. CHARLES HENRY n'a-t-il pas reconnu la fréquence spécifique des ondes olfactives ?

N'importe quel facteur d'action, n'importe quel signal peut devenir excitant d'un réflexe conditionnel, pourvu qu'il annonce la présence d'un excitant absolu (1) et que l'administration de celui-ci soit faite.

Après avoir pratiqué à un chien d'expérience une fistule salivaire, qu'on équipe d'un tube, où la salive se compte par gouttes, on excite la rétine de l'animal par la vue d'un morceau de viande et on le lui donne à dévorer ensuite.

Après avoir répété plusieurs fois la manœuvre, la réaction salivaire continue à se produire rien qu'au signal et sans que la viande présentée soit distribuée à titre corroboratif. Bien mieux, le même résultat peut être obtenu par la vue de l'écuelle où figurait le morceau de viande, par le gardien qui l'apportait, ou même le bruit de ses pas, par le son d'un diapason, d'une cymbale ou d'une trompette. Cependant à la longue, si minutieusement que soit élaboré le nouveau réflexe, il s'éteint pour peu qu'il ne soit plus renforcé par l'administration de l'excitant absolu, dont le signal annonçait la présence.

On peut, comme BECHTEREW (2) provoquer, par les mêmes méthodes, la réaction musculaire au lieu de la réaction salivaire, tout le mécanisme des mouvements volontaires étant un mécanisme de même sorte, c'est-à-dire *conditionnel.*

Les réflexes conditionnels sont plus ou moins *labiles*, mais cette *labilité* peut devenir *stabilité* par répétition convenable du réflexe absolu qui a servi à l'élaboration du réflexe conditionnel.

Inversement, la stabilité d'un réflexe absolu ou d'un réflexe conditionnel, suffisamment renforcé, peut être rompue, mais seulement dans un seul cas, lorsqu'on réussit à transformer un réflexe absolu ou un réflexe conditionnel plus faible en excitant conditionnel d'un réflexe absolu ou conditionnel plus fort ou plus stabilisé. La tentative inverse est d'ailleurs impossible.

A noter que n'importe quel excitant peut devenir excitant d'un nouveau réflexe conditionnel élaboré sur un réflexe conditionnel ancien, à condition que ce dernier soit entretenu par son excitant absolu.

1. PAVLOV, *Leçons sur l'activité du cortex cérébral.* A. Legrand, 1924.
2. BECHTEREW, *La Psychologie objective.* Alcan, 1915.

C'est ainsi que l'ensemble des excitations de la rétine et des muscles ayant coïncidé avec l'excitation tactile produite par un objet de dimensions données devient un signal des dimensions de l'objet.

Il suit de là que les excitants sont indifférents au sujet sans élaboration préalable et ne deviennent conditionnels qu'à partir du moment où ils s'articulent à l'un de ses réflexes absolus. L'élaboration est usinée dans l'écorce du cerveau, autrement dit dans les hémisphères.

V. — Je me suis souvent demandé en quoi consistait objectivement le milieu social, si c'était une appellation conventionnelle pour désigner d'un mot tous les facteurs d'action susceptibles d'exciter notre vestibule cérébral ou, au contraire, une dénomination spécifique. Or, il paraît légitime de désigner un milieu par la prédominance des facteurs d'action qu'il implique et les facteurs prédominants ont bien été là le fruit d'une vie en commun, sans quoi ils n'eussent pas été créés. Ce n'est pas l'homme seul qui a inventé le langage, mais le langage est né des nécessités surgies entre les hommes. Le fait social, en dernière analyse, revient à une multiplication et à une extension formidable de notre service grandiose de signalisation, où les mots prononcés ou écrits, devenus signaux abstraits de nos premiers signaux concrets, traversent les espaces, et augmentent chaque jour l'étendue et l'intensité des communications humaines. Un milieu qui tient sa complexité croissante de l'évolution sociale mérite bien d'être qualifié du même nom que le phénomène dont elle participe.

On objectera que la nature est, elle aussi, une source d'excitations visuelles et sonores. Les philosophes et les poètes ne l'ont-ils pas opposée à l'homme et désignée comme un refuge contre l'inimitié ? Mais la nature ne jouait pas ce rôle d'asile chez l'homme primitif et ne l'a pris que grâce aux signes que la vie sociale y a glissés. Ces signes, articulés par le cortex au réflexe d'orientation, nous poussent, par leur dynamisme, dans un sens, quand trop d'inhibition nous arrête dans l'autre, comme les bêtes traquées cherchent un passage en sens contraire de l'impasse où elles se sont butées dans leur fuite.

De sorte que le milieu social, en tant que *masse de facteurs d'action*, qu'ils soient issus de la nature ou des hommes, nous apparaît comme l'assaut visuel et sonore de nos hémisphères où la victoire s'affirme par cette féerie qu'on appelle l'*esprit*.

Du moment que les hémisphères cérébraux représentent la partie

conductrice la plus suceptible de réagir, il est naturel que le caractère fondamental de l'espèce ait été fixé par les qualités spécifiques de cette partie. L'histoire nous apprend qu'elle s'est développée à mesure que le service de renseignements de l'espèce s'est accrue, soit seulement par le volume comme chez le rat, soit par le nombre et la finesse des circonvolutions comme chez l'homme.

VI. — En fin de compte le milieu social n'est autre chose que le démiurge qui suscite dans nos hémisphères le miracle de l'esprit ou *monde conditionnel*, monde incertain, labile, fugace et qui ne vaut que par les connexions qu'il se fraye vers le *monde absolu* au fond des limbes sous-corticaux .Le monde absolu est, en effet, la vie fondamentale, première en date, et le monde conditionnel, est l'esprit, dont l'apparition tardive dénonce la fragilité et laisse prévoir que, s'il a tout à gagner en s'appuyant sur la vie fondamentale, il a tout à perdre à enfreindre ses lois car, dans le conflit qui s'ouvre, les réflexes anciens auront raison des nouveaux, la vie ne pouvant avoir tort.

Nous avons dit que les facteurs d'action sociaux étaient surtout visuels et sonores, en insistant sur leur mélange aux facteurs alimentaires, atmosphériques et matériels, d'une part, aux facteurs sexuels, d'autre part. Mais avec l'évolution, le mélange voit dominer de plus en plus les facteurs d'action visuels. Le cerveau répond de moins en moins aux autres facteurs et surtout de manière moins courante. Quel homme civilisé pourrait aujourd'hui suivre son ennemi à l'odeur, comme les Indiens le faisaient des Conquistadors ? Notre flair a perdu son acuité à mesure que notre activité nerveuse supérieure s'est différenciée (1). L'histoire des êtres ne nous apprend-elle pas que le manteau cérébral s'est développé aux dépens du cerveau olfactif ? (2)

Cela ne veut pas dire que les facteurs d'action sexuels aient perdu leur influence dans la conduite des hommes, mais que celle-ci s'exerce autrement.

« Parmi les passions qui agitent le cœur de l'homme, dit Jean Jacques (3), il en est une ardente, impétueuse qui rend un sexe nécessaire à l'autre, passion terrible, qui brave tous les obstacles et qui, dans ses fureurs, semble propre à détruire le genre humain qu'elle est destinée à conserver. » Je ne conteste pas cette puissance, mais

1. A. Thooris, *Le conflit entre le monde conditionnel et le monde absolu. Nos rythmes de sécurité.* Revue Métapsychiques, n° 3, 1936.
2. A Thooris, *La Médecine morphologique.* Doin.
3. *L'inégalité entre les hommes*

il n'en est pas moins vrai que la complication croissante du milieu social tend à substituer au rut la sexualité de jeu. « L'homme primitif écoute uniquement le tempérament qu'il a reçu de la nature, ses impulsions périodiques et non un goût qu'il n'a pas encore pu acquérir. Toute femme est bonne pour lui (1). » Tandis que l'homme aujourd'hui fait un choix, où l'instinct de conservation de l'individu domine celui de l'espèce. « La femme, de son côté, exploite ce choix avec habileté pour établir son empire, rendre dominant le sexe qui devrait obéir » et déserter la procréation. On sait d'ailleurs les désordres physiologiques, psychiques et sociaux qui en résultent et qui marquent ce qu'un dignitaire canadien a appelé suicide de race.

Les agents conditionnels forment une palette où l'expérimentateur peut choisir, comme un peintre ses couleurs, les excitants susceptibles de produire les effets qu'il prévoit. Ces effets peuvent avoir lieu au niveau de nos quatre appareils. Les plus faciles à observer sont les effets alimentaires étudiées par Vavlov (2) et musculaires, étudiés par Bechterew (3).

---

## CHAPITRE DEUXIÈME

I. Application de la Réflexologie à l'étude des réponses de l'organisme au milieu social. — II. Des réflexes de but et d'investigation. La loi d'Hamilton. — III. Tactique réflexologique des Meneurs. — IV. Mécanisme réflexologique des Mystiques, leur articulation avec les réflexes absolus. Le milieu social à la fois excitateur et résonnateur. — V. D'une éthique réflexologique.

I. — On devine l'importance de pareilles données au point de vue social.

En effet, les réflexes absolus ne sont autre chose que ce qu'on appelle instincts ; tendances, besoins plus ou moins périodiques, que l'homme serait incapable de satisfaire par le hasard des contacts et sans le service grandiose de signalisation dont il dispose.

Du moment que n'importe quel excitant à distance peut déclancher n'importe quel réflexe absolu, pourvu qu'il y ait eu élaboration

1. *Id.*
2. *Les Réflexes conditionnels*. Alcan.
3. *La Psychologie objective* (*id.*).

préalable et renforcement consécutif adéquat, on s'explique l'action de l'idéologie sur les masses populaires. Les mots abstraits, chers aux meneurs, ne sont que des appels, des signaux savamment répétés, dont le sens importe peu, mais qui agissent surtout, par leur ton et leur répétition, et suscitent, dans les foules, des réflexes conditionnels solidement articulés avec les réflexes absolus les plus forts. C'est ainsi que l'idée de lutte de classes est liée au réflexe de défense et d'attaque qu'on entretient par des mobilisations, des coups de main et des bagarres ; que les promesses oratoires sont toujours articulées par des évocations alimentaires au réflexe de la faim. Seulement l'appétit n'est plus le besoin brut de manger n'importe quoi pourvu qu'on mange, mais de manger certains morceaux plutôt que d'autres ; qu'on demande aux bouchers ce qui augmente le prix de la viande ! Le peuple ne veut plus des bas morceaux dont je me contente. Je connais une grève suscitée par le refus des employés de manger le pain de régime que les médecins recommandent et je cherche quel dictateur il faudrait en France pour faire tondre les cheveux de nos soldats ou remplacer le pain blanc par le pain bis. Le bien-être n'est pas réversible. On ne peut renoncer à ce qu'on a lutté pour obtenir et obtenu.

Les réflexes n'étant plus satisfaits se déchaînent et exaltent les revendications.

II. — Il est un réflexe, entre bien d'autres, peut-être non encore analysés, appelé par Pavlov *réflexe de but* et qui n'est autre chose que le *réflexe de préhension* dont nous avons déjà parlé. Mettez votre doigt dans la main d'un nourrisson, vous sentez qu'il le prend. Ce réflexe a une tendance à s'associer à la plupart des réflexes absolus avant de devenir strictement autonome. Les collectionneurs ne prennent plus que pour prendre.

C'est ainsi qu'on le voit d'abord intimement lié au réflexe de la *faim*, au point de ne pouvoir les discerner l'un de l'autre, comme le montre la manière dont l'enfant suce des lèvres, prend des mains le sein de sa mère et s'empare de ce qui lui appartient. Plus tard, il saisit n'importe quel objet, le porte à la bouche, le goûte et le rejette ou l'agite et le frappe contre sa chaise en criant, le bruit et le jeu stimulant son tonus et sa joie de vivre. Enfin, il s'associe au réflexe *génital*, quand l'objet du désir se précise, voire au réflexe d'*orientation* ou du *qu'est-ce que c'estt* ?

D'ailleurs ce dernier réflexe semble depuis quelque temps se dévoiler aux plus distraits par la manière brutale dont l'accusent les

Français en recevant les visiteurs par la question même qui a servi de nom au réflexe. Au point que si jadis on nous appelait en Asie des « Dis donc ! » on ne nous appellera bientôt plus que des « Qu'est-ce que c'est ? » Si la formule est avantageuse à ceux qui veulent éconduire l'importun, elle ne l'est plus au vendeur qui n'a aucun intérêt à rebuter l'acheteur, ce qu'il commet en ne masquant plus ses impressions par la politesse. La hantise de la « peur d'en faire trop » a touché, dans notre pays, jusqu'à la courtoisie qui fut notre apanage, au grand dam de notre renom et de notre clientèle.

Il est vrai que la science a participé, elle aussi, au réflexe d'investigation, dont elle tient sa persévérance et sa ténacité, mais elle en a fait une arme à deux tranchants qui sert ou dessert l'humanité suivant le côté qu'elle prend, comme si l'invention homicide était la rançon de l'invention utile. Cela n'empêche que le marchand, en éludant, comme le fonctionnaire, l'aménité des personnes comme superflue et le savant, en éludant, comme trop gênante, la complexité des choses, obéissent à la même loi d'Hamilton, qui donne au réflexe d'investigation une direction de moindre effort. Le geste de l'employé de métro prenant et rendant les tikets avec un minimum d'amplitude et l'explication du monde par le mécanisme universel répondent au même besoin d'éviter tout sur travail, manuel ou intellectuel.

En veut-on un autre exemple ? Un manœuvre reçoit un éclat de limaille dans l'œil droit et vient se présenter trop tard à l'hôpital Saint-Sauveur dans le service du professeur de Lapersonne. L'œil est perdu, la panophtalmie exige son extirpation immédiate. Quelque temps après l'opération, l'homme vient me trouver pour avoir un certificat lui permettant de reprendre son travail. Je lui recommande, dans le cas où jamais il recevait un éclat dans l'autre œil, de ne pas perdre une minute s'il veut le sauver. Loin de profiter de la leçon, victime, encore une fois, du même accident, il se présente de nouveau trop tard à la consultation et, comme je le lui reprochais, il me répondit : « Ce n'est pas trop tôt que je me repose et qu'on me foute une pension ! » Il préférait devenir aveugle et ne plus rien faire. Le repos sur la terre est à leur sens une anticipation du paradis dans le ciel, ou du moins, « c'est toujours ça ! »

Mon travail serait incomplet sans un mot sur le réflexe de jeu. J'emprunterai, à ce sujet, quelques idées et quelques expressions à M. Jousse (1).

1. *Le Mimisme humain et l'anthropologie du langage.* Revue anthropologique (7-9-1936).

Un chaton court après une balle, la roule, la saisit et la roule de nouveau. Ses gestes répondent à un besoin de mouvement provoqué par la vue de la boule, comme la salivation répond à un besoin d'aliment provoqué par la vue d'une souris. L'appareil musculaire est *joué* comme l'appareil digestif, *affamé*. Au bout d'un certain temps le besoin étant satisfait, l'inhibition succède à l'excitation.

Si je remue la boule au bout d'un fil, le besoin de mouvement étant désinhibé, le petit animal gambade de nouveau, essaie d'attraper la boule, mais si je la tiens hors de portée, l'excitation conditionnelle n'étant plus entretenue par l'excitation absolue perd plus rapidement encore son effet.

En résumé, le chat semble jouer avec quelque chose, cette chose suscite sa tension musculaire, mais il joue moins avec l'objet qu'il n'est joué par lui.

L'enfant est joué de même, mais par mille objets qui excitent ses analyseurs supérieurs visuels, sollicitent son réflexe d'investigation et déclanchent une multitude de réactions motrices. Celles-ci s'irradient, puis se concentrent pour s'ajuster les unes aux autres et former un système de réflexes conditionnels appelés par JOUSSE *mimonèmes*, lesquels sont à la mimique, ce que les phonèmes sont à la parole. Il se crée ainsi un outil expressif qui s'est monté en lui, sans lui. Plus tard ces mimonèmes se décollent des objets qui leur ont donné lieu, mais sans non moins l'agir comme les objets eux-mêmes ; il est joué par ses mimonèmes, puis joué à son tour avec eux en les prenant l'un pour l'autre, comme il se croit lui-même autre qu'il n'est réellement. La tendance doit d'ailleurs rester un jeu jusqu'à ce qu'elle soit orientée par le réflexe de but qui arrache le joueur à sa fiction.

D'ailleurs le milieu social inhibe de plus en plus la mimique au profit de la parole au point que la gesticulation fait rire et qu'au contraire la parole seulement suffit à l'élite comme, par exemple, celle de Lord SALISBURY prononçant tout un discours politique, le facies impassible et les bras immobiles le long du corps.

La femme, comme l'enfant, se plaît aussi à sa fiction, quand elle se laisse jouer par la bouche des stars et à coups de rouge gras peint celle au goût du jour sur la sienne comme une chose sur une autre, sans s'inquiéter du rapport des traits ni de son effet sur l'homme, par où elle montre qu'elle se pare et s'apprête rien que pour elle et non pour lui, dont au fond elle se moque, en dehors de ce à quoi il peut lui servir.

III. — Les excitants verbaux dont se servent les meneurs pour

fanatiser les foules sont toujours accompagnés d'évocations matérielles liées au réflexe de préhension et de but. Une exaltation de ce réflexe absolu pousse par exemple un peuple à vouloir ses frontières naturelles comme la France, quand elle acclama BONAPARTE, à s'emparer des moyens de production et d'échange, comme y invite le marxisme avec promesse de répartition égale des richesses.

IV. — L'expression la plus véhémente du réflexe de but éclate dans les *mystiques*, verbe ou geste, l'excitant émané du meneur s'amplifie dans l'âme collective comme dans un immense résonnateur accordé au ton dont il résonne. Chacun se sent plus fort de la force de tous par le consensus magique qui les entraîne. La mystique tend à l'*eggrégor* dont elle adopte la gestique et les symboles.

Le saint sacrifice de la messe semble un magnifique protocole d'expérience, dont l'intuition profonde confond l'observateur. L'évocation du supplice divin n'est-elle pas l'excitant adéquat du réflexe de la vie et de la mort ; le sacrement de l'eucharistie, l'excitant conditionnel du réflexe de la faim ; la prière, le don de soi à Dieu, le baiser des prêtres, une sublimation du réflexe sexuel, enfin la promesse de la vie éternelle, l'excitant conditionnel de l'instinct de conservation de l'individu ? Pour ne plus avoir la puissance du passé, ces excitants n'en ont pas moins été élaborés par des renforcements absolus quand les fidèles allaient eux-mêmes au supplice, répétaient effectivement la cène, se donnaient en fait le baiser et participaient corporellement à l'holocauste du drame. C'est aux excitants absolus du martyr physique des saints qu'est due la stabilité conditionnelle du réflexe chrétien.

On ne peut méconnaître combien l'élan univoque favorise la vie d'un peuple et c'est la vie et non l'esprit qui doit battre ici la mesure. La prédominance de l'esprit hâte la différenciation biologique et les différences trop poussées multiplient les partis, rompent la synergie politique et dissocient la communauté. Pas de salut pour un peuple sans mystique, sans réflexe de but propre à galvaniser les cœurs. L'intelligence ne peut supplanter le vouloir vivre. C'est au vouloir vivre de poser le problème et à l'esprit de le résoudre.

L'ésotérisme était sage de conserver ses secrets. Pour croire il n'est pas besoin de comprendre. Je ne crois pas qu'il faille bien penser pour bien agir, du moins quand il s'agit de la pluralité. Tel acte exerce sur le monde plus d'effet que toute une Encyclopédie. Le salut du poing (1)

1. Encore faut-il distinguer le poing fermé, pouce sur la phalange de l'index, signe d'autorité du poing fermé, pouce sur la phalange du médius, signe de lutte.

a eu plus d'effet sur l'ouvrier que la doctrine du matérialisme de l'histoire. Ce sont les actes qui comptent dans la vie, ce que je fais et non ce que je pense. Ce ne sont pas les penseurs mais les hommes d'action qui ont fait les grandes choses. Aucun symbole parlé ou figuré n'a d'influence s'il n'est le signal de réflexes hérités qui seuls peuvent stabiliser son effet. Ajoutons que les gestes comportent un ton cénesthésique, comme les saluts : main tendue ou poing fermé, en sont de remarquables exemples.

Les impératifs catégoriques n'ont eu aucune influence sur les masses. La morale doit être avant tout la conduite, la philosophie n'en est que l'ornement spéculatif. Or, la morale pratique doit être une réplique convenable au milieu social. La vertu devient ainsi une réponse, dirigée, aux facteurs d'action. Elle doit être le fruit d'un dressage. Le cerveau réalise le prodige d'être à la fois ouvrier, outil et produit (1). Encore faut-il affûter l'outil et soigner l'apprentissage pour que le produit convienne à l'intérêt collectif. Prenons le cas particulier de la femelle humaine exposée à l'agression du mâle, malgré les lois, comme le prouve encore la lecture des faits divers. Elle dispose d'un réflexe absolu de défense, dont on a négligé jusqu'aujourd'hui les conditions de mise en train. La disposition anatomique et la vigueur normale de ses membres inférieurs doivent la mettre à l'abri du viol. Le mâle le plus robuste ne peut écarter les jambes d'une femme bien constituée. La fermeture hermétique des cuisses, naturellement jointives, est due à la contraction statique des adducteurs du grand couturier et du vaste interne qui sont synergiques. Or, la contraction statique est celle qui demande le moins de travail et fatiguera sûrement les tentatives dynamiques de l'assaillant. La femelle est un animal défensif, admirablement armé pour la défense.

J'ai rencontré cependant, parmi mes clientes, mainte personne sans réflexe de défense contre le viol.

Couchée sur le dos, les jambes pliées et les genoux rejoints, elle n'oppose aucune résistance aux efforts manuels qu'on déploie pour écarter ses membres. Mais il n'y a là qu'une faiblesse apparente due à un réflexe conditionnel non entretenu par le réflexe absolu de l'appareil squeletto-musculaire et du réflexe d'orientation. Séance tenante certains exercices rétablissent la fonction et quelques séances suffisent à lui restituer son intégrité. Cette récupération musculaire

1. *Dictionnaire Encyclopédique*. Le corps humain outil de l'art (Le mouvement).

est pratiquement plus efficace que le précepte le plus évangélique et, en tout cas, la met à l'abri de l'opprobre que la société ne manque pas de jeter sur la victime, qu'elle ait été consentante ou non. L'homme peut sourire, mais la femme comprend.

---

## CHAPITRE TROISIÈME

I. Mécanisme des réflexes individuels et sociaux. Loi des antogonismes. Processus excitateurs et inhibiteurs. — II. Leur tendance sociale bipolaire. Communisme et anarchisme. — III. La tradition, compromis hérité entre les deux tendances. — IV. Loi des rythmes. Allure oscillatoire des processus sociaux. La vie, monde absolu ; l'esprit, monde conditionnel. — V. Rythmes de sécurité et rythmes accélérés. L'attention spontanée et l'attention artificielle. — VI. Méfaits de l'idéologie. Méfaits de t'abstraction. — VII. Conclusion.

I. — L'utilité pratique de cette étude ne serait pas démontrée si, par extrapolation prudente ou analogie, on n'arrivait pas à comparer le mécanisme inconnu des réflexes sociaux au mécanisme connu des réflexes individuels.

A notre sens, tout se passe comme si le corps social avait, lui aussi, son monde absolu et son monde conditionnel et que leurs fonctions réciproques suivaient les mêmes traces.

Les réflexes sociaux paraissent en effet obéir à la même loi des *antagonismes*.

Toute élaboration réflexe résulte d'une lutte entre processus *excitateurs* et *inhibiteurs* (1). L'excitation conditionnelle se diffuse, s'irradie dans toute l'écorce, puis se ramasse peu à peu et se concentre, tandis que l'inhibition l'enserre à la manière d'un halo ou plutôt comme le diaphragme d'une lunette en rétrécit la lumière. C'est ainsi que l'image gagne en précision ce qu'elle perd en grandeur.

Or, le mécanisme des réflexes sociaux se comporte de même. Il y a ici aussi lutte entre deux processus et l'équilibre d'un peuple dépend de la latitude optima où joue historiquement leur compromis.

II. — Les phénomènes sociaux, comme tous les phénomènes biologiques, ont une tendance bipolaire. Le *communisme* et l'*anarchisme* en sont les manifestations extrêmes.

1. *L'inhibition* est un processus effectif au même titre que l'*excitation*, l'une anabolique, l'autre catabolique.

L'un procède d'abord par diffusion. Bien que les meneurs s'appliquent à l'articuler au réflexe de la faim, il ne semble pas que ses zélateurs soient affamés. La vague se répand mais baisse à mesure qu'elle s'étale, d'où perte de potentiel pour pénétrer jusqu'au monde absolu. Elle nivelle, uniformise. C'est une chose rase qui gagne plus en surface qu'en profondeur, puis se laisse concentrer et morceler par l'inhibition sociale en petits îlots individuels semblables.

Au contraire, l'*anarchisme* travaille en profondeur, comme une plante pivotante. Peu d'irradiation, la concentration semble se mettre en pointe pour aller rejoindre le *réflexe de liberté*. L'individu veut s'affranchir de l'*inhibition sociale*, mais d'une façon totalitaire, jusqu'à se faire le spécialiste d'un seul réflexe absolu, qui domine tous les autres et menace toute opposition à son exercice.

Les deux plantes ne peuvent pas vivre sur le même sol.

Toutefois communistes et anarchistes sont d'accord pour détruire ce qui résiste à leurs fins : institutions, habitudes, voire les personnes et surtout l'instinct de race ou potentiel ethnique hérité, bref la force qu'on appelle tradition ou compromis épigénétique entre le collectivisme et l'individualisme intégraux.

III. — Or se séparer de son passé est une amputation mortelle. Un peuple ne peut renoncer impunément à une histoire dont il est la résultante et savoir où il va, s'il oublie d'où il vient. Le principe de la table rase est une erreur biologique.

Quel contraste avec un peuple, où l'antagonisme des processus sociaux est tempéré et régularisé par une tradition qui peut acquérir la force du réflexe de la vie et de la mort, au point de garder les témoignages pittoresques et concrets de ce qu'il a été, costumes, symboles, monuments, cérémonies qui, aux yeux de la révolution, passent pour mascarades.

C'est dans le cœur ethnique qu'on trouve les traces nécessaires aux disciplines collectives, aux habitudes favorables. Ce sont ces traces qui marquent les lignes d'orientation dont un peuple a besoin pour vivre, comme un arbre de racines.

IV. — Le mécanisme conditionnel obéit encore à une loi peut-être plus foncière que celle des *antagonismes* et qui est la loi des *rythmes*.

Le *rythme* est l'élément le plus primitif et le plus fondamental de la vie. « Tout être, dit L. Febvre, est le résultat total et mécanique de l'action sur cet être des agents extérieurs ». Il exagère ; l'homme ne fait pas que subir le milieu, il y a lutte entre le dedans et le dehors.

Sans doute la vie cède-t-elle à la pesanteur, mais pas à pas et s'en défendant jusqu'au bout. L'expérience marque les coups.

La lutte entre processus excitateurs et inhibiteurs comporte une certaine élasticité, des avances et des reculs, une alternance, des changements de fréquence qui donnent au phénomène l'allure *oscillatoire.*

L'esprit n'a qu'un parti à prendre, celui de la vie (1), toute défection est un désastre pour elle et pour lui. Il suffit de constater les désordres qu'amènent les fautes commises au cours des élaborations conditionnelles soit par l'enfant, soit par l'éducateur ou les défauts congénitaux de l'appareil conditionnel lui-même.

L'idée, excitant conditionnel, suscite un réflexe conditionnel labile qui, pour devenir stabile, doit être articulé à un réflexe absolu. Qu'un barrage empêche le processus de se frayer un chemin, son potentiel, pris entre les synapses et les barrages, monte et toute détente est interdite. Il y a là, dans l'ordre nerveux, ce qu'on appelle *spasme* dans l'ordre musculaire, sorte de *catatonie* ou *idée fixe.* Comment s'opèrent les barrages ? Sans doute par décalage des rythmes, peu d'écart entre processus favorisant les résonances, mais trop les arrêtant. Un élément nerveux ne peut absorber que les vibrations qu'il est lui-même capable d'exécuter. Y aurait-il, dans l'inhibition concentrique, un phénomène de chronaxie entre neurones ? Je ne serais pas étonné que l'idée *fixe* et l'idée *refoulée* procédassent du même mécanisme, cette dernière a un niveau plus profond. Peut-être la démarcation entre les usines conditionnelle et absolue n'est-elle pas aussi catégorique chez l'homme de Freud que chez le chien de Pavlov et serait un *no man's land*, où les réflexes conditionnels se renforceraient mais sans atteindre l'exutoire dont disposent les réflexes absolus. On sait que les troubles qui en résultent peuvent être conjurés par les psychanalystes, dont le traitement ne consiste en rien d'autre qu'à *désinhiber l'inhibition*, à libérer le prisonnier, c'est-à-dire l'idée refoulée comme une bête dans sa tanière.

D'ailleurs le rythme du monde absolu est maintenant connu. Ruiz Arnau en a mesuré la fréquence au moyen de son *tachorthoscope* (2).

Elle est intermédiaire entre le nombre des battements du cœur à la minute et celui des mouvements respiratoires. C'est le rythme du

1. La vie peut se passer de l'esprit mais non l'esprit de la vie.
2. *La base naturelle de l'hygiène mentale.* Sciences médicales (31-12-1932). Traduction de A. Thooris.

système autonome, de l'inconscient, dont le siège est sans doute le *no man's land* précité. Je l'ai appelé *rythme de sécurité* (1).

Les réflexes conditionnels, en s'articulant aux réflexes absolus, prennent ce rythme ou s'en approchent. De là l'euphorie qu'on y ressent. D'autres s'en écartent et prennent une fréquence de plus en plus grande, à mesure que les processus évoluent vers l'*imagination* et l'*abstraction*.

Le rythme de l'*imagination*, malgré sa rapidité, est encore compatible avec la santé, bien que les imaginatifs soient souvent (2) des déséquilibrés. Tout contact n'est pas encore rompu entre eux et le concret. Avec les excès de l'abstraction commence le péril. Le rythme se précipite et il est étrange que les professeurs ne s'alarment pas davantage de ses méfaits.

V. — Le rythme du monde absolu, autrement dit de l'inconscient, n'est autre que le rythme de l'*attention spontanée* (3). Elle n'entraîne aucune fatigue et se comporte comme un besoin, qui cesse, une fois satisfait. L'attention spontanée est au réflexe d'investigation ce que l'appétit est au réflexe de nutrition. De même que le chien affamé réagit plus énergiquement à l'excitant alimentaire et, même glouton, ne réagit plus une fois gavé, de même l'enfant reste attentif tant que son besoin d'invèstigation n'est pas satisfait, mais s'inhibe dès que son cerveau est rassasié.

Cependant l'Université transgresse la loi physiologique, surexcite l'attention de l'enfant comme l'éleveur surexcite l'appétit de l'oie dans sa mue. C'est alors que joue l'*attention artificielle* (4).

L'attention *artificielle* est un paroxysme qui a été expérimentalement enregistré. La sinusoïde de l'attention spontanée, remarquable par sa régularité, est envahie par des trains de vibration dont la durée augmente avec le degré de l'abstraction. Or, l'accélération ainsi exprimée provoque non seulement l'usure des analyseurs par excès de travail catabolique, mais encore suscite des perturbations physiologiques graves telles que *contractures*, *spasmes*, avec *stases* consécutives, notamment au niveau de l'appareillage optique et du tube digestif. C'est ce qui a fait dire à Monod HERZEN que la maladie

1. A. THOORIS, *Monde conditionnel et monde absolu* (Revue Métapsychique, 1936).
2. C'est ainsi qu'on nous présente GŒTHE comme un cyclo-thymique et LÉOPARDI, comme un schizophrène.
3. D'après RUIZ AZNAU déjà cité.
4. *Id.*

présentait de grandes analogies avec les phénomènes étudiés en Physique sous le nom d'oscillations forcées. « L'intelligence, dit Nicolle, devient nuisible, sans l'expérience de la vie. » Elle s'exerce à vide comme une horloge sans balancier, au grand dam de l'organisme.

J'ai écrit ailleurs que la volonté était le frein de l'esprit (1). Mais la volonté n'est autre chose que le potentiel du monde absolu. La réflexologie nous enseigne que les parties supérieures de l'axe cérébro-spinal freinent et régularisent les réflexes des parties inférieures. Les hémisphères devraient donc remplir le même office, au lieu de travailler pour leur compte dans une gamme incompatible avec la vie.

Une instruction, sans pédagogie ni réflexologie préventive, est un véritable homicide social, tout se passe comme si le professeur séparait les hémisphères du cerveau pour y provoquer des processus indépendants des parties sous corticales, contrairement au physiologiste qui sépare les parties sous-corticales des hémisphères pour pour provoquer, aux niveau de ceux-ci, des réflexes indépendants des parties corticales. L'amputation supprime d'une part le service de signalisation nécessaire à la vie, d'autre part le service de renforcement nécessaire à l'esprit.

Bien qu'il ne s'agisse ici que d'une mutilation virtuelle, l'hypothèse appuyée sur les considérants ci-dessus, fait pressentir l'aventure fatale où courent les peuples à développer leur monde conditionnel sans souci de ses connexions tutélaires avec leur monde absolu.

Les rythmes accélérés qui en résultent ont leur contre-coup non seulement dans les fonctions générales de l'Etat, où tout se fait précipitamment sous la pression du moment, sans rappel ni prévision, c'est-à-dire sans balance dans la durée aussi indispensable à la politique que la balance dans l'espace à la pesée, mais encore dans le goût du peuple pour la fiction sociale, qui le libère de la réalité, c'est-à-dire du poids lourd des faits.

VI. — Or les méfaits de la fiction sociale sont autrement tragiques, que ceux de la fiction individuelle, ce qui a permis à un ambassadeur (2) de déclarer récemment, que les guerres auraient lieu désormais entre idéologies et non plus entre patries.

Tant il est vrai que ce qui passe pour raisonnable ne réside ni dans

1. *Les Miracles de la volonté* (Edition Montaigne). 5e cahier.
2. L'ambassadeur de Madrid à la dernière réunion de la S. D. N.

le monde conditionnel, ni dans le monde absolu, mais dans leurs connexions et leur contrôle réciproque.

Le déchaînement conditionnel menace donc le *soma* d'un peuple par la cruauté et la destruction intestine où il mène, mais il en menace encore plus le *germen*.

L'abstraction est en effet un facteur d'hyperévolution. « Intelliger » un peuple c'est en hâter l'échéance qui est ici déchéance. Durer pour un peuple, autrement dit vivre, c'est se reproduire. Or, le développement de l'intelligence, en vertu du principe de corrélation des fonctions aboutit chez l'homme, à l'insuffisance musculaire, chez la femme à la carence menstruelle (1). Intelliger à outrance c'est féminiser l'un, masculiniser l'autre. Fabriquer des androgynes n'est pas un moyen de perpétuer une collectivité, d'autant plus que les êtres ambosexués, en dehors de leurs mœurs et de leur stérilité, sont des instables, des mécontents, des revendicateurs qui attendent tout des autres et rien d'eux-mêmes, la course au diplôme ayant été leur premier mais aussi leur dernier effort.

---

## CHAPITRE QUATRIÈME

I. La Pédagogie doit devenir une Réflexologie. Primauté éducative du tact. — II. Education et dressage. — III. Enfants excitables et inhibables. — IV. Education et Instruction. — V. La mère manager de son enfant.

I. — Nous avons défini le milieu social et analysé ses effets. La pédagogie en dispose souverainement comme un expérimentateur dispose de son arsenal d'excitants, mais elle doit, pour cela, cesser d'être une métaphysique pour redevenir une réflexologie.

Or la réflexologie fondamentale est tactile, c'est elle qui représente le côté absolu du problème éducatif, tant au point de vue de la connaissance que de la conduite.

Pendant la grande guerre, où nous avons été toujours surpris par l'adversaire, seuls les hommes de métier m'ont appris quelque chose en présence de faits auxquels personne ne s'attendait. Seuls ils

1. Je sais un établissement d'enseignement supérieur où la moitié des jeunes filles n'est pas réglée. Quant aux jeunes gens, observez un défilé de polytechniciens.

eurent le sens des réalités grâce à leur expérience manuelle que Bergson lui-même a si bien célébrée (1).

La plupart des intellectuels, au contraire, semblaient fermés à la leçon brutale qui les frappait et s'inhiber dans une sorte de fixité.

C'est ainsi que l'un d'eux, chef du service de renseignements d'une Armée, en me parlant de l'artillerie lourde allemande, dont je constatai chaque jour les terribles effets, me déclarait à la mi-août 1914 que « ces gros pétoirs n'avaient qu'un effet moral ». On ne croyait qu'au 75. Désaffecter le réel faute de savoir s'en servir montre que ce réel n'entre pas dans leur schème. Il leur manque des temps comme aux verbes défectifs.

Les autres sens que le toucher ne sont que le côté acquis du problème. Au fur et à mesure que son service de signalisation s'enrichit, l'homme devient de plus en plus conditionnel, d'où la nécessité plus grande encore d'élaborations pratiquement conduites, pour mettre une digue à des irradiations qui perdent en profondeur ce qu'elles gagnent en étendue. On applique un enseignement encyclopédique qui s'adresse aux mémoires qui ne retiennent que des mots au lieu d'un enseignement pratique s'adressant au jugement qui retient les choses. En s'ouvrant à tous, l'Université multiplie les intellectuels, c'est-à-dire l'élément le plus instable, le plus labile, le plus loin du réel, toujours mécontent et jaloux, celui qui se jette avec le plus de passion dans la lutte des classes.

Au lieu de s'évaporer dans le ciel bleu et la diffusion des principes au hasard de connexions temporaires et instables, la pédagogie devrait s'inspirer des méthodes de dressage. Faire de bons automates d'abord, pour libérer la raison ensuite.

III. — On peut classer les enfants en deux groupements : *excitables* et *inhibables*. La bonne méthode doit cheminer entre les deux tendances, qui se traduisent par des réflexes de défense différents : l'*agitation* ou l'*extinction*. Un enfant qui s'agite a son saoûl, il se dérobe. Un enfant qui s'inhibe ressemble au chien qui se met sur le dos, les pattes en l'air. Le dresseur sait bien qu'il suffit de ne plus faire attention à lui, ou même de le feindre, pour que l'animal se désinhibe et vienne de lui-même reprendre son tour et son travail. Il n'y a pas de plus grand défaut pédagogique que l'impatience. Elle surexcite l'excitation et surinhibe l'inhibition.

Le monde absolu n'est en soi ni bon ni mauvais, c'est à l'éduca-

1. F. Alcan, *La Pensée et le Mouvant*, 1934.

teur de l'orienter dans la vie individuelle et sociale, par des stéréotypes propices, renforcés par des contacts appropriés.

IV. — L'éducation doit être *précoce*, et l'instruction *tardive*. L'élaboration du comportement physique et moral doit précéder l'élaboration du comportement intellectuel, pour la bonne raison que chaque appareil a son tour dans l'ordre de développement et qu'on ne change pas impunément les voies et les temps de la nature. C'est l'éducation qui arme l'homme pour affronter la vie, l'instruction n'est qu'un luxe et ne peut être un ersatz de l'éducation, autrement il n'y aurait pas tant de gens mal élevés parmi les gens instruits. Biologiquement, l'éducation doit être le facteur principal du comportement conditionnel ; l'instruction, le facteur accessoire. Ce n'est pas en s'intitulant Ministère de l'Education nationale que le Ministère de l'Instruction publique a résolu la question, il n'a fait que brouiller les cartes en posant ce qui n'est pas pour ce qui est et en donnant, à son insu sans doute, le change à l'opinion qui prend de plus en plus le sens des mots pour le sens des choses.

L'éducation dès le berceau ! Rien ne peut remplacer la mère. La mère « manager » de son enfant. Qui la prépare à cet emploi ?

Jadis elle apprenait son métier de mère au foyer domestique. La sœur aînée soignait ses puînés avant d'avoir des enfants à son tour. Elle arrivait au mariage munie de réflexes conditionnels heureusement entretenus par la manipulation des petits et renforcés par la tradition. Que cette tradition ait contenu des erreurs, cela est certain mais n'est pas un motif pour rejeter cadre et tableau sous prétexte qu'il y avait à faire quelque retouches. Encore y avait-il un tableau.

Tandis que la mère contemporaine a déserté le foyer, n'a plus d'éducation domestique, méprise les soins du ménage et n'a plus que des sentiments sporadiques pour guider sa conduite à l'égard de son enfant, dont elle se montre à la fois l'esclave et le bourreau.

La puériculture ne prend garde qu'à l'hygiène alimentaire.

On répond à cela qu'il est plus économique (1) de naturaliser des étrangers adultes que d'élever des enfants et qu'un homme n'étant pas fait autrement qu'un autre, il suffit d'avoir le nombre, quelle qu'en soit l'origine. C'est ainsi qu'un peuple se laisse envahir pacifi-

1. Cela n'empêche que l'Etat donne actuellement l'enseignement secondaire gratuit à 260.000 étrangers, vu le bon marché des leçons, espérons que la langue française se répondra davantage, mais quelle âme aura-t-elle !

quement. Seulement ce peuple perd de plus en plus ses traces hérités et n'a plus que le nom de ce qu'il était, non le sang.

En résumé, la tradition ou monde absolu social est aussi nécessaire à la bonne exécution des réflexes sociaux qui conditionnent la vie d'un peuple que le cerveau sous-cortical est nécessaire à celle des réflexes individuels.

Chez un peuple qui veut vivre rien ne peut remplacer la réflexologie familiale. La réintégration de la femme au foyer domestique est une question de vie et de mort pour un peuple menacé par l'individualisme et la dénatalité.

L'éducation est une réplique à l'excitant. Encore l'excitant doit-il être un exemple et la réplique, une imitation adéquate.

Malgré quelques efforts particuliers négligeables, chacun tend à faire comme tout le monde, mais si tout le monde perd le culte de l'enfant, chacun fait de même, surtout celui qui, hyperévolué, ne peut plus, malgré soi, faire autrement.

En fin de compte, nous avons posé la question du milieu social et de ses effets, proposé un langage pour en analyser les données. Reste à résoudre le problème.

A notre avis, la solution exige une éthique réflexologique, un catéchisme conditionnel, une technique éducative objective qui donne au comportement individuel une orientation déterminée et lui assure un automatisme de sécurité qui économisera le potentiel hérité. Cultiver l'instinct de la conservation de l'espèce par des facteurs d'action empruntés au milieu social ne saurait d'ailleurs éteindre l'instinct de conservation de l'individu, l'intérêt individuel bien compris, les moralistes anglais l'ont depuis longtemps démontré, se confondant avec l'intérêt général.



# LES R'MA AOUNAT ET LEURS FÊTES SAISONNIÈRES EN TERRITOIRE DOUKKALA

Par Ch. DELMARES,
**Interprète Principal au Territoire de Mazagan (Maroc)**

Sidi Ali Ben Naceur patron des R'Ma, Rimaïa, Moukahalia (1) fut investi par le Sultan marocain Sidi Mohamed Cheikh mort en 1621 J.-C. (1030-1031 de l'hégire) de la direction spirituelle de ces turbulentes compagnies, afin de leur donner une organisation religieuse.

Les R'Ma n'eurent que peu de goût pour les exercices dévôts et ont de tout temps témoigné une préférence marquée pour les manifestations tumultueuses, les plaisirs de la chasse et aventures guerrières.

Les R'Ma de la tribu des Aounat en Doukkala-Sud, qui se disent descendants des Djaâfrïa originaires des Aït Rebouaâ, tribu du Tadla, comprenaient naguère des compagnies d'excellents tireurs.

Désarmés depuis de longues années, ils n'ont plus la possibilité de se livrer à leurs glorieuses manifestations d'habileté de tir au fusil et au plaisir si cher à leur cœur de la chasse.

Dès l'occupation du pays par les troupes françaises, les conditions d'exercice du droit de chasse fit l'objet d'une règlementation minutieuse et divers moyens furent mis en action pour la protection du gibier.

Les R'Ma n'en continuent pas moins à demeurer les fidèles gardiens d'une très ancienne tradition, dans laquelle sous les pratiques religieuses, les restes des vieux rites universels de l'antique magie sont encore perceptibles.

La première manifestation annuelle de l'activité des R'Ma Aounat en Doukkala est celle du Moussem qu'ils organisent au mois de Mars,

1. Archer, fusillier, tireur ; singulier : Rami, Moukahali.

au sanctuaire de Sidi Mohamed El Aouni, situé à trois kilomètres environ du siège de la Circonscription de contrôle civil des Doukkala-Sud à Sidi-Bennour.

Selon une habitude très ancienne, le Cheikh (1) et les Moqaddemin (2) R'Ma, se rendent au préalable à la « Raoudhat Djâafria », cimetière des Djâafria, où seraient enterrés les ancêtres des Aounat. Ils y récitent la « Fatiha », premiers versets du Coran, puis Cheikh et Moqaddemin font le serment d'observer les règles de la plus stricte abstinence et de demeurer en état de chasteté pendant toute la durée de leur séjour au Moussem.

Par anticipation ils profèrent les pires malédictions contre ceux d'entre eux qui trahiraient l'engagement pris sur le lieu de la sépulture des ancêtres.

Ensuite ils se rendent processionnellement au Moussem de Sidi M'Hamed El Aouni, escortés de leurs « Abidat Er-R'Ma », personnes qui ont auprès d'eux le rôle de serviteurs et qui comprennent tout ce que la tribu contient de bateleurs, conteurs, violoneux, tambourineurs, chanteurs, chanteuses, danseuses et bouffons de tous genres — joyeux drilles qui accompagnent les R'Ma dans tous leurs déplacements.

Arrivés au sanctuaire, le Cheikh R'Ma égorge un ou plusieurs moutons ou encore un jeune taureau noir.

Tous les assistants adressent des invocations à Allah et à Sidi M'Hamed El Aouni pour obtenir la pluie bienfaisante « qui fera grossir l'épi dans sa gaine ».

Après quoi chacun organise son campement pour les deux ou trois jours que dure le Moussem.

Une « souiqua », un petit marché se tient à proximité du sanctuaire où des marchands ambulants débitent du sucre, du thé, des épices, des bougies ; il y a aussi le rôtisseur, le marchand de beignets, les marchands de pain.

Au coucher du soleil, le Cheikh R'Ma et ses Moqaddemin organisent le « Gour des R'Ma » sur un emplacement spacieux propice au rassemblement d'une foule nombreuse.

Cela forme une sorte d'enclos à l'intérieur duquel se tiennent Cheikh et Moqaddemin, l'assistance faisant cercle autour d'eux.

Les groupes « Abidat Er-R'Ma » sont également à l'intérieur du « Gour » et se déplacent de droite à gauche, amusant l'assistance de

1. Cheikh : Chef de tous les groupes R'Ma Aounat.
2. Moqaddem : pl. Moqaddemin : Chef d'un groupe de R'Ma Aounat.



Au coucher du soleil, le Cheikh Er-R'Ma et les Moqaddemin, organisent sur un vaste emplacement, le gour des R'Ma (Cercle des R'Ma).



Les groupes des Abidat Er-R'Ma se déplacent à l'intérieur du cercle et réjouissent l'assistance de leurs danses, de leurs chants et des récits de fabuleuses histoires de chasse.

leurs danses, de leurs chants et des récits fabuleux d'histoires de chasse ou de guerre.

Les bouffons miment des scènes burlesques, voire obscènes ; ils présentent de petits ânes dressés qu'ils font mourir et revivre à volonté.

Les « reqassat », danseuses, trépignent et sur un rythme impudique dansent en vis-à-vis.

Les spectateurs excitent les acteurs et leur adressent des apostrophes grivoises.

C'est un bruit assourdissant dominé par le son aigre des « ghaïta », espèce de hautbois, et le bruit sourd et rythmé des tambourins.

Par une entrée laissée libre sur l'un des bords du cercle, des femmes en nombre considérable pénètrent à l'intérieur du Gour et viennent s'accroupir aux pieds du Cheikh et des Moqaddemin R'Ma.

Après avoir remis au Moqaddem chargé de recueillir les offrandes, une pièce de menue monnaie ou quelque humble présent, elles invoquent le nom de Sidi Ali Ben Naceur auquel elle demande d'intercéder pour elles auprès d'Allah pour la réalisation de leur désir, en général celui d'avoir des enfants, ou encore la guérison d'un malade, etc...

Cheikh et Moqaddemin R'Ma récitent en leur présence la « Fatiha », pour invoquer la bénédiction du Ciel et apposent ensuite leurs mains sur la tête des visiteuses ; d'autres groupes de femmes succèdent aux premiers et pendant plusieurs heures une foule considérable défile ainsi devant les R'Ma.

Un Moqaddem R'Ma porteur d'un grand bâton sur lequel est enroulée à la manière d'une énorme quenouille la toison de laine d'un mouton sacrifié à « l'Aid El Kebir » — grande fête du sacrifice — circule au milieu des groupes de femmes, dans l'intérieur du « Gour » et distribue — contre quelques piécettes de monnaie — de petits flocons de cette laine, qu'il remet aux intéressées après avoir soufflé dessus avec force pour lui transmettre la « baraka », pouvoir dont il est détenteur. Cette laine devient ainsi un talisman infaillible contre tous les maux.

Il est à remarquer que la dépouille du bélier sacrifié à l'Aïd El Kabir est considérée comme ayant des vertus particulières.

Dans certaines familles, cette peau du bélier sacrifié à l'Aïd El Kebir, qui reste recouverte de sa toison, est lavée et tannée. Elle est placée sous la femme en couches au moment de la délivrance, pour recevoir le nouveau-né et l'éloigner à sa naissance des mauvais génies ; cette pratique est en usage dans tout le Maroc.

Une autre pratique encore en usage au « Gour » des R'Ma pour combattre la stérilité féminine est la suivante :

La femme désireuse de maternité déboucle sa ceinture dans l'enceinte du Gour et secoue vigoureusement ses vêtements pour se libérer des « djenoun », génies qui l'empêchent de procréer, pendant qu'un Moqaddem R'Ma psalmodie des prières en invoquant Sidi Ali Ben Naceur tout en piétinant la ceinture de l'intéressée à qui il la rendra ensuite pour qu'elle la remette sur ses vêtements avant de quitter le Gour.

Si dans les mois qui suivent la cérémonie du « Gour » elle a le bonheur d'être mère, elle en témoignera de la reconnaissance au R'Ma en leur offrant lors de leur prochaine venue, un mouton ou une petite somme d'argent ou quelques pains de sucre. Cette offrande de la mère au R'Ma est appelée « El Merfouda », le cadeau, le don.

Le pouvoir des R'Ma Aounat, n'est pas seulement favorable aux seuls êtres humains. Leur baraka s'étend encore aux animaux femelles stériles ; aussi est-il assez pittoresque de voir au cours de cette cérémonie du « Gour », de graves « fellaha », cultivateurs, pousser devant eux dans l'enceinte des R'Ma, toutes sortes d'animaux, chamelles, ânesses, juments, vaches, chèvres, brebis stériles et les présenter aux Moqaddemin pour obtenir qu'ils soient libérés de cette stérilité.

Quelque menue monnaie, d'humbles offrandes, sont remises aux Moqaddemin qui tout en plalmodiant des prières et en invoquant Allah et Sidi Ali ben Naceur, imposent leurs mains sur les animaux et leur frappent légèrement les flancs.

La cérémonie du Gour des R'Ma ne prend fin qu'à une heure très avancée de la nuit, puis l'assistance se disperse.

Egalement au printemps il y a un petit Moussem des R'Ma Aounat au sanctuaire de Sidi Ghanem, dans la tribu des Rehamma, dans la fraction des Oulad Abbou, région de Marrakech voisine de la tribu Aounat Doukkala, toujours dans le but d'obtenir la pluie.

Deux autres grandes manifestations R'Ma Aounat ont encore lieu, l'une en été après le dépiquage des céréales, à l'époque de la pleine maturité du raisin, l'autre en automne quelque temps avant le commencement des travaux agricoles.

La manifestation d'été qui a lieu aux environ du 15 août consiste en un grand Moussem au sanctuaire de Sidi M'Barck Gherieb El Aouni, situé dans la fraction des Oulad Ali en tribu Aounat.

D'après la tradition, ce saint personnage avait de son vivant un



Certains bouffons, particulièrement ceux qui ont le pouvoir de faire mourir et ressusciter des ânes, mimes des scènes burlesques, voire obcènes, pour la plus grande joie et l'hilarité de l'auditoire.



Les pèlerins remettent quelques pièces de monnaie au Moqadem chargé de recueillir les offrandes et demandent la bénédiction de Sidi Ali ben Naceur pour la réalisation d'un vœu.

grand pouvoir sur tous les animaux sauvages auxquels il imposait sa volonté.

La Mahalla, camp militaire d'un sultan, s'étant un jour installé à proximité de son ermitage, il fut réquisitionné par les soldats pour aller couper du bois dans une forêt voisine pour les besoins du camp.

Sidi M'Barck qui était très humble ne fit aucune difficulté à cela. Il partit seul et quelques instants plus tard il revenait et se présentait à l'entrée du camp suivi d'une lionne qui traînait un gros fagot de bois lié par de monstrueux serpents.

A la vue de cet étrange spectacle, le sultan ordonna à ses gens d'éloigner cet inquiétant personnage.

Sidi M'Barck se retira très humblement escorté de la lionne et des reptiles, mais dans la nuit qui suivit, des nuées de moustiques s'abattirent sur tout le camp, puis des taureaux sauvages furieux firent irruption qui cornes baissées dispersèrent la Mahalla ; le sultan et son escorte ne durent leur salut qu'à la rapidité de leurs montures. Ils arrivèrent haletants en Chaouïa, dans les Oulad Saaïd, tribu des Guédana et le sultan dit alors : « Hanina » nous sommes tranquilles. En souvenir de cela cet endroit fut surnommé « Hanina » nom qu'il a encore actuellement.

Après sa mort, Sidi M'Barck El Aouni fut enterré très simplement sur l'emplacement de son ermitage qui n'était qu'une pauvre hutte de paille.

Quelques jours après sa mort un brouillard très épais obscurcit toute la région au point que celle-ci fut plongée pendant plusieurs jours dans une complète obscurité.

Quand enfin il se dissipa, sous l'action d'un vent très violent chargé de l'odeur de toutes les fleurs du printemps, les habitants du lieu constatèrent avec surprise qu'un mausolée avait été construit par des mains invisibles et la puissance d'Allah sur l'humble tombeau de Sidi M'Barck.

Ce Moussem d'été dure une dizaine de jours, la presque totalité des tribus Doukkala et Rehamna s'y rendent. Il y a des fantasia, charges de cavaliers, qui font parler la poudre.

Les R'Ma Aounat organisent chaque soir leur cérémonie du « Gour ».

Anciennement ce Moussem débutait par une grande chasse en tribu Rehamna limitrophe des Aounat, à proximité du sanctuaire de Sidi Saaïd Akniche, à laquelle étaient invités les membres de la famille Maraboutique des Qouacem, dont le chef était le Pacha de Mazagan Si Allal Ben Brahim Qasmi, décédé à Médine en 1933 au cours de son pèlerinage aux lieux saints de l'Islam.

Selon la tradition, l'ancêtre des Qouacem Sidi Qacem était originaire d'Aguergoun, dans la tribu des Ouzguita, région de Marrakech. Il mourut sur les bords de l'oued Drâa et il fut enterré à proximité du tombeau de Sidi Ahmed Ben Naceur, frère de Sidi Ali Ben Naceur, patron des R'Ma.

De son vivant il avait le pouvoir de se faire obéir des oiseaux de proie.

Les Qouacem sont tous fauconniers de père en fils et se livrent



Les Qouacems sont tous fauconniers de père en fils
et se livrent encore quelquefois aux plaisirs de cette chasse.

encore quelques rares fois au plaisir de cette chasse, quand par mesure spéciale ils y sont autorisés.

Il n'y a plus de partie de chasse au Moussem de Sidi M'Barck El Aouni ; les Rebaât Er-R'Ma ne s'exercent plus au tir au fusil, les Moqaddemin ne rivalisent plus d'adresse entre eux et ne soulèvent plus l'enthousiasme de l'assistance par la précision de leur tir et cependant ils ont toujours la grande sympathie du peuple, parce qu'ils sont les détenteurs de la toute puissante « baraka » de leur grand patron Sidi Ali Ben Naceur.

La troisième manifestation R'Ma Aounat de l'année est celle de l'automne dont les deux Moussem principaux qu'ils organisent à cette saison sont ceux : le premier, celui du sanctuaire de Moulay Abdallah Anghar (1) en Oulad Bouaziz-Nord, situé au kilomètre 12 de

1. Amghar : nom berbère qui signifie « chef ».

la route en corniche longeant l'Océan, de Mazagan au cap Blanc. Sur l'emplacement de l'ancien « Ribat de Tit » (1), forteresse Almohade, bâtie vers le milieu du XII$^{e}$ siècle et dont la fondation est attribuée par l'auteur arabe Ibn Abdeladime Zemmouri à un oriental, un médinois, nommé Ismail Amghar. Les ruines de Tit encore fort imposantes, portes, bastions, tours, minaret en pierres taillées, ont été classées comme monuments historiques par le Service des Beaux-Arts et Antiquités du Maroc. Le second, celui de Sidi Bou Afi, sanctuaire situé à Mazagan à proximité du phare de situation ; la durée de ces deux Moussem est de trois jours pour chacun d'eux. La cérémonie du « Gour » est toujours la même et les clients sont très nombreux.

Ainsi s'est perpétuée jusqu'à nos jours la coutume ancestrale des R'Ma Aounat, qui continuent à faire figure de privilégiés, porteurs d'un prestigieux pouvoir.

1. Cf. *Sanctuaires et Forteresses Almohades*. « Le Ribat de Tit » par MM. H. Terrasse et H. Basset dans *Hespéris*, archives berbères, et *Bulletin de l'Institut des Hautes Etudes marocaines*, Rabat, année 1927, t. VII, p. 117.



# LA CIVILISATION HAITIENNE

## NOTRE MENTALITE EST-ELLE AFRICAINE OU GALLO-LATINE ?

Par M. Lorimer DENIS et le Dr François DUVALIER

**Membres de la Société d'Histoire et de Géographie d'Haïti et de l'Institut International d'anthropologie.**

**A nos éminents amis Démosthènes Sam et Dr Félix Coicou.**

***En témoignage de profonde sympathie.***

Nous allons, pour conférer une valeur plus scientifique à notre thèse, considérer d'abord le problème dans ses données historique et ethnographique. Nous mettrons nos argumentations au bénéfices des principes de l'ologénèse et du métissage culturels en dressant la physionomie morale de la communauté pour, ensuite, établir un parallélisme entre les croyances africaines et haïtiennes et dégager enfin l'apport de l'influence française dans les démarches de notre groupement.

### Point de vue historique.

« Tout Africain, Indien, proclame l'article 4 de la Constitution de 1816 et ceux issus de leur sang, nés dans les colonies ou pays étrangers qui voudraient résider dans la République seront reconnus Haïtiens. » Solidarité raciale dont le principe sera réaffirmé par les leaders politiques de 1843.

Cet idéal purement platonique s'est intégré dans la réalité sous le gouvernement de Boyer par l'immigration en Haïti d'un contingent d'intellectuels africo-américains dont les descendants se perpétuent encore chez nous et a fini par imposer un programme d'action nationale. Dans le royaume de Christophe nous en trouvons une bril-

lante illustration en ce baron de Vastey, tempérament fougueux et chevaleresque, qui répliquait fièrement à Mazères : « Non seulement, les Africains sont plus avancés actuellement dans la civilisation que les Mexicains, lors de la découverte de l'Amérique, mais ils sont encore beaucoup plus civilisés que ne l'étaient les Français au XVI[e] siècle... Alors, peut-être, après un long repos, l'Afrique réchauffée et rajeunie aura recueilli assez de force et de faculté pour occuper la scène du monde, en s'élançant de nouveau et peut-être encore avec plus de vigueur dans la carrière des civilisations et des lumières (1). »

Dans la République de l'Ouest, cette mystique trouvait sa plus haute incarnation dans la singulière personnalité de Félix Darfour qui, avec *Le Parfait Patriote*, se présentait en digne émule de Vastey dans cette croisade pour la défense et la réhabilitation de la race.

Cette mystique, vivante expression de l'idéal dessalinien, marquera toutes les préoccupations de la génération des idéologues de haut vol : Hannibal Price, Anténor Firmin, Louis-Joseph Janvier, Justin Dévot, et revêtira un caractère franchement doctrinal pour donner naissance à toute une littérature d'allure scientifique et hautement significative de nos virtualités et de nos possibilités dans le domaine de la pensée raisonnante. Et c'est ainsi que vous aurez toute la belle moisson d'œuvres fortes : *De la Réhabilitation de la Race Noire*, *Roosevelt et Haïti*, *De l'Egalité des Races Humaines*, *La République d'Haïti et ses visiteurs*, *Les Détracteurs de la Race Noire*, etc...

Dans cette lignée de défenseurs irréductibles, se détache la silhouette symbolique de Benito Sylvain, dont le comportement tout altruiste fait honneur autant à sa race qu'à l'humanité, puisque avec les membres les plus éminents de l'élite intellectuelle des noirs civilisés il organisa l'*Association Pan-Africaine* en vue de la sauvegarde des intétêts économiques, des droits politiques et sociaux de ses congénères exploités et opprimés » (2). Et cet homme éminemment instruit, ira jusqu'à la Cour du grand Ménélick chercher une collaboration sincère et prestigieuse.

1. Duracine Vaval, *Histoire de la littérature haïtienne, ou l'Ame Noire* p. 125, 126, 127.
2. Benito Sylvain, Thèse de Doctorat ès sciences politique et économique de Paris, p. 504.

* * *

Et maintenant, le déroulement de notre exposé ne laisse-t-il pas l'impression que l'idéal dessalinien a recueilli l'unanimité des suffrages ou, si vous le voulez bien, notre communauté a-t-elle sacrifié à ce principe originel ? Question troublante et toujours refoulée dans les replis secrets de la conscience haïtienne mais qui revêt un caractère vital, eu égard à son importance, pour la pérennité même de notre société.

Les observateurs sagaces de notre milieu social nous apporteront dans le débat leurs témoignages sincères et authentiques.

Notre éminent Maître, le sociologue Dr J.-C. Dorsainvil dans *Organisons nos Partis politiques*, mentionnera l'existence d' « une école nouvelle qui s'est donné la mission d'établir qu'entre l'Afrique et nous il n'existe aucun rapport. Nous descendons, paraît-il, des blancs des Indiens de la découverte. Quant aux millions d'Africains transportés à Saint-Domingue, ils ont tous péri sur les plantations de la colonie sans laisser de postérité. Une telle naïveté serait réjouissante si elle ne confinait pas à l'inconscience (1).

« En tout cas, s'il est parmi nous des gens que leur parenté africaine humilie, qu'ils parlent pour eux-mêmes et non pour la nation tout entière. Ils ne feront jamais comprendre à des hommes qu'une ou deux générations seulement séparent de l'ancêtre d'Afrique, qu'ils appartiennent à la race qu'on découvrira demain sur le continent polaire antarctique.

« Pour certains, par certains écrits comme par des conversations, dit encore le Dr J.-C. Dorsainvil dans *Quelques Vues politiques et morales*, il s'est dégagé pour moi l'idée que nous prêchons un je ne sais quel retour vers l'Afrique, idée d'autant plus étrange que l'Afrique elle-même est loin d'être stationnaire. Je tiens cependant à faire une déclaration. Mes conclusions sociologiques, je les prends toujours en fonction de la grande masse du pays, sans trop m'occuper du cas restreint de mes compatriotes qui peuvent se réclamer d'une ascendance plus complexe que celle de cette masse.

« Je suis personnellement un Africain qu'un accident historique a déplacé de son milieu d'origine (2). »

Le Dr Arthur C. Holly est arrivé aux mêmes conclusions. Cette

1. Dr J. C. Dorsainvil, *Organisons nos Partis politiques*, p. 62.
2. Dr J. C. Dorsainvil, *Quelques vues politiques et morales*, p. 8.

idée de *racialiser*, dit-il et de *haïtianiser* notre état social n'est certes, pas partagée par beaucoup d'Haïtiens blancophiles et surtout africanophobes. Et de fait, depuis peu, on semble vouloir jeter dans la circulation une théorie d'après laquelle l'Haïtien serait une race spéciale : *la race haïtienne*. Une telle conception est certainement le fruit d'un intellectualisme délirant, elle est le résultat d'une influence psychologique étrangère durant le premier stade de formation intellectuelle (1).

Et ce passage de *Sur nos Origines* du sociologue Dr Catts Pressoir ne parle-t-il pas de ce côté de l'état mental de notre collectivité. « Voilà, en résumé, l'une des raisons qui nous font comprendre qu'un cours d'histoire d'Haïti perd de sa valeur scientifique s'il n'est précédé ou accompagné d'un abrégé de l'histoire des peuples africains. Il y a des gens peut-être que ces idées choquent. Ils s'imaginent, de bonne foi, que marcher vers la civilisation c'est donner résolument le dos à l'Afrique quand on est Haïtien. Ils s'indigneraient peut-être qu'on vienne en classe parler de race et de population qui, selon eux, ont toujours végété dans la plus ignoble barbarie (2). »

Et nous ne terminerons pas notre enquête sans mentionner l'émouvant témoignage du Pésident de la *Société d'Histoire et de Géographie*, notre éminent Maître le Dr Price-Mars. « Mais, par une logique implacable, au fur et à mesure que nous nous efforcions de nous croire des Français « colorés », nous désapprenions à être des Haïtiens tout court, c'est-à-dire des hommes nés en des conditions historiques déterminées, ayant ramassé dans leurs âmes, comme tous les autres groupements humains, un complexe psychologique qui donne à la communauté haïtienne sa physionomie spécifique. Dès lors, tout ce qui est authentiquement indigène : langage, mœurs, sentiments, croyance, devient-il suspect, entaché de mauvais goût aux yeux des élites éprises de la nostalgie de la patrie perdue. A plus forte raison, le mot nègre, jadis terme générique, acquiert-il un sens péjoratif. Quant à celui d'*Africain*, il a toujours été, il est l'apostrophe la plus humiliante qui puisse être adressée à un Haïtien (3). »

1. Dr Arthur Holly, *Rapport entre l'instruction, la psychologie et l'état social.*
2. Dr Catts Pressoir, *Sur nos Origines. La Poste*, 6 mars 1935.
3. Dr Price-Mars, *Ainsi parla l'Oncle.* Préface, p. 2 et 3.

* * *

Parvenus au terme de notre exploration à travers l'histoire nationale, nous sommes en droit d'aboutir à cette conclusion qu'une tendance au sein de notre société (et à l'encontre des lois inéluctables du déterminisme historique) veut que notre groupement constitue un *commencement absolu* (1), affranchi de toute filiation avec le passé, les traditions, par contre, avec l'Afrique maternelle. Ne trouveriez-vous pas l'explosion de cette tendance dans le fait que M. Charles Moravia, à l'apparition de l'ouvrage de M. Duracine Vaval : *L'Histoire de la Littérature haïtienne ou l'Ame noire*, loin de consacrer une étude à la substance du document s'attaque spécialement à son sous-titre : *L'Ame noire.*

M. Moravia, en prétendant que notre littérature n'est pas l'expression de l'âme haïtienne encore moins de l'âme noire, ajoute que « Haïti peut et doit rester la République noire sans pour cela mettre son orgueil *à garder les caractéristiques de la tribu africaine* » (2).

Le distingué sociologue M. Auguste Magloire, à l'encontre des idéaux préconisés par les Firmin, les Hannibal Price, les Louis-Joseph Janvier, soutient le point de vue de Moravia et proclame que l'idée de race constitue un obstacle à notre évolution dans la voie de la civilisation (3).

Dans le même ordre d'idées, le Dr Arthur Lescouflair, le plus catégorique d'entre eux, rejette systématiquement toute chaîne de traditions avec l'Africa-Mater. Quant à l'Afrique, ose-t-il déclarer, je ne vois pas ce qu'elle vient faire dans nos manifestations d'âme qui pour le quart d'heure, sont assez éloignées des manifestations de l'âme africaine. L'Afrique primitive, avec ses tendances régressives, l'Afrique de nos ancêtres, précisément ne saurait servir aux Haïtiens d'aujourd'hui de motif d'expression littéraire. Cela serait une aberration du goût en même temps qu'une erreur de psychologie (4).

Dans une conférence prononcée à Paris le 28 janvier 1934, sous les auspices de l'*Œuvre des Isolés coloniaux*, notre envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Paris, M. Constantin Mayard, tout en acceptant son ascendance soudanaise, fait cependant pré-

1. Julien Benda, *Controverse avec Madelin* in *Nouvelles Littéraires.*
2. Charles Moravia, *Le Temps* de Port-au-Prince.
3. Auguste Magloire, *Le Matin* de Port-au-Prince.
4. Dr Arthur Lescouflair, *Le Temps* de Port-au-Prince.

d'ordres divers historiques ou autres se superposent l'un à l'autre pour se fusionner en vue de la gestation d'un produit nouveau, on dit qu'il y a métissage culturel ou culture mixte.

Reste alors, en nous servant, en manière de discipline, de ces principes sus-mentionnés, à définir l'Haïtien. De par le jeu des phénomènes historiques nous nous trouvons au confluent de deux races : la race noire et la race blanche (2). Et pour la commodité de notre démonstration, il n'est pas superflu de noter l'aire où se pratiquait la traite et les races qui y évoluaient. C'étaient les Ouolofs, les Peuhls, les Mandingues, les Congos, les Bissagos qui se répandaient de l'est à l'ouest depuis la Mauritanie jusqu'aux côtes de la Somalie italienne et du Mozambique en passant par les territoires du Congo français et du Congo belge. L'autre générateur de l'Haïtien est représenté par cette variété de la race alpe-arménienne : le Français.

A quel cycle culturel appartient respectivement chacun de ces groupes ? L'ethnographie culturelle enseigne que les Guinéens, les Congolais, nos ancêtres africains, sont rattachés au rameau culturel précoce (culture inférieure primaire) cycles paléo et néo-matriarcal et presque la totalité des Soudanais dont nous sommes descendus, au cycle soudanoïde (culture moyenne). Et de la branche europoïde nous tenons au cycle moderne (culture suprême) (3).

Donc, nous sommes la résultante, au point de vue ethnographique, de deux formes de culture : l'européenne et l'africaine réalisant ainsi un métissage culturel.

Une autre question infiniment intéressante se pose : laquelle des deux formes prédomine ici ?

Si, en interrogeant l'ethnographie et l'histoire, la philosophie et la sociologie, toutes ces disciplines montrent en nous un plus fort pourcetage des éléments de la forme culturelle africaine nous pourrions définir l'Haïtien : une ethnie (4) à culture mixte : moderne dans sa variété latine et africaine, dans ses variétés néo et paléo matriarcales et soudanoïdes, mais dont la mentalité est caractérisée par la prédominance de cette dernière. Ou encore, réduisant cette définition,

1. D[r] Price-Mars, *Ainsi parla l'Oncle*, p. 107, 108.

2. Lorimer Denis, François Duvalier, Arthur Bonhomme, *Les Tendances d'une Génération*.

3. D[r] George Montandon, *Ethnologie Culturelle* ; Eugène Pittard, professeur d'Anthropologie à l'Université de Genève, *Les Races et l'Histoire*. Introduction : Ethnologique à l'Histoire.

4. Ethnie désigne tout groupe naturel considéré quant à ces propriétés somatique, linguistique et culturelle mais avec la prédominance de l'un ou l'autre de ces trois caractères D[r] George Montandon, *La Race, Les Races*.

nous dirons que le peuple haïtien est une ethnie à culture mixte : européenne et africaine, mais dont la mentalité est caractérisée par la prédominance de cette dernière.

### Définition de la mentalité haitienne.

*Parallélisme entre nos croyances populaires et celles de l'Afrique noire.* — Après avoir schématisé les éléments ethniques qui ont contribué à la formation de notre groupement, nous allons maintenant le caractériser dans ses modalités sociologiques. La topographie même du pays nous viendra en aide pour marquer la physionomie morale de notre agrégat. Nous savons, en effet, que tout notre littoral côtier est jalonné de cités, habitat de nos élites. Le reste du territoire est couvert par la grande masse rurale. Mais la démographie donnera encore plus de relief à ce phénomène en évaluant, sur une population de 2.500.000 habitants, à 2.200.000 le nombre de nos paysans (1).

A côté donc d'une minorité de 300.000 âmes constituant nos différentes élites, on peut dire, sans crainte d'être démenti, que l'agglomération rurale dans sa masse imposante, représente le pays. Dès lors, si nous voulons nous conformer aux données de la sociologie, ce sont les us et coutumes, mœurs, croyances, sentiments, traditions, tendances et langage de cette dernière que nous sommes obligés d'interroger pour conférer à notre communauté son caractère spécifique.

Et n'est-il pas vrai que nos éminents collègues Price-Mars et J.-C. Dorsainvil (2) ont toujours pris dans leurs travaux sociologiques sur les problèmes haïtiens leurs conclusions en fonction de la grande masse du pays.

Nous savons que nos élites « éprises de la nostalgie de la patrie perdue » se sont toujours, par une sorte de comportement singulier, réservé le privilège de représenter à elles seules toute la nationalité haïtienne ; mais nous savons aussi qu'elles ont été souvent surprises à sacrifier avec conviction aux croyances ancestrales ; nous savons « que la même croyance amène peu à peu le bourgeois à communier

1. *Géologie de la République d'Haïti*, éditée par MM. Wendel, P. Woodring,John S. Brown et Wurbank pour compte du Département des Travaux Publics (Service géologique p. 73, 1925). Cité par le Dr Price-Mars, *Ainsi parla l'Oncle* (Chap, VI, p. 111, 1928).
2. Dr Price-Mars, *Ainsi parla l'Oncle* et *La Vocation de l'Elite* ; Dr J. C. Dorsainvil, *Vodou et Névrose*.

avec son domestique dans la même crainte de l'inconnu parce que dans sa cour auront été ramassées des choses insolites tels que : maïs grillés, feuilles flétries, etc., pendant que quelqu'un de son entourage est frappé par la maladie ou la mort ». Certains, férus de culture d'outre-mer, répudient leur foi en nos fétiches, *ouangas* et le reste, mais s'ils heurtent du pied un prétendu *ouanga*, ils esquissent, bien entendu, une pirouette instinctive, et ce cri spontané jailli de la profondeur de leur subsconcient : *Hei, fout tonnère, ça pas moin même ya pren*, trahit leur adhésion, à l'instar de leur humble frère paysan, aux croyances des ancêtres de la brousse. Alors, comment interpréter la prétention de notre élite à se désolidariser moralement de la grande agglomération rurale, en se targuant d'être la seule entité représentative du pays.

En conséquence, puisque c'est la grande masse paysanne qui confère à la société haïtienne sa physionomie réelle, c'est sur elle que portera notre enquête en vue de dégager la prédominance de l'un ou l'autre des deux facteurs qui ont servi à notre métissage culturel.

Pour cela, nous allons établir un parallélisme entre les deux mentalités haïtienne et africaine pour, ensuite, montrer la persistance des multiples manifestations de l'influence française dans notre civilisation villageoise.

Comme la mentalité de la communauté se trouve cristallisée dans ses us et coutumes, pratiques, croyances, cérémonies et rites, expression de sa religion, nous interrogerons le vaudou.

Le vaudou est une religion (1). Si c'est une religion elle doit comporter : 1° un système cosmogénique ou explication métaphysique de l'Univers ; 2° une croyance au monde invisible où évoluent les esprits et les mânes des ancêtres ; 3° un culte, un sacerdoce et l'éternelle contrefaçon de toute religion : la magie (2).

Ce postulat admis, il est infiniment intéressant, au seuil même de ce chapitre, de dresser un tableau des croyances, ou en d'autres termes de préciser l'aire culturelle que va embrasser notre étude. Elle s'étendra de l'est à l'ouest depuis la Mauritanie jusqu'aux côtes de la Somalie italienne et du Mozambique en passant par les territoires du Congo français et du Congo belge. Elle comprendra les Ouoloffs, les Mandingues, les Ibos, les Fons, les Congos, etc..., tous ceux qui cons-

1. Dr Price-Mars, *Ainsi parla l'Oncle*, p. 32 et Guy Lucarelli, *Le Temps* de Port-au-Prince.

2. Mgr. Leroy, *La Religion des Primitifs*, p. 51.

tituaient le bétail humain transplanté sur la terre brûlante de Saint-Domingue (1).

### Religion des noirs africains et croyances populaires haitiennes.

*Religiosité des noirs en Afrique et en Haïti.* — La mentalité du noir africain est profondément et essentiellement mystique (2). Mysticisme qui règle toutes les démarches collectives des sociétés noires d'Afrique, au point que la religion sert de base à toutes les institutions tant d'ordre social économique que d'ordre politique. C'est en ce sens que M. Harty a déclaré que l'Africain est le plus religieux des peuples (3). Caractère éminemment spirituel le mettant en opposition avec le positivisme utilitaire de la culture blanche.

Notre mentalité n'est-elle pas, elle aussi, marquée du même sceau. Entendez par mysticisme non cette inquiétude obsessionnelle du catholique devant le mystère de l'au-delà, mais plutôt cette attitude du primitif, en présence des phénomènes du monde extérieur dont il ne peut jamais rattacher le mécanisme à une cause objective. Son imagination débordant le réel, les enveloppe de mystère, prêtant ainsi à tout phénomène naturel un caractère occulte.

De là, la croyance à des forces, à des influences, à des actions imperceptibles aux sens et cependant réelles (4). « Ce comportement est à la base de toute les activités de notre société au point que dieux et démons participent aux multiples faits de la vie sociale haïtienne. Chose d'observation courante, la mort n'est jamais attribuée à sa cause vraie, mais à quelque influence relevant de la magie ou de la sorcellerie. Le succès ou la réussite dans l'ordre politique ou social provient d'une certaine union avec les esprits. Vous verrez souvent un représentant des plus attitrés de notre élite, à l'éclosion d'une attaque de psychose ou de manie aiguë dont est atteint un membre de sa

1. *Ainsi parla l'Oncle*, Carte des Religions de l'Afrique p. 40.
1. *De la formation du Peuple haïtien* in *Lectures Historiques* par le Dr J. C. Dorsainvil, p. 86, 87.
1. Dr J. C. Dorsainvil, *Vodou et Névrose*.
1. *Les Races humaines*, avec cartes ethnographiques pour toutes les parties du monde.
2. Maurice Delafosse, *Les Civilisations Négro-Africaines*, p. 8 et 9.
3. Harty cité par Price-Mars, *Une Etape de l'Evolution haïtienne*, p. 150.
4. Lévy-Bruhl par Léon Brunschvigg, *Nouvelles Etudes sur L'Ame Primitive* in *Revue des deux Mondes*, 1er juillet 1932; Dr Henri Bocher, *La Mentalité Primitive*; Dr Price-Mars, Préface de *La montagne ensorcelée, Ainsi parla l'Oncle*, p. 92.

famille, délaisser le concours du médecin spécialiste pour aller dans les houm'fors consulter les Maîtres-Papas-Loas parce que d'après lui, il s'agirait là d'une crise de possession démoniaque. Hélas ! combien de milliers de procès-verbaux attestent les aveux de sorcières qui, montées sur des balais, ont été la nuit, dans les airs festoyer avec Satan, en de fantastiques banquets, et se sont accouplées ensuite avec le Prince des Ténèbres (1). »

Que l'on ne se méprenne pas sur la signification de notre pensée ! Ce côté mental de notre peuple ne doit nullement être considéré comme un stigmate d'infériorité, mais comme l'état psychologique d'une communauté à un moment de son évolution. N'est-ce pas le Japon, l'une des plus grandes puissances du monde, qui offre, en ce plein xx[e] siècle, le plus bel exemple de mentalité mystique. Et puis, ne trouverons-nous pas un sujet de méditation dans cette conclusion de Lévy-Brühl sur l'âme primitive : « Peut-être faut-il reconnaître que dans tout esprit humain, quel qu'en soit le développement intellectuel, subsiste un fond indéracinable de mentalité primitive. Il n'est pas probable que jamais il disparaisse, ou s'affaiblisse au delà d'un certain point. Et sans doute n'est-ce pas non plus souhaitable, car avec lui disparaîtraient peut-être la poésie, l'art, la méthapysique, l'invention dans les sciences, bref, presque tout ce qui fait la beauté et la grandeur de la vie humaine (2). »

*Système de cosmogonie.* — Qu'est-ce que la religion des primitifs (3) ? C'est la personnification des forces de la Nature, une systématisation du monde tangible et expérimental. Donc, le culte de nos primitifs est un culte purement cosmique. Les historiens des religions le qualifient de dynamisme, de naturisme ou d'animisme. Retenons le dernier terme parce qu'une explication s'impose. Par animisme (4), entendez que, en dehors de l'étendue inerte, nos primitifs confèrent à la matière un principe de vie, une énergie consciente, attribuent, en un mot, à chaque phénomène du monde extérieur, toutes les caractéristiques spécifiques de l'Homo Sapiens : une intelligence, une volonté et une sensibilité.

Maintenant, serrons de plus près la question en envisageant leur notion des diverses espèces de l'Univers afin de mieux dresser le

1. D[r] Price-Mars, *Ainsi parla l'Oncle.*
2. Lévy-Bruhl, Conférence d'Oxford sur « La Mentalité Primitive ».
3. Maurice Delafosse, *Les Civilisations Négro-Africaines*, p. 12 ; Roger Leroy, *La Religion des Primitifs*, p. 64, 65, 69, 70, 72, 73, 82, 83, 84.
4. Delafosse, *Les Noirs de l'Afrique*, p. 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154.

tableau des entités qui peuplent leur monde invisible. Leur vision toute intuitive du cosmos n'est pas si rudimentaire qu'on serait tenté de le croire puisqu'elle a constitué le substratum culturel des peuples qui furent les pionniers de la civilisation antique : les Egyptiens et les Assyro-Chaldéens, les Grecs et les Romains, voire même le culte des génies chez les blonds de la Germanie à un moment de l'âge moderne (1), et, de nos jours, les manifestations du shintoïsme japonais (2). Comme pour les phénomènes de la nature, les primitifs reconnaissent dans l'homme quelque chose d'impondérable, un principe spirituel appelé *nia* (3) pour les Mandingues, *siga* (4) ou *double* pour les Mossi, *nsisim* (5) pour les Bantou, impondérable ou principe spirituel, incarnation de la personnalité humaine qui se perpétue et survit après la déchéance de l'enveloppe charnelle. De là, la croyance de ces peuplades à l'âme immortelle.

Voici pour les noirs africains. En est-il de même pour nous. N'en trouvons-nous pas la manifestation dans nos expressions créoles *nam*, *dannin nam* ou encore dans cette suggestive annotation d'Hannibal Price : le Papa Loa peut prendre son âme en abandonnant le corps à lui-même (6).

Mais, me diriez-vous, c'est là un acquis de notre orthodoxie catholique ?

Contrairement à l'enseignement catholique et à l'instar des noirs d'Afrique nos bonnes gens croient que l'âme pendant le sommeil peut abandonner le corps soit comme chez les sorciers pour aller, à minuit à travers l'éther, se livrer à des danses de haute voltige avec les dieux et les démons, soit encore, pour aller, comme chez les serviteurs du culte vandou, communier, et toujours pendant le sommeil,

1. Comme les anciens Germains, ils adoraient Odin, le Dieu de la guerre, avec son cortège de Walkyries ; Thor, le Dieu du tonnerre ; Freva, la Déesse du printemps : *Histoire Générale* par Mgr Baudrillard, avec la collaboration de J. Martin, p. 63.

2. Population disciplinée par une morale naturaliste et patriarcale où les esprits des Ancêtres imposent l'obéissance à la famille, à la dynastie divine, celle du Mikado (Jacques Ancel, *Histoire contemporaine de 1815 à nos jours*).

A. Moret, *Des Clans aux Empires. L'organisation sociale chez les primitifs et dans l'Orient ancien.* Préface, Henry Berr, p. XVIII.

3. Maurice Delafosse, *Les Civilisations Négro-Africaines*, p. 14, 15, 16.

4. Robert Randau, Préface de *Les Secrets des Sorciers Noirs* par Dim. Delobsom A. A.

5. Mgr Leroy, *La Religion des Primitifs*, p. 139 ; Dr Huot, *L'Ame Noire, Les Religions et les Croyances des Nègres Centre Africains*, *Mercure de France*, 1er sept. 1921.

6. Hannibal Price, *De la Réhabilitation de la Race Noire*, p. 420-421.

avec l'âme des ancêtres et des défunts, porteurs de messages ou ordonnances qui serviront à les protéger contre les maladies et les sortilèges des *mauvais airs*. Messages ou ordonnances qui commanderont souvent la célébration d'un *Service* à tel ou tel dieu de l'olympe vaudouesque ou le port d'un *maldjoque* pour les marmots et d'un paquet de médailles des divers saints ou saintes que cachent, attaché à leur linge de dessous, certaines personnes des plus cultivées de notre milieu.

En plus du *nia*, servant d'intermédiaire entre lui et le corps, les noirs d'Afrique placent le *dia* (1), « sorte de souffle vital, dit Maurice Delafosse, de fluide impersonnel sans pensée ni volonté, sans force indépendante, mais dont la présence est nécessaire pour que se manifeste la vie du corps » (2). Ce qui correspondrait *au dio dynamisme* de l'Ecole de Montpellier et chez nous à la croyance au *Zombi*. Puisque selon Hannibal Price « prendre une âme c'est faire sortir cette âme du corps qu'elle habite pour la tenir prisonnière du Papa Loa qui l'enferme quelque part chez lui, communément dans un canari, une marmite ou une poterie. L'enlèvement d'une âme ne nécessite pas la mort du corps » (3). Loin de là. Au départ du *nia*, le *dia* demeure pour continuer à entretenir la vie du corps.

Il ressort que le *nia*, à la mort de l'homme, va peupler le monde invisible ; les âmes des voyants et des grands rois constitueront les dieux protecteurs, comme chez les peuples de l'Extrême-Orient, de la cité et de la race. L'âme des choses : phénomènes ou accident géographique, engendrera les divinités telluriennes. D'où les entités ancestrales et les entités naturelles de l'Olympe africain et vaudouesque. Entités naturelles : Legba, dieu des carrefours, Damballa, dieu des sources, Aïda Ouédo, déesse de l'Arc-en-ciel, Aghoué, dieu de la mer, Loco, dieu des forêts, Zo, dieu du feu, Guédé, dieu de la mort, Sogo, dieu de la foudre, Badère, dieu du vent.

Entités ancestrales : Adamusho, le Roi d'Angole (Angola), le Roi Louange (Loango), etc. (4).

Nous vous renvoyons, pour de plus amples détails, si vous le voulez bien, au tableau synoptique du Dr J.-C. Dorsainvil dans Vodou et Névrose.

1. Maurice Delafosse, *Les Civilisations Négro-Africaines*, p. 15.
2. *Ibidem*, *loco citato*.
3. Hannibal Price, *De la Réhabilitation de la Race Noire*, p. 120.
4. Dr J. C. Dorsainvil, *Vodou et Névrose*, p. 174, 175 ; Eugène Aubain, *En Haïti*, p. 49.

Ainsi les esprits des défunts (et conformément toujours aux croyances des nigritiens) peuvent posséder les vivants. Et chez nous ce phénomène revêt une telle acuité que l'un des nôtres a pu écrire que le peuple haïtien est en perpétuelle gestation de loa (1). Parmi ces défunts, il y en a de bons et de mauvais à l'instar des hommes. D'où aussi chez nous l'expression courante : *servir de la main droite* ou *de la main gauche* selon que l'on sacrifie aux mânes des défunts bons ou mauvais. Le houmgan ou sorcier haïtien qui substitue l'esprit d'un type à celui d'un zombi entretient des rapports constants et étroits avec les entités maléfiques, suprême incarnation du mal.

Ces mêmes défunts exigent à chaque anniversaire, des cérémonies funèbres et des *devoirs*.

Mêmes croyances dans la communauté nègre d'Haïti, dit Eugène Aubain; « la mort est chose grave, moins pour ceux qui s'en vont que pour ceux qui restent ; les défunts passent à l'état d'esprit deviennent mauvais comme leurs congénères et la mort les lâche à travers la nature où ils peuvent faire aux vivants un mal infini... *Si yo pas servi mort là, dit la voix populaire, yo va gangnin madichon* » (2). Il importe donc de l'apaiser par la cérémonie *du manger les morts*.

*Le culte.* — Il se concrétise chez les Africains en rites, en offrandes, en sacrifices sacerdoces ou un corps de serviteurs, interprètes de la pensée des vaudou ou saints.

*Les rites.* — Ici, toute comparaison est superflue puisque ce sont les mêmes pratiques culturelles importées d'Afrique par les Aradas, les Ibos, les Congos, les Fons, les Soudanais qui se perpétuent encore, inentamées, tant à l'ombre de l'humble houm'fort perdu dans la jungle tropicale que dans les huttes faubouriennes des villes et les somptueuses villas juchées sur les hauteurs.

Notons cependant que les formes rituelles importées à Saint-Domingue par les représentants des différentes tribus africaines se sont amalgamées avec le temps pour ne plus former que deux grands rites : le rite guinéen et le rite congolais. Legba, Damballa, Agoué appartiennent au rite de Guinée, le Roi d'Angole, Angola, et le Roi Loange au rite congolais (3).

*Les offrandes ou sacrifices.* — La cérémonie du *manger-jumeau* (4)

1. Dr J. C. Dorsainvil, *Vodou et Névrose.*
2. Eugène Aubain, *En Haïti*, p. 210.
3. Eugène Aubain, *loco citato.*
4. Mgr Leroy, *La Religion des Primitifs*, p. 315.

des tribus africaines trouvera son correspondant chez nous dans le *manger marassa*, hommage rendu à la générosité de l'anima mundi. Vour croiriez sans doute que le fait par un Haïtien des campagnes ou des villes de répandre sur le sol un peu de son café ou de son absinthe, constitue un geste purement mécanique. Oh ! non, ce geste est commun à toute l'Afrique noire (1). Et c'est peut-être pourquoi, il se retrouve encore intact au cours de nos traditionnelles veillées, chez les riches autant que chez les pauvres, pour témoigner d'une identité de sentiment, d'une sorte d'adhésion, de communion totale, invisible et silencieuse, d'une communauté dans le culte voué aux mânes ancestrales.

Dans le domaine des sacrifices, même analogie troublante entre les manifestations culturelles : en Afrique, sacrifices aux morts, chez nous *manger mort*, en Afrique, sacrifice aux anniversaires déterminés, chez nous fête de famille ou *manger yam* s'étendant de la Noël au dimanche des Rois ; le 2 novembre est surtout réservé au culte général des morts. Il n'est pas jusqu'à la couleur blanche sacrée en Afrique qui ne soit en honneur dans nos grandes cérémonies. Et toutes ces choses demeurées intangibles dans la profondeur de notre moi, dans la reculée des couches de la conscience collective, — expression de la haute spiritualité d'une race — explosent comme une sorte de tentative pour sauvegarder la pérennité de la communion entre les humbles mortels et les invisibles...

*Le sacerdoce.* — En Afrique, il faut mentionner le patriarche qui est le prêtre de la religion familiale ; il se distingue du magicien et magicienne, serviteurs des entités démoniaques, rompus aux pratiques de sorcellerie dont la basse clique constitue un handicap pour l'évolution des agglomérations où ils évoluent (2). Chez nous, analogie encore frappante avec la tribu africaine, « la base du culte vaudou se trouve dans la famille. Chaque chef de famille, revêtu du sacerdoce familial, honore l'esprit des ancêtres et les loas protecteurs des siens. C'est lui qui comme dans la tribu, une fois l'an, à la fin de l'été, *remplit le devoir* en célébrant la fête de la famille par un *manger yam.* C'est le Papa-Loa ou le prêtre. Celui qui, à ses offices, joint l'exercice de la médecine, la confection de sortilèges, d'amulettes et de ouangas est le houmgan ou le sorcier » (3).

1. Mgr Leroy, *id.*, p. 313.
2. Maurice Delafosse, *Les Civilisations Négro-Africaines*, p. 19 ; Mgr Leroy, *La Religion des Primitifs*, p. 277.
3. Eugène Aubain, *En Haïti*, p. 52.

*La magie.* — Pour la magie, contrefaçon de toute religion, un seul exemple par sa troublante ressemblance avec nos croyances locales revêtira la valeur d'un symbole. Dim. Delobsom rapporte dans son livre : *Les Secrets des Sorciers noirs*, un récit emprunté des *Notes historiques sur les Montagnards Habbe* par M. R. Arnaud : « J'ai été témoin dans ma jeunesse, me narre un jour en confidence un interprète sama, d'un fait de sorcellerie qui se passa dans mon village natal. Une vieille femme avait l'habitude, chaque nuit, de se dépouiller de sa peau, de la cacher, sous son grenier à mil et de rejoindre dans la brousse l'assemblée des sorciers. Cette vieille était très méchante. Elle avait livré sa famille entière à ses collègues les autres sorciers ; en conséquence, elle était seule au monde. Le hasard fit qu'un de ses voisins s'aperçut de son manège. Il prépare un grand pot de poudre de piment. A minuit, après le départ de la vieille pour le sabbat, il pénétra chez elle, fouilla partout, et découvrit enfin la peau de la sorcière. Il en saupoudra l'intérieur de poudre de piment, la remit en place et retourna au logis. Quand la vieille revint à sa case, elle se glissa à nouveau dans sa peau. Mais le piment lui brûla la chair de telle sorte qu'elle pleura et hurla jusqu'au matin. Le voisin avisé accourut et derrière lui les gens du village. Accroupie au fond de sa case, la vieille ne cessa de gémir.; les poules picoraient quelques graines de piment qui avaient chu sur le sol, lorsque la sorcière rentra dans sa peau. Et le voisin avisé de s'écrier : « Maintenant nous te connaissons ». Il exposa aux gens du village ce qu'il avait vu pendant la nuit et la cause des souffrances endurées par la vieille. Et l'auditoire conclut avec lui qu'il était indéniable que la vieille fût une sorcière. On la tua » (1). Nous voici arrivés, après avoir jeté des coups de sonde dans le domaine de l'histoire, de la sociologie, de l'ethnographie, de la psychologie, au terme de notre enquête. Que nous a-t-elle révélé ? Examinons, avant d'y répondre, les modifications apportées par l'influence française dans la communauté haïtienne.

## Influence française.

Selon nous, cette influence présente dans le temps deux modalités : celle qui précède la conquête de l'indépendance et celle qui la suit. La première comprendra toute la durée de l'asservissement colonial

1. R. Arnaud, *Notes Historiques sur les Montagnards Habbé*. Rapporté par Dim. Delobsom, *Les Secrets des Sorciers Noirs*, 1931. Préface par Robert Randau, p. 19.

dénommé *influence coloniale* et la seconde, caractérisée par notre libre détermination à nous investir de la culture occidentale, s'étendra de 1804 à nos jours. En quoi notre masse rurale a-t-elle participé à cette tentative d'investiture ? Avons-nous prodigué l'instruction à tous ses degrés, s'il faut accorder une mention à l'enseignement primaire, à cette masse rurale, tributaire d'une ignorance séculaire ? A-t-on fait miroiter devant elle les perspectives d'une évolution sociale ? Et à l'heure qu'il est, ne garde-t-elle pas encore dans tout son comportement les lourds impédimenta des anciennes tribus de la brousse légendaire ? Questions troublantes, en vérité, sur lesquelles nous nous penchons tous et dont la solution, comme celle de la quadrature du cercle, menace de demeurer le sujet d'une méditation éternelle...

Et alors, ne vous semble-t-il pas que l'influence coloniale est celle qui a marqué surtout l'âme de notre peuple ? Et par quoi se concrétisera-t-elle d'une façon tangible ? A côté des mille et une survivances, fantaisistes et superficielles, il faut aller la chercher dans la catéchisation des masses, commencée depuis le Code noir et qui s'est poursuivie plus ou moins activement jusqu'à l'heure actuelle. Il naîtra ainsi un certain compromis entre le vaudouisme et le catholicisme : syncrétisme religieux scientifiquement envisagé dans *Ainsi parla l'oncle* (1).

Nous noterons encore l'influence de certaines provinces françaises telles la Normandie, l'Anjou symbolisée dans les particules nobiliaires que perpétuent à l'heure qu'il est bon nombre de nos grandes habitations. Et ne faudrait-il pas relever l'apport des matelots français des ports de Dieppe, de Nantes, venus régulièrement au nombre de 30.000 sur les côtes de Saint-Domingue pour le chargement de leurs bateaux en sucre. Leur escale pouvait se prolonger pendant plusieurs mois.

N'est-il pas intéressant de signaler l'enthousiasme de l'ancien Sécrétaire général de l'Archevêché de Port-au-Prince, le Révérend Père Paul qui, devant les manifestations originales des paysans de la Vallée (Jaemel) ne peut s'empêcher de se déclarer aussi à l'aise que dans sa province de Bretagne tant les mœurs, traditions et croyances bretonnes colorent les gîtes de cette pittoresque région.

Enfin, pour nous tenir dans le cadre de nos points de vue person-

1. Dr Price-Mars, *Ainsi parla l'Oncle* ; Eugène Aubain, *En Haïti* ; Dr J.-C. Dorsainvil, *Vodou et Névrose*.

nels, nous intégrerons dans l'influence qui s'étend de 1804 à nos jours, celle de l'enseignement primaire introduisant dans notre patois créole des termes et expressions français qui ajoutent à sa richesse et à sa saveur. Et joint à cela, la direction spirituelle de nos prêtres catholiques français conduit leur apostolat dans les régions les plus reculées du pays (1).

## Conclusion.

Après avoir entrepris ensemble cette promenade à travers les méandres de l'histoire et de la sociologie, après avoir mis notre thèse au bénéfice des investigations de l'ethnologie culturelle tout en nous appuyant de la doctrine la plus récente sur l'explication du développement des civilisations : l'ologénèse culturelle, après avoir essayé, en fonction de ce barème de définir le peuple haïtien en tant que groupe naturel, de dégager les deux éléments constitutifs de sa mentalité, et aussi la prédominance de l'un sur l'autre, nous avons été amenés à interroger le complexe psychologique de la masse, et en cours de route nous avons considéré brièvement le cas de notre élite qui, tout en rejetant sa filiation ethnique, chose invraisemblable du reste, entend représenter à elle seule la communauté haïtienne tout entière pourtant franchement rurale ; et dirigeant alors notre excursion dans le domaine de l'histoire des religions, vous nous avez vu établir un parallélisme entre les croyances populaires haïtienne et africaine pour, ensuite, embrasser la religion du peuple haïtien : le vaudou sous ses multiples aspects, parallélisme dont la révélation a été surprenante, puisque notre constitution mentale, tous les mobiles inconscients de notre conduite sont gouvernés par notre atavisme africain, et enfin vous nous avez suivi dans nos démarches personnelles qui nous ont porté à constater l'apport secondaire de la culture française dans la masse, apport concrétisé par un catholicisme grossièrement assimilé pour réaliser dans son mariage avec le vaudouisme un véritable syncrétisme religieux.

Et maintenant, après avoir interrogé toutes ces disciplines qui nous ont révélé notre métissage culturel, quelles conclusions pratiques découlent pour nous de ce comportement psychologique ? comportement psychologique qui désavoue cette attitude de l'élite à nous dénier tout lien avec l'Afrique parce que barbare et sauvage (2).

1. Dr J.-C. Dorsainvil, Notes personnelles.
2. Dr François Duvalier et Me Lorimer Denis, *Les Civilisations de l'Afrique*

dénommé *influence coloniale* et la seconde, caractérisée par notre libre détermination à nous investir de la culture occidentale, s'étendra de 1804 à nos jours. En quoi notre masse rurale a-t-elle participé à cette tentative d'investiture ? Avons-nous prodigué l'instruction à tous ses degrés, s'il faut accorder une mention à l'enseignement primaire, à cette masse rurale, tributaire d'une ignorance séculaire ? A-t-on fait miroiter devant elle les perspectives d'une évolution sociale ? Et à l'heure qu'il est, ne garde-t-elle pas encore dans tout son comportement les lourds impédimenta des anciennes tribus de la brousse légendaire ? Questions troublantes, en vérité, sur lesquelles nous nous penchons tous et dont la solution, comme celle de la quadrature du cercle, menace de demeurer le sujet d'une méditation éternelle...

Et alors, ne vous semble-t-il pas que l'influence coloniale est celle qui a marqué surtout l'âme de notre peuple ? Et par quoi se concrétisera-t-elle d'une façon tangible ? A côté des mille et une survivances, fantaisistes et superficielles, il faut aller la chercher dans la catéchisation des masses, commencée depuis le Code noir et qui s'est poursuivie plus ou moins activement jusqu'à l'heure actuelle. Il naîtra ainsi un certain compromis entre le vaudouisme et le catholicisme : syncrétisme religieux scientifiquement envisagé dans *Ainsi parla l'oncle* (1).

Nous noterons encore l'influence de certaines provinces françaises telles la Normandie, l'Anjou symbolisée dans les particules nobiliaires que perpétuent à l'heure qu'il est bon nombre de nos grandes habitations. Et ne faudrait-il pas relever l'apport des matelots français des ports de Dieppe, de Nantes, venus régulièrement au nombre de 30.000 sur les côtes de Saint-Domingue pour le chargement de leurs bateaux en sucre. Leur escale pouvait se prolonger pendant plusieurs mois.

N'est-il pas intéressant de signaler l'enthousiasme de l'ancien Sécrétaire général de l'Archevêché de Port-au-Prince, le Révérend Père Paul qui, devant les manifestations originales des paysans de la Vallée (Jaemel) ne peut s'empêcher de se déclarer aussi à l'aise que dans sa province de Bretagne tant les mœurs, traditions et croyances bretonnes colorent les gîtes de cette pittoresque région.

Enfin, pour nous tenir dans le cadre de nos points de vue person-

1. Dr Price-Mars, *Ainsi parla l'Oncle* ; Eugène Aubain, *En Haïti* ; Dr J.-C. Dorsainvil, *Vodou et Névrose*.

nels, nous intégrerons dans l'influence qui s'étend de 1804 à nos jours, celle de l'enseignement primaire introduisant dans notre patois créole des termes et expressions français qui ajoutent à sa richesse et à sa saveur. Et joint à cela, la direction spirituelle de nos prêtres catholiques français conduit leur apostolat dans les régions les plus reculées du pays (1).

## Conclusion.

Après avoir entrepris ensemble cette promenade à travers les méandres de l'histoire et de la sociologie, après avoir mis notre thèse au bénéfice des investigations de l'ethnologie culturelle tout en nous appuyant de la doctrine la plus récente sur l'explication du développement des civilisations : l'ologénèse culturelle, après avoir essayé, en fonction de ce barème de définir le peuple haïtien en tant que groupe naturel, de dégager les deux éléments constitutifs de sa mentalité, et aussi la prédominance de l'un sur l'autre, nous avons été amenés à interroger le complexe psychologique de la masse, et en cours de route nous avons considéré brièvement le cas de notre élite qui, tout en rejetant sa filiation ethnique, chose invraisemblable du reste, entend représenter à elle seule la communauté haïtienne tout entière pourtant franchement rurale ; et dirigeant alors notre excursion dans le domaine de l'histoire des religions, vous nous avez vu établir un parallélisme entre les croyances populaires haïtienne et africaine pour, ensuite, embrasser la religion du peuple haïtien : le vaudou sous ses multiples aspects, parallélisme dont la révélation a été surprenante, puisque notre constitution mentale, tous les mobiles inconscients de notre conduite sont gouvernés par notre atavisme africain, et enfin vous nous avez suivi dans nos démarches personnelles qui nous ont porté à constater l'apport secondaire de la culture française dans la masse, apport concrétisé par un catholicisme grossièrement assimilé pour réaliser dans son mariage avec le vaudouisme un véritable syncrétisme religieux.

Et maintenant, après avoir interrogé toutes ces disciplines qui nous ont révélé notre métissage culturel, quelles conclusions pratiques découlent pour nous de ce comportement psychologique ? comportement psychologique qui désavoue cette attitude de l'élite à nous dénier tout lien avec l'Afrique parce que barbare et sauvage (2).

1. Dr J.-C. Dorsainvil, Notes personnelles.
2. Dr François Duvalier et Me Lorimer Denis, *Les Civilisations de l'Afrique*

En envisageant le problème dans son faciès psychologique, l'esprit de famille, le culte ancestral, la quintessence même du vaudouisme ne représentent-ils pas un héritage spirituel, indicatif à un haut degré de l'idéalisme d'un fragment de l'humanité ?

Loin de nous l'idée de vouloir préconiser la culture unilatérale de nos tendances africaines car un fait est, et demeure incontestable, c'est que la communauté nègre d'Haïti a reçu l'investiture de la civilisation occidentale. Dès lors, pouvait-elle aisément s'en dévêtir ? La question ne se pose même pas. D'autant plus que ce choix a été imposé d'abord par des circonstances historiques, et ensuite est devenu partie intégrante de notre comportement psychologique. Cette culture latine — fortifiée par la durée — a de trop profondes racines dans notre moi collectif pour que nous puissions avoir la naïveté de la modifier au gré de nos fantaisies. Mais, quant à nous demander par respect humain, de juguler nos hérédités africaines, nous ne pouvons nullement y souscrire. Ce serait, du reste, nous mettre en marge des données de la socio-biologie. Socio-biologie, disons-nous, puisque cette culture latine n'est que l'apanage d'un noyau d'Haïtiens représentant notre élite intellectuelle ; puisque les hérédités africaines prédominent dans la majorité du peuple haïtien jusqu'à constituer son soubassement anatomo-psycho-physiologique. Cette réelle disharmonie entre les tendances et les coutumes des deux entités en présence n'a pas manqué hier encore d'éveiller la sagacité d'un membre de la délégation française aux fêtes du « Tricentenaire du rattachement des Antilles françaises à la France ». « A côté, rapporte-t-il, d'une élite très cultivée, digne des capitales les plus évoluées, un menu peuple, naïf et charmant en son absolu dénuement qui semble seulement libéré hier de l'esclavage (1). »

Une mission s'impose donc aux élites, celle d'élever, de hausser l'étiage social, moral de ce menu peuple pour que celui-ci tout au moins, puisse les suivre « dans leur ascension vers plus de lumière ». Car il faut assurément, dit Fustel de Coulanges, quelque part, dans la *Cité Antique*, quelque chose de plus fort que la force matérielle, de plus respectable que l'intérêt, de plus sûr qu'une théorie philosophique, de plus immuable qu'une convention, quelque chose qui soit également au fond de tous les cœurs et qui siège avec empire. Cette chose-là, c'est une croyance (2). »

*Noire et le Problème haïtien* in *Revue Société d'Histoire et de Géographie d'Haïti*, nº janvier-avril 1936.

1. *Le Matin* de Port-au-Prince, nº du 21 mars 1936.
2. Fustel de Coulange, *La Cité Antique*.

C'est par la réalisation de ce desideratum : communauté de tendances, de mœurs, de coutumes, que nous parviendrons à édifier un haïtianisme littéraire, social, politique. Et tout cela nous amène encore aujourd'hui à demander de conformer notre système éducationnel à nos réalités historico-psychologiques pour l'aiguiller vers un idéal plus national, car, en vérité, nous nous révoltons avec M. Guy Zucareli « quand nous abordons certaines matières positives comme l'histoire, la littérature, la philosophie et la morale. Pourquoi enseigner l'histoire de France à de jeunes nègres dont les ancêtres il y a quelque cent ans se firent écharper, pour que le pays ait une histoire ? Quel intérêt présentent pour ces jeunes cerveaux, les aventures de Clovis ou de Charlemagne, de Jeanne d'Arc ou du Roi-Soleil alors qu'ils ont les Louverture, les Dessalines, les Christophe et tant d'autres ? qu'avant ceux-là il y eût d'autres grands types de noirs sur les côtes guinéennes qui, avec leurs qualités, leurs défauts peuvent encore servir de modèles à leurs descendants ? Le seul lien qu'il faille admettre entre l'histoire nationale d'Haïti et les autres n'est-il pas celui que créèrent les luttes pour l'Indépendance (1) ? »

1. Guy Lucarelli, *Le Temps* de Port-au-Prince, nº du 26 août 1932.



# STÈLES FUNÉRAIRES ANTHROPOMORPHES DU CIMETIÈRE MUSULMAN DE SIDI YOUCEF (ALGÉRIE)

Par le Dr P. ROFFO
Membre de l'I. I. A.

En explorant une station paléolithique située sur une terrasse quaternaire de la rive droite de l'Oued des Beni Bou Yacoub, à l'est de Champlain (département d'Alger) (1), j'ai rencontré un cimetière musulman dont les tombes portent des stèles funéraires d'un aspect nettement anthropomorphe. Ces stèles (2), fichées verticalement en terre, l'une au pied, l'autre à la tête de chacune des tombes, offrent des silhouettes de forme humaine, découpées dans des planches de thuya (sorte de bois résineux), de chêne ou d'if d'une hauteur moyenne de 0m, 80, larges de 0 m. 30 et épaisses de 0 m. 04 environ.

A ma connaissance, ces stèles funéraires anthropomorphes n'ont jamais été signalées ni en algérie, ni au Soudan, ni au Sahara (3). Par contre, au Maroc, le Dr Russo et J. Herber (3), ont publié une étude sur les stèles anthropomorphes de Gueznaïa (Rif méridional). Ils ont noté la présence de ces stèles funéraires musulmanes dans la

1. Voir la Carte du Service Géogr. de l'Armée, feuille no 87, Oued el Malah. Cette terrasse est coupée par la route de Champlain à Souk el Khemis et elle se trouve à 3 km. 400 au Nord du croisement de cette route avec celle de Berrouaghia à Souk el Khemis.

2. Ou chouaed, pluriel de chehed, ce qui signifie : les témoins de la foi musulmane, ou chahada. Une tombe musulmane porte toujours ces deux témoins, l'un au pied l'autre à la tête.

3. D'après le Dr Russo et J. Herber. Voir *Anthr.*, t. XLI, nos 3-4, juillet 1931, p. 289. — Bertholon et Chantre, dans leur ouvrage, *Recherches Anthropologiques dans la Berbérie Orientale*, t. I, 1913, ne signalent pas ces sortes de stèles.

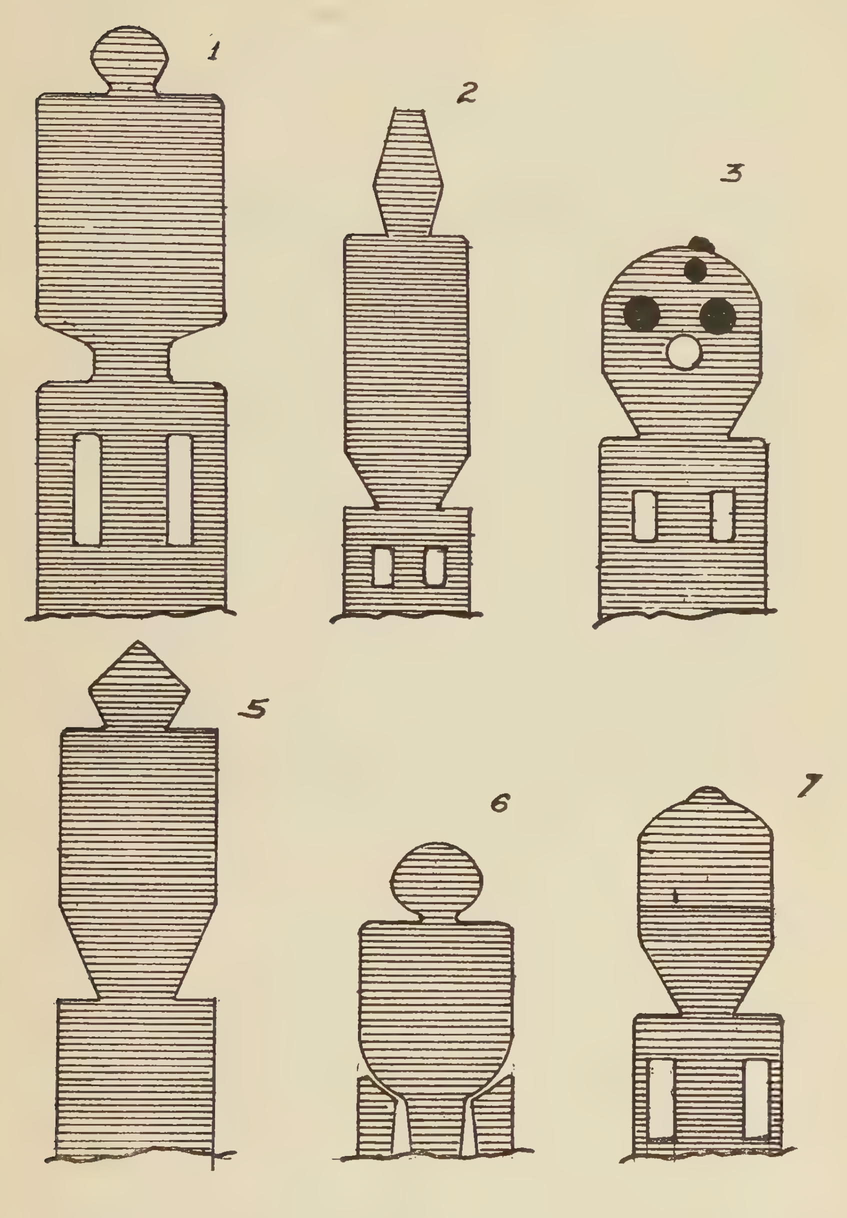



Planche I.

seule région du Rif Méridional, entre le Poste d'Aknoul et le Massif du Djebel Azrou Akchecar ; dans la vallée de la Chaouïa, au Nord d'Aknoul et vers le Nador, au pied du Poste de Duclos.

Etant donné les formes spéciales des stèles funéraires du cimetière de Sidi Youcef, différentes d'ailleurs, comme nous le verrons de celles du Maroc, j'ai pensé qu'elles méritaient une description détaillée.

* * *

Les stèles funéraires du cimetière de Sidi Youcef, diffèrent d'une tombe à l'autre, mais sur une même tombe, elles sont identiques à la tête et au pied (1). Pour la commodité de la description, nous les classeront en huit types différents, allant de l'anthropomorphisme le plus accentué, jusqu'à la stylisation humaine.

*Type I.* — Les stèles de ce type, divisées en trois parties, schématisent la tête, le tronc et les membres inférieurs. Ces trois parties sont découpées dans une planche de thuya (2) d'une épaisseur de 0 m. 04, rectangulaire, large de 0 m. 25 et de 0 m. 85 de hauteur. (Stèle I, Pl. I et photos 1 et 2.)

La partie supérieure de cette stèle, est formée par un disque de 0 m. 10 de diamètre, représentant la tête humaine, reliée à sa partie moyenne par une figure rectangulaire de 0 m. 25 de largeur représentant le tronc, rétréci à sa base pour former la taille large de 0 m. 10. Enfin, la troisième partie de la stèle, également rectangulaire porte deux fentes parallèles découpées (0 m. 15 de longueur sur 0 m. 04 de largeur) stylisant les membres inférieurs. Deux stèles de ce type, identiques, sont placées l'une à la tête l'autre au pied de la tombe. Elles ne portent ni inscriptions ni ornements et sont réunies à la base par deux rondins lisses, simplement posés sur les bords du tertre. Au centre de la tombe est déposé une poterie vernissée verte (lampe à huile sur pied, à bec pincé) actuellement en usage chez les indigènes de cette région.

Les stèles de la photo n° 2 sont semblables mais de taille plus dégagée et plus affinée. Elles sont réunies à la base par deux rondins, non fixés, portant des encoches régulièrement espacées.

1. A l'exception d'une seule tombe (voir p. 6, stèles 9 et 9 *bis*.
2. Le thuya, ou citrus, était déjà en usage en Afrique du Nord à l'époque de Massinissa et à l'époque Romaine. Voir Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, t. I, p. 145.

*Type II.* — Les stèles de ce type, formées de trois parties représentant la tête, le tronc et les membres, se rapprochent beaucoup des précédentes. (Voir stèles 2, Pl. I.) Elles en diffèrent cependant par la tête formée ici, par un losange de 0 m. 17 de hauteur sur 0 m. 09 de largeur ; par le tronc rectangulaire étroit et allongé (0 m. 37 de



Photo 1.

hauteur sur 0 m. 17 de largeur). La taille schématisée par deux angles aigus symétriques est très étroite. Un rectangle figurant les membres inférieurs porte deux fentes parallèles découpées de 0 m. 04 de longueur sur 0 m. 05 de largeur. La hauteur totale de la stèle au-dessus du sol est de 0 m. 70. Comme les précédentes elle ne porte ni inscriptions ni ornements et elle est reliée à une stèle identique placée au pied de la tombe par deux planches étroites non fixées et limitant les bords du tertre.

A ce type nous pouvons rattacher la stèle nº 5, Pl. I. La seule différence réside dans l'absence de fentes représentant les membres inférieurs et dans les dimensions plus réduites du losange supérieur

qui stylise la tête (0 m. 12 sur 0 m. 13). Cette stèle mesure 0 m. 73 de hauteur au-dessus du sol, 0 m. 20 de largeur et ne porte ni ins-



Photo 2.

criptions ni ornements. La stèle placée au pied de la tombe est identique mais ne lui est pas reliée. La terre qui recouvre le tertre est

contenue par des planches parallèles à demi-enfouies placées à la base des stèles.

*Type III.* — Les stèles de ce type n'ont que 0 m. 50 de hauteur et ne représentent que deux parties du corps humains : la tête et le tronc avec stylisation des membres supérieurs. (Stèle 3, Pl. I, photo



Photo 3.

nº 3.) La tête est formée par une sorte de raquette aux angles arrondis Elle mesure 0m. 30 sur 0 m. 20 de largeur. A sa partie supérieure on note la présence d'une petite protubérance située à droite de l'axe de la stèle (1). Elle est arrondie et mesure 0 m. 01 de diamètre.

1. Ebauche de corne ? Il est possible qu'une protubérance identique et

La tête porte deux trous borgnes symétriques régulièrement circulaires figurant les yeux et un troisième orifice circulaire également borgne situé sous la protubérance. Au centre un orifice circulaire figure sans doute le nez. Tous ces trous ont un même diamètre de 0 m. 04. Cette stèle en partie brisée par les intempéries (voir photo n° 3), se rétrécit à sa partie moyenne pour former le cou (0 m. 12 de largeur), relié à son tour à une planche rectangulaire de 0 m. 22 de largeur avec deux fentes parallèles découpées de 0 m. 04 de longueur et stylisant les bras. Ici aussi la même stèle est reproduite au pied de la tombe, mais elle est très dégradée par le temps. Deux planches posées de champs la relie à la précédente et délimitent le tertre. Ces stèles ainsi que les planches ne portent aucun ornement ni inscriptions.

La stèle 7 (Pl. I), se classe dans le même type mais ici la protubérance de la tête (corne ou touffe de cheveux ?) se trouve dans l'axe de la stèle. Elle diffère de la précédente par l'absence de perforations et par les dimensions plus grandes des fentes découpées qui représentent les bras (0 m. 13 de longueur sur 0 m. 04 de largeur). Sa hauteur au-dessus du sol est de 0 m. 50. Comme la précédente elle ne porte ni inscriptions ni ornements et possède sa réplique exacte au pied de la tombe avec laquelle elle n'est pas reliée. Seules quelques grosses pierres arrondies délimitent le tertre.

*Type IV.* — Les stèles 9 et 9 *bis* (Pl. II), quoique différentes se trouvent sur la même tombe.

La stèle 9 a un aspect anthropomorphe plus net que celui de la stèle 9 *bis*. Elle se divise en trois parties. La partie supérieure de forme cruciale se compose de deux larges branches perpendiculaires l'une sur l'autre (figurant la tête ?). La branche verticale, légèrement inclinée à droite de l'axe de la stèle, est de forme carrée (0 m. 08 de côté). La branche horizontale forme un quadrilatère de 0 m. 15 de côté. La partie moyenne de cette stèle est reliée à la partie supérieure par une sorte de col rétréci de 0 m. 06 de largeur. La partie inférieure découpée dans une planche rectangulaire allongée porte deux encoches angulaires parallèles (membres supérieurs ?) La hauteur de cette stèle au-dessus du sol est de 0 m. 56.

Au pied de cette tombe se trouve la stèle 9 *bis* (Pl. II), de taille plus élevée (0 m. 64). Formée de trois parties, elle présente une ap-

symétrique ait existé sur cette stèle. Mais l'état de dégradation de cette partie de la stèle ne permet pas de l'affirmer.

parence plus anthropomorphe que la précédente à laquelle elle n'est pas reliée. La tête, est figurée par un losange de 0 m. 12 de largeur aux côtés arrondis. Elle est surmontée d'une protubérance (ornement ?). Les membres supérieurs sont formés par deux découpures ovales de 0 m. 08 de hauteur sur 0 m. 05 de largeur prises dans une planche rectangulaire taillée en angle aigu sur ses bords externes

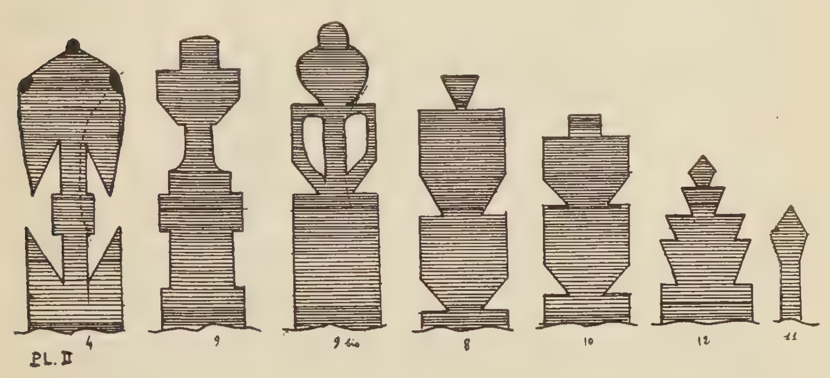



Planche II.

(la partie droite de la stèle est brisée). La partie inférieure rectangulaire, large de 0 m. 13 figure les membres inférieurs mais sans fentes. Ici aussi nous notons l'absence d'inscriptions sur ces stèles.

*Type V.* — Les stèles de ce type (nº 6, Pl. I), sont fixées au sommet d'un tumulus en pierres sèches assemblées sans mortier. Elles sont identiques sur un même tumulus mais ne sont pas reliées entre elles. D'une hauteur moyenne de 0 m. 43, et divisées en trois parties, elles sont formées par une découpure ovale stylisant la tête, rattachée sans transition à une figure rectangulaire de 0 m. 20 de largeur aux angles arrondis et représentant le tronc. La troisième partie de la stèle comprend dans son axe une pièce triangulaire en forme de pieu fiché en terre de 0 m. 08 de largeur et qui fait corps avec la stèle. De part et d'autre de ce pieu on note la présence de deux pieux identiques symétriquement placés, schématisant les membres inférieurs, ajoutés après la taille de la stèle et qui ne lui sont pas reliés. Ces stèles ne portent aucune inscription ni ornements.

*Type VI.* — Deux tombes portent des stèles funéraires de ce type (voir stèle 4, Pl. II et photo nº 9).

La stèle 4 (Pl. II, élevée de 0 m. 50 au-dessus du sol est formée de trois parties découpées dans une planche de 0 m. 18 de largeur en moyenne. La tête de forme polygonale aux angles supérieurs arrondis est surmontée dans son axe d'une protubérance de 0 m. 02 de diamètre (corne ou touffe de cheveux ?). Deux trous borgnes symétriques, situés contre les angles supérieurs figurent sans doute les yeux. A la base du polygone se trouvent deux angles aigus symé-



Photo 9.

triques à sommet dirigés vers le bas de la stèle. La partie moyenne de cette stèle est formée par une pièce rectangulaire allongée renflée en son milieu par un quadrilatère de 0 m. 08 de côté. La troisième partie de cette stèle possède également deux angles aigus symétriques à sommet dirigé vers le haut. Cette stèle brisée selon la ligne de pointillés (voir Pl. II, n° 4), donne l'impression dans son ensemble de la stylisation d'un homme accroupi. Le double de cette stèle manque au pied de la tombe.

La stèle de la photo n° 9, de mêmes dimensions, et dont les contours ont été accusés sur la photo, me paraît se rapprocher du type précédent. Elle en diffère cependant par la forme de la tête, ici losangique. Le tronc, rectangulaire, aux angles arrondis, est relié

à la partie inférieure par un rectangle étroit. Enfin la base de la stèle identique à la stèle nº 4 porte deux angles aigus symétriques à sommets supérieurs figurant ainsi les jambes croisées de l'homme accroupi. Le double de cette stèle manque également sur la tombe.

Enfin toutes ces stèles ne portent aucun ornement ni inscriptions.

*Type VII.* — Les stèles funéraires de ce type ont une stylisation humaine plus poussée que les précédentes. (Voir Pl. I, stèle 8 et Pl. II, stèles 10 et 12.)

Les stèles 8 et 10 (Pl. I et Pl. II), sont identiques sauf en ce qui

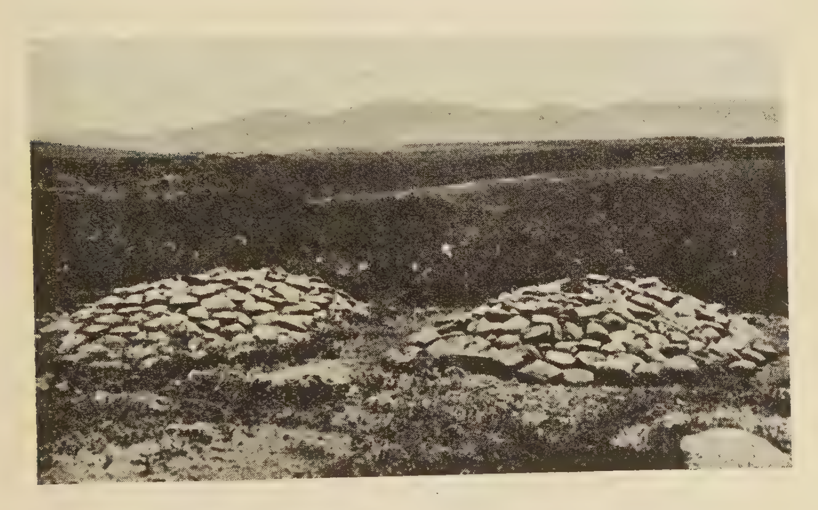


Photo 13.

concerne la tête. Découpées dans des planches de 0 m. 58 de hauteur, larges de 0 m. 16, elles sont formées de trois parties rectangulaires sensiblement égales (1), reliées entre elles par des découpures en angles aigus symétriques par rapport à l'axe de la stèle. La tête de la stèle 8, est figurée par un triangle à sommet inférieur placé dans l'axe de la stèle. La tête de la stèle 9 est formée par un rectangle. Ces stèles sont identiques au pied et à la tête de chaque tombe. La stèle 12 (Pl. II) qui se rapproche de ces types, est constituée par un losange de 0 m. 06 de largeur sur 0 m. 07 de hauteur relié à trois qua-

1. La troisième partie paraît plus courte par suite de son enfouissement dans le sol.

drilatères régulièrement découpés, dont la largeur de 0 m. 10 pour celui du haut, augmente progressivement vers le bas de la stèle (0m. 21, 0 m. 22) pour se terminer par une partie rectangulaire fixée en terre. La hauteur totale de la stèle est de 0 m. 25 sur 0 m. 22 de largeur.

Toutes ces stèles, très stylisées, sont en double sur chaque tombe. Elles ne portent ni inscriptions ni ornements. Toutefois il est intéressant de remarquer que les stèles 12, sont placées au sommet d'un tumulus formé par un amoncellement de grosses pierres arrondies dont l'aspect général rappelle les djeddar du sud algérien et du Sahara (photo nº 13). Ce tumulus de forme ovale mesure 3 m. de long sur 2 m. 50 de large et a une hauteur approximative de 1 m.

*Type VIII.* — Les stèles de ce type (voir stèle 11, Pl. II), sont formées par un pieux arrondi, grossièrement cylindrique, surmonté d'un losange de 0 m. 12 de largeur sur 0 m. 14 de hauteur, épais de 0 m. 04. Ces stèles ne se retrouvent que sur une seule tombe du cimetière de Sid Youcef. Elles ont 0 m. 40 de hauteur. Enfin, certaines tombes ne portent en guise de chouaed que deux ou trois rondins en bois de petite taille placés soit au pied et à la tête et au milieu du tertre. Sur les tombes plus récentes on ne retrouve que deux pierres debout aux extrémités du tertre, ce qui constitue l'usage funéraire actuel des musulmans de la campagne (1).

Pour en terminer avec les particularités du cimetière de Sid-Youcef, je signalerai la présence d'un cercle de pierres rituel au pied d'un arbre. Ce cercle de pierres de forme ovale mesure 5 m. de long sur 4 m. de large. Il est constitué par de grosses pierres arrondies, gros galets de rivière roulés, placés côte à côte sans ouverture. Au centre de ce cercle on rencontre quelques poteries indigènes actuelles, brisées au milieu de cendres d'un foyer. Ce cercle de pierres est comparable à ceux que l'on rencontre dans le Sahara (2).

1. Au cours d'un voyage que nous fîmes en 1932 avec MM. les Professeurs Breuil et Reygasse, nous rencontrâmes sur la Piste de Bou Sââda à Biskra un cimetière musulman dont les tombes portaient des chouhaed en pierres brutes sur lesquelles étaient tracés des signes peints à l'ocre rouge. Ces signes servent de marques distinctives aux indigènes de cette région pour reconnaître les tombes de leurs morts. Je n'ai pas retrouvé de stèles semblables au cimetière de Sidi Youcef.

2. E. F. Gautier, *Le Sahara Algérien*, 1908. Paris, Colin, éditeur.

* * *

Comme nous venons de le voir les stèles funéraires musulmanes du cimetière de Sidi Youcef ont pour la plupart une silhouette anthropomorphe, plus ou moins accusée. Certaines d'entre elles sont vraiment anthropomorphes, d'autres paraissent plus stylisées. Elles ont pour caractère commun d'être découpées dans des planches rectangulaires, assez épaisses, en bois de thuya ou d'if, bien équarries. Divisées en deux ou trois parties, elles sont semblables sur une même tombe (sauf une exception), mais elles varient de forme d'une tombe à l'autre. Les ornements et les inscriptions manquent absolument et un certain nombre d'entre elles sont reliées à la base par de simples rondins en bois non fixés ou par deux planches parallèles régulièrement encochées sur un bord et posées sur les bords du tertre (1). La tête humaine est toujours représentée soit par une figure géométrique ; carré, losange, ou polygone, soit plus rarement par une raquette. Les trous, figurant peut-être les yeux, le nez ou la bouche (?) sont rares, ainsi que les protubérances simples ou doubles placées au sommet de la stèle. Les membres supérieures et le tronc ne se trouvent représentés que sur peu de stèles. Lorsqu'ils le sont, les membres inférieurs manquent sauf pour les stèles vraiment anthropomorphes. Les membres inférieurs sont en général figurés par deux fentes parallèles. Les séparations entre les trois parties du corps sont le plus souvent accusées par une découpure profonde, symétrique par rapport à l'axe de la stèle.

### Essai d'interprétation.

Il serait prématuré de formuler ici une opinion définitive sur la présence de stèles anthropomorphes dans un cimetière musulman situé à une centaine de kilomètres d'Alger. Si l'état d'altération du bois permet de penser, jusqu'à un certain point, qu'elles sont relativement anciennes, aucun document, aucun ornement, aucune inscription ne peuvent en témoigner. Il n'est pas possible d'établir une succession chronologique entre ces différents types de stèles. L'état d'altération du bois ne suffit pas à nous donner une base à ce sujet. Nous constatons simplement qu'il n'y a pas de stèles en bois fraîchement découpées à Sidi Youcef (2).

1. Il s'agit peut-être ici d'un ornement.
2. Je pense que cet usage funéraire a disparu ou s'est modifié de nos

Le fait de retrouver dans ce cimetière des stèles différentes n'est pas une preuve de contemporanéité ou non. Les stèles nettement anthropomorphes comme celles de la figure 1, ont pu fort bien être le prototype des stèles plus schématisées et aboutir aux simples « témoins » en bois, fichés en terre ou à la pierre brute plantée verticalement aux deux extrémités de la tombe (1).

Seulement nous pouvons remarquer que la taille de ces stèles a nécessité l'usage d'un outillage assez perfectionné.

Ces stèles de Sidi Youcef, quoique anthropomorphes constituent indubitablement un usage funéraire musulman. En effet, les stèles ou chouahed, sont chez les mulsulmans les témoins de la foi ou chahada. Or la foi musulmane interdit la figuration humaine, pourtant très nette sur la figure 1. Cet usage, de placer en guise de chouahed de stèles anthropomorphes serait-il un rite traditionnel d'importation étrangère ou d'origine berbère anté-islamique? Les motifs habituels des l'ornementation berbère que l'on retrouve sur les tatouages et sur les poteries, d'origine égéo-crêtoise sont (2) : la croix, le chevron, la dent de loup, le cône, le triangle et le losange (3). Ces figures auraient d'après Bertholon et Chantre une origine néolithique et mycénienne (4).

Sur quelques monuments phéniciens et puniques de l'Afrique du Nord on voit des figurations représentant des corps aux bras étendus. Ces images anthropomorphes qui ont des caractères communs avec nos stèles se retrouvent aussi sur les tatouages usités en Tunisie (5).

Les stèles de Sidi Youcef différent de stèles anthropomorphes de Gueznaïa (Maroc) (6). A Gueznaïa, ce qui prédomine, c'est la stèle

jours, sans qu'il soit possible de préciser à quel moment, ni de l'affirmer dans l'état actuel de mes recherches

1. Les tombes actuelles des indigènes inhumés récemment à Sidi Youcef, creusées à la périphérie des tombes à stèles anthropomorphes, ne portent que les chouhaed habituels des tombes musulmanes des indigènes de la campagne, c'est-à-dire deux ou trois pierres brutes plantées verticalement aux extrémités du tertre (deux pour un homme, trois pour une femme). Les indigènes du village voisin enterrent leurs morts à Sidi Youcef.

2. Voir Berthelon et Chantre, Pl. de la page 483, dans *Recherches Anthropologiques dans la Berbérie Orientale*, t. I.

3. A noter que le triangle et le losange se rencontrent sur quelques stèles de Sidi Youcef. Il s'agit peut-être d'un simple phénomêne de convergence.

4. Voir Bertholon et Chantre, *loc. cit.*

5. Voir Westermarck, *Survivances païennes dans la Civilisation mahométane*. Payot, Paris, 1935, p. 47, fig. 21, 22 et 23.

6. Drs Russo et Herber, *Anthropologie*, t. XLI, nos 3-4, 1931.

discoïdale avec des appendices très saillants et des trous. A Sidi Youcef, nous venons de voir que les protubérances simples ou doubles, peu saillantes d'ailleurs, sont rares. Les stèles comparables à celles du Maroc manquent, et les trous ne se retrouvent que sur une seule stèle. (Voir fig. 3.) Les fentes parallèles qui stylisent les bras ou les jambes ne se rencontrent pas sur les stèles du Maroc. Enfin, à Sidi Youcef les stèles du type I sont plus nettement anthropomorphes que celles de Gueznaïa (1). Par contre elles ont des caractères communs comme le dédoublement de la stèle (2) et à Sidi Youcef comme à Gueznaïa, ces stèles dédoublées sont reliées par une traverse de bois, placées en général au sommet des stèles à Gueznaïa, au pied à Sidi Youcef.

Pour conclure nous pourrions dire ceci. Les stèles anthropomorphes du cimetière musulman de Sidi Youcef constituent peut-être un rite funéraire local de tradition berbère anté-islamique ou une survivance païenne. La stèle anthropomorphe semble être le prototype de la stèle actuelle — en bois ou en marbre — formée en général d'une pièce rectangulaire surmontée d'un large disque.

L'Islam n'a pas entièrement aboli les anciens cultes, les vieilles croyances n'ont pas totalement disparu (3). On retrouve dans la civilisation musulmane de nombreux vestiges de rites ou de croyances anciennes. Peut-être conviendrait-il d'ajouter à la liste de ces survivances, le rite des stèles anthropomorphes.

Mais dans l'état actuel de nos connaissances, il nous est impossible d'apporter une preuve à cette hypothèse.

Les tas de pierres qui recouvrent quelques rares tombes de Sidi Youcef et sur lesquels se dressent les chouahed ne sont pas exceptionnels dans les cimetières musulmans de l'Afrique du Nord et du Sahara (4). Ces tumuli rappellent par leurs formes les djeddars, monuments vraiment berbères (4). Mais ils sont en général de forme

1. Il est possible, comme le disent MM. Russo et Herber, que les protubérances veuillent figurer des cornes, mais comme eux je ne vois pas comment la Légende de l'Homme à deux Cornes très répandue dans l'Afrique du Nord, ait pu donner naissance à un rite funéraire. Une protubérance unique au sommet de la stèle peut peut-être styliser une touffe de cheveux ?

2. Bourrilly et Laoust, *Stèles funéraires marocaines*. Coll. Hespéris, n° 111. Larose, Paris.

3. Doutté E., *Magie et Religion dans l'Afrique du Nord*. Alger, Jourdan, 1908.

4. Gsell, *Histoire Ancienne de l'Afrique du Nord*, t. VI, p. 237 et suivantes.

ovale et leur taille ne dépasse que rarement la taille d'un homme allongé (1). A Sidi Youcef, ces tombes, ont des dimensions plus grandes que de coutume : 3 m. de long sur 2 m. de largeur, et il est curieux de constater que l'islamisation des anciens funéraires des berbères que nos indigènes font remonter aux Djohala, gens ignorants de l'Islam, aux Beni Sfao, peuple de païens disparu (2), et à des ogres (3), n'aurait pas détruit complètement ici la coutume ancienne d'enterrer les morts sous des amoncellements de pierres sèches qui recouvrent le tertre (4).

Les djeddars islamisés ne sont pas rares, surtout au Sahara (1). Mais ici les chouahed sont formés par deux pierres debout et le squelette est en général replié (5).

Quant aux cercles de pierres, ce ne sont pas des monuments funéraires (6). Quelques pierres placées en cercle se retrouvent chez les Crêtois (7). En Afrique du Nord, l'occasion d'une enceinte de ce genre est fournie d'ordinaire par la proximité du tombeau d'un saint ou un arbre fétiche : figuier, olivier, lentisque. Le cercle de pierres de Sidi Youcef est au pied d'un olivier. Enfin, un cercle de pierre peut simplement désigner l'endroit où, dit la légende, se reposa, pria, ou campa un saint durant sa vie (8). Ils constituent peut-être aussi une survivance d'anciens cultes berbères anté-islamiques.

1. D'après Gsell, *loc. cit.*, p. 221.
2. D'après Gsell, *loc. cit.*, p. 221.
3. En arabe : Ras el Ghoul. A rapprocher ds la Légende de l'Homme à deux Cornes décrite par MM. Russo et Herber, *loc. cit.* Ras el Ghoul ou « tête de l'Ogre » porte deux cornes sur les images populaires d'Alger.
4. Cependant les Djeddars n'ont pas de tertre en terre (voir Gsell, *loc. cit.*). Il n'est pas inutile de rappeler ici une coutume des indigènes de certaines régions d'Algérie qui consiste à jeter des pierres à l'endroit où un homme a été assassiné ou sur la tombe d'un indigène mort de mort violente. Mais à Sidi Youcef, les pierres de ces tombes, assez grosses, sont trop régulièrement placées pour admettre cette dernière hypothèse.
5. Voir E. F. Gautier, *Le Sahara Algérien*, 1908. Paris, Colin, Edit. ; Gsell, *Hist. Anc. de l'Afr. du N.*, t. VI ; Monod, *L'Adrar Ahnet.* Paris, Inst. d'Ethnologie, 1932 ; Reygasse, Programme de Recherches, *Bull. des Terr. du Sud Algér.* Soubiron, 1930.
6. E. F. Gauthier, *Le Sahara Algérien, loc. cit.*
7. D'après Bertholon et Chantre, *loc. cit.*
8. Voir Westermarch, *loc. cit.*



# RECTIFICATION

*Le Dr Herber nous a adressé la lettre ci-dessous que notre impartialité nous fait un devoir d'insérer.*

*Sète, le 4 Août 1936.*

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Dans son étude intitulée : « LES TALISMANS CONTRE LE MAUVAIS ŒL. ERREURS ET VRAISEMBLANCES » (parue dans le numéro 4-6 de la *Revue Anthropologique*), M. LE Dr J.-H. PROBST-BIRABEN a discuté la thèse que j'avais soutenue, il y a une dizaine d'années, sur la signification de la Main de Fathma.

Ce n'est pas contre sa manière de voir que je veux m'insurger ici ; le chemin qui conduit à la vérité est long, sinueux et incertain, mais je tiens à protester contre des procédés de discussion.

M. Probst-Biraben a écrit *textuellement* ce qui suit : (p. 174) « Reste à examiner une explication vraisemblablement inspirée par la lecture de Freud, médecin, au Dr Herber. Ce dernier écrit, dans son enthousiasme pour le *pansexualisme psychanalytique* : « *La main, c'est un quintuple phallus* ».

Je ne croyais pas avoir été plus freudien que l'anatomiste rédigeant un chapitre sur les organes génitaux et ce n'est du reste pas à cause de cette assertion que je vous prie de publier cette lettre, mais le Dr Probst-Biraben m'attribue une pensée qui, *du point de vue scientifique, est purement ridicule et que je n'ai jamais exprimée.*

Je n'ai jamais écrit : « La main est un quintuple phallus », pas plus à la page 215 que le Dr Probst-Biraben donne comme référence qu'à toute autre page de mon étude, et je tiens à renier ici, formellement, la paternité de ce texte.

M. J.-H. Probst-Biraben n'a pu me l'attribuer qu'à la suite d'une lecture trop hâtive et il a discuté non point mes idées, mais celles qu'il me prêtait et qu'il est allé jusqu'à exposer, entre guillemets, pour attester sa précision.

Une chose peut d'ailleurs me consoler, c'est que M. Probst-Biraben, qui pousse très loin l'esprit critique, m'a mis en bonne compagnie, puisque dans le même article, il qualifie de « hâtif et peu critique » (p. 176) l'ouvrage unanimement estimé et lentement élaboré, comme nul ne l'ignore, d'Edmond Doutté.

S'il m'est enfin permis d'emprunter à M. Probst-Biraben une des premières phrases de son travail (p. 171), je la transcrirai ici, en matière de conclusion :

« ... l'attrait de suppositions nouvelles ne doit pas éblouir le cri-
« tique, lui faire oublier les règles de la patience et de la prudence,
« sans l'observation desquelles, l'enthousiasme remplace l'impartia-
« lité » et ( je crois avoir le droit d'ajouter ce mot) l'exactitude, avec cette particularité que M. Probst-Biraben me reproche de céder à l'attrait de suppositions qu'il fait gracieusement en mon nom, lieu et place.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Dr HERBER.



# LIVRES ET REVUES

*Du tatouage chez les prostituées de France et d'Afrique du Nord*, Drs Jean Lacassagne et Herber. Un volume de la bibliothèque de la revue internationale de Criminalistique. Desvignes éditeur à Lyon (1935).

Les prostituées ne portent pas de tatouages qui leur soient spéciaux : elles ont les tatouages que leur impose le milieu où elles vivent. De nombreux auteurs avaient prétendu qu'il y avait des tatouages particuliers aux prostituées : les auteurs de cette excellente monographie démontrent la fausseté de cette assertion. Après avoir successivement décrit les tatouages des prostituées de France et de l'Afrique du Nord, les Drs Lacassagne et Herber font observer que le milieu où évoluent les femmes n'est pas univoque : il a un aspect ethnique et un aspect social. En conséquence, le milieu exerce une influence tantôt favorable, tantôt défavorable sur la pratique du tatouage. Les traditions ethniques ont incontestablement aidé à la diffusion des tatouages de fantaisie chez les prostituées nord-africaines : au contraire, la répugnance traditionnelle de nos compatriotes pour le tatouage explique le caractère exceptionnel de sa présence chez les prostituées françaises.

L'influence du milieu social fait comprendre pourquoi le tatouage est en faveur chez les prostituées de basse classe et explique pourquoi après un certain temps les femmes cherchent à se faire détatouer : elles ont subi l'influence pressante de l'ambiance.

Les auteurs, excellents observateurs, font aussi remarquer, qu'il existe des facteurs psychologiques et des facteurs sociaux se combinant ou se neutralisant suivant les cas. Ils n'expliquent pas seulement la présence ou l'absence de tatouages sur le corps de telle prostituée : ce sont eux qui déterminent le choix des dessins, l'emplacement des tatouages sur les diverses régions du corps, la fréquence de ces tatouages.

On trouvera aussi dans ce mémoire des données très précises et très judicieuses sur la signification psychologique du tatouage des prostituées suivant qu'il s'agit de Françaises ou de femmes de l'Afrique du Nord. Chez les premières, le tatouage marque l'évasion du milieu familial et l'accès dans un milieu de prostituées et de souteneurs. Il date de la jeunesse (14 à 18 ans) : c'est un signal-symptôme. Chez les femmes africaines la signification du tatouage est différente : si c'est un tatouage ethnique il se borne à des ornements traditionnels. Si c'est un tatouage de fantaisie, il ne marque pas l'entrée dans la prostitution : il est pratiqué à tout âge.

Les tatouages sont classés d'après leur aspect en tatouages de beauté, dédicatoires, crapuleux, figuratifs et en sus ils sont distingués en tatouages français et africains. Or, une française n'utilise pas un tatouage de beauté : elle se sert des fards, tandis qu'une Africaine est pourvue de grains de beauté ou prolonge la fente palpébrale par un trait de tatouage. La queue du sourcil est prolongée au Maroc.

Chez toutes les prostituées existent des tatouages dédicatoires. Les tatouages crapuleux sont fréquents en France et en Algérie : ils sont peu communs en Tunisie et au Maroc. Au contraire, les tatouages figuratifs sont très rares en France et très communs en Tunisie, en Algérie et au Maroc.

Il est superflu de rappeler qu'on trouvera dans cette étude des précisions sur la genèse des tatouages, sur le tatoueur, sur le siège du tatouage, sur leur fréquence et sur le détatouage. De nombreuses figures ornent le texte. En somme, un travail qui fait honneur à l'étude criminologique lyonnaise. G. PAUL-BONCOUR.

Kazimierz MAJEWSKI. — *Figuralna plastyka Cykladzka geneza i rozwój form* [avec un résumé en allemand : *Die Kykladische figurale Plastik, ihre Genesis und Entwicklung*] (Archiwum Towarzystwa Naukowego we Lwowie, Dzcal I, tom. VI, Zeszyt 3.) We Lwowie, Nakladem Towarzystwa Naukowego, 1935. Gr. in-8°, 163 p. et 89 planches.

Cet ouvrage mérite tout spécialement d'être retenu, tant à cause de sa documentation très riche que du sérieux de son interprétation morphologique. Considérons-en les données. La civilisation des Cyclades, à l'âge du bronze, est aujourd'hui bien connue : fouilles extraordinairement fécondes entreprises dans l'île de Mélos, exhumation de la ville de Phylakopi, mise au jour de nombreuses nécropoles dans les petites îles, plusieurs centaines de figurines actuellement dispersées dans les musées d'Europe. Par rapport aux créations similaires de milieu préhistorique, la plastique des Cyclades forme un phénomène tout à fait propre ; en lui consacrant cette recherche, l'auteur s'est proposé d'en caractériser à la fois le style et le rôle parmi les milieux culturels avoisinants. Disons dès maintenant, qu'il s'agit essentiellement du « problème des formes », de la genèse du style et de l'évolution de ses types particuliers. Les questions proprement iconographiques, celles concernant le matériel, la technique, la polychromie, ne seront donc touchées que dans la mesure, où elles forment une préparation nécessaire à la compréhension des principes de ce style.

L'auteur met en lumière une distinction capitale, grâce à laquelle il restitue et interprète la genèse et l'évolution de l'art plastique des Cyclades. Il importe donc essentiellement de la résumer ici. Du point de vue stylistique, on nous propose de distinguer d'une part, un art schématisé dans lequel se fait jour une tendance au naturalisme, et d'autre part, un art « naturaliste » inclinant à son tour vers une schématisation nouvelle. Deux courants successifs par conséquent, qui impliquent respectivement deux étapes, la seconde de ces étapes étant chaque fois la résultante d'une double tendance ; les compositions les plus originales et les mieux achevées appartiennent à l'étape ultime (cf. figure de Syros, pl. 63-65). D'accord en principe avec Valentin Müller, M. M... admet que depuis le néolithique se fait jour une tendance à l'allongement des formes, à une frappe plus naturelle des traits, dégageant les jambes, indiquant les doigts, etc. Pourtant, son interprétation personnelle est fondée sur le fait qu'à la fin même du néolithique et au début de l'âge du bronze, l'art plastique des Cyclades témoigne d'une schématisation nettement arrêtée, dans certaines figurines qui l'apparentent à la plastique d'Asie-Mineure. Il y a eu, sans aucun doute, un développement du « naturalisme ». Les causes purent en être l'évolution technique et sociale, les relations avec les voisins ; de même que l'on parle en céramique de style « créto-cycladique », de même certaines productions sorties des ateliers des Cyclades témoignent d'importations crétoises. Mais s'il est vrai que les maîtres des Cyclades tâchent d'assimiler cet apport, les nécessités du marché jouant ici leur rôle, ils n'en révèlent pas moins que tel n'était point spontanément leur génie. Faudra-t-il parler ici d'un processus historique de décadence fatale ? Non point. L'apport naturaliste se soumet à une inclination qui

tend dès l'origine à saisir géométriquement les formes plastiques, à transposer la forme humaine en schéma mathématique ; les principes des formes nouvelles se fondent et se simplifient dans une tendance à la synthèse. Une nouvelle génération d'artistes commence à créer de nouveaux symboles, lesquels se répandent en Crête, en Grèce, en Asie-Mineure.

Le processus de la « schématisation des formes naturalistes » prête à des comparaisons multiples et à des interprétations diverses qu'il n'y a point lieu d'évoquer ici. M. M... a nettement mis en lumière le phénomène qu'il avait à interpréter : le malaise éprouvé par les artistes des Cyclades devant l'apport naturaliste, parce que cet apport était étranger à la structure même de leur être psychique. Pour rendre raison de la nécessité qui ramène leur art aux formes schématiques, le mérite de l'auteur a été de ne point enregistrer simplement cette évolution comme fortuite, ni d'en déduire une loi hypothétique. Son interprétation morphologique tend à indiquer le fondement humain, constant et productif. Il est par là-même d'un intérêt essentiel pour l'anthropologie.

Henri CORBIN.

SONNABEND (ENRICO H.). — *Il fattore demografico nell' organizzazione sociale dei Bantu.* — Roma, Arti grafiche Zampermi e Lorenzini, 1935, 414 p., 1 carte, 44 photogr. et fig. (*Comitato italiano per la studio dei problemi della popolazione. Serie I. Vol. III*).

M. Enrico H. Sonnabend est un spécialiste des problèmes démographiques. Il a poursuivi d'importantes recherches relatives à ces questions chez les populations indigènes de l'Afrique centrale et méridionale au milieu desquelles il a vécu plusieurs années. Ce sont les résultats de ces recherches qu'il expose dans cet ouvrage, qui constitue une importante contribution à l'ethnologie et à la démographie des *Bantous*.

M. Sonnabend distingue six groupes parmi les *Bantous* : 1) les Bantous nord-orientaux, habitant principalement le Kenya ; 2) les Bantous de la région des lacs qui occupent l'Ouganda et une partie du Tanganyika autour du lac Victoria ; 3) les Bantous orientaux : Tanganyika, Afrique orientale portugaise, Rhodésie du Nord ; 4) les Bantous de l'Afrique centrale, occupant des parties de la Rhodésie du Nord, de l'Angola et du Congo ; 5) les Bantous occidentaux : Congo et Cameroun ; 6) les Bantous méridionaux.

Après ces considérations géographiques et démographiques M. E.-H. Son nabend aborde l'étude proprement dite de ces populations, envisagée sous l'angle de la démographie. Il examine, successivement, les divers formes et les particularités du mariage ; les systèmes de parentés et d'affinités et leurs rapports avec le tolémisme et l'exogamie ; les problèmes sociaux résultant de l'organisation de la famille et du rôle des sexes. Il s'étend, assez longuement, sur les formes que revêt la polygamie dans les divers groupes de populations bantoues. Il étudie les tabous relatifs à la vie matrimoniale ; les causes de la stérilité et ses conséquences démographiques ; les idées des Bantous relatives à la conception, à la grossesse, aux pratiques destinées à favoriser la naissance, à l'avortement, à l'infanticide, etc. Il consacre un chapitre à la mortalité infantile, en même temps que, dans un autre chapitre il s'étend sur tous les problèmes démographiques que soulèvent ces questions. Enfin, M. Sonnabend consacre de fort intéressants chapitres à la vie et à la morale sexuelle des Bantous, questions qu'il envisage dans le cadre de la psychanalyse. Ces problèmes sont assez longuement étudiés et l'auteur en expose les conséquences sous

l'angle de la morale sexuelle de ces populations de l'Afrique du Sud. Toutefois. dans chaque chapitre, l'auteur signale, tout particulièrement les relations de tous les problèmes qu'il étudie avec la question primordiale qui est l'objet de son livre, c'est-à-dire la démographie des Bantous. Une bibliographie étendue (pp. 383-397).

J. Nippgen.

Camavitto (Dino). — *La decadenza delle popolazioni messicane al tempo della conquista.* — Roma, Tipografia Failli, 1935, 344 p., 1 carte h. t. (*Comitato italiano per la studio dei problemi della popolazione. Serie I. Vol. IV*).

M. Dino Camavitto étudie ici, à la lumière de la « théorie cyclique » de la population, les causes qui, il y a quatre siècles, ont provoqué la décadence de la civilisation mexicaine, tant avant qu'après la conquête espagnole. A vrai dire, le même problème pourrait s'étendre à toutes les régions de l'Amérique où existaient, lors de la découverte du Nouveau Monde (Amérique centrale et Amérique du Sud) des empires indigènes ayant atteint un haut degré de développement.

Le Mexique est formé de régions qui se différencient notablement par le climat, l'altitude, les caractères géographiques, la civilisation. Il est peuplé par des races humaines variées, différenciations qu'ont encore accru les nombreuses migrations et invasions dont il a été le théâtre.

En réalité, les causes qui ont provoqué la décadence de la race primitive — c'est-à-dire pré-colombienne — constituent un problème des plus complexes. Par sa position géographique, le Mexique a constitué une région, qu'obligatoirement ont dû traverser les courants migrateurs qui se sont produits soit de l'Amérique du Nord vers l'Amérique du Sud, soit inversement. Ceci explique la variété des races indiennes dont on trouve, aujourd'hui encore, des vestiges dans cette partie de l'Amérique centrale. En raison des conditions physiques ces migrations ethniques semblent avoir suivi une direction nord-sud-est, étant donné l'obstacle opposé par la Sierra Madre.

M. D. Camavitto expose, sommairement, ce que furent, vraisemblablement, ces migrations ethniques, dans la mesure où les auteurs (Pimentel, Orozo y Berra, Torquemada, Clavigero, Brasseur, Humboldt, etc.) nous ont renseigné sur ces mouvements de populations. Ces renseignements se trouvent complétés, d'autre part, par les résultats des recherches archéologiques.

Après avoir analysé l'état de la civilisation indigène antérieurement à l'arrivée de Cortez, notamment de celle des Nahua et des Toltèques, l'auteur étudie l'évolution des Aztèques, sous l'influence de la conquête, ainsi que l'apogée de Yucatan. Il est à noter, ainsi que le montre M. Camavitto, que les modifications climatologiques dont ces régions furent le théâtre, durent exercer une action particulièrement puissante sur les changements de toute nature qui se produisirent au Mexique.

Après ces considérations générales, l'Ateur s'étend longuement sur les croyances, les coutumes des populations primitives du Mexique, en s'appuyant tout particulièrement sur les auteurs espagnols contemporains (Bernardino de Sahagun, Torquemada, Alonso de Zurita, Orozco y Berra, Pietro Martire d'Anghierra). Il décrit les mœurs des populations aztèques : vie sexuelle, réglementation des naissances et avortements ; mortalité et causes qui la provoquaient. Il fournit quelques renseignements statistiques et démographiques d'après les données des auteurs. Enfin il étudie très longuement, et dans leurs multiples détails, les conséquences

du contact des populations mexicaines primitives avec les populations blanches : action des guerres, influence de l'église ; modification des genres de vie ; métissage ; influence des maladies épidémiques introduites par les conquérants, affaiblissement moral des indigènes.

En résumé, M. D. Camavitto recherche et analyse toutes les causes qui ont contribué à la décadence de l'antique population indigène du Mexique. Un index bibliographique.

J. Nippgen.

*Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland.* Session MCMXXXIV-MCMXXXV, vol. LXIX, sixth séries ; vol. IX, Edinburgh.

Une pléiade de savants a collaboré à la rédaction de ce beau volume superbement illustré, dans une série d'études, toutes traitées avec le même soin et la même conscience.

La place nous manque pour analyser ici tous ces intéressants articles. Signalons seulement :

du Professeur V. Gordon Childe, *Excavation of the vitrified fort of Finavon, Angus.* Une belle photo par avion nous situe le fort dans son cadre et de nombreux plans nous aident à suivre avec l'auteur les différentes phases de ses fouilles méthodiques. Quant au résultat de ces fouilles, il est assez pauvre et consiste en nombreux morceaux de poterie, quelques outils de pierre : perçoirs ou grattoirs. Les seuls objets de métal signalés sont : un mince anneau de fer trouvé dans les remparts et une lame de ce même métal, toute rongée trouvée à l'intérieur de ce même rempart. Ces pièces suffisent pourtant à dater le monument.

de W. Douglas Simpson, *The Barony, Castle, and Church of Rothiemay,* Une page d'histoire sur un beau château ; puis : *The Castles of Dunnideer and Wardhouse, in the Garioch, Aberdeenshire.* Une autre page d'histoire dans laquelle l'auteur nous signale la vitrification des remparts du château de Dunnideer. Un plan nous indique la disposition de ces remparts et une bonne photo nous montre une masse vitrifiée *in situ* appartenant au côté nord de l'enceinte et qui nous donne une idée de ces blocs qui, sous l'action d'une chaleur intense arrivent à être transformés en un conglomérat compact et dur.

Un peu d'Ethnographie maintenant avec le Commander G. E. P. How qui nous présente une superbe série de cuillers anciennes d'Ecosse.

Et de préhistoire avec A. D. Lacaille, *The Small Flint Knives of Orkney.* Notre savant collègue de la Société Préhistorique française nous présente une curieuse industrie composée de petits outils tranchants, dont la petite taille serait due, sans doute, au manque de matière première. Il établit une comparaison entre ces « canifs » et des couteaux australiens, emmanchés dans de la peau de kangourou, signalés par Evans. Les documents comparatifs sur lesquels s'appuie M. Lacaille sont du plus haut intérêt, au moment justement où l'utilisation de ces pièces microlithiques provoque tant de controverses.

Puis du même auteur : *The tardenoisian Micro-Burin in Scotland.* Grand sujet d'actualité ! Les Micro-Burins existent-ils ou n'existent-ils pas en Ecosse ? L'auteur reconnaît qu'ils sont rares ! pourtant il nous en figure quelques-uns, de provenances certaines, et qui sont indiscutables.

L'Anthropologie n'est pas oubliée non plus, comme le prouve l'intéressant article du Professeur Alexander Low, *Beaker Crom a cist at Mill Farm, Rathen, near Fraserburgh, Aberdeenshire, and a cist Cremation Interment at Ury, Stonehaven, Kincardineshire.*

Suzanne G. de Mortillet.

*Bulletin de la Société d'Excursions scientifiques*, édité par la Société, tome XII, 1932-1935.

Quatre années de comptes rendus d'Excursions d'où ressort l'esprit scientifique de cette active société qui aborde, au cours d'agréables promenades estivales des sciences bien diverses : archéologie, préhistoire, protohistoire, histoire, ethnographie, folklore, géologie, radiesthésie, etc. etc...

Citons au passage :

Une curieuse note de M. Desmaisons sur l'ancienne pharmacie de l'Hôtel-Dieu de Saint-Germain-en-Laye et sur les magnifiques faïences Louis XIII et Louis XIV qu'elle contient ainsi que sur les produits dont on lit encore les inscriptions sur les vases (CXLVIII[e] Excursion à Saint-Germain-en-Laye).

Un intéressant article de M. Armand Viré sur les polissoirs de la vallée du Lunain (CLV[e] Excursion dans les Vallées du Lunain et du Loing).

Un exposé clair et précis de M. l'Abbé Breuil sur les phénomènes géologiques attribuables à la solifluxion, accompagné de nombreux dessins de l'auteur (CLXIV[e] Excursion à Isle-Adam, Persan, Eragny et Cergy).

Une bibliographie importante, de bonnes planches et de nombreuses augures complètent ce bulletin.

A. M.

Harold E. Driver. — *Wappo Ethnography*. University of California Publications in American Archeology and Ethnology. Volume 36, n° 3, pp. 179-220, 3 figures.

Une intéressante étude ethnographique sur les Indiens Wappo de l'Alexander Vallée, en Californie.

Toutes les phases de l'activité humaine sont envisagées tour à tour :

Les moyens de subsistance : consommation : nourriture animale, nourriture végétale ; condiments ; narcotiques, tabac.

L'habillement : vêtements de peau, capes de plumes ; coiffure ; esthétique du vêtement, parure ; esthétique du corps, tatouage ; textile.

La maison, Les armes : arcs et flèches, lances, casse-têtes, etc.; harpons (utilisés surtout pour la pêche au saumon).

Ainsi que toutes les phases de l'activité artistique.

Les instruments de musique : tambours, flûtes, etc.

Auxquels il faut joindre : Les jeux et divers objets manufacturés : vannerie ; tannage, etc.

Ou de l'activité scientifique : l'astronomie : division du temps, orientation. Le calcul. Les couleurs. La médecine et les poisons, etc.

La démographie n'est pas oubliée.

Le sexe, la naissance, la puberté et la mort sont traités par l'auteur ainsi que les coutumes et les pratiques cérémonielles, religieuses ou magiques qui s'y rattachent.

Vient enfin une étude particulière et générale sur le village de Unutsawaholma.

Références citées.

S. G. de Mortillet.

# BIBLIOGRAPHIE

CASTRO PIRES DE LIMA (Fernando de). — Contribuiçao para o estudo da arte indigena de Mozambique. Extracto das actas do I Congresso de antropologia colonial. Porto, 1934.

COMAS (Juan). — Aportaciones al estudio de la prehistoria de Minorca con 18 figures, 22 fotograbados y un mapa. Tipografia nacional. Madrid, 1936.

Premier Congrès de la Fédération des Sociétés savantes de l'Afrique du Nord. Alger, 10-11 juin 1935. Société historique algérienne. Alger, 1935.

DAS (Tarakchandra). — Kinship and social organisation of the Pumas Kukis of Manipur. Reprinted from the Journal of the Department of letters. Calcutta, University press, 1935.

Diputacion provincial de Valencia. La labor del servicio de investigaciones prehistorica y su museo en el pasado, anno 1934. Valencia imp. Casa de beneficencia, 1935.

FRENGUELI (Joaquim). — Silicotextulina Deflandrei, nueva especie de foraminifao siliceo viviente en el puerto de San Blas. Ext. de Notas del Museo de La Plata, t. I. Buenos-Aires, 1935.

IYER ANANTHAKRISHNA. — The Mysore tribes and castes, vol. I, Mysore University, 1935.

KROGMAN (Wilton Marion). — The physical anthropology of the Seminole Indians of Oklahoma with an introduction by Corrado Gini. Comitato Italiano per lo studio dei problemi della popolazione, série III, vol. II, Tipografia Failti. Roma, 1935.

MACEDO CHAVES (Fernando). — Contribuçao para o estudio do desenvolvimento psiquico na criança Portuguesa. Separata do *Portugal medico*, nº 4. Porto, 1935.

Materjaly prehistoryczne, t. I. Polska akademja Umiejetnosci. Krakow, 1934.

MICHALSKI (Ireneuz). — Die Jugoslaven der Dalmatischen Küste : Beitrag zur Craniologie der Südslaven. Prace antropologiczne Institut. Varsovie, 1935.

MOSZYNSKI. — Atlas kultury Ludowej w Polsce, zeszyt II. Polska akademja Umietnosci komisja etnografizna. Krakow, 1935.

# RÉUNIONS ET CONGRÈS

## IIe Réunion du S. A. S.

Lors de la première réunion du Comité International pour la Standardisation anthropologique synthétique (S. A. S.) qui eut lieu à Bologne du 26 au 31 mars 1934, il fut convenu (article 4, R. G.) que le S. A. S. se réunirait en général tous les deux ans, mais pas deux fois de suite dans le même pays. En conformité avec cet article du règlement, le Comité a décidé que la deuxième réunion se tiendrait à Vienne du 3 au 6 janvier 1937. L'annonce de la prochaine réunion du S. A. S. à laquelle nous donnons une grande importance, montre clairement la volonté du Comité de continuer son œuvre infatigable d'organisation. Vienne, la ville que l'on a choisie pour ses traditions de haute culture et ses caractéristiques d'art et de beauté, ne manquera pas d'exercer un grand attrait sur les collègues hésitants et irrésolus.

Nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion qui se tiendra dans l'Institut Anthropologique de Vienne, en vous priant de bien vouloir nous faire connaître, au plus tôt, le sujet des questions d'ordre général ou particulier et le titre des communications se rapportant à l'unification de la méthodologie que vous désirez voir à l'ordre du jour.

Nous avons aussi le plaisir de vous informer que le Comité d'organisation de Vienne nous assure qu'il obtiendra pour les Congressistes et leurs familles une réduction de 80 % sur les chemins de fer autrichiens pour le billet de retour, à condition que le séjour ne soit pas de moins de sept jours. Des réductions dans les hôtels pour la visite de la ville sont également prévues.

*Pour tous renseignements s'adresser au Président du Comité viennois M. J. Veninger, Directeur de l'Institut d'Anthropologie, IX, Von Swietengasse 1 (Garnisonspital) ou au S. A. S. à Bologne, Via Selmi, n. 1.*

## ANNÉE 1936

### TABLE DES AUTEURS



### TABLE DES MATIÈRES

## LIVRES ET REVUES

## FIGURES DANS LE TEXTE





*Le gérant* : J. Thiébaud.

2050. — Imp. Jouve et Cie, 15, rue Racine, Paris. — 12-1936